






This Volume

was presented to the

Library of the

Royal Geographical Society

by

The Imperial Academy

of Sciences of Dijon.



# MÊMOIRES

## DE L'ACADÉMIE

## DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

## DE DIJON.



# MÉMOIRES

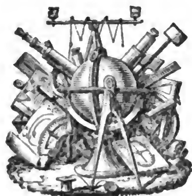
## DE L'ACADÉMIE

## DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

## DE DIJON.

*Partie des Sciences.*

**ANNÉE 1832.**



Dijon,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.



1832.

# MÉMOIRES

## DE L'ACADÉMIE.

## SCIENCES NATURELLES.

# MÉMOIRE

## SUR LES VÉGÉTAUX CRYPTOGAMES

A ajouter au Catalogue des plantes du département de la Côte-d'Or, publié en 1825 par MM. Lorey et Duret, DD. MM.,

ET SUR LES MOYENS DE PRÉVENIR LES RAVAGES QUE PLUSIEURS D'ENTRE EUX EXERCENT SUR LES RÉCOLTES.

PAR M. VALLOT,

DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

L'ÉTUDE des Végétaux cryptogames a, depuis environ un demi-siècle, fixé d'une manière spéciale l'attention des Botanistes : l'impulsion a été donnée par Jean Hedwig, dont l'ouvrage intitulé : *Theoria generationis et fructificationis Plantarum cryptogamicarum Linnaei*, est un modèle de sagacité, de patience et de talent. Tode, Bulliard, Persoon, Decandolle, etc., ont décrit un très-grand nombre

de ces plantes, et en ont fixé les caractères d'une manière précise. Ces êtres, négligés pendant si long-temps, et confondus sous les noms de mousses, champignons, moisissures, exigeaient, pour être appréciés, la plus grande attention ; et tous les auteurs qui s'en sont occupés ont donné des détails curieux sur leur structure.

Notre but dans ce Mémoire est d'indiquer toutes les espèces nouvelles que l'observation a fait connaître dans notre Département, depuis l'impression du Catalogue des plantes qui y croissent.

1. De toutes les plantes de la famille des Algues, nous parlerons seulement de l'*Oscillaria urbica*, Bory. Cette production, si fréquente entre les pavés des ruisseaux de nos rues, forme des plaques noirâtres plus ou moins étendues; en se desséchant, elle se présente sous l'aspect d'une membrane légèrement friable, désignée par quelques Algologues, sous le nom de *Conferva decorticans*. On la remarque souvent sur les murs arrosés continuellement par un filet d'eau, et à l'orifice des égoûts ou gargouilles de conduite des eaux ménagères, dans les cours étroites et humides. Quelques Naturalistes la regardent comme appartenant au règne animal; d'autres en font une classe à part; mais ses affinités avec les conferves nous engagent à la placer parmi les végétaux.

La famille des champignons extrêmement nombreuse nous offre des productions dont l'examen donne naissance à des considérations de la plus haute importance dans l'économie rurale et domestique.

Je rapporte aux Bisses les pellicules Bisso-mucoroïdes, *Hygrocrocis*, Agardh, regardées par Bory de Saint-Vincent comme des plantes à peine organisées. Elles se développent à la surface des liquides dans lesquels se trouve dissoute la substance mucilagineuse. *Act. divion.*, 1827, *p.* 45.

2. On en remarque sur le vin conservé dans les vaisseaux en vidange ; elles constituent le vin *fleuri*. Je les désigne sous le nom de *Bissus vini*, ou pour adopter la nomenclature de Persoon, *Mycoderma vini*, signalé dans les *Act. Linn.*, *Paris*, 1822, *p.* 41. Sa couleur blanche, dans son jeune âge, et presque dans toute la durée de son existence, jointe à la localité, la fait reconnaître facilement. C'est *l'Hygrocrocis vini* de quelques auteurs.

3. De mêmes pellicules se font aussi remarquer à la surface de l'encre : elles sont désignées sous les noms de *moisissures* et *champignons* par les fabricans : leur couleur gris de souris et le lieu où on peut les observer les caractérisent suffisamment. Je leur donne le nom de *Bissus atramenti* ou *Mycoderma atramenti*. V. *Act. Linn.*, *Paris*, 1822, *p.* XLI. C'est la *Conferva atramenti*, Lyngby.

4. Tout le monde connaît cette couche épaisse, qui recouvre le court-bouillon, conservé pendant quelque temps dans nos cuisines, et qui laisse échapper une poussière épaisse par l'insufflation.

C'est le *Bissus ferculorum* ou *Mycoderma ferculorum* dont les propagules nombreux sont facilement disséminés dans l'atmosphère. Cette pellicule se voit aussi à la surface des confitures mal cuites, et sert souvent de base soit à des *monilies*, soit à des *mucors;* elle est l'*Hygrocrocis tuberis* observé par Bory de Saint-Vincent sur des infusions de truffes dans l'eau douce. *Dict. classique d'hist. nat.*, *tom.* 8, *p.* 447.

Plusieurs Naturalistes ont voulu soutenir l'*animalité* des pellicules Bisso-mucoroïdes; mais l'analogie de ces substances avec les moisissures, milite fortement en faveur de leur nature végétale.

5. Le *Dematium ollare*, Pers., *Synops. fung.*, *p.* 697, qui, pendant l'hiver, couvre la surface de la terre de certains pots de plantes conservées dans la

tannée de la Serre chaude de notre Jardin-Botanique, se reconnaît à une sorte de villosité.

6. Le *Sporotrichum papaverinum*, Nob., *Dematium Meconii*, Pers., se trouve en abondance sur les capsules mûres du pavot somnifère, où il se présente d'abord sous forme de flocons isolés, et ensuite sous forme de plaques plus ou moins étendues. Il n'est peut-être, suivant M. Persoon (*lett. du* 25 *octobre* 1821), qu'une variété, plus effuse que globulaire, du *Dematium herbarum*. Cette plante cryptogame ne constituerait-elle pas la rouille à laquelle on dit le pavot sujet dans les *Ann. de l'agr. fr.*, 1818, *t.* 3, *p.* 163.

7. Le *Monilia sulfurea*, Pers., si commun dans nos caves, sur les tonneaux et sur les bouchons des bouteilles, est connu de tout le monde. Il constitue ces légers flocons jaunes, si fugaces, que le plus léger contact les déforme et les détruit : on l'accuse de donner au vin le goût de fût, ou de moisi. Je ne puis le regarder comme synonyme de l'*Ægerita aurantiaca* de Decandolle, caractérisée par des plaques fermes, tandis que le *Monilia sulfurea* se distingue par des flocons excessivement mous.

8. Il n'est personne qui, en se promenant dans un verger, n'ait remarqué, depuis juillet jusqu'en septembre, au pied des arbres, des fruits tombés, commençant à se pourrir, et offrant à leur surface ou sur leur épiderme, des productions d'abord blanches, puis grises, dont la disposition sur des lignes concentriques et régulières, ne peut échapper à la plus légère attention. Cette production, que je connaissais depuis plus de cinquante ans, et que les villageois appellent *moisissure*, avait été désignée par moi, sous le nom d'*Exosporangium immaturorum*, parce que je la remarquais principalement sur les fruits non mûrs, tombés à terre. Malgré sa fréquence, elle n'a été décrite que depuis peu de temps; elle est désignée aujourd'hui sous le nom de *Torula fructigena*, Pers. Link l'avait appelée *Collarium fructigenum*.

Voy. *Dict. Sc. nat.*, *tom.* X, *p.* 67. *Epochnium monilioïdes*, Voy. *Op. cit. tom.* XXXIII, *p.* 539. *Sporotrichum fructigena*, Voy. *Op. cit.*, *tom.* L, *p.* 344, n° 2. Kunze l'a désignée sous le nom d'*Oidium fructigenum*. Voy. *Op. cit.*, *tom.* XXXV, *p.* 453, n° 3; *tom.* LV, *p.* 22. Comme ses sporules (*poussière*) sont à l'extérieur, je lui avais donné le nom d'*exosporangium*.

Les Botanistes ont adopté le nom d'*Erineum* (tiré d'ΕΡΙΝΟΣ, *Caprificus*), pour désigner des végétaux cryptogames particuliers; les feuilles vivantes, qui en sont chargées, offrent des tubes souvent cylindriques, quelquefois en forme de toupie tronquée au sommet; elles semblent avoir été piquées par des insectes, comme il arrive aux figues dans la caprification.

Les espèces de ce genre sont désignées par le nom du végétal sur lequel on les observe. Elles appartiennent à la classe des plantes *cryptogames parasites intestinales*, dont la petitesse et l'examen à la vue simple pourraient faire croire à leur identité absolue; mais le secours du microscope, faisant reconnaître dans chacune d'elles des différences assez marquées, annonce qu'il existe effectivement des espèces bien tranchées.

Je ne parlerai ici que des *Erineum* que je n'ai trouvés décrits nulle part.

9.-10. *Erineum capraeae. E. caryophillatae.* On remarque cette dernière espèce sur les feuilles de la Benoite, *geum urbanum*, dès la fin d'avril. Sa présence est caractérisée par des bosselures plus ou moins saillantes, dont la partie concave est garnie d'une multitude de filamens soyeux, d'abord blancs, puis roussâtres : les bosselures occupent indistinctement les deux surfaces de la feuille qui en est déformée. C'est en cela qu'elle diffère de l'*E. ribium*. Voyez ci-dessous p. 10, *sp.* 14.

11. *Erineum chamaedrys.* Cette espèce ne se trouve que sur la germandrée : on la reconnaît à sa

couleur jaune. Je l'avais appelée *Revolutaria chamaedrys*. Voy. *Act. Divion.*, 1820, *p.* 48, n° 4. Elle se remarque toute l'année dans la localité des environs de Dijon, appelée *Les Perrières*.

12. *Erineum Salviae*. En septembre et octobre, la page supérieure des feuilles de la Sauge des prés, *Salvia pratensis*, Linn., offre de grosses verrues, ordinairement couvertes d'un duvet blanc, que l'on prendrait pour une moisissure; la page inférieure des feuilles présente, dans les endroits correspondans, des cavités garnies de poils blancs.

13. *Erineum Viburni*. Cette espèce, que l'on remarque à la surface inférieure de la Viorne, *Viburnum lantana*, Linn., me paraît avoir été aperçue par Guettard, qui, dans ses *Observ. sur les Plant.*, *tom.* II, *p.* 191, l'indique sous le nom de *filets en houppe*.

14. *Erineum Ribis*. Sous ce nom j'avais décrit les bulles qui se trouvent sur les feuilles *gaufrées* du groseiller. *Act. divion.*, 1820, *p.* 49, n° 5. Depuis, Schlechtendal leur a donné le nom d'*Erineum ribium*. Voy. *Bullet. Féruss.*, 1826, *Sc. nat.*, *tom.* VIII, *p.* 372.

15. *Erineum Pruni*. En mai, juin et juillet, on voit sur les feuilles du prunelier, *Prunus spinosa*, et du prunier, *Prunus domestica*, Linn., des bosselures ou tubercules jaunâtres que j'ai signalés dans les *Act. divion.*, 1830, *pp.* 45-47, sous les noms de *Verrucaria marginalis* et *Erineum marginale*. Ces Bosselures desséchées et ouvertes ont présenté de petits filamens : on en voit de pareilles en juillet sur les feuilles de saule (*Salix alba*, Linn.), et l'observation en fera sans doute remarquer sur plusieurs autres végétaux.

16. *Erineum Oxyacanthae*. Aux mois de mai et de juin les feuilles de l'aubépine, *Crataegus oxyacantha*, Linn., présentent sur leurs bords une espèce d'ourlet que j'avais appelé *Revolutaria oxyacan-*

*thae*. Voy. *Act. divion.*, 1820, *p.* 47, n° 3. Mais l'examen plus attentif que j'ai fait de cette production, m'a démontré qu'elle appartenait au genre *Erineum*, (car après la dessiccation, on y voit très-distinctement de petits filamens d'abord cristallins, puis opaques). Cette dernière espèce me paraît avoir un grand rapport avec les petites verrues rouges si communes sur les feuilles de l'érable, et qui se remarquent sur les feuilles à peine sorties du bouton, verrues que j'ai décrites, *Act. Divion.*, 1820, *p.* 42-45, n°. 1. Elle se rapproche également des verrues qu'offrent en mai la surface supérieure des feuilles de viorne; en juillet, la surface supérieure des feuilles de tilleul; celle des feuilles de l'aune, *Betula alnus*, où les tubercules jaunâtres, que l'on y remarque, constituent l'*Erineum lanugo*, Schlech. Toutes ces productions sont analogues à celles aigues et saillantes, si fréquentes sur les feuilles de tilleul, et appelées, par Réaumur, *Galles en clou*. J'en ai parlé dans les *Act. Divion.*, 1820, *p.* 53-55, n° 9, sous les noms de *Cornu Tiliae* et *Erineum Cornutum*. Quelques botanistes, Persoon entre autres, et Mirbel, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* XXVIII, *p.* 433, attribuent toutes ces productions à des piqûres d'insectes; cependant si l'on veut se rappeler que ces galles paraissent sur les feuilles, à leur sortie du bouton; que Réaumur n'y a jamais trouvé d'insectes; que des recherches très-minutieuses ne m'en ont jamais offert non plus; qu'aucun entomologiste n'y en a aperçu, on sera forcé de convenir que les *verrues*, observées sur les feuilles de beaucoup d'arbres, sont une maladie occasionnée par la présence de végétaux parasites intestinaux désignés sous le nom d'*Erineum*.

Il se pourrait que la Cloque des pêchers, *Act. div.*, 1827, *pp.* 41-43, fût produite par la présence d'un *Erineum*, analogue à celui du noyer. Je suis d'autant plus porté à le croire que l'épaississement des feuilles se remarque de même dans ces deux arbres.

Au surplus, cette production mérite un nouvel examen.

17. La Pezize des seaux, *Peziza situlaeseda*, Vall., *Act. div.* 1818, *p.* 36, 1820, *p.* 202, est une espèce d'autant plus curieuse, que je ne l'ai jamais trouvée qu'à la surface des seaux de bois de chêne qui, par suite d'un usage suffisamment continué, commencent à se décomposer. Je ne connais aucun botaniste qui en ait parlé, quoique j'en aie publié la description il y a quatorze ans.

18. La Pezize noire, type du genre *Bulgaria*, Fries, *Dict. sc. nat., t.* XXXIII, *pp.* 572, 14, si commune sur les troncs de chêne coupés et exposés à l'air, sur les bûches de nos foyers qui n'ont pas été flottées, a été désignée sous le nom de *Lycoperdon semi orbiculare*, par Tournefort, *Inst. R. Herb.*, *p.* 563. Je ferai remarquer à cette occasion que Dodoens, *Pempt. p.* 485, à la suite de cette plante, qu'il appelle *Fungus semi orbicularis niger*, a placé les *Lucernarum fungi*, ou *Champignons des mêches*. Ces champignons ne sont que du noir de fumée accumulé à l'extrémité des brins de coton, servant de mêches. Quelques chimistes attribuent cet effet à une *végétation* (c'est-à-dire à une *précipitation* ou plutôt une *cristallisation*) analogue à celle qui a lieu sur les fourneaux de charbon et que j'ai signalée le premier. *Bibl. physico-œconomique*, 1823, *février*, *tom.* XIII, *p.* 123, et *Bulletin de Férussac*, 1823, *tom.* II, *p.* 38, n° 95. Cette *cristallisation*, connue des charbonniers sous le nom de *fleur des fourneaux*, est formée d'un mélange d'acétate de chaux et d'acétate de potasse, coloré par l'huile empyreumatique : c'est un sel grimpant et champignonant, comme la chimie en fournit plusieurs exemples. *Dict. Sc. nat.*, *tom.* II, *p.* 356. Séduit par le mot métaphorique *champignon*, Dodoens a cru devoir ranger cette production à la suite des plan-

tes; mais c'est un abus, dont quelques modernes ont aussi donné l'exemple.

19-25. Notre Flore doit s'enrichir de plusieurs autres espèces de pezizes ; mais leur présence sur les végétaux n'ayant jusqu'à ce jour offert aucune particularité curieuse, nous nous contentons d'en donner seulement les noms. PEZIZA *Bicolor :* P. *Calycina :* P. *Cinerea :* P. *Corticalis :* P. *Lanuginosa :* P. *Lenticularis :* P. *Tremelloïdea.*

26. *Helvella gelatinosa.*

27. La Clavaire blanc d'ivoire, *Clavaria eburnea*, se fait remarquer par sa blancheur éclatante qui contraste agréablement avec la verdure du gazon au milieu duquel on la trouve en septembre et octobre.

28. *Clavaria fistulosa.*

29. Dans le petit bois de Maxilly, près Pontailler-sur-Saône, on remarque à la surface du sol une espèce d'auriculaire qui forme des plaques plus ou moins étendues. M. Persoon, auquel elle a été communiquée, lui a donné le nom de *Thelephora sebacea.* Sa couleur d'un blanc roussâtre, sa station et sa consistance suffisent pour la faire reconnaître.

30. Sur les troncs anciens et sur les vieilles branches de sureau se trouvent des plaques minces plus ou moins étendues, d'une forme irrégulière, d'abord d'un blanc de lait, puis devenant d'une couleur d'un gris sâle : cette production a été désignée par M. Persoon sous le nom de *Thelephora sambuci.*

Le nom générique de *Thelephora* a été adopté à raison des papilles ΘΗΛΗ que présente quelquefois la surface inférieure de plusieurs de ces végétaux.

31-34. J'ai décrit l'*Hydnum hœmisphericum* dans les *Act. divion.*, 1819, *p.* 25, 26; il faut l'ajouter à notre Flore ainsi que les H. *Farinaceum :* H. *Pseudoboletus :* et H. *Squammosum.*

35-38. Le nombre de bolets porté dans le catalogue doit être augmenté des *Boletus aurantiacus.* B. *Coriaceus.* B. *Fraxineus.* B. *Nummularius.*

39-57. Il faut ajouter aux espèces nombreuses d'agaric indiquées dans le catalogue, les *Agaricus Androsaceus* : A. *Aurantiacus* : A. *Cinereus* : A. *Crustuliniformis* : A. *Filopes* : A. *Fistulosus* : A. *Fulvus* : A. *Fusiformis* : A. *Hydnigenus* : A. *Nigripes* : A. *Odontoïdes,* Duret : A. *Pectinaceus* : A. *Piluliformis* : A. *Sinuatus* : A. *Stercorarius* : A. *Stylobates* : A *Stypticus* : A. *Tigrinus* : A. *Tortilis*.

L'Agaric des gerçures, *Agaricus rimicola*, indiqué dans les *Act. divion.*, 1819, *p.* 27, n° 4, est l'A. *Corticalis* de Decandolle.

J'ai démontré *Act. divion.*, 1827, *p.* 78, que le *Satyrion erythronion de Matthiole* se rapporte au *Phallus esculentus*, Lin.; que le *Satyrion premier de Matthiole était une* variété de l'*Helvella mitra*, Lin., plante singulière qui croissant en abondance dans certaines localités, en disparaît quelquefois sans qu'on puisse s'en procurer le moindre échantillon, ainsi que je l'ai remarqué dans notre Parc, où je l'ai trouvée abondamment il y a quelques années, et où je l'ai cherchée infructueusement depuis.

Je vais démontrer actuellement que le *Phallus Hadriani*, Vent. *Dec. Fl. fr.*, *tom.* II, *p.* 214, *sp.* 576, n'est que le *Phallus impudicus*, Lin. Il suffit en effet de se rappeler que les anciens botanistes ont pris pour des espèces différentes la même plante, soit dans ses différens âges, soit altérée par quelque difformité. En recourant aux descriptions données par Dodoens, *Stirp. histor. pempt. tert. lib.* V, *cap.* XXV, *p.* 482-484, et Jean Bauhin, *Hist. plant.*, *lib.* XL, *cap.* LX, *tom.* III, *p.* 843, dans le chapitre *de Fungo marino*; en les comparant avec le texte de l'Ecluse, on ne tarde pas à reconnaître que le satyre chanté par Adrien Junius, n'est que le *Phallus impudicus*, décrit avec l'emphase inspirée par la vue d'une plante singulière, et par l'imagination d'un poète dont la verve ne se contient pas toujours dans les limites du réel. L'Ecluse, *Hist.*

*plant. rar.*, *p.* cclxxxvij, en parlant du *Phallus impudicus*, signale sa ressemblance avec le *Phallus Hadriani*, dont l'abondance sur les dunes où croît l'*Helmus*(*Calamagrostis arenaria*, Roth.) confirme l'identité, prouvée de plus par l'existence de ce même *Phallus Hadriani* trouvé sur les bords de la Loire : d'ailleurs les noms de *Ungers eyeren*, c'est-à-dire *Manium* sive *Daemonum ova* donnés par Dodoens au *Phallus Hadriani*, et ceux de *Manium*, *Cacodaemoniumve ova*, donnés par l'Ecluse au *Phallus impudicus* à raison de sa forme, quand il est enveloppé dans son volva, donnent la preuve la plus complète que le *Phallus Hadriani* n'est que le *Phallus impudicus* célébré par Junius, dont le poëme se trouve dans l'ouvrage de Dodoens.

58-62. Aux espèces de *Puccinia* de notre Flore, il faut ajouter les P. *Adoxae* : P. *Asparagi* : P. *Avicularia* : P. *Potentillae* : P. *Stachydis* : toutes décrites par Decandolle.

63. Le genre *Uredo* est très-nombreux en espèces : depuis l'impression du catalogue, beaucoup ont été reconnues dans le département de la Côte-d'Or, et quelques-unes d'entre elles méritent un article séparé : ainsi l'*Uredo Apii*, Vall., a déjà été signalé *Act. divion.*, 1825, *p.* 41. Sa présence au mois d'octobre sur les feuilles de céleri, *apium graveolens*, Linn., fait dire aux jardiniers qu'elles sont *brûlées*. Je regrette de ne point m'être assuré si les racines, (vulgairement *têtes*) des pieds brûlés, avaient autant de saveur que celles des pieds intacts.

64. *L'Uredo ficariæ* est très-commun au mois de mai sur la surface inférieure des feuilles de la renoncule ficaire. On le reconnaît sur le champ par une tache jaune qui se fait remarquer à la surface supérieure des feuilles.

65-66. J'ai appelé *Uredo florum*, une espèce d'*Uredo*, dont aucun auteur n'a parlé. Sa poussière, (*Sporidies*, *propagules*), d'un gris foncé, occupe

toutes les parties de la fleur : elle est maintenue par le calice dont les sépales rapprochés le rendent globuleux. On trouve cette espèce, au mois de septembre, dans les fleurs de la Renouée des buissons, *Polygonum dumetorum*, Linn. Elle est entièrement différente de l'*Uredo antherarum* des fleurs à étamines de la lampette dioïque. (*Act. divion.* 1820, *p.* 6, 7, *à la note*). On ne peut la confondre avec un *Uredo roussâtre* qui se trouve, de juin en novembre, dans les fleurs à pistil de la même plante, en détruit l'ovaire, et détermine dans le calice un développement plus considérable que de coutume. Ce dernier *Uredo* a beaucoup de rapports avec l'*Uredo* de la Scille, *Act. Divion.*, 1825, *p.* 40.

67-70. Les *Uredo longicapsula* : U. *Orobi* : U. *Polygonorum* : U. *Ranunculacearum* sont des espèces bien connues et toutes décrites dans la dernière édition de la Flore française.

La tribu des Urédinées est une de celles dont la connaissance est la plus importante : c'est à elle en effet qu'appartiennent ces végétaux parasites intestinaux qui causent de si grands ravages parmi nos moissons, et qui attaquent même les plantes alimentaires que nous cultivons dans les jardins pour notre usage. Parmi les Uredo dont les agriculteurs ont le plus à se plaindre, on remarque les U. *Carbo* : U. *Caries* décrits dans les *Act. divion.*, 1820, *p* 5-9. : U. *Rubigo vera* : cette dernière espèce a fait cette année beaucoup de tort aux blés, (*Triticum hibernum*, Lin.); cette plante cryptogame intestinale est connue depuis un temps immémorial sous le nom de *Rouille*; c'était pour obtenir que les Dieux en préservassent les moissons que les Romains avaient établi leurs *Festa rubigalia*, remplacés par nos *Rogations*. Voy. *Act. div.*, 1829, *p.* 44-46.

Cette rouille est désignée aujourd'hui par les laboureurs du département de la Côte-d'Or sous le nom de *Rougeô*, dérivé de *Roussô*, prononcé de manière à

substituer le son du *ch* doux, à celui des deux *ss*. Ses propagules ou sporidies sont si abondans qu'il suffisait au mois de mai de marcher dans les champs de froment en fane, pour en voir sa chaussure couverte, comme elle l'aurait été si on eût marché dans une terre rouge. Dans ce cas, le mot *Rougeô* désigne sur les feuilles du froment la présence de la *rouille* dont les propagules sont roussâtres.

Il ne faut pas confondre cette plante cryptogame parasite intestinale, avec une plante phanérogame, désignée également dans nos campagnes sous le nom de *Rougeô, herbe rouge, rougette,* (*Melampyrum arvense*, Linn.), dont il est parlé dans les *Act. divion.*, 1820, *p.* 16, et sur laquelle le D.r Gaspard a publié un Mémoire fort étendu : *Journ. de physiol. expérim.*, 1829, *tom.* IX, *pp.* 236-286. Cet auteur fait observer que le mélampyre des blés ne végète convenablement que dans les terrains secs, rouges et calcaires des montagnes.

Nos vignerons donnent aussi le nom de *Rougeô* à une altération des feuilles de la vigne, caractérisée par des taches rouges, irrégulières, plus ou moins étendues sur leur surface, *Act. div.*, 1820, *p.* 51.

On voit que le même mot est employé pour désigner trois objets bien différens; mais avec un peu d'attention on pourra toujours distinguer celui dont on veut parler.

Il serait bien important de trouver des moyens propres à empêcher les ravages de ces végétaux parasites; mais il n'y en a point contre le charbon, ni contre la rouille, parce que les propagules ou sporidies, répandus sur la terre ou disséminés dans l'air, échappent à tous les moyens de destruction. *Act. div.*, 1820, *p.* x, *p.* 14. Aussi les laboureurs les regardent-ils comme des fléaux pareils à ceux occasionnés par les chenilles, les masars, *Act. div.*, 1825, *p.* 32, la grêle, etc. On peut cependant en prévenir le développement par un système de culture alterne. *Act. div.*, 1820, *pp.* 15-17,

Nous l'avons vu employer, avec succès, par un particulier, qui en plantant des pommes de terre (*récolte sarclée*), dans une chenevière abîmée de sanve, *Sinapis arvensis*, Linn., est parvenu à en débarrasser le terrain, (par l'effet des trois coups donnés à la pomme de terre, *Act. div.*, 1820, *pp.* 123-124), et à obtenir ensuite la plus belle récolte de chanvre.

Ce système de culture alterne réussira également contre le charbon et la rouille, dont les propagules, ne conservant la faculté de se développer que pendant un certain temps, se détruisent lorsque sur le tertain infecté on cultive des végétaux à feuilles larges. *Act. div.*, 1820, *pp.* 15-16. On prévient le développement de la carie par le *chaulage* et le *vitriolage*. Voy. *Act. div.*, 1820, *p.* IX, *pp.* 5-8, *p.* 13.

On s'oppose à la multiplication de l'herbe rouge, *Melampyrum arvense*, blé de vache, (ainsi appelée à cause de ses graines semblables à celles du froment, *Act. divion.*, 1820, *p.* 88, *n*° 132) par la culture alterne et sur-tout en adoptant celle du sainfoin *Hedysarum onobrychis*, Linn. *Op. cit.*, *p.* 16. C'est ainsi que le pratiquait avec avantage feu notre confrère Bonnet-Coquéau, dans sa ferme de *Champ-Moron*, située à l'ouest, près de Dijon. *Op. cit.*, *p.* xvj, *p.* 244.

71-79. Le nom d'Ecidium, *Æcidium*, qui signifie *plaie* en grec, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* I, *suppl.*, *p.* 67, a été donné à des végétaux parasites intestinaux, reconnaissables par leur forme en cupule dont l'orifice circulaire est plus ou moins denté. Beaucoup d'espèces ont été décrites (1); mais il en reste encore beaucoup à faire connaître. J'ai déjà parlé de

---

(1). M. Persoon n'ose pas affirmer que toutes soient des espèces : les *Ecidies*, ainsi que les *Urédos*, les *Erysiphe*, etc., étant plutôt considérés dans les différentes plantes qui leur servent d'habitation, qu'établis sur des caractères essentiels tirés du champignon lui-même.

l'*Æ. adoxae*, qui se trouve au printemps sur les petioles et la surface inférieure des feuilles de la Moscatelline. *Act. div.*, 1825, *p.* 41. J'ai trouvé en été sur la surface inférieure des feuilles de l'Ers velu, *Ervum hirsutum*, Linn., l'*Æcidium ervi*, Nob.; sur celle des feuilles de l'alisier commun, l'*Æ. torminalis*, Nob.; et dès le mois d'avril sur les deux surfaces des feuilles de la Valériane tubéreuse, l'*Æ. valerianae*, Nob., *Act. Linn. Paris.*, *tom.* 3, *p.* XXXIV. Les autres Æcidium non portés sur le Catalogue sont les *Æ. Convolvuli*, trouvé par M. Duret, déjà signalé par M. Louis de Brondeau, à la séance de la Société linnéenne de Paris, en juillet 1826. Voy. *Bull. Linn.*, *p.* 22 : *Æ. Falcariae* : *Æ. penicillatum*, Gmel., *Syst. nat.*, *tom.* II, *p.* 1472, n° 4; *Æ. laceratum β.* Dec., *Fl. fr.*, *tom.* V, *p.* 98, *sp.* 666 : *Æ. periclymeni*, Nob., qui est peut-être l'*Æ. Xylostei* : *Æ. punctatum*, ainsi appelé à cause de la présence de petits tubercules bruns, produits par l'avortement de cet Écidium et nullement par la piqûre d'insectes comme le pense Decandolle.

80-83. La Trichie blanche, *Trichia alba*, la Stémonitis Massette, *Stemonitis typhoïdes* : la Réticulaire sphéroïde, *Reticularia sphaeroidalis* : la Spumaire blanche, *Spumaria alba*, plante singulière, dont l'aspect imite quelquefois celui de la fiente d'un oiseau, sont autant d'acquisitions nouvelles pour notre Flore.

84-107. Le genre *Erysiphe* a été ainsi appelé du mot grec Ἐρυσίϐη (*Rubigo*, morbus è cœlo superveniens segetibus), parce qu'en effet il renferme beaucoup d'espèces de plantes parasites intestinales qui, ainsi que la Rouille, causent les plus grands dommages aux végétaux sur lesquels elles se trouvent. Parmi les espèces à ajouter au Catalogue, les unes ont été découvertes par M. Duret, les autres par moi. J'indiquerai les premières en les faisant suivre de la lettre D; les secondes seront suivies de la lettre V, à moins que

Decandolle ne les ait déjà fait connaître. *E. aquilegiae : E. artemisiae*, D. : *E. ballotae*, V. : *E. berberidis*, V. : *E. brassicae*, D. : *E. capraeae*, V. : *E. cardui nutantis*, D. : *E. Caryophilatae*, V; cette espèce se remarque au mois de juin sur les feuilles et les tiges de la Benoite, *geum urbanum : E. cirsii eryophori*, D. : *E. cucurbitacearum*, V. : *E. epilobii*, D : *E. galeopsidis*, V. : *E. lamii*, D. : *E. lappae*, D. : *E. lathyri*, D. : *E. marrubii*, D., cette espèce ne serait-elle pas notre *E. ballotae? : E. medicaginis*, D. : *E. meliloti*, D. : *E. ononidis*, D. : *E. oxyacanthae*, V. : *E. pastinacae*, D. : *E. populi*; Guettard a décrit depuis long-temps cette espèce d'Erysiphe dans ses *Observ. sur les pl., tom.* II, *p.* 211. Cet auteur avait aussi très-bien vu l'*Erysiphe coryli*, ainsi qu'on peut s'en assurer à la *page* 217 du *tome cité : E. prunastri*, V. : *E. pulegii*, D. : *E. rosae*, V.

108. Cette espèce mérite une attention particulière. Tous les jardiniers et les amateurs, qui se livrent à la culture des rosiers, connaissent le *blanc* qui affecte les feuilles et les jeunes pousses de ces arbustes. *Act. div.*, 1825, *pp.* 33-34. Ils en distinguent deux; l'un, *sec*, est produit par la présence du *coccus rosae*; et l'autre, *fongueux*, dépendant de la présence d'un *Erysiphe*, est désigné plus particulièrement par le nom de *Meûnier;* Desmazières l'appelle *Oidium leucoconium*. Ce botaniste a fait de ce *blanc fongueux* une étude particulière, dont il a consigné les résultats dans les *Annales des Sciences naturelles*, et dans les *Mémoires de l'Académie de Lille*. « Le *blanc* « *du rosier*, dit-il, est une variété du *monilia hyalina* d'Acharius et de Fries : il doit être rapporté à « l'*acrosporium monilioïdes*, de Nees et Persoon : « *oidium monilioïdes* de Link . . . : l'*oidium leucoconium*, var. *Rosae* passait dans plusieurs herbiers pour un *Erysibe*, et plusieurs floristes en ont « parlé dans leurs ouvrages sous le nom d'*Erysibe* « ou *Alphitomorpha pannosa*. Quant à l'*Erysibe*

« *pannosa*, c'est une cryptogame peu répandue, qui « paraît être assez rare en France. »

J'ai trouvé fort abondamment, aux environs de Dijon, sur le *Rosa pimpinellifolia*, l'*Erysibe pannosa*, que j'avais anciennement appelé *Byssus aculeorum*; c'est une espèce intéressante dont on doit enrichir notre Flore. J'en ai vu aussi des échantillons sur certaines variétés de rosier, cultivées dans les jardins, ce qui porterait à croire qu'avec l'âge l'*Oïdium leucoconium*, Desmaz., devient l'*Erysibe pannosa* de Link; des recherches subséquentes pourront confirmer ou détruire cette opinion. *Act. div.*, 1829, *p.* 32, (1); *p.* 456 (4).

Le meilleur moyen pour s'opposer à cette maladie des rosiers, consiste à enlever les feuilles et les branches chargées du *Meûnier*, et à les brûler.

109-116. Les *Erysiphe Salicis* : *E. Sanguineae*, V., facile à observer en automne sur la surface inférieure des feuilles du cornouiller sanguin, *Act. Linn.*, *Paris.*, *tom.* I, *p.* 31 : *E. Scandicis*, V. : *E. Sonchi*, D. : *E. Stachydis*, V. : *E. Thalictri*, D. : *E. Urticae*, D., *E. Verbenae*, D., augmenteront la liste des espèces portées dans le Catalogue. Il serait possible que la plupart de ces Érysiphés ne présentassent aucune différence spécifique; mais jusqu'à ce que les maîtres de l'art aient prononcé, nous continuerons à en faire autant d'espèces qu'il y a de végétaux sur lesquels on observe leur développement.

117. Le Fumago erratique, *Fumago vagans*, Pers., *Dict. Sc. nat.*, *tom.* XVII, *p*, 511; *tom.* XLII, *p.* 325, est une production sur laquelle il reste beaucoup de recherches à faire. Elle se trouve sur les feuilles coriaces de plusieurs arbustes conservés dans les serres : je l'observe tous les ans en été sur les feuilles inférieures d'un pied d'aunée, *Inula helenium*, Linn., cultivé au Jardin de Botanique. J'ai remarqué une quantité considérable de pucerons, *aphys inulae*, à la surface inférieure des feuilles qui recouvrent

celles sur lesquelles se trouve le *Fumago;* ce qui a fait penser à quelques Naturalistes que le *Fumago vagans* était une accumulation de poussière fixée par la liqueur sucrée que rendent les pucerons.

118-154. Les *Tubercularia granulata : T. rosea :* les *Sclerotium compactum : S. lintei*, cause des *piqûres* du linge, c'est-à-dire de ces *petites taches noires* qui se manifestent sur le linge sale, conservé dans les endroits humides ; par des circonstances favorables ces petites taches prennent un développement tel qu'il permet d'y reconnaître un sclerote regardé à tort comme une Sphérie, *Act. Linnean., Paris.*, 1822, *p.* XL; *Act. div.*, 1825, *p.* 42 ; 1827, *p.* 160, *L. :* la *Rhizomorpha intestina :* les *Sphaeria acuta : S. armeniacae*, Vall., *Act. div.*, 1829, *pp.* 28-29 : *S. coryli : S. fusca : S. granulosa : S. pilifera : S. rubella : S. tiliae : S. typhina,* Sphérie massette, *Act. div.*, 1825, *p.* 41, qui est le *Polystigma typhinum, Mém. du Mus. d'Hist. nat.*, 1817, *tom.* 3, *pp.* 332-338, *sp.* 3; *Dict. Sc. nat., tom.* XLII, *p.* 441 : *S. xylomoïdes :* le *Phyllosticta rosarum*, Pers., assez commun en automne sur les feuilles de rosier, et principalement sur celles du rosier à cent feuilles : le *Phyllosticta sanguineae*, visible en novembre sur la surface supérieure des feuilles du cornouiller sanguin (*Cornus sanguinea*) : l'*Hypoderma striaeformis* qui couvre, en mars, les pétioles de la Ptéris aigle-impérial, *Pteris aquilina :* l'*Hypoderma xylomoïdes :* le *Xyloma capraeae :* l'*Hysterium pulicare :* le *Stilbum piliforme :* le *Verrucaria nitida :* le *Variolaria flavida :* le *Calycium cantherellum*, indiqué sous le titre de *C. pallidum* dans les *Act. Linn., Paris., tom.* I, *p.* 51 : les *Psora candida : P. tabacina :* les *Urceolaria opegraphoïdes : U. ocellata :* le *Placodium versicolor :* les *Imbricaria cœrulescens : I. centrifuga : I. diatrypa : I. venusta :* les *Patellaria aurantiaca : P. exigua : P.*

*immersa : P. sphaeroidea* : l'*Endocarpon Hedwigii*, sont autant d'espèces à enregistrer parmi nos richesses botaniques.

155-156. Le *Phascum muticum* : et l'*Hypnum glaucum*, Lam., *Hyp. commutatum*, Hedw. (indiqué dans la *Flore de la Côte-d'Or*, p. cxxij), si remarquable par les incrustations calcaires qui recouvrent sa base, sont deux espèces à ajouter au Catalogue.

Il est très certainement encore beaucoup d'autres Cryptogames dans notre Département; mais m'étant fait une loi de ne signaler que ce que j'ai vu moi-même, je termine ici mon Mémoire dans lequel je ne me suis pas borné à inscrire les noms d'objets propres à piquer la curiosité; mais j'ai tâché d'y réunir l'utile, en indiquant les moyens de prévenir l'apparition des plantes cryptogames parasites intestinales, dont nous avons tant à nous plaindre, sur-tout dans les printemps froids et humides, comme a été celui de cette année.

Avant de terminer ce Mémoire, j'ajouterai par forme de supplément, l'indication de deux graminées trouvées dans notre Département depuis l'impression de sa Flore, et la description d'une monstruosité de fleur de violette, dont aucun botaniste n'a parlé.

Une des graminées est le Paturin amourette, *Poa eragrostis*, Dec., *Flore franç.*, *n*° 1599, trouvé aux environs de Seurre, dans le mois de juillet, par M. Fleurot, pharmacien.

L'autre est l'*Aira pachybasis*, Nob., qui forme une pelouse peu étendue à l'entour d'une mare alimentée par une petite fontaine, près le sommet de la pente septentrionale de la Combe au serpent, à peu de distance, à gauche, du chemin de la rente de la Crâ. Des échantillons de cette graminée, soumis au jugement de plusieurs Botanistes, ont été regardés, par les uns, comme appartenant à l'*Aira flexuosa*, et par d'autres, comme étant ceux de l'*Aira media*.

L'étude que j'ai faite de cette plante vivace, m'a

appris qu'elle ne pouvait être la *Canche intermédiaire* de Decandolle, *Fl. fr.*, *tom.* V, *p.* 261, *sp.* 1569[a], désignée comme annuelle. Elle se rapprocherait de l'*Aira media* de Gouan, indiquée par Gmelin, *Syst. nat.*, *tom.* II, *p.* 175, *sp.* 25, et décrite dans l'Encyclopédie méthodique, Botanique, *Supplément*, *tom.* II, *p.* 76, *sp.* 27. Mais l'*Aira media* de Gouan étant celle de Decandolle, ne peut convenir à la nôtre qui a du rapport avec l'*Aira juncea*, par l'aspect de ses panicules; elle en diffère par ses feuilles radicales, par la position et la taille de l'arrête des fleurs.

Afin d'éviter toute équivoque, je désigne cette espèce sous le nom de *Aira pachybasis*, à raison de ses souches renflées et réunies, enveloppées par la base élargie des feuilles de l'année précédente, du centre desquelles s'élancent les tiges nouvelles. Les feuilles de ces tiges sont jonci-formes, capillaires, roides, aigues et présentent un sillon du côté intérieur. Malgré l'apparenee lisse de ces feuilles, on y reconnaît des rugosités en les faisant glisser à rebours entre les doigts : les tiges sont garnies de deux feuilles, dont la gaine offre à l'orifice une languette, longue, aigue et bifide. Cette espèce ne fleurit qu'au mois d'août.

Notre *Aira pachybasis* ne peut pas être l'*Aira montana*, Linn., regardée par Lamarck comme une variété de l'*Aira flexuosa*, et caractérisée par des chaumes presque nus : serait-elle la même que cette espèce d'*Aira montana*, trouvée dans l'Aberdeenshire par M. W. Macgillivray ? C'est ce que je ne puis décider, n'en ayant qu'une connaissance nominale par les *Bull. Ferus.*, 1831, *Sc. nat.*, *tom.* XXVI, *p.* 279, *n*° 178.

La fleur monstrueuse de violette, dont je veux parler, offrait un calice à trois folioles, trois pétales éperonnés, cinq étamines et un pistil. Je la regarde comme le résultat de la soudure deux à deux de

quatre sépales, et de la soudure deux à deux des pétales latéraux dont la réunion a produit deux pétales éperonnés.

Cette monstruosité, inverse de celle qui caractérise la fleur double de violette, dans laquelle disparaît le pétale éperonné, n'ayant point encore été signalée, m'a paru digne de fixer l'attention des Naturalistes. Elle sera peut-être une confirmation de l'assertion consignée dans la *Théorie élémentaire de Botanique, éd.* 2, *p.* 157, où il est dit : « Les parties « de la fleur des violettes sont comparées au pistil en « relation déterminée, comme 5 à 3. » C'est à M. Decandolle à nous faire connaître les conséquences que l'on peut tirer de cette anomalie.

# MÉDECINE.

# ESQUISSE

## DES PROGRÈS RÉELS DE LA MÉDECINE

## DEPUIS 1800.

PAR N.-A. PINGEON, D.-M.,
membre de plusieurs sociétés savantes nationales et étrangères.

## INTRODUCTION.

Il est de l'essence des sciences naturelles de marcher avec l'esprit humain, d'errer avec lui ou de s'arrêter, de rétrograder même jusqu'à ce qu'un génie surgissant tout-à-coup dans leur domaine, ne vienne leur imprimer une nouvelle activité, perfectionner, simplifier leurs méthodes, et leur communiquer ainsi une impulsion plus décidée vers des progrès, des perfectionnemens ultérieurs. De ces mutations diverses naissent des physionomies, des tendances scientifiques particulières qui caractérisent des phases ou des périodes spéciales dans leur histoire, qui sont autant de jalons placés sur leur route pour témoigner des efforts de l'esprit humain, et qui sont là pour indiquer par quelles tentatives multipliées et par quelles expériences répétées il est parvenu à la découverte des vérités qui les constituent.

La Médecine, comme toutes les autres connaissances humaines, et peut-être plus que toute autre, a

donc dû ressentir l'influence de cet esprit d'analyse et d'examen qui caractérise le XVIII[e] siècle, et qui, grandissant continuellement depuis Luther, s'est introduit dans toutes les sciences pour y apporter l'anarchie, saper tous les anciens principes, en démontrer le vide et le néant, et faire partout sentir le besoin des nouveaux fondemens sur lesquels ils doivent être replacés. Mais dans ces puissans efforts pour abattre un vieil édifice à formes plus fantastiques que réelles, et dans ces nouvelles tentatives pour le reconstruire avec une architecture plus régulière et plus sévère, que de peines et de travaux divers ! . . . Ce sera donc un vaste et brillant tableau que celui qui retracera cette époque de rénovation et de transition où nous vivons; et l'histoire des vicissitudes éprouvées par la Médecine depuis 1800, n'en sera pas la partie la moins importante ni la moins intéressante. Et en effet, perdue dans les hypothétiques et fastidieuses productions de nos devanciers, ne semble-t-il pas qu'elle naisse une seconde fois, et qu'appuyée sur l'anatomie, cette compagne désormais inséparable de ses travaux, elle parcoure à pas de géant une carrière où il n'est plus permis de s'égarer? Combien de parties encore incultes de son vaste domaine ont été défrichées, fertilisées depuis 30 ans et ont donné de riches produits!

En attendant qu'une plume exercée et digne de retracer cette grande époque se soit livrée à un tel travail, nous avons pensé que cette esquisse, tout incomplète et imparfaite qu'elle soit, si elle était livrée à la publicité, aurait le double avantage de rappeler au Médecin, dans un cadre étroit, les grandes améliorations introduites dans la science pendant ces dernières années, d'initier les personnes qui lui sont étrangères dans la connaissance des progrès qu'elle a faits et de les mettre ainsi à portée d'en apprécier toute la valeur. Ce dernier but nous paraît d'autant plus important que, pour beaucoup d'entr'elles, la médecine est encore ce qu'elle était au temps de Molière, quel-

que chose d'incohérent et de conjectural qui a usurpé le nom de science, digne, tout au plus, de leurs sarcasmes et de leurs plaisanteries, et qu'il est plus utile et nécessaire de les détromper à son sujet. La Médecine a besoin d'être réhabilitée à leurs yeux, et il est essentiel de leur faire voir qu'elle n'a plus rien de sauvage et de mystérieux, qu'elle s'avance au grand jour et rassemble de tous côtés les lumières propres à lui donner tout l'éclat dont elle est susceptible. . . . . Mais pour mieux juger et apprécier les pas qu'elle a faits vers le positif et le certain, pour établir des termes de comparaison propres à saisir sa progression vers ce but, il est utile auparavant d'accorder quelques regards aux doctrines sous l'influence desquelles ils se sont effectués et d'en exposer l'enchaînement respectif.

La Médecine n'est pas la fille du temps, comme le disait Baglivi; mais comme Minerve, elle sortit tout-à-coup du cerveau de l'homme, *ingenii humani partus est*. Dans la nuit des temps, au milieu de l'ignorance presque générale des nations, parut un de ces génies étonnans que la nature faisait surgir pour le bonheur du monde, qui fut doué du rare talent de bien observer, qui offrit un autre phénomène non moins rare, celui de la réunion de toutes ces belles et précieuses qualités morales qui commandent à la société l'amour et le respect; et soudain la Médecine, des ténèbres les plus épaisses, s'élança toute brillante de lumières dans l'enceinte des sciences. L'humanité lui souriait déjà, et s'empressait de se mettre sous son égide; mais bientôt la belle route tracée par Hippocrate parut trop pénible; on abandonna la nature et l'observation pour inventer de misérables hypothèses et se livrer aux rêveries et aux sophismes de l'École. . ! Mais pourquoi rappeler ces époques déplorables; jetons plutôt un voile épais sur elles, et traversons rapidement une longue suite de siècles, pour arriver au temps où la Médecine commença à se débarrasser du chaos où elle

avait été plongée et à brillerde quelqu'éclat nouveau.

Plusieurs médecins, au milieu du Galénisme qui inondait toutes les écoles et de la stérile abondance des Arabes, à l'époque même où les applications des lois de la nature physique étaient le plus à la mode et régentaient les médecins, s'efforcèrent de les ramener vers la doctrine d'Hippocrate. Van Helmont et Stahl les premiers, sous le nom d'*archée*, d'*ame*, cherchèrent à proclamer le principe qui préside à toutes les fonctions de la vie; ils secouèrent le joug du Galénisme et portèrent un coup mortel à tous ces systêmes plus ou moins attrayans et pourtant si absurdes, qui dérivaient tous les actes de l'organisme des lois physiques et hydrodynamiques auxquelles le corps n'est pas soumis, et auxquelles même il résiste par la présence, au-dedans de lui, d'une autre force antagoniste. Mais la gloire de fixer les idées sur le *principe vital*, de le démontrer et de le faire adopter, appartient à l'École de Montpellier, et sur-tout à Barthez, le plus illustre de ses membres (1). C'est à cette époque mémorable qu'on doit rapporter l'origine de toutes les tentatives et de toutes les recherches qui furent faites pour trouver des bases plus solides et plus stables aux sciences médicales; car auparavant elles reposaient toutes sur des fondemens hypothétiques; d'où il est facile de préjuger qu'elles ne présentaient alors qu'incertitude et confusion. Aussi, à part les résultats de l'observation, ne trouvez-vous dans les livres de l'art, qu'incohérence et stériles spéculations; nous en exceptons néanmoins la Médecine grecque, la Médecine hippocratique. On sait qu'Hippocrate et Démocrite regardaient l'homme comme un petit monde dans le monde universel, et qu'ils subordonnaient tous les

---

(1) On doit aussi beaucoup à Bordeu, qui, dans ses ingénieux et profonds ouvrages, a perfectionné les idées de Van Helmond et de Stahl, entrevu une foule de vérités, depuis démontrées par les médecins de l'école de Bichat, et fourni à ce dernier beaucoup d'aperçus qu'il a développés avec un talent supérieur.

actes de l'organisme à une nature inconnue, au Φύσις en un mot; mais à cette époque, les entraves apportées à l'étude anatomique de l'homme, et par conséquent à l'observation intérieure, n'ont pas permis à cette Médecine de prendre l'essor, et de parvenir jusqu'à la connaissance de la nature des maladies.

En même temps que l'École de Montpellier proclamait le principe vital, dans celle d'Édimbourg à côté du savant et illustre Cullen, qui s'efforçait d'introduire quelque méthode, quelqu'analyse dans l'étude de la médecine, et de la considérer enfin d'une manière vraiment philosophique, s'élevait un fougueux antagoniste, qui lui opposait un nouveau système, dont la simplicité fit la fortune et qui se répandit dans toute l'Europe. La théorie de l'incitation fut accueillie avec transport, et bientôt toutes les maladies furent considérées comme des suites de l'épuisement de cette incitation dont on établit mille degrés et que Lynch chercha à démontrer dans une table qu'on pourrait regarder comme un vrai baromètre de la vie. De là naquit une médecine d'excitation. Les médicamens les plus énergiques furent les plus préconisés, on ne pouvait assez stimuler l'organisme, et ces idées passèrent bientôt dans le vulgaire, qui a le privilège d'être d'un demi-siècle ou d'un siècle en arrière des découvertes faites en médecine. A la médecine humorale qui lui faisait demander dans les maladies des évacuans de toute espèce, succéda bientôt la médecine de la faiblesse qui s'accrédita d'autant plus facilement qu'elle parut plus en rapport avec cette perte des forces ressentie dans toute maladie, et il abandonna les *Purgons* pour accueillir les *Tonificateurs:* qu'on nous permette cette expression pour rendre notre pensée tout entière.

Si en Allemagne l'École de Vienne s'acquit une moins grande célébrité par ses doctrines, elle produisit peut-être des fruits plus précieux et plus durables, en cultivant davantage la médecine d'observation, et en suivant de plus près les doctrines de l'hippocra-

tisme. Fondée par le laborieux Van Swieten qui a fait revivre dans ses Commentaires toute la médecine grecque et latine, on y vit successivement briller Storck qui essaya, et souvent avec succès, (quoiqu'en général il n'ait pas mis assez de précision dans ses expériences), d'introduire les poisons dans la thérapeutique, et d'y trouver des ressources aussi énergiques que salutaires dans les maladies; De Haën, partisan outré de la *Phlegmogénie* et des saignées; Quarin que recommandent d'utiles études sur les phlegmasies et les affections chroniques. Mais de tous les hommes supérieurs dont elle s'honore, aucun ne jeta un aussi vif éclat que Stoll dont la sagacité et la pénétration dans l'art d'observer le placent à côté de Baillou et de Sydenham, que personne n'a surpassé dans nos temps modernes. Il excella sur-tout dans l'art de saisir les constitutions médicales et de décrire les épidémies qui s'y rattachent; et si la doctrine de la Polycolie qu'il a singulièrement accréditée fut pour lui l'objet d'une trop grande prédilection, on ne peut cependant pas disconvenir qu'il n'ait signalé les faits les plus précieux d'observation, et qu'il fut le premier qui ait décrit avec exactitude les conséquences de la dégénération ou du transport des fluides hépatiques dans les voies circulatoires.

A cette époque, l'Ecole de Paris n'avait encore aucune doctrine particulière; et malgré le vif éclat que jeta l'existence éphémère de la Société royale de médecine, cette science n'y était réellement qu'un grossier éclectisme, un choix fait parmi les doctrines diverses qui avaient régné dans les écoles pendant les siècles précédens; et chose étrange! la frivolité, la crédulité, et le besoin des choses fantastiques et surnaturelles étaient encore si grands à cette époque même où l'excès de la civilisation et les mœurs les plus dissolues avaient usé tout ce qu'il y a de positif, qu'on vit toutes les classes de la société se précipiter vers Messmer et Cagliostro, et préférer le

charlatanisme le plus déhonté aux véritables talens qui fleurissaient alors. Mais si la médecine languissait ainsi, réduite à l'état le plus déplorable au sein même de la capitale du pays le plus civilisé du monde, la chirurgie, sortie de la plus ignoble obscurité, prenait le plus rapide essor, s'efforçait d'accabler à son tour la science qui l'avait si long-temps méprisée et d'usurper sa place. Elle était donc menacée d'une ruine inévitable, et rien alors n'annonçait le brillant avenir qui lui était réservé, lorsque les secousses de la plus horrible tempête politique firent disparaître en un instant toutes les institutions sociales. Du gouffre révolutionnaire, appelées par l'inévitable nécessité, les deux sœurs rivales ressortirent bientôt, mais devenues amies, mais sentant le besoin de partager désormais le même sort et les mêmes destinées. Alors s'ouvrit pour elles une ère nouvelle : la médecine sentit le besoin de s'affranchir des hypothèses qui retardaient et embarrassaient sa marche, de s'appuyer enfin sur l'anatomie et de recevoir l'influence du scalpel à laquelle elle s'était pendant si long-temps soustraite ; et désormais, sous la conduite de Desault et de Chaussier, elles marchèrent rapidement l'une et l'autre vers les destins brillans qui devaient commencer pour elles avec le XIX^e siècle, et assurer à l'Ecole de Paris une longue période de célébrité et de domination.

Telle était l'impulsion donnée à la médecine de divers points de l'Europe, et sa physionomie, à la fin du XVIII^e siècle, lorsqu'un homme, dont le mérite fut apprécié, mais qu'on appréciera encore davantage si on se reporte à l'époque où il écrivait, mit au jour un ouvrage remarquable, dans lequel la médecine, ramenée à toute son antique simplicité, est soumise à une analyse sévère, et où les diverses affections sont présentées dans toute leur simplicité et dépouillées de toutes leurs complications. Tel est le mérite de la *Nosographie Philosophique ;* nous ne parlons pas de celui du style qui est toujours pur

et correct. Mais le théâtre sur lequel l'auteur puisa ses matériaux, les idées dominantes, lui firent en quelque sorte subir le joug de Brown et adopter quelques-unes de ses opinions. Les maladies sont distribuées d'après un plan systématique. On voit que la nature d'un grand nombre d'entre elles n'était pas encore bien connue, et que l'auteur les a rangées dans un ordre auquel elles n'appartenaient pas; mais on voit en même temps tous les efforts du célèbre professeur pour les ramener à des désordres locaux. Cet ouvrage, comme on l'a déjà préjugé, ne peut donc pas être considéré comme pratique; il ne peut même pas être mis entre les mains des étudians qui débutent, parce qu'il ne leur retrace pas les maladies telles que le lit les offre à l'observateur, et parce qu'il est rare de les voir ainsi dépouillées de toute complication; mais pour celui dont les études sont plus avancées, pour le jeune médecin, il offre de grandes ressources et lui donne de bonne heure le goût de l'analyse et un esprit exact et précis. Il est difficile, quand on procède de cette manière, de ne pas parvenir à saisir la maladie principale et les complications. Etudiez tous les systêmes organiques, toutes les fonctions séparément, recommande cet excellent auteur, notez ce qui est lésé, et de cette manière vous parviendrez à saisir tous les caractères de la maladie.

Lorsque les professeurs Pinel, en France, et Selle, en Allemagne, s'efforçaient de jeter les lumières de l'observation et de l'analyse en médecine, il naissait une science nouvelle qui prenait chaque jour plus de consistance, qui marcha bientôt à pas de géant, et qui vint briller tout-à-coup sur les sciences médicales et les remplir de lumières. L'anatomie pathologique, malgré les immortels travaux des Valsalva, des Bonnet, des Morgagni, etc., n'avait encore que faiblement répondu aux espérances qu'on s'était promises, quand Bichat, tout plein de cet esprit d'analyse que Pinel s'efforçait de répandre,

s'en empara pour la cultiver avec un bonheur extraordinaire. Il s'occupa sur-tout de l'anatomie générale, de celle des tissus organiques, et signala, avec une supériorité non contestée, les diverses trames de nos organes. Cette nouvelle manière de considérer l'anatomie la ramenait à sa véritable destination, et n'en faisait plus une science entièrement occupée de configurations et de rapports organiques, d'une entière stérilité pour la médecine; aussi opéra-t-elle une révolution totale dans les sciences physiologiques, ou plutôt donna naissance à la physiologie positive, et fit par suite subir à la médecine une réforme générale. Il porta le même esprit d'analyse dans ses recherches sur le moteur organique; il le poursuivit dans tous les tissus, dans toutes les trames, dans tous les organes, et parvint à saisir ses phénomènes les plus primordiaux; mais ici nous lui ferons le reproche d'avoir cherché à trop les isoler, les individualiser, les rendre indépendans les uns des autres, ce qui a induit plusieurs physiologistes à les regarder comme des forces vitales, particulières, spéciales, et le principe vital comme une abstraction, une terme abstrait nécessaire pour en représenter l'ensemble. Ainsi, c'est avec cette même analyse que Pinel enseignait, que Bichat s'immortalisait; c'est avec son secours qu'il distinguait et caractérisait les diverses trames de nos organes, et qu'il signalait les différentes modifications du principe vital; et bientôt transportant ces lumières dans la pathologie, il s'éleva à des considérations nouvelles sur le siège et la nature des maladies, sur leurs phénomènes, leurs causes, et jeta les fondemens d'une thérapeutique au moins raisonnable, en couvrant celle qui était enseignée d'un ridicule mérité. Il chercha pour la première fois à rattacher les résultats de l'observation extérieure ou les symptômes des maladies avec ceux de l'observation intérieure ou les lésions pathologiques, et à établir entre eux une union intime qu'il

s'efforça d'indiquer et de faire reconnaître. Et dans cette étude, il donna une importance nouvelle, et jeta un grand jour sur les sympathies, sur ces connexions vitales qui lient tous les organes entre eux, et ne permettent pas que l'un d'eux soit atteint sans que les autres le soient et n'en éprouvent des modifications plus ou moins sensibles : liens admirables, qui sont des espèces de messagers qui annoncent aux organes en relation avec celui atteint, la nécessité de modifier leur action, pour que les désordres, inséparables de la diminution, de la suspension ou de la destruction de la fonction de l'organe primitivement affecté, soient amoindris, détruits, ou au moins momentanément suspendus. Ils sollicitent un équilibre nouveau, accidentel, nécessaire pour que l'harmonie des fonctions puisse encore exister; et sous ce rapport, il n'est peut-être pas aussi déplacé qu'on pourrait le penser, de rapprocher les maladies des phénomènes qui accompagnent les révolutions organiques déterminées par les âges où la suprématie de quelqu'organe nouveau détermine ordinairement ces phénomènes.

Tels sont les objets que Bichat insérait dans son Anatomie générale, ouvrage nouveau dont le mérite fut apprécié à sa naissance, et frappé au coin de cette supériorité qui fait taire toute critique, lorsqu'il fut enlevé au milieu de ses travaux et au moment même où il menaçait la médecine d'une réforme générale, qu'il se plaisait lui-même à annoncer à ses amis. Mais il avait laissé dans son ouvrage des étincelles de son génie, et la mort ne lui enleva pas tous ses secrets. De nombreux disciples formés à son école poursuivirent les travaux du maître; ils marchèrent plus ou moins heureusement sur ses traces et se livrèrent aux recherches qui devaient compléter l'édifice dont il jeta les fondemens. L'anatomie fut cultivée avec fureur, la mort n'enleva pas une victime que le scalpel ne l'examinât, on la poursuivit jusque dans ses plus obscures

retraites, et on signala ses traces sur ses tristes débris eux-mêmes. Une semblable étude fit faire à la médecine des pas rapides. Les causes des maladies furent mieux appréciées, leurs lésions plus fidèlement examinées, et leur thérapeutique s'améliorait; néanmoins, de nouveaux travaux restaient à faire : il s'agissait d'établir sur-tout un rapport d'intimité entre les symptômes des maladies et leurs lésions, prouver en un mot que ces dernières s'établissaient avec la maladie, s'accroissaient et diminuaient avec elle, et de détruire cette théorie qui les regardait comme des causes ou des suites de maladies et non comme la trace matérielle, la physionomie de ces dernières.

Un élève du professeur Pinel qui, dans sa polémique animée avec lui, oublia peut-être qu'il avait commencé ses travaux sous les auspices de ce vénérable maître, mais dont la chaleur et la vivacité dans les discussions ne furent pas inutiles à la propagation de sa doctrine, se livra avec un grand bonheur à ce dernier travail. Attaché d'abord aux camps, il parcourut l'Europe avec nos armées victorieuses, apprécia les diverses méthodes des pays qu'il traversa, observa sur les mêmes hommes les grandes modifications que les climats apportent dans leur santé, leurs maladies; et trouva dans leur comparaison respective de grandes ressources, de grands moyens d'instruction; mais les écrits de quelques médecins qui avaient plus consulté l'observation que les systêmes avant le règne du Brownisme, et sur-tout l'anatomie générale où l'on trouve en quelques pages toutes les bases de la doctrine physiologique, lui furent d'une grande utilité, tant pour étayer que pour fonder son systême. Nous ne regardons donc pas cette doctrine comme nouvelle, elle est le développement et le complément des idées de Bichat; et si pour nous elle a eu l'attrait de la nouveauté, c'est que les Médecins, outrant l'analyse et continuant d'adopter certaines opinions anciennes, ne virent dans les

maladies que des êtres morbides ayant une durée limitée qu'il ne fallait pas inquiéter dans leur marche, mais seulement la favoriser en aplanissant les routes et les difficultés, afin qu'elles fissent le moins de mal possible à l'organisme. Et à ces idées dont on retrouve les analogues dans les auteurs anciens, tels qu'Hippocrate, Stahl, etc., qu'on peut regarder comme les fondateurs de la médecine d'expectation, on adapta toute la doctrine des jours critiques, de ces singuliers rapports qui existent entre l'enchaînement des actes de l'organisme et le retour de certaines époques représentées par certains nombres et certaines multiplications de ces nombres, qui semblent placer l'économie sous l'influence de certaines révolutions terrestres, et une thérapeutique conçue d'après les idées de Brown.

Mais l'exagération propre à tous les novateurs, et le besoin de conclure trop précipitamment, ont dans ces derniers temps nui singulièrement à la doctrine du professeur Broussais. En voulant tout asservir aux vues thérapeutiques étroites qu'il en a déduites, il a donné beaucoup de prise à la critique, et l'école du professeur Pinel, d'abord étourdie des coups violens qu'il lui avait portés, se relève remplie d'espoir et de courage, et argue de l'inefficacité de la méthode antiphlogistique dans beaucoup de maladies, que les principes de la doctrine physiologique sont faux et erronnés comme ceux de la plupart des systêmes qui l'ont précédée. Et quoiqu'il soit peut-être peu logique de conclure, à la manière de Brown, de la nature d'une maladie par celle du remède, lorsque sur-tout nous voyons préconiser contre une même affection les agens thérapeutiques les plus opposés dans leurs propriétés physiques et leur manière d'agir, pour n'avoir pas accordé assez d'attention à certains phénomènes concomitans de la phlegmasie, tels que les exhalations, les sécrétions séreuses et muqueuses, les partisans de cette école opposent à ses principes, avec un certain avan-

tage, la spécificité des maladies et des traitemens solidement démontrée pour eux par la multiplicité des tissus, la diversité des trames organiques, et les caractères spéciaux offerts par les lésions pathologiques ; et sans donner de base à leur doctrine, ils admettent ce que démontre l'expérience et se contentent ainsi d'un éclectisme *choisi*, mais cependant toujours empyrique et peu propre à revêtir les formes de la science, puisqu'ils ne s'occupent pas de coordonner entr'eux les faits qu'ils admettent, ni de les rattacher à ces grands principes qui la fécondent, la constituent et en créent réellement la philosophie.

Ce que nous venons de dire de l'École éclectique française, qui compte parmi elle des hommes éminemment distingués par les connaissances et la sagacité, s'applique également à la doctrine du contre-stimulisme, doctrine singulière élevée sur les ruines du Brownisme en Italie, vers la fin du XVIII[e] siècle, enseignée et soutenue par les talens du célèbre Rasori de Milan, et qu'on s'étonne d'avoir été si tardivement connue en France. Comme la précédente, elle n'est encore qu'un fait d'empyrisme, d'une application toute spéciale, et qui généralisé, transformé en doctrine, conduit à des conséquences tellement en désaccord avec les inductions fournies par la physiologie, la chimie et la thérapeutique sur l'organisme et ses modificateurs, qu'elles infirmeraient une foule de faits d'observation et ruineraient la science si elles pouvaient être un instant accueillies.

Telle est l'esquisse rapide des modifications et des progrès que les doctrines médicales ont reçus des travaux et des efforts des médecins depuis le commencement du XIX[e] siècle. Replacer l'observation sur les seules bases où elle puisse être véritablement fructueuse ; reconnaître enfin avec Hippocrate *que la nature du corps* ou l'anatomie *est le principe ou le fondement sur lequel doit être appuyé le*

*raisonnement en médecine* (1), c'est-à-dire proclamer l'union et l'étroite dépendance de la *biopsie* ou observation de l'organisme vivant avec la nécropsie ou l'étude du cadavre; la dépouiller de toutes les hypothèses qui en formaient la partie dogmatique et qui toutes reconnaissaient pour élémens des lois de la nature physique, lui créer un langage spécial et précis, lui imprimer enfin une marche plus expérimentale et plus sévère, tels sont les grands progrès marqués par cette époque qu'on pourrait appeler l'*époque anatomique de la médecine*. Mais une circonstance qui les a beaucoup favorisés et qui, si elle eût manqué, ne leur eût peut-être pas permis de s'effectuer, c'est l'établissement des cliniques dans l'école de Paris. Déjà l'Italie, la Hollande, l'Ecosse, l'Allemagne étaient depuis long-temps dotées de cet utile enseignement pratique, qu'il manquait encore à la France; et ce fut seulement en 1790 que la Société royale de médecine présenta un projet très-sage sur cet objet. Avant cette époque, il n'y avait guère que la médecine militaire qui se livrât à des essais fort imparfaits de ce genre, et Desbois de Rochefort, qui, à l'hôpital de la Charité à Paris, n'écoutant que son zèle pour les progrès de la science, s'efforçait de naturaliser cette utile institution en donnant aux élèves des leçons pratiques au lit des malades. Le génie de Corvisart son illustre successeur accrédita tellement cette nouvelle source d'instruction, que de toutes parts affluèrent des disciples avides de s'initier à cette science du diagnostic des maladies qu'il a portée si loin et enrichie d'une si grande précision; il fit sentir si fortement son utilité dans les études médicales, que l'enseignement clinique fut adopté et fit essentiellement partie de la nouvelle organisation des Écoles de médecine qui eut lieu en

(1) *De loc. in hom.*

l'an III. Trois cliniques furent instituées, une de médecine interne, une de médecine externe, et une de perfectionnement ou spécialement destinée aux cas rares et aux nouvelles méthodes de traitemens; et c'est dans cette nouvelle carrière que les Corvisart, les Petit-Radel, les Boyer, les Roux, les Pelletan, les Dupuytren, les Dubois, s'illustrèrent et firent faire de si rapides progrès à la médecine et à la chirurgie pratiques. Depuis, ces cliniques se multiplièrent et devinrent plus spéciales, plus circonscrites à certaines parties de l'art; et dans cet enseignement, dignes émules des grands maîtres dont nous venons de rappeler les noms, les Pinel, les Landré-Beauvais, les Bichat, les Cullerier, les Jadelot, les Fouquier, les Lerminier, les Alibert, les Broussais, les Béclard, les Rostan, les Lisfrand, etc., etc., ne rendirent pas moins de services à la science et ne lui imprimèrent pas moins d'impulsion (1).

Actuellement, il s'agit de rechercher quelles ont été les influences diverses de ces doctrines sur la pra-

---

(1) On ne sera sans doute pas fâché de retrouver ici la date où les principales cliniques furent fondées. La voici :

1578. *Clinique de Padoue* fondée dans l'hôpital Saint François par un décret. Elle est la plus ancienne dont il soit parlé. Albert Bottoni et Marc Oddo en furent les premiers professeurs Elle fut plus tard abandonnée et reprise en 1764 par Jean de Bona, qui eut pour successeur Comparetti.

1658. *Clinique de Leyde.* Sylvius de le Boë la fonda et la fit briller d'un vif éclat. Après sa mort elle ne fut plus enseignée; mais Boërrhaave, en 1714, lui redonna toute sa célébrité primitive.

1715. *Clinique de l'hôpital du Saint-Esprit à Rome.* Laucisi en fut le premier professeur.

1720. *Clinique d'Edimbourg.* Elle fut instituée sur le modèle de celle de Boërrhaave.

1734. *Clinique de Wurtzbourg.* Elle fut établie encore sur le modèle de celle de Leyde.

1753. *Clinique de Vienne.* Elle fut fondée aussi sur le modèle de celle de Leyde, par Marie-Thérèse; et Van Swiéten, son médecin, en fut le premier professeur, ensuite de Haën, Stoll, Hildenbrand.

1755. *Clinique de Copenhague.* Le roi Frédéric V l'institua, et Bang en fut long-temps le professeur.

1770. *Clinique de Pavie.* Borsieri en fut le premier professeur, ensuite Tissot, J.-P. Franck, Joseph Franck, Brera, Moscati, Raggi, Hildenbrand le fils.

1779. *Clinique de Prague,* instituée sur le modèle de celle de Vienne; Plenciz, le fils, en fut nommé professeur.

1780. *Clinique de Londres.* Le Gouvernement, vers cette époque, au-

tique, et quels progrès réels les maladies ou les spécialités médicales en ont retiré. Et afin de mettre plus d'ordre et de méthode dans cette exposition, nous établirons les sections suivantes.

1re *Section.* Des progrès spéciaux de la médecine sous le rapport de la pratique.

2e *Section.* Des progrès spéciaux de la chirurgie sous le rapport pratique.

3e *Section.* Des progrès spéciaux de la thérapeutique et de la chimie sous le rapport de la perfection des agens pharmaceutiques.

## PREMIÈRE SECTION.

### DES PROGRÈS SPÉCIAUX DE LA MÉDECINE SOUS LE RAPPORT DE LA PRATIQUE.

Pour ne rien omettre d'essentiel dans cette division, nous allons parcourir successivement les divers appareils organiques et essayer de constater pour chacun d'eux, quels sont les progrès réels que leur pathologie et leur thérapeutique ont faits depuis 30 ans et les perfectionnemens et les améliorations qu'elles ont subis depuis cette époque. Nous entrons de suite en matière.

§. I. *Des progrès réels des maladies encéphaliques et rachidiennes depuis* 1800.

Les maladies encéphaliques en 1800 étaient encore enveloppées d'une profonde obscurité. Ouvrez

---

torisa cet enseignement dans les hôpitaux de cette ville, qui n'a point d'établissement d'instruction médicale.

1787. *Clinique de Hâle.* Elle fut illustrée par les travaux de Chr. Reil.

1789. *Clinique de Gênes,* fondée par J.-P. Franck; elle eut Olivari pour premier professeur.

1805. *Clinique de Wilna,* fondée par J.-P. Franck; son fils Joseph Franck en occupe la chaire avec distinction.

Indépendamment de ces Cliniques, d'autres ont été établies :

En Italie, à Florence, Pise, Sienne, Milan, Turin, Naples, Bologne:

En Espagne, à Barcelonne;

En Angleterre, à Cambridge, Oxford, Dublin.

Dans l'Allemagne du nord, à Berlin, Stockholm, Gottingue, Tubinge, Erlang, Leipsick, Helminstadt, Francfort, Jena, Bamberg.

En Russie, à Saint-Pétersbourg, et autres villes.

En Amérique, à New-Yorck, et plusieurs autres villes.

la Nosographie Philosophique : vous verrez combien la fièvre ataxique, la phrénésie, l'encéphalite, l'apoplexie étaient encore peu connues. Vous verrez la première attribuée à la faiblesse la plus décidée, les incertitudes dans lesquelles on était sur la nature de la seconde, la troisième tout-à-fait inconnue, et la quatrième encore rangée parmi les névroses; nulle part vous ne trouvez de lien d'union entr'elles dans cet ordre nosologique, elles y sont considérées comme des affections spéciales et totalement indépendantes les unes des autres. Mais remarquez aussi l'habileté du célèbre professeur, qui, sans oser se décider sur ce point, rapporte ses propres observations, fait le meilleur choix parmi les auteurs qui l'ont précédé, manifeste par-tout le besoin de trouver dans l'organisation, des altérations assez distinctes et assez importantes pour éclairer leur nature, ouvre par-tout la voie à des compétiteurs plus habiles et prélude ainsi aux brillans travaux de ses successeurs.

Peu de maladies justifiaient aussi bien le système de Brown, que la fièvre ataxique. Tout dans cette affection, et ce collapsus effrayant qui l'accompagne, et ce coma profond, et cette abnégation totale de soi-même qui sont la conséquence de ses progrès, démontrait manifestement la théorie de la faiblesse, et il aurait fallu plus que de la hardiesse pour oser, d'après les données fournies sur elle par la seule observation extérieure, avoir recours aux antiphlogistiques. Aussi son traitement fut-il excitant et grandement excitant; il est peu d'affections dans lesquelles on ait prodigué avec autant de confiance et aussi uniformément, les toniques à l'intérieur, et les rubéfians, les vésicans à l'extérieur. Cependant les meilleurs observateurs avaient été frappés de l'inefficacité, je dirai même des dangers de ce traitement; ils conseillaient de ne recourir que le plus tard possible au quinquina; et plusieurs d'entr'eux parmi les

plus sages, dans ces typhus horribles qui suivent les armées pour accroître encore les horreurs et les désolations de la guerre, avaient recommandé de s'en tenir aux délayans acidules et aux rubéfians contre cette terrible maladie. La nouvelle doctrine n'avait encore que faiblement éclairé cette affection, et en effet en portant l'attention des médecins exclusivement sur l'estomac, elle fit bien découvrir les ményngites et signala bien tous les dangers du traitement jusqu'alors employé; mais elle les considéra comme sympathiques et ne parut pas disposée d'abord à leur accorder l'antériorité sur les affections gastriques. Il était réservé aux excellens travaux de MM. Lallemand de Montpellier, Parent du Châtelet et Martinet, de lever le voile épais qui les couvrait encore, de jeter les plus vives lumières sur elles et de leur assigner leur véritable place dans la nosologie. Le premier surtout, dans un ouvrage qui est un modèle de discussion, et qui place son auteur au premier rang parmi les meilleurs observateurs, fit voir quelles étroites liaisons existaient entre les diverses affections encéphaliques, jusqu'alors isolées et disséminées dans les cadres nosologiques, et rattacha, avec un bonheur inoui, les différens symptômes aux altérations qu'il signalait dans la substance encéphalique. Toutes les anomalies de la sensibilité furent attribuées à des désordres de la substance grise, et toutes celles du mouvement à ceux de la substance blanche. Accordant d'abord toute son attention aux traces phlegmasiques observées dans les ményngcs, il fit voir dans ces produits pathologiques la cause et les traces de la phrénésie ou plutôt de la phlegmasie de la substance grise encéphalique, et du coma inflammatoire; il signala, en même temps que le docteur Rostan, les ramollissemens de l'encéphale; et tandis que celui-ci les considérait chez les vieillards comme des conséquences de l'âge, d'une véritable pourriture organique, et leur refusait un caractère inflammatoire, il les regardait comme le produit de

la phlegmasie, les étudiait dans toutes leurs périodes, les signalait successivement sous la forme d'injection vasculaire, d'infiltration et d'épanchemens sanguins, d'infiltration de pus, de suppuration commençante, de véritables abcès autour desquels la nature quelquefois dans une intention conservatrice développe des kistes qui en arrêtent les fâcheux progrès et les mettent véritablement hors du cerveau, et s'efforçait de rattacher ces diverses et successives altérations aux symptômes offerts par le malade, et de coordonner les unes avec les autres. Dans cette belle et nouvelle étude, le Morgagni moderne vérifia les observations déjà faites par le docteur Riobé; il vit quelle liaison intime existait entre la somnolence, le coma, le carus, la catalepsie, les coups de sang, l'apoplexie, et les congestions, les infiltrations, les épanchemens sanguins, survenus dans la masse cérébrale; entre la phrénésie, le coma inflammatoire, la fièvre ataxique, et les lésions des ménynges et de la substance grise encéphalique; entre les convulsions, les contractures spasmodiques, le tétanos, la paralysie, et les lésions de la substance blanche de l'encéphale; et cette continuelle investigation lui permit de rapprocher entr'elles une multitude d'affections, qui ne sont réellement que des symptômes d'une même lésion annonçant ses progrès dans la substance encéphalique ou les diverses périodes de sa marche inévitable, et de simplifier beaucoup la nosologie des maladies cérébrales en même temps qu'elle jetait les plus vives lumières sur leur traitement. A l'aide d'une telle étude, il fut possible d'après l'appréciation des symptômes extérieurs de diagnostiquer quelle substance et quelle portion de l'encéphale était atteinte, et c'est elle qui permit à MM. Parent et Martinet de signaler, relativement à l'arachnitis, une circonstance pathologique du plus haut intérêt pour la séméiologie et le diagnostic pratique de cette affection, que nous avons bien des fois vérifiée dans notre pratique. Ils

trouvèrent la phrénésie ou le délire violent et agité dans la phlegmasie de la moitié supérieure de l'arachnitis, et le coma dans l'inflammation de celle de la base du cerveau et des ventricules. On conçoit combien de tels travaux durent avoir d'influence sur le progrès de l'anatomie du système nerveux, déjà si perfectionnée par les travaux de Chaussier, de Gall et de leurs élèves. Des expériences ingénieuses et nombreuses furent entreprises pour dévoiler les usages et les fonctions des diverses parties de l'encéphale. Les Serres, les Flourens, les Rolando, les Pinel-Grandchamp, les Magendie, se sont signalés dans cette carrière expérimentale; néanmoins, nous sommes contraints de le dire ici, la pathologie devança la physiologie expérimentale; et quant aux découvertes dues uniquement à cette dernière, il est encore utile qu'elles soient sanctionnées par le temps et des recherches ultérieures.

Ces grands travaux sur les affections encéphaliques durent nécessairement appeler l'attention des médecins sur les maladies de la moëlle épinière, encore totalement inconnues avant eux; la nature du tétanos, et de beaucoup de phénomènes observés dans la poitrine et l'abdomen, désignés auparavant sous le nom de spasmes, de maladies spasmodiques, telles que l'angine de poitrine, les pneumonalgies, les cardialgies, les dysphagies, les vomissemens opiniâtres, les gastralgies, les entéralgies, etc., devint plus accessible aux investigations des pathologistes; et la belle distinction des cordons de cette moëlle en ceux destinés au sentiment et ceux destinés au mouvement, établie par le professeur Magendie, servit beaucoup à en éclaircir l'étude. Lisez l'ouvrage du docteur Ollivier d'Angers sur cette classe de maladies; vous y trouverez consigné tout ce qu'on connaît de plus positif sur elles; et dans le traité de matière médicale du professeur Barbier d'Amiens, vous verrez également plusieurs faits précieux qui jettent quelque lumière sur ces affections.

On doit encore attribuer aux progrès de la médecine pendant le $XIX^e$ siècle, l'immense amélioration introduite en France dans le traitement des aliénés par l'illustre Pinel. Dans un ouvrage qui sera son plus beau titre à la gloire et à la reconnaissance de la postérité, il osa élever une voix courageuse en faveur de ces misérables, traités jusqu'alors aussi impitoyablement que des bêtes féroces; et à cette voix animée de la plus pressante éloquence, leurs chaînes tombèrent, et de toutes parts en Europe s'élevèrent les établissemens réclamés par son ardente philanthropie. M. Esquirol continua cette impulsion communiquée par son illustre maître, et les succès les plus brillans vinrent déposer en faveur d'un traitement plus doux, plus humain, plus approprié à la cure de ces affreuses maladies, qui font disparaître de l'homme tous ces caractères qui lui impriment le sceau de la personnalité, le distinguent des animaux et l'élèvent si fort au-dessus d'eux. Depuis, MM. Georget, Falret, Voisin, firent faire quelques pas à cette importante partie des *Encéphalopathies;* mais Royer-Collard, à l'hospice de Charenton, travaillait en silence et rassemblait une foule de faits pathologiques, destinés à servir à un ouvrage qu'une mort prématurée ne lui a pas permis d'exécuter, et que ses élèves, M. Calmeil, et surtout M. Bayle, nous ont fait en partie connaître. Dans son *Traité des maladies du cerveau et de ses membranes*, ce dernier vient d'accorder une grande importance à l'arachnitis chronique et la regarde comme une des causes les plus fréquentes de l'aliénation mentale.

Autour de ces grands travaux, il est essentiel de grouper d'autres ouvrages qui, pour n'être pas aussi originaux ni aussi saillans, n'en ont pas moins servi à l'avancement et à l'exacte connaissance des maladies cérébrales, tels que les traités des docteurs Coindet, Brachet, Mathey, Piorry, Ballieu, Senn, Bouillaud, Levrat, sur l'encéphalite; ceux des doc-

teurs Riobé, Rochoux, Moulin et Granier sur l'apoplexie; celui du docteur Richond des Brus, sur l'influence de l'estomac sur la production de l'apoplexie, un des médecins qui se sont le plus spécialement occupés de porter leurs regards sur les liens sympathiques qui unissent les affections gastriques avec les affections encéphaliques; ceux des docteurs Itard et Saissy, sur les maladies de l'oreille et de l'audition, etc., etc.

Telle est la brillante impulsion donnée aux travaux qui ont pour objet l'anatomie, la physiologie et la pathologie de l'encéphale; par-tout, comme vous le voyez, les regards curieux des médecins du XIX[e] siècle ont porté leurs fruits; ils ont saisi l'organisation du cerveau, jusqu'alors si étrangement méconnue par suite des méthodes de dissection employées pour l'étudier; ils ont éclairci singulièrement la physiologie ténébreuse de cet organe, et sont parvenus à la connaissance exacte et précise de ses maladies. Et en effet, les affections encéphaliques sont peut-être actuellement de toutes les maladies celles qui sont le mieux connues. Le moindre symptôme peut être expliqué, et on peut rattacher les nombreuses anomalies qu'on y observe à des désordres organiques bien déterminés; aussi leur pathologie s'est-elle singulièrement améliorée, et la prévision du professeur Lallemand, qui prétend qu'elles n'ont pas un plus grand danger que celles des autres cavités splanchniques confirmée; nous dirons même plus : de toutes les affections auxquelles le corps est exposé, les encéphalopathies aigues sont peut-être celles qui tendent le plus à une terminaison heureuse, lorsqu'on a eu soin dès leur début de les combattre par un traitement antiphlogistique convenable; c'est du moins la consolante induction que nous tirons de notre propre pratique. Et en effet, sur 32 malades atteints d'affections cérébrales sporadiques, comptés sans exception ni lacunes dans nos annuaires cliniques,

et parmi lesquels il y avait 3 congestions cérébrales traumatiques, 5 congestions encéphaliques bien prononcées, et 25 arachnitis aigues intenses, soit primitives soit liées à des pneumonies, des gastrites, des péritonites ou des maladies éruptives de la peau, nous n'en avons perdu que 5 parmi lesquels nous devons compter une péritonite ataxique, une otite ataxique, produite par la carie, une encéphalite chez un enfant de trois ans, pour lequel nous fûmes appelés trop tard et seulement à l'époque où des accès de convulsion tétaniques très-intenses et très-prolongés ne permettaient pas de conserver le plus léger espoir de guérison, une gastro-encéphalite qui récrudesça plusieurs fois et fut rebelle à tous les moyens qu'on lui opposa, chez un homme de 50 ans, sanguin, bilieux et doué d'une de ces constitutions réfractaires par excellence, comme les appelle le professeur Récamier, et enfin, une fièvre typhoïde chez une jeune femme lymphatique et nouvellement mariée qui offrit vers la fin du second septénaire un symptôme anomal très-remarquable, celui d'une perforation spontanée et très-profonde de la membrane palatine, et de la transformation des piqûres des sangsues, situées au-dessous de la mâchoire inférieure en des sinuosités analogues également profondes et dont le trajet avait un aspect blanchâtre. Cette infortunée succomba le 25$^{e}$ jour de sa maladie, au moment même où tout présageait une prochaine convalescence, à la suite d'une violente récrudescence des symptômes gastro-entériques qui dura moins de 40 heures, fut annoncée par des frissonnemens, et s'accompagna de la tension, de la dureté, de l'extrême sensibilité et de l'injection veineuse des parois abdominales qui étaient globuleuses et fortement contractées, ce qui permet de conjecturer, et avec une grande vraisemblance, qu'une perforation analogue à celles déjà observées sur ce sujet a pu s'effectuer dans les voies intestinales,

ce qu'il nous a été du reste impossible de vérifier par la nécropsie.

Nous n'avons pas obtenu des résultats moins heureux contre une Encéphalo-gastro-entérite épidémique (fiévre maligne typhoïde) que nous traitâmes à Messigny, commune voisine de Dijon, depuis le mois d'août 1825 au mois de mars 1826, et à laquelle nous opposâmes le même traitement. Sur 75 individus choisis parmi ceux qui en furent le plus gravement atteints, dont 40 étaient des adolescens ou des enfans au-dessus de 4 ans, chez lesquels la maladie dura au moins 3 septénaires et quelquefois se prolongea au-delà de 6, et qui chez la majeure partie d'entr'eux fut remarquable par l'intensité et la persistance du délire ou de l'assoupissement, les deux caractères principaux de l'affection encéphalique, nous perdîmes 8 malades, parmi lesquels trois périrent pendant la convalescence, ou près d'y entrer, d'indigestions qui furent la suite d'alimentations intempestives, copieuses et réitérées, et deux enfans au-dessous de 8 ans qui succombèrent à un vrai croup aphtheux qui vint compliquer la maladie à une époque où la rémission et la disparition des phénomènes les plus graves de l'affection encéphalique permettaient d'espérer leur guérison. Tous ces infortunés, un seul excepté, périrent après le 3e septénaire, c'est-à-dire après l'époque la plus dangereuse, celle de l'acuité de la maladie.

Si donc, nous retranchons du nombre de ces décès les 2 individus qui, dans la première de nos catégories, succombèrent à des lésions contre lesquelles la médecine était impuissante, et les 5 qui, dans la seconde, périrent d'imprudences commises, ou de complications étrangères à l'affection principale, il nous restera pour une masse de 100 malades, 6 décès, c'est-à-dire 1 sur 16 4|6, proportion extrêmement satisfaisante si nous la comparons aux résultats obtenus précédemment par la méthode tonique dans les

mêmes affections. Et en effet, si nous ouvrons la Nosographie, nous y lisons ces phrases décourageantes : « L'issue de ces maladies, (les fiévres malignes ou ataxiques) abandonnées à elles-mêmes, est généralement funeste : les ataxiques continues résistent même fréquemment aux moyens de l'art. . . (1). Dans la fiévre ataxique sporadique, les causes excitantes délétères ont agi en général avec tant d'énergie, et le désordre dans les fonctions est si grand, que les stimulans les plus actifs, les vésicatoires, les ventouses, les synapismes, etc., ne produisent que des effets passagers, et que les excitations momentanées qui en résultent sont aussitôt remplacées par un état de débilité encore plus dangereux. Ceci fait voir jusqu'à quel point sont insuffisans les secours de la médecine; peut-être même que dans ce cas il y a des bornes qu'elle ne pourra jamais franchir, sans qu'on en puisse accuser que l'homme lui-même, qui porte quelquefois les excès qui causent ses maux jusqu'au dernier degré de déraison et de folie... » (2). L'illustre auteur pouvait-il exprimer une autre opinion lorsqu'il voyait presque tous les malades atteints de cette fiévre y succomber? Si nous compulsons les faits qu'il a rassemblés dans sa Nosographie, nous y trouvons 7 observations de fiévre ataxique continue dont une seule s'est terminée par la guérison; et dans sa Médecine clinique, sous les noms d'ataxique continue, de fiévre cérébrale, de fiévre lente nerveuse, de bilieuse maligne et de putride maligne, 20 observations dont 17 se terminèrent d'une manière funeste et 3 seulement par le retour à la santé : total 27 malades dont 4 seulement guérirent! Quelle énorme différence entre ces résultats et ceux que nous avons obtenus! Eh bien! ils mesurent justement les progrès que la médecine a faits dans le traitement des maladies encéphaliques et justifient entière-

---

(1) *Nosographie philosophique*, tom. Ier, pag. 249, 5e édit.
(2) *Ibid.*, pag. 251.

ment l'assertion de celui qui lui a fait faire des pas aussi rapides et aussi étonnans, du professeur Lallemand. « Lorsqu'on emploiera, dit-il, pour les inflammations spontanées du cerveau le traitement suivi dans les cas de lésions traumatiques, c'est-à-dire de nombreuses et copieuses saignées, on en obtiendra des résultats analogues et probablement plus satisfaisans encore, parce que le désordre sera souvent moins considérable. Je ne crains pas d'avancer que quand on les connaîtra mieux, et qu'on les traitera dès le début d'une manière plus rationnelle, on en guérira autant qu'on guérit aujourd'hui de pneumonies aigues et récentes. » (1).

§. II. — *Des progrès réels des maladies du Larynx, depuis* 1800.

Organe secondaire entièrement destiné aux fonctions de relation, le larynx est peu exposé aux maladies; mais si elles ne sont pas très-nombreuses, quelques-unes d'elles sont très-remarquables par leur gravité ou leur opiniâtreté. De ce nombre sont le croup, l'œdème de la glotte et la phlegmasie chronique du larynx.

Très-imparfaitement connu jusqu'à Home et Michaëlis qui en 1765 et 1778 en donnèrent les premières bonnes monographies, la Société royale de Médecine mettait encore en doute en 1783 si le croup existait en France; mais les observations multipliées de Doublet, de Chambon, de Chartres, de Portal, de Pinel, de Des Essarts, de Schwilgué ne permettaient plus d'en douter dans les dernières an-

(1) Recherches anatomico-pathologiques sur l'encéphale et ses dépendances, lettre 3e, pag. 479. Afin de prévenir toute objection sur ce nécrologe emprunté au professeur Pinel, nous dirons que parmi les 27 malades dont il a rapporté l'histoire, il y avait 2 enfans, 10 sujets de 14 à 30 ans, 6 de 30 à 60 ans, et 9 au-dessus de ce dernier âge. Quant au typhus, l'illustre auteur établit lui-même sa mortalité. Sur 124 filles de service qui en furent atteintes, il en mourut 12 ou à-peu-près le 10e du nombre total. Le rapport des guérisons fut donc à celui des admissions :: 9 : 10.

nées du XVIIIe siècle. La connaissance du croup est donc tout-à-fait moderne pour nous, et sa nature et son traitement ont été surtout éclairés par les travaux des médecins du XIXe siècle. Schwilgué, organe d'une Commission chargée de recueillir tous les documens publiés jusqu'alors sur cette affection, préluda dignement en 1802 par un résumé remarquable au concours ouvert par le Gouvernement avec une munificence digne de lui, et qui fit éclore tant de bonnes monographies sur le croup, parmi lesquelles nous devons noter les Mémoires de Vieusseux, Jurine, Albert de Bremen, Caillau, et Double, dont Royer-Collard fit, au nom de la Commission du concours, un rapport si lumineux et si substantiel. Tous ces travaux mirent hors de doute la nature inflammatoire du croup; et tandis que tant d'habiles concurrens se disputaient la palme, le professeur Richerand se livrait à des recherches anatomiques et signalait dans l'étroitesse de la glotte chez les enfans, une des principales causes de la gravité de cette affection. Depuis, la nouvelle doctrine renchérit encore sur le traitement antiphlogistique conseillé contre elle; et malgré toutes ces lumières portées dans l'histoire du croup, les moyens thérapeutiques conseillés contre lui, sont encore tellement inefficaces que, dernièrement, le docteur Bretonneau de Tours, rebuté de l'impuissance de tant de spécifiques pompeusement proclamés, a essayé, mais vainement, de rompre la liaison qui existe entre les affections catarrhales et le croup, et de substituer à l'opinion unanime de ses prédécesseurs sur la nature inflammatoire du croup, une autre doctrine dans laquelle il enseigne que ce dernier est une affection spécifique qui réclame des moyens de traitement spéciaux; et l'assimilant avec raison et sagacité à l'angine couenneuse dont la nature est réellement identique à celle du croup, il en forme, sous le nom de diphthérite, une classe particulière d'inflammations des membranes muqueuses qui, comme

ce nom l'indique suffisamment, sont caractérisées par la formation d'une excrétion pelliculeuse plus ou moins prononcée sur les parties affectées. Mais n'a-t-il pas proscrit d'une manière trop générale les émissions sanguines locales et les autres moyens précédemment conseillés, et ne se montre-t-il pas trop exclusif lorsqu'à l'occasion d'une épidémie qu'il a observée et où il prétend qu'un tel traitement fut inefficace, il déverse sur lui le blâme et le mépris? Et son autorité est-elle d'un si grand poids quand, pour nous servir des propres expressions du docteur Roche, on a, comme lui, vanté d'abord les frictions mercurielles, et reconnu plus tard qu'elles sont dangereuses, préconisé ensuite l'acide hydrochlorique et fini par renoncer à son emploi, célébré l'insuffisance du calomélas en poudre et depuis accordé la préférence à celle d'alun (1)? On ne peut donc pas se dissimuler qu'à l'époque actuelle, il n'y ait encore beaucoup de recherches à faire pour arriver à un traitement réellement efficace contre le croup, et que jusqu'à présent les travaux auxquels on s'est livré n'ont réellement éclairci que le diagnostic et l'anatomie pathologique de cette affection. Il nous semble que dans la recherche des agens les plus propres à le combattre efficacement on s'est trop abandonné à l'espoir de découvrir un spécifique, et qu'on n'a pas assez étudié les caractères du croup, ni donné l'attention convenable aux indications qu'il a fournies et qui ont été si bien saisies et tracées par Pinel. « Deux points principaux, dit-il, doivent fixer l'attention dans le traitement : la formation de la couche albumineuse qui menace de boucher ou d'obstruer les voies aériennes, et la sensibilité particulière de la membrane muqueuse du larynx ou de la trachée, qui se refuse au contact de toute autre substance que l'air (2). » Lorsqu'on a dernièrement si

---

(1) *Dict. de méd. pratique*, tom. II, pag. 557. (*Angine.*)
(2) *Nosogr. philosoph.*, tom. II, pag. 288, 5e édit.

préconisé l'emploi des sangsues, a-t-on donné assez d'attention à la rapidité avec laquelle se forme et se développe la couche pelliculeuse? Et comment a-t-on pu penser qu'une fois formée, elle pouvait être influencée par les émissions sanguines? N'est-elle pas une cause matérielle puissante qui s'opposera toujours à leur efficacité en pareille occurrence? Et relativement aux remèdes ultérieurs, au sulfure de potasse, au polygala, au calomel, à l'émétique, etc., comment a-t-on pu fonder quelqu'espoir sur ces agens de dérivation et de révulsion, quand des épispastiques plus puissans appliqués à la peau, loin et près du foyer morbide, ont été employés infructueusement? Mais, dira-t-on, ces moyens agissent en vertu d'une action spéciale et spécifique? Nous sommes encore à la découvrir dans les nombreux traités publiés sur le croup par les docteurs Latour, Double, Giraudy, Bonnafox-Dumalet, Valentin, Blaud, Desruelles, Royer-Collard, Bricheteau, Esmangard, Guersent, etc., etc. En réfléchissant à cette circonstance particulière de la présence d'une pellicule morbide dans un canal étroit dont l'intégrité est si nécessaire à l'existence, et à cette prodigieuse localisation du mal, démontrée par le stéthoscope, nous avons été conduits dernièrement à modifier le traitement du croup d'une manière heureuse et qui semble promettre dorénavant quelqu'espoir de succès. Nous avons appliqué un vésicatoire sur le siège même du mal, à la partie antérieure du cou, après une émission sanguine locale suffisante, et nous avons fait frotter, plusieurs fois par jour, la surface vésiquée avec une pommade épispastique jusqu'à ce qu'il y ait eu un ulcère du corps muqueux de la peau d'effectué, et non seulement nous avons eu la satisfaction de guérir un des croups les plus graves qui se soient offerts à notre observation, mais encore nos prévisions ont été en quelque sorte justifiées par l'exudation à cette surface d'une matière blanchâtre et épaisse, dessinant exactement la forme du larynx à l'extérieur. Il

nous semble qu'en combinant ainsi les antiphlogistiques aux vésicans appliqués sur le siège même du mal; et qu'en leur adjoignant, comme nous l'avons fait, des antispasmodiques d'une efficacité éprouvée, tels que l'asa-fœtida et le camphre, en frictions et en lavemens, on pourrait déblayer un peu le traitement du croup de cette foule de spécifiques actifs qu'on introduit dans des organes délicats sans trop de discernement et sans tenir compte des suites plus ou moins fâcheuses de leur action immédiate ou de leur absorption, et qu'heureusement la difficulté de les administrer fait bientôt abandonner et compter dorénavant sur quelques succès d'une combinaison de médications qui répondent à-peu-près à toutes les indications offertes par le croup. Au reste, en attendant que l'expérience ait prononcé sur cette manière de voir, nous ferons observer à l'appui, qu'il est tout-à-fait remarquable, que sur cinq enfans atteints du croup et confiés à nos soins, celui auquel nous avons opposé ce traitement, ait été le seul qui ait guéri, quoique pour les autres nous ayons mis en usage tous les moyens auxquels on accorde le plus d'efficacité et suivi les excellentes vues de traitement données par M. le docteur Guersent, dans la très-bonne Monographie sur le croup, qu'il a insérée dans le Dictionnaire de Médecine en 21 volumes.

Une autre affection dont la gravité est aussi grande que celle du croup, et sur laquelle les travaux des médecins du XIX[e] siècle ont sur-tout jeté de vives lumières, c'est l'œdême de la glotte, qu'il serait peut-être plus convenable d'appeler hydroglottite; car c'est bien réellement une hydrophlegmasie, puisque, jusqu'à présent, on n'a pas d'exemples d'une simple infiltration séreuse du tissu cellulaire, sous-muqueux de la glotte, consécutive aux hydropisies et sur-tout à celles qui accompagnent les affections des poumons et du cœur. Étudiée d'abord par Morgagni, qui en a laissé de bonnes observations, qui a

décrit, avec son exactitude accoutumée, ses caractères et qui en a parfaitement indiqué toute la gravité, Bichat rappella sur elle l'attention des médecins dans son Anatomie descriptive; mais c'est sur-tout à Bayle qui, en 1808, la décrivit sous le nom d'angine, laryngée œdémateuse, et qui en 1815 consigna dans le Dictionnaire des sciences médicales, le résultat de ses laborieuses recherches, et au docteur Thuilier qui, la même année, publia encore de nouveaux faits sur elle, qu'on doit les progrès qu'a faits son étude pathologique pendant le XIX^e siècle. Non seulement ses caractères anatomiques et ses symptômes ont été décrits avec la plus grande exactitude; mais encore le docteur Thuilier indiqua un moyen certain de reconnaître son existence sur laquelle la percussion et le stéthoscope n'apprennent rien de bien certain, sur-tout lorsqu'elle existe sans complication, en portant le doigt indicateur de l'une et de l'autre main, le long de la partie moyenne de la langue jusqu'à sa base, puis sur l'épiglotte pour l'introduire ensuite dans la glotte où le toucher, en faisant reconnaître une tumeur molle formant une espèce de bourrelet au pourtour de l'ouverture du larynx, dégagera le diagnostic de toute espèce d'incertitude. Depuis, le docteur Bouillaud s'est attaché à démontrer que cette affection pouvait être la suite de toutes les inflammations aigues et simultanées du larynx, et a conseillé contre elle le traitement antiphlogistique le plus actif. Nous ne pensons pas qu'il soit toujours assez efficace pour réussir; et la preuve, c'est son extrême gravité, qui la rend si généralement funeste que Bayle, qui dans l'espace de six ans l'avait observée dix-sept fois, ne l'a vue qu'une seule fois suivie de guérison. Il nous paraît donc encore ici d'une extrême nécessité d'associer promptement les révulsifs aux antiphlogistiques; d'ulcérer, immédiatement après une application de sangsues ou les saignées suffisantes, la partie antérieure du larynx avec un épispastique

combiné avec le camphre, et ici la pommade ammoniacale serait sur-tout d'un emploi indispensable; d'agir en un mot de la même manière que nous l'avons fait pour le croup, maladie qui, sous le rapport de ses signes et de ses effets, a la plus grande analogie avec elle; et nous sommes d'autant plus disposés à préconiser cette médication qu'elle peut seule s'opposer aux progrès de la phlegmasie œdémateuse, puisque dans le croup nous avons vu la matière couenneuse recouvrir la surface *épispastiquée*. A ces puissans moyens nous ajouterons ceux recommandés par le docteur Thuilier, c'est-à-dire la pression réitérée des doigts sur la tumeur œdémateuse, à laquelle il accorde la guérison d'une femme; l'introduction dans le larynx, conseillée en 1813 par M. Fenez de Suzzol, et aussi recommandée par Bayle, d'une sonde de gomme élastique ouverte inférieurement et destinée à prévenir la suffocation qui peut être l'effet de l'occlusion totale de la glotte par les progrès de la tuméfaction œdémateuse, et la laryngotomie dans le cas où on ne parviendrait pas à effectuer cette introduction alors rendue impossible par le gonflement des bords de la glotte. Du reste, dans une telle circonstance, l'expérience n'a pas encore prononcé sur l'efficacité de ces derniers et violens moyens; mais nous croyons qu'assez promptement mis en usage, ceux que nous avons d'abord conseillés dispenseront souvent d'y recourir et auront toute la puissance convenable pour arrêter les progrès de cette redoutable maladie, quand elle sera exempte de complication, circonstance où il faudrait associer à ces agens ceux propres à la détruire.

C'est également à Morgagni qu'on doit les premières descriptions anatomiques un peu exactes de la laryngite chronique si fréquemment terminée par l'ulcération et la phthisie. Mais c'est principalement depuis le commencement de ce siècle que toutes les altérations, qui en sont l'expression maté-

fond et non moins ingénieux dans l'étude et l'expérience des faits, s'est emparé avec un égal bonheur des affections des organes renfermés dans le thorax, et a jeté sur elles des lumières si vives que désormais le nom de Laënnec marquera l'époque où cette partie de la pathologie fit les plus étonnans progrès et s'éleva jusqu'à la hauteur des connaissances les plus exactes. Il en fut réellement le créateur. A l'aide de son stéthoscope, instrument d'un usage si naturel et d'une simplicité telle qu'on s'étonne qu'il n'ait pas été inventé plutôt, l'oreille usurpa en quelque sorte la place et les fonctions de l'œil, et *vit* dans les poumons sur le vivant, une multitude de lésions diverses que l'anatomie pathologique dévoilait après la mort, et dont les symptômes trop fugaces et trop peu caractérisés ne permettaient pas à l'observation extérieure de les apprécier ni de les saisir convenablement. Lisez le traité de l'*Auscultation médiate*, non seulement vous y verrez la séméïotique s'agrandir et s'enrichir d'une foule de signes aussi nouveaux que certains pour elle, mais encore toutes les perceptions de l'oreille rendues avec une précision, une clarté et un bonheur d'expression singulièrement remarquables. Qui eût jamais cru que ce sens, dans les diverses modifications du son produit dans l'intérieur du thorax, trouverait d'aussi heureux moyens de reconnaître les altérations organiques qui s'y sont effectuées? Tantôt, c'est la respiration dont les divers bruits nous font connaître le degré de dilatation ou de resserrement des tuyaux bronchiques, les dilatations isolées ou les cavernes pathologiques qui ont pu s'y établir; tantôt, c'est la voix dont les sons se modifient selon l'uniformité du resserrement ou de l'amplitude des bronches où elle se forme, leur dilatation ou leur resserrement isolés, et les cavernes pathologiques qui s'y effectuent; tantôt enfin, ce sont des bruits anomaux dépendans de la présence d'un état pathologique, et de mucosités dans les voies respiratoires, de la per-

foration du poumon dans la cavité de la plèvre, de la chute d'une goutte de liquide dans une collection inférieure à sa source, ou bien c'est le silence pathologique, l'absence de tout retentissement respiratoire, suite de l'engorgement, de l'hépatisation des poumons. Chacun de ces signes correspond à une disposition pathologique spéciale, et en devient l'expression pathognomonique. Tout est ici connu et apprécié, et la plus étroite et la plus rigoureuse liaison existe entre le phénomène et l'altération où il prend son origine.

Combinée avec la percussion, les résultats fournis par l'observation extérieure et la nécropie, cette méthode nouvelle d'investigation devait marcher loin et sûrement dans l'étude des affections des organes contenus dans le thorax; aussi a-t-elle fait tomber tous les voiles qui nous dérobaient la nature de ces maladies, et les a-t-elle mises entièrement à nu. Elle a permis aux pathologistes de reconnaître les diverses formes du catarrhe, la dilatation morbide des bronches; de découvrir l'apoplexie pulmonaire, l'emphysême et l'œdême des poumons, maladies dont les caractères anatomiques avaient été seulement signalés par Albertini et Barrère; de reconnaître avec une grande facilité et de suivre rigoureusement les progrès de la pneumonie, c'est-à-dire l'engouement, l'hépatisation, l'infiltration, la collection purulente des poumons, et la gangrène de ces organes; de jeter les plus vives lumières sur les désordres organiques qu'entraîne la phthisie, c'est-à-dire sur les tubercules, les excavations ou cavernes et les fistules pulmonaires qui en sont la conséquence, et de constater sur le vivant la guérison malheureusement trop rare mais cependant bien réelle de ces désordres. L'auscultation médiate enrichit également le diagnostic de la pleurésie des signes les plus certains et les plus positifs, et permit par leur comparaison avec ceux de la péripneumonie de pouvoir distinguer sur le vivant et avec

une assez grande facilité l'une et l'autre maladie. Elle permit aussi au médecin de ne plus errer dans celui de l'hydrothorax et de ne plus le confondre ni avec l'épanchement concomitant de la pleurésie aigue, ni avec les altérations organiques des poumons et du cœur qui ont avec lui pour principal symptôme la difficulté de respirer, et éclaira enfin le diagnostic du pneumothorax, maladie qui jusqu'à la dissertation inaugurale de M. Itard, publiée en 1803, avait peu fixé l'attention des médecins. Par-tout, comme vous le voyez, le diagnostic des affections pulmonaires a été porté au plus haut degré de perfection et déduit avec une rare habileté des signes fournis par l'anatomie pathologique, source bien autrement certaine que l'observation extérieure; et leur thérapeutique, malgré la gravité de ces désordres morbides, a dû en ressentir la plus heureuse influence, et ses agens être employés avec une extrême précision. Néanmoins nous ne devons pas dissimuler qu'elle ne s'est pas encore élevée à la hauteur de ces grandes lumières portées dans l'étude des affections pulmonaires, et qu'elle attend beaucoup de l'observation et de l'expérience dirigées par des connaissances nosologiques et pathologiques aussi positives, quoiqu'il soit du reste impossible de contester qu'elles n'aient singulièrement éclairé et perfectionné le traitement des maladies aigues telles que le catarrhe, l'apoplexie pulmonaire, la pneumonie, la pleurésie, et contribué ainsi à rendre plus rares les affections chroniques qui étaient les conséquences nécessaires de ces mêmes maladies mal connues ou traitées peu méthodiquement. Nous ne parlons pas des travaux anatomico-pathologiques de Laënnec sur les organes thoraciques; il les a portés à un tel degré de perfection et d'étude qu'il sera difficile d'ajouter à ce qu'il a inséré dans son ouvrage sur l'auscultation médiate; il a réellement traité cette partie à fond, et a laissé des matériaux précieux sur les tubercules, les kystes, les vers vésiculaires ou les acé-

phalocystes, les concrétions cartilagineuses, osseuses, pierreuses, crétacées, les mélanoses et les encéphaloïdes qui peuvent se développer dans les poumons; sur les productions accidentelles de la plèvre et sur le retrécissement du thorax qui est quelquefois la conséquence de cette affection, etc., etc.

Peut-être ces habitudes anatomiques et cette continuelle contemplation de désordres si divers, jointes aux principes qui l'avaient dirigé dans son éducation médicale, ont-elles beaucoup contribué à jeter Laënnec dans cette opposition systématique qui en a fait un des plus ardens adversaires de la nouvelle doctrine. Les services éminens qu'il a rendus au diagnostic et à l'anatomie pathologique des maladies pulmonaires avaient été précédés par la publication de l'*Histoire des phlegmasies chroniques*, ouvrage éminemment pratique et dans lequel M. le professeur Broussais a développé les principes de la thérapeutique des affections chroniques de la poitrine avec une supériorité telle, qu'il l'emporte de beaucoup sur son habile adversaire, sous ce rapport. Mais le célèbre réformateur les avait toutes rattachées à l'inflammation, et Laënnec, poursuivi par-tout par le besoin de n'en pas trouver, a nié non seulement l'origine inflammatoire des tubercules; il a même tenté dans les maladies réputées inflammatoires une thérapeutique spéciale, spécifique, dont les évacuans à haute dose et les toniques font la base; il a cherché à naturaliser en France la médecine italienne pour ces maladies, et souvent il a manié avec succès et habileté ces agens violens pour les faire servir à leur curation. Mais de tels succès, arguera-t-on que ses idées théoriques sur la nature de ces affections étaient fondées? Non sans doute, sa médecine ne fut qu'un continuel empyrisme si, comme on doit l'admettre, toute lésion organique avec exubérance annonce inévitablement une exubérance vitale antérieure.

Laënnec, sous le rapport du diagnostic et de

l'anatomie pathologique, et le professeur Broussais, sous celui des progrès réels qu'il faisait faire à l'étude et à la thérapeutique des maladies chroniques de la poitrine dont il fut réellement le créateur, doivent donc être regardés comme les deux médecins qui, depuis le commencement du XIX siècle, ont imprimé aux pneumopathies la plus grande et la plus heureuse impulsion. Mais dans la carrière que Laënnec ouvrait et parcourait avec tant d'éclat, le jeune Andral s'y précipitait en même temps avec la supériorité du maître et ajoutait ou éclaircissait les points les plus obscurs de sa doctrine stethoscopienne; et, depuis, le docteur Piorry, dans un ouvrage récent, fixant particulièrement son attention à la percussion conseillée par Avenbrugger, pensa qu'on pouvait la perfectionner et en obtenir plus de secours dans l'investigation des maladies du thorax. Il imagina de la pratiquer à l'aide d'une plaque d'ivoire ou d'une pièce de métal, et parvint par ce moyen si simple à découvrir les engorgemens partiels des poumons et des organes renfermés dans l'abdomen, en voilant en quelque sorte la résonnance générale de la cavité qui ne permettait pas par la percussion ordinaire de percevoir la matité du son bornée à une surface infiniment petite, comparée à la totalité de celle de la cavité entière. Le secours que nous en avons retiré dans plusieurs circonstances nous permet de penser que cette découverte ne sera pas infructueuse et servira dans bien des occasions à modifier et perfectionner les inductions fournies par la simple percussion et l'auscultation. Désormais ces deux méthodes seront inséparables, et M. Piorry les a réunies en adaptant sa plaque au tube de Laënnec.

On conçoit combien ces beaux travaux, par les lumières qu'ils répandirent sur les maladies des organes de la respiration, durent rétrécir et limiter cette classe de maladies désignées sous le nom de *nerveuses*, et qui par-tout disparaissent ou du moins deviennent moins nombreuses là où pénètre le flam-

beau de l'anatomie pathologique et là où sont employées les méthodes modernes d'observation et d'expérience. En nous exprimant ainsi, nous ne voulons cependant pas nier leur existence ; nous voulons seulement dire combien nos devanciers trouvaient l'admission de cette classe d'affections, commode pour voiler quelquefois leur ignorance. Dans l'état actuel, la pathologie nerveuse du thorax conserve encore dans son domaine, les dypsnées nerveuses, la coqueluche, l'asthme essentiel et l'angine de poitrine, maladie dont la nature est encore fort obscure, si, comme nous le présumons, elle ne se rattache pas aux rachialgies, et sur laquelle, dans notre siècle, les docteurs Desportes, et Jurine ont jeté le peu de lumières qu'on possède sur elle. C'est encore dans l'ouvrage de Laënnec qu'on trouve ce qu'on sait de plus positif sur ces diverses affections et où leur histoire est le plus éclairée par les lumières de l'observation et de l'expérience.

Autour de ces grands travaux exécutés dans notre siècle, nous rattacherons comme ayant eu quelque influence sur les progrès de la thérapeutique des affections pulmonaires, les ouvrages, *ex professo*, des docteurs Portal, Bayle, Lanthois, Baumes et Louis sur la phthisie pulmonaire, des docteurs Marcus et Desruelles sur la coqueluche, Parry et Suchet sur l'asthme aigu, etc., etc.

Tel est l'exposé sommaire des grands perfectionnemens introduits dans l'étude des affections pulmonaires depuis le commencement de ce siècle. Mais si la médecine pratique en a ressenti la plus heureuse influence sous le rapport du diagnostic, la thérapeutique, ainsi que nous l'avons déjà énoncé, n'en a peut-être pas encore retiré toutes les améliorations qu'elle devait en attendre. Leur influence sur la santé publique n'est donc pas aussi frappante que celle des travaux modernes sur les encéphalopathies, parce que, dans tous les temps, les meilleurs prati-

ciens avaient été amenés, par l'observation extérieure, à opposer aux phlegmasies pulmonaires le traitement antiphlogistique le plus actif. C'est au temps à sanctionner celle qu'il aura sur l'issue des pneumopathies chroniques; mais on ne peut cependant pas disconvenir que ces travaux, en fixant de bonne heure l'attention des médecins sur elles, et en leur fournissant les moyens de les reconnaître positivement, ne les mettent dans une position plus favorable pour les combattre. C'est aussi une grande amélioration que celle d'avoir simplifié et déterminé le traitement de beaucoup de ces maladies, auparavant si surchargé, si compliqué et par cela même si incertain. Et n'est-ce pas encore un grand progrès que celui auquel ont été amenés les médecins par la force de leurs études, c'est-à-dire de soustraire les malades à la gêne et même au dégoût des traitemens, dans ces affections cruelles où l'art éclairé par l'anatomie pathologique se déclare absolument impuissant. Il y aurait, ce nous semble, de l'injustice à ne pas attribuer de tels perfectionnemens à ces travaux récens. Ils ont encore eu l'inappréciable avantage de démontrer la nécessité de fortifier le tissu pulmonaire dans l'enfance par des exercices appropriés, et l'inspiration d'un air plus libre et plus stimulant que celui des appartemens et de l'intérieur des vastes cités; en prouvant que les animaux domestiques, enlevés à la nature et aux campagnes pour y être élevés, sont comme l'homme, sous les toits nouveaux et inaccoutumés qu'ils habitent, sujets à la phthisie, qu'ils n'auraient jamais connue ailleurs. Au reste, si nous compulsons nos annuaires cliniques pour apprécier quelle est la gravité de ces maladies et l'influence du régime antiphlogistique et révulsif sur elles, nous trouvons pour 42 personnes atteintes d'affections pulmonaires aigues fébriles :

A. 20 Pleurésies ou pleuro-pneumonies dont 3 eurent une issue funeste. Parmi elles nous avons compté

6 pleurésies qui avortèrent dès le début sous l'influence des antiphlogistiques, 2 ataxiques, 2 catarrhales, 2 consécutives à des fièvres typhoïdes qui furent dévoilées par le stéthoscope, et 1 qui se termina par une phthisie aigue. Des 3 individus qui moururent, celui qui succomba à la phthisie aigue, âgé de cinquante ans, sanguin, robuste, ivrogne, cultivateur, ne s'astreignit à aucun régime, se borna à l'emploi des émolliens et des béchiques pour combattre la pneumonie qui avait revêtu tous les caractères d'un rhume ordinaire, et, trompé par cette forme peu effrayante, il négligea d'appeler des secours jusqu'à l'époque où la suppuration fut imminente, c'est-à-dire vers le 25[e] jour. Le second, âgé de 30 ans, bilieux, sanguin, garde-forestier, atteint à la suite de fatigues prolongées, d'une pneumonie totale de la partie droite des poumons avec imminence de cette affection dans le poumon gauche, n'appela du secours qu'au 8[e] jour du frisson dénonciateur, et succomba, six jours après, aux progrès de cette affection qui se compliqua d'encéphalite et d'aphthes à l'arrière-gorge, malgré le traitement antiphlogistique actif qui lui fut opposé. Quant au troisième qui était une femme de 55 ans, robuste et sanguine, saisie du frisson dénonciateur au milieu des travaux de la moisson et sous l'influence d'une température ardente, elle offrit tous les phénomènes d'une pneumonie catarrhale qui paraissait devoir céder aux antiphlogistiques quoiqu'ils n'eussent été employés qu'au 3[e] jour de la maladie; mais bientôt l'expectoration s'arrêta, la respiration devint râleuse, on la laissa plus de 12 heures dans cet état sans appeler de secours, et, malgré l'influence d'un traitement révulsif actif, elle succomba deux jours après. Chez cette malade, comme chez d'autres atteints d'affections aigues analogues, nous avons observé un phénomène dont les séméïologistes n'ont pas parlé, du moins à notre connaissance, et qui est pourtant d'une valeur très-précieuse, c'est l'*érection* permanente des mamelons.

B. 16. Catarrhes pulmonaires chez des sujets au-dessous de 60 ans, et 6 catarrhes avec expectoration épaisse, visqueuse, ténace, sur des sujets au-dessus de cet âge, et dont un seul eut une issue funeste. Ce sujet était un vieillard septuagénaire, d'une haute stature, à système sanguin très-développé, colérique, dont les habitudes étaient encore celles d'un jeune homme, car il sacrifiait imprudemment à Vénus. Deux saignées et des boissons appropriées réunies aux révulsifs promenés sur les membres inférieurs l'avaient amené près de la convalescence ; la fièvre l'avait quitté; il avait repris du sommeil, des forces et de l'appétit; et l'expectoration très-facile annonçait la dernière période de la maladie; lorsqu'à la suite d'un violent accès de colère, tout récrudesça sans espoir de salut.

Si donc nous ôtons de la première catégorie les deux décès pour lesquels les secours de l'art furent invoqués trop tardivement, et qui ne peuvent rien déposer touchant son efficacité, nous trouverons pour 40 affections pulmonaires aigues et récentes, 2 décès, c'est-à-dire 1 pour 20 malades; et si nous recherchons quelle est leur gravité relative, nous trouverons qu'elle a été de 1 sur 20 pour la pleurésie et la pleuro-pneumonie, nulle pour le catarrhe pulmonaire aigu, et de 1 sur 6 pour le catarrhe des vieillards.

Si nous comparons ces résultats avec ceux qui sont consignés dans la Médecine Clinique du professeur Pinel, la première chose qui nous frappe et qui doit être mise en ligne de compte, c'est l'âge de ses malades. Et en effet, sur 38 individus atteints d'affections pulmonaires, nous en trouvons 30 au-dessus de 60 ans parmi lesquels la moitié au moins étaient septuagénaires, et même quelques-uns octogénaires.

Les résultats qu'il a obtenus ne peuvent donc plus être comparés avec les nôtres; cependant si nous essayons de les établir, nous trouverons :

A. 11 Catarrhes dont 4 étaient simples, 3 avec

fiévre bilieuse, 2 avec fiévre adynamique, et 2 avec fiévre ataxique. De ces 11 individus, dont 5 étaient au-dessous de 60 ans, 1 succomba à un catarrhe suffocant, 1 à la seconde nuance, 2 à la troisième, et 2 à la quatrième. Total 6 décès pour 11 malades.

B. 11 Pleurésies ou Pleuro-pneumonies dont 2 pleurésies simples, 2 avec fiévre gastrique, 2 avec fiévre adynamique, 3 pleuro-pneumonies avec carnification et 2 avec sydération. De ces 11 individus, dont 2 seulement étaient au-dessous de 60 ans, 2 succombèrent à la troisième nuance, 3 à la quatrième, et 2 à la cinquième. Total 7 décès pour 11 malades.

C. 16 Pneumonies dont 3 simples, 5 avec fiévre gastrique, 3 avec fiévre adynamique, 4 avec fiévre gastro-adynamique et 1 avec fiévre ataxique. De ces 10 sujets, dont un seul était au-dessous de 60 ans, un succomba à la deuxième nuance, 3 à la troisième, 1 à la quatrième, et 1 à la cinquième. Total 6 décès pour 10 malades.

Le professeur Pinel sur 38 malades eut donc 19 décès, c'est-à-dire 1 pour 2 malades. Et si nous établissons la mortalité relative de ces affections, nous verrons qu'elle fut de 1 sur 2 pour le catarrhe suffocant, de 1 sur 3 pour celui qui se compliqua de fiévre gastrique, de 2 sur 2 lorsqu'il fut adynamique, et de 2 sur 2 lorsqu'il fut ataxique. Cette mortalité fut de 2 sur 2 pour la pleurésie adynamique et de 5 pour 5 pour la pleuro-pneumonie. Quant à la pneumonie, il y eut une guérison douteuse sur 3 simples, et cette mortalité fut de 1 sur 5 pour la pneumonie gastrique, de 3 sur 3 pour la pneumonie adynamique, de 1 sur 4 pour la pneumonie gastro-adynamique, et de 1 sur 1 pour la péri-pneumonie ataxique. Le professeur Pinel fut donc aussi malheureux dans les affections pulmonaires adynamiques et ataxiques que nous l'avons vu pour la fiévre ataxique; nous retrouvons encore ici 10 observations de ces complications sur lesquelles 8 furent mortelles, et si nous y adjoignons 2 cas de phrénésie, terminés également d'une

manière funeste, nous trouvons 12 observations et 10 décès : total 39 malades atteints d'ataxie dont 6 seulement guérirent ! ! ! Ces tristes résultats joints aux réflexions qui découlent naturellement des faits rapportés dans le livre du professeur Lallemand, sont plus que suffisans pour se former une conviction et apprécier à leur juste valeur toutes les conséquences du traitement tonique dans les affections ataxiques. Et on ose actuellement le préconiser encore ! Et on ose soutenir appuyé sur quelques guérisons rares et souvent incomplètes, obtenues par une telle thérapeutique, qu'il est salutaire dans ces maladies ! Que sont donc l'observation et l'expérience en médecine? (1).

---

(1) Près de ces relevés cliniques, on ne sera sans doute pas fâché de retrouver ici celui de la Clinique médicale de M. le professeur Andral, l'auteur qui a écrit le plus récemment sur les affections pulmonaires. Si donc, on compulse les observations qui y sont consignées, on trouvera les résultats suivans :

PLEURÉSIE.

| | guérisons. | décès. |
|---|---|---|
| 1°-Sans épanchement. | 3 | » |
| 2°-Avec épanchement. | 8 | 6 |
| 3°-Partielles diaphragmatiques isolées. . . | » | 3 |
| 4°-Partielles diaphragmatiques isolées compliquées de pleurésie costo-pulmonaire. . | » | 2 |
| 5°-Inter-lobulaire. . . . | » | 1 |
| 6°-Du médiastin ou plèvre-médiane. . . . . | » | 2 |
| 7°-Costo-pulmonaire. . | 1 | 2 |
| 8°-Double avec ou sans épanchement. . . . . | 1 | 3 |
| 9°-Compliquée d'autres maladies. . . . . . . | » | 4 |
| Résultat. . . | 13 | 23 |
| | 36 | |

PLEURO-PNEUMONIE.

| | guérisons. | décès. |
|---|---|---|
| 1°-Au premier degré . | 7 | 2 |
| 2°-Au second degré. . | 8 | 12 |
| 3°-Avec absence des signes fournis par la percussion et l'auscultation. . . . . . | 6 | 2 |
| 4°-Avec absence des signes fournis par l'expectoration. . . . . . | 5 | 3 |
| 5°-Avec absence des signes fournis par la percussion, l'auscultation et l'expectoration. . . . . . . . . | » | 1 |
| 6°-Compliquées. . . . | 3 | 13 |
| 7°-Terminées par gangrène. . . . . . . . | » | 3 |
| Résultat. . . | 29 | 36 |
| | 65 | |

Mais cet ouvrage a été sur-tout destiné à retracer toutes les circonstances d'anatomie pathologique qui naissent de ces maladies. De tels résultats ne peuvent donc pas être considérés comme l'expression rigoureuse de leur degré de mortalité ; et si on voulait l'établir d'après ces élémens, on ne pourrait tout au plus que réunir dans le premier genre les 1ere, 2e, 7e et 8e catégories, et dans le second, que les 5 premières; alors on aurait *pleurésie*, 13 guérisons et 11 décès ; *pleuro-pneumonie*, 26 guérisons et 20 décès, ce qui est encore une fausse induction sur leur gravité qui est heureusement moins grande qu'un tel résultat ne l'annonce.

§. IV. *Des progrès réels des maladies du cœur, depuis* 1800.

Le nom de Corvisart se présente à l'esprit aussitôt qu'on veut disserter sur les maladies du cœur, et on ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de sa profonde sagacité dans l'observation, ou de cette étonnante habileté avec laquelle il est arrivé, sans autre ressource que l'observation extérieure, au diagnostic certain de ces redoutables affections. Corvisart est un de ces génies dont le regard perçant va sonder les profondeurs d'une science, et y découvrir de ces vérités capitales dont la divulgation accélère les progrès; il est du petit nombre de ces hommes supérieurs qui en embrassent toute l'étendue, qui voient sur quelles bases elle doit être assise et quelle est sa véritable destination. *Plus l'anatomie exacte*, disait-il en 1806, *sera cultivée par les médecins, plus ils parviendront ensuite, par de bonnes observations, à reconnaître et à constater avec certitude, parmi les maladies, un grand nombre de lésions organiques dont l'existence n'est pas même soupçonnée par la plupart d'entr'eux* (1).

Malgré les travaux successifs des Riolan, des Riva, des Elsener, des Lancisi, des Sénac, des Valsalva et des Morgagni, qui commencèrent à jeter quelques lumières sur elles, les maladies du cœur restèrent néanmoins environnées d'une profonde obscurité jusqu'à la publication du livre de Corvisart; et c'est réellement de l'époque de cette publication que datent et leur connaissance plus exacte, et les étonnans progrès qu'ont faits depuis, leur diagnostic et leur anatomie pathologique. Corvisart est le premier qui ait classé les anévrismes du cœur, et distingué les diverses affections confondues antérieurement sous ce nom générique employé d'abord par Baillou et Lancisi, et ensuite par l'illustre et immortel Morgagni.

(1) *Essai sur les maladies et les lésions organiques du cœur et des gros vaisseaux*. Disc. prélim., pag. xxx, 1re édit., 1806.

Il distingua l'anévrisme actif ou avec épaississement et dilatation des parois du cœur, de l'anévrisme passif ou avec amincissement et dilatation de ces mêmes parois; et poussant cette synthèse nosologique, à la lueur du flambeau anatomico-pathologique, il parvint à reconnaître si ces anomalies nutritives atteignaient l'organe entier ou seulement quelques-unes de ses parties, et à signaler les phénomènes et les signes propres à faire reconnaître l'une ou l'autre de ces lésions sur le vivant. Il se livra aussi aux recherches les plus intéressantes sur l'endurcissement cartilagineux et osseux des zones fibreuses et des valvules auriculo-ventriculaires, de même que sur les végétations qui peuvent se développer dans les replis membraneux, d'où naissent les rétrécissemens des divers orifices du cœur; et dans celle des signes qui peuvent les indiquer, il fut aussi loin qu'il était possible d'aller avec des moyens d'investigation aussi bornés; et, en indiquant le bruissement de la région précordiale, les caractères que le pouls offre alors, le défaut d'harmonie et l'espèce de contradiction qui semble exister entre les battemens du cœur et ceux du pouls, il commença à déchirer le voile obscur qui les environnait encore, et qui semblait ne devoir être jamais soulevé. On lui doit également d'excellens travaux sur l'endurcissement du tissu musculaire du cœur, sa transformation en substance cartilagineuse et osseuse, sa dégénérescence graisseuse; sur le sphacèle des membres considéré comme effet des anévrismes du cœur; sur les liaisons intimes qui existent entre ces affections et l'apoplexie; sur la carditis, la suppuration, la gangrène et les ulcérations qui peuvent en être la conséquence immédiate; sur la rupture du cœur complète ou incomplète; les tumeurs qui peuvent se développer dans cet organe; la perforation de la cloison des ventricules et la maladie bleue ou la cyanose; l'occlusion du trou ovale dans le fœtus; les vers trouvés dans le cœur; le prolapsus de cet organe comme aussi

sur l'anévrisme de l'aorte, la péricardite et l'hydropéricardite. Cette simple énumération suffit pour démontrer combien furent variées et étendues les recherches de Corvisart sur les cardiopathies; et traitant à fond cette partie encore nouvelle et peu connue de la pathologie, il s'est non seulement attaché à signaler les caractères anatomico-pathologiques et nosologiques de ces maladies, mais encore, dans des corollaires non moins intéressans, il essaie de compléter leur histoire et de jeter toutes les lumières possibles sur elles, en s'occupant de rechercher leurs causes et leurs signes en général, de saisir les traces qu'elles impriment sur la physionomie et l'habitude extérieure du corps, comme aussi les modifications qu'elles introduisent dans la circulation, la respiration, la digestion, les sécrétions et l'innervation; de tracer la marche qu'elles affectent et d'en déduire le pronostic et le traitement général qu'elles réclament. Mais sa tâche n'aurait pas encore été remplie, s'il ne s'était pas occupé de rechercher quels sont les signes qui peuvent les faire distinguer d'avec certaines maladies de poitrine, et dans autant de paragraphes séparés il signale les moyens à l'aide desquels il n'est pas permis de les confondre avec les inflammations aigues de la poitrine, les différens asthmes et l'hydrothorax; de reconnaître les palpitations symptomatiques du cœur d'avec celles qui ont une autre origine, et l'engorgement sanguin du foie, qui leur est consécutif, d'avec les autres affections du même organe. Enfin il termine par des considérations anatomico-pathologiques sur l'état du cadavre des sujets qui succombent aux maladies du cœur, sur celui de leur sang et sur les concrétions polypiformes qui peuvent exister dans le cœur et les gros vaisseaux.

Telle est l'indication des divers travaux que Corvisart insérait dans son admirable traité, ouvrage d'autant plus remarquable que, riche de son propre fonds, son auteur ne doit presque rien à ses prédé-

cesseurs. Burserius, Burns, Scarpa, Kreisig, Hodgson, marchèrent avec distinction dans cette carrière, et enrichirent la pathologie du cœur de quelques recherches précieuses et propres à éclairer encore les maladies de l'organe central de la circulation; mais il était réservé à l'inventeur du stéthoscope de dissiper entièrement les voiles qui nous en dérobaient la nature et le mécanisme, et que ses habiles prédécesseurs n'avaient pu entièrement écarter, en agrandissant les moyens d'investigation et de diagnostic jusqu'alors employés, de toutes les ressources de cet étonnant moyen d'exploration. Comme pour les poumons, les résonnances diverses, nées dans l'intérieur du cœur, furent habilement saisies dans l'état de santé et de maladie, et de leur comparaison on déduisit des signes diagnostics de la plus grande valeur et de la plus grande certitude. L'étendue des battemens du cœur, le choc ou la force d'impulsion de cet organe, la nature et l'intensité du bruit qu'il fait entendre et le rhythme suivant lequel ses diverses parties se contractent, purent être rigoureusement appréciés. Il fut possible de percevoir le bruit particulier des oreillettes et celui des ventricules, et, à défaut de l'œil, l'oreille, par l'auscultation, *vit* aussi le cœur et ses mouvemens, et recueillit des signes qui rendent le diagnostic des affections de cet organe d'une certitude tout-à-fait chirurgicale. C'est ainsi que l'augmentation du choc ou de l'impulsion, le bruit plus sourd et plus profond devinrent des signes certains de l'hypertrophie totale ou partielle du cœur, selon leur étendue à la région où ils furent entendus; que le bruit plus clair, plus fort et plus étendu fut au contraire le signe de sa dilatation et de l'amincissement général ou partiel de ses parois; que le bruit de soufflet ou de râpe pendant les contractions, devint un signe de retrécissement des cavités du cœur, et que le frémissement cataire de la région précordiale devint un signe de l'ossification des replis valvulaires qui sont attachés aux orifices

auriculo-ventriculaires, etc., etc. On conçoit donc avec quelle supériorité Laënnec parcourut la carrière ouverte par Corvisart : par-tout il jeta de vives lumières, et par-tout il éclaircit les points les plus douteux et les plus obscurs. Il signala l'hypertrophie générale du cœur, qui paraît avoir échappé à la sagacité de Corvisart, ou du moins qu'il ne distingua pas de l'anévrisme actif, qu'il suppose toujours joint à la dilatation proportionnée de ses cavités ; et quant au diagnostic des hypertrophies locales ou bornées à l'une des cavités, il fait voir combien sont quelquefois incertains les signes donnés par Corvisart, et démontre que les seuls infaillibles sont ceux que recueille le stéthoscope dans les régions, où selon lui, on peut explorer ce qui est particulier à chacune de ces cavités. Il fait voir également combien les notions fournies par le pouls et l'application de la main sur la région précordiale sont infidèles pour reconnaître l'anévrisme passif ou avec dilatation et amincissement des parois, et démontre évidemment que le stéthoscope seul peut fournir des signes certains et propres à le reconnaître. C'est ainsi qu'à l'aide de cet instrument, il est parvenu à signaler les variétés que fournissent l'hypertrophie et la dilatation réunies, c'est-à-dire la dilatation de l'un des ventricules avec l'hypertrophie de l'autre, la dilatation et l'hypertrophie des oreillettes, les dilatations partielles du cœur, etc., etc. On lui doit aussi des recherches anatomiques utiles, sur l'endurcissement de la substance musculaire du cœur, déjà signalé par Corvisart; le ramollissement de cette substance qu'il a le premier décrite; l'atrophie du cœur; les déplacemens et les vices de conformation de cet organe; sur la cardite; l'obésité et la dégénération graisseuse du cœur; les productions cartilagineuses osseuses ou autres accidentelles qui peuvent se développer dans le tissu de ce viscère. Mais des travaux plus importans et dans lesquels il a surpassé Corvisart, ce sont ses recherches anatomiques et cliniques sur

l'endurcissement cartilagineux et osseux des valvules du cœur; sur les polypes de cet organe, et sur ceux des gros vaisseaux; sur l'inflammation de leur membrane interne; sur les végétations qui se développent dans les valvules et les parois des cavités du cœur, et qui sont toutes des causes si actives et si fréquentes de retrécissement des orifices auriculo-ventriculaires, ou d'autres anomalies d'où naissent les désordres les plus graves de la circulation. Laënnec est parvenu à saisir leurs signes diagnostics avec une habileté et une précision si grandes, que désormais ce sera une chose facile et vulgaire de constater la présence de ces désordres; aussi a-t-il porté au plus haut degré de certitude cette partie de la séméïologie, déjà aussi habilement et peut-être aussi étonnamment ébauchée par Corvisart. Enfin ce génie éminemment observateur a fait de nouveaux efforts pour éclairer la séméïologie et l'anatomie pathologique de la péricardite, de l'hydro-péricarde, du pneumo-péricarde et des diverses productions accidentelles développées dans l'épaisseur des parois du péricarde. Il a disserté avec non moins d'habileté, sur les affections organiques de l'aorte, sur les anévrismes qui en sont fréquemment la conséquence, et pour l'investigation desquels son stéthoscope lui a encore été de la plus grande utilité; et, prolongeant la carrière parcourue par Corvisart, il a signalé les affections de l'artère et des veines pulmonaires, celles des vaisseaux cardiaques, et a consacré un chapitre particulier aux affections nerveuses du cœur et des vaisseaux, dans lequel il examine successivement les névralgies du cœur, parmi lesquelles il range l'*angina pectoris*, dont il place le siége, avec le docteur Desportes, dans le nerf pneumo-gastrique, les palpitations, le spasme du cœur avec bruit de soufflet et frémissement cataire, et les affections nerveuses des artères, où il traite de leurs névralgies, de l'impulsion artérielle augmentée et du

spasme artériel avec bruit de soufflet et frémissement cataire.

Après de tels travaux il paraissait difficile de s'engager encore avec distinction dans une telle carrière; néanmoins, MM. les professeurs Bertin et Bouillaud viennent de la parcourir avec succès et d'enrichir l'art d'un traité sur les maladies du cœur et des gros vaisseaux, qui, au mérite d'être venu le dernier, joint encore des recherches neuves sur quelques parties de la pathologie du cœur, et propres à l'éclaircir encore davantage. Plus méthodiques que leurs prédécesseurs, ils traitent d'abord de l'inflammation de l'aorte, de la membrane interne du cœur et de l'artère pulmonaire ainsi que de ses suites, telles que les ulcérations, les dilatations et les perforations d'où naissent les anévrismes, le retrécissement de l'aorte, les indurations et les dégénérations cartilagineuses, calcaires, etc., qu'ils attribuent plutôt à l'organisation d'une exhalation puriforme, albumineuse, secrétée par la membrane valvulaire ou auriculaire enflammée, qu'à celle des concrétions polypiformes ou fibrineuses, ainsi que l'enseignait Laënnec, puisqu'on devrait, dans cette dernière hypothèse, les observer plutôt dans les cavités droites, où celles-ci sont plus fréquentes, ce qui est le contraire. Ils s'occupent ensuite de la péricardite et de ses suites, de l'hydro et du pneumo-péricarde, et traitent après des maladies propres au cœur. C'est à Bertin qu'on doit la première idée de distinguer l'hypertrophie et la dilatation comme deux états du cœur qui peuvent exister isolément, puisque, dès 1811, dans un Mémoire présenté à l'Institut, il avait établi cette distinction qui l'a conduit à reconnaître trois formes d'hypertrophie : 1° l'hypertrophie simple sans dilatation ou diminution des cavités du cœur; 2° l'hypertrophie excentrique ou avec agrandissement des cavités, et 3° l'hypertrophie concentrique, ou avec retrécissement des cavités. Il

étudie successivement l'anatomie de cette affection, sa formation, ses causes, l'influence de l'hypertrophie du ventricule gauche, qui prédispose aux congestions faciale et encéphalique, celle de l'hypertrophie du ventricule droit, qui prédispose aux congestions et aux hémorrhagies pulmonaires actives, qu'on doit soigneusement distinguer de celles qui dépendent d'un obstacle à la circulation, qui sont passives et plutôt veineuses qu'artérielles, et indique avec sagacité les signes que le stéthoscope fournit pour les reconnaître, ce qui lui permet de faire remarquer combien le tableau qu'il en donne diffère de celui des auteurs qui ont confondu avec les symptômes de ces diverses hypertrophies, ceux qui appartiennent aux rétrécissemens d'une des cavités du cœur, méprise d'autant plus importante que, lorsque cette réunion existe, l'hypertrophie est une conséquence, un accident du rétrécissement de la cavité, et non la maladie elle-même. Il n'y a, dit-il, qu'une seule exception, et c'est lorsqu'il existe une hypertrophie avec rétrécissement considérable de la cavité; mais alors ce cas rentre dans celui de l'obstacle à la circulation, et c'est par le même mécanisme qu'il leur donne naissance. Il indique également avec beaucoup de précision les signes stéthoscopiques qui peuvent faire reconnaître dans le cas d'hypertrophie locale, si elle atteint le ventricule gauche, le ventricule droit ou les oreillettes. Bertin a aussi signalé une autre forme de dilatation qui a échappé à la sagacité de Morgagni et de Corvisart, celle où les parois du cœur sont dilatées sans avoir éprouvé aucun changement dans leur épaisseur naturelle, et qu'il a eu fréquemment occasion d'observer avec le docteur Bouillaud. Leurs recherches les ont amenés à reconnaître « qu'on n'avait point eu assez égard à la nature de l'anévrisme avec épaississement, ni aux maladies dont l'anévrisme était compliqué, et qu'il était résulté de cette sorte de né-

gligence une véritable discordance entre les observations et les conséquences générales qu'on en avait déduites, une contradiction, si l'on peut ainsi dire, entre les faits et les principes (1). » Ils ajoutent aussi qu'on a eu tort de ne pas distinguer l'anévrisme ou la dilatation du cœur de son hypertrophie, parce que ce sont deux maladies distinctes, et que l'anévrisme actif et l'anévrisme passif de Corvisart ne sont pas une maladie simple, mais une maladie composée et formée, dans le premier cas, de l'hypertrophie et de la dilatation, de la dilatation et de l'amincissement des parois dans le second (2). Restreignant donc la dénomination d'anévrisme à la dilatation du cœur, et définissant rigoureusement cette expression, trop vague et trop générique jusqu'à eux, ils reconnaissent trois formes principales de la dilatation du cœur : 1° l'anévrisme actif, c'est-à-dire à parois dilatées et épaissies, qui est la seconde forme de l'hypertrophie, 2° l'anévrisme passif à parois dilatées et amincies, et 3° l'anévrisme simple à parois dilatées avec leur épaisseur naturelle. Ils admettent encore un anévrisme mixte, qu'on pourrait regarder comme une quatrième variété, dans laquelle les parois de la cavité dilatée sont épaissies dans certains points de leur étendue et amincies dans d'autres, le reste conservant son épaisseur naturelle, et que Portal paraît avoir observée. Et, quant à l'expression d'*anévrisme actif* consacrée par Corvisart, si, comme des expériences récentes semblent le démontrer, le cœur n'est pas susceptible d'une dilatation active, et si sa diastole n'est pas le produit d'une force active, il résulte qu'elle est composée de deux mots qui se repoussent, puisque, par lui-même, l'anévrisme ne possède aucun caractère d'activité, et est la conséquence d'une circonstance purement mécanique, l'accu-

---

(1) *Traité des maladies du cœur et des gros vaisseaux*, pag. 370, 1824.
(2) *Ibid.*

mulation permanente du sang dans la cavité anévrismée. Les signes de cette affection ne sont pas exposés avec moins de précision et de sagacité que ceux de l'hypertrophie, et à ce sujet les auteurs font remarquer que les causes réelles de la dilatation pouvant exister hors des cavités droites du cœur, comme le rétrécissement auriculo-ventriculaire gauche, ou de l'orifice aortique, par exemple; la fluctuation des jugulaires, indiquée par Lancisi, et les autres signes donnés par Corvisart, comme dénonçant la dilatation de ces cavités droites du cœur, ne sont plus que secondaires, accessoires de la lésion principale, c'est-à-dire du rétrécissement, et ils font ici une application de la remarque qu'ils avaient déjà faite au sujet du tableau des symptômes de l'hypertrophie. Du reste, l'anévrisme étant pour eux une dilatation mécanique du cœur qu'il faut bien distinguer de la distension temporaire qui affaiblit la puissance contractile, en raison de l'alongement qu'elle fait éprouver à sa substance musculaire dont les fibres perdent en force ce qu'elles gagnent en étendue, il s'ensuit qu'il est presque toujours la conséquence d'une maladie antérieure et principale qu'il faut traiter spécialement, et ils se demandent si ici ce ne serait pas le cas d'employer contre cette affection qui, une fois effectuée, leur paraît incurable, la méthode de Valsalva, dans toute sa rigueur, si elle atrophie le cœur, ainsi que plusieurs faits observés semblent le démontrer.

MM. Bertin et Bouillaud, en traitant de l'atrophie du cœur, essaient d'en établir plusieurs espèces, 1° celle qui succède à une maladie prolongée, qui a amené le marasme le plus complet; 2° l'anévrisme passif dans lequel les parois ventriculaires sont tellement amincies, qu'on les prendrait pour des membranes; 3° celle dans laquelle les parois sont amincies sans que la cavité correspondante ait changé de forme, et remarquent que Laënnec l'a mal-à-propos rapprochée du ramollissement, puisque la première

est une diminution de nutrition, tandis que l'autre est une altération, une perversion de cette même nutrition. La cardite ou phlegmasie de la substance musculaire du cœur leur paraît aussi bien moins rare qu'à cet auteur qui prétend que dans les fastes de l'art il n'y en a peut-être pas une seule observation bien décrite; ils invoquent l'analogie pour établir son existence, et remarquent que si, pour les autres muscles, le ramollissement et l'endurcissement avec augmentation ou diminution de coloration, sont des signes de la phlegmasie musculaire, ils ne voient pas pourquoi ces caractères, qu'il n'est pas bien rare d'observer relativement à la substance du cœur, ne seraient pas également des témoignages anatomiques de la sienne. Quant à la cardite partielle et circonscrite, elle était connue dès la plus haute antiquité, et les Égyptiens avaient observé les ulcères du cœur qui peuvent se développer sur les deux surfaces, les ronger, les perforer, et sur lesquels MM. les docteurs Rostan et Blaud ont publié dernièrement de bons mémoires. Le ramollissement du tissu du cœur, si favorable à l'établissement de l'anévrisme, avait été assimilé par Laënnec au ramollissement glutineux des muscles dans les fièvres essentielles, et sur-tout dans les fièvres putrides; et il ne lui avait reconnu aucun caractère phlegmasique. MM. Bertin et Bouillaud le considèrent différemment; ils ne voient en lui qu'un produit inflammatoire analogue aux ramollissemens du cerveau, du foie, de l'utérus, de la rate, des reins; et lui attribuent la fréquence extraordinaire du pouls observée si souvent dans la convalescence de ces fièvres, que Laënnec était aussi enclin à lui rattacher. Ils en reconnaissent deux variétés, auxquelles ils assignent des causes et des signes particuliers : l'une, aiguë, avec coloration plus foncée, et l'autre, chronique, avec décoloration blanchâtre ou jaunâtre du tissu musculaire du cœur. Et quant à l'endurcissement de ce tissu, qui n'est jamais général, et sur lequel Albertini, Corvisart,

Burns, Renauldin, Laënnec, ont appelé l'attention; ils essaient aussi d'en établir plusieurs degrés ou nuances toutes comprises entre l'hypertrophie non compliquée du cœur et l'ossification, et font remarquer que ses signes varient selon la densité et l'étendue de cette altération, qui a pour effet de gêner plus ou moins l'activité et l'énergie des battemens du cœur et d'en renforcer davantage le bruit. La gangrène ou le sphacèle du cœur leur paraît rigoureusement possible, mais non encore bien démontrée; et s'ils parlent du cancer de ce viscère, signalé par MM. Carcassonne, Récamier, Rullier, Cruveilhier, Andral et Bayle, c'est pour combattre la singulière opinion du professeur Andral, qui affirme que, sans complication, cette maladie ne troublerait pas la circulation d'une manière notable; ce qui lui permet d'arriver à cette conclusion non moins extraordinaire, qu'*il est évident que les fibres musculaires du cœur peuvent être en partie détruites, sans que la circulation en soit notamment troublée, et que la mort, dans les trois cas dont il donne l'histoire, ne fut pas le résultat de l'influence exercée par le cœur sur la circulation.*

Après avoir dit quelques mots des maladies des vaisseaux du cœur, les auteurs rangent, dans celles de ses nerfs, les palpitations qui peuvent être sanguines, nerveuses, mixtes, fébriles et organiques ou liées à une lésion matérielle; la cardialgie, qu'ils ne savent si on doit distinguer de la sténocardie ou angine de poitrine, sur le siège de laquelle Héberden, Wichmann, Parry, Burns, Testa, Kreisig, Brera, Avenandi, Jurine, Desportes, ne sont pas d'accord, la syncope, la paralysie du cœur. L'obésité, quelquefois énorme de cet organe, ne paraît pas au professeur Bertin, qui s'étaie de l'opinion de Corvisart, un état rigoureusement pathologique; elle favorise seulement la rupture du cœur, en atrophiant et disséquant, par son interposition, la substance musculaire de ce vis-

cère. On doit la distinguer de la dégénération graisseuse du cœur, ayant sur-tout son siège vers la pointe de ce viscère, signalée par Laënnec, qui lui trouve la plus parfaite analogie avec celle des muscles observée par de Haller et Vic-d'Azir, et qui coïncide souvent avec l'émaciation générale, suite de maladies lentes et consomptives ; il signale aussi plus particulièrement l'infiltration séreuse du tissu cellulo-graisseux du cœur, ou l'œdème de ce viscère, qui est rarement essentielle, et qui accompagne presque toujours l'hydropisie générale. Enfin, dans des divisions subséquentes, ces auteurs exposent avec beaucoup de soin les vices de conformation et de position du cœur, et terminent par des considérations sur les concrétions polypiformes et la complication réciproque des diverses maladies de ce viscère.

On nous pardonnera cette dernière et longue analyse ; elle était nécessaire pour faire ressortir les recherches de MM. Bertin et Bouillaud, et les distinguer de celles de Laënnec, ce qui au reste n'est pas toujours facile, parce qu'ils se sont souvent rencontrés dans une étude qu'ils ont entreprise en même temps et avec une égale habileté. Leur ouvrage a surtout un mérite particulier, et que n'a pas celui de Laënnec, c'est d'établir une liaison naturelle entre toutes les maladies du cœur, et de les faire toutes dériver de la phlegmasie. Ce mérite appartient tout entier, d'après une note qu'on trouve dans le livre de l'auscultation médiate, au docteur Bouillaud; car, dans cette note, Laënnec invoque le témoignage du professeur Bertin, qui lui a affirmé que tout ce qui, dans son ouvrage, avait rapport à l'influence de l'inflammation sur le développement de la plupart des affections organiques du cœur et des gros vaisseaux, appartenait exclusivement à cet auteur. Vainement Laënnec a cherché à combattre cette manière de voir qui jette tant de jour sur elles; ses raisonnemens sont ingénieux et habiles; mais rarement ils font naître la con-

viction dans l'esprit, parce qu'on ne voit pas pourquoi elles différeraient de celles des autres organes. L'analogie est ici accablante pour celui qui veut assigner à ses spécialités pathologiques une autre cause que l'irritation; et pour nous borner à un seul exemple, Laënnec a-t-il fait assez attention à la nature du tissu musculaire du cœur, et à l'extrême rareté du tissu cellulaire mélangé avec lui, pour exiger dans le ramollissement de ce viscère, comme preuve de sa nature inflammatoire, la présence du pus? N'a-t-on pas toujours au contraire signalé l'absence de ce produit naturel comme constante dans les phlegmasies musculaires? Et quant au ramollissement qui survient dans les muscles pendant le cours d'une foule d'affections aiguës et chroniques, outre que sa nature n'a peut-être pas été assez étudiée jusqu'à présent, ne peut-il pas y avoir aussi des phlegmasies dues à l'absence des fluides nutritifs et analogues à celle qui survient dans l'estomac à la suite d'une faim prolongée? Nous ferons donc un grave reproche au professeur Laënnec d'avoir trop spécialisé ses recherches sur les maladies du cœur, et de n'avoir pas assez étudié l'influence que l'inflammation a pu avoir dans leur production. Et lorsque partout j'aperçois des exubérances nutritives, puis-je ne pas y voir les traces matérielles d'une exubérance vitale, ou, en d'autres termes, de l'irritation, de la phlegmasie? J'avoue que j'ai une telle conviction de la simplicité avec laquelle procède la nature, que toutes les fois que je vois les effets rattachés à des causes premières diverses, et plus ou moins complexes, j'en conclus que l'observateur est dans l'erreur, parce que la certitude et la facilité de ces résultats sont toujours en raison même de la simplicité de leur mobile; et quant aux dilatations et aux atrophies, je ne puis également y voir que des effets d'une compression permanente, et de la diminution de nutrition qui en est la conséquence nécessaire. Les affections

du cœur peuvent donc toutes, en dernière analyse, être attribuées à l'augmentation, à la diminution ou à la perversion de la nutrition, qui supposent les mêmes anomalies dans le principe de l'activité vitale, et n'ont réellement rien qui les différencie et les fasse considérer comme d'une autre nature que celle des autres appareils organiques.

D'aussi vives lumières jetées sur les maladies du cœur durent nécessairement avoir la plus heureuse influence sur celles de l'aorte, et servir puissamment à l'avancement de leur anatomie pathologique et de leur diagnostic. Cette matière a été en quelque sorte épuisée, et peu de siècles furent aussi fertiles en recherches de ce genre que le commencement du nôtre. Déjà nous avons indiqué les travaux successifs de Corvisart, de Laënnec et de Bertin sur cet objet; il ne nous reste plus qu'à nous arrêter un instant sur les particularités offertes par les dilatations ou les anévrismes de l'aorte. On a signalé comme principales variétés de ce genre de lésion, 1° la dilatation de l'aorte suivant toute sa circonférence; 2° la dilatation latérale ou partielle de l'aorte, désignée sous le nom d'anévrisme vrai; 3° la destruction des parois artérielles avec tumeur sanguine, dont les enveloppes sont étrangères à l'aorte et formées des parties environnantes, ou l'anévrisme faux (le seul admis par Scarpa); et 4° la dilatation des parties artérielles, suivie de la rupture de ses deux membranes internes, de telle manière que les parois de la tumeur ne sont plus formées que par la tunique cellulaire ou extérieure, espèce d'anévrisme désigné sous le nom de mixte, parce que c'est une combinaison de l'anévrisme vrai et de l'anévrisme faux. Ces redoutables tumeurs, dans leurs progrès, peuvent user et corroder tout ce qui les entoure, même les os, et finissent par se rompre et se faire jour dans les cellules pulmonaires, la trachée-artère, les bronches, l'œsophage; et à l'origine de l'aorte dans

le péricarde, l'artère pulmonaire, le médiastin antérieur, la cavité de la plèvre, et le canal rachidien (Laënnec). On conçoit combien de tels désordres doivent compliquer leur tableau nosologique; aussi leurs signes furent-ils long-temps inconnus lorsque la tumeur n'était pas apparente au dehors, et Corvisart ne donna-t-il que des présomptions sur leur existence en indiquant, comme propres à les faire soupçonner, un sifflement particulier de la voix et de la respiration, le tiraillement du larynx, la raucité de la voix, et même l'aphonie, un bruissement sensible dans le trajet de l'aorte ascendante, et l'obscurité du son de la partie supérieure et moyenne de la poitrine; mais ces phénomènes, également communs à d'autres affections, et sur-tout aux ossifications des artères qui naissent de la courbure de l'aorte et aux rétrécissemens des orifices du cœur, n'étaient d'ailleurs propres qu'à faire soupçonner les anévrismes de la crosse de l'aorte, et n'étaient d'aucune valeur pour faire reconnaître ceux de l'aorte pectorale descendante et de l'aorte abdominale. On ne possédait donc encore aucun moyen de les reconnaître lorsque Corvisart écrivait. Laënnec, après dix ans d'usage de l'auscultation médiate, ne savait encore jusqu'à quel point elle pourrait servir au diagnostic des anévrismes de l'aorte; cependant il avait l'espoir que, dans plusieurs cas, *le cylindre les ferait reconnaître avant qu'ils aient produit aucun symptôme local ou général grave;* mais il ne se dissimulait pas que, dans d'autres circonstances peut-être plus nombreuses, elle n'avait pu faire découvrir, sur-tout si l'on n'a d'ailleurs aucun motif d'en soupçonner l'existence, un anévrisme très-volumineux de l'aorte pectorale; et malheureusement, des raisons assez fortes le portaient à croire que ce résultat négatif serait le plus fréquent. Il donne, comme une circonstance propre à rendre le stéthoscope d'un usage infructueux alors, l'amplitude des cavités du cœur, dont les contractions s'entendront dans toute la lon-

gueur du sternum et dans les parties du thorax situées immédiatement au-dessous des clavicules. Or, la contraction des ventricules étant isochrone au battement de la tumeur anévrismale, elle se confondra avec lui, et la contraction des oreillettes, que l'on percevra à travers la tumeur, fera croire que l'on entend les battemens du cœur. Il est vrai qu'alors on aurait encore un signe d'une certaine valeur pour constater l'existence de l'anévrisme de l'aorte ascendante ou de la crosse aortique : c'est une impulsion isochrone au pouls, et notablement plus forte que celle des ventricules du cœur, sentie sous le sternum ou au-dessous de la clavicule droite ; car il est extrêmement rare, même dans l'hypertrophie la plus forte, que l'impulsion du cœur se fasse sentir au-delà des régions précordiales. Quant aux anévrismes de l'aorte pectorale descendante, et sur-tout à ceux qui rongent la colonne vertébrale, on pourra les reconnaître quelquefois par des battemens simples et très-forts perçus dans le trajet de l'aorte, et au dos, dans les points correspondans aux vertèbres corrodées et aux têtes des côtes voisines, où les contractions doubles du cœur s'entendent rarement ; mais Laënnec ne donne pas ces signes comme nécessairement infaillibles, ce qui le conduit à faire remarquer qu'entre toutes les lésions graves des organes placés dans l'intérieur de la poitrine, il en est trois seulement qui n'ont pas de signes pathognomoniques constans pour le médecin exercé à la percussion et à l'auscultation, l'anévrisme de l'aorte, la péricardite, et les concrétions sanguines du cœur antérieures à la mort, de sorte qu'on peut facilement les confondre entre elles et prendre l'une pour l'autre. Je ne parle pas des anévrismes de l'aorte ventrale, ils se reconnaissent avec la plus grande facilité, au moyen du cylindre, par des battemens simples, énormes, qui font mal à l'oreille, dont la main ne peut donner une idée, et dont le bruit, clair et sonore, est beaucoup plus fort que celui des oreillettes.

MM. Bertin et Bouillaud paraissent plus confians que Laënnec dans les résultats de l'investigation stéthoscopienne ; ils pensent qu'on peut toujours distinguer, pour l'anévrisme de l'aorte pectorale, les battemens plus intenses et si éclatans qu'ils blessent l'oreille, des battemens ventriculaires ; et si, par une sorte de retentissement, ils peuvent se faire entendre dans des points plus ou moins éloignés, et notamment dans la région précordiale, et se compliquer d'une sorte de bruit de soufflet qui pourrait faire croire à l'existence d'un rétrécissement des orifices artériels du cœur ; ils pensent encore qu'on évitera facilement cette méprise, en considérant que ces battemens sont beaucoup plus forts dans la région correspondante à l'anévrisme que partout ailleurs. Les pulsations artérielles sont accompagnées de caractères si distinctifs, qu'il leur paraît difficile de les méconnaître, une fois qu'on les a entendues. Et quant aux battemens d'anévrisme simulé à l'abdomen, on les distinguera facilement de ceux produits par l'anévrisme réel, à l'intensité beaucoup moins forte du bruit qui les accompagne, à leur impulsion moins étendue, et à l'intégrité normale de l'aorte, qui n'a changé ni de forme ni de dimension ; mais ici le bruit de soufflet qui peut les accompagner, leur semble un caractère beaucoup plus équivoque que les précédens.

Autour de ces belles et importantes recherches, doivent être groupées celles de plusieurs auteurs, qui, pour n'être pas aussi saillantes, n'en ont pas moins contribué cependant à l'avancement de cette importante partie de la pathologie : ainsi M. Collin, dans un excellent résumé des diverses méthodes d'exploration de la poitrine, a indiqué un signe particulier à la péricardite et perçu par le stéthoscope, c'est un bruit semblable à celui que produit *le cuir neuf ;* ainsi M. Rostan, d'après de nombreuses recherches pathologiques, a été conduit à ne voir le plus souvent dans l'asthme qu'une conséquence de l'ané-

vrisme du cœur ou de l'aorte; ainsi M. Andral, auquel on doit de nombreuses observations sur ces affections, a disserté habilement sur elles et éclairci plusieurs points de leur histoire ; ainsi M. Piorry, qui affirme qu'avec sa plaque ou plessimètre il peut apprécier, pour ainsi dire géométriquement, l'étendue et la disposition du centre circulatoire, et par conséquent ses maladies, aussi rigoureusement qu'avec le stéthoscope ; ainsi Bichat, Wolff, Duncan, et sur-tout M. Gerdy, qui ont jeté les plus vives lumières sur la nature et les dispositions des divers tissus qui entrent dans la structure du cœur, ce qui a singulièrement favorisé les progrès de sa physiologie et de sa pathologie, en distinguant les maladies des membranes extérieures et intérieures de celles de la substance musculaire propre, etc., etc.

Il est encore un autre progrès réel dû à cette savante et ingénieuse investigation des médecins du XIX[e] siècle : je veux parler de la connaissance des hydropisies symptomatiques des maladies du cœur, dont la nature et le mécanisme étaient encore si peu connus avant cette époque, que généralement elles étaient regardées comme essentielles, et traitées en conséquence. Les hydropisies sont du nombre de ces maladies dont l'obscurité et l'importance disparaîtront à mesure que l'anatomie pathologique fera des progrès, et qu'on avancera dans l'étude positive des maladies ; c'est ce que nous aurons occasion de démontrer plus bas dans un article spécial, ce qui explique pourquoi nous ne leur accordons aucune considération particulière dans les développemens auxquels nous nous livrons spécialement sur chaque appareil organique.

Tels sont les beaux travaux entrepris et exécutés depuis le commencement de ce siècle, et qui ont imprimé à la pathologie du cœur un caractère de certitude jusqu'alors inconnu en médecine : ici tout a été saisi et apprécié, depuis la cause jusqu'au résultat. Ce ne sont que des faits qui s'expli-

gastrite, d'entérite, de cystite, etc. Ces trois dernières expressions furent désormais consacrées à exprimer la phlegmasie des tissus muqueux des voies digestives et urinaires dont Bichat signalait l'existence et les caractères distinctifs avec autant de bonheur qu'il l'avait déjà fait pour les tissus séreux; néanmoins les pathologistes, et le professeur Pinel en particulier, qui, dans les éditions successives de sa Nosographie, mettait à profit les découvertes anatomiques pour perfectionner son système nosologique, qui leur devait déjà les deux ordres si naturels des phlegmasies muqueuses et séreuses, ne tirèrent pas tout le parti possible de ces belles recherches, et continuèrent de considérer la gastrite et l'entérite, ainsi que Brown l'avait fait, comme des affections locales développées par l'ingestion des corps vulnérans les plus puissans. Lisez encore dans la 5e édition de la Nosographie l'histoire de la gastrite, vous vous convaincrez bientôt de cette vérité, et vous verrez que les pathologistes n'accordaient réellement leur attention qu'à la gastrite traumatique. Tel était alors l'empire des idées reçues, et telles étaient les funestes conséquences de l'admission de ces groupes de symptômes à l'aide desquels on personnifiait une maladie; que négligeant et perdant de vue toute influence, tout rapport sympathique entre la partie malade et le reste de l'organisme, on préférait professer son union, sa complication avec une diathèse ou une affection fébrile qui venait s'adjoindre à elle, plutôt que de rechercher si au contraire cette dernière maladie n'était pas une suite, une conséquence nécessaire de l'affection primitive.

Marchant à grands pas vers toutes les connaissances positives en anatomie, en physiologie, et en médecine pratique, Bichat s'apprêtait à lever le voile épais qui dérobait aux pathologistes les influences sympathiques de la gastro-entérite sur l'organisme, et qui couvrait la nature des fièvres des plus noires ténèbres,

lorsqu'une mort prématurée vint tout-à-coup interrompre sa course de géant, et arrêter les travaux précieux qu'il avait entrepris avec une ardeur infatigable (1). Etourdies de cette chute imprévue, les sciences médicales s'arrêtèrent un moment ; on craignit même que dans la tombe ne fussent descendues avec lui la plupart de ces conceptions audacieuses qui l'entraînaient vers une brillante réforme ; mais l'impulsion était donnée ; quelques étincelles de son génie avaient été recueillies et couvaient en silence. Le professeur Broussais, mieux que tout autre, comprit les pensées de son maître, et bientôt donnant tout l'essor convenable à son propre génie, il vint répandre des torrens de lumières sur la pathologie, et particulièrement sur celle des voies digestives. Sa main puissante souleva les voiles qui cachaient la nature des fièvres ; il saisit cette autre pierre philosophale contre laquelle échouèrent tant de génies, et la montra enfin aux médecins qui l'avaient si long-temps et si inutilement cherchée. Alors les opportunités, les diathèses, et toutes les autres conceptions créées pour tâcher de l'expliquer s'évanouirent comme ces ombres épaisses qu'un seul rayon de lumière suffit pour dissiper ; et la fièvre ne fut plus qu'un être sympathique dont l'existence était entièrement et essentiellement subordonnée à celle d'une irritation viscérale. Il traça, de main de maître, l'histoire de la gastro-entérite, fit ressortir toute l'importance et toutes les influences de cette maladie, et fit voir que par cela même qu'elle était l'expression des souffrances du viscère qui fournit à tout l'organisme les élémens réparateurs, elle devait être considérée comme la clef de la pathologie,

(1) Né à Thoirette département de l'Ain le 11 novembre 1771, Bichat succomba à Paris le 3 thermidor an 10 dans sa trentième année. Le premier Consul qui savait si bien reconnaître et honorer le talent, ordonna par une lettre du 14 thermidor an 10 qu'un monument élevé à l'Hôtel-Dieu transmît à la postérité les grands noms de Desault et de Bichat, du maître et de l'élève, dont la science et l'habileté furent également extraordinaires et dont la fin fut également prématurée.

comme la grande base sur laquelle venaient reposer toutes les affections des organes secondaires. Il la montra allant affecter sympathiquement le cœur, les poumons, le cerveau, les reins, la peau, pour y modifier leurs fonctions ou y faire naître des affections secondaires, sans doute utiles pour ralentir ses progrès par une sorte de pondération organique encore trop peu étudiée; il la fit voir modifiant également les fonctions des organes annexés plus spécialement au canal digestif, tels que le foie, la rate, le pancréas, et donnant naissance, soit par elle-même, soit par ces influences variées aux cinq formes fébriles consacrées et caractérisées par Pinel. Alors furent appréciés convenablement une foule de symptômes primitifs et sympathiques, dont l'origine avant ces travaux était encore si peu connue; et chacun d'eux fut rattaché à des altérations organiques, et en devint l'expression matérielle. Cette belle et vaste étude féconda donc réellement la pathologie; elle jeta partout les plus vives lumières, et fit voir partout l'irritation développant les maladies, soit en concentrant la vitalité dans le lieu même où elle s'est établie, soit en la modifiant d'une manière plus ou moins prochaine dans d'autres appareils. On conçoit combien une telle marche dut avoir d'influence sur la nosologie des affections digestives; elle simplifia beaucoup le tableau de leurs symptômes; elle imprima à leur diagnostic plus de certitude; et donnant le dernier coup à la médecine des symptômes, elle bannit des cadres nosologiques beaucoup d'entités morbides dont l'admission avait été un peu arbitraire, telles que la dyspepsie, l'anorexie, la cardialgie, la gastrodynie, le pyrosis, la boulimie, le pica, le vomissement, etc., qu'on ne considéra plus que comme des phénomènes d'une gastrite idiopathique, d'une influence sympathique exercée sur l'estomac par la présence dans un autre appareil organique

d'un travail morbide important, ou d'une excitation nerveuse désignée sous le nom de *gastralgie*.

En poursuivant ces belles recherches sur la gastro-entérite, M. Broussais ne jeta pas moins de lumières sur une autre partie encore inculte de la science, et qu'il a la gloire d'avoir fondée en France, je veux parler des *maladies chroniques des voies digestives*. Il fit voir comment peu à peu cet appareil s'altérait et se désorganisait sous l'influence d'une gastro-entérite prolongée ; comment, sous celle d'une gastro-duodénite chronique, le foie et la rate s'affectaient sympathiquement, et finissaient par être le siège de maladies particulières qui en altéraient le volume et la composition ; comment, sous celle de l'entérite, les vaisseaux et les glandes mésentériques devenaient le siège des désordres les plus graves ; comment diverses zônes des membranes muqueuses, douées de plus de vitalité, de sensibilité, s'épaississaient et acquéraient des conditions de structure singulièrement favorables à l'établissement des maladies squirrheuses et cancéreuses ; comment, influençant tous les autres organes, elle plongeait l'individu qui en était affecté, dans la morosité, l'hypocondrie, tendait plus ou moins prochainement à détruire toute circulation dans la peau, la ridait et lui donnait un aspect pailleux et terreux, resserrait en quelque sorte l'espace pulmonaire et l'étendue de la respiration, contractait insensiblement, et d'une manière permanente, les voies circulatoires ; et comment, en altérant et dénaturant la membrane muqueuse chargée d'effectuer la chymification et la chylification, elle annihilait insensiblement la nutrition et amenait le desséchement et la flétrissure de la plupart des tissus organiques. En voyant tant d'effets divers dériver d'une même cause, et en admirant cette simplicité avec laquelle ils se produisent, n'est-on pas contraint de reconnaître que M. le professeur Broussais a surpris la nature et lui a

arraché ses secrets? Cette ingénieuse théorie de l'irritation, si elle n'est qu'une fiction, qu'une hypothèse, comme plusieurs voudraient le faire croire, il faut avouer que du moins elle fut la plus heureuse, et qu'aucune de celles qui furent enseignées ne satisfait autant l'esprit, ni n'y jette davantage la conviction. Adversaires ardens de la nouvelle doctrine, qui essayez de lui opposer des travaux qui décèlent trop l'esprit qui les fit entreprendre, dites, qu'alléguez-vous à cette pathogénie des voies digestives? Vous ne pouvez nier ce principe, et vous affectez de le méconnaître : *Restons aveugles, et confions-nous à un hasardeux empyrisme;* telle est la doctrine que vous soulevez contre elle, et vous ne vous apercevez pas que, dans l'incohérence et le petit nombre de faits que vous invoquez en sa faveur, vous ne faites que des efforts impuissans pour renverser la règle par les exceptions qui tendent à la confirmer. Cependant nous serions injustes, si nous ne convenions pas ici qu'une malheureuse exagération s'est emparée du maître et des disciples pour compromettre une aussi belle doctrine; nous avons déjà dit quelque part dans cette esquisse leurs efforts infructueux pour ramener toutes ces maladies à un traitement unique; nous ajouterons ici qu'obéissant à cette fascination, commune du reste à tous les novateurs, ils ont eu des regards trop exclusifs pour la gastro-entérite, et n'ont pas aperçu une autre affection ayant avec elle les plus grands rapports, et qui en emprunte souvent toutes les formes : nous voulons parler de la *gastralgie* et de l'*entéralgie;* mais avec un peu d'attention, on l'en distinguera toujours à la vivacité des douleurs hors de proportion avec tous les autres symptômes, à ces espèces d'exacerbations, de récrudescences qui rendent sa marche inégale, bondissante, et surtout à la pression de la région épigastrique et de l'abdomen, qui presque toujours soulage ici, tandis qu'elle exaspère les douleurs dans la gastrite ou l'entérite. Aussi M. le docteur

Barras, dans ces derniers temps, a rendu un véritable service à la science, en fixant sur elle l'attention d'une manière spéciale; et nous serions injustes, si nous n'inscrivions pas au nombre des progrès réels des gastropathies dans notre siècle, la part active qu'il a dans cette perfection plus grande qu'a acquise leur diagnostic pendant ces dernières années.

Ces beaux travaux de M. le professeur Broussais n'ont pas moins vivement éclairé les inflammations du gros intestin qui s'accompagnent d'exhalation sanguine (dysenterie) séreuse, ou d'une supersécrétion de mucosités folliculaires (diarrhées), et ont eu l'influence la plus heureuse sur leur traitement, en permettant de mieux déterminer qu'on ne l'avait fait jusqu'alors les circonstances où il est nécessaire d'associer aux antiphlogistiques les opiacés et les astringens. Ici s'est surtout introduite une pratique nouvelle, celle d'appliquer des sangsues dans la direction du colon, du cœcum, ou à l'anus, selon les points plus spécialement atteints, dont chaque jour on retire de si grands avantages. Et cette direction imprimée à l'observation relativement à ces maladies, a été plus tard l'occasion de la découverte des tumeurs phlegmoneuses du tissu sous-péritonéal, et surtout de celui qui est sous-jacent au cœcum, sur lesquelles, depuis 1824, MM. les docteurs Menières, Dance, Husson, Ponceau et Dupuytren ont arrêté l'attention par leurs intéressantes recherches.

Une autre affection inconnue aux siècles précédens, et que le nôtre a dévoilée, c'est la *gastrobrosie*, ou la perforation spontanée des voies digestives. Signalée pour la première fois par le professeur Chaussier, et depuis, par MM. les docteurs Gérard, Morin, Gastellier, Rullier, elle a été surtout bien étudiée dans ces derniers temps par MM. Louis et Andral, qui non-seulement ont décrit ses particularités anatomiques avec une grande précision, mais encore ont indiqué avec beaucoup d'exactitude les symptômes qui l'ac-

compagnent. La connaissance de cette absorption morbide qu'on a observée chez les femmes enceintes, et qui fréquemment est la suite d'une induration cancéreuse, très-circonscrite, qui paraît naître dans les follicules muqueux, fut une conséquence naturelle de l'étude plus particulière que les médecins du XIX$^e$ siècle ont faite des voies digestives. C'est encore à la doctrine physiologique qu'il faut attribuer l'impulsion qui a été si favorable aux progrès de leur anatomie pathologique. Et en effet, M. Broussais n'eut pas plutôt fixé l'attention sur elles, qu'une foule de recherches intéressantes vinrent nous dévoiler jusqu'aux circonstances les plus minutieuses de leur organisation et de leur altération morbide; et parmi elles, nous devons surtout citer les belles études des docteurs Billard, Hutin et Louis, qui ont jeté les plus vives lumières sur la membrane digestive et les divers aspects qu'elle peut offrir dans l'état de santé et de maladie. De ces travaux est née une direction particulière qui porte actuellement les médecins à établir des spécialités, et à distinguer des nuances de gastro-entérite fondées plus particulièrement sur la nature du tissu atteint. C'est ainsi que M. Bretonneau de Tours, le chef de cette nouvelle école, a reproduit, sous le nom de *dothinentérite*, la plupart des idées émises précédemment par MM. Petit et Serres, en 1813, sur la fièvre mésentérique, dans un ouvrage qui fut peut-être trop oublié; et que M. Louis, dans un autre travail qui a été encouragé par l'Institut, attribue à cette même altération des plaques follieuleuses de Peyer et de Brunner l'affection stupéfiante, désignée sous le nom de *typhoïde*. C'est à l'expérience à décider ultérieurement de la valeur de ces recherches, qui paraissent annoncer d'autres progrès et d'autres découvertes; cependant nous craignons beaucoup qu'on ne s'égare dans des études aussi délicates, et que, par exemple, on n'attribue à la dothinentérite ce qui n'est que la conséquence inévitable d'une influence sym-

pathique exercée sur les centres nerveux par l'intestin malade.

Doit-on inscrire, parmi les progrès réels des maladies des voies digestives, les travaux récens du docteur Bretonneau sur les *diphthérites* ou inflammations pelliculaires des membranes muqueuses de l'arrière-bouche ? Mais en cherchant à faire envisager l'angine sur-aiguë comme une spécialité, et en s'efforçant de créer pour cette classe nouvelle d'affections une thérapeutique spécifique, n'a-t-il pas été trompé par des particularités symptomatiques qui sont suffisamment expliquées par la texture folliculeuse des parties qui en sont le siège ? A-t-il assez consulté l'observation qui apprend que, toujours dans les épidémies d'angine ordinaire, on en a remarqué de sur-aiguës offrant absolument tous les caractères de danger et de malignité qu'il attribue à sa nouvelle conception ? Dira-t-il qu'elles étaient d'une autre nature que l'angine épidémique ? Mais ce serait mettre en doute l'influence épidémique, toujours regardée comme si puissante par les meilleurs observateurs et les meilleurs praticiens, qu'elle vient constamment modifier la marche des maladies qui lui sont le plus étrangères, et les empreindre plus ou moins de ses caractères. Et d'ailleurs, qu'est cet enduit de la langue, que sont ces pellicules furfuracées, ces débris épidermoïdes rendus par les selles dans les affections graves des voies digestives, s'ils ne sont pas des véritables exfoliations morbides diphthériques ? Les produits pelliculaires sont donc un caractère spécial aux inflammations des membranes muqueuses comme à celles des membranes séreuses ; et rien, dans ce caractère, ne décèle une nature spéciale et différente des autres phlegmasies qui, à des degrés moins intenses, s'emparent des mêmes parties ; seulement ils se prononcent d'autant plus qu'elles sont plus intenses. Nous accepterons donc avec défiance les espérances qu'il nous donne, et nous attendrons encore que l'expérience et l'obser-

vation se soient plus décidément prononcées, pour nous faire une opinion positive à leur sujet.

L'influence de l'estomac sur l'organisme n'a pas été moins habilement appréciée. Inconnues ou encore couvertes de beaucoup d'obscurités, les sympathies, que notre siècle revendiquera comme une de ses plus belles conquêtes, ne nous furent réellement dévoilées que par Bichat, le professeur Broussais et leur école qui nous en firent connaître la nature et l'origine. On a donc saisi l'étroite connexion qui existe entre les affections gastriques et les affections cérébrales; on a pu rattacher à chacune d'elles des phénomènes qu'auparavant on ne pouvait apprécier convenablement; et cette possibilité d'introduire une analyse précise et sévère dans la confusion vraiment désespérante des symptômes qui en étaient la conséquence, a été la source des plus grandes améliorations, ainsi qu'on a pu déjà s'en convaincre en parcourant cette esquisse. On doit surtout à MM. Richond des Brus et Sablairoles des recherches entreprises dans ce but, et qui tendent à démontrer l'influence que l'estomac peut avoir dans la production de l'apoplexie, et des affections cérébrales chez les enfans. A mesure que cette influence sera mieux étudiée et mieux appréciée, à mesure aussi vous verrez se restreindre celle que certains pathologistes accordent à la présence des vers dans les voies digestives; et enfin sera réduite à sa juste valeur cette pathologie vermineuse, continuel objet de leur prédilection, et qui nous paraît, disons franchement le mot, plus souvent imaginaire que réelle. L'étrangeté des affections qui sont attribuées à leur présence, leur nombre, et les symptômes si divers et si opposés, indiqués comme annonçant la présence de ces entozoaires, prouvent suffisamment cette assertion; et tout cet échafaudage nosologique n'attend, pour disparaître et s'évanouir sans retour, que l'œil d'une saine raison et d'une sévère critique. Les vers sont des hôtes beaucoup moins in-

commodes qu'on ne l'a pensé ; ils jouent dans la production des maladies un beaucoup moins grand rôle qu'on ne l'a prétendu ; et on leur attribue le plus souvent, et bien gratuitement sans doute, la plupart des phénomènes de la phlegmasie ou de l'irritation qui décèle leur présence. Et en effet, leur grosseur, leur longueur, supposent nécessairement un accroissment, et celui-ci, un laps de temps assez considérable pour s'effectuer ; car il serait absurde de supposer qu'ils se soient développés instantanément avec la maladie, et qu'ils aient acquis subitement ces dimensions. Or, quelle influence sensible eurent-ils sur la santé de cet individu qu'une affection aiguë vient atteindre subitement et accidentellement ; et eussiez-vous le moins du monde soupçonné leur existence que l'établissement de cette dernière vient vous dévoiler tout-à-coup par l'expulsion multipliée de ces animaux par l'anus, et quelquefois par la bouche elle-même ? Vous voyez donc que le raisonnement et l'observation se réunissent pour prouver qu'on a exagéré leur influence ; et si nous invoquons une expérience déjà sanctionnée par un assez grand nombre d'années, non-seulement elle nous confirmera dans cette opinion, mais encore elle nous permettra d'affirmer que dans une foule de circonstances nous avons vu guérir les maladies qui leur étaient attribuées, sans que l'emploi réitéré des vermifuges en ait expulsé un seul, et de croire que beaucoup de gastro-entérites muqueuses et d'encéphalites primitives ou sympathiques leur ont été gratuitement attribuées. Il nous paraît donc d'une extrême importance de réduire cette doctrine à sa juste valeur, parce qu'elle peut avoir, surtout chez les enfans, la plus funeste influence sur l'issue de leurs maladies dont la marche est ordinairement si intense et si rapide ; parce qu'elle entraîne à des médications souvent incendiaires par l'activité des substances antivermifuges qu'on est disposé à employer alors, et parce qu'elle

peut faire perdre de vue les seules indications d'où dépend le salut du malade. Parcourez les recueils d'observations, étudiez les faits qui y sont insérés, soumettez-les à une analyse sévère et éclairée, et vous vous convaincrez bientôt de la justesse de ces remarques qui nous conduisent à terminer cette petite digression par le précepte suivant : *Dans les maladies des enfans, et surtout dans celles qui sont aiguës, opposez toujours les agens thérapeutiques réclamés par les organes malades, et attendez que l'acuité du mal soit apaisée, que vous ayez mis les sympathies dans l'impossibilité d'en rallumer l'intensité, pour employer les vermifuges, si vous jugez convenable d'y avoir recours afin de détruire une cause que vous ne croyez pas sans influence sur leur production ou leur persistance.* En agissant ainsi, n'ayez aucune crainte; les accidens produits par les vers ne peuvent que bien rarement menacer un peu prochainement l'existence, et vous aurez toujours le temps nécessaire de les combattre, tandis qu'il n'en est pas de même des souffrances organiques avec lesquelles vous pouvez les confondre, et toujours alors au grand détriment du malade.

Autour de ces travaux si remarquables, et qui ont imprimé une si grande impulsion aux gastropathies, nous devons encore grouper, comme n'ayant pas été inutiles à leurs progrès, les recherches du docteur Bayle sur l'influence que la gastrite et la gastro-entérite ont dans la production de l'aliénation mentale; de M. Chardel sur les dégénérations squirrheuses de l'estomac; de MM. Saunders, Portal et Bonnet sur la structure, les fonctions et les maladies du foie; de MM. Bouvenot, Magendie et Maingault sur le vomissement; de MM. Tiedemann et Gmelin sur la digestion, considérée dans les quatre classes d'animaux vertébrés, etc., etc. Mais des recherches non moins intéressantes, et sur lesquelles on nous per-

mettra de nous arrêter un instant, ce sont les tentatives faites dans ce siècle pour trouver un traitement plus propre à s'opposer aux funestes conséquences d'une maladie redoutable, je veux parler de la *péritonite puerpérale*. Un moment, dans les mains de Doulcet, l'ipécacuanha parut un spécifique presque infaillible contre cette cruelle maladie; mais, soit que ses succès dépendissent de l'opportunité de son emploi, ou soit que le temps n'ait pas sanctionné les espérances qu'il avait fait naître, il fut bientôt abandonné. La doctrine physiologique remit en nouvelle faveur le traitement antiphlogistique, déjà préconisé antérieurement; mais l'expérience désenchanta promptement ceux qui s'étaient promis des succès constans de l'emploi mieux déterminé de ses agens; et dans la conviction de son impuissance, de nouveaux essais furent entrepris dans l'espoir de découvrir des moyens plus efficaces. Parmi ceux qui furent tentés, le calomel et les frictions mercurielles parurent avoir une efficacité que MM. Chaussier, à la Maternité, Laënnec, Lherminier, Guersent, constatèrent d'abord, et que depuis M. Velpeau a confirmée par des expériences récentes. Cette efficacité, nous avons eu nous-même l'occasion de la reconnaître dans plusieurs circonstances; mais il faut encore qu'elle soit justifiée par le temps, et que surtout il soit bien démontré que par cette pratique on n'ait aucune crainte de favoriser la chronicité de la maladie et l'établissement d'hydropisies consécutives. Du reste, il nous semble que, dans la recherche des moyens les plus propres à combattre la péritonite puerpérale, on n'a pas assez fait attention aux changemens qui se sont effectués dans l'abdomen, et qui ont dû y modifier beaucoup la circulation. N'est-il pas évident qu'immédiatement après l'accouchement le sang ne cesse d'affluer abondamment dans un appareil d'organes où le système circulatoire s'est temporairement agrandi, et où existe une puissante excitation, et qu'une stase considé-

rable ne tende continuellement à s'y effectuer? Or, que faites-vous avec vos applications de sangsues, si ce n'est encore que l'augmenter par l'irritation que leurs piqûres exercent sur des capillaires qui appartiennent à cet appareil, ou qui lui sont contigus? Espérez-vous, avec des saignées copieuses, détruire cette puissante congestion? Mais Bichat ne vous a-t-il pas dit que le sang, quel que soit son abondance, se dirige toujours là où l'excitation l'appelle; et que peut contre elle l'irritation légère que vous déterminez avec la pointe de votre lancette? Nous ne voulons cependant pas contester que les saignées ne soient utiles, en diminuant d'une part la masse du sang, et de l'autre l'excitation générale; mais nous croyons qu'elles ont ici moins d'efficacité qu'ailleurs, et qu'il est souvent nécessaire de n'y pas trop insister, et de leur adjoindre d'autres agens thérapeutiques. Quant aux sangsues, leur emploi nous paraît en général inopportun; et nous préférons, dans de telles circonstances, les applications non interrompues de liquides anodins et émolliens, afin de favoriser les effets de la saignée. Pour agir utilement, il faudrait que nous connussions les moyens propres à solliciter la prompte contraction des vaisseaux sanguins dilatés; et peut-être ne se confie-t-on pas assez aux effets qu'on pourrait retirer de l'usage rationnel des révulsifs, et surtout de la glace appliquée d'une manière permanente à l'hypogastre?

Telles sont les grandes améliorations introduites dans la pathologie des voies digestives. Encore environnées des plus épaisses ténèbres, les gastropathies n'ont réellement été connues que dans notre siècle; et c'est aux travaux de la nouvelle Ecole qu'est dû cet immense progrès. Digne émule des Lallemand, des Corvisart et des Laënnec, le professeur Broussais a, comme eux, par ses brillantes études, créé une grande portion de la pathologie, et imprimé au diagnostic des fonctions des voies digestives une précision et une

certitude qu'on voudrait en vain contester un seul instant. Mais une gloire qui lui est spéciale, et qui, dans les siècles futurs, élèvera encore son nom au-dessus de ceux des hommes célèbres que nous venons de citer, de ces noms qui ont imprimé tant de positif à la médecine, qu'elle en a acquis une certitude qui lui permet désormais de s'inscrire parmi les sciences les plus exactes, c'est d'avoir trouvé le premier la cause et la source de tous ces désordres qu'ils nous ont appris à reconnaître, de les avoir étudiés avec un esprit plus philosophique et plus investigateur; et peut-être sans cette direction qu'il a imprimée aux études médicales, et sans cette théorie séduisante et simple qui explique si naturellement les faits, n'eussions-nous pas vu le génie du professeur Lallemand s'élever aussi haut dans la connaissance des affections cérébrales. Du reste, ses travaux, comme ceux de ce dernier professeur, ont eu l'influence la plus heureuse sur la thérapeutique; les formes si effrayantes et si redoutées de l'adynamie et de l'ataxie sont devenues infiniment plus rares; les gastro-entérites ont perdu de leur gravité; et gênées dans leurs progrès par un traitement mieux approprié à leur nature, et par conséquent plus efficace, elles ont gardé la forme primitive que leur imprimaient les constitutions; elles sont restées muqueuses, sanguines, bilieuses. C'est un fait contre lequel s'inscriraient en vain les adversaires de la nouvelle doctrine: le temps, l'observation et l'expérience démontrent victorieusement qu'avec un traitement anti-phlogistique sagement institué et promptement appliqué, les gastrites n'acquièrent jamais cette intensité ni ces formes terribles qui les faisaient regarder comme si dangereuses autrefois; c'est du moins ce que nous croyons devoir déduire de nos observations cliniques et de notre propre pratique. Initiés dans les secrets de l'art à une époque où la nouvelle médecine surgissait avec le plus grand éclat au milieu des doctrines alors

dominantes, nous avons pu recueillir et constater les résultats des méthodes tonique et anti-phlogistique, établir entre elles une comparaison ; et si nous ne pouvons dissimuler que la première n'obtienne des succès, et même assez multipliés, entre des mains habiles et bien exercées, nous devons cependant à la vérité de dire que la marche des maladies sous son influence est infiniment plus grave, plus exposée à être traversée par des accidens ; et qu'en définitive, la mortalité ne soit plus grande. Quant aux résultats fournis par notre propre pratique, voici quels sont ceux qui résultent du relevé de quelques-uns de nos annuaires cliniques :

Sur 108 individus atteints d'affections sporadiques des voies digestives, nous avons compté,

48 Gastrites ou gastro-entérites simples ; 4 gastro-hépatites, dont 3 chroniques ; 4 gastralgies ; 2 gastro-entérites chroniques ; 2 gastro-entérites compliquées d'aphthes ; 35 gastro-entérites encéphaliques, ou fièvres malignes, ataxiques, typhoïdes ; 5 dysenteries ; 2 diarrhées chroniques, ou choléra-morbus sporadique ; 1 flux cœliaque sur-aigu, et 5 péritonites. Parmi ce nombre, nous avons perdu 2 gastro-hépatites chroniques et 1 gastro-hépatite sur-aiguë avec complication de péritonite, pour laquelle nous ne fûmes appelés que vers le dixième jour d'acuité de cette affection, qui paraît avoir existé depuis cinq ou six mois à un état apyrétique et chronique ; 2 gastro-entérites chroniques, très-anciennes ; 2 gastro-entérites compliquées d'aphthes très-abondans, et dont l'une atteignit un sujet lymphatico-scrophuleux à l'époque de la puberté, et l'autre, un enfant d'un mois ; 3 gastro-entérites encéphalites ; 1 diarrhée chronique ; 1 flux cœliaque sur-aigu, et 1 péritonite ataxique. Total 13. Mais de ce nombre doivent être déduits les individus qui réclamèrent trop tardivement les secours de l'art, pour qu'il puisse être responsable

de l'issue de leurs maladies, c'est-à-dire les 3 gastro-entérites hépatites, les 2 gastro-entérites chroniques, et la diarrhée chronique, que tout annonçait être liée à une désorganisation du gros intestin. Il ne restera donc plus que 7 décès, où se trouvent encore 2 gastro-encéphalites qu'il serait peut-être nécessaire d'en déduire si l'on veut apprécier rigoureusement l'influence du traitement antiphlogistique dans ces maladies, puisque l'une était liée à une otite qui reconnaissait une carie du rocher pour origine, et que l'autre se termina vraisemblablement par une perforation intestinale (1).

D'un autre côté, sur 91 individus atteints d'encéphalo-gastro-entérites épidémiques, dont 75 furent remarquables par une plus grande acuité de tous les symptômes, nous avons perdu, comme nous l'avons déjà dit plus haut (2), 8 malades, dont 3 à la suite d'imprudences. Si donc nous réunissons ces deux résultats, nous trouverons 199 sujets atteints des affections généralement regardées comme les plus graves, pour 21 décès; et si, parmi ces derniers, nous retranchons ceux où les secours de l'art ne pouvaient être qu'inutiles, il en restera 10, c'est-à-dire 1 sur 19 malades $\frac{9}{10}$; et cette évaluation nous paraît devoir exprimer rigoureusement l'influence du traitement antiphlogistique sur la mortalité de ces maladies, lorsqu'on voudra chercher à apprécier celle du traitement tonique, et les comparer ensuite entre elles pour décider quelle méthode est réellement la plus salutaire (3). Telle est, selon nous, la seule manière de

---

(1) Voy. §. I. Des progrès réels des maladies encéphaliques et rachidiennes depuis 1800, page 48.

(2) Page 49.

(3) Nous osons à peine mettre ici en parallèle le relevé des observations d'affections des voies digestives consignées dans les ouvrages du professeur Pinel, parce que d'abord la plupart de ses malades furent sexagénaires, et ensuite parce qu'aux articles gastrite et entérite, les ob-

juger les doctrines médicales; tout doit se réduire à une simple question de chiffres; car les raisonnemens sont spécieux, entraînans, et souvent trompeurs, selon l'habileté de ceux qui les émettent. Du reste,

---

servations qui y sont exposées, paraissent surtout avoir été destinées à faire connaître des lésions organiques des voies digestives, et se rattacher ainsi plus particulièrement à l'anatomie pathologique. Néanmoins, si tout en tenant compte de ces circonstances, nous compulsons ces faits pathologiques, nous aurons les résultats consignés dans le tableau suivant:

| NOMS DES MALADIES. | GUÉRIS au-dessous de 60 ans. | GUÉRIS au-dessus. | Passés à l'état chronique. | MORTS au-dessous de 60 ans. | MORTS au-dessus. |
|---|---|---|---|---|---|
| 1° Fièvre inflammatoire continue. . . . . . . | 8 | » | » | » | » |
| 2° Fièvre bilieuse continue. . . . . . . . | 6 | 1 | » | » | » |
| 3° Fièvre bilieuse compliquée, avec la fièvre inflammatoire continue. . . . . . . . | 5 | 2 | » | » | » |
| 4° Fièvre muqueuse continue. . . . . . . . | 3 | » | » | » | » |
| 5° Fièvre adynamique continue. . . . . . . . | 5 | 3 | » | 4 | 2 |
| 6° Fièvre ataxique. . . | 2 | 1 | 1 | 9 | 8 |
| 7° Typhus. . . . . . . | 5 | » | » | » | 2 |
| 8° Gastrite. . . . . . . | 1 | » | 3 | 1 | 7 |
| 9° Entérite. . . . . . . | « | » | » | 3 | 2 |
| 10° Hépatite. . . . . . | 2 | » | » | » | 3 |
| 11° Dysenterie. . . . . | 1 | 1 | » | » | 1 |
| 12° Péritonite. . . . . . | 2 | 1 | » | » | 2 |
| Résultat. . . . | 40 | 9 | 4 | 17 | 27 |
| | 49 | | | 44 | |

Ainsi sur 97 malades parmi lesquels 57 étaient au-dessous de 60 ans, on compte 44 décès et 4 maladies passées à l'état chronique avec issue non douteuse, ou 48 insuccès, c'est-à-dire 1 décès sur 2 malades 1/48,5, proportion effrayante qui tient, nous le répétons, à des circonstances particulières dont nous ne devons pas chercher à profiter.

Mais ce qui nous étonne beaucoup, c'est que cette mortalité déjà si énorme, se trouve encore augmentée dans le résumé qui termine dans la Clinique médicale de M. le professeur Andral, les maladies de l'abdomen, résumé où il essaie de constater l'influence et la valeur respective des

et c'est par cette observation que nous terminerons, n'est-il pas tout-à-fait remarquable que, sur un nombre aussi considérable d'observations recueillies dans des saisons et des années diverses, nous n'ayons observé les symptômes de la putridité que chez deux ou trois individus qui, pendant l'incubation de leur mal, avaient ingéré des substances plus ou moins irritantes, tandis que nous avons fréquemment observé l'ataxie et même l'adynamie? C'est que cette première forme pathologique nous paraît être la conséquence de l'action des irritans, tandis que les dernières dé-

---

divers traitemens employés contre elles. Et en effet, si nous réunissons les résultats qui y sont consignés, nous aurons le tableau suivant :

| TRAITEMENS EMPLOYÉS. | Total des malades. | guéri-sons. | influen-ce salu-taire. | nul effet. | influen-ce aggra-vante. | décès. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Méthode antiphlogistique. . . . . . . . . | 74 | 39 | » | » | » | 35 |
| Méthode évacuante. émétique | 36 | 22 | » | 3 | 11 | » |
| Méthode évacuante. purgatifs. | 10 | » | 1 | 4 | 5 | 9 |
| Méthode tonique. . . . | 40 | 14 | » | 4 | 5 | 26 |
| Résultat. . . . | 160 | 75 | 1 | 11 | 21 | 70 |

La mortalité respective de chacune de ces méthodes, l'émétique toutefois exceptée, serait réellement effrayante, et l'ami de l'humanité, le cœur graduellement plus oppressé à cette lecture, se demanderait ce que sont les progrès en médecine, si on ne s'apercevait, en lisant l'ouvrage entier, combien il a été difficile à l'auteur de préciser l'influence réelle de chaque méthode dans ces traitemens mixtes, dont la plupart de ses observations offrent le tableau, et qui démontrent si bien le danger d'allier avec une si déplorable facilité des méthodes de traitement aussi opposées. Ses résumés sont donc loin d'être d'une rigoureuse exactitude, et on serait induit dans une grave erreur, si on pensait qu'ils dussent exprimer les véritables résultats d'une méthode qui, nous nous plaisons à le répéter, a de plus consolantes conséquences, lorsqu'elle est employée convenablement et sans mélange d'autres pratiques thérapeutiques plus ou moins opposées dans leurs effets à ceux qui en découlent plus particulièrement. Au reste, de l'examen même de ce tableau il ressort toujours que de toutes, elle est encore la plus salutaire, puisque non-seulement elle a amené la guérison de la moitié des malades qui y ont été soumis, mais qu'elle a encore eu sur les autres le grand avantage de ne pas aggraver leur état lorsqu'elle a été inefficace.

pendent de l'affection des centres nerveux ; et qu'il est toujours possible, par des soins convenables, d'éviter la première, ce qu'on ne peut pas faire pour les secondes. Aussi doutons-nous beaucoup que les partisans du traitement tonique puissent nous offrir un tel tableau où l'on voit, pour ainsi dire, manquer une forme autrefois si fréquente, et qui était presque inséparable de ces maladies. Et en effet, vous n'observez ici ni cette langue grillée, ni ce météorisme opiniâtre de l'abdomen, ni ces diarrhées colliquatives, preuves trop évidentes des désordres intérieurs auxquels les excitans n'étaient souvent pas étrangers.

§. VI. *Des progrès réels des maladies des voies urinaires.*

Peu de travaux spéciaux ont été entrepris par les médecins du XIX^e siècle sur les affections des voies urinaires qui appartiennent plus particulièrement à la médecine. Néanmoins, elles ont été favorablement influencées par la nouvelle doctrine ; et non-seulement les symptômes des phlegmasies rénales et vésicales ont été mieux appréciés, mais encore leur traitement s'est amélioré. Le professeur Broussais sur-tout fit voir combien il était utile de leur opposer de bonne heure un régime antiphlogistique puissant, si on veut éviter leurs formes chroniques, si cruelles et si désespérantes ; et combien il était important de ne pas trop se fier aux rémissions qui quelquefois en sont immédiatement la conséquence, et qui en imposent pour une complète guérison. Peut-être aussi a-t-il jeté quelques lumières sur la formation des calculs rénaux, en les attribuant à la présence de l'inflammation, et a-t-il jeté les fondemens de leur prophylactique, en recommandant instamment d'éteindre promptement les phlegmasies qui s'élèvent dans les reins et les uretères. Du reste, le seul ouvrage neuf qui ait paru depuis le XIX^e siècle sur cette matière est celui du professeur Magendie sur la gravelle, dans

lequel il préconise l'emploi des alimens non azotés pour prévenir ou modérer la formation du gravier, expose avec beaucoup de méthode les moyens qui conviennent plus particulièrement à chacune des variétés, et paraît accorder quelque créance à l'action des lithontriptiques que les progrès de la chimie avaient un moment accrédités sur la fin du XVIII[e] siècle. C'est au temps et à l'expérience à confirmer encore des essais que tout présage devoir être fructueux.

§. VII. *Des progrès réels des maladies génitales.*

Comme les affections des reins, celles des voies génitales ont bien aussi reçu quelque influence de la nouvelle doctrine, et ont bien vu leur thérapeutique se perfectionner un peu sous le rapport du traitement antiphlogistique; cependant, de toutes les maladies dont s'occupe la médecine, ce sont celles qui sont restées le plus stationnaires, et qui ont le moins ressenti ce mouvement général d'impulsion qui a imprimé à presque toutes les parties de la médecine des progrès si étonnans. Les travaux de Gall avaient un moment donné l'espoir de saisir la nature des étroites connexions qui unissent l'encéphale avec les organes sexuels, et de pénétrer plus avant dans la connaissance des névroses génitales et des nombreuses anomalies qui accompagnent ou suivent l'inapparition ou l'établissement difficile des menstrues; mais de nombreux et habiles contradicteurs leur ont imprimé un tel caractère d'incertitude, qu'il n'est pas permis encore de se faire une opinion un peu arrêtée sur ce point de la science. Bien plus, l'étude de l'accroissement de cet appareil, qui jetterait aussi tant de lumières sur elles, et qui nous paraît indispensable au perfectionnement de leur thérapeutique, est encore à faire; aussi les traitemens sont-ils mal déterminés, mal esquissés; et voit-on les préceptes

les plus contradictoires, non-seulement être préconisés, mais encore être conseillés par les meilleurs auteurs. Voulez-vous combattre une métrite? Appliquez des sangsues à la vulve, vous diront-ils. Voulez-vous faire cesser une aménorrhée, augmenter l'émission menstruelle, c'est-à-dire déterminer une fluxion sanguine, plus marquée sur l'utérus? Appliquez, disent-ils encore, des sangsues à la vulve. Néanmoins, les progrès de l'anatomie pathologique ont jeté des lumières sur une maladie encore peu connue; nous voulons parler de l'œdème des membres abdominaux, de la *phlegmatia alba dolens*, que M. Velpeau, par de très-belles recherches, a démontré être le plus souvent une inflammation des symphises du bassin et des veines pelviennes et utérines qui peuvent s'oblitérer, ou du moins éprouver des modifications de structure telles que la circulation en soit gravement entravée. On doit également au docteur Samuel Lair des vues judicieuses de traitement sur les engorgemens de l'utérus et les ulcérations redoutables qui leur succèdent si souvent.

§. VIII. *Des progrès réels des hydropisies depuis* 1800.

Les progrès de l'anatomie pathologique, pendant le XIX^e siècle, ont beaucoup éclairé la doctrine des hydropisies; et ce n'est guère que depuis 1800 que les médecins, renonçant à ces idées d'obstruction, de dissolution du sang, d'équilibre rompu entre les fonctions absorbantes et exhalantes, qui leur avaient servi à instituer la thérapeutique de ces maladies, et qui exprimaient bien quelque chose de vrai, quoiqu'elles fussent mal élaborées, ont voulu y voir de plus près, et ont trouvé dans les altérations organiques des causes déterminantes plus rationnelles de la formation des collections séreuses. Ils ont vu qu'elles accompagnaient souvent les phlegmasies chroniques des organes des cavités splanchniques, sur-

tout des enveloppes séreuses qui les environnent; qu'elles en étaient presque une conséquence obligée, et que, fréquemment aussi, elles étaient liées à des désordres effectués dans les voies circulatoires qui, en gênant la circulation veineuse, déterminaient dans quelques portions de l'arbre à sang noir des stases sanguines qui favorisaient elles-mêmes l'établissement de ces collections aqueuses. On a aussi découvert, et c'est surtout au docteur Bouillaud qu'on en est redevable, que les gros vaisseaux veineux pouvaient s'oblitérer à la suite d'une longue compression ou d'une phlegmasie très-circonscrite de leur membrane interne, être complètement obturés par un caillot de sang très-adhérent et très-résistant, et qu'ainsi, dans toutes les parties où ils se ramifient, s'ensuivait une hydropisie qui alors était entièrement subordonnée à cette circonstance toute mécanique. Ces découvertes successives ont donc conduit les médecins à regarder ce genre d'affections comme étant le plus souvent symptomatique; et une conséquence naturelle de cette manière de voir a été l'abandon de toute cette thérapeutique désobstruante et surexcitante, préconisée jusqu'alors, et la conquête de cette grande vérité, que ces sortes d'hydropisies ne réclament pas d'autre traitement que celui de la maladie principale qui leur a donné naissance, et partagent entièrement le sort de cette dernière.

De là est née une opinion qui peut-être a été plus nuisible au traitement de ces affections que la plupart des idées systématiques professées antérieurement sur leur nature : c'est qu'elles sont presque constamment incurables. A la vue des désordres auxquels elles doivent naissance, le pathologiste sent s'échapper l'espoir qui l'animait, et doute qu'il puisse en triompher avec les faibles agens que la science des médicamens lui offre pour les combattre. Telle est une des conséquences déplorables auxquelles conduisent les progrès en anatomie pathologique. La vue continuelle

d'altérations aussi évidentes et aussi variées jette le doute et le scepticisme dans l'esprit de celui qui les étudie; il matérialise entièrement ses inductions; il perd de vue le principe pour accorder toutes ses investigations au produit; et tant que le temps ou d'heureuses tentatives ne l'auront pas convaincu des ressources que l'art possède pour s'opposer à de telles altérations, en dirigeant plus spécialement ses études vers la recherche des propriétés réelles et spécifiques des médicamens, on ne peut disconvenir que cette pensée qui naît au milieu des conquêtes de l'anatomie pathologique ne vienne un peu contrebalancer l'étendue des services que lui doit la science. Mais si sous ce rapport elle jette le découragement dans l'ame du médecin; sous d'autres, quelles leçons utiles elle lui donne en lui démontrant tous les dangers qu'entraîne après elle une funeste expectation; et combien elle charge la responsabilité de celui qui, dédaignant de recourir aux nombreux moyens d'exploration que l'art possède actuellement, ne s'attache qu'à des symptômes extérieurs pour se guider dans les soins qu'il doit donner au malade qui réclame ses secours?

Il est une classe d'hydropisies symptomatiques beaucoup moins redoutables que celles qui accompagnent les phlegmasies chroniques : ce sont celles qui peuvent s'effectuer sous l'influence d'une phlegmasie aiguë, et qui paraissent liées à des circonstances d'organisation qu'on n'a peut-être pas assez remarquées. Ainsi, par exemple, il est des hydropisies qui sont la conséquence de l'engorgement inflammatoire d'un organe ou d'un tissu voisin d'un tronc veineux, qui alors se trouve momentanément comprimé par lui; il en est d'autres qui paraissent plus essentiellement dépendantes de la prédominance des moyens d'exhalation, ou qui semblent être une des conséquences de la plus grande dilatabilité dont ils peuvent être accidentellement le siége. Nous insisterons d'autant plus sur cette espèce d'hydropisie,

qu'elle ne nous paraît pas encore avoir fixé suffisamment l'attention des pathologistes. Son mécanisme est absolument analogue à celui des hémorrhagies. Elle est la compagne presque inséparable des phlegmasies chez les enfans ; vous la voyez fréquemment accompagner l'encéphalite où elle constitue alors l'hydrocéphalite ; la pleurésie ; les inflammations abdominales, scrotales, artritiques ; il n'est aucune phlegmasie des cavités où elle ne puisse s'effectuer sous l'influence de cette affection ; et voilà pourquoi, pour les inflammations de cet âge, qui sont réellement toutes des *hydrophlegmasies*, il est si utile de faire succéder aux antiphlogistiques qui ont éteint la congestion, les épispastiques, pour épuiser ces collections plus ou moins abondantes de sérosité, qui presque toujours alors sont curables en très-peu de temps.

Mais n'y a-t-il que des hydropisies symptomatiques ? L'humeur aqueuse qui lubrifie dans l'état physiologique la surface libre des membranes séreuses, ne peut-elle pas dans certaines occasions être augmentée, sans qu'il s'établisse dans ces tissus une phlegmasie, comme, dans d'autres circonstances, elle peut être diminuée et même tarie ? Nous pensons que ceci n'est pas une supposition gratuite, et qu'une telle opinion est confirmée par les faits pratiques. Il est des hydrocéphales, des hydrothorax, des ascites, des hydarthroses actives, comme certaines leucophlegmaties, qui sont indépendantes de phlegmasies ou d'autres altérations pathologiques, et qui paraissent simplement dépendre d'une super-exhalation. L'examen le plus attentif et le plus prolongé n'offre chez les individus qui en sont atteints aucun signe d'affection chronique, et la nécropsie ne fait découvrir aucun travail pathologique. La membrane qui en était le siège n'a pas perdu sa ténuité, sa diaphanéité ; et la maladie, comme nous le disions tout-à-l'heure, nous paraît absolument analogue à certaines hémorrhagies, une conséquence de l'exercice anomal de la dila-

tabilité organique. Ici, s'il ne coule pas de sang, c'est que la force du cœur n'est pas assez considérable pour le pousser jusqu'à ces enveloppes, ou bien, parce que la ténuité de leurs vaisseaux, ou des porosites qui les terminent est trop grande pour admettre les globules rouges de ce liquide. Cependant lorsque la dilatabilité est portée au plus haut degré, nous voyons quelquefois ces vaisseaux s'injecter, et de véritables exhalations sanguines s'effectuer à leur surface, et même à celle du derme. Les annales de l'art nous ont conservé plusieurs faits qui ne permettent pas d'avoir de doutes à cet égard.

Tels sont les progrès réels et principaux que l'étude des hydropisies a fait faire à ces affections depuis le XIX^e^ siècle. Comme on l'a déjà préjugé, la découverte du stéthoscope a dû nécessairement apporter de nouvelles lumières dans leur diagnostic, et ajouter ses utiles et positives investigations à celles déjà fournies par la percussion et la succussion. Néanmoins, la science n'a peut-être pas encore recueilli tous les fruits qu'elle est en droit d'espérer de ce puissant moyen d'exploration, et attend du temps et d'occasions plus fréquentes d'étudier certaines collections séreuses très-circonscrites, de nouveaux moyens de constater leur existence. Au reste, peu de travaux spéciaux ont été entrepris sur cette classe d'affections; et on ne compte guère dans notre siècle que les ouvrages de Nouel, de Comte, de Mondat, et celui de Portal, qu'on doit distinguer surtout parmi eux, parce que, comme tout ce qui est sorti de sa plume, il est essentiellement pratique.

### §. IX. *Des progrès des maladies de la peau depuis* 1800.

Quoique d'une investigation plus facile que la plupart des autres maladies, les dermatoses étaient encore à peine connues au commencement de ce siècle; et en France, nous n'avions guère sur elles que l'élé-

gante compilation de Lorry, qui était loin d'en donner une idée bien exacte. Il fallait, pour créer cette partie de la pathologie, un homme qui sût allier à une grande patience pour démêler tant d'objets divers, un talent original ; qui non-seulement, à l'aide d'un langage métaphorique, pittoresque et animé, pût en offrir un tableau fidèle, mais encore qui conçût la pensée de parler aux yeux par le secours du dessin, et dans cet heureux projet, eût assez de persévérance pour diriger le peintre, lui apprendre à voir, et le retenir *au collet*, lorsque, rebuté par un hideux aspect ou par une fétidité insupportable, il était tenté d'abandonner ses pinceaux et de fuir loin du mal qu'il essayait de représenter. Cet homme fut le professeur Alibert, qui sut habilement tirer parti d'un hôpital ignoré, et qui bientôt sut lui acquérir une telle célébrité, que, de tous les points du monde affluèrent des auditeurs attirés par sa brillante renommée, et surtout par le désir de s'initier dans les secrets d'une clinique rare et merveilleuse. Peut-être la critique trouvera-t-elle les doctrines du célèbre dermatologiste un peu superficielles, et trop de confusion dans sa classification, dont Mercuriali et Turner lui ont fourni les bases; peut-être aussi lui reprochera-t-elle de n'avoir pas approfondi assez sa matière, d'avoir établi trop de divisions, et de s'être trop attaché aux apparences extérieures pour les déterminer ; néanmoins, malgré ces défauts mérités, M. Alibert n'en doit pas moins être regardé comme le créateur en France de la pathologie de la peau ; il fut le peintre, l'iconographe des dermatoses, et celui qui les a en quelque sorte popularisées, dans un très-petit nombre d'années, par cet enseignement neuf et attrayant qui, chaque été, rassemble sous les ombrages des Cours de l'hôpital St-Louis un si nombreux concours d'auditeurs. On lui doit la première description de la kéloïde.

Mais tandis qu'en France le professeur Alibert dé-

crivait avec tant de magnificence les maladies de la peau, et retraçait avec tant de fidélité et d'exactitude la forme, la disposition et la couleur des altérations du derme qui les constituent, ou des divers produits dont elles se recouvrent, il existait en Angleterre un redoutable antagoniste, qui réunissait à une habileté égale un coup-d'œil plus observateur, et qui classait avec plus de bonheur ces maladies d'après leurs formes originelles, que M. Alibert avait davantage négligées, pour s'attacher surtout aux états consécutifs qu'elles peuvent offrir, et aux divers produits qui s'excrètent et s'attachent aux parties affectées; c'était Willan. Cette dernière classification, plus philosophique, plus exacte, et qui ne permet pas aussi facilement de confondre les objets, s'est naturalisée en quelque sorte en France depuis les cliniques d'un des élèves les plus distingués du professeur Alibert, de M. le docteur Biett, qui marche dignement sur les traces de son maître; et malgré qu'elle ne soit, ni aussi séduisante, ni aussi facile à comprendre, et qu'elle sépare une foule d'affections que M. Alibert avait réunies sous un seul nom générique, tout semble présager qu'elle l'emportera sur la sienne, et que, sous son influence, les maladies de la peau, et surtout leur thérapeutique, feront encore de rapides progrès.

Telles sont les circonstances qui ont favorisé l'étude des dermatoses, et qui lui ont permis de faire en très-peu de temps, en France, les plus rapides progrès. Ces travaux ne sont pas du nombre de ceux qui éclairent seulement un point scientifique, mais de ceux qui décident, effectuent une révolution dans la science, et la fécondent. Chacune des dermatoses en a reçu une bienfaisante influence, et a été examinée avec plus de soin; on a davantage approfondi sa nature; on a mieux étudié la structure de la peau; et de ces travaux divers sont nées les plus heureuses réformes dans leur thérapeutique tout-à-fait empyrique jusqu'alors. Signaler toutes ces améliorations, ce serait

en quelque sorte recommencer un autre travail ; nous sommes donc forcés de nous borner à cette courte énonciation, et de renvoyer aux ouvrages de MM. Alibert, Rayer, Cazenave et Schedel, qui, avec ceux de Bateman et de Willan, présentent le vaste et intéressant tableau du progrès des dermatoses pendant le XIXe siècle.

§. X. *Des progrès réels de la Médecine dans l'étude des maladies spéciales, ou des spécificités médicales et thérapeutiques, depuis* 1800.

Si une physionomie morbide donnée reconnaissait toujours la même cause, la médecine serait une science aisée, et se prêterait facilement au joug des systêmes. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi ; et le même effet peut résulter d'une multitude de causes diverses. Tant que ces causes appartiennent à la climatologie, à la localité dans laquelle s'agite et vit l'individu, il est encore facile d'apprécier leurs effets et d'arriver à la connaissance des moyens propres à en atténuer les conséquences. Mais la nature, comme si elle se défiait du génie de l'homme, et comme si elle prévoyait que, par la puissance de son intelligence, il parviendrait à contrarier ses vues et à s'affranchir d'un tribut dont elle est avare, tient en réserve des moyens extraordinaires qui viennent frapper inopinément les populations, ou dépose au sein des endémies une activité meurtrière qui se rue sur les migrations d'hommes, et les décime, lorsqu'elles pénètrent accidentellement dans les localités qui les recèlent. C'est ainsi que de grandes épidémies ont parcouru et désolé la terre à toutes les époques du monde, et que, dans la découverte de l'Amérique, les Espagnols trouvèrent, au sein du plaisir même, cette affection cruelle dont l'Europe fut bientôt inondée.

Ordinairement ces inconnues extraordinaires, qui, semblables à la comète chevelue, viennent acciden-

tellement sillonner l'horizon médical et y apporter le trouble et l'incendie, passent, sans que la science puisse d'abord les connaître ni directement les atteindre. Elle est réduite alors à atténuer leurs terribles effets, soit en ralentissant l'activité vitale lorsqu'elle est éminemment développée, soit en la suscitant lorsqu'elle est instantanément affaiblie et comme anéantie. Mais de ce que ses armes ne sont pas toute-puissantes pour combattre le monstre épidémique, dira-t-on que tous les coups qu'elle lui porte, que toutes les blessures qu'elle lui fait soient inutiles? Aura-t-on raison de dire que le mal, ce Protée perfide, se plaît, dans ses nouvelles et terribles transformations, à se jouer de la vaine science des hommes? Sera-t-on autorisé à nous demander pourquoi la médecine, avec ses incontestables progrès, se débat en vain contre le nouveau fléau qui nous a si cruellement décimés, et en est réduite à essayer des systêmes les plus contraires, des remèdes les plus opposés? Non sans doute, cette exception n'infirme en aucune manière ses progrès; elle prouve tout au plus que là où la cause est insaisissable et inaperçue des sens, que là où la physique et la chimie, avec leurs puissans moyens d'investigation, ne peuvent rien atteindre, là aussi la solution est impossible et ne peut dépendre que du hasard, que d'une circonstance purement fortuite. C'est ainsi que la syphilis a dû long-temps accomplir avec une totale sécurité ses horribles ravages, avant que l'Américain ait trouvé dans le mercure le spécifique qui devait l'en affranchir; c'est ainsi que le miasme des marais a décimé pendant des siècles les populations par les redoutables fièvres intermittentes, pernicieuses, avant que le naturel du Pérou ait découvert dans ses vastes forêts le spécifique infaillible de ces maladies, et que Morton et Torti aient su l'employer; c'est ainsi que l'homme a vu pendant long-temps sa peau se recouvrir des squammes et des fissures horribles de la lèpre, de la gale, et des

lichens dartreux, avant qu'il ait appris l'utilité du linge, du soufre, et des immersions propres à entretenir la propreté du derme; c'est ainsi enfin que, pendant plus de dix siècles, l'horrible variole s'est promenée et répandue dans tous les lieux de la terre, et a porté partout l'épouvante et la destruction, avant la découverte en Europe du préservatif puissant qui devait l'arrêter dans sa marche et l'annihiler entièrement (1). Sans doute qu'à l'apparition de chacun de ces fléaux, les mêmes reproches se sont à chaque fois

---

(1) Nous disons en Europe, car si on s'en réfère à une lettre écrite par *Calvi Virambam*, savant Indien, qui a été insérée dans le *Courrier de Madras* du 12 janvier 1819, il paraîtrait que l'insertion du fluide vaccin était connue dans les temps antérieurs au *Vaidyas*; et en effet si on consulte le *Sacteya Grantha* attribué à Dhanwantari, et qui est sans contredit un des plus anciens livres des Indiens, on y trouve le passage suivant, traduit littéralement en anglais :

« Take the fluid of the cow-pox on the udder of a cow, or on the arm between the shoulder and the elbow of a human subject, on the *point* of a lancet, and lance with it the arms between the shoulder and elbow until the blood appears; then mixing the fluid with the blood, the fever of the small-pox will be produced.

« The small-pox produced from the udder of a cow will be of the same gentle nature as the original disease, not attended by fever nor requiring medicine. »

C'est-à-dire,

Prenez le fluide du cow-pox du pis d'une vache, ou du bras d'un homme entre l'épaule et le coude, sur la pointe d'une lancette, et piquez-en les bras entre l'épaule et le coude jusqu'à ce que le sang paraisse. Alors le fluide se mêlant avec le sang, il en résultera la fièvre de la petite vérole.

La petite vérole produite par le fluide tiré du cow-pox développé sur le pis de la vache sera aussi benigne que la maladie naturelle; elle ne sera pas accompagnée de fièvre et n'exigera pas de traitement médical.

Comment concilier ce passage avec l'impossibilité de trouver actuellement le *cow-pox* sur les vaches de l'Inde, attestée par le docteur Ainslie? Voyez *Transactions of the royal asiatic society of Great Britain and Ireland*; vol. II, part. 1. London, 1829, pag. 66.

élevés; ils avaient alors, comme aujourd'hui, le même aspect de vérité ; et cependant, que sont-ils devenus ? Ils ont reçu de la science une réponse positive; et pour être lente dans une carrière inconnue et couverte d'écueils, elle a prouvé victorieusement qu'elle savait y faire quelquefois des pas sûrs et certains. Qu'on cesse donc de l'accuser et de proclamer son impuissance; car on lui doit plutôt de la reconnaissance, et la plus profonde reconnaissance pour ces recherches assidues et non interrompues, pour cette opiniâtreté si constante avec laquelle elle a poursuivi, pendant des siècles entiers, des études qui devaient la conduire à la découverte si tardive d'une *vérité*. Dans l'impuissance d'atteindre le principe de cette activité terrible qui a foudroyé tant de victimes, et les a précipitées des joies du festin dans la tombe, qui ne leur a donné que le temps de dépouiller les parures de la mode la plus élégante pour revêtir le suaire des sépulcres, la médecine a dû opposer tous ses moyens, toutes ses puissances curatives; et dans cette continuelle recherche d'une méthode propre à en atténuer les progrès, faite par nos médecins français, avec un courage peut-être supérieur à celui des combats, s'ils n'ont pu terrasser tout-à-fait le monstre, ils ont du moins borné ses ravages. N'est-ce donc rien avoir obtenu que de lui avoir arraché la moitié de ses victimes?

Aux lentes conquêtes que la médecine a faites dans cette portion si ardue de son domaine, le XIX^e^ siècle ajoutera cette découverte merveilleuse qui préserve d'une affreuse maladie, et qui jette sur notre siècle une gloire impérissable. Conçue à Montpellier par le ministre protestant Rabaut, la première idée d'inoculer le *cow-pox* des vaches fut mise en pratique en Angleterre par le docteur Jenner, que cette découverte a immortalisé et inscrit au nombre des bienfaiteurs les plus actifs de l'humanité. La vaccine, malgré cette foule de détracteurs que sa pratique a suscités, et qu'on s'étonnerait de voir encore s'agiter,

si les plus belles découvertes, avant de s'accréditer, n'avaient le triste sort d'être long-temps en butte aux coups de l'erreur, est une de ces conquêtes qui ne coûte aucune larme à l'humanité, et qui jettera sur la médecine du XIX^e siècle un lustre que rien ne pourra effacer dans les siècles futurs. On s'étonnera toujours que l'esprit humain ait pu arriver à un tel résultat; et que, de l'opposition de deux virus nés dans des circonstances aussi éloignées, et que rien ne pouvait induire à rapprocher, naîtrait l'annihilation du plus effrayant des deux, et la possibilité si précieuse d'éteindre une affection horrible, ennemie de la beauté comme de l'accroissement des sociétés. N'eût-elle parvenu qu'à ce seul résultat, la médecine du XIX^e siècle devrait encore être proclamée la bienfaisante protectrice de l'humanité; car il était immense le nombre de victimes que chaque année ce fléau offrait pour tribut à la mort!

Près de cette immortelle découverte, du mercure, du quinquina et du soufre, devons-nous placer la belladone et la narcisse des prés, proclamées par Hahnemann, comme des spécifiques non moins efficaces contre la scarlatine et la rougeole? Beaucoup de faits cliniques autorisent à le penser. L'idée de traiter une maladie par l'agent thérapeutique qui dans sa manière d'agir sur l'organisme simule sa séméïologie, nous semble une pensée heureuse, réalisée en partie par l'action du mercure, du soufre, de la vaccine, et destinée surtout à avoir l'influence la plus heureuse dans l'étude si obscure et si difficile des épidémies et des endémies. La doctrine de l'homœopathie, qui déjà compte quelques partisans en France, nous paraît donc avoir de la portée et destinée à hâter la découverte des plus importantes vérités. Et en effet, si on pouvait parvenir à proclamer cette dépendance obligée entre le mal et les phénomènes analogues produits par le remède, de quelle utilité et de quel secours serait ce nouveau fil d'Ariane pour nous

conduire dans le dédale de ces maladies inconnues extraordinaires? C'est à l'expérience à décider ce que nous devons compter de ces promesses séduisantes.

Dans un ordre plus secondaire, nous indiquerons un autre progrès de la science, qui n'a pas eu des conséquences moins importantes et moins salutaires : c'est la suspension ou du moins l'annihilation momentanée des effets de beaucoup de virus par la méthode antiphlogistique. Il est d'autant plus utile et nécessaire de constater et d'étudier ce fait, qu'il a induit dans ces derniers temps plusieurs praticiens à nier l'existence des virus, et peut-être a-t-il contribué à fortifier les non-contagionistes dans leur opinion relativement au mode de transmission de plusieurs maladies. C'est ainsi que le docteur Richond des Brus a été entraîné à nier l'existence du virus vénérien et à développer sur cette affection une théorie que le temps n'a pas sanctionnée. Ce fait si remarquable de l'inactivité du virus sur l'organisme, sous l'influence d'une méthode qui tend directement à modérer et à diminuer l'activité des fonctions, et qui semble démontrer qu'il faut qu'elles s'effectuent avec une certaine énergie pour permettre le développement de leurs phénomènes spécifiques et leur transmission dans des appareils qui sympathisent avec celui où ils ont été primitivement déposés, nous l'avons constaté dans les salles du Val-de-Grâce, en 1819, sur des sujets atteints de rougeole et de variole; et depuis nous l'avons vérifié bien des fois dans notre pratique. Nous l'avons retrouvé dans une épidémie de scarlatine toutes les fois que nous avons pu d'assez bonne heure combattre l'amygdalité ou l'encéphalite qui l'accompagnaient; nous l'avons vu, en 1825, dans l'épidémie de fièvres typhoïdes dont nous avons relaté plus haut les conséquences, et qui était telle que si nous ne pouvions abréger la durée du mal, nous pouvions du moins par la méthode

antiphlogistique la modérer et l'amener à sa plus simple et sa plus légère expression, et nous venons de le voir encore tout récemment dans cette espèce de préférence et de prépondérance qu'a acquise sur les autres, la méthode du professeur Broussais pour combattre la plus terrible de toutes les épidémies, le *choléra indien.* Toutes les fois que le principe de ces redoutables spécialités est gazeïforme et échappe à nos investigations, une semblable méthode ne peut avoir que les plus grands avantages en prévenant et combattant énergiquement les violentes congestions viscérales qui peuvent être la conséquence de son action sur l'organisme, et en préparant les pores de la peau au passage de cette cause incendiaire; mais quand ils sont fixes, ils restent sans effets dans l'organe où ils sont déposés, et n'y ont qu'une existence latente jusqu'au retour de la vigueur, de la force et de la plénitude physiologique des fonctions, qu'alors ils se réveillent et recommencent l'incendie qu'ils avaient d'abord suscité. C'est ce que les adversaires de l'existence du virus syphilitique ont eu surabondamment occasion de constater en voyant la plupart des malades qu'ils avaient d'abord soignés selon leurs vues, présenter tous les signes d'une nouvelle et quelquefois même d'une véritable syphilis constitutionnelle.

L'emploi du tartre stibié dans le traitement de la pneumonie et de la péripneumonie doit être également signalé comme un progrès, une spécialité acquise dans notre siècle. C'est au professeur Razori, de Milan, le chef de la doctrine italienne connue sous le nom de *contro-stimulisme*, qu'on doit la publication des premières observations bien constatées de ses heureux effets dans les phlegmasies de la poitrine. Il les fit à Gênes, en 1800, lorsqu'éclairé par ses insuccès des dangers de la méthode de Brown dans le traitement d'une fièvre pé-

téchiale épidémique liée à diverses phlegmasies viscérales, il eut recours à ce moyen donné à haute dose dans l'espoir d'obtenir une prompte débilitation. Le docteur Fontaneilles, qui dès 1807 avait fait connaître en France ces premiers succès de la doctrine du contro-stimulisme, révolta tellement les esprits par la nouveauté et l'étrangeté de ces idées, qu'il fut contraint, dix ans plus tard, de faire imprimer dans les Annales cliniques de Montpellier (1) un Mémoire qu'il avait en vain présenté à la Société de médecine de Paris, qui n'osa émettre un jugement sur des résultats aussi imprévus et aussi extraordinaires. Cependant ils étaient bien propres à entraîner les praticiens à faire quelques tentatives pour les vérifier; car sur près de 600 péripneumoniques auxquels l'émétique avait été administré graduellement depuis six grains jusqu'à un gros et même deux gros par jour, le docteur Fontaneilles avait toujours vu son emploi suivi d'un prompt soulagement, et l'affection a rarement dépassé deux septenaires. Ainsi les $\frac{7}{10}$ des malades s'étaient rétablis du 7^e^ au 11^e^ jour. Ajoutez que la mortalité n'était que d'un vingtième, et qu'aucune suite dangereuse, aucune affection grave n'avaient été la conséquence de cette pratique. Depuis, le professeur Razori a confirmé ces brillans résultats et a appris que concurremment avec l'émétique il employait souvent la saignée quand la marche de l'affection était rapide et inquiétante. M. Peschier, de Genève, sans connaître ces faits, est arrivé, en 1822, à des résultats pratiques analogues. Il affirme que l'émétique à haute dose lui a réussi dans tous les cas de fluxion de poitrine, quels qu'en soient les symptômes; jamais il n'a eu recours à la saignée, et pourtant il affirme que depuis cinq ans qu'il emploie cette mé-

---

(1) Tome 42, pag. 171.

thode il n'a pas perdu un *seul* malade quand ses confrères étaient bien moins heureux. Le mal, dit-il, disparaissait à vue d'œil, et, d'après le témoignage de ses malades, l'émétique faisait l'effet d'un *velours sur la poitrine*. Il le donnait à la dose de 12 à 15 grains dans une potion de 6 onces dont il faisait prendre une cuillerée de deux heures en deux heures (1). Mais à cette époque de tels faits avaient déjà perdu tout ce qu'ils semblaient avoir d'insolite; et Laënnec, qui dès 1816 avait entrepris quelques essais, les avait déjà assez multipliés en 1821 pour avoir vérifié la plupart de ces promesses; et depuis, une multitude d'observations cliniques, recueillies et rassemblées par des médecins de tous les pays et insérées dans les recueils périodiques, ont confirmé ces heureux résultats et donné à cette pratique un caractère de vérité et de certitude qu'on tenterait vainement en ce moment de lui disputer (2).

---

(1) *Journal général de Médecine*, tom. 81, pag. 278.

(2) Le professeur Razori, par ses expérimentations habiles, s'est acquis la renommée d'être le premier qui ait employé l'émétique à haute dose dans la péripneumonie; néanmoins nous doutons beaucoup qu'il soit réellement l'inventeur de cette méthode. Nous serions tentés de croire, et les expériences de M. Peschier, de Genève, viennent encore nous confirmer dans cette idée, que cette thérapeutique hardie est plus ancienne et a pris naissance en Suisse. L'extrait suivant d'une lettre adressée, en 1783, par le docteur Lavie, de Montbéliard, au docteur Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, semblerait accréditer cette opinion.

« Il régnait ici, et partout à la ronde, une épidémie, produit de l'intempérie de l'hiver qui n'a été qu'un automne prolongé. Ses symptômes antérieurs étaient une habitude frilleuse, des lassitudes, des toux, des points de côté, gonflement à l'estomac une heure ou deux après avoir mangé, ensuite un poids constant vers le cartilage xyphoïde. Les points de côté paraissaient ou augmentaient. Si le malade avait quelque

Devons-nous aussi inscrire parmi les progrès réels de la médecine, dans la voie si difficile des spécialités, les tentatives faites dans ces derniers temps pour obtenir des succès pareils de l'administration de l'émétique contre le rhumatisme aigu? Laënnec a beaucoup préconisé ce moyen dans le traitement de cette affection ordinairement si longue et si douloureuse; il prétend que rarement il manque son effet, qu'il n'est jamais nuisible, et qu'il amène la guérison au bout de sept à huit jours, terme

---

partie faible ou sujette à quelque humeur érysipélateuse ou autre, cette partie souffrait et l'humeur se manifestait plus ou moins. Enfin tous les symptômes se manifestaient plus violemment, la douleur vers le cartilage devenait plus forte, des coliques continues se déclaraient quelquefois. Une douleur continue et avec un sentiment d'un poids immense s'étendait sur le sternum, la fièvre survenait. Alors douleurs au dos et généralement par tout le corps, surtout aux articulations aux retours des accès; froid plus fort entre les épaules, et pendant une heure ou plus par tout le corps; grand mal de tête, accablement général, chaleur ardente; la gorge se prenait quelquefois jusqu'aux oreilles, les douleurs de côté devenaient intolérables, le poids au sternum gagnait sa partie supérieure, les opprimait, les accablait; la toux redoublait, les crachats ne pouvaient point paraître, ou s'ils paraissaient, ils étaient sanguignolens; chez plusieurs on aurait dit qu'ils ne crachaient pas ce sang, mais qu'ils le vomissaient, tant le mal était grand. La langue ne paraissait presque point chargée les trois premiers jours de décubitus, mais au quatrième le devenait horriblement; sèche au cinquième, soif intolérable que les boissons ne tarissaient point. D'abord aucun signe très-évident ne vous indiquait ni inflammation ni putridité; la face n'était pas fort changée; mais lorsque vous veniez à interroger vos malades, la cause du mal était d'une évidence totale; tous les malades avaient la bouche mauvaise, tous plus ou moins d'envie de vomir. L'indication chez un grand nombre était si violente qu'ils s'exprimaient par ces mots : *Bienheureux qui pourraient vomir.* Ceux chez qui la nature était victorieuse étaient débarrassés par des déjections les plus copieuses en haut et en bas.

« *Remèdes.* Le tartre stibié répété avec profusion. Le premier

moyen. Néanmoins malgré ces assertions, confirmées du reste par les docteurs Delagarde, Meriadec-Laënnec, Honoré, Delourmel de la Picardière, Bruno Spadafora, Barbier et Gendrin, il paraîtrait que ce moyen, ainsi que le docteur Dance l'a constaté, n'offre pas des résultats toujours aussi favorables, puisque sur 16 rhumatismes traités par l'émétique, 5 seulement ont guéri, 3 ont été momentanément soulagés, et 6 n'ont rien obtenu, 2 même ont éprouvé des accidens. Ce remède a également échoué

---

jour exigeait une plus forte dose, vu probablement l'éréthysme; ma dose était de 5 grains, 4 aux femmes. Aux hémoptisiques (par cette cause épidémique), 6 grains de tartre stibié actif; plus ils crachaient du sang, plus j'augmentais la dose, plus je la répétais les jours suivans; l'excès de l'habitude m'a rendu intrépide dans l'usage du tartre (dans cette épidémie); je les émétisais toujours trois jours de suite puissamment; repos le quatrième; 4 grains le cinquième, et souvent dès le deuxième ou le troisième ils se levaient, et les symptômes partaient, disparaissaient en même temps que le tartre; il leur faisait rendre une quantité effroyable de bile verte. Lorsque le malade était pressé, je donnais soir et matin une dose, en 8 grains 5 et 3, et le malade ne s'en trouvait que mieux, surtout si le sang avait paru, car la seconde dose forte le faisait disparaître. Je n'entre dans aucun détail théorique, je parle à un maître, et je ne prétends pas faire un traité; ainsi je n'entrerai pas non plus dans cent détails qu'un coup d'œil vous apprendrait plus que les récits les plus minutieux. Ceux qui résistaient à la répétition du tartre, traînaient et étaient obligés d'y revenir; ceux qui le prenaient quatre fois vivement étaient jugés. Quelques personnes ont saigné, ou, pour mieux dire, *tué* dans ces maladies. Quel divin précepte que celui de Sydenham « que toutes les maladies intercurrentes tiennent de l'épidémie qui forme *constitutionem anni vel temporis.*

« Vous n'imaginez pas combien j'ai débusqué de maladies de toutes sortes qui prenaient le masque de maladies essentielles et n'étaient que des branches de l'épidémie qui, à plus de quinze lieues la ronde, a fait de si funestes ravages. »

*Procès-verbaux des séances de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, séance du* 24 *juillet* 1783.

dans 4 autres cas de *rhumatisme fixe* (1). Ces résultats divers semblent démontrer qu'il est des variétés de rhumatisme où ce puissant moyen jouit réellement d'une grande efficacité, et nous apprendre que nous ne possédons peut-être pas des idées bien exactes sur la nature de cette affection, malgré les utiles travaux des anatomistes et des physiologistes du XIX[e] siècle sur la structure des muscles et la manière d'être de la fibre musculaire par rapport aux rameaux nerveux qui la traversent (2). Au reste, quelle que soit la valeur de ces dernières remarques, nous n'en devons pas moins dire que de toutes les maladies où la méthode italienne a été tentée, le rhumatisme aigu et la pneumonie sont celles où elle a eu les succès les plus extraordinaires et les plus incontestables.

Il est encore d'autres affections où l'usage du tartre stibié a été introduit avec le plus grand succès; nous voulons parler des inflammations érysipélateuses et phlegmoneuses. M. le docteur Fontaneilles annonça, en 1823 (3), que ce remède était le meilleur topique contre ces phlegmasies, administré sous la forme d'une dissolution de 10, 15, 20 grains dans une livre d'eau mucilagineuse tiède, qui sert à faire des lotions ou des fomentations sur les parties affectées, qu'on renouvelle souvent dans la journée. Depuis, nous avons adopté cette pratique, qui peut-être n'a pas eu toute la publicité qu'elle mérite, et appuyés comme nous le sommes sur les faits les plus nombreux et les plus démonstratifs, nous n'hésitons pas à affirmer que ces applications réunies aux émissions sanguines convenables ont toujours

---

(1) *Archives générales de médecine*, avril et mai 1829.

(2) Voyez les belles et curieuses expériences de MM. Prévost et Dumas.

(3) *Bulletin de la Société médicale d'émulation*, p. 603.

suffi pour arrêter et borner les effets de la phlegmasie cutanée et pour la faire entièrement disparaître dans l'espace de quatre ou cinq jours.

La découverte de l'Iode, en 1811, par M. Courtois, dans les soudes de Varec, et les premières tentatives, faites pour constater l'action de ce puissant résolutif sur l'organisme, durent nécessairement reporter l'attention des médecins vers certaines substances depuis long-temps préconisées comme très-efficaces contre le goître, telles que l'éponge brûlée, la cendre du *fucus vesiculosus*, etc.; aussi M. le docteur Coindet, de Genève, guidé par ces premiers fruits d'une longue et imparfaite expérience, fut-il conduit à donner l'iode contre le goître, et à faire ainsi une des plus belles découvertes de notre siècle, en constatant l'action élective de cette substance sur la nutrition exagérée du corps thyroïde. Aux faits cliniques qu'il publia d'abord pour démontrer une telle manière d'agir (1), une multitude de praticiens, de toutes les écoles et de tous les pays, ont ajouté une masse d'expériences qui ne permettent pas de la révoquer en doute, et qui assurent à la médecine une nouvelle et réelle conquête.

Cette introduction si brillante de l'iode dans la thérapeutique devint le signal de nouvelles tentatives; chacun voulut agrandir l'influence de ce nouveau moyen, accroître son utilité, et avoir ainsi sa part de célébrité dans cette découverte. Elle effectua véritablement une révolution totale dans la curation de plusieurs maladies. Ainsi l'iode fut successivement introduit dans le traitement des scrophules, de la chlorose, de l'aménorrhée, de la leucorrhée, des engorgemens articulaires, des tumeurs de toutes sortes, de l'hydropisie passive, des maladies chroniques de la peau, des affections tuberculeuses, de la goutte, etc.;

(1) *Bibliothèque universelle de Genève, sciences et arts*, tome 16.

et des faits cliniques, bien observés, constatent que souvent il a été utile contre ces diverses lésions. Parmi elles, nous devons citer surtout les scrophules, que, dans ces dernières années, M. le docteur Lugol a traitées avec beaucoup de succès par l'usage des bains iodurés (1), et dont les utiles recherches ont été approuvées et encouragées par l'Académie des sciences; la goutte, qui, selon M. le docteur Gendrin, cède et disparaît en quelques jours dans les $\frac{9}{10}$ des cas, qu'elle soit aiguë ou chronique; les maladies chroniques de la peau, telles que les dartres, les teignes, etc., que M. le docteur Biett a traitées avec beaucoup de succès, soit par l'iode, soit par l'hydriodate de potasse, l'iodure de mercure, de soufre, etc., etc.

Près de ces conquêtes dues à notre siècle, placerons-nous d'autres spécificités thérapeutiques, qui, quoique depuis long-temps constatées, n'ont cependant acquis que de nos jours, et par les études et les travaux des médecins du XIX^e^ siècle, leur importance actuelle? De ce nombre sont l'efficacité de la racine de grenadier contre le tænia, celle du seigle ergoté, pour provoquer et développer les contractions utérines, et celle de l'huile de térébenthine pour combattre les sciatiques et les névralgies.

Connue des Anciens, puisque Caton le Censeur (2), Pline (3), Dioscorides (4), et Celse (5), en parlent positivement dans leurs ouvrages, la propriété tænifuge de la racine de grenadier, perdue depuis Mar-

---

(1) Dans son premier Mémoire publié en 1828, on lit que sur 109 scrophuleux traités dans l'espace de six mois par l'iode seul et souvent dans des circonstances peu favorables, 30 ont subi une amélioration marquée, 36 ont parfaitement guéri, 4 n'ont obtenu aucun soulagement, et 39 restaient en traitement.

(2) *De re rusticâ*, cap. 126.

(3) *Hist. nat.*, lib. 23.

(4) *Mater. med.*, cap. 127, lib. 1.

(5) *De re medicâ*, cap. 24, lib. 4.

cellus-Empiricus, qui vivait quatre siècles après eux (1), a été retrouvée de nos jours chez le peuple du Bengale, et à Saint-Domingue, où l'usage de cette substance est traditionnel. Les médecins anglais importèrent ce remède en Europe; et ce fut d'abord Buchanan, en 1805 (2), ensuite Fleming, en 1810, le chirurgien Burt, en 1814 (3), et M. Berton, en 1821, qui publièrent les premières observations qui constatent cette efficacité; mais, soit qu'elle fût peu connue par suite des entraves politiques alors existantes entre l'Angleterre et la France, soit qu'elle n'eût pas assez fixé l'attention, cette pratique nouvelle ne fut guère usitée en Europe que vers 1822; et c'est surtout à M. Gomez (4) que la science est redevable de l'introduction de ce médicament réel dans la matière médicale. Le Mémoire de M. P. Berton provoqua les recherches du médecin portugais; et, dès 1822, il imprima à Lisbonne (5) un Mémoire, traduit en 1823 par M. Mérat, dans lequel on lit que cette écorce fut administrée, et généralement avec succès, à 14 malades. Depuis, des faits nombreux, insérés dans les journaux de médecine, ou dans des thèses inaugurales, rassemblés pour la plupart par M. Bayle dans la Bibliothèque thérapeutique qu'il a publiée en 1828, ne permettent pas de contester un seul instant que, dans l'état actuel de la science, la racine de grenadier ne soit préférable à tous les moyens jusqu'ici conseillés contre le tænia, et que presque toujours elle procure l'expulsion de ces hôtes incommodes et dangereux.

Employé depuis un temps immémorial, comme agent obstétrical, en Pologne, en Allemagne, en

---

(1) *Ibid.*, cap. 28.
(2) *Edimburgh journal*, vol. 3, 1807.
(3) *Ibid.*, vol. 3, 1814.
(4) *Medico-chirurgical Transacti. of Lond.*, vol. 11, 1821.
(5) *Memoria sobre a virtude tænifuga de Romeiro*, etc., Lisboa, 1822.

Hollande, et dans certaines parties de la France, notamment en Bourgogne, et dans le pays d'Arles où les Arabes, selon une ancienne légende publiée peu après l'expulsion des Sarrasins, en auraient fait connaître les vertus, il paraît que le seigle ergoté fut surtout employé par les charlatans et les sage-femmes dans un but criminel; et que c'est en observant ses funestes effets, que les médecins imaginèrent d'en tirer parti au profit de l'humanité. Signalé déjà, selon Mézerai, comme pernicieux, étant mêlé aux alimens; par Sigebert de Gromblour, dès l'année 1096; et selon d'autres savans, par l'allemand Wendelin-Thalius, en 1596, comme cause de l'épidémie qui ravagea la Hesse en cette année; Gaspard Bauhin, d'après le témoignage du thérapeutiste Geoffroy, eut connaissance de son action obstétricale en 1624; et R.-J. Camérarius, en 1688, le signalait comme d'un usage fréquent, dans certaines contrées de l'Allemagne, pour accélérer le travail de l'accouchement. Néanmoins, il continua d'être le patrimoine du charlatanisme et de l'empyrisme, et composa, ainsi que le préjuge avec raison le docteur Desgranges, de Lyon, cette poudre si prônée par l'accoucheur Rathlaw, en 1747, et qui, selon lui, ne manquait jamais, dès la seconde dose, de susciter et d'accélérer les véritables douleurs de l'enfantement. Depuis, l'abbé Rozier et sa mère, les dames Dupille, à Chaumont, connurent la propriété du seigle ergoté, et l'employèrent avec succès pour amener une heureuse et prompte délivrance chez des femmes où le travail de l'enfantement était lent et prolongé. Mais c'est surtout au docteur Desgranges qu'on est redevable de l'introduction du seigle ergoté dans la matière médicale; parce que non-seulement il est le premier qui ait étudié et constaté ses effets et précisé son mode d'administration, mais encore celui qui s'est empressé de publier les résultats de ses observations cliniques sur cette pratique jusqu'alors secrète et empyrique. Néanmoins, c'est dans notre

siècle que les services rendus par cette substance ont été rigoureusement appréciés, et que sa véritable manière d'agir a été soigneusement constatée. Olivier Prescot, en publiant à New-York, en 1814, une thèse sur ce sujet, et J. Stearns ensuite, fixèrent l'attention de nouveau sur ce sujet; et MM. Bordot et Goupil, à Paris, Chevreuil, à Angers, Pistre, à Tarare, contribuèrent par leurs écrits à la propagation de ce moyen, sur lequel M. le docteur Villeneuve a publié, en 1827, un bon Mémoire historique qui résume toutes les connaissances acquises jusqu'alors sur ses propriétés médicales. Il commence à être généralement employé par les accoucheurs, qui, de toutes parts, s'accordent à reconnaître son efficacité, et à signaler les services qu'il rend journellement à la pratique, en accélérant utilement le travail de l'accouchement.

Cette propriété de développer la faculté contractile de l'utérus, a permis d'étendre l'administration du seigle ergoté et de l'introduire dans le traitement d'autres maladies. Ainsi, si on l'a conseillé pour favoriser l'expulsion du placenta, pour accélérer, dans le cas d'avortement, l'expulsion de la totalité ou du restant du produit de la conception, pour combattre les hémorrhagies utérines, pour déterminer l'expulsion des caillots séjournant dans la matrice; on l'a aussi employé avec succès pour modérer l'écoulement des lochies; et, selon Gaspard Bauhin et James (1), la substance blanche farineuse de l'ergot passe en Allemagne pour un souverain remède contre leur flux immodéré; Beckman en a obtenu de bons effets dans l'aménorrhée; d'autres médecins l'ont utilisé contre les leucorrhées; et en ce moment même, MM. Duparcque, Récamier et Trousseau se livrent à des expériences pour constater non-seulement ses bons

(1) *Dictionnaire universel de médecine*, 1748.

effets dans les ménorrhagies, mais encore dans les autres hémorrhagies.

Quoique l'usage de la térébenthine ait été préconisé dans le traitement des affections nerveuses dès une assez haute antiquité, la science n'en doit pas moins beaucoup de reconnaissance à M. le docteur Martinet pour avoir fixé de nouveau l'attention des praticiens sur ses heureux effets dans le traitement d'une maladie rebelle et qui fait souvent le désespoir du malade et du médecin; nous voulons parler de la sciatique et des autres névralgies. Archibald d'abord l'employa contre la première de ces affections, initia Cheyne dans ses succès; et celui-ci en instruisit Horne, qui plus tard publia sept observations qui constataient son efficacité (1). Depuis, Helst, Thilenius, Lentin, en Allemagne, et MM. Récamier, de Larroque, Dufaur, Husson, en France, l'ont employée successivement avec succès; et si nous osions ajouter notre propre expérience à celle de ces habiles praticiens, nous dirions que cette pratique est une conquête réelle de la science contre une des affections les plus opiniâtres que le médecin soit appelé à traiter (2).

Enfin, quoique depuis long-temps connues, les

---

(1) *Experiments facts.*

(2) Afin de fixer d'une manière positive les idées sur la valeur de ce médicament, M. le docteur Martinet termine son Mémoire par un tableau analytique des diverses observations qui y sont contenues.

Ainsi, sur 71 névralgies, il obtint 58 guérisons, parmi lesquelles il compta 48 sciatiques, 3 névralgies crurales, 4 brachiales, 3 faciales; sur ce nombre 40 étaient aiguës et 31 chroniques.

1° Les névralgies aiguës ont donné 34 guérisons, 5 améliorations et 1 insuccès.

2° Les névralgies chroniques ont fourni 24 guérisons, 3 améliorations et 4 insuccès.

Sur ces 71 névralgies, 33 avaient résisté à divers traitemens. Soumises à l'action de la térébenthine, 25 sur ce nombre

fièvres intermittentes, et surtout les fièvres intermittentes pernicieuses se sont en quelque sorte vulgarisées dans notre siècle sous la plume du professeur Alibert. Les notions sur ces affections, éparses dans les auteurs depuis Hippocrate jusqu'à Morton, qui a la gloire d'avoir institué un des premiers le véritable traitement de ces dernières et redoutables maladies, étaient noyées d'hypothèses, et inconnues au plus grand nombre; la science lui doit donc le grand service de les en avoir dégagées, et de les avoir réunies et classées selon des vues saines et philosophiques. Cette utile compilation, dans laquelle sont encadrés les faits pratiques les mieux constatés et les plus intéressans, a donné non-seulement une impulsion à cette partie encore si arriérée de notre art, mais l'a de plus élevée jusqu'au niveau d'une science spéciale, d'une science ayant ses règles et sa philosophie à part. Le traité des fièvres pernicieuses intermittentes a donc marqué aussi un progrès important dans l'histoire des maladies spécifiques au XIX^e siècle, et préludé utilement aux travaux postérieurs entrepris pour soulever le voile qui cache la nature de ces dangereuses anomalies, et parmi lesquels les recherches de M. le docteur Rayer doivent tenir le premier rang.

A ces travaux nous devons ajouter une foule de bonnes monographies, insérées dans les recueils périodiques, et de recherches utiles qui ont fixé certains points très-secondaires de la science, que leur étroite spécialité ne nous permet pas d'indiquer. Le XIX^e siècle a vu naître aussi quelques traités destinés à éclairer la médecine spéciale à certains âges et à certains

---

furent complètement guéries, 4 améliorées et 4 n'en éprouvèrent aucun effet.

Enfin, relativement à la durée du traitement, 34 furent dissipées en moins de six jours, 22 en moins de douze, et 3 dans l'espace de vingt-huit à quarante-cinq jours.

états de la vie. Ainsi on doit au docteur Patissier un bon traité des maladies des artisans et de celles qui résultent de diverses professions d'après Ramazzini; au professeur Hallé des leçons sur cet objet; à MM. Chambon, Baudelocque, Vigarous, Capuron, Gardien, Guersent, Dugès, Underwood, Eusèbe de Salle et Véron, des travaux utiles sur les maladies des filles, des femmes et des enfans; à MM. Baumes et Brachet, des recherches sur les convulsions de l'enfance; à M. Baumes, de bonnes études sur le vice scrophuleux, l'amaigrissement des enfans, la jaunisse des nouveaux-nés; à MM. Baumes, Miel et Delabarre, des traités sur la première et seconde dentition et sur l'art de les diriger; à M. Denis, des recherches d'anatomie et de physiologie pathologiques sur plusieurs maladies des enfans nouveaux-nés; à M. Desbordeaux, une nouvelle orthopédie de l'enfance; à MM. Alphonse Leroy, Protat, Camille Leroy, Delacoux, Ratier, etc., des traités de médecine maternelle ou d'éducation physique; à M. Lebreton, des recherches sur les causes et le traitement de plusieurs maladies des nouveaux-nés; à MM. Piorry et Senn, des recherches sur l'irritation encéphalique et sur la ményngite aiguë des enfans, etc., etc. Mais parmi tous ces travaux, le traité des maladies des enfans nouveaux-nés et à la mamelle du docteur Billard, dont la science déplore la perte récente, mérite une mention particulière. Ce traité mesure tous les progrès faits dans la médecine infantile depuis l'ouvrage du Suédois Nils Rosen de Rosenstein, que le docteur Lefebvre de Villebrune nous a fait connaître à la fin du XVIII[e] siècle, jusqu'à son apparition en 1828. Fondée sur l'anatomie pathologique et sur de nouvelles observations cliniques, cette médecine a profité de toutes les découvertes et de tous les perfectionnemens introduits dans la pratique par les travaux des médecins du XIX[e] siècle. Dans la première partie de cet ouvrage,

M. Billard présente l'étude des phénomènes généraux fournis par l'examen extérieur de l'enfant; et dans la seconde, il traite successivement et par ordre de systêmes, des maladies de la peau, qu'il divise en vices de conformation, maladies congéniales, lésions non inflammatoires et lésions inflammatoires, divisions qui du reste se représentent partout où elles sont applicables; de celles du tissu cellulaire, de l'appareil digestif, de ses dépendances et de l'appareil urinaire; de la péritonite, de l'hydropisie ascite, des hernies de l'abdomen; des maladies du nez, des fosses nasales, du larynx, de la trachée-artère, des appareils respiratoire, circulatoire et cérébro-spinal; des organes de la locomotion, de la génération, du systême lymphatique, des yeux, etc. Il termine par quelques détails sur les tissus accidentels et l'altération du sang.

Dans l'impossibilité de passer en revue tant d'objets divers pour en faire ressortir tous les points saillans, nous nous bornerons à signaler comme progrès principaux : une séméïologie spéciale à l'enfant, qui n'a pu être créée et recueillie que dans les hôpitaux consacrés à cette classe si intéressante de malades, enrichie de l'exposition de la séméïologie physiognomonique que M. le docteur Jadelot ne développe qu'aux personnes qui suivent habituellement sa clinique; des spécialités intéressantes sur l'état du pouls chez les enfans et la faiblesse de naissance; des recherches sur l'anatomie, la physiologie et les maladies de la peau; des études cliniques propres à éclairer la véritable nature de l'œdême ou endurcissement du tissu cellulaire des nouveaux-nés, desquelles il résulte que cette affection n'est autre chose qu'un œdême simple, fort analogue à celui des adultes; l'histoire du muguet sur lequel on n'a de données assez certaines que depuis les travaux de MM. Breschet et Guersent, Véron et Lelut, et qui, selon l'auteur, ne consiste que dans la concrétion

du mucus à la surface des membranes muqueuses enflammées, qu'elles aient ou non un épithélium; celle des aphthes, que M. Billard démontre n'être qu'une phlegmasie des glandes mucipares de la bouche; celle de la stomatite gangréneuse qui, quoique depuis long-temps décrite, n'a cependant été connue que dans ces derniers temps, étudiée et éclairée d'une manière toute particulière que par les travaux de MM. Baron (1), Guersent, Jadelot, Isnard (2); celle de la dentition, si grandement avancée par les travaux des Béclard, des Serres, des Mickel; celle de la gastrite et de l'entérite, qu'il divise en érythémateuse; avec altération de sécrétion; folliculeuse; et avec désorganisation de tissu, où se rangent le ramollissement gélatiniforme de la membrane muqueuse de l'estomac, que M. le professeur Cruveilhier a le premier décrit, la gangrène, etc.; variétés qui ne reposent pas sur des nuances ou degrés divers d'une même phlegmasie, mais dérivent immédiatement de différences réelles de siège; celle du corisa des nouveaux-nés, qui déjà devait beaucoup aux travaux du docteur Rayer, qui vers 1820 fixa spécialement l'attention des médecins sur lui; celle du croup, où l'auteur cherche à prouver que la pseudo-membrane formée dans le larynx est un produit analogue aux mucosités puriformes du catarrhe et à l'excrétion du muguet, ce qui induirait à ne faire considérer cette redoutable maladie que comme une affection catarrhale sur-aiguë; celle de l'angine œdémateuse de la glotte, où il a constaté que cette grave lésion, peu reconnaissable du reste chez les enfans très-jeunes, coïncidait souvent avec l'œdême de diverses autres parties du corps et s'ac-

---

(1) *Mémoire sur une affection gangréneuse de la bouche.* Bulletin de la Faculté, in-8°, 1816.

(2) *Dissertation sur une affection gangréneuse particulière aux enfans*, in-4°, Paris, 1818.

compagnait d'un cri fort irrégulier ; presque toujours voilé et incomplet, saccadé comme le bêlement d'une chèvre, que pour cette raison il appelle *chevrottant*, et qu'il a vu se reproduire sur trois enfans qui en étaient atteints. M. Billard se livre ensuite à des recherches non moins intéressantes sur les moyens de reconnaître les poumons qui n'ont pas respiré ou du moins qui n'ont respiré que très-imparfaitement, et n'en trouve pas de meilleur ni de plus caractéristique que leur ressemblance avec le thymus; sur l'engouement de ces viscères qui occupe le plus souvent leur bord postérieur, et plutôt celui du poumon droit que celui du poumon gauche, dans lequel le tissu pulmonaire conserve sa texture et sa solidité naturelle quoiqu'il soit infiltré d'une grande quantité de sang dont il se dépouille aisément dans l'eau, sorte d'injection mécanique qui coïncide presque toujours avec une congestion sanguine du cœur et des gros vaisseaux, la rougeur des bronches et quelquefois l'exudation sanguignolente qui les recouvre, et que M. Baron reconnaît avec tant d'habileté en soutenant et suspendant l'enfant avec la main appliquée sur la partie antérieure du thorax, tandis qu'avec l'autre il frappe à petits coups sur le dos et les parties latérales de cette cavité avec l'indicateur ou le médius de l'autre main pour mettre en évidence le degré de matité ou de sonoréïté offertes par elle. Dans cette affection autant mécanique que vitale, M. Billard trouve la cause de ces apoplexies pulmonaires signalées d'abord par Laënnec, et ensuite éclairées par les travaux de MM. Gendrin, Bouillaud (1) et Denis, et de ces pneumonies redoutables si fréquentes au début de la vie. Il la signale comme étant la mère, l'origine de ces affections; et, mettant à profit

(1) *Archives de médecine*, novembre 1826.

son étude, il fait voir que le plus souvent la dernière n'est que le résultat de cette stase prolongée du sang dans le tissu pulmonaire qui fait office de corps étranger et finit par l'altérer en se mêlant, s'organisant et s'identifiant avec lui pour former cette nutrition accidentelle, cette hypertrophie connue sous le nom d'*hépatisation des poumons*. Et la preuve que les choses se passent ainsi, dit-il, c'est que la pneumonie occupe précisément le même siège que l'engouement, et a, comme lui, une prédilection très-prononcée pour le bord postérieur du poumon droit. Enfin M. Billard ne donne pas des détails moins importans sur le développement et les vices de conformation du cœur, sur l'époque, l'ordre et le mode d'oblitération des ouvertures fœtales, qui n'a lieu ordinairement que du 8<sup>e</sup> au 10<sup>e</sup> jour après la naissance, d'abord pour les artères ombilicales, puis pour les veines du même nom, le canal artériel et le trou de botal. Ces recherches l'amènent aussi à reconnaître que la *cyanose*, ou maladie bleue, sur laquelle Corvisart et MM. Gintrac et Marc ont publié des réflexions judicieuses et intéressantes, dépend aussi bien de l'inoxigénation du sang veineux que d'un vice de conformation du cœur ou du retard de l'oblitération du trou de botal, et appuie cette manière de voir sur ce que l'engouement et l'agonie des enfans pneumoniques donnent cette teinte à la face et aux extrémités. La cyanose n'est donc que l'expression d'un fait, du défaut d'oxigénation du sang dans les poumons, et non la conséquence immédiate de l'inocclusion du trou de botal. Du reste, M. Billard signale sur l'enfant naissant l'existence de l'anévrisme du cœur et des gros vaisseaux.

Tels sont les progrès principaux marqués dans cet excellent travail, où l'on désirerait que la partie thérapeutique fût plus soignée et plus étendue. L'auteur a surtout accordé toute son attention aux affections des voies digestives et respiratoires, parce que

ces appareils constituent réellement toute la vie de l'enfant qui vient de naître, et qu'il était plus essentiel et plus important de les connaître pour protéger son existence alors si chancelante et si menacée. Néanmoins, dans ses recherches sur les maladies des autres appareils, il a partout mis à profit les perfectionnemens introduits dans les études médicales par les travaux des médecins du XIX^e siècle; il a partout fait marcher ensemble la science de l'organisation avec l'observation clinique des maladies, et a ainsi élevé la médecine infantile au niveau des autres parties de la Science. Si quelque chose pouvait assurément démontrer l'excellence de cette méthode, ce serait l'histoire des affections de l'encéphale, où l'étude de son organisation et de son développement jette tant de jour sur ces maladies.

## SECONDE SECTION.

### DES PROGRÈS SPÉCIAUX DE LA CHIRURGIE SOUS LE RAPPORT DE LA PRATIQUE.

Pour exposer plus méthodiquement les objets qui se rattachent à cette section, nous la partagerons en deux sous-divisions principales :

1° Des progrès réels de la chirurgie, depuis 1800;

2° Des progrès réels de l'art des accouchemens, depuis 1800.

#### §. I. *Des progrès réels de la chirurgie depuis* 1800.

Fille de l'anatomie, la Chirurgie a dû faire des progrès d'autant plus rapides que cette dernière a été plus cultivée et mieux connue. Prenant avec elle chaque jour un essor nouveau, elle a vu sans cesse ses limites reculer, son vaste champ s'agrandir; et bientôt envahissant le domaine de la médecine elle-même, elle est venue lui imprimer une marche plus

sûre, plus expérimentale, et l'engager dans cette belle carrière qu'elle parcourt actuellement avec un si grand éclat. L'anatomie générale a contribué surtout à éclairer ses doctrines, et l'anatomie de rapports si perfectionnée par les travaux des Scarpa, des Breschet, des Béclard, des Cloquet, des Blandin, des Velpeau, en signalant la disposition relative des tissus, des organes, et toutes les ressources de la nature, lui a donné cette heureuse hardiesse qui lui a fait enfanter tant d'opérations nouvelles et inouies. Plus éclairée et plus audacieuse, telle nous apparaît donc la Chirurgie au XIX[e] siècle, et telle est surtout sa physionomie principale.

Restaurée en France par Ambroise Paré, la Chirurgie reçut une nouvelle impulsion des travaux de J. L. Petit, cet illustre précurseur de l'Académie royale de Chirurgie (1). Mais c'est surtout à cette compagnie célèbre qui bientôt devint le foyer, le centre commun de toutes les lumières, de tous les progrès; et à l'école de Desault qu'elle dut cette supériorité avouée de l'Europe entière et cette belle philosophie, cette doctrine exacte et précise qui l'ont inscrite parmi les sciences les plus exactes, et qui ne furent que les conséquences immédiates de tant de recherches neuves et originales. Les Mémoires et les Prix de l'Académie royale de Chirurgie doivent donc être considérés comme un dépôt précieux, un vaste répertoire où sont inscrites les connaissances chirurgicales les plus pures, et où rien n'y a presque vieilli, si l'on en excepte quelques explications théoriques.

Desault, dernier débris de ce corps célèbre avec Sabatier, Chopart, Lassus, Peyrilhe, Dubois, Percy et Baudelocque, refléta la plus grande partie de l'é-

(1) L'Académie royale de Chirurgie fut fondée en 1731; et c'est à Maréchal et à Lapeyronie, premiers chirurgiens du Roi, que la science est redevable de cette utile institution.

clat dont il avait brillé, et aidé des hommes supérieurs dont nous venons de rappeler les noms, il présida aux destins de la Chirurgie et la maintint dans cette carrière d'illustration où, sous la direction de ses élèves, elle poursuivit ses succès, et s'enrichit chaque jour de nouvelles et utiles conquêtes.

Le XIX^e siècle salua donc à son aurore une véritable science, une science réelle et positive, qui était parvenue à la presque entière connaissance de toutes les parties de son domaine, soit sous le rapport de la nosologie, soit sous celui de la thérapeutique, et qui de la coordination respective de ces diverses études, en avait déduit une bonne et complète doctrine. Elle était déjà parvenue à saisir et à déterminer les indications, à créer et à fixer les procédés opératoires, à les décrire avec une extrême précision, à inventer les instrumens et les appareils propres à les exécuter, à préjuger et à constater tous les secours qu'elle pouvait retirer de l'emploi des agens thérapeutiques, et il ne lui restait plus guère qu'à faire un choix parmi ces diverses voies de curation, à les simplifier, et à rattacher à une source commune tous les produits de ses investigations cliniques.

Les progrès de l'anatomie et de la physiologie depuis le XIX^e siècle, en jetant le plus grand jour sur les appareils organiques et les actions vitales, en permettant de mieux apprécier leurs anomalies dans l'état de maladie, et surtout la belle doctrine du professeur Broussais sur l'irritation et la phlegmasie, ont beaucoup éclairé et simplifié les théories chirurgicales. En donnant plus d'extension au rôle que l'inflammation joue dans l'établissement des affections dont s'occupe la chirurgie, ces grandes améliorations introduites dans la science, ont permis d'en mieux apprécier la nature, et de tirer un meilleur parti dans leur traitement des agens antiphlogistiques, sédatifs et révulsifs. C'est ainsi que l'inflammation chirurgicale a été plus éclairée; qu'on a mieux dis-

tingué la gangrène survenue par excès d'action de celles qui sont dues à d'autres causes; que la brûlure mieux étudiée par M. Dupuytren a vu dans son traitement s'introduire des modifications plus appropriées aux divers degrés qu'elle présente à l'observation ; que les pansemens des plaies, des ulcères, des fistules, des abcès, des tumeurs, ont été infiniment simplifiés et mieux appropriés à la connaissance plus exacte de la nature de ces affections, et des circonstances particulières d'organisation et de relation présentées par les parties qui en sont le siège; que celui des plaies d'armes à feu a été surtout porté à ce dernier degré de perfection qui s'explique par la continuelle occasion de soigner ces sortes de blessures; que les relations sympathiques, en vertu desquelles des abcès au foie se développent à la suite de commotions cérébrales, ont été mieux étudiées et mieux appréciées; que plus instruits sur les conséquences des blessures à la tête, les chirurgiens ont eu recours beaucoup plutôt à un traitement antiphlogistique puissant et assez actif pour s'opposer le plus souvent à la formation de ces épanchemens sanguins contre lesquels on ne voyait d'autres moyens que le trépan, etc., etc. Les maladies chroniques ont aussi reçu de la nouvelle doctrine, une impulsion très-favorable, et la science doit beaucoup sous ce rapport à MM. les professeurs Cruveilhier et Lisfranc qui ont ouvert de nouvelles voies pour attaquer avec plus de succès les engorgemens blancs atoniques, et trouver dans les agens antiphlogistiques plus rationnellement employés, dans les préparations d'iode et les solutions des chlorures, des moyens plus efficaces pour les combattre et borner leurs progrès. Partout comme vous le voyez, ce grand fait pathologique de l'irritation est venu fertiliser la science, éclairer, perfectionner la nosologie et le traitement des affections chirurgicales, et se constituer la source d'où elles dérivent presque toutes. C'est qu'elles sont aussi des anomalies de nutri-

tion, des exubérances nutritives plus ou moins locales, plus ou moins circonscrites, qui sont des preuves physiques d'une localisation et d'une augmentation antérieures des forces vitales. Et qu'on ne vienne pas arguer de l'inefficacité des antiphlogistiques que la doctrine est fausse et erronée : cette inefficacité prouve tout au plus que les effets de l'irritation varient selon les tissus et le degré d'assimilation des fluides qu'elle y appelle, et que cette dernière est un fait complexe qui fournit plusieurs séries d'indications, et réclame plusieurs ordres de médications.

Mais où la chirurgie du XIX<sup>e</sup> siècle brille surtout du plus vif éclat, c'est dans la conception et la hardiesse de ces opérations qui étonnent, et dans la perfection des manuels et des procédés à l'aide desquels elles s'exécutent. Ici c'est MM. Delpech et Lallemand qui, fécondant les imparfaites tentatives de l'italien Tagliacozzi, et perfectionnant ses procédés, taillent sur le front les lambeaux de peau qui deviennent nécessaires à la confection d'un nez artificiel, ou dans le cou, celui qui doit remplacer la lèvre inférieure complètement détruite, ou couvrir de vastes et hideuses plaies à la face; là, c'est M. Dupuytren disputant au cancer les restes des mâchoires en exécutant l'ablation partielle de ces os; plus loin, c'est le professeur Roux méditant et exécutant sa belle opération de la staphyloraphie (1); Béclard inventant un procédé ingénieux pour guérir les fistules si opiniâtres du canal parotidien; M. Dupuytren, triomphant de la grenouillette à l'aide de son bouton à deux têtes; M. Jobert, imaginant un

(1) La première opération de staphyloraphie a été pratiquée en 1819 par M. Roux sur M. Stephenson, jeune médecin américain, et fut couronnée du succès le plus complet. Cet habile praticien, depuis cette époque jusqu'à la fin de 1829, l'avait déjà pratiquée 45 fois, ce qui prouve qu'elle se rencontre encore assez fréquemment.

nouveau procédé pour réunir les intestins divisés, préférable à tous ceux connus jusqu'alors; M. Dupuytren, guérissant les anus contre nature en détruisant, à l'aide d'un instrument de son invention, l'éperon mitoyen qui rompt postérieurement la communication des deux portions d'intestin accolées l'une à l'autre; M. Lisfranc extirpant avec succès l'extrémité inférieure du rectum devenue cancéreuse (1). A quel degré de perfection n'ont pas été portées, dans notre siècle, les recherches anatomiques sur les hernies, leur sac, la disposition des parties à travers lesquelles elles s'échappent, les vaisseaux et autres organes dont la lésion pourrait être dangereuse? Et combien les Gimbernat, les Scarpa, les Cloquet, les Béclard, les Lawrence, les Dupuytren n'ont-ils pas jeté de lumières sur le mécanisme de ces affections, leurs particularités; et n'ont-ils pas introduit de précision et de sûreté dans les procédés opératoires? On peut dire que cette partie a été traitée à fond et a été entièrement épuisée par les minutieuses investigations des anatomistes et des chirurgiens du XIX^e siècle. MM. Récamier, Dupuytren, Lisfranc ont osé porter la potasse caustique sur le col de l'utérus rongé par le cancer; et encouragés par les tentatives faites par Osiander de Goëttingue, en 1801, ils ont pratiqué avec succès l'ablation de cette partie, et arrêté ainsi dans son cours une des plus cruelles maladies qui puissent frapper la femme. M. Noël a effectué avec succès la suture de la paroi recto-vaginale déchirée et rompue dans les efforts de

---

(1) Cet habile chirurgien fécondant la pensée de Faget qui, ainsi que nous l'apprennent les Mémoires de l'Académie de Chirurgie, avait excisé une portion du rectum, appliqua aux cancers de son extrémité inférieure cette opération, et par les modifications importantes qu'il lui fit subir, l'acquit en toute propriété à la Chirurgie du XIX^e siècle en la pratiquant pour la première fois en février 1826.

l'accouchement; Ducamp, à l'aide des instrumens les plus ingénieux, est parvenu à reconnaître avec une précision admirable la situation, la forme des rétrécissemens de l'urètre, et à porter avec la plus grande sûreté le caustique sur les excroissances muqueuses qui altèrent plus ou moins la lumière et la continuité de ce conduit; M. Amussat a réussi à introduire des sondes droites dans la vessie; et M. Civiale, réalisant la pensée peut-être la plus difficile à exécuter en chirurgie, est parvenu à broyer la pierre dans ce réservoir membraneux avec des instrumens dont la disposition et le jeu étonnent l'imagination, et à rayer désormais la cruelle lithotomie du catalogue de ces trop nombreuses opérations auxquelles l'humanité est sans cesse exposée, ou du moins à en restreindre beaucoup l'indispensable nécessité.

La hardiesse, le savoir et l'heureuse dextérité des chirurgiens du XIX[e] siècle, ne brillent pas moins dans les opérations qu'ils entreprennent pour prévenir les redoutables conséquences de ces dilatations qui s'effectuent dans la continuité des vaisseaux sanguins. Eclairés par l'anatomie sur les ressources que s'est ménagées la nature pour continuer la circulation, lorsque la continuité d'un gros tronc vasculaire se trouve accidentellement interrompue, et encouragés par les travaux de Scarpa qui, dans de très-belles planches anatomiques, retraça les nombreuses anastomoses des vaisseaux sanguins, il n'est aucun d'eux, quelque volumineux qu'il soit, qu'ils n'aient mis à découvert et circonscrit par une ligature; et agrandissant la carrière dans laquelle les Hunter, les Desault, les Pelletan, les Deschamps s'étaient illustrés, ils ont, dans ce siècle, osé ce que leurs illustres prédécesseurs avaient hésité d'entreprendre. C'est ainsi que les chirurgiens anglais ont essayé de lier, et avec succès, les artères carotides, et qu'Asley Cooper est allé porter une ligature, non-seulement

sur l'iliaque primitive, mais encore jusque sur l'aorte abdominale elle-même.

La même hardiesse a dirigé les chirurgiens du XIX[e] siècle dans les amputations. Non-seulement ils ont perfectionné et varié les procédés opératoires, et ont fait des amputations circulaires, à lambeau, ovalaires (1), dans la continuité ou dans les articulations des os, mais encore ils ont osé désarticuler la cuisse d'avec le bassin (2), réséquer les côtes (3), la tête du fémur (4), de l'humérus et les autres extrémités articulaires des os longs. Indépendamment de ces grandes tentatives justifiées par le succès, des opérations nouvelles, dues à l'habileté des chirurgiens français, et surtout au professeur Lisfranc, ont été exécutées dans notre siècle: ce sont l'amputation du pied dans les articulations tarso-métatarsiennes, préférable à celle de Chopart parce qu'elle conserve davantage de longueur au mognon du pied, l'amputation des orteils en totalité dans les articulations métatarso-phalangiennes, et des doigts dans les articulations métacarpo-phalangiennes, l'amputation du cinquième os du métacarpe, l'extirpation simple des os du métacarpe et du métatarse sans ablation des doigts ou des orteils correspondans, indiquée par Trocco et exécutée en 1818 par le professeur Roux, et par M. Blandin, à l'hôpital Beaujon, en 1827, etc., etc.

La Chirurgie doit aussi au professeur Delpech de Montpellier et à M. Dupuytren des travaux précieux sur les pieds bots et sur l'orthopédie. Cette partie si arriérée et presque inculte de la science a fait les plus rapides progrès dans ces dernières années. MM. Humbert, Maisonnabe, Lachaise, Bouvier,

---

(1) *De la méthode ovalaire, ou nouvelle méthode pour amputer, par Scoutetten;* Paris 1827.

(2) MM. Baffos, Larrey, etc.

(3) M. Richerand.

(4) MM. White, Sentin, etc.

Bellanger, Dupau se sont livrés spécialement à des recherches sur cet objet, et ont élevé des établissemens où s'opèrent à l'aide d'oscillations habilement exécutées et de machines ingénieuses, les cures les plus inespérées.

Enfin l'invention du stéthoscope eut aussi son influence sur la chirurgie. Il devint pour elle un moyen d'investigation précieux pour éclairer le diagnostic des cas douteux de fractures, et pour reconnaître la grossesse dans les premiers mois de la gestation. C'est à MM. Lisfranc et Kergaradec qu'on doit les nouvelles et utiles applications de cet ingénieux instrument au diagnostic des affections chirurgicales.

Ici nous bornerons cette rapide énumération des progrès principaux de la chirurgie pendant le XIX[e] siècle. L'influence puissante que cette dernière science a exercée sur la médecine, l'importation dans son domaine de ses méthodes d'investigation et de ses doctrines lui ont fait perdre la plus grande partie de cette importance, que comme science, elle avait dans le système des connaissances médicales; elle est actuellement devenue ce qu'elle devait être, une portion de la thérapeutique, la partie agissante de la science des médications. Ceci explique en partie le peu d'espace que nous avons donné à cette division, puisque nous avions moins à nous occuper de ses doctrines qu'à rappeler les procédés qu'elle a inventés ou perfectionnés. Mais une autre et plus puissante considération qui nous aurait empêché de nous livrer à des détails plus étendus, lors même que l'état actuel de cette science et plus d'espace nous l'eussent permis, c'est l'existence de plusieurs travaux exécutés sur le même sujet par des mains habiles. M. le professeur Richerand a fait paraître en 1825, *une histoire des progrès récens de la chirurgie*. Qu'eussions-nous pu dire après lui? et qu'eût été la revue que nous eussions témérairement tentée? Une froide et débile copie des produits de cette plume facile et élégante, qui dans des ouvrages élémentaires

attrayans a vulgarisé la physiologie et la chirurgie en France, et par cela même a tant contribué à leurs progrès et à leurs succès. M. le professeur Dugès de Montpellier a aussi publié en 1827, un ouvrage intitulé : *De l'Influence des sciences médicales et accessoires sur les progrès de la chirurgie moderne* (1). Nous y renverrons donc ceux qui voudront avoir de plus longs détails sur cette partie si intéressante de la science (2).

§. II. *Des progrès réels de l'art des Accouchemens depuis* 1800.

Quoique appartenant à la fin du XVIII^e siècle, puisque la première édition de *l'Art des Accouchemens* fut publiée en 1781, Baudelocque, par la ma-

---

(1) Voyez aussi le *Dictionnaire de chirurgie-pratique de Samuel Cooper*; Paris 1826.

(2) Nous ne croyons pas devoir mieux terminer cette rapide esquisse qu'en donnant ici la liste des principaux auteurs qui ont traité *ex professo* de cette science ou de quelques-unes de ses parties, depuis 1800, avec l'indication des objets sur lesquels ont porté surtout leurs recherches et leurs méditations.

*Traités généraux de chirurgie* : MM. Lassus, Pelletan, Leveillé, Delpech, Richerand, Roux, Ansiaux, Authenac, Boyer, Maingault, Cooper, les Mémoires des chirurgiens de Genève, Tavernier.
*Chirurgie militaire* : MM. Percy, Larrey.
*Médecine opératoire* : M. Sabatier, annoté par MM. Sanson et Bégin sous les yeux de M. le baron Dupuytren; MM. Roux, Roche, Velpeau, Coster.
*Maladies des yeux* : MM. Sœmmering, Scarpa, Kluyskens, Maunoir, Demours, Weller.
*Cancer des mamelles* : MM. Robert, Rouzet, Récamier.
*Plaies d'intestin, anus contre nature* : MM. Reybard, Dupuytren, Jobert.
*Hernies* : MM. Lawrence, Scarpa, Béclard, J. Cloquet, Deneux (sur la hernie de l'ovaire).
*Taille* : MM. Deschamps, Scarpa.
*Taille vesico-rectale* : MM. Sanson, Vacca-Berlinghieri.
*Lithotritie* : MM. Civiale, Heurteloup, Leroi d'Etiolles, Tanchou.

turité de son talent, par son professorat, et par la grande influence qu'il a exercée sur cette partie de la science médicale, doit être également revendiqué par le XIX$^{e}$ siècle, dont les premières années virent la gloire et toutes les conséquences utiles de cette grande impulsion que son génie imprima à la science des accouchemens. Disciple de Solayrès, accoucheur habile et profond, éteint par la mort avant que son génie mûri par l'âge ait pu accomplir les grandes réformes qu'il méditait (1), Baudelocque hérita de tout ce qui avait distingué le maître, et eut la plus grande part dans cette heureuse révolution qui s'est opérée relativement au mécanisme de la parturition, et dont le premier signal fut donné par Ould, Smellie, et surtout par Levret. Il a la gloire d'avoir rassemblé tous

---

*Calcul et gravelle* : M. W. Prout.
*Maladies de l'utérus* : MM. Lefaucheux, Patrix, Colombat, Lair, Lisfranc.
*Retrécissemens de l'urètre, maladies de la prostate* : MM. Ducamp, Lallemand, Lisfranc, Home, Segalas, Lioult.
*Maladies des articulations* : M. Brodie.
*Anatomie chirurgicale* : MM. Blandin, Velpeau, Paillard.
*Amputations* : MM. Maunoir, Larrey, Ph.-J. Roux, Lisfranc, Béclard, J. Cloquet, Scoutetten.
*Anévrisme des vaisseaux* : MM. Scarpa, Pelletan, J. Hodgson, J. Abernethy, Ribes, Larrey, Casamayor, Dupuytren, Marx, Breschet, J. Wardrop.
*Ligatures en masse* : M. Mayor.
*Fractures* : MM. Boyer, Dupuytren, Delpech, Peyre, Mayor (Mémoire sur l'hyponarthécie ou sur le traitement des fractures par la planchette).
*Nécrose* : M. Weidmann.
*Fongus hématodes* : M. Maunoir.
*Déviations osseuses* : M. Pravaz.
*Cancer* : MM. G.-L. Bayle, Cruveilhier, Velpeau.
*Syphilis* : MM. Lagneau, Devergie, Lanthois, Papin, Sainte-Marie, Terras, Bertin (chez les nouveaux-nés).
*Pourriture d'hôpital* : M. Delpech.
*Bandages* : MM. Thillaye et Gerdy.

(1) Solayrès mourut en 1772, et professa de 1769 à 1771 à Paris.

les préceptes les plus purs de la science, d'avoir mesuré et déterminé son étendue, d'avoir bien étudié et exposé les divers objets qui la composent, et d'avoir fixé les opinions dans cet ouvrage marqué au coin de la plus haute science et de la meilleure logique, qu'on trouve entre les mains de tous les accoucheurs, dont les nombreuses éditions attestent l'immense utilité, et qui a donné à son nom la plus grande et la plus honorable vulgarité. Baudelocque a réellement doté la science du premier traité qui en exposât d'une manière complète les préceptes; car, comme il le dit lui-même, avant *l'Art des Accouchemens*, aucun ne renfermait un corps entier de doctrine sur cette partie de l'art qui regarde l'opération; et aucun n'était exempt d'erreurs, ni de ces obscurités qui voilent et rendent stériles les meilleurs préceptes, comme aussi de ces contradictions qui arrêtent et déconcertent à chaque pas dans une route mal tracée et mal jalonnée. Aussi l'influence de cette excellente production, qui est en quelque sorte un résumé, un choix de tout ce qui a été écrit de plus rationnel sur les accouchemens, fut-elle immense, et eut-elle les plus heureuses conséquences pour l'humanité. Elle fut partout jeter les plus vives lumières sur un art encore dans l'enfance, et généralement confié à des mains grossières et inhabiles; elle le rendit accessible à tous, et fut le mobile de tous les perfectionnemens qu'il a depuis subis. Baudelocque est donc du petit nombre de ces hommes supérieurs qui créent et fécondent une science, et qui sont destinés à lui ouvrir une carrière et à fixer ses destinées.

On n'attend pas de nous que nous fassions une analyse complète de cet excellent ouvrage; néanmoins, nous signalerons les principales améliorations qu'il a introduites dans la science. Et d'abord nous dirons que Baudelocque a accordé plus d'attention que ses prédécesseurs à l'étude anatomique des organes qui participent et concourent à la grossesse et à l'accou-

chement, et que surtout il a donné la plus grande attention et mis le plus grand soin à reconnaître et à établir les rapports qui existent entre les dimensions ou diamètres du corps de l'enfant et ceux du canal osseux qu'il doit traverser. Il a donc décrit le bassin avec un soin tout particulier; non-seulement il l'a étudié dans l'état normal et dans les divers états de viciation où il peut se trouver, mais encore il a indiqué les moyens de constater sur le vivant sa capacité normale, et de reconnaître les altérations auxquelles elle est exposée sous l'influence de certaines maladies. Il a signalé également les changemens qu'elle peut aussi éprouver pendant la grossesse par suite du relâchement des symphyses pelviennes, mais pour démontrer, aidé de cette logique puissante qu'il apporte dans les discussions, que la relaxation de ces unions osseuses n'est jamais assez prononcée pour augmenter sensiblement les diamètres du bassin à l'époque de l'accouchement; que les observateurs lui ont accordé beaucoup plus d'importance qu'elle n'en mérite, et qu'elle est finalement plus nuisible qu'utile par les accidens auxquels elle expose consécutivement la femme qui l'offre au plus haut degré. C'est ainsi qu'il ruine de fond en comble cette opération de la symphyséotomie ou de la section des pubis pratiquée par Sigault en 1777, déjà indiquée avant lui par Séverin Pineau, et qui, à sa naissance, eut tant de proneurs et fit naître tant d'espérances, depuis en partie déçues.

L'esprit de méthode qui a dirigé l'auteur dans l'étude anatomique du bassin, dans celle de la grossesse et du produit de la conception, où il trouve naturellement l'occasion de combattre, avec les argumens les plus solides, cette ridicule opinion qui enseignait que l'enfant effectuait vers le septième mois de la gestation une véritable culbute dans le sein de sa mère, se retrouve au plus haut degré lorsqu'il s'agit de l'accouchement et d'en classer toutes les

éventualités. Baudelocque, dans ce travail, a surtout fait preuve d'un génie supérieur; il y a introduit une lucidité et une précision qui ont singulièrement avancé la science. Après avoir divisé les accouchemens en naturels, en contre nature ou qui exigent le secours de la main, et en laborieux ou qui ne peuvent être terminés que par la main aidée d'instrumens; il trace, de main de maître, le mécanisme de cet acte important; et pour l'exposer avec plus de précision et de clarté, il en distingue quatre espèces ou ceux dans lesquels l'enfant offre le sommet de la tête, les pieds, les genoux, les fesses; et comme ces diverses parties ne se présentent pas constamment de la même manière sur l'entrée du bassin, qu'elles peuvent s'y engager dans des positions plus ou moins favorables, et que d'ailleurs l'enfant n'exécute pas pour toutes les mêmes mouvemens, il a reconnu que chacune de ces régions pouvait aborder le détroit supérieur dans six points principaux de sa circonférence représentés par les extrémités des diamètres antero-postérieur et obliques; il a donc étudié et exposé successivement le mécanisme de l'accouchement pour chacune de ces positions; et de cette utile innovation sont sortis tous les principes fondamentaux de l'art, et toutes ces manœuvres qui, en le simplifiant davantage, ont fait disparaître la majeure partie des difficultés, ont prouvé combien souvent il fallait peu faire pour maintenir la nature dans ses limites naturelles ou pour la rappeler à sa marche habituelle lorsqu'elle s'en était écartée, et ont mis sur la voie pour vaincre de plus grands obstacles. Et en effet, avec la connaissance des diamètres du bassin et de la tête de l'enfant, avec celle non moins précise de la position et du mécanisme selon lesquels ce dernier traversera la cavité pelvienne, l'accoucheur aura tous les élémens de la conduite qu'il doit tenir pour éloigner les obstacles et faciliter un acte quelquefois très-pénible, puisqu'il pourra toujours

faire en sorte que l'enfant présente ses plus grands diamètres aux plus grands diamètres du bassin dans sa progression successive et bien connue à travers cette véritable filière.

Après cette belle et lumineuse exposition du mécanisme de l'accouchement, Baudelocque rassemble tous les exemples de la variété des mauvaises positions dans lesquelles l'enfant peut se présenter à l'entrée du bassin, et examine les causes multipliées qui peuvent exiger le secours de la main, pour les rapporter à vingt-trois espèces générales, pouvant chacune se présenter aux extrémités des trois diamètres du bassin et constituer ainsi rigoureusement six, ou au moins, si on néglige les extrémités du diamètre antéro-postérieur, quatre autres espèces ou variétés spéciales. Il signale ensuite les liaisons, les rapports qui existent entre ces diverses espèces d'accouchemens soit relativement à la position de l'enfant, ou à la manière d'opérer; il indique en quoi elles diffèrent, ce qu'elles réclament et exigent de spécial dans le manuel de l'opération; et pour éviter des redites continuelles et fastidieuses, renvoie le surplus à celles qui ont été décrites précédemment.

A l'occasion des accouchemens laborieux, Baudelocque se livre à l'examen du forceps (1) et du le-

(1) On attribue l'invention du forceps à l'anglais Chamberlayn qui vivait au XVII[e] siècle; néanmoins Johnson assure qu'un chirurgien de Brentford nommé Drinkwater s'était servi avant lui d'un forceps ayant la plus grande ressemblance avec celui décrit par Chapman et Griffart; Palfin est le premier qui l'ait fait connaître en France; il a été modifié par Smellie et Levret. C'est au forceps de ce dernier auquel, d'après les vues de Péan, on a ajouté deux pouces de longueur, que Baudelocque donne la préférence. Depuis il a encore éprouvé des modifications nombreuses parmi lesquelles nous distinguerons celles que lui ont données les professeurs Dubois, Flamant, M. Thenance de Lyon, et qui le rendent plus propre à être appliqué au détroit supérieur.

vier (1); il apprécie leurs avantages respectifs, leurs inconvéniens, leur degré d'utilité, la préférence de l'un sur l'autre, les cas où ils conviennent tant absolument que relativement d'après leur manière d'agir, et leur action sur la tête de l'enfant et sur les parties molles qui tapissent le bassin. Et comme l'extraction de la tête est presque toujours le but qu'on se propose, il recherche de quelle manière ils peuvent l'opérer, et reconnaît qu'ils ne peuvent l'effectuer qu'autant qu'ils la déplacent, la compriment, changent sa forme, ses dimensions, l'entraînent à travers le bassin en lui faisant suivre la marche voulue par la nature en tels ou tels cas, et suppléent ainsi utilement aux forces expulsives; aussi donne-t-il la préférence au forceps comme éminemment propre à offrir tous ces avantages. Mais en même temps qu'il fait ce choix, il étudie soigneusement la manière d'agir de cet instrument, afin de déterminer les cas où il est applicable, de borner son emploi, et de prévenir les abus qu'on pourrait en faire. Il recherche jusqu'à quel point il peut agir sur l'enfant sans lui donner la mort, et sur les parties de la femme sans les blesser dangereusement; et dans ces investigations, il parvient bientôt à reconnaître que ses effets salutaires ou nuisibles sont toujours subordonnés au rapport des dimensions de la tête de l'enfant avec celles du bassin et à la compressibilité de cette tête, qui est plus ou moins grande et facile selon que les os du crâne ont plus ou moins de solidité et sont liés entre eux d'une manière plus serrée ou plus lâche.

Baudelocque, après ces considérations générales sur

---

(1) Les hollandais Ruisch et Roonhuisen furent les inventeurs du levier et en firent pendant long-temps un secret qui ne se communiquait que par hérédité ou à prix d'argent. Ce furent MM. Devisscher et Van-de-Poll qui, malgré la promesse qu'ils avaient faite de ne pas le divulguer, le rendirent public.

les instrumens propres à aider les accouchemens, examine toutes les causes qui exigent leur emploi. L'enclavement fixe surtout son attention comme étant la moins connue de toutes; il signale tout ce qui peut l'amener; expose les signes, les accidens, les indications qu'il présente, et fait connaître en quoi il diffère de la *tête qui n'est qu'arrêtée au passage*, point de doctrine sur lequel les idées des accoucheurs n'étaient pas encore bien fixées.

Les règles générales relatives à l'application du forceps sont immédiatement déduites de la forme de cet instrument, de ses effets, du rapport des dimensions de la tête de l'enfant avec celles du bassin de la mère, de la position de cette tête, de la marche qu'elle doit suivre pour se dégager, et du mécanisme même de l'accouchement naturel. Baudelocque a réellement réduit cette application en méthode, et est parvenu ainsi à rendre son usage plus salutaire en enseignant l'art de s'en servir à propos et comme il convient, tant dans l'excavation du bassin qu'au détroit supérieur, extension donnée à son emploi par Smellie qui, encouragé par la hardiesse de Pudécomb qui vivait dans le milieu du XVIII$^{e}$ siècle, a donné le précepte d'aller saisir la tête de l'enfant jusqu'à cette hauteur dans les cas d'étroitesse du détroit supérieur, ou d'accidens graves qui exigent impérieusement de terminer l'accouchement sur-le-champ.

Les circonstances où l'usage du levier est applicable, n'ont pas été déterminées avec moins de précision. Baudelocque en a beaucoup restreint l'emploi et l'a borné aux positions vicieuses de la face, de la région occipitale et des parties latérales de la tête, qu'il est indispensable de corriger en lui imprimant, au moyen de cet instrument appliqué sur la région occipitale, des mouvemens propres à la replacer dans une position plus naturelle et plus favorable à sa progression dans le bassin. Du reste, dans tous ces cas,

il pense qu'on peut toujours utilement le remplacer par une des branches du forceps et ne regarde pas cet instrument comme d'une nécessité indispensable à l'accoucheur.

Le reste de l'ouvrage est consacré à ces accouchemens malheureux qui compromettent la vie de la femme et de l'enfant, et qui réclament souvent de l'homme de l'art un courage et un sang-froid extraordinaire, pour ne pas se laisser abattre à la vue de tant d'obstacles et de dangers. L'auteur entre dans les plus grands détails touchant les causes qui exigent l'application des instrumens tranchans sur le corps de l'enfant, absolument nécessaires à son extraction, tels que les crochets, les perce-crâne, etc.; et s'occupe ensuite des accouchemens qui réclament d'autres opérations, soit parce qu'il existe des vices de conformation dans le bassin ou les parties molles, soit parce qu'il y a eu grossesse extra-utérine, ou par erreur de lieu. Cette matière, qu'il ne traite pas avec moins de science et de supériorité que les précédentes, l'amène naturellement à parler de l'opération césarienne et de la symphyséotomie; il pèse longuement leurs avantages et leurs dangers respectifs; et appuyé sur des déductions fournies par la considération de nombreux faits pratiques, il est amené à proscrire la dernière comme une opération malheureuse qui n'a que des insuccès et des dangers, lorsque le diamètre du bassin a moins de trois pouces, c'est-à-dire lorsque le forceps n'est plus applicable, et lui préfère la première qui, si elle a des conséquences aussi graves, sauve du moins quelquefois la mère et l'enfant, ainsi que des faits consignés dans les annales de l'art le prouvent incontestablement.

Telles sont les grandes améliorations apportées dans l'art des accouchemens par le génie de Baudelocque auquel on doit encore des recherches neuves et importantes sur l'hydropisie de l'utérus, et les moyens

de la distinguer de celle de la trompe ou de l'ovaire, de l'ascite, et même de la grossesse utérine, comme aussi sur les hémorrhagies internes ou cachées qui s'effectuent pendant le travail de l'accouchement et dont il a le premier fait connaître les signes indicatifs, recherches qui se trouvent consignées dans des Mémoires insérés au Recueil périodique de la Société de médecine de Paris. Ces beaux travaux témoignaient d'une trop grande supériorité pour ne pas faire naître l'envie; aussi lui suscitèrent-ils une foule de tracasseries et d'amères critiques de plusieurs contemporains parmi lesquels nous citerons surtout Herbiniaux de Bruxelles, Lacombe et le professeur Alphonse Leroy. Le temps a fait oublier ces polémiques animées, engagées moins dans l'intérêt de la science que pour satisfaire aux exigences de l'envie ou de l'amour propre froissé; et actuellement on ne reproche plus guère à Baudelocque que d'avoir trop multiplié les espèces ou positions dans lesquelles l'enfant peut aborder le détroit supérieur, et d'avoir ainsi créé une nomenclature compliquée qui fatigue la mémoire et qui pourrait être considérablement réduite et simplifiée. Ce reproche a bien quelque chose de vrai; aussi ses successeurs ont-ils tous essayé de modifier cette partie de la science et d'obtenir ainsi quelque supériorité sur lui, ce en quoi ils ont plus ou moins réussi. Mais en simplifiant cette nomenclature et en la réduisant à sa plus rigoureuse expression, ne sont-ils pas tombés dans un autre défaut, celui de supprimer des détails utiles et nécessaires à la plus facile intelligence des préceptes de l'art? Il faut de la part de l'élève une certaine capacité morale et une certaine étendue de vue philosophique pour comprendre ainsi ces formules abrégées de la science, pour suppléer à ces développemens qui, loin de lui nuire, marquent pour ainsi dire sa marche pas à pas, et y introduisent l'ordre et la clarté. C'est sans doute la raison pour laquelle Baudelocque sera long-temps

le livre de prédilection des professeurs et des élèves.

Depuis, MM. les professeurs Dubois, Désormeaux, Capuron, Gardien, Maygrier, Dugès, Velpeau, MMes. Boivin et La Chapelle se sont distingués dans la carrière de l'enseignement et ont enrichi l'art d'une foule de recherches importantes. Excepté le premier, tous ont publié des traités plus ou moins complets sur l'art des accouchemens, qui se recommandent par une science éclairée et des perfectionnemens de détails relatifs à l'ordre, à la méthode selon lesquels sont disposés et décrits les objets, et à l'étude de ces objets eux-mêmes éclairée par les progrès récens de l'anatomie et de la physiologie. On doit également à M. Velpeau une étude très-importante de l'œuf humain; à MM. les professeurs Lobstein de Strasbourg et Béclard, des recherches précieuses sur la nutrition du fœtus; au professeur Chaussier des expériences propres à éclairer la circulation chez lui; à MM. Alphonse Leroy et Pasta des traités sur les pertes de sang pendant la gestation et l'accouchement; à M. Gasc des travaux sur la fièvre puerpérale et sur divers points de la doctrine de l'art des accouchemens; à M. Gastellier un opuscule sur les maladies des femmes en couche; à Me Boivin la traduction du traité anglais de Rigby et de Duncan sur les hémorrhagies de l'utérus, des recherches sur le même objet ainsi que sur l'origine et le traitement de la mole vésiculaire ou grossesse hydatique, sur une des causes les plus fréquentes et les moins connues de l'avortement, sur l'*intro-pelvimètre* ou mensurateur interne du bassin; à MM. Denman et Black, Chevreuil, Dugès, Hatin, des manuels utiles d'obstétrique; à M. Deneux un mémoire intéressant et utile sur les thrombus vulvaires; à M. Evrat la découverte d'un moyen efficace contre ces hémorrhagies utérines effrayantes qui peuvent faire périr si promptement la femme qui vient d'accoucher, dans l'introduction d'un citron dépourvu de son écorce

qu'on épure dans l'utérus; à M. Maygrier des nouvelles démonstrations d'accouchement où toutes les manœuvres relatives à cet art sont figurées et représentées dans des planches d'une grande exactitude; à M. Baudelocque neveu l'invention d'un forceps *brise-tête* à l'aide duquel il diminue considérablement la tête du fœtus lorsqu'il est mort dans l'utérus, et en obtient aisément l'extraction dans les cas où l'étroitesse du bassin rend l'accouchement tout-à-fait impossible, etc., etc.

Dans cette énumération nous n'avons pas compris les travaux de M. Flamand de Strasbourg; ce professeur, dont l'enseignement a acquis une si juste et si grande célébrité, mérite une mention d'autant plus spéciale qu'il s'est écarté de la doctrine de ses contemporains en faisant revivre le précepte d'Hippocrate qui regarde l'accouchement par les pieds ou par l'extrémité pelvienne comme contre nature, et qui conseille de les repousser et de ramener la tête à l'orifice de l'utérus. Sans doute cette pratique aurait des avantages réels et positifs si elle pouvait être toujours praticable; mais elle présente tant de difficultés, qu'à moins d'avoir l'habileté du célèbre professeur, il est sage et prudent de s'abstenir de l'entreprendre dans la plupart des cas.

## TROISIÈME SECTION.

### Des progrès spéciaux de la thérapeutique et de la chimie sous le rapport des médications et de la perfection des produits pharmaceutiques depuis 1800.

Pourquoi, au milieu de ce mouvement général imprimé aux diverses parties de la science médicale, et qui a décidé tant d'améliorations et tant d'utiles découvertes, la thérapeutique est-elle restée si en arrière et ne s'est-elle pas mise au niveau de leurs progrès? C'est qu'elle est plus particulièrement la fille du temps et de l'expérience, et que ses produits

ne s'improvisent pas au gré de l'homme habile qui veut en faire l'objet de ses méditations. Il y a loin de l'anatomie et de la pathologie, où tout est là sous l'empire des sens, à la science si difficile qui étudie les médications, et qui, dans ce qu'elle recueille, doit faire la part du remède et celle des mille circonstances qui viennent modifier son action, et souvent tellement fasciner les yeux du meilleur observateur, qu'il met sur son compte ce qui leur appartient essentiellement. Cependant, si on fait un instant attention à l'état déplorable où elle était au commencement de ce siècle, et au caractère tout-à-fait empyrique qu'elle avait encore alors, on sera contraint de reconnaître qu'il a fallu de grands efforts pour la faire arriver au point où elle est parvenue; et qu'elle n'a pas été étrangère à cette impulsion qui a poussé toutes les sciences médicales vers une plus grande perfection. C'est à Schwilgué et à Bichat qu'elle doit surtout les premiers pas qu'elle a faits dans une carrière plus philosophique et plus rationnelle, où elle s'est dépouillée peu à peu de tout ce que la plus grossière et la plus crédule ignorance y avaient accumulé. Dès-lors, la matière médicale cessa d'être un informe assemblage de recettes; elle prit le caractère d'une véritable science; on cessa de regarder l'agent pharmaceutique comme un spécifique infaillible, et on ne vit plus en lui qu'un modificateur plus ou moins puissant des propriétés vitales, alors si habilement signalées et analysées. D'un autre côté, la chimie, marchant à pas de géant, permit à la pharmacie de soumettre à des vues plus judicieuses la composition des médicamens et d'en élaguer une foule de substances inertes, de sorte qu'une remarquable simplification dans leur mélange fut le résultat nécessaire d'une telle manière de voir. Enfin, de nouvelles et nombreuses expérimentations vinrent encore accroître cette tendance; on voulut connaître la manière d'agir de chaque substance; peu à peu

on prit l'habitude de l'administrer seule, isolée, dans les maladies; et de ce moment tombèrent en désuétude et en défaveur ces longues formules où le nombre des remèdes les plus dissemblables dans leur manière d'agir et leur bizarre assemblage indiquaient assez que le hasard, l'ignorance ou les notions les plus imparfaites avaient présidé à leur composition.

Tel était l'état de la science, lorsque M. le professeur Alibert publia ses *Nouveaux Elémens de Thérapeutique et de Matière médicale*, un des premiers ouvrages dans lesquels la disposition philosophique des objets plaise à l'esprit et lui donne l'idée d'un corps de doctrine régulier et surtout raisonnable. Et en effet, mettant à profit les études de Bichat sur les propriétés vitales et les actions physiologiques, il traite successivement des substances tirées des règnes végétal, minéral et animal, susceptibles de mettre en jeu la tonicité et la contractilité musculaire de l'estomac et des intestins, comme aussi de celles propres à combattre les altérations vitales, produites sur l'appareil digestif par les vers et les poisons; de celles qui agissent d'une manière directe ou sympathique sur les voies urinaires; des substances végétales, minérales et animales, solides ou gazéiformes, propres à modifier les poumons, soit en les débarrassant des matières surabondantes qui les surchargent, soit en rétablissant leur action lorsqu'elle a été momentanément suspendue par des causes asphyxiantes, soit en modérant l'excès de chaleur animale; et des moyens spécialement dirigés sur les propriétés vitales de la circulation à sang noir (phlébotomie, sangsues, scarifications), ou à sang rouge (artériotomie). Passant ensuite aux fonctions de relation, il signale successivement les agens propres à modifier les propriétés vitales du système nerveux, des organes des sens et du système tégumentaire considéré comme organe absorbant, exhalant et sensible, ce qui lui permet d'examiner les effets des épis-

pastiques, de l'électricité, du galvanisme, du messmérisme, du perkinisme, de l'aimant, des bains, des poisons appliqués sur la peau, et des moyens propres à y remédier. Enfin, il étudie aussi les conséquences qui résultent des substances dont l'action se fait plus particulièrement sentir sur les organes sexuels de l'homme et de la femme, et termine par un nouvel essai sur l'art de formuler, dans lequel il s'efforce de ramener cette partie si importante et si arriérée de la science à des vues plus saines et plus philosophiques. Et cependant malgré ces nombreuses améliorations, que de notions confuses et trop absolues! Tout y est ébauché en quelque sorte et rien n'y est approfondi. On y trouve des considérations générales du plus haut intérêt; mais c'est en vain qu'on y cherche des faits particuliers, précisés et propres à éclairer l'action immédiate des agens médicamenteux; il semble qu'ici comme au reste pour tous les ouvrages de matière médicale, l'observation ait été tellement pénible et difficile, que l'esprit se soit promptement affranchi de cette continuelle contrainte qui ne lui permet aucun écart et qui le force à n'enregistrer que des faits. Une grande lacune existe d'ailleurs dans cet ouvrage, c'est l'histoire des médications qui y sont à peine effleurées.

Ce qu'il ne fit pas, M. le professeur Barbier d'Amiens le fit dans son *Traité élémentaire de Matière médicale*, ouvrage de beaucoup supérieur au sien sous le rapport pratique, et qu'actuellement on doit regarder, du moins pour certaines parties, comme ce qui a été écrit de mieux sur cette matière. Ce savant médecin s'occupe d'abord du médicament considéré d'une manière générale. Il parle successivement de la force active des agens pharmaceutiques, de l'action qu'ils exercent sur l'organisme, énumère les parties sur lesquelles ils peuvent être appliqués; recherche et étudie leur manière d'agir selon qu'ils impressionnent directement ou par voie d'absorption, de sym-

pathie, de contiguité organique, de révulsion, d'injection dans les veines; signale le pouvoir de l'habitude sur leur action; cherche à déterminer leurs effets ou le produit de leur force active sur les fluides du corps, tels que la lymphe, le sang, les fluides excrétés, sur les solides organiques et sur les fonctions vitales, pour en déduire les médications qu'il divise en locales et en générales, et fait ressortir toute l'importance des changemens qu'ils peuvent introduire dans le mode et le rhythme des actions organiques. Il traite ensuite des effets secondaires des médicamens, de leur nature, de la nécessité de les distinguer des effets immédiats, et des caractères respectifs propres à les différencier les uns des autres. L'action thérapeutique des médicamens fixe immédiatement après ses regards; il s'attache à démontrer qu'il n'existe pas en eux de faculté spéciale, distincte de la force active et à laquelle on puisse attribuer les effets curatifs qui succèdent à leur emploi; il recherche d'où procèdent les avantages qu'ils procurent; et pense que pour les apprécier convenablement, il faut d'une part étudier soigneusement les effets immédiats qu'ils déterminent comme aussi leurs conséquences secondaires, d'où dérive une autre série d'effets curatifs qui ne paraissent souvent qu'après leur usage prolongé, et de l'autre, bien reconnaître la nature et l'étendue de la lésion qui fait la maladie.

Après ces généralités qui eussent peut-être trouvé une place plus naturelle à la fin du livre, M. le docteur Barbier s'occupe d'établir la classification des sujets de la pharmacologie qu'il range dans dix classes principales, savoir : les toniques, les excitans, les diffusibles, les émolliens, les acidules ou tempérans, les narcotiques, les purgatifs, les émétiques, les laxatifs, et les médicamens dont le mode d'action est mal déterminé ou qui ne peuvent entrer dans les classes précédentes, dont il forme la 10e division sous le nom d'*incertæ sedis*. Après avoir pour chacune

de ces classes décrit les diverses substances qui s'y rattachent selon qu'elles appartiennent aux règnes végétal, animal et minéral, il s'occupe de la médication spéciale indiquée par leur titre particulier, et l'étudie successivement dans les appareils digestif, circulatoire, respiratoire, cérébral, musculaire, urinaire, génital, dans le système dermoïde, dans ses effets sur la nutrition et l'absorption selon qu'ils se trouvent actuellement dans un état physiologique ou pathologique, et passe ensuite à l'emploi thérapeutique des agens de chacune de ces classes, dans les maladies des appareils ou des fonctions que nous venons de désigner, comme aussi dans celles du systême fibreux, du tissu cellulaire, des glandes lymphatiques, dans les fièvres aux cinq types primitifs établis par Pinel, les fièvres intermittentes, les affections scorbutiques, vénériennes, etc., toutes les fois qu'il y devient nécessaire et opportun. Quand la nature de la médication le lui permet, il étudie toujours ses effets immédiats soit locaux, soit généraux; et à mesure qu'il avance dans la considération de chaque classe, il examine aussi les conséquences qui résultent du mélange des agens d'une classe avec ceux des autres, et parvient ainsi à saisir les médications mixtes et à en dérouler toutes les conséquences, comme aussi à indiquer les caractères qui distinguent les médicamens que rapproche leur manière d'agir, comme les toniques et les excitans, les excitans et les diffusibles, etc., etc. L'ouvrage est terminé par un formulaire pratique qui résume en quelque sorte toute la doctrine du savant professeur, et fournit de nombreux exemples de la manière dont on doit ranger et grouper les agens pharmaceutiques pour parvenir à produire les diverses médications nécessaires pour combattre et détruire les maladies de l'organisme.

Tel est l'ordre selon lequel sont déroulés tous les objets de matière médicale dans le *Traité élémentaire* du professeur Barbier; et on ne saurait con-

tester qu'il ne soit très philosophique et très propre à bien exposer les principes qui doivent diriger dans la science si difficile des médications. Néanmoins, nous regretterons que l'auteur, dans l'exposition des nombreux agens pharmaceutiques offerts par le règne végétal, ait adopté la méthode botanique peu favorable aux recherches lorsqu'on n'a pas été entièrement initié dans cette science, et qui d'ailleurs ne permet pas de grouper les médicamens les uns près des autres selon leur plus ou moins grande activité, et de manière à présenter avec ensemble et unité l'histoire complète et détaillée d'une médication; car elle vient continuellement séparer les agens qui d'après l'analogie de leur manière d'agir devraient être réunis. Il nous semble que toute classification doit être immédiatement déduite de l'objet scientifique qui en fait une nécessité, et qu'elle est destinée à simplifier et à éclairer par la disposition plus méthodique des développemens qui doivent servir à sa démonstration; or, quel est l'objet de la matière médicale, si ce n'est celui de constater une modification organique produite avec des agens déterminés, une médication en un mot? prenez-la donc pour base et groupez autour d'elle toutes les substances qui peuvent lui donner naissance selon leur plus ou moins grande aptitude à la produire; de cette manière, les affinités médicatrices non-seulement seront respectées, mais encore s'éclaireront réciproquement, et votre lecteur aura moins d'efforts et moins de recherches à faire pour en saisir toutes les conséquences.

Autour de ces traités généraux auxquels il faut ajouter ceux de MM. Giraudy, Hanin, Kluyskens, Ratier, sur la thérapeutique générale, de M. Bégin qui en a rédigé un sur cette même matière d'après les principes de la nouvelle doctrine médicale, et de M. Marcus sur la thérapeutique spéciale, comme aussi les utiles manuels de MM. Martinet, Edwards et Vavasseur, le dictionnaire général de matière médicale et de

thérapeutique de MM. Mérat et de Lens, les pharmacologies de MM. Barbier, Carbonell, Chevalier et Idt, Henry et Guibourt, Foy, les formulaires de MM. Davrigni, Cadet de Gassicourt, Richard, Montmahou, Magendie, Ratier, Edwards et Vavasseur, Foy; nous devons grouper d'autres travaux destinés à éclairer davantage l'action de plusieurs agens pharmaceutiques actifs. C'est ainsi que nous devons à MM. Bidault de Villiers, Sanders et Broussais des recherches sur les propriétés de la digitale pourprée; à MM. Coullon et Magendie des études sur l'action de l'acide hydrocyanique; à M. Fouquier des observations sur la manière d'agir de la noix vomique et de la strychnine; à M. Brachet de Lyon un ouvrage intéressant sur l'emploi de l'opium dans les phlegmasies des membranes muqueuses, séreuses et fibreuses; à MM. Ribes et Delpech des études cliniques qui constatent l'efficacité du baume de copahu dans les blennorrhagies et les blennorrhées; à M. Labarraque des recherches sur les propriétés désinfectantes des chlorures; à M. Lisfranc des expériences qui constatent les bons effets de ces produits chimiques dans le traitement des fistules et des ulcères chroniques et atoniques; à M. Decandolle un essai sur les propriétés médicales des plantes; à MM. Loiseleur-Deslongchamps et Gautier des manuels des plantes usuelles indigènes; et à beaucoup d'autres des observations moins saillantes, mais non moins utiles sur les propriétés médicales de substances pharmaceutiques d'un usage journalier, et consignées dans les recueils périodiques de médecine. En même temps M. Chrestien de Montpellier, dans sa *Méthode Iatraleptique,* insérait une foule d'observations qui démontraient l'efficacité des remèdes administrés par la voie endermique jusqu'alors totalement négligée; et M. Rapou de Lyon s'occupait dans son *Admidiatrique* ou traité de la méthode fumigatoire, de réunir

tout ce qui est relatif à l'emploi médical des bains et des douches de vapeurs.

La thérapeutique, comme les autres parties de la médecine, a donc reçu aussi une impulsion qui la pousse continuellement à spécialiser davantage les objets dont elle s'occupe, et à bannir de ses études ces considérations générales et superficielles, qui trop souvent dotaient gratuitement les agens pharmaceutiques d'une action qu'une plus longue et plus rigoureuse expérience démontrait être entièrement illusoire. Mais cette tendance vers des expérimentations nouvelles destinées à mieux fixer les idées sur les propriétés médicales d'un agent thérapeutique, elle a été puissamment favorisée par les immenses progrès qu'ont faits la chimie végétale et la chimie animale dans ces dernières années. La découverte des alcaloïdes ou alcalis organiques, dans lesquels paraissent résider les vertus les plus saillantes des plantes qui les recèlent; l'isolement habile de tous les principes actifs qu'elles peuvent contenir, d'avec les autres produits végétaux entièrement inertes, ont beaucoup contribué à ces progrès, en fournissant des agens pharmaceutiques d'une action tellement identique et invariable qu'ils se rapprochent, sous ce rapport, de ceux fournis par le règne minéral, et en faisant cesser cette continuelle variation dans les expérimentations, qui trouvait sa source dans la diversité des climats où la plante avait pris son développement et avait vécu, ou dans les diverses altérations qu'elle était susceptible d'éprouver depuis qu'elle avait été recueillie. La séparation de l'aconitine, de l'atropine, de la brucine, de la cicutine, de la cinchonine, de la daphnine, de la daturine, de la delphinine, de la digitaline, de l'émétine, de l'hyoscyamine, de la morphine, de la picrotoxine, du piperin, de la quinine, de la salicine, de la solanine, de la strychnine, de la vératrine, de la violine, etc., doit donc être indiquée

comme une des plus grandes conquêtes de notre siècle, qui a déjà fourni des médicamens très-précieux, qui donne l'espoir d'obtenir tous les produits actifs des végétaux, entièrement dégagés des autres substances avec lesquelles ils se trouvaient mélangés, et d'acquérir ainsi des agens thérapeutiques dont il sera bien plus facile d'étudier et de constater les propriétés et dont l'action sera toujours identique avec elle-même. Nous n'hésitons donc pas à voir dans cette heureuse circonstance la source des grands progrès auxquels aspire actuellement la thérapeutique, et qui sans doute s'effectueront en très-peu d'années.

---

# PHOSPHORESCENCE

## DE CERTAINS ANIMAUX;

Par M. MAILLARD DE CHAMBURE, membre non résidant.



Dans l'hiver de 1827 à 1828, j'eus l'honneur d'entretenir l'Académie d'un phénomène lumineux observé sur le parapet du rempart de Semur, et dont la cause n'avait pu être reconnue. M. le docteur Vallot pensait alors qu'il pouvait être dû à la scolopendre électrique.

J'ai recherché, depuis cette époque, l'explication de ce phénomène avec un intérêt qui se rattachait à d'autres études. J'ignore si la découverte que je transmets à l'Académie donne la solution de ce problême.

Le 18 octobre dernier, à 10 heures du soir, une lumière verdâtre, qui avait plus de développement, mais moins d'intensité que celle du ver luisant, parut tout-à-coup sur une pierre calcaire qui venait d'être arrosée d'urine. Après avoir minutieusement exploré avec un flambeau la pierre et le parapet ruiné dont elle faisait partie, je recueillis au lieu même où la lumière venait de s'éteindre un mille-pieds, perce-oreille, mort. Je ne pouvais induire de sa présence qu'il fût la cause du phénomène. Je voulus faire une expérience plus décisive.

Un insecte pareil fut retenu dans une capsule de verre; la nuit venue, il ne donna aucune lumière; il fut agité avec une paille, excité, sans autre résultat. De l'urine récente ayant été projetée sur lui, son premier contact fit jaillir une belle lumière bleu-verdâtre qui dura avec la vie de l'insecte environ 50

secondes. Cette expérience, réitérée cinq fois, a donné toujours les mêmes résultats.

J'envoie à l'Académie trois des cinq insectes qui ont été les sujets de l'expérience.

J'ignore si la phosphorescence de cet insecte était connue. J'ignore si cette phosphorescence est *habituelle* ou *accidentelle*. Peut-être l'urine se combine-t-elle avec quelque substance chimique qui se trouve exister dans l'animal même, et produit l'ignition du phosphore contenu dans l'urine. Peut-être que l'immersion, dans l'urine, ne fait luire l'animal que parce qu'elle lui cause une excitation tellement violente, qu'il en meurt. Il faudrait essayer *d'écraser* cet insecte, de *l'arroser* d'autres acides, *nitrique*, *sulfurique*. On saurait alors si l'urine agit sur lui *chimiquement*, ou bien seulement *mécaniquement*.

Quoi qu'il en soit, je transmets mon observation à l'Académie, confiant dans son indulgence et le savoir de mes doctes confrères qui sauront bien expliquer le phénomène dont je crois avoir découvert la cause.

Semur, le 25 novembre 1832.

---

# MÉMOIRE

## SUR L'URINE LUMINEUSE (1)

### ET SUR QUELQUES AUTRES PHÉNOMÈNES DE PHOSPHORESCENCE;

PAR M. VALLOT, D.-M.

---

RAMENER à l'exactitude, les récits de faits extraordinaires; démontrer la source de l'erreur qui y a donné lieu; sont une des obligations des sociétés savantes. Dans nos Mémoires j'ai déjà inséré plusieurs dissertations dont le but était de faire connaître des faits qui, observés par des individus privés

---

(1) Le docteur GRAEBNER-MARASCHIN a publié une *Dissertation médico-légale sur les combustions spontanées du corps humain*. Dans ce travail, publié par le *Journal complémentaire du Dict. des sciences médicales, tom.* 33, *pag.* 205-222, l'auteur a oublié de joindre aux preuves multipliées qu'il cite, celle de l'*urine lumineuse* dont la cause n'était point connue à l'époque (1829) où il a écrit; elle aurait tout aussi bien figuré que la foule d'observations qu'il rapporte, et entre autres celle relative au cas singulier arrivé le 5 septembre 1822 aux environs de Bordeaux, dont il se borne à indiquer le titre.

Voici le fond de cette observation consignée dans la *Revue médicale*, 1822, *numéro de décembre*, et répétée dans les *Annales de la Société d'agriculture du Puy*, 1827, *p.* 107. Un particulier s'aperçoit d'une flamme sur la partie latérale de sa cuisse; il y porte la main, à laquelle se manifeste une brûlure intense. Beaucoup de moyens sont employés pour éteindre une lueur bleuâtre qui se faisait remarquer, et l'emploi de l'*eau bénite* fut le seul moyen qui réussit.

Il est sûr que le particulier en question portait dans la poche latérale de son pantalon un cylindre de phosphore; le vase qui le contenait s'étant brisé, le phosphore s'est enflammé; l'individu en y portant la main se brûla, et le fait paraissant

des connaissances nécessaires, avaient été présentés comme merveilleux (1).

---

merveilleux, a été publié comme un cas de combustion spontanée, partielle.

Il en est de même d'un autre cas de combustion spontanée partielle, observée à Hambourg le 21 février 1825.

Catherine Heis, croyant enlever une bougie placée sur une croisée, saisit un cylindre de phosphore enflammé qui lui brûla la main. Il suffit de lire l'observation relative à Catherine Heis, et consignée dans les *Archives générales de médecine*, 1826, *tom. x, pag.* 115-118, répétée ensuite dans le *Bullet. de Férussac*, 1827, *Sc. médec., tom. xi, pag.* 86, pour reconnaître dans les détails de ces deux cas l'effet du phosphore appliqué à la surface du corps humain vivant.

Rudolphi a publié aussi une observation de combustion spontanée partielle; elle est indiquée dans le *Bullet. Féruss. cité.* Mais en lisant la note de Rudolphi, on voit qu'il s'agit seulement d'une expérience électrique racontée d'une manière confuse, et sans doute par une personne entièrement étrangère aux connaissances physiques.

Ces faits réunis à l'observation de somnambulisme rapportée par le docteur Belleti, *Gazette médicale de Paris*, 1832, *novembre*, aux mystifications dont le docteur Pététin fut la dupe à Lyon en 1805, et aux jongleries que la demoiselle Pétronille sut mettre en usage pour tromper Georget, concourent à prouver que *dans ce siècle de lumières* on peut encore trouver des exemples fort curieux de friponnerie et de crédulité.

Ces réflexions de la *Revue médicale*, 1833, *tom. i, p.* 115, s'appliquent naturellement à l'observation recueillie par ce même journal il y a onze ans, et indiquée ci-dessus, à la note.

(1) Les cornes végétantes, *C. B. Pin.* 514. *Act. Paris.*, 1717. *Hist., pag.* 11, 1726, *pag* 304-305, sont le résultat de la présence des tubes soyeux de la gallerie des cornes. *Act. div.*, 1818, *pag.* 32-34.

Les crapauds vivans dans la pierre sont fondés sur une équivoque. *Act. div.*, 1825, *pag.* 43-48.

Le poisson qui sait filer est la suite d'une observation faite sur l'*Holothuria appendiculata.* Blainv., *Act. div.*, 1829, *pag.* 137-144.

Certains aérolithes sont établis soit sur des térébratules, soit sur des pierres de hache, soit sur la réticulaire des jardins, soit sur la spumaire blanche, *Act. Div.*, 1829, *pag.* 176-190.

Un des plus singuliers est celui relatif à l'*urine lumineuse*. Voici un extrait de ce que l'on trouve à ce sujet dans la *Bibliothèque choisie de médecine, par Planque, tom.* v, *pag.* 251-253.

« On en a vu aussi ( une flamme ) sortir des « urines.......... Reiselius rapporte que le 23 novembre 1674, revenant chez lui à six heures du « soir, le sixième jour de la nouvelle lune, il se mit « à lâcher de l'eau au bas d'une colonne de pierre « dans un coin; il parut une lueur dans l'urine « sortante, semblable à celle du soufre, ou à celle « des vers luisans; celle qui était par terre n'était « plus lumineuse, ni dans l'obscurité, ni à la lumière (1). Je ne me suis point aperçu, dit Reiselius, que cela me soit jamais arrivé, et n'ai « point été inquiet sur ce qui pouvait m'en arriver; « seulement j'aurais été charmé de connaître la « cause de cet événement. J'ai consulté là-dessus différens auteurs, j'ai prié plusieurs médecins et autres « gens éclairés de me dire ce qu'ils en pensaient, « et n'ai trouvé personne qui m'ait éclairé là-dessus. « M. *Pettenkover*, le 1<sup>er</sup> de mars 1675, à huit heures « du soir, en pleine lune et au signe de la Vierge, « s'aperçut en lâchant de l'eau dans son jardin « en plein air, le dos tourné à une muraille que « la lune éclairait, il s'aperçut, dit-il, que son « urine était lumineuse avant que d'être par terre, « où elle perdait sa lumière. Il mettait le doigt à « son urine tombante, et il n'y restait rien de lumineux; mais l'humidité était gluante, ce qu'il « attribuait à la bierre qu'il venait de boire en « grande quantité, contre son ordinaire. Il prit, « comme je l'avais fait, une chandelle pour examiner « l'urine; mais il n'y reconnut rien d'extraordinaire: « les autres jours ne furent plus de même. »

(1) Cette manière de traduire prouve que le texte n'a pas été consulté.

12

D'après cette citation on croirait que le *jet d'urine lui-même était lumineux;* et c'est dans ce sens que le fait a été répété par plusieurs copistes.

Convaincu depuis long-temps de l'infidélité des traductions, j'ai voulu recourir aux textes originaux, et j'ai eu une nouvelle preuve de la défiance avec laquelle on doit admettre le travail des traducteurs; en recourant à la *Collection académique*, j'y lis les détails de l'observation de Reiselius, qui dit « avoir été extrêmement surpris d'apercevoir son « urine brillante et lumineuse comme du soufre en« flammé, ou comme le sont quelquefois certains « bois pourris...... Cette espèce de phénomène exci« tait au reste d'autant plus la curiosité de l'auteur, « que quinze ou seize ans auparavant la même chose « lui était déjà arrivée, et qu'urinant contre un « mur, dans l'obscurité, son urine lui avait de « même paru lumineuse dans toute la longueur de « son jet et sur le mur le long duquel elle s'é« coulait..... Pettenkover dit que le 1[er] mars 1675, « étant sur les huit heures du soir dans son jardin, « et qu'ayant uriné dans une des allées, son urine « lui avait paru brillante, et qu'elle n'avait cessé « de répandre de la lumière que lorsqu'elle s'était « entièrement écoulée dans le sable; qu'il y avait « porté la main tandis qu'elle brillait encore, mais « que ses doigts s'étaient mouillés d'une mucosité « qui n'avait plus aucun éclat. » *Collect. academ.*, *tom.* III, *pag.* 302.

Je mets en note le texte (1) en ayant l'attention de signaler en *lettres italiques* les passages mal traduits

---

(1) Anno salutis 1674, 23 novembris, qui pluviosus erat et sextus a novâ lunâ, horâ sextâ vespertinâ domum rediens, ante portam ædium mearum minxi in tenebris ad basim *columnae saxeae*, ubi sæpè prætereuntes homines aut canes suam alliserunt urinam, et juxtà quam ex aulâ impuritates per canalem aqueæ defluunt; hic in angulo quem terra et columnæ pes fecit, inter mingendum et aliquandiù post, oculos perstrinxit *fluor igneus* instar ligni putridi, aut sulphureæ flam-

ou négligés, afin de fournir aux lecteurs les moyens de s'assurer par eux-mêmes de la vérité du récit dont je vais présenter la substance.

Reiselius s'étant arrêté, pour faire un filet d'eau contre une borne au pied de laquelle se trouvait un égoût, aperçut dans le moment même et quelques instans après un liquide igné, projetant une lueur semblable à celle que répand le bois pourri ou le soufre en combustion. Cette lueur, d'abord ondulante comme les mouvemens d'un ver de terre, devint fixe et disparut sans qu'il fût possible d'en trouver de traces. L'ondulation de cette lumière dépendait de la direction suivant laquelle les urines s'écoulaient le long de l'égoût. Ce phénomène, qui n'avait été observé par aucun des gens de la maison, ne reparut plus. Seulement l'auteur se rappelle qu'en 1658, en urinant le soir contre un mur, il avait déjà remarqué une lueur sur la trace de ses urines le long de ce mur.

---

mæ lucens, et *more lumbrici reflexus et undulans, mox stans et immobilis* (quæ figura ideò apparuit, quod per et super et juxta canalem fluxit, ante canalem vero confluxit urina), cujus tamen *vestigia* aut *fomitem superstitem* neque in obscuro, neque admota luce ampliùs observare licebat, ubi redirem cum domesticis, quos ad videndum vocabam et experiendum, an illis ad mejentibus idem contigeret. Nec verò vel mihi eâdem nocte, sequentiumque aliquot noctium eâdem, aliâve horâ mictionem repetenti, vel illis statim similia facientibus tale quid obtingit. Quod tamen eò magis ad mentem revocabam, cum simillimum mihi circa seculi hujus quinquagesimum octavum circiter annum evenire meminerim, quod urina, quando noctu ad murum mingerem, defluens et guttis suis *scintillarit* et *filo suo luxerit*.

An olim, an hodiè cum secundo vel adverso omine lux hæc affulserit, non recordatus neque observans, neque anxius fui, sategi tamen causam ejus veram inquirere. Quapropter et consului varios scriptores, et rogavi medicos aliosque litteratos, ut communicent, si ejus modi in urinâ lumen observarint : verum nihil offendi præter propriam mox secutam observationem Dn. Georgii Ludovici Pettenkover, med. Lic. Wormatiensis. Huic 1 Martii 1675, horâ octavâ noc-

Désireux de connaître la cause de ce phénomène, il s'adressa à plusieurs médecins et à d'autres savans; il n'apprit que le fait suivant :

Le 1er mars 1675, à huit heures du soir, Georges-Louis Pettenkover, licencié en médecine à Worms, s'aperçut que ses urines projetaient sur le sol une lumière ondulante qui disparut par leur infiltration dans le sable; il porta le doigt sur l'endroit lumineux sans que la lumière y adhérât; seulement il sentit comme une espèce de mucosité qu'il attribua à la grande quantité de bierre qu'il avait bue dans la journée. Les recherches auxquelles il se livra sur-le-champ, en s'aidant d'une lumière, ne lui firent rien trouver qui pût lui indiquer la cause de ce phénomène, qu'il n'a plus revu.

Tel est le récit exact du fait vu par Reiselius. Les circonstances bien détaillées par l'auteur nous seront d'un grand secours pour en reconnaître la

---

turnâ, ipsâ plenâ lunâ (1) in Virginis signo et ad ortum stante, ita tamen ut ejus radii à proximo muro, qui dorsum mingentis oppositus erat, interposito impediti fuerint, cùm in horto suo sub cœlo libero eam excerneret. *Luxit* autem satis clarè instar crystalli *undulante quodam flumine*, tandiù donec in terram arenosam colata seu absorpta fuerit. Tetigit igitur digito adhuc *lucentem lympham*, sed in digito nihil lucidi remansit, sensit tamen aliquid mucosi, quod a cerevisia, quam præter morem eo die biberat, crassiusculâ provenisse suspicabatur. Scrutatus etiam candelâ illicò, nullum *reperit fomitem* vel *materiam*. Tentanti denique et eâ ipsâ, aliisque noctibus, nihil iterum apparuit luminosum.

Reverso itaque sole et emenso totum cœlum ipse denuo novembris 23 diei nocte et sequentibus periculum feci noctibus talia experiri, frustrà.

Je ne rapporte pas tous les raisonnemens faits par l'auteur pour tâcher d'expliquer le phénomène dont il avait été témoin, parce qu'ils sont tous hypothétiques.

(1) La lune jouait toujours un rôle dans le récit des phénomènes par les Allemands. C'est la suite d'un ancien préjugé dont on trouve encore la preuve dans une des circonstances de la récolte du gui de chêne par les Druides; il fallait qu'au moment de le détacher la plante fût éclairée par quelques rayons de la lune dans une des phases de son croissant.

source; mais avant, je dois parler du fait à l'occasion duquel j'ai été conduit à me livrer aux recherches qui précèdent.

En 1828, un membre de notre Académie avait parlé à une des séances d'un phénomène de phosphorescence dont il avait été témoin pendant l'hiver précédent; j'indiquai alors la scolopendre électrique, *Geophilus electricus*, Ency. méth., Ent., tom. x, pag. 395, comme cause de ce phénomène

Le 18 octobre dernier, à dix heures du soir, ce même membre (1) aperçut une lumière verdâtre sur une pierre calcaire récemment arrosée d'urine, et laissant paraître un mille-pieds mort (c'était une *scolopendre électrique*, ainsi que nous en avons acquis la preuve par l'examen de trois individus conservés dans l'alcool et adressés à l'Académie). Notre confrère voulant s'assurer si cet insecte était véritablement la cause de la lueur aperçue, en recueillit plusieurs; il les plaça successivement dans une capsule de verre : de l'urine récente, projetée sur chaque insecte, fit, par son premier contact, jaillir une belle lumière bleu-verdâtre qui dura chaque fois, avec la vie de l'insecte, environ cinquante secondes. L'expérience, répétée cinq fois, amena toujours le même résultat.

La lumière fournie par la scolopendre électrique a été signalée, pour la première fois, je crois, par L.-Christ.-Frédér. Garmann dans les termes suivans :

« Cet insecte, dit-il, luit si fort dans les ténèbres « que, roulé sur lui-même, il imite un petit charbon « allumé ; si on le comprime (2), il laisse jaillir

---

(1) L'auteur de cette curieuse observation ayant exprimé formellement, par écrit, le désir de ne point être nommé dans ce Mémoire, j'ai dû me conformer à son intention pour ne point le désobliger.

(2) L'auteur de l'observation ci-dessus n'a pas remarqué que l'excitation rendît lumineuse la scolopendre électrique.

« une lueur en projetant la liqueur venimeuse (1) « qu'il contient ; à sa mort la lumière disparaît « comme dans les vers luisans. » *E. N. C. Dec. 1. ann. 1, 1670, pag. 270. Obs. cxxxviii.* L.-Christiani-Friderici Garmanni *de luce scolopendrae innata.*

A la suite de cette observation, Sachs a placé un long commentaire dans lequel il cite beaucoup de faits relatifs à la phosphorescence soit d'autres animaux, soit d'autres substances, soit de la mer, etc.

Linné, dont l'autorité est d'un si grand poids en histoire naturelle, dit textuellement à l'article de la scolopendre électrique : *In tenebris manifeste scintillat vel per se lucet.* Syst. Nat., ed. xii, tom. 1, pag. 1063, sp. 8.

Geoffroi, *Hist. des ins. des environs de Paris, tom. ii, pag. 676, sp. 4*, rappelle dans les termes suivans la propriété de cette espèce de scolopendre : *La nuit,* dit-il, *son corps paraît quelquefois lumineux.*

La scolopendre ou le millepieds, quelquefois écrasée, donne aussi de la lumière dans l'obscurité, d'après Fougeroux de Bondaroy, *Act. Paris., 1766, p. 340*; des millepieds déposent aussi dans l'obscurité, une traînée de lumière. *Ouv. cit. p.* 343.

Tous les autres naturalistes qui ont écrit après ceux que nous venons de citer, ont constamment parlé de la phosphorescence de la scolopendre électrique ; mais, comme Garmann, ils se sont bornés à l'énonciation du fait, sans chercher à déterminer les circonstances dans lesquelles se manifestait cette phosphorescence, dont ils attribuaient la cause à une propriété vitale dans cet insecte.

La similitude des faits observés, à l'insu l'un de l'autre, par Reiselius, Pettenkover, et par notre

---

(1) Par suite de préjugés, Garmann attribuait à la scolopendre une liqueur venimeuse.

confrère, est si frappante qu'on ne peut la méconnaître; aussi la comparaison de leurs observations donne l'explication du phénomène de l'urine lumineuse.

Si les deux auteurs allemands eussent pensé à la phosphorescence de la scolopendre électrique, ils auraient reconnu que l'*ondulation* de la lumière, et la lueur sur la *trace* des urines le long du mur, ou à terre, dont ils font mention tous deux, dépendaient des mouvemens que se donnait la scolopendre; et s'ils n'ont pas remarqué cet insecte, c'est qu'ils ne le supposaient pas la cause d'un phénomène qu'ils n'avaient aperçu qu'après avoir fait de l'eau. Notre confrère, prévenu par l'explication donnée, en 1828, de la cause de la phosphorescence, a mis plus de soin et d'exactitude dans son observation : aussi n'a-t-il pas attribué à l'urine la lueur qui l'a frappé.

On a donc maintenant la certitude qu'il n'y a point d'*urine lumineuse*. Celle dont parlent Reiselius et Pettenkover (1) dépend uniquement de la présence de scolopendres électriques; l'urine, en tombant sur elles, a forcé les insectes à répandre une lueur phosphorique. Ce fluide produirait-il le même effet sur d'autres espèces de scolopendres (2)? C'est à l'expéri-

---

(1) On peut encore expliquer cette urine lumineuse par la présence des vers de terre, ( *lumbricus terrestris*, à l'époque où ils sont phosphorescens ), dans le lieu où les urines sont rendues.

M. de Flaugergues a le premier signalé le fait de la phosphorescence des vers de terre; il a remarqué pendant plusieurs années qu'elle n'avait lieu que pendant le mois d'octobre. Voyez *Journ. de physique, par l'abbé Rozier, tom. XVI, partie* 2, 1780, *octobre, pag.* 311-315.

Ce phénomène a été observé depuis par M. H. Cloquet, ainsi qu'on peut le conclure du passage suivant : « Les lombrics terrestres sont phosphorescens en certaines circonstances, comme j'ai eu occasion de le voir plus d'une fois. » *Encycl. méthod., Système anatomique, tom.* IV, *pag.* 555, *col.* 1.

Si le fait se fût passé à l'île de Ténériffe, on aurait pu l'expliquer par la présence de la limace phosphorescente, *Limax noctiluca*, Fer.

(2) La présence accidentelle de scolopendres dans certaines

mentation à l'apprendre. Quoi qu'il en soit, l'observation faite par notre confrère nous a mis à même d'expliquer un phénomène assez embarrassant pour les physiologistes ; aussi l'ont-ils passé sous silence, malgré sa singularité ; ils ne pouvaient point accuser Reiselius et Pettenkover de n'avoir pas vu l'*urine lumineuse ;* mais ils ne savaient pas que ces Allemands avaient attribué à l'urine la propriété phosphorescente qu'elle fait développer dans la scolopendre par son contact : cette ignorance suffisait pour leur faire naître des doutes sur le récit relatif à l'urine lumineuse, et pour les engager à le négliger.

Je crois utile de consigner ici le résultat singulier d'une expérience faite, il y a plusieurs années, par M. Tilloy, notreconfrère à l'Académie (1). Ce pharmacien désirait s'assurer par lui-même de l'effet du phosphore ingéré dans les animaux vivans : une annonce d'essais faits en Allemagne, et d'après lesquels on signalait le danger d'administrer cette substance à l'intérieur, le détermina à s'en assurer directement : pour cela il fit avaler deux gros de phosphore à un chat ; il réussit en plongeant dans l'eau des cylindres de cette substance, et les portant ensuite promptement au

---

circonstances a donné lieu à de singulières observations sur lesquelles nous avons donné tous les éclaircissemens convenables dans nos Mémoires. *Act. Div.*, 1820, *pag.* 323, *et* 1831, 2e *livr.*, *pag.* 6-8.

La phosphorescence de l'urine en décomposition n'a nul rapport avec l'urine lumineuse observée par Reiselius ; mais elle a fourni à M. Kottmann l'occasion d'expliquer la phosphorescence de toiles d'araignées trouvées sur des lieux d'aisance ; ce savant l'attribue à l'hydrogène phosphoré qui s'est dégagé de l'urine en décomposition. Voyez *Bullet. Feruss.*, 1828 ; *Sc. physiq.*, *tom. x*, *pag.* 310, *n°* 246.

L'état lumineux du suc laiteux de l'*Euphorbia phosphorea*, observé au Brésil par M. Martius, se rapproche de celui de l'urine et d'autres excrétions, sans parler du développement d'électricité qui se manifeste souvent lors de la coagulation des liquides. *Bullet. Feruss*, 1830, *Sc. nat.*, *tom. xxi*, *pag.* 256.

(1) Cette observation a été lue à l'Institut, (Académie des Sciences), *séance du* 18 *février* 1833.

fond du pharynx de l'animal; il s'attendait à une explosion de graves accidens, aussi il ne remarqua pas sans surprise leur absence. Le phosphore parcourut tout le tube intestinal, sans causer aucun trouble dans l'exercice de ses fonctions : il ne fut pas même décomposé. Le lendemain du jour de l'expérience, la substance ingérée fut rendue avec les excrémens, qui manifestèrent une phosphorescence très-énergique : ces excrémens furent traités avec de l'eau chaude, et l'on en retira une quantité de phosphore presque égale à celle qui avait été ingérée. Malgré l'innocuité de cette substance, prouvée par l'expérimentation de M. Tilloy, il ne faut pas en conclure que son ingestion dans l'homme, ou dans d'autres animaux, ne produirait aucun effet délétère.

Mon but, en rapportant le résultat de cette expérience, était seulement d'en signaler le résultat sous le point de vue de la phosphorescence : qu'un observateur, non prévenu de l'essai tenté par M. Tilloy, ait été témoin du phénomène, n'aurait-il pas été dans le plus grand embarras pour l'expliquer? et sait-on jusqu'où se seraient étendus les commentaires auxquels son récit aurait donné lieu?

L'analogie des faits qui précèdent avec plusieurs autres, m'engage à extraire des Mémoires de l'Académie des sciences de Paris les suivans, à raison de leur rapport avec les phénomènes lumineux du présent Mémoire.

Le premier est raconté dans les termes suivans :

« M. Lohier fils, avocat au Parlement de Bretagne, a écrit à M. de Réaumur, que le 14 septembre, vers sept heures et demie du soir, étant à Rennes avec deux de ses amis, dans un cabinet fait et couvert de planches peintes en vert, il aperçut subitement sur la partie de sa robe de chambre, qui répondait à la poitrine, trente ou trente-cinq corpuscules lumineux, ayant l'éclat vif et blanc de l'é-

clair, avec une nuance très-légère de rouge. Ces corpuscules étaient pour la plupart globuleux, les plus petits de la grosseur d'un pois, et les plus gros de celle du bout du petit doigt. On voyait parmi ces globules six à sept corpuscules qui paraissaient cylindriques, de la longueur d'environ un pouce ou un pouce et demi, et de l'épaisseur de deux lignes. Ces corps longs paraissaient descendre vers le bas de la robe de chambre par un mouvement semblable à la démarche non accélérée d'un ver, et celui qui fit le plus de chemin, parcourut environ 15 à 18 lignes. A l'égard des globules, ils ne paraissaient avoir aucun mouvement de translation; M. Lohier crut seulement y en remarquer un de rotation. A la lueur de ces corps lumineux, on pouvait lire aisément de l'écriture et distinguer les deux couleurs de la robe de chambre. Un des deux assistans crut que ces corps lumineux étaient des vers luisans, et voulut en enlever un en glissant dessous une feuille de papier très-mince; mais il fut fort surpris de voir que le papier couvrait le prétendu ver, et lui ôtait toute l'apparence d'épaisseur qu'on avait cru lui remarquer, et qu'il reprit en ôtant le papier. Une seule de ces lignes lumineuses se sépara en la touchant avec le papier et forma trois ou quatre globules. On avait beaucoup de peine à éteindre ces petits corps lumineux; quelques-uns ne le furent qu'après avoir été frottés et pincés plusieurs fois; ils ne durèrent cependant pas bien longtemps. Au bout de cinq ou six minutes, ils s'étaient tous éteints d'eux-mêmes, et successivement. Les deux côtés de la poitrine parurent éclairés en même temps; il parut plus de globules du côté gauche; mais ceux du côté droit furent plus vifs et durèrent plus longtemps. On en remarqua quatre ou cinq et quelques lignes lumineuses sur l'épaule droite, et aucun sur tout le reste du corps. Environ une demi-minute après l'extinction de ce phénomène, il tomba une pluie

assez forte, mais de peu de durée ; deux heures auparavant il en était tombé une à-peu-près pareille, et le temps en général était obscur et disposé à la pluie. » *Act. Paris.*, 1746, *Hist. p.* 23, 24, §. I.

En pesant toutes les circonstances de ce récit, il est aisé de reconnaître que le fait qui y est signalé, est le résultat d'une plaisanterie faite à l'avocat par un des deux amis avec lesquels il se trouvait.

Le désir de causer une grande surprise avait engagé l'un d'eux à se servir de phosphore ou d'une autre préparation phosphorescente liquide, dont quelques gouttes jetées sur la robe de chambre, ont produit l'effet lumineux indiqué. Parmi ces gouttes, les unes étaient globuleuses, tandis que d'autres, réunies en grand nombre, formaient une ligne lumineuse ondulante à raison du poids des parties qui glissaient ensemble, ce qui explique son mouvement de progression et la séparation de la ligne opérée par le papier.

L'apparence globuleuse était un jeu de lumière, puisque le papier n'y avait fait connaître aucune épaisseur.

Je ne me permettrai pas de signaler l'espèce de phosphore dont on s'est servi ; il serait très-possible que l'on eût employé une des sous-résines qui, comme on sait, jouissent de la propriété phosphorescente à un assez haut degré. Au surplus, les chimistes parviendront sans peine à la trouver s'ils veulent la chercher. D'après les détails donnés, on ne sait pas si la robe de chambre a été ou n'a pas été endommagée dans les endroits où était la lueur phosphorique. Cette indication aurait peut-être contribué à déterminer plus facilement la nature du corps lumineux. On sait aussi que plusieurs préparations terreuses jouissent de la propriété de répandre de la lumière, sans brûler, comme cela arrive dans les lampyres, les fulgores, les scolopendres, les vers de terre, une limace, le bois pourri, les feux follets,

l'hydrogène phosphoré, etc. Aussi, l'emploi de l'un ou de l'autre de ces moyens est certainement la cause du phénomène dont M. Lohier est le héros. Ce fait a beaucoup d'analogie avec celui relatif à la comtesse d'Alais, décrit en détail et expliqué par le P. Bougerel dans sa *Vie de Gassendi, p.* 238-239.

Le second fait dont je voulais parler est celui-ci :

« Au commencement du printemps, la Marche-Trévisane, et particulièrement le bourg de *Loria*, ont commencé à être inquiétés par des feux d'une espèce singulière. Ces feux naissaient de la surface même des corps qu'ils attaquaient, et surtout de celle des toits de paille et des haies de roseau; ils n'avaient point d'heure marquée, paraissant tantôt le jour et tantôt la nuit. L'humidité ni le vent ne paraissent point leur avoir été contraires; les grandes pluies même qu'il a fait pendant le printemps et pendant l'été ne les ont en aucune façon interrompus. On ne les a jamais observés dans les lieux clos, mais toujours au dehors, et ils ont paru affecter certains endroits de préférence. Un seul hameau en a été attaqué une trentaine de fois, et une seule maison, seize. On a remarqué pendant ce temps plusieurs fois des étincelles voltigeantes dans la campagne; mais elles avaient si peu de consistance, que l'approche du spectateur les faisait évanouir. Les feux ont presque toujours été précédés par une assez forte odeur de soufre, dont le pays abonde, et par le chant des coqs et le hurlement des chiens, causés vraisemblablement par cette odeur. Ce n'est pas, au reste, la première fois que de semblables phénomènes aient été observés dans ce pays; *Gottigne, Rossan, Rainou* et *Gallière*, lieux situés très-près, au sud de Loria, ont été autrefois infestés de feux de cette espèce, dont le célèbre M. Riva a conservé l'histoire. On remarque cependant quelques différences entre les feux observés par M. Riva et ceux de cette année; les premiers ne paraissaient

que pendant la sécheresse, au lieu que les derniers ont paru malgré l'humidité, les vents et les pluies. On observait du temps de M. Riva des flammes volantes; cette année on n'a vu que quelques étincelles, et les flammes ont toujours paru naître des corps mêmes qu'elles attaquaient. Un seul des faits de M. Riva a paru le jour, et aucun n'a paru attaquer les haies de roseau; les derniers, au contraire, n'ont point affecté d'heure particulière, et semblent avoir attaqué par préférence les haies de roseau. Il n'est pas inutile d'ajouter ici que le terrain de la Marche-Trévisane est en général assez fertile, quoique coupé en plusieurs endroits par des amas de graviers et de quelques autres parties hétérogènes qu'y déposent les débordemens d'un torrent appelé le *Murjon*. Toute cette relation est tirée d'une lettre du P. Frisi, professeur dans l'Université de Pise, et correspondant de l'Académie. » *Act. Paris.*, 1754. *Hist.*, *p.* 28-29.

Le P. Frisi a confondu, dans sa relation, les feux follets, qu'il appelle *étincelles voltigeantes;* les feux des fumerolles, dont l'odeur de soufre précédait presque toujours les feux de l'espèce singulière dont il parle, feux produits par la malveillance. Il suffit en effet de lire attentivement la relation pour en demeurer convaincu; et si l'on ne se fût pas borné à une admiration stérile, si l'on se fût livré à des recherches directes, si l'on eût fait des perquisitions soigneuses, on aurait certainement découvert les auteurs d'aussi coupables manœuvres. A la vérité, ces chauffeurs n'exerçaient jamais leur industrie dans les lieux clos; mais la préférence qu'ils manifestaient pour certaines localités, telles que le hameau incendié une trentaine de fois, et la maison attaquée seize fois, indiquent bien positivement que la vengeance était le mobile de cette épouvantable action.

Il est très-surprenant que ces deux récits aient été

insérés dans l'histoire de l'Académie des sciences de Paris, sans qu'il soit venu à l'idée du Secrétaire ou d'un des membres, de les présenter comme le résultat de quelques manœuvres plaisantes dans le premier cas, et justiciables des lois dans le second.

Au surplus, ce n'est ni la première fois, ni l'unique fois que des faits de mystifications ont été joués aux savans soit isolés, soit réunis en corps. J'en ai déjà signalé plusieurs, et il en reste encore un bon nombre que je ferai connaître; mais avec le temps la vérité percera et l'on retrouvera les faits réels qui ont donné lieu aux relations si étranges.

Le troisième est celui-ci :

« Au mois de juin 1685, le feu prit en plusieurs villages autour d'Evreux par des feux souterrains qui crevaient la terre et s'attachaient aux corps combustibles qu'ils rencontraient. M. Etienne, Chanoine de Chartres, donna avis à M. de Lahire d'un semblable feu qui prit de la même manière dans un village du Perche, nommé *la Berchère*. Ce feu prit tout d'un coup, et on ne put pas l'éteindre. » *Hist. de l'Acad.*, *tom.* 1, *p.* 426, §. V.

Si la malveillance est étrangère à ces derniers faits, il faudra les attribuer à la foudre ascendante sur laquelle les physiciens prononceront.

Le quatrième, ayant eu lieu en Bourgogne, est pour nous d'un double intérêt.

« Le 10 mars 1695, à 7 heures du soir, on essuya dans les environs de Châtillon-sur-Seine, un violent orage : on voyait tomber des bluettes qui roulaient quelque temps à terre et paraissaient bleues ; cette pluie de feu dura un quart d'heure et occupa un assez grand terrain.

« Le 17 du même mois, sur les quatre heures du matin, il tomba en plusieurs endroits de la même ville de Châtillon, une espèce de pluie d'une liqueur roussâtre, épaisse, visqueuse, puante. » *Act. Paris.*, *tom.* II, *p.* 233.

Cette relation contient deux faits, la pluie de feu et la pluie grasse.

La pluie de feu est une pluie dont les gouttes sont fortement chargées d'électricité. Ce phénomène se remarque sur les côtes occidentales de l'Afrique à l'époque de l'harmattan ( air matant).

On doit lui attribuer la prétendue chute de métal observée en 1731 à Lessay.

Pasumot a été témoin de l'électricité de la pluie, comme il le dit dans le *Journ. phys.*, 1774, *p*. 258.

« Dans le violent ouragan mêlé de tonnerre, qui a eu lieu le 3 novembre 1825, dans la forêt de Calenhaven, arrondissement de Thionville, la forêt parut subitement tout en feu, et conserva cet aspect pendant un quart d'heure.» *Annal. européen.*, 1825, *t*. IX, *p*. 356.

« Le 26 août 1826, une épouvantable trombe dévasta une partie au nord de l'arrondissement de Carcassonne..... On assure que l'air était impregné d'une forte odeur de soufre. Les journaux appellent ce météore une *trombe enflammée*, mais sans donner aucun détail sur les phénomènes de lumière dont son apparition fut accompagnée. » *Annal. chim.*, 1826, *tom*. XXXIII, *pp*. 426-427.

Dans tous ces cas, l'électricité joue le principal rôle.

Plusieurs physiciens parlent de neige lumineuse. « En 1825, il en est tombé une pareille à Lochave ( Angleterre ). Les personnes qui en étaient couvertes semblaient avoir leurs habits en feu. En trempant la main dans la neige déjà en fusion, elle en sortait comme si elle eût été en combustion ; cependant on n'éprouvait aucun sentiment de chaleur. La neige ne perdit son aspect lumineux qu'au bout de douze à quinze minutes. » *Bullet. Feruss.*, 1826, *tom*. V, *pp*. 348 et 254.

« Dans l'affreux ouragan qui a dévasté la Guadeloupe le 9 août 1825, le vent paraissait lumineux dans sa plus grande intensité. Une flamme argentée, jaillis-

sant par les joints des murs, les trous des serrures et autres issues, faisait croire, dans l'obscurité des maisons, que le ciel était en feu. » *Annal. de Chimie*, 1826, *tom.* XXXIII, *pp.* 412-413.

Ces effets s'expliquent par l'expérience de Lyon, (briquet atmosphérique), par la lueur projetée par le fusil à vent, etc., suite de la compression de l'air.

La pluie grasse dont il est parlé dans les Mémoires de l'Académie, est basée sur la présence du *Mucor septicus*, Lin., Réticulaire des jardins dans sa jeunesse. *Act. Div.*, 1829, *pp.* 185-188. A cette époque de son existence, la réticulaire est roussâtre, épaisse, visqueuse et impregnant les doigts d'une odeur désagréable. Cette substance, qui s'était développée sur un vaisseau, est l'aérolithe tombé à bord d'un navire le 5 avril 1820.

« Ces aérolithes, *Bull. Feruss.*, 1830, *Sc. nat.*, *t.* XX, *p.* 412, *n°* 221, étaient humides, froids, sans croûte, et avaient une odeur sulfureuse. »

Il suffit d'avoir suivi le développement de la fleur de Tannée, *Reticularia hortensis*, pour la reconnaître dans tous les caractères de ce prétendu aérolithe.

*NOTES sur quelques détails contenus dans les Mémoires de l'Académie des Sciences, arts et Belles-Lettres de Dijon.*

A. Dans les *Act. Divion.*, 1805, *p.* 18, on mentionne un *nouveau bivalve* décrit par M. Deluc, sans indiquer à quel genre il appartient.

Si l'on veut prendre la peine de comparer la description et la figure citées à celles de la lingule anatine, *Lingula anatina*, Lam., *Patella unguis*, Lin., on reconnaîtra l'identité la plus parfaite.

B. Dans les *Act. Div.*, 1810, *p.* 57, il est parlé d'un insecte venimeux dont les effets de la piqûre ont été observés par M. Rouhier neveu, chirurgien à Recey-sur-Ource. L'auteur ne connaissait point le nom de cet insecte, et le rédacteur du compte ren-

du n'ayant donné aucun éclaircissement, j'ai cru nécessaire d'entrer dans quelques détails.

En parcourant les bois, on est exposé à être piqué par une très petite espèce d'acare, connue vulgairement sous le nom de *Lou de bois ;* cet insecte s'enfonce en grande partie dans les chairs sans que son ventre grossisse, comme on le remarque dans la tique des chiens, *Acarus ricinus*. Linn. Sa piqûre cause chez certains individus, des tubercules phlegmoneux, dont le centre est occupé par un petit ulcère, fort incommode par sa durée de trois à cinq mois, et surtout par la démangeaison qui l'accompagne. *Act. Div.,* 1820, *p.* 66, *à la note.* Bosc, *Nouv. Cours compl. d'agricult.,* 1822, *tom.* VIII, *p.* 362, dit avoir souvent ressenti les pénibles atteintes de cet insecte, désigné sous le nom d'*Ixode sanguin,* à cause de sa couleur rouge, bien différente toutefois de celle du *Rouget,* Lepte automnal, avec lequel on ne saurait le confondre : le Lepte automnal n'ayant que six pattes, et l'Ixode en offrant huit.

C. Dans les *Act. Divion.,* 1819, *p.* 70, *p.* 79, *H,* j'avais regardé, d'après les fausses indications du *Dict. des Sc. médic., tom.* XXX, *p.* 373, le *Saamouna* comme étant le *Bombax Ceiba,* (1) Linn.

Des recherches plus exactes, faites depuis cette époque, m'ont appris que le végétal appelé *Saamouna* par Pison, était le *Barrigudo* des Espagnols, *Chorizia ventricosa,* Nées et Mart., arbre remarquable par le renflement énorme du milieu de son tronc. On peut comparer ce qui est dit de cet arbre dans les *Annal. des Sc. nat.,* 1831, *tom.* XXIV, *p* 95, avec la description du *Saamouna,* donnée par Pison, pour reconnaître l'exactitude de la

(1) La même détermination se trouve encore dans les *Nouv. Ann. des voyages,* 1832, *tom.* 4, *p.* 108; mais on peut facilement s'assurer que le magnifique fromager, dont il est parlé dans cet ouvrage, est un *Chorizia ventricosa.*

description donnée par cet auteur; exactitude prouvée encore par la comparaison du *Tucùm* de Pison, *Brasil. p.* 128, 5, avec le *Bactris acanthocarpos* indiqué comme végétal textile dans les *Nouv. An. Voy.*, 1832, *tom.* IV, *p.* 248.

Ce palmier, appelé *Tico*, croît dans les marais; sa feuille longue très fibreuse est couverte de petites épines; sa tige haute de 15 à 20 pieds, de la grosseur du poignet, est divisée en jointures entourées chacune d'un cercle d'épines.

D. Les pommes de Sodome et de Gomorrhe, sur lesquelles j'ai donné des recherches assez étendues, *Act. Div.*, 1819, *pp.* 73-75, ont été regardées à tort par les naturalistes, comme un fruit de *Solanum;* elles ne sont, d'après le voyageur Brocchi, que les galles vésiculeuses du Térébinthe, *Pistacia terebinthus*, produites par le puceron du pistachier, décrites et représentées par Réaumur. *Mém. des Ins.*, *tom.* III, *p.* 305, *pl.* 24, *fig.* 6, *et pl.* 25, *f.* 1-3. Les vessies de l'orme, celles du peuplier, etc., reconnaissant la même origine que celle des pommes de Sodome, confirment la détermination donnée par Brocchi, (*Act. Div.*, 1827, *p.* 79), appuyée encore par l'opinion de Geoffroi qui a bien reconnu l'analogie existante entre les vessies de l'orme, et une sorte de drogue propre aux teintures, apportée de la Chine : « Cette vessie sèche et cassante extrêmement durcie, mais qui se ramollit dans l'eau, était au cabinet du Jardin du Roi sous le nom chinois *Oupeytze, Oupo-cy-tsé,* Duhalde. On l'apporte de la Chine sous le nom d'*Oreille des Indes*, et les marchands corrompant ce nom, l'ont appelée *Oreille de Judas.* Elle produit les effets de la noix de galle d'une manière plus prompte et plus vive. » *Act. Paris.*, 1724, *pp.* 320-326.

E. Le *Zachun*, *Zakoum*, des fruits duquel les habitans de Jéricho retirent une huile médicinale, n'est pas un *Eleagnus* comme le pensait Has-

selquist, mais bien le *Balanites œgyptiaca*, ainsi que s'en est assuré le voyageur Brocchi. Ce *Balanites aegyptiaca* a été indiqué par *C. B. Pin. p.* 444 *IX* sous le titre : *Prunus hiericonthica folio angusto spinoso*, et *p.* 479, *X*, sous celui de *Lycio affinis œgyptiaca*. Shaw en parle dans ses *Voyages*, *tom.* II, *p.* 65.

F. Le Jird, espèce de rat, qui, suivant Desfontaines, fait beaucoup de dégâts dans les champs ensemencés en Afrique, et dont les trous restent ouverts lors même que l'animal y est rentré, se trouve certainement porté dans les catalogues systématiques des auteurs modernes. Depuis la note que j'ai publiée sur le jird, *Act. Divion.*, 1829, *pp.* 136-137, j'ai acquis la certitude que cet animal était décrit par Pallas sous le nom de *Mus longipes*, et par Erxleben, *Mamm.*, *p.* 409, *sp.* 3, sous celui de *Jaculus torridarum*. Gmelin, *Syst. nat.*, *tom.* I, *p.* 131, *sp.* 20, l'a nommé *Mus barbarus*, en modifiant à tort la description donnée par Linné, comme l'a observé Bennet dans le *Bullet. Feruss.* 1831, *Sc. nat.*, *tom.* XXIV, *p.* 75. La description du jird se trouve aussi dans l'*Encyclop. méthod.*, *Systême anatom.*, *tom.* II, *p.* 413, *sp.* 21.

G. *Act. Divion.*, 1832, *Sc.*, *p.* 19, aux espèces d'*Æcidium* mentionnées, il faut ajouter *Æcidium cytisi*. Nob. Cette espèce se trouve au mois d'octobre sur les tiges et les feuilles du cytise en tête; elle en occupe indistinctement les deux surfaces. Un tubercule jaunâtre lui sert de base, et supporte des cupules petites, blanchâtres, peu saillantes, à bord légèrement déchiqueté; elle est quelquefois entremêlée avec l'*Uredo cytisi*. Lorsque cet écidium occupe les tiges, il y produit un renflement alongé que l'on pourrait regarder comme le résultat d'une piqûre d'insecte; mais un léger examen suffit pour faire reconnaître la vraie cause de cette tubérosité.

L'*Æcidium oxyacanthæ*, Pers., occasionne également par sa présence sur les jeunes pousses de l'épine blanche, une excroissance décrite comme une singularité, par Fougeroux de Bondaroy, *Act. Paris.*, 1782, *p.* 205, *pl.* 3, qui n'avait nulle connaissance de la description et de la figure de cette production données depuis longtemps par Malpighi, *Anat. plant.*, *pars alt.*, *p.* 52, *fig.* 77.

La présence de certaines écidies, sur les tiges des végétaux, y détermine constamment un gonflement, comme on peut le voir sur la Moscatelline, *Adoxa Moscatellina*, couverte *d'Æcidium adoxae*. Nob. *Act. Divion.*, 1832, *p.* 19, et sur quelques pieds d'Euphorbe cyprès, couverts d'*Æcidium euphorbiarum*. D. C. *Act. Divion.*, 1819, *p.* 33, *n°* 3, *p.* 37, *n°* 11.

Page 25, depuis l'impression de mon observation sur la fleur monstrueuse de violette ( *Fleur à trois pétales éperonnés* ), voyez ci-dessus p. 24-25, j'ai eu connaissance de l'*Histoire physiologique des plantes d'Europe, par J. P. Vaucher;* où j'ai remarqué le passage suivant : « On peut croire, « dit cet auteur, qu'originairement les *Violettes* « avaient cinq pétales éperonnés comme les *Aqui-* « *legia ;* c'est au moins ce que l'on voit assez fré- « quemment dans certaines monstruosités de l'*Hir-* « *ta*, du *Rothomagensis* et de quelques autres « espèces. » *Tom.* 1, *p.* 397, *p.* 400.

Les monstruosités, dont parle notre confrère Vaucher, quoique bien différentes de celle dont j'ai publié l'observation, peuvent aider à l'expliquer.

Ayant eu occasion de lire les *Considérations sur les irrégularités de la corolle dans les Dicotyledones*, par M. Moquin-Tandon, insérées dans les *Ann. des Sc. nat.*, tom. XXVII, p. 225-290, j'y ai vu, à la note (3) de la page 262, signalé un exemple de *Viola hirta pélorié*, observé par M. Colladon-

Martin, et rapporté dans l'*Organographie végétale* de M. Decandolle, pl. 45.

Est-ce une monstruosité pareille à celle que j'ai observée, ou une pareille à celle indiquée par Vaucher? Quoi qu'il en soit, l'auteur ajoute: « Les corolles de « ces plantes (les violettes), attestent quelquefois ac- « cidentellement la régularité primordiale, et ces « retours à l'ordre symétrique annoncent qu'on doit « considérer comme normal le Labelle (*Labellum*), « c'est-à-dire le pétale producteur de l'éperon. »

Alors la fleur péloriée de violette odorante, *Viola odorata*, à trois pétales éperonnés, nous offre une corolle pentapétale irrégulière convertie en une corolle à trois pétales symétriques.

Doit-on en conclure que le nombre trois est le nombre fondamental des pétales de la corolle des violettes?

C'est aux maîtres de la science à prononcer.



# TABLE

## DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



## PARTIE DES SCIENCES.

---

### *Année 1832.*

---

MÉMOIRE SUR LES VÉGÉTAUX CRYPTOGAMES, p. 5.

---

ESQUISSE DES PROGRÈS RÉELS DE LA MÉDECINE DEPUIS 1800.

PREMIÈRE SECTION.

*Des progrès spéciaux de la Médecine sous le rapport pratique.*

SECONDE SECTION.

*Des progrès spéciaux de la Chirurgie sous le rapport pratique.*

TROISIÈME SECTION.

*Des progrès spéciaux de la Thérapeutique et de la Chimie sous le rapport des médications et de la perfection des produits pharmaceutiques depuis* 1800.



---

MÉMOIRE SUR L'URINE LUMINEUSE ET SUR QUELQUES AUTRES PHÉNOMÈNES DE PHOSPHORESCENCE, p. 175.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# MÉMOIRES

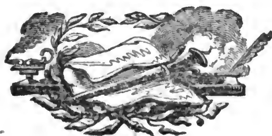
## DE L'ACADÉMIE

### DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

### DE DIJON.

*Partie des Lettres.*

ANNÉE 1832.



Dijon,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.



1832.

## HISTOIRE.

# PLAN

## D'UNE HISTOIRE LITTÉRAIRE DE BOURGOGNE,

PROJETÉE

PAR L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

DE DIJON.

> Salve, magna parens frugum, *Burgundica* tellus,
> Magna virûm! Tibi res antiquæ laudis et artis
> Ingredior............
>
> GEORGIC. II, 173-175.

C'EST la gloire de la France que chacune de ses provinces ait eu son illustration propre et son auréole distincte.

La Bretagne ne montre pas sans orgueil ses monumens druidiques et ses donjons chevaleresques, sa pierre de Carnac et les cottes-de-mailles d'un Gues-

clin, d'un Clisson, dignes frères d'armes, ou le gantelet de fer de Beaumanoir, le héros du combat des Trente.

La Normandie a sa double épopée de la conquête d'Angleterre par Guillaume-le-Bâtard et de celle des Deux-Siciles par les sept fils d'un simple chevalier, le sire de Hauteville.

Pour nous, le renom de nos ducs (Parisiens ou Flamands) ne nous appartient qu'à demi. — Le titre spécial de la Bourgogne, ce qui la distingue surtout entre toutes les contrées du sol français, c'est son extrême civilisation, sa rare culture intellectuelle, sa fécondité incessante en hommes qui ont excellé dans tous les arts de l'esprit.

Cette illustration n'est pas d'hier.

Sans parler de Cîteaux ni de Cluny, ces deux grands foyers d'études qui, dans la longue nuit du moyen âge, rayonnèrent d'un si vif éclat, qui ne sait que la Bourgogne a pris sa part entière de l'ère de la renaissance et que tout le XVI[e] siècle s'est réfléchi dans son sein?

Au temps de Dumoulin et de Cujas, ces géans de la jurisprudence moderne, Elle aussi compta de célèbres annotateurs de son droit municipal, d'éminens interprètes de la raison écrite. C'est alors qu'elle eut son vieux Chasseneuz, le père des commentateurs de nos coutumes, celui-là même qui, premier président du Parlement de Provence, empêcha jusqu'à sa mort la sanglante exécution de Cabrière et de Mérindol; son président Bégat, que l'Hospital nommait son ami et que notre illustre Bouhier appelle un grand homme; Doneau, le premier qui en Europe ait ramené la science du droit à un enseignement synthétique, puissant esprit qui précéda Domat d'un siècle et dont les œuvres, classiques en Allemagne, s'y réimpriment à la honte de notre oublieuse patrie; puis l'égal des Harlay, des De Thou, le président Frémiot,

*plaisante écritoire*, disait Mayenne, de laquelle *il sortait des boulets* contre la Ligue; et, dans les rangs opposés, le président Jeannin, conseiller intègre, négociateur habile, qui sauva Dijon de la S^t.-Barthélemy et la France du vasselage de l'Espagne.

Or, dans un développement parallèle, la Bourgogne de ce temps avait ses hébraïsans, tels que Génebrard; ses humanistes, entre lesquels Mignault qui, à l'instar des érudits de l'époque, avait caché son nom sous celui de Minos; ses poètes de l'école de Marot, comme Papillon et Des Autels, ou de celle de Ronsard, comme l'évêque de Châlon, Pontus de Thyard; enfin ses *libres penseurs*, ses lettrés protestans, républicains ou incrédules, Hubert Languet, par exemple, et Bonaventure Despériers.

Les artistes, on le sait, ne manquèrent pas à cette période, et parmi eux encore, la Bourgogne fut dignement représentée. André Colomban de Dijon, aveugle ainsi qu'Homère, architecte et statuaire ainsi que Michel-Ange, bâtit en moins de 25 ans (1506-1531) l'église de Brou, le plus récent, mais non certes le moins admirable de nos monumens gothiques. Vers le même temps, Guillaume Philandrier, de Châtillon-sur-Seine, citoyen romain comme Montaigne et devenu architecte en commentant Vitruve, établissait avant Vignole l'existence d'un cinquième ordre d'architecture et élevait les voûtes de la cathédrale de Rodez. Plus tard Hugues Sambin, *architecteur* de Dijon, comme il se nomme lui-même, ornait sa ville natale du beau portail de l'église Saint-Michel. Son bas-relief du *Jugement dernier* montre en lui le dernier élève de la colonie d'artistes qui avait sculpté les mausolées de nos Ducs et les admirables figures du puits de Moïse.

Tel fut le XVI^e siècle au milieu de nous. Mais le mouvement intellectuel qui caractérise une époque

ne s'arrête point en présence du chiffre qui ouvre une nouvelle série d'années. Le XVI^e^ siècle ne finit point avec l'an 1600 : il projette au loin son ombre sur les premières années de l'âge suivant, alors qu'un bourguignon, Saumaise, régnait en dictateur sur la république des lettres, et que l'auteur du traité de l'*Abus*, c'est-à-dire de la monographie juridique la plus mémorable de ce temps, Févret écrivait de la même main son dialogue *De claris fori burgundici oratoribus*, un des livres les plus cicéroniens qui aient paru depuis Cicéron.

Bientôt commence avec Philibert de la Mare une littérature « philologique, biographique, anecdotique, particulière au sol bourguignon, où nos pères portaient leur caractère ami d'une certaine force piquante, satirique et maligne, » littérature qui, se personnifiant dans notre érudit et spirituel Lamonnoye, fut médiocrement continuée par Bernard Michault jusques par-delà 1760, et s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Fidèle alliée de la franche jovialité de nos mœurs bourgeoises, elle créa le vaudeville bourguignon, écho lointain des malicieux fabliaux de la vieille France, et fit parler sans grimace à Virgile le patois de nos vignerons, dont la cour si polie du grand roi s'étonna de goûter la narquoise rudesse.

C'était le temps où Dijon était plein encore de la mémoire de saint François de Sales et de ses beaux sermons dans la chaire de Notre-Dame; où M^me^ de Sévigné, Bussy-Rabutin, Guitaut devisaient au coin du feu dans la grand'salle des châteaux de Bourbilly et d'Epoisses; où le grand Condé tenait, au *Logis du Roi*, sa petite cour triennale entre les notables et les beaux-esprits de la Province, véritable compagnie du gai savoir, dont les gausseries se tournaient en poêmes et la politique en chansons. Age de paix intérieure, âge des bons mots et des bons repas, où les meilleures têtes du Parlement se partageaient

entre le goût des *Noei* et le culte du vers latin ; où l'ami de Lantin et de P. Dumay, le conseiller Legouz traduisait l'Iliade en hexamètres dignes de Sannazar et de Vida ; où Santeul lui arrachait son manuscrit, et, de dépit, le foulant aux pieds, disait : « Non, il n'appartient qu'à Santeul d'en faire « de pareils. »

A côté de cette littérature fleurit une seconde génération de jurisconsultes et d'artistes : Bernard Martin, l'oracle de notre Coutume, et Pierre Lemuet qui traduisit Palladio, abrégea Vignole, et bâtit à Paris le Val-de-Grâce et les Petits-Pères ; François Florent, savant commentateur du droit canonique, et Nicolas Quentin, dont Poussin admirait les tableaux ; Claude Jehannin, le *Papinien de la Bourgogne*, et Jean Dubois, que ses chefs-d'œuvre avaient fait appeler à Paris, mais qui préféra sa province aux faveurs de Versailles.

Quelques savans se montrent déjà, et à leur tête, le plus fécond des physiciens, Mariotte, et le maréchal de Vauban, qu'il suffit de nommer : mais ils sont rares encore ; l'heure du développement scientifique n'était pas venue pour notre pays.

Ainsi passa le XVII^e siècle, non sans refléter longtemps sa lumière sur la période qui succède. Enfin, l'homme qui le résumait en lui seul, jurisconsulte supérieur, philologue, antiquaire, versificateur également célèbre, le président Bouhier s'éteint (1746), et clot en Bourgogne la littérature du siècle de Louis XIV.

Prononcer le nom du président de Brosses, c'est évoquer à-la-fois tout le XVIII^e siècle. Homme étincelant d'esprit, étonnant de savoir, grand magistrat, enthousiaste des arts et se connaissant à tous, il y a de tout en lui, du Fréret et du Montesquieu, du Court de Gébelin, du Winckelmann et du d'Anville.

Ami intime de Buffon et de Sainte-Palaye, il s'entretient avec le premier des causes cachées des volcans; avec le second, des manuscrits du Vatican et des ruines d'Herculanum, jusque-là inconnues en France. Il laisse tomber le sarcasme avec une profusion presque voltairienne; et en même temps il restitue Salluste, comme eût fait Cuvier d'un squelette fossile à la vue de quelques ossemens. Il expose l'histoire phénicienne des premiers âges du monde, il débrouille le chaos des dynasties assyriennes, ou bien encore l'origine de la langue et de la nation grecques, la veille du jour où il retracera en des phrases pleines de nerf les détails de l'abdication, de la mort et des funérailles de Sylla. La même année, il publie une *Histoire de la navigation aux terres australes*, et son *Traité de la formation mécanique des langues*; et ces deux livres sont restés, au milieu des travaux postérieurs, comme deux pyramides dont la hauteur n'a pas été dépassée. Les écrits de ce grand homme, si près de nous et déjà trop peu connu, ceux de son ami Sainte-Palaye, du laborieux abbé Lebeuf, de Melot, de Sallier, du marquis de Courtivron, de Févret de Fontette, (ce cortège d'hommes doctes qui, avec Larcher et Buffon, siégèrent pour la Bourgogne à l'Académie des inscriptions et belles-lettres), donnent à cette période littéraire je ne sais quel aspect grave que les mœurs privées démentaient déjà.

Cependant le progrès des études scientifiques dans cette Province se dessinait de plus en plus. Nos trois grands naturalistes, Buffon, Daubenton, Montbeillard, se donnaient la main. L'Académie qui couronna Jean-Jacques, faisait place à celle qu'illustrèrent Guyton de Morveau, les docteurs Maret, Durande et Chaussier, les chirurgiens Énaux, Hoin, Leroux et l'ingénieur Gauthey dont le nom aurait dû rester au canal du Centre, conçu et achevé par lui dans le

temps même où Dijon, par ses soins, communiquait avec la Saône, en attendant qu'il traçât pour Paris les plans du canal de l'Ourcq. L'Académie peut revendiquer une juste part de cette gloire. La nouvelle nomenclature chimique fut presque entière élaborée en son sein. Par elle, Dijon s'enrichit d'un Jardin des Plantes, d'un Observatoire, et vit répéter avec éclat les expériences aérostatiques de Paris. La révolution éclate, et l'impulsion donnée aux Sciences dans nos murs se transporte sur un autre théâtre. Guyton de Morveau s'élance de nouveau dans les airs pour observer l'ennemi sur le champ de bataille de Fleurus. Carnot dirige de son cabinet les dix armées qu'improvise la France envahie. Un autre de nos compatriotes, Monge, organise et vivifie les études de l'École polytechnique.

Cette seconde moitié du dernier siècle ne fut pas moins glorieuse pour les Arts. On se souvient peu aujourd'hui du paysagiste Lallemand, ni du peintre Venevaut, le premier dijonnais qui ait été de l'Académie royale de peinture. Mais on n'a pas oublié que Dijon put se glorifier un moment de posséder la meilleure École des Beaux Arts, non pas de la France seulement, mais de toute l'Europe. Boucher régnait encore à Paris, Pompeo Battoni en Italie (et avec eux le faux coloris et la mignardise), que déjà, depuis six ans, *l'École de Dijon seule étudiait l'antique et honorait la nature*. Avant même que Devosges père eût rendu au bon goût ce public et courageux hommage, un bourguignon, Greuze, le premier, le plus populaire des réformateurs de l'Art, avait protesté contre l'afféterie contemporaine par des tableaux qui, pour le naturel et le caractère naïf des têtes, n'ont pas été surpassés depuis. C'était encore un Bourguignon, un élève de Devosges, Prudhon, qui devait réagir le premier contre la rigidité académique de David par des compositions pleines de poésie, de mollesse et de grâce.

Ce sont là certes d'immortels travaux. Pourquoi faut-il qu'ils attendent encore un historien ? N'est-il pas temps qu'une plume amie en fasse ressortir l'enchaînement et la portée, qu'elle nous explique tour-à-tour l'écrivain par l'homme et l'homme par l'écrivain, nous faisant assister à l'éducation progressive de ces hautes intelligences et nous montrant ce que chacun de ces jurisconsultes, de ces hommes de lettres, de ces savans, de ces artistes, dut à ses devanciers, à ses contemporains, au pays où il est né?

Que si l'on demande ce qui a été fait pour honorer, que dis-je? pour conserver leur mémoire, je vais le dire. Un Morisot, un Chevanes, un Lantin, avaient écrit leurs souvenirs sur les hommes de leurs temps; tous ces travaux sont inédits, sinon perdus. Les manuscrits de Philibert de La Mare ont été vendus à des libraires de Hollande, de qui il a fallu les racheter, non pour Dijon, mais pour les bibliothèques de Paris; les livres du président Bouhier, la plus riche collection privée de l'Europe, ont été emmenés à Clairvaux, d'où la Révolution les a dispersés à Troyes et ailleurs. Reste le sec catalogue de Papillon, qui s'arrête en 1740, et cette simple nomenclature bibliographique n'a pas même eu de continuateur.

L'Académie de Dijon a eu la pensée de réparer cette injure.

Elle a jugé pressant de mettre la main à l'œuvre pendant qu'elle compte encore dans ses rangs des hommes qui ont vécu avec les Maret et les Morveau; pendant que les enfans du président de Brosses, de Gueneau de Montbeillard, de Monge, sont encore pleins de vie et de souvenirs.

Il lui a paru digne du Conseil général de la Côte-d'Or de s'associer à l'érection tardive de ce monument, consacré à la gloire du pays, par une allocation solennelle et spéciale. Le patriotisme local doit-il chercher ailleurs ses naturels et légitimes interprètes?

Pleine de confiance dans le vote du Conseil, l'Académie, dans sa séance du 14 mars 1832, a décidé qu'une Histoire littéraire de Bourgogne serait publiée sous ses auspices, et sur un plan analogue à celui de l'*Histoire littéraire de France* qui a paru dans le siècle dernier.

Ce plan est double; il comprend à la fois l'histoire générale du mouvement intellectuel de la Bourgogne aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, et la biographie particulière de chacun des hommes célèbres qui ont pris une part notable à ce mouvement.

Ainsi chaque période littéraire sera appréciée dans son ensemble et d'une seule vue, dans un morceau historique d'une étendue convenable, afin de mettre en saillie les points de liaison qui unissaient les travaux contemporains. Ce morceau historique formera comme une introduction à la partie biographique, dans laquelle les notabilités littéraires ou scientifiques de chaque période seront passées en revue une à une; et c'est là que trouveront place les anecdotes et les traits de détail qui caractérisent la physionomie individuelle d'un homme illustre et qui ne peuvent se dessiner suffisamment dans le cadre d'une histoire générale.

Dans cette seconde partie surtout, l'Académie paiera la dette de la Bourgogne envers un Bossuet, un Crébillon, un Piron, un Rameau, un Lalande, une Sévigné, une Genlis, et tant d'autres qui, n'appartenant à notre province que par leur naissance et par leurs premières études, ne peuvent tenir que bien peu de place dans le tableau général du mouvement intellectuel de cette province, mais dont nous sommes trop fiers, et à trop bon droit, pour ne pas leur rendre un hommage digne de leur haute renommée.

On a dit beaucoup sans doute à leur louange. Pour ne parler que de Bossuet, quel nom sonne plus haut que le sien dans la bouche des hommes? Pour-

tant, nul écrivain célèbre n'est peut-être moins connu. Après quelques élans d'une admiration vraie, on est tombé pour lui comme pour d'autres dans le *convenu;* c'est-à-dire que cette gloire si haute n'a plus guères été ni contredite, ni sentie par personne. Ainsi que Virgile, Racine, Homère, le grand homme est presque devenu un lieu commun. Certes, cette destinée est étrange; et toutefois ces vicissitudes mêmes de la gloire humaine seraient dans un thême si grand, si heureux, une sorte de bonheur de plus. Dans un nouvel éloge de cet homme tant loué, il y aurait un mérite qui manque souvent à la louange la moins usée, celui de l'à-propos. Oui, Bossuet, pour nous, est redevenu nouveau. A la chaleur des paroles qui de nos jours se sont attachées à sa mémoire, on dirait que sa cendre est encore chaude. Il n'a été donné qu'aux contemporains d'être jugés sous des inspirations si diverses, de soulever des haines ou des admirations si passionnées. Calomnié à beaucoup d'égards par M. de Maistre après un panégyrique officiel par D'Alembert, placé comme un signe de contradiction au milieu d'une controverse récente, son siècle l'avait nommé un *Père de l'Eglise;* il était réservé à notre âge d'en faire un *quasi*-hérétique.

Peut-être il serait temps de comprendre ce haut et simple génie; de le montrer tout entier, homme, évêque, écrivain, théologien, littérateur, conseiller du Prince; de faire ressortir cette raison si ferme et si familière, cette droiture si franche qui le distingue, soit qu'il chasse M^me^ de Montespan de la Cour, ou qu'il dénie à Louis XIV la censure préalable des mandemens épiscopaux, soit qu'il flétrisse l'invasion des vieilleries mythologiques dans la poésie moderne, ou commente avec effusion la naïveté des mœurs homériques et la fraîcheur des idylles de Théocrite; de marquer sa place en philosophie au-delà de Descartes, entre Leibnitz et Platon; de nous faire voir

ce prétendu persécuteur recueillant dans son palais épiscopal les victimes de la révocation de l'édit de Nantes, et consacrant, dans un mémoire à Jacques II, les principes de la tolérance civile; de rendre gloire enfin à ses écrits ascétiques presque ignorés des Fidèles, et qui nous font lire au fond de cette ame plus tendre, plus expansive, plus abandonnée dans la prière que celle de Fénélon lui-même. Il serait temps en un mot de faire aimer en Bossuet la force qui attire, quand la foule ne sait y voir que la force qui écrase.

Et ce qui est vrai de Bossuet à un si haut point, l'est aussi plus ou moins des grandes célébrités que nous avons rappelées après la sienne. Une école bien connue a tenté de réviser à la fois tous les jugemens littéraires du passé. Un critique, non moins brillant qu'ingénieux, a trouvé dans cette tentative même des hommages tout nouveaux pour M^me^ de Sévigné et pour La Fontaine. C'est qu'en effet notre manière de goûter ces inimitables modèles a été en partie renouvelée par cette polémique encore flagrante. D'autre part, la supériorité de Buffon, comme naturaliste, n'a-t-elle pas été mise en question par une autorité imposante, par Cuvier? Celle de Rameau, comme harmoniste, n'est-elle pas encore un problème digne d'être résolu avec impartialité, à la distance où nous sommes de lui, dans la ville où il est né?

A côté de ces vies glorieuses, l'Académie racontera des vies plus modestes, passées aussi loin de Dijon, mais qui ont réfléchi sur la Bourgogne un légitime éclat: celles de Dom Clémencet et de Dom Clément, créateurs de cette œuvre monumentale d'érudition, *l'Art de vérifier les Dates;* celles de Denon, l'auteur du *Voyage en Égypte*, de Larcher, le savant traducteur d'Hérodote, du spirituel Cazotte, de Dubois de Jancigny (l'ami le plus intime de Malesherbes), du chevalier de Bonnard dont les poésies légères sont d'une facilité si brillante, et de Clément de Dijon

dont la critique acérée a si bien justifié le sobriquet que lui donna Voltaire.

Ces notices, comme celles de la *Biographie universelle*, seront confiées à des hommes spéciaux; les médecins seront appréciés par des médecins, les géomètres par des géomètres, tous et chacun par des esprits compétens. Les traditions de famille seront interrogées avec scrupule; et, si notre attente n'est pas déçue, l'*Histoire littéraire de Bourgogne* conçue dans de larges proportions, élaborée avec conscience, écrite avec amour, œuvre solidaire de l'Académie et du pays, sera un de ces monumens que le zèle d'un seul ne suffit point à élever, et par lesquels une société littéraire peut se rendre ce témoignage qu'elle est demeurée fidèle à son passé comme à son avenir.

Th. FOISSET,
*Membre non résidant.*




ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY
LONDON

# MÉMOIRE HISTORIQUE

SUR

# VLADISLAS,

PRINCE POLONAIS,

INHUMÉ EN 1388, EN L'ÉGLISE SAINT-BENIGNE DE DIJON;

LU A LA SÉANCE PARTICULIÈRE DU 4 JUILLET 1832.

PAR C.-N. AMANTON, ACADÉMICIEN RÉSIDANT.

---

La pierre tumulaire ici représentée, est celle qui couvre, depuis plusieurs siècles, la cendre d'un prince étranger dont les historiens ont parlé diversement, et dont la vie est peu connue (1), quoiqu'il ait

---

(1) L'entreprise d'une nouvelle biographie de ce personnage aurait demandé que nous accompagnassions ce morceau de nombreuses notes dans lesquelles, par la discussion de certains faits avancés par quelques historiens, nous eussions justifié la vérité de ceux à l'égard desquels nous sommes en contradiction avec ces écrivains; mais cela nous aurait mené trop loin. Nous nous bornons donc à prévenir le lecteur que si, dans ce Mémoire, la critique historique ne se trouve exprimée qu'alors que cela nous a paru indispensable, elle n'y a pas moins toujours présidé consciencieusement. Aussi osons-nous affirmer que, tout en profitant des matériaux dont le choix nous était offert par nos devanciers, nous avons obtenu sur eux l'avantage d'être arrivés à donner au public, sur le personnage singulier dont il s'agit, des notions plus exactes et plus complètes que celles qu'il pourrait chercher partout ailleurs.

fait du bruit dans son temps par la singularité, la hauteur et la mobilité de son caractère; par des alternatives extraordinaires de renoncemens aux pompes du monde et de tentatives ambitieuses pour occuper un trône; enfin, par le nombre et la variété des aventures qui ont signalé son passage sur notre planète.

La filiation de ce personnage tenant essentiellement à son histoire et devant en préparer l'intelligence,

---

Ceux des anciens auteurs qui ont écrit l'histoire des rois de Pologne, que nous avons pu consulter, ne se sont point occupés des interrègnes; ils se sont contentés de les indiquer : aussi se sont-ils tus sur le prince VLADISLAS, qui ne fit pour régner que des tentatives malheureuses. En cela les historiens anciens ont été servilement suivis par les modernes. Nous n'avons donc à mentionner les ouvrages ni des uns ni des autres.

Mais nous ne devons pas nous taire sur les sources auxquelles nous avons plus ou moins utilement puisé; notre conscience nous en fait un devoir. D'ailleurs il est bon que les curieux puissent y recourir eux-mêmes; nous les renvoyons donc aux ouvrages suivans : *Le Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, etc., par ANDRÉ FAVYN, parisien, avocat en la cour du Parlement, tom. II, *Paris*, 1520, in-4°. — *Rerum Polonicarum Tomi tres*, etc., ALEXANDRO GVAGNINO *authore; Francofurti*, 1584, in-8°. — *Historia rerum polonicarum*, etc., *à* SALOMONE NEVGEBAVERO *à Cadano. Hanoviae*, 1618, in-4°. — *Spicilegium* de D. LUC *d'*ACHERY, in-fol. *tom.* III. — *Histoire des Rois du Royaume de Pologne, et du grand-duché de Lithuanie*, etc., par M. M***, à *La Haye*, 1734, 4 vol. in-8°. — *L'Art de vérifier les Dates*, etc. (Édition in-8° publiée par M. DE SAINT-ALLAIS), tom. VIII, *Paris*, 1818. — *Biographie universelle*, etc., tom. XLIX, article VLADISLAS dit *Le Blanc*, fourni par M. PARISOT, etc., etc.

Nous avons aussi trouvé de très-grands secours dans plusieurs pièces extraites des *Archives bénédictines de Dijon*, qui font partie de nos riches Archives départementales : pièces dont nous devons la communication à l'obligeance de M. BOUDOT, leur savant conservateur. Nous devons ajouter que les renseignemens que nous ont fournis ces pièces, contredisent directement la plupart de ceux que Dom VILLEVIEILLE a donnés à M. de SAINT-ALLAIS, comme puisés dans les *Archives bénédictines*.

nous remontons, pour en donner une idée suffisante, aux dernières années du treizième siècle.

Premislas II, quinzième roi de Pologne, mort en 1296, et Ladislas III, *Loketek* ou *Le Petit*, dix-septième roi du même pays, mort en 1333, avaient un frère germain dans la personne du prince Ziemomislas. Celui-ci laissa en mourant, trois fils : Premislas, Lesko, et Casimir. De ces trois frères, Casimir seul laissa des enfans, savoir : Elisabeth, et Vladislas surnommé *Le Blanc*, connu par la suite sous le titre de Duc de Cujavie : c'est celui qui nous occupe.

Elisabeth fut élevée par les soins de sa cousine, fille du roi Ladislas *Loketek*, et épouse de Charles, roi de Hongrie, qui la maria à Etienne, petit souverain de Bosnie. Il naquit de cette union une fille, aussi nommée Elisabeth, qui devint la seconde femme de Louis, roi de Hongrie, successeur sur le trône de Pologne, en 1370, de Casimir III, dit *le Grand*, qui avait succédé lui-même, en 1333, à Ladislas *Loketek*, son père.

Ainsi, Vladislas dit *Le Blanc*, duc de Cujavie, était petit-neveu des deux rois Premislas II et Ladislas *Loketek*; cousin issu de germain du roi Casimir le Grand; et oncle d'Elisabeth, seconde femme de Louis, roi de Hongrie et de Pologne.

Sous le règne de Casimir-le-Grand, Vladislas commença à développer l'humeur hautaine et le caractère d'indépendance qu'excitait en lui sa naissance si près du trône, et il laissa indiscrètement percer ses espérances d'y monter à son tour. Casimir, en effet, n'avait que des filles qui, suivant les coutumes du royaume, étaient exclues de la royauté; il y avait peu d'apparence qu'il laissât un héritier mâle; et à sa mort, la couronne avenait naturellement à Vladislas, qui se trouvait le plus proche parent habile à lui succéder. Casimir en conçut de l'ombrage. L'ambition

de le détrôner peut-être, qu'il soupçonnait animer son parent, l'avait déjà fortement indisposé contre lui, lorsque d'autres circonstances concoururent à mettre le comble à son mécontentement.

L'avénement de Casimir au trône fut marqué par les soins qu'il prit de pacifier les troubles qui désolaient la Pologne, de réprimer les séditieux par des châtimens sévères, et de délivrer le royaume des brigandages qui, avant son règne, s'y commettaient impunément. Portant ensuite son attention sur la législation, il l'appropria, par la réforme des coutumes anciennes et par des lois nouvelles, aux besoins et aux vœux de ses peuples, dont la civilisation, quoiqu'encore peu avancée, avait fait des progrès sensibles avec le temps, et ne pouvait, par-là, que s'accroître avec plus de rapidité.

Il était dans l'ordre des choses humaines que cette réforme, quoique fondée sur une politique éclairée et basée sur des principes incontestables de justice, ne trouvât pas tous les esprits disposés à s'y soumettre. Ce trait ne manque à l'histoire d'aucun siècle et d'aucun peuple. Aussi le maintien des coutumes antiques devint-il le prétexte de réclamations peu mesurées, nous pourrions dire factieuses, de la part de Vladislas; elles furent le point de mire qui réunit autour de lui une foule de nobles qui se prétendaient lésés par les innovations de Casimir. Vladislas alla jusqu'à refuser hautement de mettre à exécution le nouveau code royal dans ses duchés héréditaires de *Bydgostie*, d'*Inouladislavie* et de *Gneucovie*.

Dans le conflit animé des réclamations éconduites et des négociations sans succès, les esprits s'aigrirent au point que les partisans de Vladislas élevèrent et propagèrent contre le roi, l'odieux soupçon qu'il en voulait aux jours de son parent dans lequel il redoutait un compétiteur dangereux. C'était aussi l'opinion, sinon vraie, au moins simulée, de Vladislas, si

l'on en juge par la manière dont il eut plus tard l'occasion de s'en expliquer auprès du pape CLÉMENT VII, en exposant à ce pontife que le roi CASIMIR lui avait voué une haine capitale, et qu'au milieu des embûches que ce monarque ne cessait de lui tendre, ses jours étaient dans un péril imminent.

Quoi qu'il en soit, VLADISLAS ne put se soustraire lui-même à l'accusation d'avoir fait assassiner le grand juge de Cujavie qui cherchait à le ramener à la soumission; et bientôt pesa sur lui une nouvelle accusation, celle d'avoir usurpé, de vive force, certain territoire sur un personnage qui le possédait à titre légitime.

Poussé à bout par la rébellion ouverte de VLADISLAS et par sa conduite criminelle, CASIMIR le fit citer à comparaître au pied du trône pour avoir à répondre sur les accusations portées contre lui; mais VLADISLAS, outré d'une violente colère de ce qu'il regardait comme une injure à son rang élevé, de la part du monarque, non seulement brava l'ajournement royal, mais encore porta l'irréflexion et l'inconvenance jusqu'à écrire au roi qui, peu de temps après son avénement, l'avait gratifié en pur don, du duché d'*Inowroclaw*, que, ne voulant lui avoir aucune obligation, il lui abandonnait en échange le duché de *Bydgostie*. VLADISLAS, pris au mot par CASIMIR, qui se mit incontinent en possession de ce duché, ne tarda pas à se repentir de sa bravade; il eut recours aux prières pour obtenir d'être réintégré dans son ancienne propriété; mais il trouva CASIMIR sourd à sa voix.

VLADISLAS conçut un violent dépit d'avoir, cédant à une saillie d'orgueil et de légèreté, porté lui-même une si grave atteinte à ses intérêts. A ce dépit se joignit bientôt le regret de la perte d'une épouse qu'il chérissait. Voyant, d'un autre côté, que CASIMIR, loin de songer à lui laisser en mourant le trône de Pologne, le destinait au jeune LOUIS, roi de Hongrie, déjà renommé en Europe par ses vertus et par

ses triomphes militaires qui ne pouvaient que le rendre agréable à une nation naturellement belliqueuse : ce coup porté à son ambition, et qui ruinait les brillantes espérances dont il s'était bercé, fit prendre à ses idées une autre direction. A la fois enthousiaste et inconstant, il tira des revers qu'il éprouvait, la conséquence que le Ciel l'appelait à une vie dégagée des intérêts de ce monde. Tout occupé de ses idées de réforme, il se décida à céder au roi Casimir, son duché de *Gneucovie* moyennant mille florins; et, fort de cette ressource unie à ce qu'il avait pu réaliser d'ailleurs, il quitta la Pologne.

Les historiens ne sont point d'accord sur ce que devint alors Vladislas. Les uns le font aller en Allemagne où il ne se crut pas en sûreté, puis en France où il fut mal accueilli à la cour tout occupée de la guerre contre les Anglais qui désolaient le royaume; et, sur le motif qu'il n'avait pas de quoi se soutenir suivant sa condition, ils lui font embrasser la vie religieuse dans la solitude de *Cîteaux*, à quelques lieues de *Dijon*. Mais ces historiens, anticipant sur le temps, passent sous silence nombre de faits antérieurs de plusieurs années à l'entrée de Vladislas dans l'*Ordre de Cîteaux*.

D'autres historiens se contentent de dire qu'après avoir quitté la Pologne, Vladislas mena une vie errante jusqu'à l'époque où il embrassa la vie monastique.

Mais il résulte de recherches plus profondes, qu'après avoir vendu toutes ses possessions en Pologne, ce prince fit le voyage de la Palestine et visita les saints lieux comme simple pélerin; que, de retour en Europe, il s'arrêta quelque temps dans la capitale de l'Autriche pour s'unir aux chevaliers de l'Ordre teutonique occupés à faire la guerre aux Lithuaniens, peuple encore barbare et plongé dans les ténèbres du paganisme. Prendre la croix et accompagner les chevaliers dans leur expédition, où la dévotion de

VLADISLAS n'apercevait que le but de civiliser cette contrée en la convertissant au christianisme, parut à notre enthousiaste une œuvre digne de la vocation qu'il croyait avoir reçue d'en-haut; mais sa hauteur et ses prétentions le brouillèrent bientôt avec ses compagnons d'armes, et il ne voulut plus rester associé à leur fortune.

Après avoir épuisé dans ses voyages et ses excursions militaires les sommes qu'il avait emportées de la Pologne, et n'étant plus en état de se soutenir dans le monde suivant sa naissance et son rang, ce fut alors qu'il prit la résolution de se consacrer à la vie monastique, et qu'il se rendit à *Cîteaux* pour l'accomplissement de ce dessein, non en 1356, comme on le dit dans l'*Art de vérifier les dates* (1), mais dix ans plus tard. Ce fut, en effet, sur la fin de l'année 1366, que VLADISLAS se présenta à l'abbé JEAN IV, DE BUXIÈRES DE LA TOUR D'AUVERGNE, alors chef de l'Ordre. On a prétendu qu'il avait préalablement obtenu l'approbation du pape URBAIN V, qui tenait son siège à Avignon; mais cette circonstance, au reste assez indifférente, paraît hasardée si l'on considère que VLADISLAS, dans sa supplique au pape CLÉMENT VII, en 1382, n'en fait aucune mention. Quoi qu'il en soit, l'abbé de Cîteaux ne voulut admettre ce personnage dans son monastère qu'à la condition qu'il prendrait l'engagement de s'y fixer à perpétuelle demeure. VLADISLAS qui, si on l'en croit, n'avait nulle connaissance de la règle de SAINT BERNARD qu'on y suivait, vainquit, en s'y soumettant, la résistance de l'abbé; il fit profession régulière comme simple frère convers, ne sachant vraisemblablement pas le latin; il remit même entre les mains de l'abbé, pour sa dot, le peu qui restait d'argent et d'autres objets en sa possession.

Mais après environ six mois de résidence à Cîteaux, VLADISLAS, soit par suite de son inconstance natu-

(1) Édition in-8°, Paris, 1818, tom. VIII, pag. 3.

relle, soit que les austérités de la règle fussent en effet au-dessus de ses forces, quitta la maison sans la permission de l'abbé, en dépit de la règle elle-même et des statuts, dans l'intention d'embrasser une autre règle moins rigoureuse, celle de SAINT BENOIT, dans le monastère de SAINT-BENIGNE de *Dijon*.

A en croire l'*Art de vérifier les dates*, déjà cité, VLADISLAS dégoûté des austérités qu'on pratiquait à Cîteaux, fit part de ses regrets à son abbé; celui-ci, voyant bien qu'il ne pouvait le retenir, alla trouver l'évêque de Langres (1), pour concerter avec lui les moyens de procurer à son religieux une vie plus douce et des devoirs plus faciles à remplir; sur quoi l'évêque le plaça dans l'abbaye de Saint-Benigne de Dijon, où il lui fit avoir l'office d'hôtelier avec deux prébendes de prêtre et un domestique.

Nous opposons à ce renseignement, tout donné qu'il est comme puisé dans les archives de Saint-Benigne, la teneur d'un acte du 9 avril 1367, écrit en latin et tiré du protocole de ROBERT DE SENEVOY, notaire ducal à Dijon, qui le contredit directement. Cet acte constate la comparution dans la chapelle du château du duc de Bourgogne, de JEAN, abbé du monastère de Cîteaux, étant aussi présent le noble seigneur frère VLADISLAS, en habit de moine de l'Ordre de Cî-

---

(1) L'érection de l'évêché de Dijon, démembrement de celui de Langres, ne remonte qu'à l'année 1731; elle a eu lieu en vertu d'une bulle du pape CLÉMENT XII, du 9 avril, revêtue de lettres-patentes du roi LOUIS XV, du mois de juillet : le tout enregistré au Parlement le 8 août.

Voyez la *Succession chronologique des Évêques de Dijon*, avec une Notice biographique sur chacun d'eux, que nous avons donnés dans l'*Annuaire du Département de la Côte-d'Or, pour l'an* 1827, seconde partie, pp. 152-166. Il convient d'y ajouter M. *Jacques* RAILLON qui a occupé le siège de 1829 à 1831, et qui *depuis* a été élevé à l'archevêché d'Aix; et M. l'abbé REY, Vicaire-Général d'Aix, évêque nommé au siège vacant de Dijon.

teaux. Dans cet acte, l'abbé, parlant à VLADISLAS, s'exprime ainsi : « Vous êtes venu il y a peu (1366) en notre monastère de Cîteaux où vous avez demandé l'habit religieux. . . . Vous avez apporté quelques biens qui vous appartenaient et que je vous ai dernièrement rendus et restitués. . . . Vous avez quitté notre monastère sans permission aucune : ce qui est contre la règle et les statuts de l'Ordre. Néanmoins je vous propose, si cela vous convient, de rentrer dans notre susdit ordre et monastère, en paix et de bon gré, comme il convient à un bon religieux, et je suis prêt à vous recevoir suivant la règle qui veut que tout religieux tombé en faute ou qui s'est échappé du cloître, se soumette à la correction en recevant par trois fois la discipline. » A cela, VLADISLAS répondit qu'il reconnaissait la vérité de ce qu'avait dit l'abbé de Cîteaux, mais qu'il persistait dans ce qu'il avait fait. Le notaire finit par octroyer acte à l'abbé des dires respectifs, en présence de plusieurs personnages éminens appelés comme témoins instrumentaires.

Ce fut alors (1367) que VLADISLAS se présenta au monastère de Saint-Benigne, et qu'il quitta son froc de bernardin pour revêtir celui de bénédictin, toujours sous l'humble titre de frère convers. Il vécut paisiblement dans cette maison environ trois années, pendant lesquelles ELISABETH, reine de Hongrie, sa nièce (et non sa sœur), et le roi CASIMIR-LE-GRAND, son cousin, pourvurent abondamment à ses besoins. Ces bienfaits lui avaient vraisemblablement été accordés à la condition qu'il ne reparaîtrait plus en Pologne. VLADISLAS, en effet, sembla n'y point songer tant que CASIMIR occupa le trône; mais la mort de ce prince, arrivée le 8 novembre 1370, dans la soixantième année de son âge, après un règne de trente-sept ans, réveilla bientôt chez le frère bénédictin ses anciennes idées d'ambition et de grandeur, lui ouvrit une nouvelle carrière aventureuse et amena les événemens dans le détail desquels nous allons entrer.

Par la mort de CASIMIR, finit le règne de la dynastie des PIASTS qui s'était perpétuée pendant 528 ans sur le trône de Pologne; parce que CASIMIR, de son vivant, quoiqu'il existât encore un rejeton de cette famille dans la personne de VLADISLAS, avait désigné et fait agréer pour son successeur, par les États du Royaume, LOUIS, roi de Hongrie, fils de sa sœur, qui fut immédiatement proclamé roi de Pologne, puis sacré le 17 novembre 1370, par l'archevêque de Gnesne, en l'église cathédrale de Cracovie.

Ce prince, étranger à la Pologne et possesseur de deux royaumes, s'intéressait fort peu au bonheur de ses nouveaux sujets. L'histoire a signalé son règne comme peu glorieux et comme plus nuisible que profitable à la nation.

Quoi qu'il en soit, l'élévation de LOUIS sur le trône de Pologne vint réveiller l'ambition de VLADISLAS au fond de son cloître, et lui fit regretter profondément d'avoir prononcé trop légèrement des vœux dans lesquels elle rencontrait un obstacle.

Tandis que VLADISLAS était dans cette situation d'esprit, un parti en sa faveur se formait secrètement en Pologne, à la tête duquel figuraient un certain nombre de seigneurs des principales familles attachées à la maison des PIASTS, et qui souffraient impatiemment la domination d'un roi étranger préférant le séjour de ses Etats héréditaires à celui de son nouveau royaume, qu'il faisait gouverner par ses délégués.

Les conjurés envoyèrent à Dijon des députés avec mission d'offrir le trône à VLADISLAS qu'y appelaient ses droits héréditaires. Ces députés entraînèrent facilement dans les vues du parti qu'ils représentaient, un esprit aussi léger, aussi inconstant, aussi ambitieux; mais il restait à surmonter l'obstacle des vœux prononcés par le royal cénobite. Toutefois VLADISLAS, se persuadant qu'il obtiendrait facilement d'en être relevé, partit pour Avignon à l'effet d'implorer à ce sujet l'indulgence du pape GRÉGOIRE XI, qui y tenait

son siège; en partant, il prescrivit aux députés polonais d'aller l'attendre à Basle. Cependant VLADISLAS échoua dans sa démarche; car le pontife repoussa nettement ses demandes, et lui intima l'ordre de retourner sur-le-champ à son monastère.

VLADISLAS quitta bien Avignon; mais au lieu de reprendre la route de Dijon, il alla directement rejoindre les émissaires polonais à Basle, où il les congédia de leur consentement, sans leur faire part de ses projets ultérieurs. De son côté il se rendit à Bude, et là se présentant devant le roi de Hongrie et de Pologne, LOUIS, son allié, il le pria non-seulement de lui rendre les duchés qu'il avait jadis possédés en Pologne, mais encore de vouloir bien solliciter à la Cour d'Avignon des dispenses qui le rendissent à la vie séculière. LOUIS, sur ce dernier point, céda aux instances de la reine ELISABETH sa femme, nièce de VLADISLAS; mais la négociation royale fut sans succès: GRÉGOIRE XI persista dans le refus qu'il avait déjà fait essuyer directement au frère bénédictin. Cette inflexibilité du pontife décida VLADISLAS à se passer de son autorité, et à se rendre aux vœux du parti qui n'avait pas cessé d'entretenir avec lui des relations secrètes et qui insistait pour qu'il déclarât ses prétentions.

Cette détermination prise, VLADISLAS quitte la Hongrie avec quatre compagnons et arrive inopinément à *Inowladislaw*, capitale de son ancien duché de CUJAVIE, où il voit bientôt affluer autour de lui ses partisans, et dont il prend la citadelle par surprise; il rassemble les habitans et il les force à lui prêter serment. Il s'empare de la capitale de la GNEUCOVIE, aussi l'un de ses anciens duchés, avec la même célérité, et il force le même jour *Zlotor* à capituler, après avoir menacé le gouverneur qu'il avait fait venir sur les remparts, de le faire mettre à mort s'il ne rendait la place. Ainsi maître en un seul jour de trois places fortes, voyant la grande

Pologne soulevée comme par un mouvement électrique par la seule puissance de son nom, et le nombre des partisans qui l'entouraient se grossir sensiblement, VLADISLAS sentit croître sa confiance et enfler son courage. Dès le lendemain il mit le siège devant la citadelle de *Sarleius*, qui, au bout de trois jours, tomba en son pouvoir.

Bientôt instruit de ces événemens qu'il avait été loin de prévoir, SENDIVOIUS SABINUS, gouverneur de la grande Pologne, s'empressa d'en informer le roi LOUIS, et en même temps il marcha à la tête de forces imposantes pour s'opposer aux efforts de VLADISLAS. Il commença par assiéger *Inowladislaw* qui, n'ayant rien à attendre du prétendant, se rendit sans résistance.

Consterné de ce premier échec, aux prises avec des forces supérieures, et son armée s'affaiblissant par la défection d'une grande partie de ceux qui s'étaient d'abord réunis à lui, VLADISLAS, sur la foi de l'assurance que lui donna SENDIVOIUS SABINUS qu'il serait traité par le roi avec clémence et générosité, se décida à rendre les autres places fortes qui étaient en son pouvoir. Mais ayant long-temps attendu vainement l'effet des promesses du gouverneur, persuadé qu'il ne pouvait plus y compter, et par-dessus tout cela, pressé par la nécessité de sortir de la position dangereuse dans laquelle il s'était mis, et aussi par le besoin d'assurer sa propre subsistance, VLADISLAS se confia de nouveau, par la reprise du projet dans lequel il venait d'échouer, au sort des armes. Tournant ses vues sur ZLOTOR, dans laquelle il pouvait s'ouvrir un asile, il employa la ruse pour s'en rendre de nouveau le maître.

SCRIPINIUS, gouverneur de cette place, était un vieillard adonné à l'ivrognerie. Ce fut par ce faible qu'il l'attaqua pour le tromper. Il gagna des pêcheurs qui l'enivrèrent avec du vin qu'ils avaient apporté de *Torunia*. Tandis qu'il était plongé dans l'ivresse et le

sommeil, et que la garde de la place était dans la même situation, une troupe envoyée par Vladislas parvient, favorisée par une nuit peu obscure, à dresser des échelles contre les remparts, à s'introduire dans la place, à s'en emparer sans coup férir et à faire prisonniers le gouverneur et la garnison.

Ce coup hardi fut comme un signal auquel accoururent auprès de Vladislas, tout ce que la contrée contenait d'hommes sans pain, criblés de dettes, perdus d'honneur, souillés de crimes, avides de pillage; d'hommes enfin tels qu'en font apparaître d'ordinaire les troubles civils, les temps de factions.

Avec ces vils auxiliaires et à la tête d'une poignée de troupes d'infanterie et de cavalerie, il tenta de s'emparer de la forteresse de *Racianze*, qui appartenait à l'archevêque de Gnesne; mais repoussé par la garnison, il mit le siège devant *Gneucovie;* secondé par les habitans, il incendia la citadelle et fit prisonnier le gouverneur Gerhard Slonevius. D'un autre côté, fort de ce qu'il tenait *Zlotor* en sa puissance, il infestait de ce poste, par de fréquentes sorties, la grande Pologne de ses brigandages, au point que Sendivoius battu à diverses reprises, fut bientôt hors d'état, seul avec les nobles qu'il commandait, de s'opposer aux efforts de l'audacieux, vaillant et habile ennemi qu'il avait en tête. Il fallut que Jean Cmitha, gouverneur de *Stradia,* partît à la tête de toute la noblesse du pays pour arrêter les progrès de Vladislas. Il réunit ses forces à celles du gouverneur de *Bresta,* et marcha à la rencontre de Vladislas près de *Gneucovie.* Lui livrer bataille, mettre son armée en déroute et ne laisser au chef d'autre parti que la fuite, tout cela ne fut pas difficile à des forces bien supérieures en nombre, commandées par des généraux braves et expérimentés.

Dans sa fuite, Vladislas traversa la Vistule sur une petite barque et alla se réfugier dans *Zlotor.* De cette forte position, quoique Sendivoius eût ren-

forcé la garnison de *Jaroslaw* pour la mettre en état de réprimer les excursions qui désolaient le pays, VLADISLAS n'en continuait pas moins de le ruiner par un affreux pillage.

SENDIVOIUS sentit alors qu'un développement de grands moyens était nécessaire pour mettre un terme à un état de choses qui mettait en péril le trône de son maître; et pour assurer enfin la victoire sur les révoltés, il fit prendre les armes à tous ceux des nobles de Pologne et de Cujavie qui, en grande majorité, étaient restés fidèles à LOUIS; il invoqua même l'appui des secours que pouvait lui fournir le duc de STETIN. Attaqué par ces forces formidables et étroitement bloqué dans *Zlotor*, VLADISLAS sut pendant quelque temps, non seulement soutenir le siège, mais encore causer aux assiégeans des pertes notables. Chaque nuit il faisait sortir de la place, sur de petites embarcations, des soldats armés à la légère, qui, se portant sans bruit et dans le plus rigoureux silence au-delà du camp des assiégeans, faisaient prisonniers ceux qui s'en étaient tant soit peu écartés, et surprenaient les postes avancés qui éprouvaient le même sort. D'un autre côté, à l'aide de machines d'un effet redoutable, il écrasait, du haut des murs, les soldats employés aux travaux du siège et les contraignait à s'éloigner.

Ces machines avaient été très-artistement construites et dirigées par deux ouvriers, dont l'un avait contribué à livrer *Zlotor* à VLADISLAS, et l'autre nommé HANCO, fils d'un meunier et constructeur de moulins, avait été fait prisonnier dans les derniers temps. HANCO, calculant toutefois les chances de la guerre et convaincu que *Zlotor* ne pouvait résister longtemps aux efforts des assiégeans, d'autant moins qu'elle était à la veille de voir ses approvisionnemens en vivres épuisés; craignant d'ailleurs d'être considéré et traité comme coupable de trahison pour avoir servi puissamment les ennemis de son pays, il forma le des-

sein, pour se ménager sa grâce, de livrer la place aux troupes du roi. VLADISLAS ayant conçu quelques soupçons de ce projet, fit arrêter HANCO et le fit appliquer à la question. Celui-ci révéla le plan et la marche de la trahison qu'il méditait. VLADISLAS profita habilement de cette importante découverte; il fit passer à l'ennemi le gendre d'HANCO porteur des propositions de ce dernier, et des instructions pour l'exécution du projet, dressées par VLADISLAS lui-même.

SENDIVOIUS accueillit avidement l'ouverture qui lui était faite; mais pour se réserver la gloire de s'emparer à lui seul de la place, il ne mit dans la confidence de la prétendue trahison d'HANCO, ni le prince CASIMIR, duc de Poméranie, qui commandait en chef l'armée royale, ni les autres seigneurs qui prenaient part à la défense du trône et du pays. Donnant complètement dans le piège qui lui était tendu, et pour se conformer aux instructions qui lui avaient été transmises, il profita des ombres de la nuit pour s'approcher sans bruit de la forteresse, accompagné de quelques hommes armés à la légère. Au signal convenu, la porte s'ouvre, et déjà vingt-six de ses gens étaient entrés, mais avant qu'il fût entré lui-même avec le reste, lorsque la herse, armée de pointes de fer en saillie, retombe et écrase de son poids deux personnages d'un haut rang qui étaient de l'expédition. A l'instant des feux éclairent la scène et les vingt-six soldats qui étaient entrés sont accablés par une grêle de traits et de pierres lancés de tous côtés.

Désespéré d'avoir donné dans le piège où avaient péri ses braves compagnons, SENDIVOIUS rentra triste et confus dans le camp; mais voulant venger l'affront qu'il venait d'essuyer, le lendemain dès le point du jour il livra à la place, avec toutes les forces de l'armée royale, un assaut général qui se prolongea jusqu'à la nuit, sans succès. Dans cette journée, où des prodiges de valeur éclatèrent de part et d'autre, le général en chef, duc de Poméranie,

fut blessé à la tête d'un violent coup de pierre, auquel il ne survécut que quelques instans.

Vladislas tira lui-même, dans cette circonstance, une vengeance éclatante d'Hanco, de son gendre et de tous ceux qui lui avaient primitivement livré la place et avaient ensuite voulu le livrer lui-même à l'armée royale, en les faisant brûler vifs, ouvertement, au pied des remparts.

Peu de temps après, convaincu qu'il ne pouvait tenir plus long-temps dans la place, il la rendit par capitulation et en sortit à la tête des siens le sabre à la main. De ce moment, il était libre de sa personne et absous de ses tentatives contre le trône qu'il s'était cru en droit de revendiquer sur le prince étranger qui l'occupait; mais il s'avisa, dans la fougue de son caractère, de provoquer à un combat singulier l'un des généraux qui avaient dirigé le siège de *Zlotor;* celui-ci le blessa grièvement et le désarma. Conduit en Hongrie à la suite de ce combat, le roi Louis, son allié, le nomma à une riche abbaye du pays, avec le titre d'abbé commendataire, et lui donna l'ordre d'aller s'y fixer. Cela ne convint point à Vladislas qui voulait retourner à Dijon et y reprendre son froc de bénédictin. Louis, fatigué de l'insistance et des murmures qui frappaient sans cesse ses oreilles, crut devoir y céder. Il lui fit compter dix mille florins pour l'indemniser de la perte de son duché de *Gneucovie* et lui ôter par là tout prétexte de mécontentement; puis il lui permit de se diriger sur Dijon.

Vladislas arriva en effet en cette ville en 1375, et il obtint la concession d'une place monacale au monastère de Saint-Benigne. On peut croire que, quoiqu'ayant repris son ancienne position, il ne renonça point à toute arrière-pensée d'ambition, ou que du moins on ne cessa point de l'entourer de nouvelles tentations. La mort du roi Louis, arrivée

en 1382, vint y mettre le comble, et offrit de nouveau à VLADISLAS le trône de Pologne en perspective.

LOUIS, de son vivant, avait donné Marie, sa fille aînée, en mariage à SIGISMOND, marquis de Brandebourg, fils de CHARLES IV, empereur des Romains, roi de Bohême, qu'il avait destiné à lui succéder sur le trône de Pologne. Après la mort de LOUIS, SIGISMOND fut reconnu roi sans opposition; mais la fierté de son caractère souleva bientôt la nation qui le déposa dans sa diète de VILLISKA.

Alors le parti de VLADISLAS subsistait toujours en Pologne. L'expérience des règnes de LOUIS et de SIGISMOND avait servi à le grossir et à le fortifier. Beaucoup de Polonais sentaient le tort qu'on avait eu de préférer des étrangers à un prince né parmi eux, et dont la famille avait occupé le trône de Pologne pendant plus de cinq cents ans.

D'après ces dispositions, les amis de VLADISLAS lui écrivirent pour le presser de quitter de nouveau son monastère et de revenir en Pologne, l'assurant que cette fois le sceptre ne pouvait lui échapper.

VLADISLAS, toujours contrarié par les vœux qui le liaient à la vie monastique, et voulant, avant que de partir, se mettre décidément en règle, eut recours à l'anti-pape CLÉMENT VII qui tenait son siège à Avignon. CLÉMENT jugea cette occasion favorable pour amener à son obédience la Pologne qui avait reconnu son rival URBAIN VI régnant à Rome, et il vit dans VLADISLAS l'instrument le plus propre à l'accomplissement de son dessein. Ce pontife lui expédia en conséquence un premier bref dont nous ne donnerons pas le texte latin, mais seulement la substance dans la traduction suivante : « Comme pour « plusieurs affaires qui nous sont particulières et « qui intéressent le bien de l'Eglise romaine, nous « avons un besoin pressant de votre présence, nous

« vous mandons qu'à la réception des présentes vous « preniez vos précautions pour vous rendre en per- « sonne auprès de nous, quand même notre cher « fils abbé du monastère de Saint-Benigne de Dijon, « ou tout autre votre supérieur, vous en refuserait « la permission. »

Il paraît que Vladislas ne put se rendre à Avignon, mais qu'il exposa au pape, avec plus ou moins de franchise et de vérité, les faits et les raisons qui pouvaient militer en faveur de sa sécularisation, et l'état de choses qui l'appelait nécessairement au trône de Pologne; car le pontife ne tarda point à lui expédier un second bref (1), par lequel, non-seulement il le délie de ses vœux monastiques, mais encore il l'autorise à recouvrer et posséder tous biens temporels présens et à venir, même le trône de Pologne, s'il y a des droits, et nonobstant toutes dispositions contraires de constitutions apostoliques quelconques, statuts, coutumes, serment, etc., *sans que personne puisse méconnaître ce bref ou avoir la hardiesse téméraire d'y contrevenir, à peine d'encourir la colère du Dieu tout-puissant et des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul.*

Muni de cette pièce, Vladislas sort de son couvent et se met en route pour la Pologne, dans la ferme persuasion que la couronne l'attend, et bien décidé à ne rien négliger pour parvenir à la fixer sur son front.

---

(1) Les deux brefs des 6 juillet et 15 septembre 1382 sont imprimés dans *le Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, tom. II, pag. 1333-1336; et dans le *Spicilegium* de D. Luc d'Achery, tom. III, pag. 753-754. (C'est sans doute par une faute typographique que, dans cette collection, les brefs de Clément VII sont attribués à Clément VI.) Un double de chacun de ces mêmes brefs, collationnés par le notaire Guillaume Gérard, sur les originaux à lui représentés par Vladislas avant son départ pour la Pologne, existent dans les archives bénédictines de Dijon.

En arrivant il est reçu avec acclamations par ses partisans, qui tous lui jurent fidélité et promettent de répandre leur sang pour le faire monter sur le trône de ses ancêtres.

Un autre parti existait en faveur d'Hedwige, seconde fille du feu roi Louis, qui l'avait promise en mariage à Guillaume, fils de Léopold, duc d'Autriche; mais les Polonais ne voulurent point de ce prince pour leur Roi; ils envoyèrent en Hongrie demander Hedwige à la reine Elisabeth sa mère; ils obtinrent qu'elle fût amenée en Pologne; ils la proclamèrent reine; elle fut sacrée et couronnée par l'archevêque de Gnesne, au mois d'octobre 1384, et elle gouverna seule pendant quelque temps le royaume. Les Polonais se lassèrent bientôt d'être gouvernés par une femme.

Hedwige sentant alors le péril qui la menaçait, déclara aux Polonais qu'elle était disposée à prendre un époux, mais qu'elle ne le prendrait que de leur choix. Instruit de cet état de choses, Jagellon, grand-duc de Lithuanie, qui avait déjà manifesté ses prétentions au trône de Pologne et qui avait même occupé *Cracovie* avec des forces considérables pour les appuyer, envoya ses frères en ambassade auprès de la diète pour offrir sa personne et ses Etats à la nation et à la reine Hedwige, se soumettant à abjurer l'idolâtrie pour embrasser le christianisme, et à unir à jamais le grand-duché de Lithuanie à la Pologne.

Ces conditions acceptées avec empressement et reconnaissance, Jagellon et ses frères, après avoir été catéchisés pendant un certain temps, furent baptisés en février 1386 par l'archevêque de Gnesne, en l'église cathédrale de Cracovie. Jagellon reçut au baptême le nom de Ladislas IV. Le même jour, ce prince et la reine Hedwige reçurent la bénédiction nuptiale, et ils furent reconnus, selon les expressions d'un ancien historien, Rois *de Pologne*.

On pense bien que pendant l'interrègne qui a eu lieu entre la déposition de SIGISMOND et l'avénement de LADISLAS IV, il s'est passé beaucoup de débats et d'événemens militaires importans auxquels prirent une grande part VLADISLAS et son parti; mais le peu de lumières qu'ont répandues les historiens sur ces faits, nous ont décidé à n'en pas parler; ils auraient d'ailleurs alongé assez inutilement ce Mémoire. Revenons à VLADISLAS.

Le triomphe d'HEDWIGE et de JAGELLON porta le découragement chez les partisans de ce prince; leur nombre diminuait chaque jour, et bientôt il ne fut plus en état de résister aux forces que son compétiteur lui opposait et aux poursuites dont il devint l'objet. Il lui fallut donc dévorer la honte d'une nouvelle fuite du pays qui l'avait vu naître, et que, dans sa colère impuissante, il accusait d'ingratitude et de félonie.

Ne sachant d'abord que devenir, il paraît qu'il erra pendant environ deux années en Allemagne. Enfin, poussé à bout par sa mauvaise fortune, sa dernière résolution fut de retourner dans le monastère de Saint-Benigne qu'il avait si imprudemment quitté pour courir, sinon après une chimère, au moins après un avenir, dont la route était semée d'obstacles sans nombre, et qui, sagement apprécié, ne pouvait offrir qu'une périlleuse incertitude, ainsi que les événemens l'ont démontré.

Mais tombé malade à Strasbourg, il y termina son orageuse carrière le 1er mars 1388, à un âge déjà avancé. En mourant, il fit un testament par lequel il ordonna à ses serviteurs de transférer son corps à Saint-Benigne (1), et légua à ce monastère deux mille cinq

---

(1) Suivant la *Biographie universelle*, VLADISLAS ne serait mort qu'en 1398, *dans son monastère*, et on lui aurait érigé un monument *dans l'église de saint Remy*. C'est une double erreur qui n'a aucun fondement dans les fastes historiques et

cents florins, à la charge qu'il y fût fondé des services funèbres annuels pour le repos de son ame.

Son corps fut en effet apporté à Dijon et fut inhumé, dit FAYVN, *au beau mitan de la nef* de l'église Saint-Benigne ; mais ce ne fut qu'environ cinquante ou soixante ans après sa mort que sa sépulture fut recouverte de la pierre tumulaire qui a été l'occasion du présent Mémoire (1). Ce fut à peu près dans le même temps qu'on commença à célébrer son anniversaire qu'on appelait l'anniversaire du *roi Lancelot* (2).

---

que refute péremptoirement la pierre tumulaire dont le dessin est sous les yeux de nos lecteurs.

(1) La lithographie de cette pierre tumulaire, placée en tête du présent Mémoire, et que nous devons au crayon de M. MARTIN, l'un de nos jeunes dessinateurs, ne doit pas être confondue avec l'estampe qu'en a publiée, il y a quelques années, un antiquaire de Paris. Autant l'une offre, on peut le dire, un *fac simile* à peu près parfait du monument dont il s'agit, autant l'autre s'en éloigne, quoique prétendue *dessinée sur place*. Il n'entre point dans notre intention de signaler les nombreuses inexactitudes de celle-ci : cela nous menerait trop loin; mais il en est deux qu'en bonne conscience nous ne saurions taire. D'abord l'inscription n'est point la copie textuelle de celle qui encadre la tombe. D'un autre côté, cette inscription qui, sur la tombe, est gravée en *caractères romains*, est donnée dans l'estampe en *caractères gothiques*.

Au reste, l'inscription de la tombe de VLADISLAS n'a pas été rapportée plus exactement soit dans le *Théâtre d'Honneur et de Chevalerie*, tom. II, pag. 1333, soit dans l'*Art de vérifier les Dates*, édit. de 1818, tom. VIII, pag. 214.

Veut-on la clef de ces inexactitudes? La voici : C'est que jusqu'à présent, l'inscription n'a point été publiée d'après le texte gravé sur la tombe, mais seulement d'après un projet préparé long-temps avant l'érection de ce monument, et dont des copies plus ou moins conformes entre elles ont été trouvées dans les archives de Saint-Benigne : projet qui n'a été adopté qu'avec des modifications lorsqu'il a été question de le mettre à exécution.

(2) Les archives bénédictines ne fournissent aucune notion sur la cause de cette dénomination de *roi Lancelot*; mais nous

« Ainsi finit loin du trône et loin de sa patrie (pour nous servir des expressions de M. Parisot dans la *Biographie universelle*), un prince que sa naissance et quelques brillantes qualités appelaient à régner. Une vaine jactance, une versatilité inconcevable l'empêchèrent de jamais s'attacher à rien. Approbateur des nouvelles lois de Casimir, il eût été probablement choisi par ce prince pour lui succéder; adroit et modeste parmi les chevaliers Teutoniques, il fut devenu leur grand-maître; et peut-être sous Louis de Hongrie fut-ce moins la fortune que ses défauts qui lui firent manquer la couronne. Mais la monotonie du trône l'aurait fatigué, et sans doute il eût été moins satisfait d'être roi, toujours roi, que de se voir tour à tour maître de trois duchés, pélerin, courtisan, croisé, bernardin, bénédictin, chef de révolte, abbé commendataire et redevenir bénédictin, » au moins d'intention.

---

conjecturons qu'elle a été donnée à Vladislas par forme de comparaison de sa personne avec celle de Ladislas ou Lancelot, roi de Naples, soi-disant comte de Provence et roi de Hongrie, prince d'une ambition sans bornes et d'une cruauté inouie. Monté sur le trône de Naples en 1386, il fut fameux par ses querelles avec le duc d'Anjou qui lui disputa la couronne et qui le battit en 1411, à *Roquesèche*. Lancelot (en quoi toutefois Vladislas différa de lui) n'en fut pas moins, par la suite, reconnu roi de Naples au préjudice du duc d'Anjou, celui-ci n'ayant pas su profiter de sa victoire; il mourut en 1414.

---

# NOTICE

## DE XXIII GRANDES MINIATURES,

### OU TABLEAUX EN COULEUR,

RÉUNIS EN TÊTE D'UN MANUSCRIT DU XV$^{e}$ SIÈCLE;

PRÉCÉDÉE

## DE QUELQUES RECHERCHES

SUR L'USAGE D'ENRICHIR LES LIVRES DE CES SORTES D'ORNEMENS, CHEZ LES ANCIENS ET AU MOYEN AGE;

LUE

A L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON,

séance du 11 juillet 1832.

PAR GABRIEL PEIGNOT.

Messieurs,

Il m'est tombé dernièrement sous la main un objet assez curieux, qui, remontant à plusieurs siècles, m'a paru n'être point indigne de fixer un instant votre attention, soit comme appartenant à un art déjà cultivé avec quelque succès dans ces temps reculés, soit comme se rattachant à l'origine de l'un des établissemens les plus importans de Dijon. Cet objet consiste

en vingt-deux grandes miniatures (1), ou tableaux en couleur, relatifs à la fondation du superbe Hôpital du Saint-Esprit à Rome en 1198, et à la fondation de l'Hôpital du même Ordre à Dijon en 1204 (2). Ces miniatures, singulières pour la plupart, en ce que l'artiste s'est prêté aux exigences de son siècle, siècle bien différent du nôtre, sont toutes réunies en tête d'un manuscrit sur vélin, format *in-folio*, renfermant beaucoup de bulles de différens papes, relatives aux Hôpitaux. Ce recueil précieux existe aux archives de l'Hôpital de Dijon.

Exécutées avec un talent qui, comme je l'ai dit, annonce déjà les progrès de l'art, ces peintures représentent des événemens qui se sont passés aux XII[e] et

(1) Le mot *miniature* (jadis *mignature*) vient, dit-on, de *minium*, (cinabre), parce que, dans les anciens manuscrits, les peintures et initiales ne furent d'abord que de simples traits au *minium*. Cette étymologie nous paraît aussi hasardée que celle de Barbazan qui tire les mots *mignot*, *mignon* de *mignature*. *Mignot* est du XIII[e] siècle (*V.* le *roman de la Rose*), tandis que *mignature* est de la fin du XVI[e]. *Mignature* viendrait donc plutôt de *mignot*, *mignon*, *mignard*, qui, dans leur véritable acception, signifiaient joli, fin, petit, délicat, agréable; épithètes qui conviennent toutes au genre de peinture dont nous parlons.

(2) Quoique les établissemens dont nous parlons ici remontent aux XII[e] et XIII[e] siècles, il en existait long-temps auparavant qui avaient la même destination, c'est-à-dire que l'on avait fondés pour y recevoir les vieillards, les malades, les enfans abandonnés, les étrangers, etc., etc. On trouve dans les *Capitulaires de Charlemagne*, liv. II, c. 29, dernière édition de Baluze, donnée par De Chiniac, *Parisiis*, 1780, 2 *vol. in-fol.*; on trouve, dis-je, TOM. II, *col.* 746, une nomenclature de ces sortes d'établissemens déjà en vigueur avant et sous cet empereur; la voici textuellement : « XENODOCHIUM, *id est, locus venerabilis in quo peregrini suscipiuntur.* — PTOCHOTROPHIUM, *id est, locus venerabilis in quo pauperes et infirmi homines pascuntur.* — NOSOCOMIUM, *id est, locus venerabilis in quo aegroti homines curantur.* — ORPHANOTROPHIUM, *id est, locus venerabilis in quo parentibus orbati pueri pascuntur.* — GERONTOCOMIUM, *id est, locus venerabilis in quo pauperes et*

XIII^e siècles; mais leur fabrique est d'une époque bien postérieure, car si l'on y voit figurer au commencement le pape Innocent III et le duc de Bourgogne Eudes III, qui existaient sous Philippe-Auguste, on y trouve aussi vers la fin, le pape Nicolas V et notre Duc Philippe-le-Bon, qui vivaient sous Charles VII, au XV^e siècle; ainsi nous croyons pouvoir assigner à ces tableaux la date d'environ 1460. Nous ne nous occuperons point du manuscrit renfermant les bulles des Papes, parce qu'il n'offre rien d'extraordinaire, et que d'ailleurs, comme nous le dirons par la suite, il paraît à peu près étranger à la collection de miniatures qu'on y a réunies. Nous ne parlerons donc que de celles-ci; elles seront le principal objet de cette Notice, comme appartenant aux arts et comme monument historique. Mais avant d'en donner une description détaillée, nous croyons devoir dire un mot sur l'antique usage de décorer les livres de dessins, portraits, peintures et ornemens divers; ce sujet, qui n'est pas sans intérêt, a été rarement traité, du moins d'une manière spéciale; c'est ce qui nous a engagé à

---

*propter senectutem solam infirmi homines curantur.* — BREPHOTROPHIUM, *id est, locus venerabilis in quo infantes aluntur.* »

Ce sont bien là de véritables hôpitaux; mais il en existait déjà même en France qui étaient bien antérieurs à Charlemagne. L'hôpital de Lyon passe pour l'un des plus anciens; on regarde sa fondation comme datant du règne de Childebert (mort en 558). Les villes de Rheims et d'Autun en ont eu également vers le même temps. Le grand Hôpital de Paris est de 638; (on y conserve encore les statuts composés en 1220). Dans la suite, les hôpitaux se multiplièrent en France : dès le règne de Charles-le-Chauve (mort en 877), on voit fréquemment la distinction des hôpitaux en royaux et non royaux. Nos Rois ont toujours protégé ces précieux établissemens; et l'on a remarqué que, dans les XII^e et XIII^e siècles, lorsque ces princes étaient en voyage, ils ordonnaient que l'on réservât tous les jours la dixième partie du pain servi dans toute leur cour, et qu'on l'envoyât à l'hôpital le plus prochain. Nous ne descendrons pas plus bas, puisque les événemens dont nous aurons à parler se sont passés dans ces deux siècles.

diriger quelques recherches de ce côté; nous allons vous en présenter le résumé; ce petit préliminaire ne vous paraîtra sans doute point ici hors de place.

LES ANCIENS ont-ils connu l'art d'enrichir leurs livres d'ornemens empruntés au dessin et à la peinture? On ne peut guère élever de doute à cet égard : il est démontré que cet art, antérieur à l'ère vulgaire, subsistait déjà chez les Romains vers la fin de la république. Un passage de Pline l'Ancien va nous en fournir la preuve. Après avoir dit, dans son grand ouvrage (HIST. NAT., lib. XXXV, *cap.* 2), qu'il n'y a pas de plus grand plaisir que de connaître les traits de l'auteur qu'on lit; qu'Asinius Pollion, en établissant le premier une bibliothèque publique à Rome, *ingenia hominum rem publicam fecit, etc.*, l'encyclopédiste latin ajoute : *Imaginum amorem flagrasse quondam, testes sunt, et Atticus ille Ciceronis edito de his volumine, et M. Varro benignissimo invento insertis voluminum suorum fœcunditati, non nominibus tantum septingentorum illustrium, sed et aliquo modo imaginibus, non passus intercidere figuras, aut vetustatem ævi contra homines valere, inventione muneris etiam Diis invidiosus, quando immortalitatem non solum dedit, verumetiam in omnes terras misit, ut praesentes esse ubique et claudi possent.* Il est certain que l'on voit, par ce passage, qu'Atticus avait publié un volume enrichi de portraits, et que Varron en avait inséré sept cents dans l'une de ses nombreuses productions (1). On voit aussi qu'il

---

(1) Cet ouvrage, intitulé *Hebdomades vel de imaginibus*, renfermait, comme on le voit, 700 portraits d'hommes illustres, copiés sans doute d'après des statues, bustes, etc. Il en est qui prétendent que l'on imprimait le profil et les principaux traits des figures avec des planches gravées, et qu'ensuite on y ajoutait avec le pinceau les ombres et les couleurs convenables.

est l'auteur de cette heureuse découverte, *benignissimo invento*, et qu'il avait trouvé le moyen de multiplier ces portraits, puisque *immortalitatem non solum dedit, verumetiam in omnes terras misit...*

Long-temps avant Pline, Cornelius-Nepos avait dit dans la vie de l'Atticus mentionné ci-dessus, (cap. 18): *Attigit quoque poeticen.... Namque versibus, qui honore, rerumque gestarum amplitudine, cæteros romani populi præstiterunt, exposuit; ita ut, sub singulorum imaginibus, facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisve versibus descripserit; quod vix credendum sit tantas res tam breviter potuisse declarari.... Hactenus, Attico vivo, edita à nobis sunt.* Voilà donc C. Nepos, le contemporain de Pomponius Atticus, qui nous révèle que de son temps, cet ami des lettres et des arts fit un recueil de portraits de grands hommes, et qu'au bas de ces portraits, il mettait l'analyse de la vie de chaque personnage. Combien ces recueils de Varron et d'Atticus seraient précieux pour nous, si une copie avait pu échapper aux injures du temps et de la barbarie!

Sénèque parle aussi de livres ornés de portraits, dans son traité *De tranquillitate animi*, cap. IX.

---

ce serait, selon eux, une nommée Lala, originaire de Cyzique, très-habile dans cet art d'enluminer les estampes, qui elle-même aurait mis en couleur les 700 figures en question. Où sont les preuves? Cette Lala est bien mentionnée dans Pline, mais une seule fois (*lib.* 35, cap. 11), et il n'est point question dans ce passage de l'enluminure des 700 portraits. Pline dit que cette fille vint à Rome lorsque Varron était encore fort jeune, et qu'elle excellait dans la peinture et dans la gravure en relief sur l'ivoire; voilà tout: *Lala Cyzicena perpetua virgo M. Varronis juventa Romae et penicillo pinxit, et cestro in ebore, imagines mulierum maximè, et Neapolitanum in grandi tabula: suam quoque imaginem ad speculum. Nec ullius velocior in picturâ manus fuit: artis verò tantum, ut multum manipretio antecederet, celeberrimos eâdem aetate imaginum pictores Sopylon et Dionysium, quorum tabulae pinacothecas implent.*

Il se plaint d'abord de ceux qui possèdent d'immenses bibliothèques, comme simple objet de luxe et sans en faire usage; puis il dit: *Ignoscerem planè, si è studiorum nimiâ cupidine oriretur : nunc ista exquisita, et cum imaginibus suis descripta sacrorum opera ingeniorum, in speciem et cultum parietum comparantur.* Combien de riches bibliothèques, *cum imaginibus*, sont encore maintenant de simples tapisseries!

Il paraît que les portraits se mettaient plutôt dans les livres de forme carrée, *libri plicatiles*, que dans ceux qui étaient roulés, *voluti*. Martial nous dit, *lib.* XIV, epig. 186 :

Quam brevis immensum cepit membrana Maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

Mais ce n'est pas seulement de portraits que, chez les Anciens, on enrichissait les livres; un autre passage de Pline (*lib.* XXV, *cap.* 2) nous démontre encore que l'on y insérait aussi des figures de plantes et sans doute beaucoup d'autres ornemens. *Cratevas*, dit-il, *Dionysius, Metrodorus, ratione blandissima, sed qua nihil penè aliud, quam rei difficultas, intelligatur. Pinxere namque effigies herbarum atque ita subscripsere effectus. Verum et pictura fallax est et coloribus tam numerosis, praesertim in aemulatione naturae, multum degenerat transcribentium sors varia....* Il est clair que ces trois médecins, qui vivaient sur la fin de la république romaine, ornaient leurs ouvrages de la représentation des plantes, et qu'un peu de texte, mis au bas de chaque figure, exprimait les propriétés curatives du sujet représenté. Que Pline se soit récrié sur la difficulté de rendre exactement ces plantes avec toutes leurs couleurs, cela ne fait rien à notre thèse qui est de prouver qu'on les peignait et que ces peintures faisaient partie d'un livre. Il n'y a donc aucun

doute que les Romains ornaient leurs livres de dessins enluminés, de portraits, etc. Ils avaient aussi de ces petits ornemens connus en latin sous le nom de *vineolae, viticulae;* c'est ce que nous appelons *vignettes* (1).

Nous venons d'exposer tout ce que nous avons pu recueillir de plus essentiel et de plus avéré sur l'usage antérieur à l'ère vulgaire, de décorer les livres en y ajoutant des embellissemens faits au *calamus* ou au pinceau. Passons de cette époque au quatrième ou au cinquième siècle, et tâchons de découvrir quelques monumens que l'on présume remonter vers cette époque.

Il existe à la bibliothèque impériale de Vienne un manuscrit de *Dioscoride*, en grec, remarquable par sa haute antiquité. Lambecius en parle dans son beau catalogue de cette bibliothèque, édition de Kollarius, *Vindobonae*, 1766-82, TOM. I, *col.* 77, 79, 774, et TOM. II, *col.* 121 *et suiv.;* ce livre est rempli de figures de plantes, d'animaux et d'autres objets enluminés: *Plantarum*, est-il dit, *animalium, aliarumque rerum iconibus accuratissima delineatione et vivacissimo, post integra undecim saecula, coloratu expressis, mirificè exornatus est.*

Le même Lambecius parle encore en détail dans son catalogue, TOM. III, *col.* 3 *et suiv.*, puis *col.* 510, d'un autre manuscrit grec, sur vélin pour-

---

(1) Les ornemens nommés *arabesques* que l'on trouve sur des manuscrits, sont bien postérieurs aux *vignettes;* ils sont ordinairement composés de plantes, d'arbustes, de branches légères et de fleurs qui s'entrelacent et qui entourent les pages. Dans les appartemens, on en décore aussi des compartimens, des frises, des panneaux. L'origine des *arabesques* provient de ce qu'à une certaine époque, on mettait par-tout des inscriptions arabes comme ornemens, et ces inscriptions grossièrement copiées ont dégénéré en simples dessins de toutes sortes d'entrelacemens qui ont conservé le nom d'*arabesques*.

pre (1), écrit en lettres capitales d'or et d'argent, auquel il donne plus de 1300 ans d'existence (2). Ce manuscrit est en 26 feuillets, dont les 24 premiers renferment des fragmens de la *Genèse*, et sont ornés de quarante-huit peintures. Lambecius l'annonce ainsi : *Codex manuscriptus graecus antiquissimus, membranaceus purpureus, aureis et argenteis literis majusculis, absque accentibus, ante mille et trecentos annos exaratus, constatque foliis vigenti sex; quorum vigenti quatuor prioribus continentur fragmenta Geneseos sive libri primi historiae Mosaïcae, exornata quadraginta octo æquè vetustis picturis*. On a fait graver les dessins de ces quarante-huit peintures, qui commencent à la création et continuent l'histoire des Patriarches au-delà de Joseph.

On prétend qu'il existait d'autres fragmens de la

---

(1) Nous aurions beaucoup de choses à dire sur la couleur pourpre adaptée aux livres, c'est-à-dire au vélin ou au papyrus. Il est présumable que les Latins ont appris des Grecs l'art de teindre le vélin en pourpre. Les livres les plus anciens, ainsi colorés, sont ceux dont parle Jules Capitolin dans son *Histoire de Maximin-le-Jeune*. Il dit que la mère de ce prince, en le mettant sous la conduite d'un certain grammairien, lui fit présent de tous les livres d'Homère en pourpre et en lettres d'or. Selon toute apparence, ce vélin pourpré n'était pas, au commencement du IIIe siècle, une invention tout-à-fait nouvelle; car Capitolin aurait relevé le prix des livres d'Homère par cette circonstance. Mais le silence de Pline sur cet usage de la couleur pourpre ne permet guère de le faire remonter au-delà de la fin du premier siècle. (Extrait de notre *Essai sur l'histoire du parchemin et du vélin*. Paris, A. A. Renouard, 1812, in-8°. Voy. pp. 64-84, où l'on trouvera beaucoup de détails sur les diverses sortes de pourpre, sur l'*encaustum imperatoribus sacrum*, sur la manière dont les Anciens appliquaient l'or sur les livres, etc., etc.)

(2) Baudelot-Dairval ne croit pas ce manuscrit aussi ancien. Voy. son *Traité de l'utilité des voyages*, Rouen, 1727; 2 vol. in-12, tom. II. p. 473. Kollarius, dans une note, se range, avec Montfaucon, à l'avis qu'il peut être du VIe siècle.

même Bible avec des ornemens du même genre, dans la bibliothèque Cottonienne en Angleterre. Mais l'original a péri dans un second incendie qu'a essuyé cette bibliothèque en 1741. Il avait heureusement échappé au premier, survenu en 1731, et dans l'intervalle de ces deux accidens, on a eu le bon esprit de publier l'ouvrage *in-fol.*

On possède aussi des lambeaux d'un *Virgile* et d'un *Térence* que l'on dit du V^e^ siècle et qui sont enrichis de semblables ornemens. Ils étaient à la bibliothèque du Vatican. Presque toutes les peintures du manuscrit de Virgile ont été gravées en 1677, en 55 planches, par Pietro Sante Bartoli, *in-4°*, à l'instigation du cardinal Camille Massimi, mort la même année 1677. Elles ont reparu en 1725, *in-fol.*, puis en 1741, mais avec des planches différentes, tirées d'un autre manuscrit de Virgile, fort ancien, qui se trouve pareillement à la bibliothèque du Vatican; il y a une quatrième édition de *Rome*, 1782, *in-4°*; le jésuite Ambrogi a fait passer des copies des mêmes gravures dans son édition de Virgile, *Romae*, 1763, 3 *vol. in-fol.* Ces copies ne sont pas exactes. Quant au *Térence*, il est sur vélin, et en lettres capitales. Nous ignorons si l'on en a publié les figures; à moins que ce ne soient celles qui sont dans la première édition de la traduction de Térence en vers Italiens, (par Nic. Fortiguerra), *Urbini*, 1736, *in-fol.*; il est dit dans le titre de cet ouvrage : *Cum personarum fig. ex ms. codice bibliothecae Vaticanae*. Je ne pense pas que ces figures soient celles du vieux Térence en question dont quelques-uns font remonter la date, ainsi que celle du Virgile, au temps de Septime Sévère, mort le 4 février 211; ce qui n'est nullement vraisemblable.

Depuis le v^e^ siècle jusqu'au x^e^, les miniatures des manuscrits conservent encore quelque beauté. On pourrait en juger par plusieurs ouvrages précieux,

antérieurs au x$^{e}$ siècle, tels que, 1° l'*Évangélistaire* ou les *Heures de Charlemagne,* manuscrit de 780 ou 781, écrit sur vélin pourpre, en caractères d'or, enrichi de miniatures représentant les évangélistes, Jésus-Christ, etc., puis des ornemens variés, entrelacés de palmes en couleur et rehaussés d'or. Ce manuscrit a été conservé pendant plus de dix siècles dans la sacristie du chapitre de saint Sernin à Toulouse. En 1811, on en fit présent à Napoléon, qui passait par cette ville, et qui le fit déposer à Fontainebleau; il doit être maintenant à la bibliothèque du Roi; 2° un autre livre *d'Évangiles* qui existait au monastère de Saint-Germain-des-Prés; il est de toute beauté, et enrichi de miniatures, comme le précédent; 3° la Bible de M. Speyer qui a fait tant de bruit à Paris en 1819; elle est ornée de quatre grandes miniatures, trente-quatre grandes initiales, beaucoup de petites, et en outre plusieurs sceaux, enseignes, monogrammes, etc.

On connaît encore de précieux manuscrits grecs de ces temps reculés, dont les miniatures sont assez belles, entre autres, celles qui nous restent dans une partie du *Ménologe* que Basile le jeune, surnommé Porphyrogénète, empereur de Constantinophe, fit calligraphier en 985, et non en 886 comme le dit Baronius, qui a été réfuté par Leo Allatius d'après une pièce grecque que l'on voit dans ce manuscrit. Cette partie de ce *Ménologe* (1) ne contient que les mois de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier et février, et de plus 430 miniatures. Elle a été imprimée, pour la première fois, en grec et en latin, *à Rome, en* 1727, 2 *vol. in-fol.,* par les soins du

(1) Les Occidentaux ont quelquefois confondu deux livres dont les titres sont les mêmes, le *Ménologe* et les *Ménées*. Le *Ménologe* répond au Martyrologe des Latins, et les *Ménées* contiennent la messe et l'office des Saints de chaque mois. Ce sont, comme on le voit, deux objets différens.

cardinal Annibal Albani, qui y a joint, dans un troisième volume, les six autres mois, tirés presqu'en entier d'un ancien manuscrit découvert en 1666 par J.-Fr. Albani, devenu pape, en 1700, sous le nom de Clément XI. J.-Alb. Fabricius s'est trompé en attribuant cette découverte au jésuite Heschenius.

Depuis le x^e^ siècle jusqu'au xiv^e^, les miniatures sont presque toutes détestables, et se ressentent de la barbarie des temps où elles ont été exécutées; on ne peut en admirer que la vivacité des couleurs et des dorures, dont l'éclat et la fraîcheur se sont conservés jusqu'à nos jours. C'est à cette dernière époque, c'est-à-dire au xiv^e^ siècle, que l'on commence à voir poindre l'aurore de la renaissance de la peinture et des lettres. Mais elles ont bien de la peine à se dégager des nuages qui les ont couvertes si longtemps. Cependant vers la fin de ce siècle, les miniatures commencent à reprendre leur ancienne splendeur.

Dans les xv^e^ et xvi^e^ siècles, on voit paraître en histoire, en liturgie, en romans, etc., une grande quantité de manuscrits infiniment précieux par les superbes miniatures et les riches ornemens dont ils sont décorés (1). Beaucoup d'artistes se livrèrent à ce genre aussi agréable que lucratif pour eux. Ils se faisaient payer assez cher, si l'on en juge par un mémoire de la Chambre des comptes de Modène, qui porte que, vers l'an 1520, le comte Leonello Bosso paya une somme de 1375 ducats au peintre François de Rossi et au maître écrivain Thadée Crivelli, pour la copie et la peinture d'une Bible. On

(1) Un des plus célèbres enlumineurs de ces temps-là est un italien nommé Ubaldini (Petruccio). On recherche et l'on paie fort cher les manuscrits qu'il a ornés de miniatures. On voit en Angleterre un chef-d'œuvre de lui, contenant des *Sentences tirées de l'Écriture Sainte*. Ce précieux manuscrit fut fait par l'ordre du chancelier Bacon, pour lady Lumley. Ubaldini est mort vers la fin du XVI^e^ siècle.

4

connaît encore deux autres Bibles, dont M. Camus l'archiviste nous a donné la description dans le VI$^{e}$ tome des *Notices et extraits de la bibliothèque du Roi ;* l'une est ornée de 5152 tableaux au lavis ; il l'estime au moins à 62,000 francs ; l'autre, qui a près de 3000 miniatures, a bien coûté 40,000 fr. Nous pourrions citer un grand nombre d'autres manuscrits infiniment précieux ; mais les bornes que nous nous sommes prescrites dans cette Notice nous forcent à renvoyer aux sources, c'est-à-dire aux ouvrages où l'on trouvera l'indication et la description de ces admirables raretés. Les mines les plus fécondes à exploiter dans ce genre sont les catalogues raisonnés et bien faits des bibliothèques les plus recommandables ; et on peut mettre à la tête celui des livres rares de M. le duc de la Vallière, publié par M. Guill. De Bure, fils aîné, *Paris*, 1783, 3 *forts vol. in*-8°, avec toutes les additions. La partie descriptive des manuscrits est due au célèbre M. Van-Praet ; et l'on peut assurer qu'il a réuni, dans ce genre de travail, tout ce que l'on est en droit d'attendre de l'instruction la plus approfondie, du goût le plus sûr, et de l'exactitude la plus scrupuleuse. Nous avons indiqué plusieurs de ces chefs-d'œuvre, tirés, tant du catalogue de la Vallière que d'autres ouvrages, dans notre *Essai de Curiosités bibliographiques*, Paris, A.-A. Renouard, 1804, *in*-8°, et dans nos *Variétés, Notices et Raretés bibliographiques*, Paris, A.-A. Renouard, 1822, *in*-8°.

Mais, si la plupart des miniatures et tableaux enluminés qui ornent les livres de ce temps, plaisent par la vérité des costumes, par le fini de l'exécution, par la vivacité et la solidité des couleurs, il s'en trouve quelquefois qui prouvent une grande ignorance de la part des peintres ; par exemple, dans un très-beau manuscrit intitulé : *Recueil des hystoires de Troyes composées par vénérable homme Raoul Le Feure, chapellain de mon très re-*

*doubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne* (Philippe-le-Bon), *en l'an de grâce* mil cccc lxiiij, *in-fol.*, orné de lettres *tourneures* peintes en or sur fond d'azur, de deux grandes miniatures d'un pied de haut, et de cent treize de 7 pouces, on en trouve deux (*fol.* vi *et* xxxiij), qui sont fort singulières, ou plutôt ridicules; l'une représente un évêque en habits pontificaux, donnant la bénédiction nuptiale à Saturne et à Cybèle. Dans l'autre, c'est également Jupiter et Junon qui reçoivent la même bénédiction nuptiale d'un évêque dans une église catholique où l'on voit un calvaire (1). M. Roquefort, dans le préliminaire de son *Glossaire roman*, p. xxvij, nous parle d'un manuscrit où les auteurs et les peintres ont représenté Alexandre-le-Grand vêtu d'un surcot, avec sa cour, composée de barons, de pairs et d'évêques. Son palais est un château fort, flanqué de tours; il ne serait pas surprenant qu'il y eût du canon. Dans un autre manuscrit, on a peint les funérailles de Jules-César : son corps, précédé de la croix et de l'eau-bénite, est entouré de religieux, etc. Un recueil de toutes les bévues dans ce genre, et elles sont fort nombreuses, serait assez plaisant (2).

---

(1) Ce volume manuscrit a été vendu 720 fr. chez M. de la Vallière, en 1784.

Le même ouvrage, imprimé en français, avec les caractères dont Guill. Caxton s'est servi depuis pour imprimer la traduction anglaise du même recueil, a été vendu, en 1812, à Londres, chez le duc de Roxburghe, la somme de 116 liv. 11 sch. sterl. (2,553 fr.).

Et la traduction anglaise, *The Recuylle of the history of Troye*, etc., in-fol., a été portée, à la même vente, à 1060 liv. 10 schel. sterl. (23,490 fr.)

(2) On connaît un tableau de la Circoncision, par Louis Cigoli, dans lequel le Grand-prêtre est représenté avec des lunettes sur le nez. Le peintre a sans doute supposé que la vue de ce Grand-prêtre, affaiblie par l'âge, avait besoin de ce secours pour procéder sur le nouveau-né, à l'acte prescrit par la loi.

Les peintres d'alors ne se gênaient pas non plus pour représenter des sujets assez libres, même sur des livres d'église. Il existait dans la bibliothèque du prince Eugène, des *Heures* manuscrites, dont toutes les bordures sur les marges étaient ornées de figures extravagantes, peintes par le célèbre Albert-Durer. C'étaient des singes qui donnaient des lavemens et qui commettaient toutes sortes d'indécences de singes. Ce manuscrit avait été commandé par Charles-Quint pour une dame. Deux vers français écrits de la main de ce prince, et adressés à cette dame, se voient en tête de ce volume. Il nous est passé sous les yeux beaucoup de livres de dévotion, manuscrits du XV^e^ siècle, et même imprimés dans le XVI^e^, où ces turpitudes fourmillent, et d'autres également d'église, renfermant, dans les marges seulement, des vignettes accompagnées d'un texte profane soit historique, soit mythologique (1).

---

(1) Il n'est pas facile de découvrir d'où peut provenir ce mélange de sacré et de profane, dans des livres de prières, et pourquoi l'on plaçait en marge du livre les *triomphes de César* à côté de l'office de la Vierge; *l'histoire d'Antoine et de Cléopâtre* en marge des psaumes, ou des *notices sur Néron et Sardanapale* vis-à-vis l'office des morts, mais plus souvent la danse macabre, et le texte de toutes ces belles choses toujours accompagné de vignettes ou portraits. Il nous semble que cela provient de ce que la fréquentation des églises était beaucoup plus assidue dans ces temps-là que dans le nôtre; les offices étaient plus multipliés, on restait à l'église cinq, six heures de suite. Il se trouvait des intervalles plus ou moins longs entre les offices, les sermons, les vêpres, les bénédictions qui se succédaient sans qu'on quittât l'église; il paraît que c'est dans ces intervalles que les fidèles prenaient la liberté de lire les passages profanes qui se trouvaient sur les marges de leurs livres; cela ne peut guères s'expliquer autrement pour des siècles où la religion était le principe dominant, la foi était très-ardente, la piété très-sincère et le culte très-honoré et très-suivi. Peut-être aussi cela provient-il de ce que les livres étant fort rares à ces époques reculées, et les particuliers n'ayant guères, pour toute bibliothèque, qu'un ou deux livres de prières, on avait cru devoir réunir dans le même vo-

Depuis la fin du XV[e] siècle, l'art de l'imprimerie, en se répandant en Europe, a insensiblement fait diminuer le nombre de ces riches manuscrits ornés de miniatures; mais par la suite ces miniatures ont été remplacées dans les imprimés par des gravures d'abord en bois, que l'on enluminait avec soin, puis à l'eau forte, enfin en taille douce; et maintenant le luxe du burin se joint au luxe de la typographie pour nous procurer de charmans ouvrages, réunissant tous les genres de séduction soit pour les yeux soit pour l'esprit.

Nous terminons ici cette notice sommaire sur les ornemens des livres depuis une assez haute antiquité (1).

---

lume tout ce qui devait d'abord alimenter la piété, et ensuite concourir à donner quelques notices historiques ou amusantes. Alors ces notices ne se seraient lues qu'à la maison et non à l'église.

(1) Ceux qui désireront plus de documens sur cette matière, pourront consulter :

*Christian. Gottlieb. Schwarzii de ornamentis librorum, et varia rei librariae veterum supellectile dissertationum antiquarum Hexas.* . . Lipsiæ, 1756, in-4°, fig. Voy. pp. 37-39.

Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures peintes dans des manuscrits, par l'abbé Rive. *Paris, Didot,* 1782, *in*-12.

Essai sur l'origine de la gravure en bois, par Jansen. *Paris,* 1808, 2 *vol. in*-8°. Voy. tom. II, pp. 189-212.

Description de deux Bibles manuscrites enrichies de miniatures, par M. Camus l'archiviste; dans le VI[e] vol. des *Notices et extraits de la bibliothèque du Roi, in*-4°. (Nous en avons parlé plus haut, pag. 18.)

Essai de Curiosités bibliographiques, et les Variétés, etc., faisant suite, *mentionnées ci-dessus, p.* 19.

Essai sur l'histoire du Parchemin et du Vélin, publié par nous en 1812, *in*-8°. (Cité plus haut, p. 13.)

Lettres sur deux manuscrits précieux, etc., *Dijon,* 1829, *in*-8°. (*Id.,* p. 16.)

Description de la Bible écrite par Alchuin, de l'an 778 à 800, et offerte par lui à Charlemagne l'an 801. *Paris,* 1829, *in*-8°. (*Id.*, p. 16).

Le nouveau Traité de Diplomatique, (Par D. Toustain et D. Tassin.) *Paris,* 1750-1765, 6 *vol. in*-4°.

Etc., etc., etc.

Il est temps de passer à la description des vingt-deux grandes miniatures que nous avons principalement en vue dans cet opuscule.

Ces miniatures, comme nous l'avons dit, se trouvent réunies en tête d'un manuscrit sur vélin, *in-fol.*, déposé aux archives du grand Hôpital de Dijon (1). Nous présumons qu'elles n'ont point été faites pour ce manuscrit; car elles n'ont rapport qu'à deux objets qui sont la fondation du superbe Hôpital de l'Ordre du Saint-Esprit, à Rome, par le pape Innocent III, en 1198, et la fondation de l'Hôpital du Saint-Esprit à Dijon en 1204, par Eudes III, duc de Bourgogne; tandis que le manuscrit en question renferme une suite de bulles de beaucoup de Papes, relatives à l'établissement et à la confirmation des privilèges d'une grande quantité d'hôpitaux. Il est donc clair que ces deux collections, l'une de miniatures, et l'autre de bulles, quoique réunies dans le même volume, sont totalement indépendantes l'une de l'autre; ce qui le prouve encore, c'est que les vingt-deux miniatures sont réunies en tête du volume, et qu'il serait impossible de les disséminer dans ce recueil de bulles, où elles ne signifieraient rien. Nous serions donc tenté de croire qu'elles étaient destinées à enrichir quelque histoire de l'origine de la fondation des deux Hôpitaux en question, histoire écrite sans doute à la manière du temps, c'est-à-dire embellie par l'imagination du pieux auteur.

---

(1) Ce volume a pour épigraphe deux vers latins qu'on avait gravés, dès le XIII[e] siècle, sur la porte de l'ancien hôpital, et qui sont plus remarquables par le fond de la pensée que par la tournure poétique :

Ut rosa flos florum, sic est domus ista domorum,
Nam pupillorum est cibus, et requies miserorum.

Nous observerons que le second vers a toujours été copié d'une manière défectueuse : les uns le commencent par *namque*, les autres mettent *cibus* avant *est*.

Ces miniatures sont peintes sur le recto de vingt-deux feuillets de vélin de la grandeur d'un in-folio ordinaire; elles remplissent toute l'étendue de la page, à part un petit espace dans le bas, occupé par deux ou trois lignes d'écriture en caractères gothiques, donnant l'explication de chaque sujet. Elles nous ont paru dignes des détails dans lesquels nous allons entrer, tant par leur exécution et la vivacité des couleurs que par les événemens qu'elles représentent (1). La singularité de la plupart de ces évé-

---

(1) Le bon abbé Boulier, chanoine de la Sainte-Chapelle de Dijon (mort en 1652), a parlé d'une partie de ces événemens dans son ouvrage anonyme, intitulé *Fondation, construction, œconomie et règlemens des hospitaux du S. Esprit et de Nostre-Dame de la charité à Dijon*, Dijon, P. Palliot, 1649, *pet. in-4°, fig.* Traitant d'abord de la fondation de l'hôpital du S. Esprit à Rome (c'est l'un des deux principaux objets de nos miniatures), l'auteur s'exprime ainsi : « Ce Saint Pere « (Innocent III), meu de compassion envers les membres de « J.-C. (les pauvres), fonda, en 1198, le célèbre hospital du « S. Esprit de Rome, dit *in Saxia*, à cause qu'autrefois les « Saxons habitaient le lieu où il a esté construit. Quelque escri-« uain raconte que ce fut en suitte d'une reuelation qu'il eut « de faire pescher dans le Tybre ; ce qu'ayant commandé, « les pescheurs rapporterent dans leurs filets au lieu de pois-« sons, quantité de petits enfans de mammelle qui y auoient « esté iettés par des meres desnaturées, lesquelles pensants « sauuer leur honneur deuant le monde, n'auoient pas appre-« hendé de perdre tout ensemble, et leur fruit et leur cons-« cience, et leur honneur mesme deuant Dieu et ses Anges. Il « se voit tant à Rome qu'ailleurs, d'anciennes peintures qui « favorisent ce récit. » (Nos miniatures sont de ce nombre, sans que, pour cela, elle puissent faire de ce récit un article de foi.) L'auteur cite en marge pour autorité : « ALBERT BASSAN « au traité *de l'origine de l'Ordre du S. Esprit,* rapporté par « PIERRE MARTYR FELINI, au traité italien *des Merueilles de « Rome.* »

Nous nous permettrons ici un petit épisode sur la mendicité, que nous suggère un article de l'ouvrage de l'abbé Boulier, divisé par chapitres, qui renferment tous les règlemens d'alors relatifs à l'hôpital de Dijon. Le XXIV[e] est intitulé DES CHASSE-COQUINS;

nemens peindra l'esprit de ces siècles reculés, où l'on mêlait toujours dans les récits et dans les peintures du merveilleux aux choses les plus simples, comme si, dans cette circonstance particulière, par exemple, la piété et la charité avaient eu besoin de ces moyens extraordinaires pour produire les heureux effets qu'elles se proposaient; mais faisons la part du siècle, et reportons-nous à ces temps où la crédulité était en raison de l'ignorance et de la simplicité de mœurs, compagnes inséparables de l'état peu avancé de la civilisation.

Nous allons donc tâcher de donner une idée complète de ces vingt-deux miniatures, en exposant d'abord le sujet de chacune d'elles, et en copiant ensuite avec la plus scrupuleuse exactitude les anciennes inscriptions qui les accompagnent, et qui serviront

---

il paraît que dans ce temps-là (au XVII^e siècle), la mendicité n'était pas aussi répandue à Dijon qu'elle l'est maintenant; car on pourrait dire que le nombre des mendians y est aujourd'hui presqu'égal à celui des pavés dans les rues. Notre auteur dit dans ce chapitre, qu'il y a deux *chasse-coquins,* nommés par la ville et payés sur les deniers d'octroy; qu'on les destitue s'ils n'empêchent pas les pauvres de mendier; que, en faisant leur *reueue parmi la ville,* s'ils rencontrent quelque pauvre de la ville mesme, mendiant, ils doivent le mener à l'hospital, attendant que MM. les Intendans des pauvres pourvoient à le faire chastier s'il y eschet; et s'il est *estranger,* on le reconduit hors des portes pour recevoir la passade de l'ecclésiastique de l'hospital. Les *chasse-coquins* doivent aussi l'un ou l'autre se trouver à la direction du mercredy (à l'hôpital), afin que, « s'il y a chastiment à faire de quelque pauvre, et qu'on ayt « besoin d'eux pour cela, ils soyent tous prests pour exécuter « ce qui leur sera ordonné. » On voit que la sévérité envers les mendians était alors très-grande; mais, il faut le dire, la charité envers les vrais pauvres ne l'était pas moins; et nous ajoutons avec plaisir, que cette vertu ne s'est point refroidie dans le cœur des Dijonnais : il est peu de villes où les aumônes soient aussi abondantes : c'est ce qui fait que tant de frêlons étrangers viennent bourdonner autour de la rûche des vrais pauvres de Dijon.

encore de développement à l'explication de chaque sujet. Nous regrettons de n'avoir eu que pendant deux heures le manuscrit à notre disposition; heureusement ce temps nous a suffi pour examiner attentivement chaque tableau, et pour en copier les textes avec soin.

Rappelons-nous qu'il n'est question dans ces peintures que de deux objets, la fondation des deux Hôpitaux de Rome et de Dijon, ainsi que nous l'avons dit plus haut. Les deux premières miniatures ne sont qu'une espèce d'introduction aux vingt autres qui suivent. Quant aux costumes, le Pape est toujours représenté en grand manteau, la thiare à triple couronne sur la tête; les cardinaux ont le chapeau et la robe rouges (1). Le duc de Bourgogne paraît continuellement en manteau bleu, la tête découverte devant le Pape, et ayant un chaperon quand il est en voyage. Tous les personnages accessoires, savoir : les courtisans, les religieux, les pêcheurs, les gens du peuple, sont vêtus selon leur état et selon le costume du temps. Spécifions maintenant chaque miniature ou tableau.

Ire MINIATURE. Elle représente un ange à genoux, les ailes à reflets d'or déployées, et supportant

(1) Si le peintre s'était conformé à la vérité historique, il n'eût point mis les Cardinaux en rouge; car l'événement qu'il représente s'est passé en 1198, et ce n'est qu'en 1245, au concile (XIIIe général) ouvert à Lyon le 28 juin, par le pape Innocent IV, qu'il fut décidé que les cardinaux porteraient le chapeau rouge. (Vor. la *Vie d'Innocent* IV, *par Nicolas de Carbion*, chap. 21.)

On fait remonter l'origine des cardinaux à l'an 150, du moins pour le nom; d'autres pensent que ce nom n'eut lieu qu'en 380, sous le pape Sylvestre; ce n'était alors que de simples prêtres chargés du soin d'une paroisse. Platina prétend que l'élévation, la grandeur et les privilèges des cardinaux n'ont commencé que sous Boniface IX, élu pape le 2 novembre 1389, et mort le 1er octobre 1404.

de chaque main et sur sa tête, trois espèces de grands médaillons où sont peintes, dans l'un, les armes de France (trois fleurs de lys); dans celui du milieu, les armes du Pape (les clefs en sautoir, et à côté la croix de l'Ordre hospitalier); et dans le troisième, les armes de Bourgogne (celles du duc et celles de la duchesse). *On lit au bas de cette miniature :*

Comment le Roy de France et monseigneur de Bourgoingne protecteurs sont et deffenseurs de leglise uniuerselle. et mesmement de lordre du Saint Esperit laquelle (1) fut trouuée par inspiration diuine au temps du pape Innocent tiers.

II^e MINIATURE. On y voit un Calvaire; Jésus crucifié est au milieu; la Vierge, le Pape et les Cardinaux sont à droite du Christ; saint Jean, le duc de Bourgogne et d'autres personnages de sa suite, sont à gauche. *On lit au bas :*

Cy après est demonstré en brief par ystoire comment la saincte religion (2) du Saint Esperit fut trouuée par la reuelatiõn faite par lange a la personne du pape Innocent tiers.

Les deux miniatures précédentes sont simplement d'introduction; l'historique commence à la suivante.

III^e MINIATURE. Elle présente une espèce de vue de Rome, dont un pont sur le Tibre occupe une grande partie. Deux femmes jettent du haut de ce pont deux petits enfans dans le fleuve; l'un emmail-

(1) Le mot *Ordre* était alors du féminin.

(2) Le mot *Religion* signifie ici *Ordre religieux*. On disait jadis : la *Religion des Bernardins*, la *Religion des Augustins*, etc. Le P. Et. Binet de Dijon a publié les *Vies des principaux fondateurs des Religions de l'Eglise*, etc., (Anvers, 1634, *in*-4°.) c'est-à-dire *des fondateurs des Ordres religieux*, etc.

lotté, tombe et n'a pas encore atteint l'eau; l'autre entièrement nu est déjà dans les flots. *On lit au bas de ce pénible tableau :*

Comment les doloreuses pecheresses apres leur enfantement cuidant euiter la honte du monde sans penser en Dieu ne en leurs ames par lamonetement des dyables getoient leurs enfans sans baptismes en la riuiere du Tymbre a Rome.

IV[e] MINIATURE. Le Pape malade est couché. Le médecin est dans la ruelle, fixant les yeux sur un vase transparent qu'il tient élevé. Des Cardinaux sont à la tête du lit; et un garde est au pied vers la porte. Un ange, ailes déployées, descend du ciel, et vient parler à l'oreille du Pape, pour lui faire une révélation. *Le vieux texte porte au bas :*

Comment lange saparut a Pape Innocent tiers qui estoit couchié en son lit. et denonça que se il vouloit estre guery. qui feist pescher du poisson en la riviere du Tymbre en prez une abbaye de nones. et le poisson qui y seroit prins seroit sa santé de corps et dame.

V[e] MINIATURE. Le Pape toujours malade et couché, environné des Cardinaux, donne des ordres pour que l'on aille pêcher dans le Tibre. Les pêcheurs sortent de l'appartement. *On lit au bas :*

Comment pape Innocent exposa a son College la reuelacion qui lui auoit esté faicte par lange a son lit. et fut aduisé par ledit college que on enuoyast pescher oudit lieu.

VI[e] MINIATURE. On y représente la pêche. On voit les pêcheurs tirer avec force un grand filet, dans lequel on aperçoit à travers les mailles, des petits

enfans noyés. *Cela est ainsi raconté au bas de la miniature :*

**Comment les pescheurs et seruiteurs du pape peschoient en la riuiere du Tymbre. et ne prindrent que petis enfans que on auoit gettez en ladicte riuiere dont ils furent moult esbahys. en disant que ils n'auoient peu prendre aultre poisson.**

VII[e] MINIATURE. Les pêcheurs présentent au Saint Père environné des Cardinaux, trois petits enfans morts, rangés sur un plat. *Il est écrit au bas :*

**Comment on apporta au pape Innocent les enfans qui auoient esté peschez en ladicte riuiere du Tymbre. lequel en deuinst moult espouuantez. et se mist en oroison en requerant a Dieu qui lui voulsist demonstrer ce qui deuoit faire de ces enfans.**

VIII[e] MINIATURE. Le Saint Père prie à genoux; différentes personnes, cardinaux et autres, sont près de lui, et prient de même. Un ange paraît en l'air et vient révéler au Pape ce que signifie cette pêche, et ce qu'il doit faire. *On lit au bas :*

**Comment lange saparut au pape qui estoit en oroison. et lui dist quil montast suz sa mulle et sen allast ou lieu ou les enfans auoient esté peschiez. et la ou sa mulle se agenouilleroit il edifiast ung hospital (1) et le fondast ou nom du Saint Esperit pour recepuoir tous poures et pour nourrir tous petis enffans getez.**

---

(1) Il semblerait, d'après ce passage, que le Pape ignorait l'emplacement où l'hôpital devait être bâti. Cela n'est nullement exact, car il est bien avéré que le Pape n'a fait qu'en rétablir un ancien qui existait depuis le VIII[e] siècle. Écoutons à ce sujet Marien Vasi, qui, dans son *Itinéraire instructif de Rome*, etc., Rome, 1792, 2 *vol. in*-12, s'en exprime ainsi, tome II, page

IX^e MINIATURE. On y voit une espèce de cavalcade ou procession passant sur l'un des ponts du Tibre. Elle est composée du Pape précédé des Cardinaux et d'une mule portant un modèle de maison ou d'église dorée. Le Saint Père distribue des bénédictions

---

595 : « Ce grand et riche hôpital doit son origine à Ina, roi des Saxons occidentaux; d'où lui vient sa dénomination *in Sassia*. Environ 717, ce roi avait fait bâtir dans le même emplacement, une église et un hospice pour les pélerins ses nationaux. Cet édifice fut renversé et détruit par deux incendies en 817 et 847. S. Léon IV le fit rebâtir, mais il fut de nouveau détruit par Henri IV et par Frédéric Barberousse qui dévastèrent tout ce quartier, (l'un en 1077 et l'autre vers 1162). Le pape Innocent III le fit rebâtir pour la troisième fois, et l'érigea en forme de grand Hôpital en 1198. Il le destina pour tous les pauvres malades, sans exception, ainsi que pour les enfans exposés. Ce même pontife y fit aussi ériger une église qu'il dédia au Saint-Esprit, dont l'Hôpital même a pris sa dénomination. Alexandre VII le fit depuis réparer sous la direction du cavalier Bernin. Benoît XIV y fit aussi quelques augmentations ; enfin Pie VI l'a beaucoup augmenté, en faisant ériger vis-à-vis un autre grand édifice.

« Il y a dans cet hôpital une vaste salle qui contient seule plus de mille lits; une autre pour les contagieux, et une troisième pour les blessés. Les ecclésiastiques et les gens du monde y ont un endroit distinct et séparé des autres. Au milieu de la grande salle, on voit un autel fait sur les dessins d'André Palladio, et orné d'un baldaquin soutenu par quatre colonnes, avec un tableau représentant Job, ouvrage de Carle Maratte. Le soin des malades et l'administration de la maison sont confiés aux chanoines réguliers, appelés hospitaliers, dont le chef est un prélat qui a le titre de Commandeur. . . . . »

Il en était de même à Dijon pour l'administration de l'hôpital du S. Esprit, qui avait aussi son commandeur, ses chanoines réguliers, etc.; mais cet ordre de choses a changé depuis 1768, époque où l'on a réuni l'Ordre régulier et hospitalier du Saint-Esprit de Montpellier (chef-lieu de l'Ordre en France), à l'Ordre séculier et militaire de saint Lazare.

Le trente-huitième et dernier commandeur de l'hôpital de Dijon, a été frère Calmelet, nommé en 1739, et décédé en 1777.

au peuple. Cette procession a pour but de découvrir le lieu où doit être bâti l'Hôpital. *On lit au bas :*

Comment le pape Innocent sen va pour veoir où se devoit edifier ledit hospital comme lange lui avoit ordonné ensemble tout son college. et passa par dessus le pont de la riviere du Tymbre en donnant la benediction a tous ceulx qui le suyvoient.

X[e] MINIATURE. Tout le cortège arrive au lieu où doit être bâti l'Hôpital. On aperçoit dans le fond la mule du Pape, qui est sur ses deux genoux. Le Saint Père donne ses ordres pour commencer les constructions. *On lit au bas :*

Comment il feit edifier ledit hospital diligamment a ses depens propres et missions. et y donna pluseurs grans graces et pardons a tous ceulx et celles qui ledit hospital visiteront, illec de leurs biens donneront ou envoyeront.

XI[e] MINIATURE. Nouvelle apparition de l'ange; il apporte et présente au Pape Innocent un morceau d'étoffe bleue, sur lequel est empreinte une croix à double traverse, pour modèle de l'insigne que les religieux de l'Ordre du Saint-Esprit doivent porter sur leur robe. *Il est écrit au bas :*

Comme le pape se mist en oroison en requerant a Dieu qui lui pleust de lui demonstrer quels religieux il metroit audit hospital. et quel habit il leur donneroit. et incontinent lange lui apparut qui lui bailla la croix double que les religieux devoient porter.

XII[e] MINIATURE. Le Pape distribue le costume de l'Ordre aux religieux; sur chaque robe on voit une croix double. Les Cardinaux assistent à cette céré-

monie; l'un d'eux présente la sainte Véronique (1). Beaucoup de nouveaux religieux viennent recevoir l'habit. *Au bas on lit :*

**Comment le pape baille labit ouquel est mise la croix double aux religieux et les ordonna selon la regle de Saint Augustin, et leur bailla la saincte Veronique et privilegia lordre moult grandemen.**

Ici se termine la série des miniatures concernant l'établissement de l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit à Rome. Passons à celles qui regardent la fondation de l'Hôpital du même Ordre à Dijon.

XIII[e] MINIATURE. Elle représente un vaisseau ballotté par une affreuse tempête. Des diables verds et rouges secouent le grand mât dans le haut et cher-

---

(1) Le mot *Véronique* signifie vrai portrait, en latin *vera icon*. C'est l'empreinte de la face du Sauveur sur un linge. Les uns prétendent que ce linge est le suaire qui fut mis sur le visage de Jésus-Christ après sa mort, ce qui l'a fait aussi nommer *Suaire;* d'autres pensent que c'est le mouchoir avec lequel une femme émue de pitié essuya le visage du Sauveur, lorsqu'il allait au Calvaire, chargé de sa croix. Quoi qu'il en soit, Véronique n'est point le nom d'une Sainte, comme le croient mal-à-propos certaines personnes. Voy. nos *Recherches historiques sur la personne de J.-C.* Dijon, Lagier, 1829, in-8°, pp. 68-84. On trouvera dans ce chapitre, une notice de tout ce qui a été dit et publié sur la sainte face, les suaires, etc.

L'abbé Chastelain, dans son Hagionomasticon, ou *Vocabulaire hagiologique*, qui est en tête de la dernière édition du *Dictionnaire étymologique de Ménage,* donnée par Jault, *Paris,* 1750, 2 *vol. in-fol.*, tom. 1[er], pp. xlv-lxxxvi, l'abbé Chastelain, dis-je, mentionne ainsi (p. lxxxiii), la sainte Véronique :

« Veronica, *la sainte Venisse ou Véronique de Notre Seigneur :* de *Vericonica :* la preuve en est au second tome du « *Musaeum* de Dom Mabillon, pag. 122. C'est ainsi qu'on « nomme les portraits du visage de N. S., représentés sur un « linge, semblables à celui qu'on conserve à Saint-Pierre de « Rome. — F. *la veille des Cendres.* »

chent à dérouler la grande voile qui est pliée. Ce vaisseau est monté par Eudes III, duc de Bourgogne, environné de beaucoup de monde. Il fait vœu de bâtir une chapelle, s'il échappe au danger (1). *Le texte écrit au bas porte :*

**Comment le Duc de Bourgoingne nommé Eude le Vaillant si eust grosse fortune sur mer en allant au Saint Sepulcre et la se rendit a Dieu et voua de faire une chapelle en sa maison a Dijon ou nom de Dieu, sa glorieuse mere et monsieur Saint Jehan leuangeliste et incontinent la tempeste cessa et vint a son port.**

XIV^e^ MINIATURE. Le Duc de Bourgogne quitte Jérusalem et se rend à Rome avec toute sa suite. Tout le cortège est à cheval; un de ses gens sonne de la trompette. *On lit au bas :*

**Comment le duc de Bourgoingne aprez ce quil eust accompli les voiages doultremer se partit de jherusalem joieusement et sen alla a Rome par deuers le Saint Pere pour lui exposer sa fortune et son vou.**

XV^e^ MINIATURE. Le Duc de Bourgogne est à genoux devant le Pape assis sur son siège; les Cardinaux sont à côté de sa Sainteté; les gens du Duc sont derrière lui. *Au bas est écrit :*

**Comment le duc de Bourgoingne parle au pape en lui**

---

(1) Voici encore une erreur de la part de l'auteur des miniatures. Ce n'est point Eudes III qui a éprouvé une tempête sur mer en 1204, et qui a fait le vœu dont il est question; c'est Hugues III, son père, qui a couru ce danger en 1171, et qui, par suite du vœu qu'il avait fait dans cette circonstance, ordonna la construction de la Sainte-Chapelle de Dijon, la fit élever à grands frais, et y fonda un chapitre en 1172.

exposant la fortune qu'il avoit eu sur mer et le vou quil auoit fait et que incontinent icellui fait la tempeste cessa.

XVI[e] MINIATURE. Le Pape conduit le Duc de Bourgogne à son nouvel Hôpital, le lui fait voir en détail et lui raconte comment il a été fondé. *On lit au bas :*

Comment le pape mena le duc de Bourgoingne veoir lhospital quil edifioit en la cité de Rome. en lui declairant la reuelacion diuine quil auoit eue en sa maladie. par lange qui lui adnonça de edifier ledict hospital pour recepuoir tous poures orphelins getons. et tous poures malades. et pour accomplir les sept euures de misericorde (1).

XVII[e] MINIATURE. Le Duc de Bourgogne, sur le point de quitter Rome, reçoit de la main du Pape des bulles qui l'autorisent à bâtir à Dijon un Hôpital semblable à celui de Rome. Les Cardinaux sont derrière le Pape; et les gens du Duc à cheval sont prêts à partir; l'écuyer du Prince lui amène son cheval, qu'il tient, non par la bride, mais par une corde qu'on nomme vulgairement longe. *Au bas est écrit :*

Comme le duc de Bourgoingne demande licence au pape

(1) Comme on n'est peut-être pas aujourd'hui aussi familier avec les sept œuvres de miséricorde qu'on l'était du temps d'Innocent III, il n'est peut-être pas hors de notre sujet de rappeler en quoi elles consistent, ou plutôt consistaient; le voici : 1° *Esurientes pascere*, donner à manger à ceux qui ont faim. — 2° *Potare sitientes*, donner à boire à ceux qui ont soif. — 3° *Hospitio excipere advenas*, exercer l'hospitalité envers les étrangers. — 4° *Vestire nudos*, donner des vêtemens à ceux qui sont nus. — 5° *Ægros curare*, prendre soin des malades. — 6° *Liberare captivos*, délivrer les prisonniers. — 7° *Sepelire mortuos*, ensevelir les morts.

de edifier en sa ville de Dijon ung hospital de tel habit et de tel ordre que cellui du Saint Esperit de Rome. et comment le pape lui consent et acorde pourveu quil fut subgiet dicellui de Rome. et de ce lui en bailla bulles. et le exempta de toutes juridiccions. et y donna de grandes indulgences et pardons.

XVIII^e^ MINIATURE. Elle représente la brillante arrivée du Duc de Bourgogne à Dijon avec tous ses gens à cheval. On vient au devant de lui en procession et en grande foule. *L'inscription porte au bas :*

Comment le duc de Bourgoingne aprez ce quil eust prins congié du pape sen vient a Dijon joieusement. et au devant de lui allerent les processions en belles ordonnances. et les bourgoys de la ville en grans noblesces. lequel les accepta tres agreablement.

XIX^e^ MINIATURE. On y voit le Duc de Bourgogne ordonnant la construction de l'Hôpital du Saint-Esprit de Dijon, et désignant aux ouvriers le lieu où il doit être bâti, ( au delà de la rivière d'Ouche ). *On lit au bas :*

Comment le duc de Bourgoingne aprez ce quil fut arrivé a Dijon vient visiter la place en laquelle il vouloit edifier son hospital. et illecques fit venir massons charpentiers et aultres gens pour lui conseillier la maniere comme ledict hospital se edifieroit.

XX^e^ MINIATURE. L'Hôpital est bâti : on en voit l'intérieur, les lits, les malades, les enfans, etc. Sur le devant du tableau, le Duc de Bourgogne donne au recteur et aux religieux dudit Hôpital les bulles qu'il a reçues du Pape. *Au bas on lit :*

Comment le duc de Bourgoingne aprez ce quil eust edifié ledict hospital ordonna illecques ung maistre et

pluseurs religieux pour illec seruir Dieu et les poures. et les mist a lespecialle garde et protection de lui et ses successeurs. en leur baillant les bulles que le Pape lui auoit baillées.

Ici finit tout ce qui regarde Eudes III, duc de Bourgogne; la scène suivante est postérieure de 250 ans.

XXI^e MINIATURE. Le Duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon, et Isabeau de Portugal sa femme visitent l'Hôpital de Dijon et y répandent des bienfaits. *Au bas est écrit :*

Comment messur Phelippe duc de Bourgoingne. de Brabant. de Lothry. de Lambourc et de Luxembourc. comte de Flandres. dArtoys. de Bourgoingne. palatin de Haynaut. de Hollande. de Zelande. et de Namur. marquis du saint empyre. seigneur de Frise. de Salins et de Malines. ensemble Dame Ysabeau de Portugal sa compeigne visiterent ledict hospital par grant deuocion. et illecques firent leurs grandes omosnes.

XXII^e MINIATURE. La scène se passe à Rome : on voit le Pape Nicolas V confirmer les privilèges et indulgences accordés par ses prédécesseurs à l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit partout où il a des établissemens. *Au bas est écrit :*

Comment toute l'ordre du Saint Esperit en leur chappitre general a Rome au jour de Penthecouste se presenta par deuant pape Nicolas V^e lan jubilé mil quatre cens cinquante auxquels ledict pape reconforma tous leurs priuileges et indulgences et les receupt joieusement.

Tel est le détail de ce que renferment les vingt-deux miniatures ou tableaux enluminés réunis en

tête du manuscrit déposé aux archives de l'Hôpital de Dijon (1).

En dépouillant ces récits naïfs de ce que l'esprit crédule du temps y a ajouté, on voit que deux établissemens précieux pour la piété et pour l'humanité ont été fondés, l'un à Rome en 1198, et l'autre à Dijon en 1204, par deux hommes qui ont eu dans leur temps beaucoup de célébrité.

Innocent III, appelé auparavant Lothaire, de la famille des Segni, a été élu Pape le 8 janvier 1198, et il est mort le 16 juillet 1216, âgé de 55 ans, laissant la réputation d'un Pontife fort instruit (2), re-

(1) Les dimensions de ces XXII miniatures sur vélin, sont en général de huit pouces et demi de hauteur sur sept pouces de largeur; cependant quelques-unes excèdent de deux ou trois lignes ces dimensions, parce que certaines portions des objets qui y sont représentés, telles que pointes de clochers, fers de lances, ou créneaux de tours, outrepassent, soit dans le haut, soit à côté, le bord du dessin; c'est ce qui fait que ces miniatures n'ont aucun encadrement figuré.

Le manuscrit qui suit ces tableaux est composé de 47 feuillets de vélin, d'une écriture semi-gothique assez serrée; c'est, comme nous l'avons dit, un recueil de Bulles. Le dernier feuillet, renfermant la liste des commandeurs de l'hôpital du Saint-Esprit de Dijon, est d'une écriture moderne.

Nous devons ici rectifier une erreur qui nous est échappée précédemment; nous avons dit, pp. 28-29, que dans la première miniature un ange supporte... « trois espèces de grands mé« daillons où sont peintes, dans l'un, les armes de France, etc. » Ce ne sont point des médaillons, mais des écussons; et il faut lire ainsi cette phrase: « trois grands écussons, dont « l'un est celui des armes de France (trois fleurs de lys d'or), « surmonté de la couronne royale; le second, celui des armes « du Pape (les clés en sautoir et à côté la croix de l'Ordre « hospitalier), surmonté de la tiare; et le troisième, celui « des armes du duc de Bourgogne auxquelles sont accolées celles « de la duchesse (de Portugal) son épouse, surmonté d'un *rabot* « d'or, alors attribut de la maison de Bourgogne, en opposi« tion au *bâton noueux* de la maison d'Orléans. »

(2) Il a laissé beaucoup de lettres; Baluze en a donné le recueil, en 1682, 2 *vol. in-fol.* qui ne les contiennent pas

commandable par son habileté dans le droit divin et humain, par sa fermeté et par son zèle pour la discipline, pour le salut des ames, et pour procurer et maintenir l'union entre les princes chrétiens.

Eudes III ne prit le titre de Duc de Bourgogne, quoique gouvernant le duché depuis deux ans, qu'après la mort de son père, Hugues III, qui était parti pour la croisade avec Philippe-Auguste depuis 1190, et qui mourut à Tyr en 1192. Eudes réunissait toutes les qualités qui font aimer et estimer un bon prince : franc, généreux, et très-brave, il donna dans plusieurs occasions des preuves de son courage, surtout à la célèbre bataille de Bouvines, gagnée (non sans peine) en 1214, par Philippe-Auguste, qui faillit y perdre la vie. Eudes y courut le même danger : commandant l'aile droite de l'armée, il eut un cheval tué sous lui; et comme il était fort replet, et d'ailleurs couvert de fer de la tête aux pieds, on eut bien de la peine à le relever et à le remettre sur un autre cheval. Il survécut quatre ans à cet événement, et mourut à Lyon le 6 juillet 1218, comme il était en route pour se rendre dans la Palestine. Il fut généralement regretté, et ses vassaux versèrent des larmes à la nouvelle de sa mort, éloge funèbre le plus éloquent et le plus touchant que puisse jamais espérer un prince.

---

La Notice précédente était à peine terminée, que nous avons eu connaissance d'une HISTOIRE (inédite) DE L'HÔPITAL DE DIJON,

---

toutes; car il en reste encore un grand nombre au Vatican, dont le ministre Bertin a fait tirer des copies pour le roi de France. Ce pape est auteur d'un *Traité du mépris du monde*, fort estimé et qu'on a plusieurs fois réimprimé. On lui a attribué mal-à-propos la belle prose de l'Église *Veni sancte Spiritus*; elle est d'un nommé Herman le Contract, moine de Richenau en Suisse; il en est de même du *Stabat mater*; cette prose n'est point d'Innocent III; mais l'hymne *Ave, mundi spes, Maria*, est bien de lui, ainsi que l'oraison *Interveniat pro nobis, quaesumus, Domine*, etc.

( depuis sa fondation en 1204, jusqu'en 1772 ) dont il existe plusieurs copies toutes enrichies de grands dessins au lavis. Ces dessins, au nombre de trente-cinq dont dix doubles, représentent, dans un ordre à peu près chronologique, les accroissemens successifs de cet Hôpital en bâtimens, cours, jardins, chapelle, (1) ainsi que divers monumens qui lui appartiennent, tels que tombes, statues, bas-reliefs, peintures à fresque, sceaux, portraits, costumes, etc., etc. Ayant eu d'abord un de ces manuscrits à notre disposition, nous nous sommes occupé de rédiger une notice descriptive des dessins qui le décorent, pour faire suite à celle que l'on vient de lire sur les miniatures d'un autre manuscrit. Ce nouveau travail nous a paru propre à donner, sous le rapport graphique, une idée à peu près complète de ce qui compose l'Hôpital de Dijon parvenu au point d'élévation et de grandeur où nous le voyons aujourd'hui. Mais quoique nous ayons fait tous nos efforts pour restreindre cette seconde notice, et pour la renfermer dans les limites les plus étroites, elle nous semble encore trop étendue pour être en ce moment réunie à la première; nous ajournons donc sa publication, et nous nous bornerons aujourd'hui à dire un mot 1° de l'histoire inédite de l'hôpital de Dijon qui a donné lieu à ces dessins, et 2° des diverses copies ou manuscrits de cette histoire qui sont parvenus à notre connaissance et que nous avons eus sous les yeux.

---

(1) Voici un aperçu sommaire de ces divers accroissemens:

En 1204, le premier établissement fondé par Eudes III consistait en trois constructions ou bâtimens, savoir : l'Hôpital du Saint-Esprit, la maison conventuelle, et l'église; de plus il y avait un jardin. Tout cela était beaucoup pour le temps; mais l'apparence et l'importance en ont diminué à mesure que de nouveaux et vastes bâtimens, ayant la même destination, se sont élevés, comme on va le voir, auprès de ces trois premiers édifices, dans les siècles suivans.

En 1304, on a bâti une grange, qui, depuis ( en 1720 ), a disparu pour faire place à une autre construction.

En 1459, Frère Simon Albosset fit bâtir une chapelle dite de Sainte Croix de Jérusalem, dans l'ancien cimetière.

En 1504, Frère Guill. Sacquenier commença la construction de la grande salle ( celle qui est en face de la grille actuelle ); elle fut continuée sous l'Administration séculière créée en vertu d'un arrêt du parlement de 1528. Ce grand édifice a été terminé vers 1595.

En 1631, l'Administration séculière fait faire un nouveau bâtiment pour loger les pauvres citoyens.

En 1634, un autre bâtiment est construit pour les orphelins, sous le nom de Sainte-Anne; l'ancienne porte d'entrée donne encore sur la rue du faubourg d'Ouche; on lit au-dessus SAINTE-ANNE.

En 1640, un nouveau corps de logis s'élève pour les sœurs hospitalières. ( C'est à dater de cette année 1640, que ces diverses constructions, y compris la grande salle, sont désignées sous le titre de Notre-Dame de la charité ).

L'histoire du grand établissement de Dijon, connu d'abord sous le nom d'hôpital du Saint-Esprit, puis sous celui de Notre-Dame de la charité, a été composée, un peu après le milieu du XVIII[e] siècle, par frère François Calmelet, trente-huitième et dernier maître commandeur de la maison de l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit à Dijon. Il avait été appelé à ces honorables fonctions en 1739; il les exerça assez tranquillement pendant un certain nombre d'années; mais, vers 1750, on forma le projet de réunir l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit à l'Ordre séculier et militaire de saint Lazare. Le frère Calmelet, prévoyant que cette réunion porterait un coup mortel à son Ordre et par conséquent à sa commanderie, lutta de toutes ses forces contre le projet; et l'un des moyens de défense qu'il crut devoir employer dans sa cause, fut de composer l'histoire en question, dans laquelle il tâcha de prouver de quelle importance toujours croissante avoit été l'établissement de Dijon, sous la conduite des trente-sept commandeurs ses prédécesseurs et sous la sienne propre. Il ne dissimula point que diverses nouvelles fondations et bâtimens considérables, construits près de l'Hôpital du Saint-Esprit, et connus depuis 1640 sous le titre de Notre-Dame de la charité, furent dès-lors confiés à l'Administration séculière; mais les commandeurs conser-

---

En 1690, on élève le portail de la grande salle; c'est celui que l'on voit encore maintenant.

Vers 1695, on construit un nouveau corps de logis pour les vieilles.

En 1700, on bâtit l'infirmerie des sœurs hospitalières sur l'ancien cimetière.

En 1707, on construit des greniers pour l'Hôpital Notre-Dame de la charité.

En 1713, on établit des pressoirs pour le même hôpital, sur le passage qui était entre l'ancien cimetière et la maison du Saint-Esprit.

En 1720, un appartement nouveau est édifié, ( sur l'emplacement de l'ancienne grange ), pour y placer les enfans exposés ; ils y furent transférés en 1722.

En 1765, on détruisit le vieux clocher de l'hôpital du Saint-Esprit, sa sacristie et son portail avancé, pour démasquer du côté de la ville, l'entrée du nouvel Hôpital, qui est en évidence à travers la grande grille qui a été construite et qui se voit à peu près en face du pont de l'Ouche.

En 1769, M. Antoine-Bernard Joly, ancien Doyen de la cathédrale de Langres, président à la Chambre des comptes de Dijon, a légué à l'hôpital de Dijon, sur le prix de sa charge, 60,000 liv. pour la dotation de neuf pauvres incurables, dont sept doivent être choisis sur les sept paroisses de la ville par les curés et fabriciens, et les deux autres dans les trois paroisses de Langres. Les administrateurs de l'Hôpital ont commencé à exécuter cette fondation en février 1771. ( M. Joly est mort en 1769, âgé de 87 ans ).

Enfin, quelques années avant la révolution, on a construit les grands magasins, qui sont le long de la rivière d'Ouche sur l'emplacement qu'occupait jadis une partie de l'hôpital du Saint-Esprit.

vaient toujours la régie de tout ce qui tenait dans la maison à l'Ordre du Saint-Esprit.

Malgré toutes les bonnes raisons que put alléguer frère Calmelet, et la chaleur avec laquelle il défendit sa cause, il succomba. La réunion eut lieu en 1769, et l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit cessa de subsister à Dijon, comme par toute la France. Tout ce qu'on fit en faveur de cet homme respectable, fut de le laisser jouir, sa vie durant, de son titre de commandeur, ainsi que des privilèges et revenus attachés à ce titre; puis, après sa mort, d'accorder à son religieux, M. Petit, une pension de 1000 fr. Frère Calmelet a terminé sa longue et utile carrière en 1777, et M. Petit lui a survécu un certain nombre d'années, n'étant mort que vers 1791.

Revenons à l'histoire de l'Hôpital : elle est écrite avec une certaine bonhomie de style, qui annonce dans son auteur, plus de piété et d'exactitude que de talent littéraire (1); mais elle n'en est pas moins curieuse et utile, soit par les faits qu'elle contient, soit par les dessins à l'encre de Chine qui la décorent, et qui tous ont été exécutés par frère Calmelet lui-même. On prétend qu'il a fait faire dix à douze copies de cette histoire assez volumineuse, toutes enrichies des dessins en question, et dont il se réservait toujours l'exécution. De ces diverses copies, formant chacune un beau volume, tantôt *in-fol.*, tantôt *in-4o*, cinq nous sont tombées sous la main. Nous allons les mentionner avec quelques détails dans l'ordre où nous les avons eues en communication. Nous prions les personnes à l'obligeance desquelles nous devons ces diverses communications, de recevoir ici l'expression de notre reconnaissance.

Le premier manuscrit que nous avons vu, et sur lequel nous avons rédigé la notice des dessins, est un volume de grand

---

(1) Il paraît que Frère Calmelet avait grande foi aux événemens représentés dans les XXII miniatures qui font l'objet de notre Notice; car il dit au commencement de son histoire :

« Je n'avance rien ici touchant l'institution de l'Ordre hospitalier du « Saint-Esprit, et le vœu du Prince qui donna lieu à l'établissement du « même Ordre à Dijon, qui ne soit établi par la tradition. Un manuscrit « sur vélin, de caractères gothiques, très-bien conservé, et déposé aux « archives de cet Hôpital, est orné de vingt (c'est-à-dire vingt-deux) « miguiatures enluminées à l'antique, dont les desseings et les figures nous « ont transmis l'image et le détail de ces faits intéressans. »

On voit par ce passage que l'esprit de critique était chez Frère Calmelet au niveau de son style; il y parle du vœu d'Eudes III pour la fondation de l'hôpital de Dijon, tandis que ce vœu est de Hugues IV, père d'Eudes, pour la fondation de la Sainte-Chapelle dans la même ville.

format, plus beau en apparence que correctement écrit ; le grand titre porte :

« Histoire de la maison magistrale, conventuelle et hospi-
« talière du Saint-Esprit, fondée à Dijon, l'an 1204, par Eudes
« III du nom, duc de Bourgogne, et perpétuée jusqu'à ce
« temps pour la conservation des enfans exposés. — Cette his-
« toire contient aussi l'origine dudit Ordre, ses progrez, ses
« révolutions, sa décadence en ce royaume ; la chronologie des
« ducs de Bourgogne, avec quelques traits historiques con-
« cernant cette province ; l'établissement du grand hospital de
« la charité de cette ville, et son accroissement ; le tout re-
« cueilli des archives de cette maison et orné de figures. »

Le second titre, au feuillet suivant, est ainsi conçu :

« Histoire de la maison magistrale et hospitalière du Saint-
« Esprit, fondée à Dijon, en 1204, par Eudes III, duc de Bour-
« gogne, et sur le point de son extinction, sous Louis XV,
« le bien-aimé, roi de France et de Navarre, à qui le ciel
« donna un dauphin le 4 septembre 1729, et un duc de Berry
« (*Depuis Louis* XVI), le 2 août 1754 (1). — La maison
« dont j'écris l'histoire a subsisté dans l'un des faubourgs de la
« capitale de Bourgogne pendant les XIII[e], XIV[e], XV[e], XVI[e],
« XVII[e] siècles de l'Église, et se perpétue encore en la soixante
« et douzième année du XVIII[e] siècle. »

Cette copie forme un grand volume *in-folio*, de 266 pages, relié en veau. Il est écrit sur papier très-fort, à pages encadrées de vignettes, et décoré de fleurons, de cul-de-lampes et des 35 grands dessins mentionnés ci-dessus, qui sont assez bien lavés. Quoique ce manuscrit soit exécuté très-proprement, (les lettres des titres et les vignettes d'encadrement étant faites avec des lames de cuivre très-minces, percées à jour), l'écriture courante n'en est pas moins fort laide, et l'orthographe très-négligée. Cette copie provient de l'ancien couvent des Minimes de Dijon. Frère Calmelet dit dans une explication qui est au bas de l'un des dessins doubles (entre les pp. 189 et 190) que « lui-même a composé cette histoire, et qu'il a décoré de figu-
« res et de vues, la présente copie que le R. P. Devaux, cor-

---

(1) Ne dirait-on pas d'après cet exposé que le duc de Berry fut le fils de Louis XV ? Il a été le fils du Dauphin dont l'auteur vient de parler, et qui est mort le 20 décembre 1765, sans avoir régné, puisque Louis XV n'est mort que le 10 mai 1774. Le duc de Berry est devenu Dauphin à la mort de son père en 1765, est monté sur le trône, sous le nom de Louis XVI en 1774, et l'on sait quelle a été sa terrible fin le 21 janvier 1793. On ne voit pas trop à quel propos ces deux Princes sont cités par Fr. Calmelet dans le titre de son ouvrage.

« recteur des Minimes de cette ville, en a fait faire. » Mais il manque à ce manuscrit une table des matières que nous avons trouvée dans les autres copies qui ont passé sous nos yeux.

Nous devons dire encore que cette histoire n'est point divisée par chapitres, mais bien par siècles, à commencer depuis le XIII^e; un beau fleuron est à la tête de chaque siècle, et un cul-de-lampe à la fin quand la place l'a permis. Il y a vers le milieu du XVIII^e siècle, une continuation, avec nouveau titre, depuis la mort du Cardinal de Polignac, grand-maître de l'Ordre, arrivée le 21 novembre 1741; cette continuation (pp. 191-215) est suivie d'une autre qui se termine à la p. 260; et enfin une petite addition de 7 pages est la dernière pièce du volume et complète à peu-près l'histoire jusqu'en 1772. Nous entrons dans ces détails sur le contenu de ce volume, parce qu'ils se retrouvent dans les diverses copies dont nous allons parler, et que nous n'aurons plus à y revenir.

Le second manuscrit appartient à M. Toussaint, bibliothécaire de la ville; c'est un bel *in-folio* ordinaire, très-bien relié en veau, composé de 255 pages, plus 37 pour la table des matières; et des dessins pareils à ceux de la précédente copie, mais qui cependant nous ont paru plus soignés. L'écriture est fort jolie et très-lisible; ce travail a été fait avec soin; cela n'est pas surprenant: cet exemplaire provient directement de l'auteur Frère Calmelet, qui l'a légué à son religieux, M. Petit; et celui-ci en mourant l'a laissé à M. Toussaint père, son parent. La copie n'est point de la main de Frère Calmelet, il n'écrivait pas aussi bien, mais les dessins sont bien de lui. En général ce manuscrit est très-soigné et nous paraît bien préférable au précédent, tant par la beauté de son exécution que parce qu'il a de plus une bonne table des matières.

Le troisième manuscrit nous a été communiqué par M. de Saint-Mémin, conservateur du musée de Dijon; il en a fait l'acquisition chez M. Joanne. C'est un volume *in-fol.* relié en basane commune; il a 180 pag. de texte et 25 pour la table des matières. On lit au bas du grand titre : *L'an du Seigneur* M. DCC. LVI. Ce manuscrit nous paraît le plus précieux de tous, en ce que nous le croyons de la main de l'auteur lui-même; et voici sur quoi nous fondons nos conjectures : 1° L'écriture, bâtarde demi-ronde, est absolument semblable à celle des explications qu'on lit au bas de toutes les copies des dessins dans les divers manuscrits, et l'on sait que Fr. Calmelet s'était ré-

servé l'exécution de ces dessins, et l'inscription des explications au bas (1). 2° Les dessins de cet exemplaire, bien supérieurs à ceux de toutes les autres copies, pour la correction et pour la netteté du lavis, ne sont point détachés du texte comme dans les autres volumes; mais ils sont collés au milieu des pages, ayant le texte au-dessus et au-dessous de chaque sujet représenté; il y a même deux dessins qui ne sont qu'à la mine de plomb et non encore achevés. 3° Les fleurons en tête des divisions de l'ouvrage ne sont point au lavis; mais l'auteur les a dessinés à la plume. 4° Les noms des commandeurs, inscrits sur des petits carrés de papier, sont collés à leur ordre de dates sur les marges, au lieu d'y être écrits tout simplement comme dans les autres manuscrits. 5° Enfin la date de 1756 qui se lit sur le frontispice doit faire présumer que c'est dans cette année que Fr. Calmelet a composé son histoire, ou du moins a mis en ordre ses premiers matériaux, puisqu'il l'a continuée jusqu'en 1772. Nous croyons donc que cet exemplaire est l'original qui a appartenu à l'auteur; et comme la reliûre en basane est assez fatiguée, on peut présumer avec assez de fondement que c'est le volume qu'il a communiqué à diverses personnes qui désiraient avoir une copie de son ouvrage, et que c'est sur cet original que la plupart de ces copies auront été faites.

Le quatrième manuscrit appartient à M. de Breteniere, premier président à la Cour royale de Dijon. C'est un volume *in*-4°, de 288 pag. et 29 pour la table. Une inscription latine qui se lit sur un feuillet blanc, en tête du volume, annonce que c'est un don de l'auteur fait à M. J.-B. Baudot, chanoine de la Sainte Chapelle de Dijon : cette inscription, écrite par le donataire, est ainsi rédigée : Ex DONO *amicissimi et benevolentis Francisci Calmelet commendatoris benè meriti domûs et hospitalis Sancti Spiritûs de Montepulerano* (de Montpellier), *erectæ in suburbio oscatensis* (le faubourg d'Ouche). — *In urbe episcopali nuper erectâ divionensi* (2). — *Sibi gra-*

(1) Au reste, nous avons vu aux archives de l'Hôpital une pièce d'écriture, écrite et souscrite par frère Calmelet, et elle est pareille à celle du manuscrit dont nous parlons.

(2) Quand M. Baudot traçait ces mots, (vers 1770 à peu près), il y avait déjà long-temps que le siège épiscopal de Dijon était érigé; car on date son érection de 1731, et c'est cette même année que le premier évêque, M. Jean Bouhier, a été nommé et sacré en 1731. En effet nous trouvons dans le *Journal historique du règne de Louis* XV, 1766, *in*-12, 1re partie, p. 117, sous l'année 1731 :

« Le Roi avait obtenu, cette année, du pape l'érection d'un évêché

*tulatur de hoc munere munificentissimo D. Joann. Bapt. Baudot canonicus regalis et collegialae sanctae capellæ divionensis immeritus.*

L'écriture du manuscrit en petite ronde courante, est fort lisible. Quant à celle de l'explication des dessins, elle n'est point la même que celle du texte; on y reconnaît celle de Fr. Calmelet, comme dans les exemplaires précédens. Quant aux dessins, ils sont soignés, et les fleurons à la plume sont assez jolis. Nous avons remarqué un seul des dessins qui est collé à la page 75 du volume; tous les autres sont détachés du texte.

Le cinquième manuscrit qui était en dépôt chez M. Gaulard, libraire à Dijon, et qui maintenant se trouve dans le beau cabinet de M. Joliet (1), est un *in*-4º très-bien relié en maroquin

---

« dans la ville de Dijon, une des plus considérables villes de France, « ayant un parlement, une chambre des comptes, un hôtel des mon- « naies et une intendance. L'abbé Bouhier qui en avait été nommé le « premier évêque, est sacré le 16 septembre, et prête serment le 23, « entre les mains du Roi. »

Voilà des dates bien précises sur l'érection de l'évêché de Dijon, sur la nomination, sur le sacre et sur la prestation de serment de M. Jean Bouhier, qui toutes se rapportent à l'année 1731.

Cependant il m'est tombé dernièrement sous la main une lettre autographe de l'abbé Leblanc, (auteur des *Lettres sur les Anglais*, né à Dijon en 1707, mort à Paris en 1781), laquelle lettre, écrite de Paris, le 12 avril 1728, à M. Richard de Ruffey, président à la chambre des comptes de Dijon, porte :

«.... Je vais vous transcrire une petite pièce de vers que je fis der- « nièrement sur la maladie de notre évêque (M. Bouhier); vous savez « qu'il se porte beaucoup mieux, et que bientôt il sera parfaitement ré- « tabli..... »

Dans cette pièce de vers, assez faible, l'auteur fait ainsi parler Saint Pierre, *le céleste portier*, comme il l'appelle :

Bouhier ici doit avoir une place;
Mais rien ne presse, un peu plus de quartier;
Car après tout, que veut-on que j'en fasse
S'il meurt! Quel rang prendra-t-il parmi nous?
Il est évêque, et, ce qui m'embarrasse,
N'est point sacré. . . . . . . . . . .

Ces vers, faits en avril 1728, annonceraient que Jean Bouhier était déjà nommé évêque à cette époque. Donc l'évêché de Dijon aurait été érigé en 1728, et non en 1731 comme il est dit ci-dessus; et la Cour de Rome aurait attendu près de trois ans avant de délivrer les bulles, puisque le nouvel évêque n'a été sacré que le 16 septembre 1731.

(1) C'est nous-même qui avons fait l'acquisition de ce manuscrit, et nous nous empressons d'en témoigner toute notre reconnaissance à l'aimable propriétaire, M. S..... t, de B..., qui a bien voulu nous le céder. Nous regardons cette cession comme un témoignage flatteur de l'amitié

rouge, d. s. tr., composé de 518 pages, plus 119 pour les tables qui sont au nombre de quatre, tandis que dans les autres il n'y a que celle des matières. Celle-ci est la première; la seconde est celle des grands-maîtres de l'Ordre hospitalier du Saint-Esprit à Rome; la troisième, celle des grands-maîtres de Montpellier ( chef-lieu de l'Ordre en France ); enfin, la quatrième, celle des commandeurs de Dijon. L'écriture très-soignée imite les caractères d'imprimerie, et par conséquent est très-lisible. On lit à la fin de la dernière table, et d'une autre écriture : *Copié à Bèze, ce* 19 *juin* 1772. Ce manuscrit a été fait pour Dom Vaudrey, prieur de l'abbaye de Bèze, près de Dijon; c'est ce qui est prouvé par une lettre qui se trouve à la page 512 de ce manuscrit. Les explications des dessins disséminés dans le volume, sont, comme dans les précédentes copies, écrites de la main de Fr. Calmelet, au bas de chaque sujet. Dom Vaudrey a corrigé quelques locutions de l'auteur.

Telles sont les cinq copies de l'Histoire de l'hôpital de Dijon que nous avons eues sous les yeux; mais il en existe plusieurs autres. En lisant cette histoire, on y voit que l'auteur, en 1770, en présenta une au Cardinal de Rohan Guéménée, évêque de Strasbourg.

Il en envoya, le 4 juillet 1771, une autre copie au frère Vogel, commandeur de la maison de Stefansfeld, en Suisse, qui la lui avait demandée pour son établissement. Cet exemplaire, plus beau que le précédent, devait être présenté au Cardinal, pour être échangé contre le sien, qui devait rester à l'hôpital de Stefansfeld. Nous ignorons si cet échange a eu lieu; car au moment de le faire, l'exemplaire du Cardinal avait été envoyé de Strasbourg à Paris.

M. Vaudrey, chanoine à Saint-Jean-de-Losne, et frère du Prieur de Bèze, en a fait aussi une copie.

Il doit encore en exister une au grand Hôpital de Dijon.

Voilà, jusqu'à ce moment, tout ce que nous avons découvert sur les copies de l'Histoire de l'hôpital de Dijon, par Frère Calmelet. Dans la Notice descriptive que nous avons rédigée sur les dessins qui ornent toutes ces copies, nous avons inséré quelques particularités puisées dans l'ouvrage et qui peignent

---

dont il nous honore et dont nous sentons tout le prix. Nous n'avons pas gardé ce manuscrit : M. Joliet, formant une collection précieuse d'ouvrages choisis sur la Bourgogne et sur Dijon en particulier, nous avons pensé que ce volume serait plus à sa place dans son cabinet que dans le nôtre; aussi était-ce dans la pensée de le lui remettre que nous en avons fait l'acquisition. Nous le tenions d'un ami, et c'est chez un ami que nous désirions qu'il restât à poste fixe.

l'esprit du temps, les mœurs et les usages à différentes époques reculées : telles sont des *portraits*, *épitaphes* et *reliquaires* avec des notes curieuses ; le *Tournois de Marsannay-la-Côte* (à une lieue de Dijon), qui eut lieu en 1443, et où treize Seigneurs furent vainqueurs ; la réception assez singulière d'un Commandeur, en 1552 ; les costumes des religieux du Saint-Esprit et des hospitalières ; etc., etc., etc. Si, après avoir revu ce petit travail, il nous paraît digne d'être soumis à l'Académie, nous aurons l'honneur de le lui présenter.

# BIOGRAPHIE.

# NOTICE HISTORIQUE

SUR

## JACQUES MAILLART DU MESLE,

INTENDANT DES ISLES DE FRANCE ET DE BOURBON;

LUE A LA SÉANCE DE L'ACADÉMIE DE DIJON,
du 2 mai 1832.

PAR C.-N. AMANTON, ACADÉMICIEN RÉSIDANT.

VAINEMENT un citoyen aura vécu en possession de l'estime de ses contemporains, acquise par des vertus publiques et privées, par des travaux et des écrits utiles, son nom finira par se perdre dans le gouffre de l'oubli si personne ne prend le soin d'en provoquer l'inscription dans les fastes conservateurs de la mémoire des *hommes qui se sont fait remarquer par leurs écrits, leurs actions, leurs talens, leurs vertus,* même par *leurs crimes.*

Tel est le risque que court, un demi-siècle après sa mort, Maillart du Mesle, l'un de nos Bourguignons dignes de mémoire, parce que son nom, quoique célébré assez solennellement pendant sa vie, s'est soustrait, jusques à présent, aux investigations des auteurs de la *Biographie universelle.*

Compatriote d'origine et d'adoption de cet honorable personnage, le bruit de sa renommée, traversant les mers, est venu souvent, pendant mes jeunes années, frapper mon oreille dans sa terre natale. J'ai été naturellement porté à recueillir les faits qui ont honoré sa vie; je m'estimerais heureux si, par leur publicité, je parvenais à fixer l'attention de quelques-uns des littérateurs laborieux chargés de la noble tâche de classer dans la vaste collection biographique, qui forme l'une des publications les plus remarquables de notre époque, les noms réputés susceptibles d'offrir quelqu'intérêt à nos neveux, soit sous le rapport de leur instruction, soit comme objets d'émulation, soit simplement comme objets de curiosité (A).

Jacques Maillart naquit à Auxonne le 31 octobre 1731; il eut pour père Simon-Pierre Maillart de Berron, et pour mère Antoinette Delaramisse.

A cette époque, son père était commissaire de marine et premier secrétaire du comte de Maurepas, ministre d'Etat; il devint par la suite intendant de Saint-Domingue où il se distingua par la sagesse de son administration, suivant le témoignage du duc de Choiseul, consigné dans une lettre du 20 avril 1764, conservée par la famille.

Il paraît que les études du jeune Maillart furent principalement dirigées vers les connaissances spéciales qui devaient le rendre capable de fournir honorablement la carrière de haute administration à laquelle le destinaient ses parens, et que devait un jour lui ouvrir son mérite personnel appuyé des plus puissantes protections.

Dès l'âge de vingt-cinq ans, il fit sur une escadre royale la campagne de 1756; il assista, le 10 mai, à un combat naval; et, la même année, il fut fait commissaire-ordonnateur à Mahon.

L'année suivante, il s'embarqua, toujours revêtu de l'emploi de commissaire-ordonnateur, sur une es-

cadre de quatre vaisseaux de ligne, qui soutint, le 6 avril, dans le détroit de Gibraltar, un combat contre cinq vaisseaux anglais.

Employé depuis à Rochefort et chargé du détail des colonies, dans le temps du projet de Cayenne, Maillart du Mesle se fit remarquer par son zèle, son intelligence, sa probité, et par des services d'une haute importance. Une lettre ministérielle, du 19 juin 1765, lui porta, à cette occasion, des témoignages de la satisfaction du Roi, et lui annonça un nouvel avancement.

Il fut effectivement envoyé, en 1766, à Cayenne avec le titre de commissaire-général de la marine et ordonnateur. Il avait pour mission spéciale de réparer, s'il était possible, les malheurs trop célèbres dont cette colonie avait été récemment accablée. Dans ce poste, Maillart du Mesle justifia complètement la bonne opinion que le ministre avait conçue de lui, et il établit sur des fondemens solides sa réputation d'administrateur éclairé, juste, désintéressé, bienfaisant. En un mot, il sut si bien concilier les intérêts du Gouvernement et ceux des colons, que, sans moyens violens, il parvint à rétablir l'ordre dans les finances, à la satisfaction générale. Aussi, lorsqu'en 1769 il quitta la colonie, il emporta l'estime et les regrets de ses administrés.

Ce fut alors que, pour accroître ses connaissances acquises et s'enrichir d'observations nouvelles qui lui permissent de juger par comparaison, Maillart du Mesle parcourut l'Amérique dans un bateau du Roi. Il se rendit d'abord à Surinam, puis à la Barbade, à Sainte-Lucie, à la Martinique, à la Guadeloupe, à Saint-Eustache, à Sainte-Croix, à Porto-Rico et à Saint-Domingue où il aborda dans tous les ports de la partie française. Il était au Port-au-Prince le 3 juin 1770, lors du tremblement de terre qui, ce jour-là, détruisit cette ville et quelques autres de l'île.

Bientôt Maillart du Mesle reçut de nouveaux té-

moignages de la satisfaction du Roi et une récompense signalée pour les services qu'il avait rendus dans l'administration de la colonie de Cayenne. Une lettre du ministre, sous la date du 28 novembre 1771, lui annonça sa nomination à l'intendance des Iles de France et de Bourbon.

Ce pays, où il prit terre le 21 août 1772, ne tarda pas à jouir du bienfait d'une administration éclairée, prévoyante, active, ferme, soigneuse et bienfaisante. Il eut le talent de favoriser à la fois le commerce colonial et le commerce étranger; de prévenir de trop grands mouvemens de hausse ou de baisse dans le prix des denrées de première nécessité; de venir, dans les momens difficiles, au secours des habitans pauvres et de mettre un frein à l'insatiable cupidité de l'agiotage.

Pour bien apprécier l'administration de Maillart du Mesle aux Iles de France et de Bourbon, il faut savoir que les causes qui produisent ou la hausse ou la baisse des marchandises en Europe n'étendent point leur influence jusques en ces régions lointaines. Le commerce comme l'atmosphère y a une physionomie particulière. Quelquefois des denrées européennes arrivent en affluence: alors les cargaisons sont à vil prix; les objets qui les composent se vendent à meilleur marché qu'en Europe. Cette surabondance devient bientôt elle-même une cause de disette dans le pays qu'elle semble favoriser; car le navigateur, à qui l'on a vendu les denrées coloniales d'autant plus cher qu'il n'a reçu qu'un bas prix de celles qu'il avait apportées, mécontent de son voyage, annonce à son retour dans ses foyers que tel ou tel objet de commerce est en baisse à l'Ile de France. Alors les armemens pour cette colonie cessent, il n'y arrive point de provisions; celles qui y existent s'épuisent peu à peu, et les spéculateurs, qui ont profité de l'abondance pour remplir leurs magasins, saisissent le moment de disette factice pour mettre les consommateurs à leur discrétion.

Comme il arrive alors peu de navires, les denrées coloniales, faute de débouchés, sont tellement en baisse que le colon peu aisé ne peut tirer des produits de sa culture de quoi se procurer les objets de première nécessité; ce qui ouvre un nouveau champ à la cupidité d'une classe d'hommes qui s'engraissent de la substance de l'honnête travailleur. Cette situation calamiteuse dure jusqu'à ce que la nouvelle en étant parvenue en Europe et en Amérique, les armemens reprennent leur activité et ramènent dans la colonie une abondance dont l'excès lui prépare une nouvelle pénurie.

Tel était du moins l'état des choses à l'arrivée de Maillart du Mesle; il le connaissait déjà, et il avait été pour lui l'objet de profondes méditations. Il se promit d'y porter remède; il y réussit.

Grâce au bon ordre de son administration, il avait toujours des fonds en caisse. L'affluence des bâtimens de commerce exposait-elle les navigateurs à vendre leurs cargaisons à perte, Maillart du Mesle les achetait, pour le compte du Gouvernement, à un prix tel qu'il laissât aux vendeurs un bénéfice. Par là, il les encourageait à revenir encore alimenter la colonie dans l'espoir d'être une autre fois plus heureux, et assurés du moins de ne pas courir le risque de perdre entièrement le fruit de leur voyage. La stagnation du commerce annonçait-elle la hausse, les accapareurs ne tardaient pas à afficher l'excès de leurs prétentions; alors Maillart du Mesle ouvrait ses magasins, il vendait ses denrées à un prix modéré, et forçait par là les marchands à les livrer au même taux s'ils ne voulaient pas être écrasés par la concurrence. Notre Intendant faisait plus encore : il pourvoyait, moyennant le prix coûtant, aux besoins de ceux des habitans que leur position peu aisée rendait susceptibles d'obtenir cette faveur; il prenait en paiement les produits de leur culture qu'il conservait pour les besoins du Gouvernement, ou pour servir de moyens d'échange dans ses

opérations de bienfaisance. Par ces ingénieuses et sages mesures, Maillart du Mesle maintenait, autant qu'il était possible, la balance dans le commerce; il attirait les étrangers dans ses ports, et entretenait l'abondance et la prospérité dans l'étendue de son Intendance. Les désastres auxquels le pays a été en proie sous les administrateurs qui sont venus après lui, fourniraient la preuve de la bonté de son système, quand l'exposition que je viens d'en mettre sous les yeux du lecteur ne suffirait pas pour en faire apprécier la justesse.

A l'appui de ce que j'ai dit jusqu'ici de Maillart du Mesle relativement à une partie essentielle de son administration, je puis invoquer l'opinion qu'exprimait sur son compte, lui vivant, M. Barry, commissaire de la marine au département de Toulon : opinion consignée dans le *Journal de physique*, tom. VI, août 1775; elle fera aussi connaître l'homme sous d'autres rapports.

« Son administration à l'Ile de France, dit M. Barry, est applaudie; il est révéré dans cette colonie. Et comment n'obtiendrait-il pas un suffrage unanime? Il n'est occupé qu'à bien faire, et c'est de lui qu'on peut dire, sans contradiction, qu'il a, relativement à son état, le *bonum in voluntate* et le *rectum in intellectu*. Ajoutez à ces qualités fondamentales un extérieur décent; un abord facile, sans politesse affectée; un ton de franchise qui inspire la confiance; une table ouverte bien servie, sans ostentation ni prodigalité; des mœurs honnêtes; enfin tout ce qui constitue dans le personnage le *modus et decorum*. Comme particulier, M. Maillart n'est pas moins intéressant; je lui connais un esprit agréablement orné, un caractère gai, même badin, lorsque, dans une société selon son goût, il peut déposer le lourd fardeau de la gravité : il est bon parent, bon ami, bon citoyen. »

A ce témoignage porté en faveur de Maillart du Mesle, à trois mille lieues de lui, intervertissons un

moment l'ordre des temps pour en ajouter un autre, sous un rapport différent, porté sur les lieux mêmes dont la prospérité fut l'objet de son active sollicitude, et à une époque où il n'y imposait plus par sa présence, mais seulement par les souvenirs du bien qu'il y avait fait.

Voici ce qu'on lit dans une lettre écrite de l'Ile de France, le 30 septembre 1780, et recueillie dans les *Mémoires secrets pour servir à l'histoire de la République des lettres en France*, tom. VII, pag. 156-157, année 1781 :

« M. Maillart du Mesle, notre ancien Intendant, a imaginé de faire construire dans cette île et dans celle de Bourbon, des étuves à grains, pour conserver ceux qu'elles produisent, sans être obligé de les remuer, et en conserver une grande quantité dans un petit espace : double avantage très-économique.

« Après les procédés nécessaires pour étuver le grain, on le verse dans une caisse fabriquée exprès ; celles de l'Ile de France contiennent 35 milliers pesant de blé ; il y en a même deux qui contiennent chacune 54 milliers. Dans trois heures de temps elles sont remplies, et se vident de même avec la plus grande facilité. Le grain une fois renfermé dans ces caisses, on n'y touche plus, et il n'exige aucuns frais de main-d'œuvre pour sa conservation.

« Nous savons que cet intendant, à son retour en France, ayant voulu connaître ce qui résulterait de l'embarquement des farines provenant de blé étuvé, a été très-satisfait de ses expériences. Il paraît qu'on a reconnu, d'après ses observations, qu'il était préférable d'étuver les farines qu'on envoie dans les colonies, et que c'est l'objet des étuves établies dans le département de Bordeaux.

« Quoi qu'il en soit, nous consommons maintenant les blés que M. Maillart a fait étuver en 1774 et 1775, et le pain qui en provient est excellent. Ainsi on doit lui avoir une très-grande obligation de sa dé-

couverte, d'autant plus essentielle dans ce pays, que des ouragans terribles viennent ravager nos moissons au moment où elles sont dans leur plus grande beauté (B). »

Maillart du Mesle avait fait de cet objet d'économie publique, une étude particulière; il avait entretenu à cet égard une correspondance étendue avec Duhamel du Monceau, auteur du *Traité de la conservation des grains*, Paris, 1768, et d'un *Supplément* publié en 1771. Celui-ci a rendu hommage aux idées, aux expériences et aux écrits de Maillart du Mesle, en en enrichissant son ouvrage.

Depuis son retour en France, Maillart du Mesle s'est encore plus d'une fois occupé de cette matière. Il a publié dans le *Journal de Paris*, un article ayant pour titre : *Addition aux moyens proposés pour conserver les farines à la mer.* Cet article a été reproduit dans le cahier d'avril 1781, de *l'Esprit des Journaux*, pag. 344 (C).

Ce même article donna lieu à une lettre critique, écrite de Colmar le 18 avril 1781, aux auteurs du *Journal de Paris*, par M. Mareschal, chevalier de Saint-Louis, commissaire principal des guerres. Mais Maillart du Mesle n'eut pas de peine à justifier son systême; il répondit par la voie du même journal. *L'Esprit des Journaux* s'empressa de reproduire sa lettre dans le cahier de juin 1781, pag. 342, et le champ de bataille lui resta. Voici, au reste, comment il termine sa réponse : «... Je n'ai pas la présomption déplacée de croire qu'il soit impossible d'ajouter quelque perfection aux étuves que j'ai fait construire. Il ne peut être que très-avantageux de revenir souvent sur un objet aussi intéressant et aussi important, de se communiquer ses idées, de les discuter; et ce serait avec la plus grande satisfaction que je communiquerais à M. Mareschal, les plans, les notes, les observations et les résultats de toutes les expériences que j'ai faites concernant les étuves à grains. »

Une telle manière de s'exprimer porte avec elle son éloge.

Les travaux économiques auxquels se livrait avec tant de persévérance Maillart du Mesle et qui attestent ses connaissances en physique ; ces travaux n'absorbaient pas tellement ses pensées qu'elles ne pussent s'élever à des considérations d'un autre ordre ; à des observations philosophiques d'une grande portée. C'est ce que prouverait un ouvrage qui lui a été longtemps attribué ; je veux parler d'une critique de l'abbé Raynal, intitulée : *Observations sur plusieurs assertions extraites littéralement de* l'Histoire philosophique des établissemens des Européens dans les deux Indes, *Edition de* 1770. Amsterdam ; et Paris, Knapen, 1776 ; *in*-8° de 323 pages.

J'ai de fortes raisons pour penser que l'ouvrage est réellement de Maillart du Mesle ; mais la discussion de ce point ne saurait entrer dans mon texte (D). Au reste, quand cette production pourrait lui être avec fondement disputée, il lui resterait encore assez de titres pour que sa mémoire n'y perdît rien de son lustre.

Une circonstance dont j'ai déjà dit un mot forme dans la vie de Maillart du Mesle un épisode d'autant plus remarquable, qu'elle lui a valu, de son vivant, un honneur qui n'est d'ordinaire le partage que de ceux qui ne sont plus de ce monde.

Philibert Commerson, médecin-botaniste et naturaliste du Roi à l'Ile de France, y mourut pendant que Maillart du Mesle administrait cette colonie. Commerson, né à Châtillon-les-Dombes, le 18 novembre 1727, était presque le compatriote de La Lande, né à Bourg en Bresse, le 11 juillet 1732. C'est peut-être la raison pour laquelle ce célèbre astronome consacra à Commerson un *éloge* qu'il publia par la voie du *Journal de Physique*, tom. V, février 1775, pag. 89 et suivantes.

Dans cet éloge se trouve le passage que voici :

« Après le départ de M. Poivre (1) qui avait fait de « notre naturaliste tout le cas qu'il méritait, celui-ci « perdit tous ses agrémens ; M. Maillart, successeur « de M. Poivre, faisant peu de cas des sciences, « M. Commerson fut renvoyé de l'intendance où il « avait logé jusqu'alors, et obligé d'acheter une mai- « son ; il commença à sentir le tort qu'il avait eu de « rester ; ses maux augmentèrent lors même que les « secours diminuaient ; enfin il succomba le 13 « mars 1773. »

Cet article excita d'abord de la part d'un ami de Maillart du Mesle, M. Barry, commissaire de la marine à Toulon, une vive réclamation qu'il fit insérer dans le *Journal de Physique*, tom. VI, août 1775, pag. 79 et suivantes, et qui offrait avec l'apologie de l'absent attaqué, la justification la plus complète de son goût pour les sciences, de sa haute capacité administrative et de son caractère, ainsi que le lecteur a déjà pu en juger par le fragment que j'en ai mis, par anticipation, sous ses yeux.

Mais il appartenait au savant panégyriste de Commerson lui-même, de mettre le sceau à la justification de Maillart du Mesle. Laissons parler La Lande avec sa noble franchise (2).

«.... Je dois me justifier, moi-même, dit-il, sur le reproche qui m'a été fait par M. Barry, au sujet de M. Maillart du Mesle, intendant des Iles de France et de Bourbon ; je m'étais plaint avec amertume de ce que M. Commerson avait été obligé de quitter l'intendance après le départ de M. Poivre ; j'avais regardé cette sortie comme indiquant de la part de M. Maillart peu de considération pour les savans ; mais voici

(1) M. Poivre était intendant des Iles de France et de Bourbon.

(2) *Journal de Physique*, novembre 1776, tom. VIII, pag. 361 et suivantes.

des faits qui sont parvenus à ma connaissance, et qui doivent réformer nos idées à ce sujet. D'abord, il y avait ordre exprès du ministre de renvoyer en France M. Commerson, et de faire cesser son traitement; il demanda de rester, croyant que sa santé ne lui permettait pas de partir; M. Maillart y consentit, et lui conserva 3000 liv. d'appointement, et 1800 liv. pour son dessinateur; il logeait dans une pièce dépendante de l'intendance, qui devenait nécessaire pour placer les bureaux du Secrétariat. M. Commerson ne pouvait en disconvenir; le service du Roi et de la marine devait avoir la préférence sur le botaniste. Il resta cependant encore trois mois dans ce logement, pour avoir le temps d'en chercher un autre. Il en sortit le 1er décembre. M. Maillart était arrivé le 21 août, et il lui fit payer à compter du jour de sa sortie, 600 liv. de logement par an, dont M. Commerson a joui jusqu'à sa mort. Il fut obligé d'acheter une maison, parce qu'il était difficile de trouver à se loger chez les autres avec l'encombrement prodigieux de ses collections, et l'espèce d'infection que causaient ses plantes et ses poissons, insupportable pour tout autre que celui qui avait la passion de l'histoire naturelle.

« Après sa mort, M. Maillart fit faire par les Médecins du Roi, l'inventaire le plus exact de ses livres, papiers et objets d'histoire naturelle; il y fit donner les plus grands soins; il rendit compte au Ministre; il fit emballer le tout aux frais du Roi; il l'envoya en France aux ordres du Ministre; il fit accompagner cet envoi par le dessinateur de M. Commerson, comme très-propre à donner des renseignemens à ce sujet; il en donna avis au Ministre. Tout est arrivé à Lorient, comme on l'a su depuis ce temps-là. »

La Lande ne se contente pas d'avoir ainsi complètement justifié Maillart du Mesle, des torts envers Commerson, qu'il lui avait supposés : supposition d'autant plus cruelle, qu'elle est consignée dans un

*Recueil fait*, suivant l'expression de M. Barry, *pour être répandu comme la lumière, et durable comme le marbre*.

La Lande va plus loin; il retrace toutes les circonstances de la vie honorable de l'homme qu'il avait mal apprécié sur la foi de renseignemens inexacts; il en fait l'éloge le plus consciencieux et le plus flatteur. Sa lettre m'a fourni plusieurs des faits dont j'ai fait usage et que j'eusse vainement cherchés ailleurs, si ce n'est peut-être dans les archives du ministère de la marine.

Ainsi Maillart du Mesle a joui pendant sa vie d'un hommage dont sa cendre a été privée pendant près d'un demi-siècle; j'entreprends de le lui rendre aujourd'hui par esprit de justice, et dans l'espoir qu'il en rejaillira un nouveau lustre sur sa ville natale, déjà riche de quelques hommes, comme lui, dignes de mémoire (E). Mais je poursuis.

Sur la fin de l'année 1806, ou au commencement de 1807, un journal anglais, le *Star*, publia un article reproduit par plusieurs journaux français, qui attribuait à la seule administration de M. de La Bourdonnaie, la prospérité à laquelle se sont élevées les Iles de France et de Bourbon. Un journal français revendiqua alors en faveur de M. Poivre, l'honneur d'avoir fixé l'époque où ces colonies ont commencé à fleurir.

Je sais que La Bourdonnaie avait entrepris de réparer les désastres des Iles de France et de Bourbon, et d'y jeter les fondemens d'une administration propre à les faire oublier; mais trop d'obstacles avaient arrêté et bientôt anéanti le bien qui devait résulter de ses opérations sages. Je sais aussi que Poivre, plus heureux, ou moins contrarié dans ses vues, employa ses six années d'administration à organiser tous les services publics, et qu'on lui doit l'introduction à l'Ile de France des précieuses cultures de l'Inde. Mais je suis

fondé, je crois, d'après les détails dans lesquels je suis entré sur les points principaux qui ont marqué les cinq années de l'administration de Maillart du Mesle, à attribuer à celui-ci l'honneur d'avoir au moins achevé, perfectionné et consolidé l'ouvrage de ses deux prédécesseurs, et d'y avoir ajouté, en créant de nouveaux élémens de prospérité, résultats de ses observations et de ses méditations, et fruits de ses connaissances particulières. Aussi, lorsqu'il obtint son rappel en France, il laissa les Iles de France et de Bourbon dans l'état de prospérité le plus florissant, et y laissa la réputation d'avoir été le plus habile administrateur qu'aient eu ces colonies.

La vie de Maillart du Mesle fut pleine, mais trop courte. Il n'avait pas encore cinquante-un ans accomplis, lorsqu'il mourut à Paris, le 9 octobre 1782, emportant l'estime et les regrets de tout ce qui l'avait connu.

Je finis, pour ne rien laisser en arrière de ce qui peut intéresser l'honneur de la mémoire de Maillart du Mesle, par prévenir la seule objection à l'aide de laquelle on pourrait vouloir l'attaquer sous le rapport de sa conduite aux Iles de France et de Bourbon, dans une circonstance particulière.

Neuf ans après sa mort, il parut à Paris, un livre intitulé : *Voyages et Mémoires de Maurice-Auguste, comte de Benyowski*, Magnat des royaumes de Hongrie et de Pologne, etc., etc., contenant ses opérations militaires en Pologne, son exil au Kamchatka, son évasion et son voyage à travers l'Océan Pacifique, au Japon, à Formose, à Canton en Chine, et les détails de l'établissement qu'il fut chargé par le Ministère français de former à Madagascar. *Paris*, 1791, 2 vol. in-8°.

Cet ouvrage est curieux comme tous ceux dans lesquels sont entassées aventures sur aventures, mais sur la

véracité desquels on ne compte, avec raison, que jusqu'à un certain point, attendu le proverbe : *A beau mentir qui vient de loin.*

Les détails que donne le comte de Benyowsky sur l'établissement à Madagascar, dont il était parvenu à faire adopter le plan au Ministère français, sont les seuls qui se rattachent à l'administration dont Maillart du Mesle tenait les rênes aux Iles de France et de Bourbon; ils embrassent une partie du second volume des Voyages et Mémoires dont il s'agit. Les noms de MM. de Ternay, gouverneur militaire, et Maillart, intendant, y figurent très-souvent d'une manière peu avantageuse. Mais le comte de Benyowsky était un aventurier en qui le Gouvernement français n'avait placé qu'une confiance très-mince et on pourrait dire nulle; et il est assez clair que si les chefs de l'Ile de France ne se sont pas montrés très-favorables à l'exécution des projets de cet aventurier, qu'il serait imprudent de croire sur parole, c'est qu'ils suivaient, à cet égard, les instructions du Gouvernement lui-même, mieux informé.

Benyowsky nous apprend, page 225, que lors de sa première entrevue avec Maillart du Mesle, il fut surpris « de lui entendre dire qu'il ne pouvait con-
« cevoir que la Cour eût entrepris une expédition
« aussi préjudiciable à l'Ile de France, dont tous les
« commerçans seraient ruinés, si l'établissement réus-
« sissait à Madagascar, où ils faisaient un commerce
« avantageux qui ne pouvait être légalement prohibé
« par une simple lettre du ministre; mais que néan-
« moins il verrait ce qu'il aurait à faire jusqu'à ce
« qu'il eût reçu des ordres positifs de la Cour; mais
« qu'il ne pouvait se dispenser d'informer la Cour que
« le projet était impraticable, parce que les habitans
« de Madagascar, ayant pendant plus de cent cin-
« quante ans repoussé toutes les entreprises de la
« France, ne se soumettraient pas en ce moment où

« ils étaient unis sous un gouvernement solide qu'ils « s'étaient choisi eux-mêmes. »

Ce peu de lignes accusatrices, dans l'intention de Benyowsky, des sentimens et de la conduite de Maillart du Mesle, par rapport à l'expédition de Madagascar; ce peu de lignes me semblent, au contraire, renfermer la réfutation la plus complète des plaintes et des déclamations que le noble aventurier a répandues contre lui dans son livre.

Maillart du Mesle désapprouvait l'expédition de Madagascar par des raisons plausibles, et appuyé sur des faits, ou ignorés du Gouvernement, ou qu'il n'avait pu justement apprécier à une si grande distance. Administrateur consciencieux, Maillart du Mesle lui devait la vérité, et il eut le courage de la lui dire; il n'y a rien en cela qui ne soit digne d'éloge. La Cour informée du coup funeste dont le projet de Benyowsky menaçait le commerce de l'Ile de France, et des obstacles que devait rencontrer l'exécution de ce projet dans les dispositions mêmes des habitans de Madagascar, Maillart du Mesle n'a sans doute pas manqué de recevoir des instructions ultérieures appropriées à cet état de choses; en les suivant, il a fait son devoir. Sa mémoire est donc, en dépit du livre de Benyowsky, par rapport à l'expédition de Madagascar, exempte de tous reproches.



# NOTES.

(A) Quoique l'accès de la *Biographie universelle* semble être fermé aux personnages dont les noms n'y ont point trouvé place, par cela que cet ouvrage, porté à LII volumes in-8°, a épuisé toutes les lettres de l'alphabet, elle ne doit pas néanmoins être considérée comme terminée. Un *Supplément,* qui formera plusieurs volumes, doit la compléter autant que peut être complétée une collection de ce genre, qui n'a pas plus de bornes que n'en peuvent avoir les rigueurs de la mort. C'est mon savant ami, M. Ch. Weiss, de Besançon, correspondant de l'Institut (Académie royale des Inscriptions et Belles-Lettres), qui s'occupe avec activité de ce *Supplément.* Il ne pouvait être confié à un littérateur plus exercé et plus habile, puisqu'il a été le plus fécond des collaborateurs de l'ouvrage principal (*).

(B) Le *Journal de la Marine*, année 1779, 1er cahier, pag. 6, et 2e cahier, page 52, avait déjà parlé très-avantageusement des étuves établies à l'Ile de France par Maillart du Mesle. Ce Journal était rédigé par M. Blondeau, de l'Académie royale de marine et professeur de mathématiques à Brest, juge très-compétent sur cette matière.

(C) Dans son article additionnel sur les moyens de *conserver les farines à la mer,* Maillart du Mesle dit un mot sur *la manière de conserver le biscuit,* et il reproduit textuellement un Mémoire par lui publié dans le *Journal de la Marine*, année 1779, pag. 144, sur *la manière de conserver l'eau douce sans altération dans les voyages de long cours.* Ce moyen extrêmement simple, le Ministre de la Marine, dès le mois de janvier 1780, en prescrivit l'emploi sur les vaisseaux de l'État. Maillart du Mesle avait précédemment imaginé pour les vaisseaux, des pompes à ressort, des épreuves desquelles il a publié les résultats.

(D) J'ai dit que j'avais de fortes raisons pour croire Mail-

(*) Un homme de lettres dont le nom m'échappe, a ingénieusement surnommé M. Weiss, l'*Atlas de notre monde biographique.*

lart du Mesle l'auteur de la critique de l'abbé Raynal. Deux graves autorités viennent à l'appui de mon sentiment.

J'invoque d'abord celle du célèbre astronome La Lande, consignée dans le *Journal de Physique*, novembre 1776, tom. VIII, pag. 361 et suivantes. Parlant de Maillart du Mesle, à l'occasion de l'inculpation qu'il avait hasardée contre lui dans son éloge du célèbre naturaliste Commerson, La Lande s'exprime ainsi :

« La correspondance de M. Maillart avec M. Duhamel, « au sujet des étuves à grains qu'il a établies en grand ( aux « Iles de France et de Bourbon ) et des épreuves de pompes « à ressort qu'il a imaginées pour les vaisseaux ; ses *Observa-* « *tions sur l'Histoire philosophique des deux Indes*, etc., « m'ont prouvé ses connaissances dans la physique et son goût « d'observations et de recherches. »

D'un autre côté, si j'ouvre le *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes* de feu Ant.-Alex. Barbier, mon savant ami, j'y lis ( 1re édition, tom. IV, à la table, pag. 347 ) : « J'ai oublié dans le corps de ce dictionnaire, une critique de « l'abbé Raynal, ainsi intitulée : Observations sur plusieurs « assertions extraites de l'*Histoire philosophique des Etablis-* « *semens des Européens dans les deux Indes*, édition de 1770, « ( par Jacques Maillart du Mesle, intendant des Iles de « France, né à Auxonne, le 31 octobre 1731, mort à Paris « en 1782 ), *Paris, Knapen*, 1776, *in*-8° de 323 pages. Ce « volume est très-rare. » En me faisant présent, en 1811, de *ce volume très-rare*, Barbier me demanda les dates de la naissance et de la mort de Maillart du Mesle; je les lui ai fournies.

Quand deux hommes du poids de La Lande et de Barbier sont d'un si parfait accord sur le nom de l'auteur de la critique de l'abbé Raynal, quelle peut donc être la raison de douter? Eh bien! la voici :

Possédant les deux éditions du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*, j'ai vainement cherché dans la table de la seconde, le nom de Maillart du Mesle. J'ai dû recourir alors au titre de l'ouvrage, et je l'ai trouvé, tom. II, pag. 489, ainsi relaté : « Observations sur plusieurs asser- « tions extraites littéralement de l'*Histoire philosophique*, etc., « ( de l'abbé Raynal ), édition de 1770, ( par Petit, chargé « du dépôt des actes des colonies ). *Amsterdam et Paris*, « *Knapen*, 1776, in-8°. — Note manuscrite sur un exemplaire « donné par l'auteur. »

C'est donc sur la foi de cette *Note manuscrite*, que Barbier en est revenu à attribuer à un autre, l'ouvrage que, d'accord

avec La Lande, il avait d'abord attribué à Maillart du Mesle.

C'en est bien assez, j'en conviens, sinon pour décider la question de paternité entre *Petit* et *Maillart du Mesle,* au moins pour tenir l'opinion en suspens dans cette controverse.

Mais voici ce que je crois pouvoir être opposé avec avantage contre l'opinion prise, en dernière analyse, par Barbier.

La critique de l'abbé Raynal a paru en 1776. L'ouvrage était par conséquent dans toute sa nouveauté, et l'auteur, quel qu'il fût, encore vivant, lorsqu'au mois de novembre de la même année, La Lande, dans un journal scientifique très-accrédité et très-répandu, donnait affirmativement cette production comme sortie de la plume de Maillart du Mesle. Comment se fait-il qu'alors aucune voix, pas même celle de *Petit,* ne se soit élevée pour réclamer contre l'assertion de La Lande, et pour revendiquer l'ouvrage en faveur de qui de droit? D'un autre côté La Lande écrivait comme sûr de son fait, si l'on en juge par la fin de sa rétractation de l'inculpation qu'il avait hasardée dans son *Eloge de Commerson,* contre Maillart du Mesle. « Il était nécessaire, dit La Lande, que j'entrasse dans tous ces détails pour ma justification, plutôt que pour celle de M. Maillart; heureusement *il a bien voulu* ME FOURNIR LES PIÈCES *nécessaires* pour cette justification. Les anciennes relations que j'avais eues avec lui dans nos études de Collége, et qu'il a bien voulu me rappeler, l'avaient rendu plus sensible à mes reproches que ne méritait le fait dont il était question; mais elles ont augmenté l'empressement que je devais avoir à réparer mes torts.... » Si Maillart du Mesle A FOURNI à La Lande, LES PIÈCES *nécessaires,* parmi ces pièces se trouvaient sans doute les *Observations* sur quelques parties de l'*Histoire philosophique* de Raynal, et Maillart les avait fournies comme *siennes.* Si cela n'était pas, Maillart, lorsqu'il a connu l'article de son ancien condisciple La Lande, n'aurait-il pas de suite élevé la voix contre l'assertion qui lui attribuait les *Observations* dont il s'agit? Il était incapable, profitant d'une méprise dans laquelle serait tombé La Lande, de charger sa conscience d'une sorte de plagiat. Il n'a pas plus réclamé que *Petit* ne l'avait fait : donc il est bien réellement l'auteur des *Observations* sur l'Histoire philosophique du commerce des deux Indes.

La *Note manuscrite* sur laquelle Barbier s'est appuyé, en dernier lieu, pour attribuer à *Petit* cet ouvrage, ne contrebalancerait les raisons que je viens de déduire qu'autant qu'elle serait autographe et signée ; ce que Barbier ne dit pas. On sent qu'il est possible que le possesseur du volume tombé sous les yeux de ce célèbre bibliographe, ait reçu ce volume des mains de *Petit;* que, pour cela, il l'en ait cru l'auteur, et que,

dans cette persuasion, il ait lui-même écrit la *note;* alors cette *note* n'aurait plus aucune force.

(E) L'abbé Papillon fait mention dans sa *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne,* des Auxonnais ci-après (*).

1° *Bazin* ( Jean-Baptiste ), gardien des Cordeliers de Dijon, procureur-général de l'Ordre, né le 14 janvier 1637, mort dans sa patrie le 30 janvier 1708.

2° *Berbis des Maillys* ( Pierre-Gabriel ), né le 17 mai 1685, mort dans sa ville natalele 28 avril 1756. ( C'est l'aïeul paternel de M. le chevalier Berbis, qui s'est fait une réputation distinguée, comme député de la Côte-d'Or à la Chambre des députés pendant plusieurs sessions successives. M. le chevalier Berbis est aussi né à Auxonne. )

3° *Borthon* ( Jean ), docteur en théologie, curé d'Auxonne, mort en 1651, âgé de cinquante ans.

4° *Bretin* ( Philibert ), docteur en médecine, mort à Dijon, le 29 juin 1595, à l'âge de quarante-cinq ans.

5° *Harbet* ( Nicolas ), avocat au Parlement de Dijon, né le 31 août 1594, mort à Dijon vers 1670.

6° *Jannon* ( Hugues ), curé d'Auxonne, né *à Dijon,* suivant l'abbé Papillon; et *à Auxonne,* suivant l'abbé Courtépée ( *Description de Bourgogne,* tom. III, pag. 262 ), mort dans cette dernière ville, en 1689, âgé de soixante-douze ans.

7° *Jurain* ( Claude ), avocat, maire d'Auxonne et son historiographe (**) mort dans sa patrie le 9 novembre 1618. ( Ju-

(*) Je ne crois pas devoir remonter à quelques illustres inconnus qui vécurent dans les XIII[e] et XIV[e] siècles, et dont l'abbé Courtépée a exhumé les noms: on les trouvera, au besoin, dans sa *Description de Bourgogne,* tom. III, pag. 260.

(**) Voyez *Histoire des antiquitez et prerogatiues de la ville et conté d'Aussonne,* contenant plusieurs belles remarques des Duché et Conté de Bourgongne, etc. *Dijon, Clavde Gvyot,* demourant au vieil College. 1611. Pet. *in*-8°.

S'il fallait en croire cette histoire, j'aurais à faire figurer ici un Auxonnais de plus. L'auteur, page 80, s'exprime en effet ainsi :

« Fut maistre Jean Girard, natif de ce lieu (*Auxonne*), où il a été « lieutenant au Bailliage, et mayeur de ladite ville, eu de petits mémoires « qu'il a laissé par escrit de sa main, dit, etc. »

L'abbé Papillon fait au contraire naitre Jean Girard *à Dijon,* vers 1518. M. Weiss, dans l'article qu'il a fourni, sur ce poète latin, à la *Biographie universelle,* a suivi l'abbé Papillon; mais il a ajouté dans une note : « C'est d'après la *Bibliothèque des Auteurs de Bourgogne,* qu'on

rain a, dans la *Biographie universelle*, un article fourni par M. Weis; il en a aussi un dans la *Biographie universelle classique*.

8° *Popion* (Claude), maître d'école, d'abord marié, puis prêtre du vivant de sa femme qui se fit religieuse, mort curé près d'Auxerre, vers 1680.

9° *Rigollier* (Jean-Baptiste), ancien grand-vicaire, official à Auxonne où il est mort en 1733.

10° *Robelin* (Jean), docteur en médecine. Il vivait sur la fin du XV[e] siècle.

A ces noms signalés par l'abbé Papillon, il y a à ajouter ceux des personnages suivans :

1° *Marin de la Chasteigneraye* (Denis), conseiller d'État, intendant des finances de France, né au mois de janvier 1601, mort à Paris le 27 juin 1678. (Voir mes *Recherches biographiques* sur cet illustre Auxonnais, *Dijon, Frantin*, 1807; in-8° de 34 pages, les notes additionnelles comprises.)

2° *Davot* (Gabriel), savant avocat au Parlement de Dijon, professeur de droit français en l'université de la même ville, né le 13 mai (et non le 13 mars) 1677, mort à Dijon le 12 août 1743. (Voir son éloge en tête de ses *Traités sur diverses matières de droit français à l'usage du duché de Bourgogne*, publiés avec des notes de Jean Bannelier, doyen de la même université, *Dijon*, 1751-1757, 9 vol. in-8°. — 2[e] édition, 4 vol. in-4°. — Davot a un article dans la *Biographie universelle*; son nom se trouve aussi dans quelques autres biographies).

3° *Valadon* (le P. Zacharie), religieux capucin, missionnaire dans le Levant (*), né vers 1680, mort à Dijon, dans

---

« a dit que Girard était de Dijon.... Jurain.... assure qu'il était né à « Auxonne, et son témoignage est d'un grands poids. »

La question a été agitée dans les *Archives du Rhône*, tom. VIII, pp. 54-57. J'ai pris part à la discussion, et j'ai reconnu, avec mon ami M. Breghot du Lut, et d'après Jean Girard lui-même, que celui-ci était bien originaire d'Auxonne par ses ancêtres et par son père, mais qu'il était réellement né à Dijon et y avait été baptisé. Jurain était donc dans l'erreur.

(*) Je possède un manuscrit, que je crois autographe, d'un ouvrage composé par le P. Zacharie, sous le titre de *Relation du voyage de Jérusalem, du Mont-Liban, du Mont-Carmel et de plusieurs villes de Sirie, avec la description de l'isle de Chipre.*

Cette *Relation* comprend 173 pages, petit in-folio, d'une bonne écriture très-lisible. Elle est inédite.

le couvent de son Ordre, le 27 janvier 1746. (M. Weiss lui a consacré un article dans la *Biographie universelle*).

4° *Girault* (Benigne), médecin, né en 1725, mort dans sa patrie, en 1795; (il a, dans la *Biographie universelle*, un article fourni par M. Chamberet.)

5° *Bredin* (Louis), directeur de l'Ecole vétérinaire de Lyon, né en 1738, mort à Lyon le 17 mars 1814. (M. Grognier, l'un des professeurs de cette Ecole, a publié l'*Éloge de Bredin*, dans le procès-verbal de la distribution des prix aux élèves, du 10 octobre 1814. J'ai reproduit cet Éloge, *avec des notes*; Dijon, Frantin, 1815. In-8° de 7 pages.)

6° *Frantin* (Louis-Nicolas), habile Imprimeur-Editeur, à Dijon, ancien Échevin de cette ville, né le 26 janvier 1740, mort à Dijon le 18 février 1803. (Deux fils lui ont survécu. Le plus jeune suit avec succès la carrière typographique. C'est à l'aîné que l'on doit d'avoir rempli, d'une manière qui a mérité les éloges de savans critiques, une grande lacune dans notre histoire, par la publication, sous le voile de l'anonyme, de l'ouvrage intitulé : ANNALES DU MOYEN AGE, *comprenant l'histoire des temps qui se sont écoulés depuis la décadence de l'Empire romain jusqu'à la mort de Charlemagne*. Paris, 1825, VIII forts vol. in-8°. Cet ouvrage, fruit de plus de dix années de recherches, de méditations et de travail, est un vrai livre de famille; car il est sorti des presses du frère de l'auteur, qui peuvent s'en honorer.)

7° *Antoine* (Antoine), Ingénieur des ponts et chaussées, etc., né le 22 août 1744, mort à Chenôve près de Dijon, en mai 1818; (j'ai publié sa *Nécrologie* dans le *Journal de Dijon*, feuille du 27 juin 1818; je lui ai aussi consacré un article bibliographique dans *la France littéraire* de M. J.-M. Quérard.)

8° *Landolphe* (Jean-François), ancien capitaine de vaisseau de la marine royale, marin célèbre (*), né le 5 février

---

(*) Voyez : *Mémoires du Capitaine Landolphe, contenant l'histoire de ses voyages pendant trente-six ans aux côtes d'Afrique et aux deux Amériques*; rédigés sur son manuscrit, par J.-S. Quesné, ornés de trois gravures (dont l'une est son portrait). *Paris*. 1823. Deux volumes in-8°.
Emule de Jean Barth et de Duguay-Trouin, mais bien supérieur au premier sous le rapport des conceptions, des combinaisons et des ressources du génie, le capitaine Landolphe fut réellement un grand

1747, mort à Paris le 13 juillet 1825. (J'ai publié sa *Nécrologie* dans le *Journal de Dijon*, feuille du 3 août 1825, et dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, V[e] année, tom. XX[e], pag. 483-484).

9° *Suremain* (François-Alexandre), ancien officier au corps royal du Génie, maire d'Auxonne, président de l'administration du ci-devant district de Saint-Jean-de-Losne, né le 16 juillet 1755, mort révolutionnairement à Paris, le 21 mai 1793. (L'un de ses fils, également né à Auxonne et qui habite Dijon, cultive avec succès, comme amateur, l'art de la peinture sur émail.)

10° *Girault* (Claude-Xavier), fils de Benigne, ancien Auditeur à la Chambre des Comptes de Dijon, ancien Maire d'Auxonne, etc., né le 13 avril 1764, mort à Dijon, le 5 novembre 1823. (Voir ma *Notice biographique* sur Girault,

---

homme; et le rang qu'il a su prendre, de lui même, parmi ceux dont la France a le plus de droit de s'honorer, le place naturellement à la tête des Auxonnais recommandables à différens titres, dont j'aime à offrir ici l'intéressante catégorie.

Pendant un séjour de quatre mois à Paris, en 1811, j'avais fait une connaissance intime avec le capitaine Landolphe. Depuis lors, nous entretinmes, jusqu'à sa mort, une correspondance dans laquelle il me tenait au courant des principales circonstances de sa vie aventureuse.

Homme d'une petite et mince stature, il n'en était pas moins fortement organisé. Il n'avait rien de la rudesse du marin qui, dans des voyages de long cours, a passé sa vie, sur son bord, à commander à ses subordonnés avec ce pouvoir absolu, sans lequel, n'en déplaise à certains esprits, il n'y a point de navigation possible. Doué d'un heureux naturel, que n'avaient point altéré les habitudes de la mer, il était d'un abord gracieux; d'une politesse, d'une aménité pleine de prévenance, de franchise et de bienveillance. Son intérieur, auquel l'attachaient et la femme vertueuse qui partageait sa destinée depuis sa rentrée en France, et une société peu nombreuse mais choisie, offrait l'image du bonheur. Il vivait, exempt d'ambition, content de son sort, réfugié dans sa conscience, et appréciant en sage le vide et l'inanité de tout ce qui fait l'objet des désirs et des poursuites des hommes vulgaires.

Tel j'ai vu le capitaine Landolphe; et c'est pourtant cet homme qui fut la terreur des Anglais; qui leur a pris *soixante-quatre vaisseaux* et coulé bas *huit cent trente pièces de canon!* Et cet homme est mort sans avoir vu briller sur sa poitrine les insignes de l'honneur et de la gloire, civils et militaires!!..... Un jour que le général Bonaparte, qui n'était encore que premier Consul, l'avait fait inviter à dîner aux Tuileries, celui-ci vint à lui, et lui dit : « Capitaine, vous avez joliment « étrillé les Anglais! Parlez, que puis-je faire pour vous? » Le modeste capitaine ne répondit et ne demanda rien..... Aussi n'eut-il rien! Et la restauration ne fut pas plus juste envers lui!.... Notez que Louis XIV avait fait Jean Barth, chef d'escadre, et Duguay-Trouin, lieutenant-général des armées navales et commandeur de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis.....

dans le *Journal de Dijon*, feuilles des 8 et 12 novembre 1823; elle a été publiée à part, *Paris*, A.-A. Renouard, et *Dijon*, V. Lagier, 1823, in-8° de 16 pages. M. G. Peignot, notre ami commun, lui a consacré un article dans les *Mémoires de l'Académie de Dijon*. Je lui ai aussi consacré un article purement bibliographique, dans *La France littéraire* déjà citée.)

11° *Miquel-Férict* (Louis-Charles), Général de brigade d'artillerie, né le 24 mai 1765, mort à Belleville, près de Paris, au mois de mars 1806. (M. Weiss lui a consacré un article dans la *Biographie universelle*.)

12° *Miquel* (Claude-Jean-François), frère du précédent, ancien Missionnaire de la congrégation des Eudistes, chanoine de Montpellier, et Supérieur du séminaire de cette ville, né le 16 octobre 1768, mort à Montpellier au mois de février 1828. (J'ai publié sa *Nécrologie* dans les *Annales de la Littérature et des Arts*, VIII[e] année, tom. XXXI[e], pp. 30-32.)

Par une destinée fâcheuse, mais qui ne sort pas de l'ordre naturel, la réputation d'un habile avocat lui survit rarement pendant un long espace de temps, s'il n'a pas attaché son nom à quelque ouvrage plus ou moins accrédité dans le monde littéraire, qui puisse le perpétuer dans une postérité plus ou moins reculée. Les factums judiciaires que l'avocat aura publiés pendant un long exercice de sa noble profession, seront impuissans pour arracher son nom à l'oubli, à moins qu'ils ne se rattachent à de ces causes célèbres ou fameuses que recueillent les historiens du barreau, moins pour l'instruction des gens de Palais, que pour alimenter la curiosité des gens du monde.

Ces réflexions me sont suggérées par les impressions que m'ont laissées deux de mes confrères qui se distinguaient au barreau du Parlement de Dijon, dans les derniers temps de l'existence de cette Cour, et que la ville d'Auxonne s'honorait d'avoir vu naître dans ses murs; je veux parler de MM. les avocats *Morelet* (Pierre) et *Dugied* (François), dont la vie fut laborieuse, honorable et bien remplie. Mais ils n'ont publié que des mémoires judiciaires, dont ceux qui sont restés sont enfouis dans des recueils ignorés, ou ont peut-être à peine été conservés dans leurs familles. Qu'il me soit permis de rendre aux cendres de ces hommes qu'honoraient l'estime et la confiance de leurs contemporains, le seul hommage public dont elles auront été l'objet!

Toutefois, j'aime à le proclamer, les noms de MM. les avocats Morelet et Dugied n'ont pas encore été la proie de l'oubli; ils se perpétuent dans leur descendance. Un fils de M. Morelet

marquait, il y a peu d'années, par sa bonne administration comme Maire de Dijon; il en trouve la récompense dans la reconnaissance de ses concitoyens. Le fils de M. Dugied, après avoir passé de la Préfecture des Basses-Alpes à celle du Haut-Rhin, et avoir laissé dans ces Départemens de précieux souvenirs, continue de justifier la confiance du Gouvernement par la sagesse avec laquelle il administre le Département de Tarn-et-Garonne.

Au moment où la note qui précède allait être mise sous presse, la mort a frappé presque subitement à Dijon, le 11 août 1832, M. *Prieur* (Claude-Antoine), colonel du génie en retraite, ancien membre de la Convention nationale et du Conseil des cinq cents. Il était né à Auxonne le 2 décembre 1763, de M. Prieur (Noël-Antoine), écuyer, qui exerçait un emploi de finance, et de dame Anne Millot. Connu, dans les fastes de la Révolution, sous le nom de *Prieur* (de la Côte-d'Or), qui le distinguait de Prieur (de la Marne), dont il partagea l'opinion dans une circonstance trop fameuse, il a médité et produit, au milieu des orages politiques de l'époque, des ouvrages marqués au coin de la plus haute science en chimie et en diverses matières physico-mathématiques. Ce sont ses travaux qui ont réalisé en France le bienfait du système de l'uniformité des poids et mesures (*). De plus, il a sa part, avec ses compatriotes Monge et Carnot, dans la création de l'École polytechnique. C'en est assez sans doute pour attacher de la célébrité à la mémoire de notre Auxonnais; et comme le nom de Milton ne rappelle plus dès long-temps que l'idée du grand poète, le nom de *Prieur* (de la Côte-d'Or) finira par ne rappeler à nos neveux que l'idée du savant qui a contribué, de nos jours, aux rapides progrès des sciences exactes et à leur application à l'utilité publique.

---

(*) Voici ceux des ouvrages de M. *Prieur* qui sont venus à ma connaissance : I. Moyens de rendre uniformes dans le Royaume toutes les mesures d'étendue et de pesanteur; de les établir sur des bases fixes et invariables, d'en régler tous les multiples et les subdivisions suivant l'ordre décuple; d'approprier enfin à ce nouvel ordre le cours des petites monnaies, etc. *Dijon*, 1790, in 4°. II Instruction sur le calcul décimal. 1795, in-8°. III. Rapport sur la loi du 18 germinal an 3 (7 avril 1795), relative aux poids et mesures; 1796, in-8° IV. Rapport sur les moyens préparés pour l'uniformité des poids et mesures. 1796, in-8°. V. Mémoires, rapports et instructions dans le *Journal de l'École polytechnique*, et dans les *Annales de chimie*.



# POÉSIE.

## L'Homme masqué et son Chien.

### FABLE.

C'ÉTAIT du carnaval la dernière journée;
Dans le Chaos mouvant d'une foule effrénée,
Au grand bal Léon déguisé
Avait passé la nuit entière;
Et, maudissant les sots, la chaleur, la poussière,
Se demandait, tout bas, s'il s'était amusé.
On se lasse de tout : quand il eut épuisé
Le recueil de ses épigrammes,
De ses lazzis, de ses bons mots
Et de tous les fades propos
Qu'un étourdi débite à l'oreille des femmes,
Il quitta des plaisirs le séjour enchanté,
Chassé par la mélancolie;
Mais, d'une dernière folie
Il conçut le projet et reprit sa gaieté.
Je veux de mon César éprouver le courage,
Se disait-il en cheminant,
Je le crois brave, mais je gage
Qu'il aura peur d'un revenant.
A ces mots il remet son masque,
Et dans tout l'attirail fantasque
D'un sorcier, à minuit, partant pour le sabat,
Il entre dans la cour où le dogue fidèle
Veillait, exacte sentinelle,
Et d'un geste offensif le provoque au combat.

Mais un fantôme n'intimide
Que des poltrons; l'animal intrépide,
La gueule ouverte et le poil hérissé,
Sur cet inconnu téméraire
S'élance, le renverse, et tremblant de colère,
Sous lui le retient terrassé.
Le fantôme vaincu se fait bientôt connaître.
O surprise! César a combattu son maître,
Ce maître si chéri, si long-temps attendu,
Qu'au péril de ses jours il aurait défendu.
Il a fait son devoir, et se juge coupable;
Il cherche à se cacher, honteux de son erreur;
La maison retentit de l'accent lamentable
Qui proclame au loin sa douleur.
Pauvre César! je te pardonne,
Dit Léon de sa peur remis,
J'ai tort, je suis un fou, mais la leçon est bonne.
« Il faut toujours sans masque aborder ses amis. »

Par M. Bressier.

# Le Lion loué par l'Ane.

## FABLE.

Terrible avant dîner, du reste assez bon sire,
Le roi Lion, pour charmer son ennui,
Voulut savoir ce que disaient de lui
Les animaux de son empire.
Complaisans, flatteurs, espions,
Gens qu'on voit fourmiller à la Cour des Lions,
Soudain se mettent en campagne.
Ce que l'un dit, ce que l'autre répond
Est recueilli, texte fécond
Que le commentaire accompagne.
Sire Lion n'ignore rien:
Plainte, murmure, raillerie,
On lui rapporte tout, et même l'entretien
De deux ânes dans la prairie :
Notez que du Monarque ils avaient dit du bien.
Ils le proclamaient équitable
Et le plus généreux des habitans des bois.
Ils admiraient et sa force indomptable,
Et le tonnerre de sa voix,
Et sa démarche noble, et jusqu'à la manière
Dont il secouait sa crinière.
En bons et fidèles sujets
C'est ainsi que parlaient ces honnêtes baudets.
De leur audace un courtisan s'étonne :

Soumettre à l'examen votre auguste personne,
Dit-il au Prince, il faut châtier l'insolent :
Être loué par l'âne est un affront sanglant;
Et si votre Altesse l'ordonne. . . . .
Pourquoi donc? Ce pauvre animal!
Non, je défends qu'on lui fasse du mal :
Sa douceur et sa bonhomie
Ont su me plaire infiniment;
Ce n'est pas sans doute un génie,
Mais je le crois doué d'un fort bon jugement.

L'amour propre en despote règne,
Chatouilleux à l'excès, il s'irrite d'un mot :
Mais en fait de louange il n'est rien qu'il dédaigne,
Et pas même celle d'un sot.

Par M. Bressier.



# PLAINTES

ADRESSÉES, AU NOM D'UNE HARPE, A MADEMOISELLE JULIA QUI VENAIT DE VENDRE CET INSTRUMENT.

Près de femme jeune et jolie
Je coulais doucement mes jours;
Oh! que mon sort était digne d'envie!
Je croyais devoir être heureuse pour toujours!
Je trouvais Julia bonne, modeste, aimante,
Tout en elle m'était cher.
Sans le vouloir, cette femme charmante
Ravit tous ceux qui peuvent l'approcher.
De mon côté, je tâchais de lui plaire,
J'obéissais à ses moindres désirs;
A son gré, je savais être vive et légère,
Je n'exprimais que joie, et tendresse et plaisirs;
Demandait-elle une romance,
Ses jolis doigts savaient bien l'obtenir,
Je peignais les regrets, l'espoir, le souvenir,
Les tourmens d'une longue absence,
Ou des projets pour l'avenir;
Quand je remplissais son attente
En la tirant, parfois, d'un pénible embarras,
Comme sa taille séduisante
Me paraissait plus imposante!
Je me plaisais entre ses bras!

En un moment, quel changement s'opère!
Une inconnue, une étrangère
Vient me chasser de la maison!
Je ne puis expliquer un si fatal mystère :
Ma Julia, j'en perdrai la raison!
Je ne méritais pas un sort aussi sévère!
Vous me regretterez, inconstante beauté,
Vous songerez combien je fus fidèle,
Vous pleurerez quelquefois celle
Qui n'eut pour vous que douceur et bonté!
Il ne sera plus temps.... Plaintive tourterelle,
J'irai gémir sur des bords étrangers,
Où je ne rendrai plus que des sons de souffrance.
Je veux braver tous les dangers
Pour abréger mon existence :
Quand je serai prête à mourir,
Sur votre beau pays je porterai ma vue,
Et, pourrez-vous l'apprendre sans frémir?
Mes derniers mots seront, à mon dernier soupir :
« Peut-on vous oublier, quand on vous a connue? »

TOUSSAINT,
Bibliothécaire de la ville de Dijon.



# PARTIE DES LETTRES.

# WALTER SCOTT.

La plus grande renommée littéraire de nos jours, Walter Scott vient de s'éteindre. Voici le moment de juger cet écrivain qui a donné un nouveau caractère à la littérature et produit tant d'imitateurs.

C'est là le type du génie qui crée. Chaque siècle a eu son grand écrivain comme son héros, qui marque les fastes littéraires ou historiques, et autour duquel rayonnent les réputations secondaires.

Le roman historique n'est pas une création de notre époque. On en peut trouver le premier modèle dans les essais de la poésie romane, qui ont retracé avec une grande naïveté les mœurs chevaleresques et quelquefois licencieuses du bon vieux temps. Les auteurs de ces espèces d'épopées du moyen âge ne pouvaient nous peindre que les chevaliers, leurs grands coups de lance et leurs amours, les superstitions et les merveilles de la féerie, les tournois, les donjons, les ménestriers et les belles; tout le reste était courbé sous les obscurs travaux du servage.

Le siècle de Louis XIV, qui a fécondé parmi nous tous les genres de littérature, n'a point produit à vrai dire de romans historiques, bien qu'il ait donné le jour à une foule de compositions romanesques qui ont fait quelque temps les délices des cercles brillans de ce règne célèbre. Une société ingénieuse, où régnaient la galanterie et les plaisirs de l'esprit, aimait à retrouver dans ses lectures les séductions d'un

langage épuré et délicat, les douces rêveries, les faiblesses du cœur, et cette foule de sentimens intimes qui occupent l'ame oisive. Mais en même temps le goût du siècle était tout héroïque, les arts comme la littérature ne voulaient presque point recevoir d'autre empreinte, et tout se modelait sur la cour du grand roi. Pour satisfaire à cette double exigence de leurs dédaigneux lecteurs, les auteurs de romans avaient imaginé de peindre des mœurs modernes sous le nom des héros de l'antiquité.

Cette manière d'envisager la fiction romanesque et dramatique devait donner aux compositions quelque chose de froid, de compassé, une marche assujettie à des formes de convention. En interdisant à l'imitation de l'artiste les situations moyennes ou inférieures de la vie, la littérature se privait d'une multitude de ressources; elle rétrécissait la scène du monde, elle s'éloignait de cette simplicité comme de cette fécondité antique qui fait encore le charme de la poésie primitive, et qui comprend toutes les conditions de l'humanité comme tous les êtres et tous les tableaux de la création; en isolant les héros du reste de la vie sociale, elle les plaçait dans une perspective théâtrale qui leur ôtait toute vérité relative. De là une majesté un peu monotone, un grandiose étudié, défaut que l'on reproche justement à la littérature française du XVII^e siècle.

Ce défaut tenait surtout au prestige de la cour de Louis XIV, au fastueux éclat qui l'environnait. Ce prince qui domina l'esprit de son siècle avait choisi sans doute les instrumens de sa grandeur dans tous les rangs de ses sujets. Mais si les talens éminens purent, sous ce règne immortel, faire entrer toutes les classes de Français dans la vie politique, la vie sociale, pour ainsi dire, n'appartint qu'aux grands.

Le peu d'estime qu'obtinrent dans la société les conditions inférieures avait fait penser que l'imitation de leurs mœurs, admise seulement sur la scène co-

mique, devait être exclue ailleurs du domaine des arts. La poésie ne sut décrire que les pompes et les infortunes des rois, la peinture ne retraça que des héros et des demi-dieux.

Cette majesté compassée qui dépare un peu les plus belles productions de l'art dans notre grand siècle, est mortelle au roman ; car de toutes les compositions littéraires, le roman est celle qui se rapproche davantage de la vie commune. Mais quand les noms d'Alexandre et de Cyrus se trouvèrent mêlés à des aventures galantes ou romanesques, ce ne fut plus qu'un travestissement d'où résultait un faux dans la pensée, une fadeur dans l'expression, qui ont paru le comble du mauvais goût dès que le caprice de la haute société, qui avait mis à la mode ces tableaux de galanterie héroïque, est tombé. Ainsi les Scudéry et les Calprenède ont péri à jamais; l'esprit qu'ils ont déployé dans ce genre factice de littérature n'a pu sauver leurs ouvrages de l'oubli et même du mépris.

Des écrivains français du XVIII^e siècle ont tenté de ressusciter le roman historique. Les uns ont modelé leurs compositions sur l'épopée, et leur langage sur le style épique. Marmontel, Florian, ont écrit des espèces de poëmes romanesques, teints des souvenirs de l'histoire, qui ne représentaient d'ailleurs à notre esprit ni les époques ni les mœurs. Ces compositions sans chaleur et sans vérité sont aujourd'hui oubliées. Deux femmes spirituelles, M^me de Genlis et M^me Cottin, dans des ouvrages ingénieux qui ont mérité de leur survivre, se sont rapprochées davantage du genre historique. Mais elles n'ont guère peint qu'une seule passion, l'amour qui jusqu'ici avait fait la vie du roman et presque le seul intérêt de ses tableaux.

Walter Scott s'est proposé un but plus relevé. C'est de décrire des époques historiques en caractérisant chaque siècle par des événemens feints auxquels il appliquait des mœurs vraies. En introduisant des héros imaginaires, quelquefois des héros véritables

sur la même scène, il a soin de leur donner un caractère propre et de les faire agir d'après ce caractère tracé soit par l'imagination de l'auteur, soit par les traditions de l'histoire, et suivant les mœurs locales, le génie du temps et le costume de leur nation.

Il a appliqué ce procédé à toutes les grandes époques, particulièrement de l'histoire d'Angleterre et d'Ecosse. Il a peint les croisades dans Ivanhoé, les guerres civiles et religieuses d'Angleterre dans les Puritains, les mœurs héroïques des clans d'Ecosse dans plusieurs de ses compositions. Il a essayé même de retracer la cour brillante d'Elisabeth, l'exil de Marie Stuart, la vieillesse sombre et inquiète de Louis XI.

Cette manière neuve de peindre les époques historiques en entremêlant la vérité des costumes à la fiction des récits, n'est-elle pas elle-même un travestissement de l'histoire? Peut-elle mettre sous nos yeux un tableau exact et fidèle des mœurs et des caractères des différens siècles?

Si la peinture des *mœurs* historiques peut être vraie dans un sujet d'invention, il n'en est pas tout-à-fait de même de celle des *caractères* historiques. Et pourquoi? C'est que la couleur du roman n'est point celle de l'histoire; c'est que les hommes historiques, marqués d'un sceau ineffaçable, appartiennent au genre humain, et qu'il n'est plus permis dès-lors de leur donner rien de fantastique, ni de les revêtir d'autres couleurs que de celles de l'histoire même.

Un romancier que la nature a doué du talent de peindre les époques et les mœurs, peut, par la force de son génie, se transporter au milieu de chaque période historique, lui donner par la naïveté de ses pinceaux la couleur et l'empreinte qui lui sont propres. Quant à l'imitation des caractères, il évitera difficilement un double écueil. Le léger idéal qu'il prête quelquefois aux mœurs héroïques ne nuit point à un personnage d'invention, mais déguise ou plutôt travestit le héros de l'histoire. D'autre part, le dévelop-

pement des sentimens intimes, le mystère des aventures, cette série de sensations et de pensées secrètes qui font le charme et l'intérêt du roman, appliqués à un héros connu lui donnent un caractère factice, ce que l'on appelle un caractère romanesque.

Ainsi les personnages historiques tantôt prennent un faux relief lorsque nous comparons ces héros transportés dans le roman aux personnages réels; tantôt l'analyse de leurs sentimens, la description de leur intérieur dont l'écrivain n'a pu avoir la confidence, les place dans une position privée où il n'est plus possible de les reconnaître, qui même les dégrade de la situation que l'histoire leur a marquée. Le romancier n'a peint qu'un héros imaginaire au lieu du héros véritable.

Si même, par un effort de l'art, ces héros conservaient leur caractère historique dans les tableaux du romancier, souvent ils ne seraient point en rapport avec le romanesque des scènes. Il en résulterait encore un contraste qui nuirait à l'effet, qui donnerait quelque chose de faux, d'incohérent, de mal proportionné et d'incomplet à la composition.

Nous en conclurons qu'en peignant des mœurs vraies dans un sujet d'invention, le romancier doit y introduire des personnages inventés, qu'il ne peut guère y placer des personnages historiques sans s'exposer à les contrefaire, à leur donner une couleur imaginaire ou une attitude mesquine et inférieure qui les fait paraître autres qu'ils ne sont dans le point de vue historique. La vérité, montrée sous un jour romanesque, devient fiction; le portrait est caricature.

Nous savons qu'Elisabeth d'Angleterre joignait à des qualités et à des talens supérieurs tous les faibles de son sexe. Nous savons que Louis XI se plaisait dans la familiarité des gens de condition basse et portait son inquisition tracassière jusque dans les secrets de famille. Mais lorsque l'on met en scène les jalousies ou la coquetterie d'Elisabeth, lorsque Louis XI con-

verse avec son prévôt et que l'auteur me décrit leur entretien, la fiction est trop apparente, le talent de l'écrivain n'est plus à la juste mesure du vrai, il la dépasse ou il n'y atteint point; au lieu d'Elisabeth ou de Louis XI, je n'ai plus sous les yeux qu'un fantôme et une fausse image de deux grands caractères. De même Richard, au milieu des Saxons et des Normands dans le siècle de la chevalerie, n'est qu'un héros de roman, et jamais l'histoire ne l'a représenté sous ces traits.

Mais, dira-t-on, l'épopée et le drame ne prennent-ils point la même licence? Ne font-ils pas apparaître des héros réels? Et pourvu que les mœurs soient observées, le héros n'est-il pas représenté fidèlement aux yeux du spectateur ou du lecteur? Il est vrai : mais le point de vue de l'épopée et de la tragédie n'est point celui du roman. Le but du roman est de placer les mœurs et les personnages dans la vérité pure et naïve du monde et de la vie privée. C'est pourquoi le roman vit de peintures minutieuses du cœur humain, de descriptions pittoresques, de scènes domestiques et familières, et c'est à ces détails que la fidélité du pinceau se fait reconnaître. Au lieu que dans le drame et dans l'épopée, la rapidité de l'action entraîne à la fois le héros et le spectateur à travers une foule d'émotions vives qui ne lui laissent apercevoir et sentir que le mouvement de la scène, les grands traits de la nature et les passions tumultueuses du cœur humain.

Walter Scott, à notre avis, n'est donc point sans reproche dans les portraits de personnages dont le nom et le caractère sont consacrés par l'histoire. Chez lui, les héros d'invention sont ordinairement supérieurs aux personnages historiques. Et c'est en étudiant le secret de son talent qu'on voit pourquoi Walter Scott a dû échouer complètement quand il a voulu une fois traiter l'histoire en historien.

En effet, le génie de l'historien et celui du romancier sont tout-à-fait distincts. Le caractère de l'histoire est tout politique. L'histoire décrit l'homme politique; elle observe le jeu des passions et des caractères dans leurs rapports avec les mouvemens de la vie publique, les révolutions qui en résultent dans l'État, et enfin l'influence que ces mutations exercent sur le sort des sociétés civiles, sur leur accroissement et sur leur déclin. C'est donc l'histoire générale de l'humanité dans les sociétés organisées que doit retracer l'écrivain; et voilà pourquoi les peuplades barbares n'ont point proprement d'histoire avant qu'elles aient passé à l'état de sociétés civilisées. Au contraire l'auteur d'un roman, même historique, peint avant tout l'homme social; les mœurs domestiques plutôt que la vie publique font les sujets de ses tableaux. S'il rattache la peinture de ces mœurs à un événement politique, c'est qu'il les place dans un cadre historique afin de les mieux mettre en relief. L'histoire et le roman historique seront donc éternellement deux genres opposés, parce que tous deux considèrent la société humaine et le cœur humain sous deux faces différentes. Une fausse vue morale et littéraire a seule donné lieu à ce paradoxe devenu vulgaire, que Walter Scott est plus vrai que l'histoire.

Quel est donc le devoir du romancier qui veut retracer à notre esprit et à nos souvenirs les coutumes pittoresques, les mœurs naïves ou héroïques des temps passés?

Choisir une époque saillante de l'histoire, indiquer hors de la scène ou n'employer qu'avec une grande sobriété le prince ou le héros historique qui domine cette époque, placer sur la scène des personnages d'invention disposés conformément aux mœurs régnantes, mettre en saillie ces caractères comme dans un drame, et faire à-la-fois ressortir l'époque par le jeu combiné des mœurs réelles et des

caractères créés; telle est la manière dont nous concevons le roman historique, et voilà comme Walter Scott l'a traité dans plusieurs de ses belles compositions.

Nous allons essayer, sur ce plan de poétique romanesque, d'apprécier le mérite de Walter Scott relativement à l'invention des sujets, à l'ordonnance et aux caractères.

En général sa machine est vicieuse. Fécond en incidens singuliers et auxquels préside une espèce de merveilleux fondé sur la superstition, il complique son intrigue avec peu d'art et la dénoue péniblement ou par des ressorts sans vraisemblance.

Mais rien n'est égal au jet et à l'élan de cet écrivain quand il entre en matière. Il transporte d'abord son lecteur au milieu de son sujet. On sent dès l'exposition ce coup de feu de l'artiste qui s'empare d'abord de votre esprit, et vous lance dans l'arène où le drame va se passer. Aussi la première impression qu'il produit est pleine de charme et d'intérêt, ses expositions sont admirables. Mais si son plan est entamé avec génie et conçu avec une facilité étonnante, l'exécution n'y répond point complètement. Ce feu si vif au début se ralentit presque toujours avant la première moitié de la carrière, il s'épuise sur la fin, on craint que l'auteur ne perde haleine, la fatigue se fait sentir, ses conceptions deviennent communes, il languit, s'embarrasse pendant quelques instans dans son intrigue, et se hâte de finir.

Dans la variété de ses sujets et de ses plans il est d'une fécondité inépuisable. Sous le rapport de la diversité et de la vérité des caractères ( j'en excepte toujours ses caractères historiques ), il est au premier rang des romanciers moralistes, et presque l'égal de Shakespeare. Vrai et varié comme le tragique anglais, il n'a point toutefois comme lui l'é-

nergie des passions, il n'en a pas non plus la tendresse.

Deux grands écrivains ont excellé surtout à peindre l'homme, à soulever le voile mystérieux dont son cœur s'enveloppe. Quoiqu'ils aient écrit dans des genres distincts, leur génie a des traits frappans de ressemblance; c'est la divination de l'ame, ce sont ces éclairs qui en pénètrent les abîmes, c'est l'imitation qui n'est comique ou pathétique que parce qu'elle est vraie. Ces deux écrivains sont Shakespeare et Molière. Si l'on veut examiner la manière dont ces deux grands maîtres considèrent le cœur humain, l'art avec lequel ils le dévoilent, le trait dont ils le peignent, on trouvera dans la diversité des genres qu'ils ont traités, un rapport singulier dans la nature de leur génie.

Walter Scott vient immédiatement après eux comme philosophe moraliste et peintre du cœur humain. Il ne les égale point pour la profondeur et la naïveté du trait. Dans l'invention et la variété des sujets, il n'a de rival que Shakespeare. Pour l'ordonnance et la contexture des plans, il ne vient que bien après lui, et même après Molière. Mais il n'a point lui-même de supérieur pour la diversité, la multiplicité des caractères, l'art de les mettre en jeu.

Cet art brille surtout dans deux romans, *Ivanhoé* et *la Fiancée de Lammermoor*. Nous considérons ici ces romans, non comme les chefs-d'œuvre de Walter Scott (c'est au temps à prononcer sur ce point de critique), mais comme deux ouvrages également beaux, conçus sur deux plans différens, et dans lesquels les divers mérites que l'on reconnaît à cet écrivain se recommandent à un degré éminent, selon la nature de chaque composition.

L'un de ces romans, Ivanhoé, est une espèce de poëme à la manière du Tasse, où l'auteur vous

transporte du tumulte des camps, du fracas des sièges et des batailles, aux scènes de la vie champêtre, à la solitude animée des forêts, parmi les banquets des guerriers. Tous les caractères y sont en contraste, et aucun d'eux ne domine les autres. Tout le moyen âge y passe en revue. Deux peuples, l'un conquérant, l'autre conquis, apparaissent sur le même théâtre. Chez le Normand, on voit la fierté héroïque et la valeur brillante, un éclat tout français, une civilisation plus avancée, et déjà la corruption née des jouissances ravies à main armée, de l'abus des plaisirs faciles et de la victoire : chez le peuple Saxon, la fermeté obstinée, l'humeur triste, rêveuse, mutine et indomptable, caractère primitif du peuple vaincu, qui doit un jour, se renforçant par son humiliation, former les mœurs nationales du nouveau peuple anglais; tandis que le droit public, le droit de la conquête, se maintiendra dans les lois comme dans le sang et dans la race du peuple conquérant. En un mot, dans le roman, ainsi qu'aux premières époques de l'histoire anglo-normande, je reconnais deux races d'hommes, comme les eaux de deux fleuves non encore mêlées et qui conservent leur teinte et leur couleur. On aperçoit déjà dans le lointain ces héros de l'histoire, ces brillans Plantagenets, les Edouards et leurs compagnons, fils de la chevalerie française. Ce sont les vrais héros de l'Angleterre, tous d'origine étrangère, qui donnent à cette première période historique un type particulier modelé par le génie français; jusqu'à ce que le sang et le naturel saxon revenant enfin à prévaloir sous les York et les Lancastre, le vrai caractère national anglais reparaît dans la suite de l'histoire, triste, sombre, profond, opiniâtre et revêche, tel que Walter Scott l'a peint dans le Saxon indigène.

L'exposition est un chef-d'œuvre auquel rien n'est comparable, même dans l'épopée antique. Tous les personnages se trouvent réunis dans la demeure sau-

vage et hospitalière du Saxon dépossédé de la puissance et de la liberté de ses ancêtres. La dignité concentrée du chef Germain contraste avec l'insolence et la valeur bouillante du Normand. L'impiété et l'intempérance du Templier nouvellement arrivé de la croisade, ses mœurs mélangées de l'arrogance féodale, de la mollesse et du faste oriental, mettent en relief l'abjection, l'avarice, la souplesse du trafiquant Juif tremblant au sein de ses richesses, du Juif, personnage obligé dans un poëme du moyen âge, seul courtier des besoins du luxe qui asservissent l'ame du noble en ces temps demi-barbares. Et chez les femmes, quels beaux contrastes entre la royale pupille du thane saxon, à l'ame fière et ingénue, et la jeune Israélite, habile dans les sciences de l'Orient, au cœur pur et dévoué mais plein des passions que fait naître et échauffe le soleil de sa patrie ! Et comme nous l'avons dit, tous ces caractères sont en parallèle sans que l'un éclipse l'autre. L'auteur se joue de la prétendue règle de l'épopée et du roman, qui veut qu'un même intérêt et un caractère principal prédominent. Chaque scène, chaque personnage porte avec soi son intérêt. C'est véritablement un poëme italien du seizième siècle, avec une plus profonde intelligence de la nature humaine, une plus grande variété dans les caractères, et surtout une peinture plus vraie et plus naïve des passions.

L'autre ouvrage, *la Fiancée de Lammermoor*, est moins riche en incidens romanesques. La scène est plus rétrécie, l'intérêt du roman est dans la vérité des caractères dont l'un rattache à lui tous les autres. Le jeu des passions des différens personnages se réfléchit sur ce héros principal, sur ses malheurs et ses espérances. Ainsi ce roman tient moins de la nature de l'épopée puisqu'il ne peint que des aventures domestiques et privées; mais en même temps il est plus fidèle à la règle des rhéteurs qui concentre l'intérêt sur un seul caractère et un même héros.

Un jeune homme, seul et dernier rejeton d'une maison illustre, dépouillé de ses biens par l'effet des tristes guerres civiles de l'Angleterre qui jamais n'ont été rassasiées de confiscations ni de sang, a vu toute sa fortune passer dans le patrimoine d'un jurisconsulte délié et avide. Celui-ci, par son habileté devenu chancelier de la couronne d'Écosse, a profité de la science tortueuse des lois et de la corruption des tribunaux pour dépouiller le père de l'orphelin. L'auteur nous montre le jeune gentilhomme tombé dans l'excès du malheur et de la pauvreté, poursuivi encore dans l'avenir par la fatalité qui s'attache à sa destinée, et ne trouvant sa consolation et son appui que dans la dignité et la constance de son caractère. Seul, vivant dans une tour délabrée dernier débris de son héritage, il oppose sa vertu à la mauvaise fortune qui le poursuit, et contemple de son triste asile la demeure opulente du chancelier d'Ecosse qui a été l'antique manoir de ses pères.

L'auteur nous peint ensuite la maison et la famille du jurisconsulte; l'adresse, la ruse, l'éloquence calme et insinuante, et la faiblesse d'ame du vieux chancelier; l'audace, l'ambition, les passions emportées de sa femme, née du sang des Douglas, et qui alliée au parvenu, veut élever cette race nouvelle par toutes les voies, afin de la rendre moins indigne de son propre sang. Elle n'en a conçu qu'une plus violente haîne contre le jeune laird dont le dénuement reproche à son coupable époux la source de sa richesse. Dans leur maison est une jeune fille du chancelier et de son altière épouse, modèle d'innocence, de douceur, d'ingénuité. Pendant l'absence de la femme du chancelier, une rencontre imprévue a fait naître une passion tendre entre l'orphelin dépossédé et la jeune héritière. Le vieux jurisconsulte, défiant de l'avenir, voudrait quelquefois servir l'amour des jeunes gens, relever la noble famille proscrite et dégradée par la loi des guerres civiles, afin de rassurer sa propre gran-

deur contre un revers de la fortune et des partis, et peut-être aussi pour tranquilliser sa conscience. Sur ces entrefaites le retour subit de sa vindicative épouse fait avorter toutes ses vues d'ambition conciliatrice, porte le trouble, la consternation et la douleur sur cette scène domestique. Le malheur auquel le laird est destiné dès sa naissance ne fait que s'accroître, le jeune homme se retranche plus que jamais dans la noblesse et la fierté de son ame. Un dénouement tragique à la manière des Anciens, montre le jeune couple dévoué à la fatalité, éveille le remords avec le désespoir dans l'ame des parens, et annonce l'arrêt de leur supplice.

Voilà un drame dont l'invention ne semble point d'abord bien originale, dont les ressorts ne paraissent pas bien neufs, inférieur sans doute à Ivanhoé pour la conception romanesque. Mais quelle beauté dans les caractères! quelle science dans leurs contrastes! quelle profondeur dans la peinture des passions! quelle finesse dans les détails! Comme la vie privée de ces deux familles, du jurisconsulte oppresseur et du gentilhomme dépouillé, y est bien tracée! Comme la vengeance, loi inflexible des vieilles mœurs écossaises, s'éteint lentement dans l'ame du jeune laird à mesure que croît son amour. Quelle délicatesse et quelle vérité dans l'expression de sa fierté blessée, de son orgueil offensé, qui perce jusque dans l'aveu de cet amour et dans les ménagemens que sa passion lui prescrit envers l'objet innocent de sa tendresse! Rien n'est comparable à ces tableaux et à la connaissance du cœur humain qui apparaît dans toutes ces phases des passions, dans ces oppositions de caractères.

On pourrait établir ainsi une poétique différente sur chacun des romans de Walter Scott, et y retrouver des beautés semblables dispersées en une foule de plans, tous puisés dans la scène de la vie héroïque ou familière, tous empreints du génie et de la fécondité inépuisable de l'auteur.

Aux tableaux que nous venons de présenter, on peut déjà reconnaître que Walter Scott a pris ses modèles dans toutes les situations de la vie. Quoiqu'il peigne souvent des héros, il sait les faire descendre de leur théâtre, les placer dans une attitude noble et simple, les faire badiner et sourire sans s'abaisser. Il n'a point cette fausse et dédaigneuse indifférence pour les classes moyennes qui caractérisa notre grand siècle littéraire. Il est plus éloigné encore du vice de notre littérature romanesque contemporaine qui, à l'inverse de celle de Louis XIV, s'est attachée à flétrir les classes supérieures, les hommes que leur rang et leur naissance destine à donner aux autres des exemples ; de cette littérature qui se complaît à mettre en relief les positions basses et les hommes ténébreux, qui appelle l'intérêt sur les désordres du cœur humain et même sur le crime ; conception encore plus fausse que la première, puisqu'au lieu de rehausser la nature humaine, elle a pour but d'humilier ce qui impose les respects, d'avilir ce qui honore notre espèce, de justifier les penchans atroces ou vicieux, de rendre l'homme un objet d'horreur à l'homme.

Walter Scott a évité également l'un et l'autre de ces travers de l'esprit français. Il a dépeint en son entier la scène du monde ; par conséquent il n'a rejeté aucun des caractères, aucune des conditions qui y jouent un rôle. C'est ce que nous découvrirons mieux en examinant quelle a été l'influence des institutions sociales sur le génie de Walter Scott et celle qu'il a exercée sur ses contemporains.

Son penchant pour les classes élevées, dans un esprit éclairé et indépendant comme le sien, a été un mobile qui l'a fait pénétrer dans toutes les grandeurs du moyen âge qu'il a particulièrement décrites. Walter Scott les a vues sans préjugé, mais aussi sans aversion, et peut-être même avec une prédilection qui lui a donné l'intelligence de la scène héroïque du

monde, qui l'a fait entrer dans le conseil des rois, dans les fêtes de la chevalerie, dans les salles d'armes des chefs féodaux, qui lui a communiqué l'instinct de leur vie privée et l'a initié d'avance à leurs mœurs. Il a été peintre fidèle de ce qu'il aimait, car pour bien peindre, il faut aimer son sujet; et il est évident qu'un homme qui n'eût vu ces siècles héroïques qu'avec un esprit de haîne et de prévention n'eût écrit qu'avec passion et dénigrement, il eût fait une satire au lieu d'un portrait; et sa peinture, eût-elle été vraie, n'aurait eu aucun charme. En second lieu, l'amour de Walter Scott ou plutôt son respect éclairé pour les grandeurs sociales avait aggrandi son esprit en lui donnant une connaissance plus vraie et plus intime de la société.

En effet, les grandeurs naturelles ne font point tout l'homme. Les grandeurs sociales, si elle ne donnent point les talens ni la vertu, sont un piédestal qui les rehausse. Celui qui ne connaît point les modifications que la société apporte à la condition et au naturel des hommes, ne connaît point l'homme social, il ne juge qu'à demi la nature humaine, il n'a point les notions du peintre moraliste, il ne sera jamais romancier ni poète; car l'un et l'autre envisagent et montrent l'homme dans sa condition acquise comme dans ses qualités natives.

Mais je vais plus loin. Tant que les grandeurs sociales n'ont point corrompu l'homme, elles sont l'ornement d'une société bien ordonnée. Possédées d'une possession tranquille, elles donnent à l'ame une puissance calme et satisfaite d'elle-même. Mais si quelque perturbation politique les place en butte aux ambitions les plus vulgaires, elles agitent l'ame, elles la rendent haletante, elles la font aspirer violemment à une situation inconnue. Voilà pourquoi les hommes nés dans une position infime, une fois montés aux premiers échelons de la fortune, sont en général plus ambitieux que les grands; voilà pourquoi aussi les

hommes nés dans la puissance et qui la perdent, qui tombent d'un rang qu'ils ont mesuré dès le bas âge et dont ils connaissent les misères comme l'éclat, supportent ordinairement mieux leur chute et leurs revers et montrent à leur tour plus de grandeur naturelle dans un état médiocre, que ceux qu'une ardeur d'ambition ou des chances inespérées en avaient fait sortir.

Je ne considère point l'aristocratie dans l'Etat, mais dans la vie sociale. En perdant les grandeurs que la société a créées, l'homme perd une partie de sa propre valeur ; car ces grandeurs deviennent elles-mêmes pour ainsi dire naturelles par l'aptitude qu'apportent tous les hommes, jusque dans les conditions obscures, à s'identifier avec leur fortune, leur rang, et leur considération extérieure.

Mais en examinant ensuite ces grandeurs dans les divers degrés de la hiérarchie sociale, il est certain qu'elles élèvent successivement la condition humaine et l'empreignent d'une puissance qui devient propre à l'individu, qui le modifie, qui, le pénétrant de sa propre estime, augmente sa force et sa confiance.

Enfin ce sentiment des valeurs sociales dans leurs diverses nuances, qui appartient à toutes les sociétés, même à celles d'où la grandeur aristocratique ou politique est exclue, détermine les différens mérites de l'homme civil, diversifie la scène du monde, met en relief les qualités morales. Car la vie sociale se compose de l'éducation, de la fortune, de la naissance, de l'esprit, des notions du monde ; toutes ces choses variées à l'infini font la monnaie de la société, qui, moralement comme dans les créations de l'artiste, n'acquiert son plus haut prix que dans les positions élevées.

C'est là ce tact social dont Walter Scott était doué au plus haut degré et sans lequel il n'est point de grand écrivain. La perfection de ce sentiment tenait à

la fois chez lui à l'élévation de son esprit, à la justesse, à la finesse de son jugement, et à son torysme.

Walter Scott avait les opinions des torys, c'est-à-dire *les opinions sociales;* car c'est ici l'expression qu'il faut employer plutôt que celle d'*opinions aristocratiques*. Le torysme en effet, bien entendu, est la reconnaissance des valeurs sociales que la nature même élabore et produit, et non le culte d'une aristocratie politique, résultat des lois civiles qui disposent quelquefois des faveurs publiques capricieusement, indépendamment des facultés naturelles ou acquises de la société, ou même à leurs dépens et en les opprimant.

Ce sentiment vrai des rangs et des avantages de la société civile, dont Walter Scott était pénétré, lui fait donner la teinte, la forme, le langage, l'extérieur même, la physionomie et les traits de la figure à chaque personnage qu'il met en scène; et c'est à notre avis le plus grand mérite de ce romancier; il le fait en observateur, en homme désintéressé. Il reconnaît la valeur sociale des grands, il en juge la portée; il estime de même les autres conditions de la vie humaine, et mesure également leur mérite réciproque; tous les états de la société trouvent en lui un peintre, un appréciateur. Or, je dis que cette qualité de son talent n'appartient qu'à une haute philosophie.

Cette philosophie était surtout nécessaire au romancier. Car s'il eût été possédé de l'envie, de la haine des supériorités, ou du mépris des conditions inférieures, ou des préjugés de rangs, comment eût-il peint fidèlement ces différentes conditions et les scènes de la vie? Aussi voyez comme il se meut au milieu de ses personnages. Il n'est l'ennemi d'aucun, il ne repousse que le vice, il aime tous les rangs et toutes les conditions; c'est une aisance et une vérité qui nous font, à notre tour, aimer l'écrivain, et que n'eût pu jamais atteindre un homme envieux ou prévenu, et dont

par conséquent les préjugés et les sentimens jaloux eussent flétri le cœur et rapetissé l'esprit. Chez lui les grands ont des manières aisées, mais point d'enflure; il sait trop que la grandeur guindée leur est étrangère. Partout l'homme supérieur par sa philosophie et l'écrivain bienveillant se font sentir.

Mettez à la place de Walter Scott un écrivain radical, un William Godwin, vrai, profond, mais sans élévation, sans facilité et sans charme, et dont la vérité même ne peut atteindre qu'à certaines conditions de la vie humaine. Son talent, rétréci par ses préjugés ou ses passions, eût avorté, ou n'eût reçu jamais un développement complet.

Walter Scott, Shakespeare et Molière paraissent peu impressionnés par leurs héros; leur philosophie les place dans une région supérieure. Ils jugent, ils voient, ils décrivent, ils peignent; la force de la situation et l'énergie des caractères est dans la vérité du tableau et peu dans l'émotion de l'artiste; mais l'artiste nous émeut parce qu'il est vrai.

Ce caractère du talent est le plus éminent de tous. L'auteur en apparence inaccessible aux passions dont il contemple et juge les effets, placé sur un roc comme la philosophie, remue nos passions et intéresse notre ame par la fidélité de la peinture qu'il lui présente. N'est-ce point le plus bel attribut du génie de nous toucher d'émotions qu'il semble ne point éprouver lui-même? C'est joindre à la fois le tact le plus fin de l'artiste aux lumières calmes du philosophe. Accord presque merveilleux, caractère singulier du talent le plus rare, le plus souple et le plus original, et qui semble ne s'être rencontré au même degré que dans ces trois hommes. A ne considérer toutefois que la science du cœur humain dans ses rapports avec nos affections et nos travers, j'oserais y joindre le duc de Saint-Simon, si la nature de ses écrits ne le plaçait dans un autre rang que celui des artistes; du reste, écrivain non assez loué et qui n'a jamais eu peut-être

de supérieur dans cet art philosophique de peindre les passions et d'en dévoiler les replis les plus intimes.

Aucun auteur n'a eu plus de popularité que Walter Scott. C'est qu'il s'adresse à toutes les situations de la vie. C'est l'écrivain des grands comme celui du peuple, comme celui des classes moyennes. Il plaît à toutes les conditions parce qu'il les peint toutes, parce qu'il connaît et fait estimer la valeur de chacune; il plaira tant que la société sera appréciée, tant que la nature sera goûtée; sa lecture est utile et profitable aujourd'hui plus que jamais, aujourd'hui que toutes les situations de la vie sont ennemies comme les élémens même de la société civile sont en conflit. Toutefois, remarquons-le, l'action de Walter Scott sur son siècle a été toute morale et littéraire; ses opinions sociales, vraies et saines, n'ont point eu d'influence politique. C'est que Walter Scott est éminemment raisonnable. Walter Scott est philosophe; en un mot, il est sans passions. Il peint et raconte, il ne dogmatise pas; il n'est d'aucun parti, il ne se rallie à aucune des opinions politiques qui tourmentent la société; il n'aspire point à faire des prosélytes, il ne veut que plaire et instruire. Or, notre société turbulente vit aujourd'hui de passions. Des écrivains médiocres ou même sans talent, qui les flattent et les agitent parce qu'ils en sont eux-mêmes dominés, ont acquis sur la société politique une influence qui aura été refusée à Walter Scott. Mais leurs noms, de leur vivant même, sont à peine connus; Walter Scott, qui n'a fait qu'enchanter la vie privée, sera immortel comme Molière et Shakespeare.

---

# J. FENIMORE COOPER.

PAR M. NAULT,

DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



L'un des traits caractéristiques de l'époque est la popularité universelle dont jouit tout écrivain, quels que soient son pays, ses mœurs et son génie, qui, doué d'un talent original et vrai, ouvre une vue nouvelle à notre intelligence, ou produit sur notre ame une impression qui la remue. Il existe entre les nations civilisées une communauté de jouissances littéraires que les événemens de la scène politique ne troublent point. Dans la grande question sociale qui agite aujourd'hui les peuples et qui sépare en deux camps opposés les intelligences et les volontés, il semble que le champ des lettres soit comme ce territoire sacré réservé chez les Anciens pour la bienveillance et la concorde. Les passions politiques s'adoucissent, les rivalités s'effacent, les susceptibilités de l'orgueil national se taisent devant un besoin de connaissances et d'émotions qui tourmente les esprits et qui les domine. Aussi, toute supériorité reconnue obtient les hommages que ce siècle accorde à la force. Notre Lamartine va chercher dans un pays lointain des inspirations et des couleurs; le vaisseau qui porte le poète voyageur est l'objet d'un intérêt

européen. Un écrit de Chateaubriand en travail est un événement; il nous tient dans l'attente de la pensée puissante qui doit électriser les ames. Deux étrangers se sont naturalisés parmi nous, en possession de charmer nos loisirs : Walter Scott et Cooper, non moins bien-venus et populaires que dans leur propre patrie. Le dernier, par la fidélité de ses tableaux, nous a rendu familiers les aspects et les mœurs de cette Amérique, vers laquelle se tournent avec complaisance les regards de l'Ancien Monde : essayons d'apprécier ses œuvres et son génie.

Walter Scott, en retraçant les traditions, les mœurs et les costumes du temps passé dans d'ingénieuses fictions, avait donné au roman un caractère approprié aux convenances d'une société sérieuse qui veut retrouver dans les distractions de l'esprit un aliment à la pensée. Selon le privilège d'un talent supérieur, il avait à la fois pressenti et fixé le goût du siècle; et la route nouvelle qu'il ouvrait aux romanciers devait faire oublier l'ancienne.

Parmi les disciples de ce grand maître, M. Cooper est le premier qui ait établi sur une autre scène les sujets de ses compositions. Une prédilection naturelle pour le théâtre de ses sensations propres et de ses observations l'appelait à devenir le peintre de l'Amérique : emploi de son talent qui lui laissait le mérite d'être original et neuf en suivant une voie tracée. On peut douter qu'il eût pris son essor s'il n'avait pas eu sous les yeux les exemples de son devancier; mais ses compositions sont empreintes d'une individualité qu'il ne doit qu'à lui-même; elles offrent encore une alliance heureuse du genre *descriptif* au genre *romanesque*; et, sous ce rapport, le romancier américain peut être considéré à son tour comme chef d'école.

En prenant dans la société européenne les cadres de ses tableaux, Walter Scott s'était placé dans la

situation la plus avantageuse pour traiter le genre dont il était créateur. Il réveillait en nous la puissance et l'intérêt des souvenirs ; il se ménageait la ressource de contrastes sans nombre dans l'emploi des personnages et des caractères : tout ce que l'éducation, la coutume, les institutions et les lois, au centre d'une civilisation ancienne et variée, peuvent apporter de modifications dans l'esprit et dans le cœur de l'homme, était à la disposition de l'observateur et du peintre.

M. Cooper, qui prenait en Amérique les points de vue de ses compositions, se trouvait très-circonscrit sans doute dans la variété des sujets historiques. Les établissemens des planteurs, et le souvenir récent d'une lutte glorieuse, source de l'indépendance nationale, étaient à vrai dire toute l'histoire du pays. Mais cet autre théâtre de la vie humaine avait aussi son intérêt puisé dans sa nouveauté même. Le spectacle des travaux primitifs de l'homme qui réclame d'une nature vierge sa nourriture et son abri ; la description fidèle de cette nature si grande et si variée dans sa simplicité ; le récit aventureux des débats des colons avec les indigènes qui tentent vainement de se maintenir sur le sol que des hôtes nouveaux vont envahir ; la peinture des mœurs peu connues du Sauvage, chez qui la perfection des sens est le plus précieux attribut de l'homme dans une vie toute d'action semée de périls et d'incertitudes : ces matériaux divers à mettre en œuvre offraient à l'imagination de l'artiste des ressources fécondes, peut-être même non moins intéressantes que les traditions sociales pour nos esprits fatigués du mouvement et du bruit d'une civilisation qui s'use.

Ainsi les points de vue différens où les deux romanciers se sont volontairement placés pour observer la nature et les hommes, leur donnaient la faculté de parcourir la même carrière sans se rencontrer, et de nous ouvrir à nous-mêmes deux sources distinctes d'un intérêt puissant et d'une instruction variée. Ce change-

ment de perspective pouvait encore les amener à considérer des événemens accomplis sous des faces diverses, et à les revêtir de couleurs opposées, tout en demeurant fidèles l'un et l'autre à la tradition et à la vérité. C'est ce qui est arrivé en effet lorsque les mêmes mœurs et les mêmes passions se sont une fois offertes au talent descriptif des deux romanciers.

Les événemens historiques qui ont suivi les troubles de religion du XVII<sup>e</sup> siècle ont fourni à chacun d'eux le fond d'un grand tableau que les connaisseurs placent à juste titre au premier rang parmi leurs compositions. Les *Puritains d'Ecosse* sont peut-être le chef-d'œuvre de Walter Scott, et le *Puritain d'Amérique* est l'un des ouvrages les mieux conçus de M. Cooper. L'exactitude que les deux écrivains observent réciproquement dans la peinture des passions et des mœurs qu'ils nous retracent est ici marquée par l'opposition des scènes et des résultats. Walter Scott met en jeu les passions du cœur humain les plus fougueuses; il arrive à des scènes de meurtre, de délire, à des combats acharnés; la puissance publique en péril déploie tout l'appareil de la force pour dompter des caractères insociables. Sous la plume de l'Américain, les mêmes mœurs servent de fond à un tableau où nous voyons en relief l'ordre, le travail, la prospérité. C'est la prévoyance qui fonde, et la constance qui affermit. Une colonie s'élève en Amérique à la voix des mêmes hommes qui renversaient la société en Europe. C'est qu'en effet le lieu de la scène est changé, et ce simple changement justifie la diversité qui nous frappe dans la conception et dans les détails des deux tableaux. Pourquoi cela? Parce qu'en changeant le théâtre de nos passions, on obtient de celles-ci des effets contraires, et qu'il suffit souvent de déplacer les hommes pour les montrer autres qu'ils n'étaient à l'observateur qui les étudie.

Le caractère puritain, considéré sous le point de vue de la société européenne, représentait à l'artiste un

fanatisme armé, rebelle, homicide, oppresseur et opprimé. D'un autre côté, ce même fanatisme prédicant, qui se roidissait contre les actes les plus indifférens de la vie commune, ce rigorisme, ennemi de tout plaisir honnête au sein d'une société polie, étaient la source d'un vrai comique. Le romancier écossais a saisi la double expression du sujet avec la supériorité de son regard philosophique et la vigueur de son imagination de grand peintre.

C'est au milieu de la révolte de 1679 contre le régime militaire et violent auquel ces sectaires étaient en butte, que Walter Scott construit son action et pose ses personnages. Il jette sur la scène une foule de figures, toutes savamment dessinées, toutes vraies, toutes combinées selon leur destination propre, pour mettre en évidence les temps et les mœurs; à l'aide de ces êtres fantastiques, création spontanée de son esprit inventeur, il ressuscite sous nos yeux l'époque, et nous associe, par la magie de son talent, aux impressions, aux idées, aux passions, aux malheurs d'un âge écoulé.

Ce beau sujet des Puritains, admirablement fécondé par Walter Scott, se présentait à M. Cooper sous un tout autre aspect. L'époque où le romancier européen place l'action de son drame, avait été en même temps celle de la migration en Amérique d'une partie de ces sectaires qui abandonnaient la mère patrie. La restauration du pouvoir royal avait effarouché les plus ardens de ces républicains illuminés qui fuyaient la demeure de leur enfance *pour échapper à la domination d'un esprit vain et léger assis sur le trône d'une nation jadis religieuse.* Les solitudes d'un autre hémisphère leur offraient donc un refuge et un asile.

Mais arrivés dans ces solitudes, les nouveaux venus y avaient apporté des passions sans emploi et sans aliment. Leur fanatique indépendance de toute autorité religieuse et civile, qui les rendait insociables en Europe, se trouvait à l'aise dans les déserts de l'Amérique

où la volonté de l'homme n'avait de contradiction à rencontrer que dans les obstacles que lui opposait la nature matérielle ou la défiance active des indigènes. Mais pour surmonter les résistances du sol et dompter les naturels du pays, il fallait être armé de patience, de courage, de persévérance; et c'étaient là les qualités du puritain. D'un autre côté, pour cimenter une société naissante, il fallait, dans l'absence ou l'éloignement d'une autorité publique, agissante et coercitive, l'ascendant continuel de l'autorité domestique. Or, cette autorité, la seule qui ne fut pas ébranlée par cette secte indocile, était parmi ces enthousiastes forte et respectée.

Ainsi le fougueux puritain, transporté de la vieille Ecosse sur les rives de l'Hudson, n'était plus que le stoïcien du christianisme, voulant s'élever au-dessus des faiblesses de l'humanité, substituant l'enveloppe d'une austérité chagrine à cet extérieur de grâce et d'indulgence qui sied si bien à la vertu, mais du reste doué des vertus patriarcales, et l'homme qu'il fallait pour défricher laborieusement une terre inculte et réduire un ennemi opiniâtre.

C'est sous ce point de vue également vrai que M. Cooper a saisi le caractère puritain; et c'est le tableau de cette vie domestique, agricole et vigilante qu'il nous présente. Un sectaire réfugié, devenu planteur, chef d'une famille qu'il nourrit, instruit, protège, et pour laquelle il est un objet de vénération; une femme, modèle de dévouement domestique et de tendresse maternelle; des enfans et des serviteurs soumis à la même discipline, laborieux, agiles et braves : voilà les acteurs que nous voyons en scène. Puis, en regard, les tribus des Wampanoags et des Narragansetts qui viennent porter le trouble dans la colonie naissante; la description de leurs ruses patiemment combinées, de leurs aggressions imprévues, de leurs dévastations qui déconcertent un pénible labeur, et dont les traces sont effacées par la constance pressée de l'aiguillon de

la nécessité. De là un drame simple et peu varié, mais dont l'action nous attache, parce qu'elle nous offre une image fidèle des travaux que les premiers colons eurent à subir pour se fonder une patrie.

Dans ce tableau de mœurs dont les personnages sont en dehors d'une civilisation que les uns ont répudiée, et que les autres n'ont jamais connue, on rencontre deux scènes véritablement homériques; car l'expression des sentimens primitifs du cœur humain, quand elle est profonde et vraie, se montre la même, séparée par les distances et les siècles. La première scène est celle où la femme du puritain retrouve et reconnaît sa fille devenue l'épouse d'un puissant Sachem. Celui-ci la lui avait ravie dans l'enfance à la suite d'une de ces invasions subites auxquelles les habitations des colons étaient en butte; et toutes les recherches de la malheureuse mère sur le sort de son enfant avaient été sans fruit. Le Sauvage, à la tête de ses guerriers, et accompagné de sa femme, vient de porter une seconde fois la désolation dans la colonie. Il met la fille et la mère en présence, après avoir fait naître dans l'ame de cette mère le pressentiment que son vœu le plus cher va être accompli.

Aucun enfant en bas âge ne paraissait jamais devant les yeux de Ruth sans lui rappeler péniblement l'ange qu'elle avait perdu. L'imagination lui avait toujours représenté son enfant dans l'état d'innocence, telle qu'elle avait été arrachée de ses bras; et bien qu'elle trouvât devant elle de quoi répondre à ses espérances, ce n'était pas l'image qu'elle conservait dans son cœur. — Qui es-tu? demanda la mère avec un accent dans lequel on reconnaissait toutes les émotions de ce sacré caractère. Parle, être mystérieux et charmant, qui es-tu?

Narra-Mattah tourna ses regards supplians vers le Sachem impassible. Sa taille flexible prit l'attitude de la plus profonde attention. Sa tête était penchée de côté comme si son oreille attendait encore des accens de la douce voix, tandis que ses yeux étaient toujours arrêtés sur le visage de son mari. — Vision des bois! ne répondras-tu pas? continua Ruth; s'il y a dans ton cœur quelque respect pour le Saint d'Israël, parle, que je puisse te connaître!

Femme du Yengeese, dit l'Indien avec dignité en s'approchant, que le nuage s'écarte de tes yeux! Femme du Narragansett, le manitou de votre race parle haut! Il dit à une mère de reconnaître sa fille.

Ruth n'hésita pas plus long-temps; aucune exclamation ne lui échappa; mais en pressant fortement sa fille contre son sein, on eût dit qu'elle cherchait à réunir leurs deux ames. Un cri d'admiration se fit entendre autour d'elle. La fermeté même du fier Sauvage fut ébranlée. Levant la main qui tenait encore le tomahauk sanglant, il se cacha le visage; et tournant la tête afin que personne ne pût voir la faiblesse d'un grand guerrier, il pleura.

Cependant la joie de cette mère fut bientôt tempérée quand elle découvrit que sa fille était devenue étrangère à sa religion, à ses affections et à ses idées; que les impressions de l'éducation première avaient disparu devant des habitudes opposées et récentes; et sur-tout que les sentimens de ce cœur innocent étaient absorbés dans le lien puissant et cher qui l'unissait au chef des Sauvages. Comme la tendresse ingénieuse de Ruth venait de réveiller dans l'ame de sa fille des souvenirs presque éteints, on apporte dans l'habitation une corbeille recouverte de bandes enrichies de perles. Narra-Mattah pousse un cri de joie; c'était son nouveau-né. Elle s'élance vers la corbeille, la dépose sur les genoux de sa mère, découvre l'enveloppe et présente aux regards étonnés de Ruth le visage paisible d'un enfant indien, du fils du Sauvage.

— Vois, dit Narra-Mattah, en élevant l'enfant plus près des yeux de Ruth, c'est un Sachem des peaux rouges; le petit aigle a quitté son nid trop tôt.

Ruth, dont le cœur était agité par les sentimens opposés de l'amour maternel et de la fierté blessée, ne put résister à l'appel d'une fille chérie. Courbant sa tête afin de cacher la rougeur de son visage, elle déposa un baiser sur le front de l'enfant indien; mais l'œil jaloux de la jeune mère ne pouvait pas être trompé. Narra-Mattah s'aperçut de la différence de cette froide caresse et des baisers si tendres qu'elle avait elle-même reçus. Un frisson glacé passa sur son cœur. Replaçant les plis de l'enveloppe avec dignité, elle se leva et alla tristement dans un coin de la chambre. Là, elle prit un siège, et jetant sur sa

mère un regard dont la douceur était mêlée de reproche, elle chanta d'une voix basse une chanson indienne pour son enfant.

C'est par de tels tableaux que l'auteur américain donne de l'intérêt à son sujet, et qu'il supplée au mouvement, à la variété, à l'éclat que le talent de son devancier avait mis en œuvre dans le drame européen.

L'auteur excelle et se complaît dans la peinture des scènes de mer, dans les descriptions de la nature et dans les tableaux de la vie sauvage. Restreint en quelque sorte par le point de vue de la plupart de ses compositions aux rapports des facultés natives de l'homme avec les forces de la nature, et privé de la ressource des effets variés que les grandeurs et les inégalités sociales de la civilisation européenne produisent dans l'expression des sentimens et dans le jeu des passions, le romancier américain a dû chercher autour de lui d'autres sources d'émotions et d'intérêt. La peinture des scènes de mer lui en ouvrait une qui devenait féconde dans un pays où l'art nautique fait partie de l'éducation et des mœurs.

Il y a dans l'isolement du marin, dans ses périls et son indépendance, tout un ordre à part de sentimens, de passions et d'idées. M. Cooper décrit les impressions de la vie maritime en homme qui la connaît et qui l'aime. Il suit la course aventureuse d'un bâtiment en mer avec une vérité de détails que l'art sans l'expérience ne saurait imiter. Le charme qui s'attache aux émotions fortes que le spectacle de l'Océan fait naître dans l'ame, l'exaltation superstitieuse que les phénomènes de la mer excitent et qui maîtrise les esprits les plus fermes, sont reproduits avec une expression profondément sentie. C'est à la vivacité de ces impressions dont l'imagination du romancier est pénétrée, qu'il doit la faculté de concentrer une longue action sur un vaisseau, et le mérite de la soutenir et d'y intéresser. Ce qui le distingue encore des romanciers vulgaires, c'est l'art de lier les tableaux qu'il

compose et les impressions qu'il y attache, au développement des caractères et au mouvement des passions qu'il veut mettre en relief. Dans la description d'une tempête ou d'un combat sur mer, le coup d'œil observateur du philosophe accompagne et dirige l'imagination du peintre. Il sait que le complément nécessaire des scènes de la nature, comme des événemens de la vie, est dans l'expression des effets qu'ils produisent sur le moral de l'homme. Ainsi ces scènes de mer deviennent de véritables tableaux de mœurs où nous voyons en jeu les passions du cœur humain exaltées par un genre de vie qui double leur activité et leur puissance. C'est dans ces compositions qu'il place ces caractères énergiques que des passions fougueuses ou un orgueil effréné ont révoltés contre l'ordre, et qui sont venus chercher sur les flots l'indépendance et un asile. Il excite en faveur de ces aventuriers de la mer un intérêt qui a sa racine au fond de notre ame toujours prête à s'incliner devant la force morale, même isolée de la vertu.

Rien de plus dramatique que l'attitude du *Corsaire* au moment où son équipage vient de prendre à l'abordage le vaisseau du Roi. Dans le tumulte de la mêlée et le fracas des armes, une seule pensée le préoccupe, qui est d'abattre de sa main le pavillon du croiseur royal. Dès qu'il a exécuté son dessein et foulé sous ses pieds le pavillon humilié : « Quiconque frappe un « coup de plus, s'écrie-t-il, se fait un ennemi de moi ! » Et tout devient calme autour du chef immobile. C'est le cri de l'orgueil qui brise l'instrument dont il s'est servi quand il est satisfait. C'est l'assurance de l'ame forte qui fait fléchir sous la sienne toutes les volontés.

Les forêts, les savannes, les sites de l'Amérique étaient sur-tout d'une merveilleuse ressource pour l'imagination du romancier, en lui offrant la matière de tableaux pleins de grandeur et d'intérêt. M. Cooper considère cette nature sous deux aspects. Il la montre subissant le joug des travaux de l'homme, qui lui fait

perdre une partie de sa majesté en l'appropriant à ses usages et à ses besoins. Il la décrit aussi dans sa simplicité primitive, livrée aux tribus des Sauvages et aux animaux de la création, qui la peuplent et l'animent sans la dégrader de ses formes originelles.

L'ouvrage où le romancier a peint des couleurs les plus vraies la nature américaine transformée par les soins des colons est le roman des *Pionniers :* tableau excellent où nous voyons la société passer de l'état domestique à l'état public; de la vie patriarcale décrite dans le roman du Puritain à la vie sociale, où les hommes participent à une plus grande somme de jouissances et de bien-être qui est le fruit d'une association plus étendue, plus active et plus puissante dans ses efforts. Il introduit, sur cette scène animée, ce personnage demi-civilisé, demi-sauvage, qui, après avoir guerroyé durant sa jeunesse contre les Indiens et les Français, puis vécu quarante ans solitaire dans les bois, armé de son long fusil et suivi d'un chien fidèle, apparaît parmi les œuvres d'une civilisation naissante pour protester contre les défrichemens, déplorer les déprédations des colons et transgresser les lois de la société qui sont à ses yeux *le pouvoir et non la justice.* Ce caractère, fait pour le théâtre où il est mis en jeu, est original et vrai dans sa création. Reproduit par le romancier dans trois compositions successives, *Natty Bomppo,* sous des noms divers, nous intéresse aux phases de sa vie errante. Nous aimons ce héros de la solitude, dont l'ame simple et naïve réfléchit les vertus douces de l'état social, en même temps qu'elle se montre armée de l'inflexible énergie et de la patience avisée du Sauvage (1).

(1) *Œil de faucon*, dans les Mohicans; *Bas de cuir*, dans les Pionniers; *le Trappeur*, dans la prairie; ce personnage est mis en scène aux trois époques de la vie de l'homme, toujours *lui-même* avec les modifications qui résultent du cours de l'âge.

Dans le roman des *Mohicans*, nous vivons au sein des forêts et sur les lacs; dans celui de *la Prairie*, nous errons au milieu des savannes. Le cadre de ces compositions n'est rien. C'est le récit d'une fuite dans les bois, ou l'histoire de la migration d'une famille; mais les détails sont remplis d'intérêt, parce qu'ils sont décrits avec chaleur et vérité. Les sites divers mis sous nos yeux, l'état changeant du ciel, le cours des eaux, l'aspect des rochers et des bois, tous les accidens ou rians ou sévères de cette nature qui est en possession de nous émouvoir quand le peintre la rend sensible à notre imagination : voilà le fond du tableau. Puis il s'anime par l'expression des sentimens primitifs du cœur humain, dont l'énergie s'accroît loin du mouvement de la vie sociale. Plus le champ des passions de l'homme est en effet limité, plus ses penchans naturels ont de ressort. Ces peintures vigoureuses et naïves abondent dans le roman de *la Prairie*, où nous suivons les pas d'une famille isolée et errante parmi les solitudes de la nature, ainsi qu'elle eût pu l'être aux premiers jours du monde.

Des événemens tragiques viennent occuper la scène agitée par des passions que la solitude ne calme point. Un meurtrier reçoit la punition de son crime de la main du chef de la famille. Le jugement et l'exécution du coupable sont l'œuvre du même personnage en qui réside le plus ancien et le plus absolu des pouvoirs dans ce drame d'une vérité antique.

Le meurtre à venger a été commis sur le fils aîné du chef, qui a péri par un secret attentat du frère de sa mère. Le cœur de la malheureuse femme est partagé entre l'horreur que lui inspire le meurtrier de son enfant et la commisération qu'elle ressent pour le sort de son frère, tout coupable qu'il est. Ismaël, le père de famille, est à l'écart avec sa femme; son ame affligée a senti le besoin de s'épancher dans l'intimité de sa compagne.

En se trouvant seuls sur la crête aride du côteau, le couple malheureux se crut encore sur le tombeau de leur fils assassiné. Ismaël s'assit auprès de sa femme sur un fragment de roc; puis il se fit entre eux un moment de silence. — Voilà long-temps que nous voyageons ensemble, tant bien que mal, dit Ismaël; nous avons eu bien des épreuves à subir, et quelques coupes amères à vider; mais rien de semblable à ce qui nous arrive ne s'est jamais rencontré dans notre chemin.

— C'est un fardeau bien pesant pour les épaules d'une sœur et d'une mère, répondit Esther en baissant la tête et en se cachant la figure dans ses vêtemens! Et pourtant, Ismaël, mon sang et le sang de mes enfans coule dans ses veines! Ne peut-on lui montrer quelque miséricorde?

— Femme, lui répondit-il sévèrement, quand nous pensions que ce pauvre Trappeur était coupable, vous ne me parliez pas de miséricorde.

Esther ne répondit pas; mais en croisant ses bras sur sa poitrine, elle resta quelques momens pensive et silencieuse, puis elle jeta encore un regard inquiet sur la figure de son mari; mais le ressentiment et la vengeance y étaient cachés sous l'apparence du calme. Certaine alors que le sort de son frère était décidé, elle se tut. Leurs yeux se rencontrèrent un instant, puis se levant tous deux ils s'acheminèrent en silence vers le camp.

— Abner, dit le père, du ton qui caractérisait ses ordres, tirez le frère de votre mère de son chariot et mettez-le à terre.

Abiram en sortit tremblant, mais loin d'avoir perdu l'espoir d'apaiser le juste ressentiment d'Ismaël. — Mes fils, approchez et écoutez, dit froidement le Squatter. — Abiram White, ajouta-t-il en ôtant son bonnet de fourrure, et d'un ton ferme et solennel, vous avez assassiné mon premier né; et d'après les lois de Dieu et des hommes, vous devez mourir.

Le coupable tressaillit en entendant la sentence. — Mourir! répéta-t-il d'une voix à peine articulée. Un homme n'est-il pas en sûreté au milieu de ses amis?

— C'est ce que croyait mon enfant, répondit Ismaël en donnant le signal du départ au chariot qui contenait sa femme et ses filles, et en examinant l'amorce de son arme. — C'est avec un fusil que vous avez tué mon fils, il est juste que vous périssiez par le fusil.

Abiram jeta autour de lui des regards égarés. — Frère, dit-il, vous ai-je bien entendu? — Mes paroles sont simples, Abiram White; vous avez commis un meurtre, et vous allez mourir pour l'expier.

Le malheureux périt lentement suspendu à un arbre; genre de mort qu'il avait obtenu de subir pour prolonger de quelques instans une existence qu'il voyait avec désespoir lui échapper. Il reçut la sépulture des mains de son juge et de celles de sa sœur.

Lorsque la nuit fut venue; Où avez-vous mis le corps? demanda à voix basse Esther. Voyez, j'ai apporté une pioche et une bêche, afin qu'un frère à moi puisse reposer dans le sein de la terre.

— Suivez-moi, répondit le Squatter, en saisissant son fusil et en s'avançant vers le roc. En approchant du lieu fatal, une sorte de terreur leur faisait ralentir le pas. La lune sortit en ce moment du sein des nuages, et les yeux d'Esther purent suivre la direction que lui indiquait le doigt de son mari; elle vit une forme humaine qui flottait au gré du vent, au-dessous de l'une des branches desséchées du saule. A ce spectacle, elle baissa la tête et se couvrit les yeux de ses deux mains. Mais Ismaël s'approcha et contempla son ouvrage d'un air de stupeur, mais non de regret. La fosse fut bientôt creusée et prête à recevoir la victime. Au moment où le corps allait y être descendu, Esther, qui soutenait la tête, regarda son mari avec une expression d'angoisse, et lui dit :

— Ismaël! je ne puis donc baiser le corps de l'enfant de mon père!

Le Squatter posa sa large main sur le cadavre, et dit d'une voix solennelle :

—Abiram White, nous avons tous besoin d'indulgence; je vous pardonne du fond du cœur. Puisse le Seigneur qui est au ciel oublier votre crime!

Esther pencha la tête et imprima ses lèvres sur la figure décolorée de son frère. Elle se laissa tomber à genoux, et Ismaël resta debout, la tête découverte, tandis que sa femme murmurait à voix basse une prière.

Ces mœurs simples, fortes et austères nous rappellent les scènes primitives de la vie humaine telles que les traditions les ont décrites chez tous les peuples. Par-tout l'histoire de la société a commencé par les événemens d'une famille solitaire, dont le chef fut l'arbitre suprême; ainsi nous pouvons retrouver les premières mœurs de l'antique Orient dans les déserts de l'Amérique.

Les Sauvages, avec leurs habitudes contemplatives, leur humeur vagabonde et le mécanisme si parfait de leurs organes, sont les hôtes naturels de ces immenses solitudes. M. Cooper sait à fond leurs traditions, leurs instincts et leurs mœurs. Quand il les amène sur la scène qu'ils occupent sans interruption dans le roman des *Mohicans* et dans *la Prairie*, il les fait mouvoir et parler comme s'il eût passé sa vie dans leurs Wigwams et à la suite de leurs expéditions guerrières. Nous assistons à leurs conseils, à leurs combats, à leurs deuils et à leurs fêtes. L'auteur américain fait ressortir, avec un art extrême, l'antipathie de la nature sauvage à la vie civilisée, le peu de prise des notions sociales et religieuses sur l'ame de ces habitans du désert, et leur invincible attachement à ces forêts primitives et incultes, théâtre de leur vie aventureuse. Il met à nu sous toutes ses faces le naturel de ces *enfans robustes*, chez qui le rayon d'intelligence ne luit que dans les voies de la destruction, et sur tout le reste de la vie humaine reste sans emploi et sans progrès. Au reste, la vie sauvage, qui n'est point une condition de l'humanité, mais une dégradation, ne peut avoir qu'un cours borné ; le temps viendra certainement où ces descriptions seront un tableau dont le modèle n'existera plus. Les Sauvages, comme les animaux des forêts, se retirent et disparaissent devant la transformation du sol. Chacun des progrès de la société marque un terme à l'existence de ces races ; et selon la remarque d'un observateur profond de la nature humaine, il ne s'en forme pas de nouvelles (1).

Les modèles auxquels M. Cooper s'est attaché, sont Walter Scott son maître, Shakespeare poète non moins populaire en Amérique qu'à Londres même,

---

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, deuxième entretien.

et Lord Byron. Cette littérature américaine est en effet la continuation de la littérature anglaise, aux nuances près dans l'emploi des couleurs, dans l'expression des sentimens et dans le tour de la pensée que devaient produire une nature différente à peindre, une vie toute pratique, et l'indépendance républicaine.

C'est à Lord Byron que M. Cooper emprunte le type de ce personnage aventureux, d'un génie hardi, d'un caractère élevé, d'une force d'ame inébranlable, qu'il met aux prises avec tous les périls que lui suscite la société qu'il brave ou la nature qu'il affronte. C'est le *Corsaire rouge*, puis l'*Ecumeur de mer*. Dans le roman du *Corsaire rouge*, ce caractère, plus fantastique que vrai, est supérieurement dessiné. Le romancier américain emprunte encore à Lord Byron cet autre personnage en contraste, qu'il place à côté de l'aventurier : une femme, cachée sous un voile transparent, et de qui l'ame fascinée obéit à un signe de celui qui la maîtrise par le triple ascendant de l'admiration, de la crainte et de l'amour.

Les compositions du romancier, faibles d'invention dans les plans, sont trop uniformément subordonnées à un même ressort, qui est un personnage mystérieux, dévoilé au dénouement, et sur lequel repose l'intérêt de l'action ou du récit. Ce dessein d'éveiller la curiosité par le sentiment du mystère induit l'auteur à faire un trop fréquent emploi des réticences, artifice qui fatigue l'esprit du moment où il cesse de l'exciter. On peut lui reprocher encore une exactitude de détails trop minutieuse, un usage intempestif de l'analyse des sentimens, qui apportent parfois dans sa marche de l'aridité et de la langueur. Le trait original manque à celles de ses compositions dont les sujets sont empruntés à la société européenne. L'auteur est dépaysé dans la vieille Europe, dont les mœurs et les institutions sont étrangères à ses affections et à ses idées. C'est comme peintre de l'Amérique qu'il prend rang parmi les écrivains. Plusieurs

l'ont surpassé par l'éclat et la vivacité des couleurs, aucun par la vérité. L'incendie d'une forêt, une migration d'animaux traversant les savannes, deviennent sous sa plume des tableaux qui laissent dans la mémoire une impression durable. La diversité des caractères, qui est le résultat de la civilisation, devait, d'après leur genre, être peu marquée dans ses ouvrages; aussi s'est-il attaché à peindre plutôt l'homme que les hommes, plutôt la nature dans son allure franche que façonnée par la société. Il affecte et il possède en effet l'intelligence des ressorts qui font mouvoir le cœur humain ; il réussit parfaitement dans l'expression des grands traits du moral de l'homme; les nuances délicates et gracieuses lui sont moins familières, non pourtant qu'il les néglige. Une imagination riche, et un tour d'esprit pénétrant et ferme, sont les qualités prédominantes de son talent, qui laisse à désirer plus de souplesse, j'ajouterais aussi plus d'aménité.

En cela, les ouvrages de l'Américain seraient un nouvel argument à l'appui de l'adage : *La littérature est l'expression de la société*. Ils rappellent particulièrement dans leurs imperfections la physionomie morale du pays où l'auteur a saisi ses inspirations. Le défaut d'urbanité dans les mœurs, qui n'est point inconciliable avec des vertus hospitalières, est en effet l'un des traits distinctifs de la société américaine, dont la haute civilisation reste empreinte du type ineffaçable de son origine.

Un siècle et demi qui s'est écoulé depuis les migrations des derniers colons dans l'Amérique du nord, et les immenses changemens qui se sont opérés dans leur destinée et dans leur fortune, ont dû modifier sans doute les mœurs primitives. Le commerce, l'industrie et les élections sont devenus chez les Américains des idées fixes, qui ont remplacé dans les habitudes du langage les sublimités spirituelles du XVII^e siècle. Le rigorisme mystique de leurs pères a fait

place au zèle tout positif des intérêts matériels. Mais cet orgueil de l'indépendance, qui se transforme dans les classes inférieures des Etats en une susceptibilité aggressive, cette sécheresse dans les manières, ce sans-gêne dans les usages, qui ont souvent choqué les étrangers, sont moins encore le résultat des formes républicaines qu'un reflet du caractère puritain. Ils lui ont dû cet assemblage particulier d'obstination, de gravité et d'enthousiasme qui les a si bien servis dans leur lutte nationale. Ce caractère primitif vit au fond des mœurs, semblable à la sève secrète qui circule dans l'arbre, et qui, bien qu'il ait été greffé, entretient sa vigueur et nourrit sa racine.

Le rapport que nous indiquons entre les traits originels du caractère puritain et les mœurs américaines dans ce siècle, a été saisi par M. Cooper lui-même. « On l'accueillit, dit-il de l'un de ses personnages, « avec cet air roide et guindé dont les peuples des « Etats orientaux de la République n'ont pas encore « perdu l'usage. La plupart des hommes de l'époque « (1675) supposaient que c'était un mérite de mon« trer dans toutes les occasions le pouvoir de l'esprit « sur les impulsions animales. Ces manières, qui ont « pris leur source dans les idées exaltées de la perfec« tion spirituelle, sont devenues une habitude, qui, « bien qu'affaiblie par l'influence du temps, existe « encore à un degré qui donne à ceux qui la pratiquent « l'apparence de manquer des sentimens plus conci« lians de la nature (1). » Ce rapprochement ne pouvait que nous frapper et nous confirmer dans nos aperçus; car nul observateur n'a mérité plus de créance.

M. Cooper unit sans doute à son imagination forte une raison très-éclairée et un esprit étendu. Mais bien qu'il affecte d'être dégagé de tout préjugé, on sent que le philosophe est lui-même dominé par des opi-

---

(1) *Le Puritain d'Amérique*, tom. 4, chap. 4, pag. 91.

nions exclusives et tranchées, qui influent sur ses affections et ses jugemens, et qui apportent quelque roideur dans l'expression qu'il leur donne. Ce qui distingue éminemment Walter Scott, c'est une raison indulgente dans sa supériorité, une bienveillance universelle répandue dans ses écrits, qui font que l'auteur nous plaît, non moins par la sympathie qu'il éveille en nous pour son caractère et ses mœurs, que par le charme de ses tableaux qui nous instruisent en nous récréant. La bienveillance de l'auteur américain a de la hauteur, et sa raison de la rudesse. Mais la nature départit ses dons, et l'éducation les marque de son empreinte. Le talent le plus original et le plus fort reste presque toujours assujetti dans ses qualités, comme dans ses lacunes, à l'esprit général qui domine le pays où il a puisé ses impressions habituelles.

Le style de M. Cooper est, comme celui de Walter Scott, simple, nerveux et calme. L'auteur, à la manière du romancier écossais, observe en philosophe les passions qu'il dépeint, sans en être ému lui-même. Si l'on y prend garde, cette manière de traiter les passions est intimement liée au genre de composition que les deux auteurs ont adopté. Les anciens romanciers s'attachaient plus à considérer les hommes que la société, et ils réservaient l'emploi de leur force pour analyser et reproduire les sentimens du cœur humain mobile et agité au sein d'une société immobile et fixée. Aujourd'hui, c'est la société elle-même, avec ses institutions, ses usages et ses mœurs, qui est scrutée par l'observateur, et représentée dans ses phases par les tableaux du peintre. De là la nécessité de passer plus rapidement sur les détails, les nuances et l'accent des passions, pour laisser place aux vues générales qui s'adressent à l'intelligence. Le nouveau genre se propose donc bien moins de toucher le cœur que d'intéresser l'esprit; et il faut convenir qu'il est merveilleusement approprié à une époque d'investigation, d'inquiétude et de bouleversement; mais il a dû empreindre

le style des romanciers de formes graves et tempérées qui se rapprochent de celles de l'histoire.

Dans les écrits de l'auteur américain, comme dans ceux de son devancier, une inspiration franche revêt constamment la pensée ou l'image de l'expression vraie. Chez l'un et l'autre, l'originalité se fait sentir par la vigueur et la fidélité des tableaux, sans que de tels peintres aient besoin de recourir à ces artifices de style d'une nouvelle école, qui tendent à surprendre l'esprit par leur étrangeté, faute de lui offrir un intérêt réel, et qui ne décèlent le plus souvent qu'une singularité malheureuse ou l'impuissance de produire.

# DÉTAILS HISTORIQUES

SUR

# LE CHATEAU DE DIJON,

DEPUIS LE XV$^{e}$ SIÈCLE, ÉPOQUE DE SA CONSTRUCTION,

JUSQU'AU TEMPS PRÉSENT.

Lus à la séance du 19 décembre 1832;

PAR G. PEIGNOT.



Le dernier duc de Bourgogne, Charles-le-Téméraire, venait de périr, le 5 janvier 1477 (nouv. st.), de la manière la plus déplorable sous les murs de Nancy (*a*). Aussitôt que Louis XI fut instruit de cette nouvelle, qui certes ne lui causa pas un grand deuil, il s'empressa de déclarer par un édit daté d'Arras, au mois de mars de la même année 1477, que toutes les terres qui, en 1363, avaient été données par le roi Jean, en apanage, à Philippe de France (son quatrième fils), duc de Bourgogne, faisaient retour à la couronne par la mort, sans enfans mâles, de Charles, arrière-petit-fils de ce prince, arrivée le 5 janvier précédent (2). Ensuite,

(*a*) Les notes historiques et de détails, qui accompagnent le texte, étant pour la plupart d'une certaine étendue, sont renvoyées à la fin de l'ouvrage. La première, relative à l'état déplorable dans lequel on a retrouvé le corps du duc Charles sur le champ de bataille, et qui devait être ici, est placée à la fin sous le chiffre de renvoi (1); les autres notes suivront dans l'ordre numérique.

après avoir gagné Jean de Châlon, prince d'Orange, l'un des plus puissans seigneurs de la Bourgogne, en lui promettant le gouvernement des deux provinces (le duché et le comté), Louis envoya en Bourgogne une armée commandée par Georges de La Trémoille, seigneur de Craon, qu'il nomma lieutenant de Roi en attendant qu'il le fît gouverneur. Puis, par une déclaration donnée à Arras le 28 du même mois de mars (1477), il établit un parlement à Dijon.

De leur côté, les États de Bourgogne s'étant assemblés aussitôt après la mort tragique du duc, délibérèrent sur le parti qu'ils avaient à prendre; et s'imaginant, comme tout portait à le croire, que Louis XI allait marier avec le dauphin la fille du duc Charles, Marie, son unique héritière, ils ne firent aucune difficulté de remettre le duché entre les mains du Roi. Mais celui-ci, égaré par une ancienne jalousie contre la maison de Bourgogne, par la haine particulière et irréconciliable qu'il portait à Charles (3), et par son ambition ou plutôt par son caractère entier et son entêtement absolu, fit la faute politique la plus grave en repoussant ce mariage qu'il avait cependant astucieusement mis en avant dès le principe, sans doute pour parvenir plus facilement à dépouiller Marie de ses États en lui faisant espérer cette union.

Quoi qu'il en soit de cette conduite inconcevable, Louis XI n'eut pas plutôt mis le pied en Bourgogne qu'il songea à fortifier Dijon, et qu'il ordonna d'y construire un château fort (4).

Quelques historiens prétendent que cette construction fut décidée par ce prince lors de son arrivée à Dijon, au mois de juillet 1479; mais, aussi actif que rusé, il n'avait pas attendu deux ans pour prendre une mesure qui lui paraissait essentielle (5); et nous avons trouvé dans les archives de Bourgogne et dans les notes qu'a bien voulu nous com-

muniquer M. Boudot, conservateur de ces archives, nous avons, disons-nous, trouvé la preuve que Louis XI, long-temps auparavant, s'était occupé de l'exécution de ce projet.

« Dès le mois d'août 1478, il avait déjà envoyé « à Dijon le sieur Moussi de Saint-Martin, maître « des ouvrages de maçonnerie en Bourbonnais, pour « ordonner la façon du château qu'il y faisait faire. » Nous avons encore une autre preuve que ce château était commencé au moins dès l'année 1478. Des lettres-patentes du Roi, données au Plessis-les-Tours, le 19 novembre 1478, portent que jusqu'alors les travaux de construction avaient été faits à ses frais; mais qu'à raison des grandes charges qui lui survenaient tous les jours il ne pourrait continuer lesdits travaux sans l'aide de ses bons sujets. En conséquence, il nomme un sieur Jean d'Ingonet, grenetier à Saulieu, commis à la recette de 47,158 liv. 10 s., imposées sur les bailliages, comtés et châtellenies du duché, savoir : chaque feu à un gros et demi par mois (6) pour les habitans des villes, et un gros pour ceux du plat-pays, tant serfs que autres, et cela pendant une année seulement. Les travaux du château étaient donc commencés en 1478, et peut-être même dès 1477.

Mais une entreprise aussi considérable demandait beaucoup de temps et une grande dépense. Il fallait d'abord agrandir l'emplacement primitif, et à cet effet acquérir des propriétés voisines. En 1481, Louis XI fit acheter de Philippe Pasquelet une maison située devant le Bourdeau (7) pour joindre au pourpris du château.

Charles VIII qui, le 30 août 1483, avait succédé à son père Louis XI, fit prendre des jardins pour élargir la place d'armes établie devant la nouvelle citadelle; et, pour aplanir le sol, il y fit jeter les terres des fossés qu'il faisait creuser. On continua les travaux sous le règne de ce prince, qui

était venu à Dijon le 29 juin 1494, et qui, quatre ans après, mourut d'accident à Amboise le 7 avril 1498, à l'âge de 28 ans, après un règne de 15 ans (8).

Dans les commencemens du règne de son successeur ( Louis XII ), on travaillait toujours au château ; il n'est pas question d'ordres qu'ait donnés ce prince à ce sujet pendant les deux premiers voyages qu'il fit à Dijon, l'un en juin 1500, et l'autre en avril 1501. Mais il paraît que pendant les neuf ans qui suivirent, ou les travaux se ralentirent, ou ils furent interrompus. Nous tirons ces conjectures des ordres que le même prince, Louis XII, donna lors de son troisième voyage à Dijon, en mai 1510, pour que l'on terminât le château (9). On s'en occupa activement ; c'est sans doute sur les tours, au couchant, que portèrent plus particulièrement les derniers travaux ; car on y voit encore gravé sur des pierres de revêtement le porc-épic couronné que Louis, duc d'Orléans, aïeul de Louis XII, avait pris pour emblême avec cette devise : *Qui s'y frotte s'y pique*. Il paraît que tout a été définitivement terminé en 1512.

Ce fort, situé O. N. O. de Dijon, est un carré parfait, flanqué à ses angles de quatre grosses tours régulières, rondes, à plate-forme, que l'on nommait la tour *Guillaume*, la tour *Saint-Benigne*, la tour *Notre-Dame* et la tour *Saint-Martin*. Elles étaient défendues par deux fers à cheval, dont l'un, au midi, regarde la ville, et l'autre beaucoup plus étendu, au nord, est du côté de la campagne. De larges fossés environnent cet ouvrage. Un pont-levis était à son entrée du côté de la ville, et un autre pont tenait à la porte de secours.

Le plan de ce château est, comme on le voit, d'une grande simplicité, surtout à l'extérieur, où les deux principaux objets, dignes de fixer un moment l'attention des curieux peu exigeans, sont la

porte d'entrée et la porte de secours. Aussi ce sont les seuls que le burin et la lithographie se soient empressés de reproduire dans divers ouvrages (10). Mais la porte d'entrée a beaucoup perdu sous le rapport pittoresque par la démolition et l'aplanissement des constructions qui l'avoisinaient.

Quoique nous ayons dit plus haut que le château a dû être entièrement terminé en 1512, nous doutons cependant qu'il ait été complètement disposé et mis en état de défense en 1513, année où les Suisses vinrent, le 9 septembre, mettre le siège devant Dijon. Il est certain qu'il n'est nullement question du château dans les récits les plus détaillés de ce siège. On y voit la ville foudroyée à différentes reprises par les batteries des assiégeans placées tantôt sur les hauteurs vis-à-vis la Porte-Neuve, où est la fontaine qui dès-lors a pris le nom de *Fontaine des Suisses*, tantôt sur les carrières du côté de la Porte-Guillaume; et jamais il n'est fait mention du château répondant à ces différentes attaques. Il n'était sans doute pas encore pourvu de munitions ni d'artillerie. Nous ne parlerons donc point ici de ce siège très-court (du 9 au 13 septembre), mais très-mémorable. Nous nous proposons d'en faire l'objet d'un travail particulier, qui pourra offrir d'autant plus d'intérêt que nous y donnerons une copie exacte du traité passé avec les Suisses (le 13 septembre 1513), traité que les historiens ont toujours présenté d'une manière défectueuse. Nous avons aussi trouvé quelques détails singuliers sur ce siège dans un petit manuscrit du temps qui est à la bibliothèque publique de la ville. En outre, une ancienne *tapisserie*, d'un beau travail, exécutée peu après cet événement, qui était à l'hôtel-de-ville, et qui maintenant se trouve au Musée, nous a conservé sous trois aspects différens, dans un dessin assez incorrect, mais naïf, les diverses circonstances du siège, les monumens de la ville

à cette époque, les costumes des assiégés et des assiégeans, le camp de ceux-ci, les instrumens de guerre, la procession solennelle des habitans, etc., etc.

Revenons au château, et voyons, outre les travaux qu'on y a faits en différens temps, quels sont les événemens qui s'y sont passés, ou dans lesquels il a pu figurer.

En 1571, il existait un moulin à eau dans les fossés du château; on fut obligé de les creuser à une plus grande profondeur afin que l'eau n'entrât pas dans les casemates.

La même année 1571, on répara la tour Notre-Dame; on couvrit la tour Guillaume; on fit des canonnières à la tour Saint-Martin, et quelques réparations furent aussi faites à la quatrième tour.

En 1588, on construisit vingt-deux marches d'escalier pour descendre du château à la petite rue des Champs. Depuis long-temps ces escaliers ne subsistent plus; ce qui prouve que le terrain extérieur qui conduit à cette rue a été exhaussé.

Des intérêts plus grands que ces diverses réparations et améliorations vont nous occuper. Nous touchons à la Ligue, malheureuse association où l'ambitieuse politique des Guises, se couvrant du voile de la religion, fit tant de maux à la France.

Le duc de Mayenne (Charles de Lorraine), second fils de François duc de Guise, et frère des deux Guises tués aux États de Blois le 23 et le 24 décembre 1588, était gouverneur de Bourgogne depuis le 7 mars 1570 (11). Il ne faut donc pas être surpris si cette province, et particulièrement Dijon, embrassèrent fortement le parti de la Ligue. On y tenait encore en 1595, quoique Henri IV eût déjà fait son abjuration solennelle (le 25 juillet 1593); que le maréchal de Brissac lui eût fait ouvrir les portes de Paris (le 22 mars 1594); que Villars lui eût remis la ville de Rouen, et que la Champagne l'eût reconnu.

Ce n'est pas que dans la Bourgogne, ainsi qu'à Dijon, les esprits ne fussent partagés, et que beaucoup ne désirassent voir Henri IV apaiser tous les troubles et régner paisiblement. Mais les ligueurs, toujours exaltés, (et c'est le propre des meneurs dans toutes les dissentions politiques), n'entendaient pas raison à cet égard, et ils s'opposaient avec une violence extrême à tout ce qui pouvait ramener un ordre de choses stable. Jacques Laverne, maire de Dijon, en fit la triste expérience; après avoir soutenu la Ligue avec beaucoup d'ardeur, il fut soupçonné de revenir à des sentimens modérés, et même de vouloir coopérer à remettre la ville sous l'obéissance du Roi. Sur ce simple soupçon, on l'arrête; son procès n'est pas long; condamné à avoir la tête tranchée, il est à l'instant exécuté sur la place du Morimont, le 29 octobre 1594 (12). Le surlendemain, Mayenne mécontent arrive à Dijon, met ses soldats à discrétion chez les habitans, retient prisonniers les principaux de la ville; puis se rend à Beaune et à Châlon qu'il traite de même. De tels procédés ne contribuaient pas à raffermir son parti; aussi l'esprit de la Ligue s'affaiblissait de tous côtés. A Dijon même, les partisans du Roi commençaient à se déclarer hautement. Ils prirent les armes contre le vicomte de Tavannes et le sieur Francesco, commandant du château, l'un et l'autre déterminés ligueurs, qui voulaient par force contraindre la ville à rester fidèle à Mayenne.

Le 7 avril 1595, un boulet provenant d'une batterie du château pénétra dans la tour nord de Saint-Benigne et y cassa la cloche appelée *la Benoite* (la bénite). Deux autres cloches de l'église Notre-Dame, nommées *les Glorioles*, et qu'avait données le seigneur Grégoire, selon les Mémoires de Breunot, furent aussi brisées par le canon du château, en juin 1595 (V. Courtépée, tom. II, p. 201).

Dans ces entrefaites, Henri IV, sorti de Paris pour

se rendre dans la Bourgogne menacée par les Espagnols réunis dans la Franche-Comté, écrivait, le 1er juin, à Roussat, maire de Langres : « Je vous
« envoye la response que je fays a Tremblecourt pour
« l'assurer de mon acheminement aux plus grandes
« journées que je puis, pour estre samedy ( 3 juin )
« a Dijon, où ayant pourveu a ce qui sera neces-
« saire pour assieger le chasteau, je me délibère
« y laisser deux mil hommes de pied, et quatre
« cens chevaulx, pour avecques le reste de mon
« armée, m'en aller droit où sera le connestable
« de Castille en quelque lieu que je le puisse joindre;
« de sorte qu'il ne fault plus craindre qu'il puisse
« entreprendre aulcune chose qu'il ne m'ayt aussitost
« sur les bras. Dont je vous ay bien voullu advertir,
« affin que vous en asseuriez tous mes bons ser-
« viteurs et subjects......... Escrit à Bar-sur-Seine
« le premier jour de juin 1595, *signé* HENRY. »
( Tiré de la *Correspondance de Henri-le-Grand avec Jean Roussat*, etc. Paris, 1816; in-8° de XXXVI. — 103 pag. et 6 *fac-simile*. V. p. 118 ).

D'un autre côté, le duc de Biron s'était emparé de Beaune et d'Autun; il avait marché sur Nuitz, dont il s'était également emparé, et bientôt il arriva sous les murs de Dijon. Le 27 mai il était établi au faubourg Saint-Pierre. La porte de la ville qui donne de ce côté était la seule qui fût restée à la disposition des habitans. Après plusieurs conférences, qui avaient fait perdre un temps précieux, le conseiller Breunot prit sur lui d'introduire le maréchal de Biron dans la ville; celui-ci y entra le 28, à cinq heures du soir. Il était temps, car le vicomte de Tavannes avait fait entrer au château, par la porte de secours, un renfort considérable de soldats, avec lesquels le maire Fleutelot était aux prises dans la rue Saint-Jean. Le maréchal accourt en criant : *A moi, noblesse ! à moi, mes amis !* On lui répond par des cris de *Vive le Roi !* Il se fait guider vers

la place Saint-Jean par le chemin le plus court, franchit les barricades, tombe sur les soldats de la Ligue et les repousse jusque dans la tour du Miroir, dont ils s'étaient fait un poste avancé dans la ville. Au même instant six cents hommes de renfort entrent, tambour battant, par la porte Saint-Pierre et marchent au lieu du combat. Le vicomte de Tavannes prend l'épouvaute, abandonne la tour du Miroir pour se retirer au château; il ne s'y croit même pas en sûreté, et, pendant la nuit, il court se renfermer dans la citadelle de Talant.

Biron s'empresse d'annoncer cette nouvelle au Roi, qui alors était à Troyes. Ce prince accélère sa marche sur Dijon, et, le dimanche 4 juin, il arrive dans cette ville vers dix heures du matin, et y fait son entrée à cheval, par la porte Saint-Pierre, aux acclamations du peuple. Il avait à sa droite le maréchal de Biron, à sa gauche le maire Fleutelot, et il était suivi d'un grand nombre de chevaliers de ses ordres et des principaux habitans. La foule qui se pressait de tous côtés faisait retentir l'air des plus vives acclamations. Le clergé était venu le recevoir à la porte de la ville et l'avait conduit processionnellement à la Sainte-Chapelle.

Après y avoir entendu la messe et avoir dîné au palais des États, le Roi monte à cheval, accompagné de deux seigneurs de sa cour, de quelques arquebusiers, et va reconnaître les dehors du château et les approches de celui de Talant. Il descend à la Chartreuse et s'y occupe des moyens d'intercepter toute communication entre ces deux forteresses, dont toutes les batteries étaient dirigées sur tous les points où l'on présumait que S. M. pouvait se rencontrer.

Le lendemain 5, Henri part de Dijon, à six heures du matin, par la porte Saint-Nicolas, suivi de 300 arquebusiers et de 40 gentilshommes pour se rendre à Fontaine-Française. C'est là qu'il rencontra

les Espagnols et qu'il leur livra avec quelques troupes qu'il avait rassemblées à la hâte le dernier, mais le plus beau, le plus périlleux et le plus heureux combat qu'il eût jamais soutenu, car ce combat lui assura la paisible possession de la couronne, ayant pour toujours dégoûté les Espagnols de se mesurer avec lui, et de soutenir la Ligue qui était aux derniers abois (13).

Le mercredi 7, le Roi rentra à Dijon en triomphateur. Il y resta quelque temps pour travailler à la pacification de la Bourgogne et à la réduction des châteaux de Dijon et de Talant que l'on tenait étroitement bloqués.

Malgré cela, le canon du château ne cessait de tonner sur la ville. Aux sommations qu'on leur faisait, les assiégés répondaient par de fortes décharges d'artillerie. Une, entre autres, portant sur la galerie de pierre travaillée à jour au-dessus de la salle des gardes du Logis-du-Roi, que Henri IV habitait, en fit sauter en éclat une petite portion; cette espèce de brèche n'ayant point été réparée, on voit encore aujourd'hui la lacune occasionnée par ce coup de boulet.

Le 12 juin, le Roi se rend à la Chartreuse pour parlementer au sujet de la reddition du château de Talant. Aussitôt les boulets de ce château pleuvent sur ce monastère. Le lendemain le Roi va se baigner dans l'Ouche, il y est poursuivi par les canonnades du château de Dijon.

Cependant on était impatient de mettre un terme à ces attaques peu réfléchies d'un parti dont l'opiniâtre résistance devenait désormais inutile. Le Roi fit venir du canon de Langres, et disposant des batteries sur le rempart depuis la tour Saint-Nicolas jusqu'à celle que l'on appelait la Trémoille (14), il en fit battre le château de Dijon. Alors il fut question de capituler : on convint, le 16 juin, que si, de ce jour au 30, la garnison ne recevait pas

de secours du duc de Mayenne, elle se rendrait au Roi. En effet le secours n'étant point arrivé au terme fixé, la garnison se rendit, et, le 30 juin, S. M. entra dans le château de Dijon et dans celui de Talant. Le vicomte de Tavannes, commandant celui-ci, exigea mille écus avant de le remettre entre les mains du Roi, qui par la suite ordonna que ce fort serait démoli; et en effet, comme nous l'avons déjà dit, il le fut en 1607. Il n'en reste d'autres traces que des caves dont l'entrée est obstruée par les déblais qu'on y a jetés. Quant au château de Dijon, il fut conservé, et nous le verrons encore figurer dans les troubles de la Fronde.

L'année suivante (1596), on approvisionna ce château de lits, de comestibles, d'instrumens et ustensiles de guerre, etc. Le détail de ces approvisionnemens, quoique très-aride, mérite d'être rapporté, parce que l'on y voit le prix de certaines denrées à cette époque. Voici ce en quoi consistaient ces provisions, d'après l'état qu'a bien voulu nous communiquer M. l'archiviste :

« Cinquante châlits.

« Cinquante paillasses.

« Cinquante matelas avec leurs traversins pleins de bourre commune.

« Cinquante lodiers (couvertures).

« Et cent paires de draps.

« Cent moules de bois, à 1 escu et 30 s. le moule.

« Deux mille fagots ou fassines, à 10 escus.

« Vingt queues de charbon de pierre (houille), à 8 escus $\frac{1}{3}$.

« Douze cents sacs de charbon de bois, à 2 escus et 30 sols.

« Quinze cents chandelles, à 14 escus.

« Trois cents d'huile de chenevi et navette, à 20 escus.

« Quatre cents quintaux de mèches, 16 escus $\frac{2}{3}$.

« Deux cents piques à hoyaux, 16 escus $\frac{2}{3}$.

« Quinze cents pèles de bois simples, 4 escus, 10 s.

« Quatre milliers de fer à remonter l'artillerie, 30 escus.

« Trente chars de foin, 2 escus, 30 s.

« Trois mille livres de lard salé, 12 escus.

« Quinze bœufs salés, 20 escus.

« Trois émines en pois, 16 escus. »

« En 1598, on fait des réparations au donjon du château, à la tour *Notre-Dame*, à la tour *du Sel*, qui regarde la porte Guillaume, à la tour *Guillaume*, et à la tour *l'Amiral*. On recouvre la chapelle en ardoise. On répare le puits détérioré pendant le siège; et on y met une chaîne en fer de 60 pieds de longueur.

« En 1601, le duc de Biron (gouverneur) fait continuer les réparations. On pave la chapelle. Les tours *Notre-Dame*, *Guillaume*, *Saint-Martin*, *l'Amiral* et *du Sel*, avaient été découvertes à raison des éclats occasionnés par les boulets tirés des remparts, et qui avaient blessé beaucoup de soldats; on les rétablit entièrement. Le duc fait encore faire pour le grand puits deux poulies, et deux chaînes en fer, de cent pieds de longueur.

« En 1617, le château est palissadé, principalement du côté de la ville; il y avait en avant une place nommée la Cour d'armes.

« En 1620, on perça les deux voûtes de la tour *Notre-Dame*, pour monter du canon dans la partie supérieure. On fit huit encorbillemens, en forme de machicoulis, pour servir de meurtrières sur le pont de bois du côté de la ville. Sur ces encorbillemens on établit un parapet de 21 pieds, sans compter les retours, et de 10 pieds de hauteur; on y plaça les armes du Roi, sculptées sur des pierres de 3 pieds 6 pouces de hauteur, sur 3 pieds de largeur; ces pierres furent tirées des carrières d'Asnière et d'Is-sur-Tille. »

En 1648, commencèrent à Paris les troubles de la Fronde, qui, dans cette année et la suivante, n'agitèrent ni Dijon, ni la Bourgogne, parce que jusqu'alors le prince de Condé, gouverneur de cette province, avait été du parti de la Cour contre le Parlement. Mais ce prince ayant eu à se plaindre de Mazarin, qui sans doute n'avait pas assez apprécié sa conduite, se tourna du côté des mécontens; et, le 18 janvier 1650, il fut arrêté au Palais Royal (15), enfermé à Vincennes, et son Gouvernement fut donné à César, duc de Vendôme, fils légitimé de Henri IV. La nouvelle de ces événemens, parvenue en Bourgogne, y fit la plus grande sensation; les esprits s'échauffèrent, et bientôt il y eut deux partis très-prononcés : l'un pour le prince de Condé, et l'autre pour la Cour. Ceux qui tenaient à celui-ci, s'appelèrent *Frondeurs* ou *Mazarins;* et les autres, *Principions* ou *Albions*.

A Dijon, le comte de Tavannes, élu de la province, le conseiller Lenet, génie intrigant, et le premier président Bouchu, se déclarèrent hautement pour le prince de Condé. Mais ils avaient un antagoniste très-actif dans l'avocat général Millotet, qui tenait au parti de la Cour. Lenet, tête exaltée, fit tout ce qu'il put pour soulever Dijon. Le château fut le premier objet de sa sollicitude. Il commença par tâcher de mettre dans les intérêts du prince le sieur Comeau, commandant de ce fort, et l'engagea à le fortifier. C'est ce que fit d'abord celui-ci (16). Mais Millotet lui ayant fait sentir le danger qu'il y avait à se prononcer contre le Roi, Comeau changea de conduite; et lorsque le comte de Tavannes, le 29 février 1650, l'envoya sommer de lui remettre le château, au nom du prince de Condé, il répondit à cette sommation par une décharge d'artillerie sur l'envoyé. Peu après, il ne fit aucune difficulté d'effectuer la remise de ce fort entre les mains du nouveau gouverneur, le duc de Vendôme, qui lui fit compter 10,000 livres d'indemnité pour les provisions qu'il avait déjà

faites; d'autres disent, comme prix de son retour aux intérêts de la Cour.

La Reine et Mazarin sentant la nécessité de pacifier la Bourgogne, jugèrent à propos d'engager le jeune Roi Louis XIV à s'y rendre. Ce prince (âgé de 11 ans et demi) arriva à Dijon le 6 mars (1650). Il fallut sa présence, pour que la petite ville de Seurre, très-exaltée en faveur du prince de Condé, se déterminât à se soumettre. Elle était alors fortifiée; ce n'est qu'après la menace et l'appareil d'un siège, qu'elle ouvrit ses portes au duc de Vendôme le 21 avril. Mais les officiers de sa garnison, qui précédemment avaient fait serment de mourir pour le prince, en trempant, à la manière des conjurés de Catilina, leurs épées dans du vin mêlé avec leur sang, se donnèrent rendez-vous à Stenay (Lorraine), ville toute dévouée au prince. C'est alors que les fortifications de Seurre furent démolies.

Cependant les trois prisonniers d'Etat, le prince de Condé, le prince de Conti et le duc de Longueville obtiennent leur liberté, et rentrent en triomphe à Paris le 16 février 1651; mais le prince de Condé était toujours irrité contre Mazarin. Après son élargissement, il fut rétabli dans son gouvernement de Bourgogne, et sut beaucoup de gré à ceux qui, dans cette province, lui avaient donné des preuves de dévouement. Il y conserva une grande influence, quoique, dans le mois d'avril, il eût échangé ce gouvernement contre celui de Guyenne, avec le duc d'Epernon qui, le mois suivant, reçut sa nomination de gouverneur de Bourgogne. Le mécontentement du prince de Condé à l'égard de Mazarin et de la Reine continuait toujours, et il se manifesta surtout par sa retraite à Saint-Maur le 6 juillet 1651. Deux mois après, il se rendit dans son nouveau gouvernement de Guyenne pour soulever cette province, en même temps qu'il exerçait toujours la même influence sur

la Bourgogne. Il avait eu soin, lorsqu'il en était encore gouverneur, de nommer commandant du château de Dijon un sieur Arnault, mestre-de-camp des carabins (carabiniers) de France, sa créature toute dévouée, et qui, lorsque l'insurrection recommença dans cette ville, refusa de remettre le château entre les mains du duc d'Epernon. Cet Arnault mourut sur ces entrefaites, et fut remplacé dans son commandement par un sieur de La Planchette, son lieutenant, non moins passionné que lui pour le parti de Condé. Il refusa opiniâtrément, comme son prédécesseur, la remise du château; et le duc d'Epernon fut obligé d'en faire le siège dans les mois de novembre et décembre de la même année 1651. Ici nous emprunterons la plume d'un témoin oculaire, qui a consigné le récit de ce siège dans un manuscrit qui est à la Bibliothèque publique de Dijon, et qui provient de celle du président Bouhier (17). Voici comment s'exprime (pag. 4 et 5 du manuscrit) l'auteur un peu diffus de cette narration.

« Au commencement de novembre 1651, M. le « duc d'Épernon reçut ordre du Roi d'attaquer cette « place rebelle (le château). Le sieur de la Plan- « chette voyant que l'on faisait avancer des troupes « pour l'assiéger, commença à commettre tout acte « d'hostilité en prenant des prisonniers, tirant plu- « sieurs volées de canon sur Dijon et principale- « ment jetant des bombes sur la ville; ce qui donna « d'abord l'épouvante à tous les habitans, et no- « tamment à cause que la seconde qui fut jetée « tua une femme au bas du Bourg et blessa fort « dangereusement son enfant qu'elle tenait entre « ses bras. Toutefois, quoiqu'on en jetât environ « quatre-vingts sur la ville à diverses fois, elles ne « firent pas beaucoup d'effet, n'y ayant eu que « cette misérable femme de tuée. Quant aux volées « qu'ils tiraient sur Dijon, on n'en fut pas beau-

« coup effrayé, parce que les boulets ne faisaient « que leur trou dans le couvert des maisons, ou « au plus abattaient quelques cheminées.

« Cependant M. le duc d'Épernon fit venir six « pièces de canon et deux mortiers tant d'Auxonne « que de Châlon, et, le 26 novembre 1651, com- « mença le siège du château par l'ouverture de la « tranchée qui se fit la nuit suivante du même jour. « Il fit faire deux attaques : l'une contre la tour « Guillaume, l'autre contre la tour Notre-Dame. « La première fut confiée au régiment de Navarre, « comme le plus ancien, et la seconde au régi- « ment de Bourgogne. En chaque attaque il y avait « une batterie; celle de Navarre était de quatre pièces « de canon, et celle de Bourgogne de deux. Pour- « tant ces deux parties n'eurent pas grand effet, « non plus que celle de la tour Saint-Nicolas, de « manière qu'il fut résolu d'attacher le mineur à « la tour Notre-Dame ; et après un travail de quatre « jours on fit charger la mine qui joua le 8 dé- « cembre suivant. L'effet de cette mine ne fut pas « assez grand pour aller à l'assaut ; mais elle donna « sujet aux assiégés de demander à capituler. Ce « qui leur fut accordé à condition que les officiers « de la garnison se retireraient où bon leur sem- « blerait après avoir prêté serment de ne porter « jamais les armes contre le Roi; que les soldats « prendraient parti dans les troupes de Sa Majesté, « et que dès le même jour la place avec tout ce « qui se trouverait dedans serait remis entre les mains « dudit duc d'Épernon.

« Le soir du même jour, deux cents soldats du « régiment de Navarre entrèrent en garde dans le « château ; et le lendemain matin le sieur de la « Planchette, qui était le commandant, Magnac, « La Perrière et autres officiers en sortirent avec « le reste de la garnison et avec deux chariots de « bagages seulement, et eurent escorte pour les ac-

« compagner jusqu'à Mussy-l'Évêque, ville frontière « de Champagne. »

Tel est le récit du sieur Gaudelet, qui ajoute qu'il n'y avait dans le château que quarante hommes, mais très courageux, et qui firent même plusieurs sorties. Quant aux assiégeans, il y en eut cinquante-un tués et cinquante blessés.

Quelque temps après, la Bourgogne fut pacifiée. Le duc d'Épernon, qui en était gouverneur depuis le mois de mai 1651, conserva ce gouvernement pendant tout le temps que le prince de Condé fut éloigné de la Cour, c'est-à-dire jusqu'en 1660 (18), époque où ce prince, rentré en grâce auprès de Louis XIV, fut rétabli dans ce gouvernement au mois de mars de cette année 1660. Il fit son entrée à Dijon, en sa nouvelle qualité, le 11 avril suivant, et fut reçu avec beaucoup de solennité par tous les corps de la ville et au bruit de l'artillerie tant du château que de la tour Saint-Nicolas. On lisait sur la porte Guillaume cette inscription placée au nom de la Province : SIC REDIIT IN ARIETE SOL MEUS; et les capucins inscrivirent sur la porte de leur église ces paroles, non pas d'Isaïe, comme on le dit, mais d'Aggée, c. II, v. 8 : VENIT (au lieu de *veniet*) DESIDERATUS CUNCTIS GENTIBUS. Ces témoignages de l'estime publique prouvent combien la Bourgogne prenait part au retour du prince, qui par la suite mérita l'honorable surnom de GRAND. A dater de cette époque jusqu'à la Révolution, les princes de Condé, de père en fils, ont été gouverneurs de la Bourgogne ( Voyez la liste des gouverneurs dans la note n° 11 ).

Depuis la Fronde on ne voit plus le château de Dijon figurer dans les événemens politiques généraux. Il a perdu insensiblement de son appareil militaire, et n'a plus été entretenu comme château fort. Mais dans quelques circonstances particulières on l'a vu servir de prison d'État pour certains per-

sonnages plus ou moins marquans que le Gouvernement y envoyait sous bonne et sûre garde. Nous allons citer quelques-uns de ces personnages dont la série chronologique nous amènera jusqu'au XIX[e] siècle et par conséquent au terme de cette notice.

En 1659, Antoine de Presle, lieutenant en la Gruerie de Bourgogne, fut, dit-on, détenu au Château de Dijon, avec sa femme, comme étant de la religion prétendue réformée. Il y resta quelque temps, et en sortit pour se retirer à Montbéliard. On ajoute que ses biens furent vendus par l'Etat, comme appartenant à un religionnaire. Les motifs de ces procédés rigoureux sont-ils bien réels? Il est permis d'en douter. L'Edit de Nantes, rendu par Henri IV le 15 février 1599, accordait aux Protestans le libre exercice de leur religion, et le droit de disposer de leurs propriétés; il n'a été révoqué par Louis XIV que le 22 octobre 1685; comment aurait-on pu sévir, en 1659, contre Ant. de Presle pour cause de religion? Il faut qu'il ait été détenu pour un autre motif, qui peut-être aura été aggravé aux yeux du Gouvernement, à raison du protestantisme que professait l'inculpé (19).

Le 29 décembre 1718, la conspiration tramée par Alberoni et Cellamare pour ôter la régence au duc d'Orléans, et la transférer à Philippe V, ayant été découverte, le duc et la duchesse du Maine furent arrêtés comme ayant trempé dans cette conspiration; l'un, arrêté à Sceaux, fut conduit au château de Dourlens; et l'autre, arrêtée à Paris, fut amenée au château de Dijon. C'est pour cette princesse que l'on y construisit le pavillon qui est au fond de la cour. Elle y resta deux ans. On prétend qu'elle ne recouvra sa liberté, en 1720, qu'en révélant le nom de malheureux gentilshommes bretons qui avaient pris part à la conspiration, et qui furent exécutés à Nantes (20). La duchesse du Maine, quittant Dijon,

se retira à Sceaux, où renonçant pour toujours à la politique, elle tint bureau de bel esprit, se déclara la protectrice des gens de lettres, et mourut le 23 janvier 1753. Elle était la petite-fille du Grand-Condé; elle avait beaucoup plus de caractère et même d'esprit que son mari, quoique M^me^ de Maintenon en eut fait un auteur à sept ans.

Le célèbre Mirabeau, dont la vie fut si orageuse dès sa jeunesse, s'étant échappé du château de Joux en 1776, se rendait à Dijon où une intrigue amoureuse l'attirait, lorsqu'il fut arrêté par le grand Prévôt, qui, sur sa parole, lui laissa la ville pour prison. Mais en vertu d'ordres supérieurs, qui arrivèrent à Dijon le 21 mars, il fut conduit au château, avec une recommandation de surveillance particulière. Cependant il y fut traité avec beaucoup d'égards par M. de Changey, commandant de la place. Son exil était donc supportable, et même agréable pour lui sous un certain rapport. Mais ayant appris qu'on voulait le transporter au château de Dourlens, il chercha les moyens de s'évader. Il ne réussit pas à la première tentative. Il fut plus heureux la seconde fois, et, le 25 mai de la même année 1776, il parvint à s'échapper secrètement par la porte de secours du château, et se rendit en Suisse d'où il passa en Hollande. Mirabeau n'a donc habité que deux mois le château de Dijon.

Voici un autre personnage qui y est resté moins de temps encore que Mirabeau; c'est le chevalier d'Eon (21), qui a eu quelque célébrité comme militaire, comme diplomate, et plus encore comme un être singulier qui, passant tantôt pour homme, tantôt pour femme, a été, sous le rapport de l'incertitude du sexe, l'objet d'un mystère dont le voile n'est pas encore levé pour tout le monde. Le chevalier d'Eon est entré au château de Dijon le 22 mars 1779, et en est sorti le 17 avril suivant. Quel a été le vrai

motif de cette détention? Nous ne pouvons rapporter à cet égard que les bruits qui ont couru dans le temps. On prétend que son changement de costume, ordonné par Louis XVI, a été la cause de cette reclusion momentanée. Comme il portait des habits de femme, ainsi qu'il le lui était prescrit, « cela, dit-on, lui at-« tira un jour une vive querelle à l'Opéra. On en crai-« gnit les suites, et pour calmer sa juste colère, on « l'envoya au château de Dijon, où M. de Changey, « qui en était alors gouverneur, le traita avec tous « les égards qui lui étaient dus. » Voilà l'anecdote; nous la donnons sans en garantir l'authenticité.

Il a régné tant d'incertitude sur le véritable sexe de ce personnage original, sur le lieu et sur la date de sa mort, que l'on nous permettra de rapporter ici quelques renseignemens qui doivent lever tous les doutes, et qui nous paraissent avoir tous les caractères d'authenticité désirables.

Le célèbre Père Elisée, premier chirurgien de Louis XVIII, assista, à Londres, le chevalier d'Eon, dans sa dernière maladie, et lui prodigua ses soins jusqu'à sa mort, arrivée le 21 mai 1810, à l'âge de 82 ans. Ensuite il assista à l'inspection et à la dissection du corps du chevalier. Cette autopsie eut lieu le 23 du même mois; et d'Eon fut reconnu comme étant bien certainement du sexe masculin. Le docteur Th. Copeland et trois autres médecins ont procédé à cette opération en présence de M. Adair, exécuteur testamentaire du défunt, de M. Wilson, et, comme nous l'avons dit, du P. Elisée. Nous avons lu ailleurs qu'au nombre des témoins étaient encore lord Yarmouth, sir Sydney Smith, l'honorable William Littleton. Les médecins, ainsi que nous l'avons déjà vu, étaient au nombre de quatre. M. C. Turner, au moment même de la dissection, a fait du torse du chevalier un dessin qui a été gravé, et l'on y voit les organes masculins parfaitement formés. L'attestation des médecins s'y trouve aussi. Il ne doit donc

plus y avoir d'incertitude à cet égard ; et voilà de quoi rectifier des biographies et autres ouvrages modernes qui font encore de ce chevalier une femme, et qui le font mourir, tantôt à Londres, en 1795, tantôt à Tonnerre, etc., etc.

Nous avons oui dire que Toussaint-Louverture, ce Nègre de Saint-Domingue, qui, parvenu au grade de général de brigade, a joué un grand rôle dans la colonie, de 1796 à 1802, a fait aussi une station momentanée au château de Dijon sur la fin de cette année 1802. Il avait été déporté en France par le général Leclerc; arrivé à Paris le 7 août 1802, il fut d'abord enfermé au Temple; ensuite on l'envoya, dit-on, au château de Dijon, où il est resté fort peu de temps, et de là au château de Joux où il est mort le 27 avril 1803.

Le dernier prisonnier d'Etat, détenu au château de Dijon, dont nous ayons à parler, est le général autrichien Mack. En 1798, il commandait l'armée de Naples; ayant été complètement battu, le 4 décembre, par les généraux Macdonald et Championnet, il se retira à Naples, où il n'échappa à la fureur du peuple qu'en prenant la fuite. Il vint, le 15 janvier 1799, à Caserta, se jeter entre les bras du général Championnet. Mais il fut considéré comme prisonnier de guerre, et envoyé en France. Aussitôt qu'il y fut arrivé, on le dirigea sur Dijon pour être détenu au château; il y entra en février, et y resta jusqu'au 18 brumaire (9 novembre 1799), époque où le général Bonaparte lui permit de venir habiter Paris. Mais il s'enfuit de la capitale le 15 avril suivant (1800) avec une courtisanne nommée Louise. De retour en Autriche, il fut de nouveau employé; et l'on sait comment il s'est conduit à Ulm, où, le 17 octobre 1805, sans coup férir, il se rendit à Napoléon avec sa garnison qui était de 40,000 hommes. Ce qui lui valut

de la part de Walter Scot ce mot assez vrai : « Cet « homme greffa l'insensé sur le traître. » En définitive, Mack fut arrêté à Vienne en 1806, transféré dans la forteresse de Josephstadt en Bohême, livré à une Commission militaire présidée par le comte Colloredo, et condamné à mort. Mais l'Empereur commua la peine en deux ans de prison, et ne lui fit point grâce de la dégradation. Dès-lors Mack s'est retiré dans une petite terre en Bohême, où il vit obscurément, s'il n'est pas mort; né en 1752, il aurait maintenant 80 ans.

En 1793 et 1794, le château de Dijon servit de maison de détention. On y entassa tous les malheureux que l'ombrageuse terreur qualifiait de suspects. Un certain nombre de ces infortunés ne sortit de là que pour aller à la mort, soit à Paris, soit à Dijon.

Depuis le Gouvernement impérial, ce même château a été et est encore la résidence du corps de la gendarmerie et de l'état-major de la XXI^e légion de cette arme. Nous finirons par dire que les détériorations causées par le temps, les démolitions partielles, les changemens opérés tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur du côté de la ville, ont tellement modifié, ou plutôt dénaturé ce vaste établissement, qu'il serait, sinon très-difficile, du moins très-dispendieux de le rendre à sa destination primitive. Au reste, on ne sera jamais dans ce cas, parce que, selon toute apparence, Dijon ne redeviendra plus ville de guerre, les places fortes d'Auxonne et de Besançon se trouvant entre elle et le point le plus rapproché de la frontière.

## NOTES.

(1) Ce n'est que deux jours après la bataille, que l'on retrouva sur le bord d'un fossé, parmi les morts, un corps dépouillé, couvert de boue et d'eau glacée, qu'on soupçonna être celui du duc Charles. Il était blessé en trois endroits : un coup de hache d'armes lui avait fendu la tête jusqu'aux dents;

de deux coups de lance, l'un lui avait traversé les deux cuisses, et l'autre le fondement. Il fut reconnu par son médecin, par son page et par ses valets de chambre, à différentes marques qu'ils avaient indiquées, telles que l'absence de plusieurs dents à la mâchoire supérieure, une cicatrice au cou, et un ongle recourbé à l'un des orteilles. Ainsi a terminé ses jours, à l'âge de 43 ans, le prince le plus riche, le plus puissant de tous les grands vassaux de la couronne, mais en même temps le plus extravagant. Né à Dijon, le 10 novembre 1433, du duc Philippe-le-Bon et d'Isabelle de Portugal, Charles succéda à son père le 15 juin 1467, et ne fit que des folies jusqu'à sa mort. Aussi l'a-t-on assez bien peint dans ce peu de lignes : « Ce prince, « dit un moderne, n'eut d'autres vertus que celles d'un soldat; « il fut ambitieux, téméraire, sans conduite, sans conseil, ennemi de la paix, et toujours altéré de sang. » Il ruina sa maison par de folles entreprises, fit le malheur de ses sujets, et mérita le sien.

(2) J'ai trouvé cette déclaration mentionnée dans l'*État de la France* (par le P. Simplicien), *Paris*, 1727, *5 vol. in*-12, to. IV, pag. 320 ; mais les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, édition *in*-8°, tom. XI, pp. 98-99, disent au contraire : « que « Louis XI comptait si peu que la Bourgogne fût alors réversible à la couronne, que, dans ses lettres du 9 janvier 1476 « (v. st.) aux trois États, il ne demandait qu'on mît en ses « mains la Bourgogne, vacante par la mort du duc Charles, « que *pour garder le droit de Mademoiselle sa fille*. Il la croyait « donc habile à succéder en cette partie à son père. » La date de ces lettres est bien du 9 janvier; il n'y avait que deux jours que le corps de Charles avait été retrouvé sur le champ de bataille. Comment Louis XI a-t-il pu être instruit si promptement de cet événement, et comment a-t-il pu dresser ses premières batteries dans aussi peu de temps? Il est vrai que la vigilance, l'activité, l'astuce étaient au plus haut degré chez ce prince le moins traitable de nos rois, mais peut-être celui qui a rendu le plus de services à la monarchie.

L'abbé Richard rapporte, dans ses *Tablettes historiques de Bourgogne*, Dijon, 1760, 8e *vol., in*-24, p. 17, le début d'une lettre que ce Roi écrivit de Peronne à la Chambre des comptes de Bourgogne, sous la date du 9 février, et qui prouve qu'il avait les plus grands ménagemens pour les Bourguignons; cette lettre est assez singulière : « Messieurs des comptes, j'ai reçu « vos lettres, et vous remercie de l'honneur que me voulez « faire de me mettre a butin entre vous. Je veux bien que vous « ayez la moitié de l'argent des restes que vous avez trou-

« vés, mais je vous supplie que le surplus vous fassiez mettre « ensemble, et vous en aidiez à faire réparer les places qui sont « sur les frontières des Allemands, et a les pourvoir de ce qu'il « sera nécessaire, en façon que je ne perde rien; et s'il ne vous « sert de rien, je vous prie, renvoyez-le-moy. Touchant les « vins du duc de Bourgogne, qui sont dans ses celliers, je « consens que vous les ayez, etc. » Quant aux autres effets mobiliers appartenant au duc, et étant dans ses châteaux et maisons en Bourgogne, il y eut une commission nommée le 4 mars, pour les saisir, en faire inventaire et les conserver sous la main du Roi.

(3) En 1478, ce roi publia une déclaration dont une copie, en 11 pages, était dans la bibliothèque de M. Fevret de Fontette; par cette déclaration, Louis XI annonce qu'*il va faire procéder à la notoriété des crimes commis par feu Charles duc de Bourgogne, et à la confiscation de ses terres, biens, dûché, etc. mouvans de la couronne de France.*

(4) Il existait déjà un château fort à Talant, ancien village sur une hauteur très-près de Dijon; mais Louis XI voulait multiplier les moyens de défense en cas d'attaque, et surtout garantir la capitale du duché. Le château de Talant était fort ancien. Le duc Hugues V, par son testament de 1314, établit deux chapelains dans la chapelle du château. Le roi Jean l'a habité quelque temps, car plusieurs de ses lettres sont datées de Talant, 1361. Le duc Jean-sans-peur le fit réparer en 1416, et munir d'artillerie, voulant l'habiter, disait-il, comme le plus *beau* et le plus *seigneurial* de tous ses châteaux. Son fils Philippe-le-Bon, y fit faire deux tours en 1420, et en fit consacrer l'église le 7 juillet 1430. Le duc de Bar, le bon roi René, y fut enfermé en 1431, mais très-peu de temps, ayant été conduit à Dijon, à la tour de Bar. François I y dîna le mardi 26 avril 1521; enfin le vicomte de Tavannes ayant tiré le canon de ce château, en 1596, sur Henri IV, qui était à la Chartreuse, la destruction de ce fort fut arrêtée, et on le démolit en 1607.

(5) Surtout d'après les incursions que faisaient les Allemands. Dès le mois de septembre 1477, ils étaient venus jusqu'aux portes de Dijon et ils y seraient entrés sans les travaux de maçonnerie, de charpente et autres ouvrages faits aux murs de la ville. Le Sénéchal de Toulouse les battit et les força de se retirer. Le gouverneur (Georges de La Tremoille), s'empressa d'annoncer cette nouvelle au Roi. Voilà sans doute l'un des

principaux motifs qui ont décidé Louis XI à fortifier Dijon et à y faire un château.

(6) On peut estimer le gros, sous Louis XI, à environ 8 sous de notre monnaie actuelle; ainsi, cette contribution dans les villes, était, par an et pour chaque feu, d'environ 7 liv. 4 s., et dans les villages, d'à-peu-près 4 liv. 16 s. Nous avons puisé ces estimations approximatives dans les *Recherches sur les anciennes monnaies du Comté* (et du Duché), *de Bourgogne* (par Dom Grappin). *Besançon*, 1782, in-8°.

(7) C'est ainsi qu'on appelait alors certain lieu peu décent, assigné et reconnu par l'autorité, pour éviter un plus grand mal; on le nommait aussi Clapier. Cette déplorable institution qui n'a guère été abolie que vers la fin du XVI^e^ siècle, date de loin. « La licence des mœurs, dit un auteur moderne, était montée « à un tel point aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, que les lois sévères de « Louis IX n'y purent porter remède. On fut obligé de tolérer « ces lieux, et même d'en régler la police jusque dans les plus « petites villes où l'on avait soin de les reléguer dans les rues « les plus écartées. » Nous voyons en effet qu'à Dijon, ce lieu infame était à l'extrémité de la ville. M. Girault, dans ses *Essais sur Dijon*, pag. 317-320, a un article assez étendu sur cet objet; il cite le capitulaire de Charlemagne, de 800, relatif aux filles publiques, et l'ordonnance de Saint Louis, de 1254, contre les *filles amoureuses et folles de leur corps*; puis arrivant à Dijon, il dit que ce fut d'abord à la rue du Châtel ou Saint-Fiacre, qu'était le logis des *fillettes communes*, mais qu'en 1425, une ordonnance les fit déloger, parce qu'étant voisines des classes publiques *les écoliers s'y affoloient*; elles furent transférées dans la rue des Champs. Cet ordre de choses dura jusqu'en 1560, que les Etats-généraux d'Orléans proscrivirent ces lieux publics; et la maison, que ces prostituées occupaient, fut concédée à l'exécuteur des jugemens criminels. M. Baudot, dans son supplément aux *Essais sur Dijon*, pag. 40, dit que c'est en 1564 que les lieux publics de prostitution furent tout-à-fait défendus à Dijon, par délibération de la Chambre de ville.

(8) Ce jeune prince ne tenait nullement de son père, ni pour le caractère, ni pour l'instruction. Comines dit de lui : « Ne fut jamais qu'un petit homme de corps, et peu entendu; « mais il estait si bon, qu'il n'est point possible de veoir « meilleure créature. »

Sa mort provint d'un coup qu'il se donna à la tête, en

passant rapidement par une porte trop basse, au château d'Amboise qu'il faisait reconstruire. Il tomba à la renverse dans la galerie par où il s'en retournait avec la reine. Un historien du temps raconte ainsi dans son langage naïf, les derniers momens de ce prince :

« Toute personne estoit dans la dicte galerie qui vouloit, « et le trouvoit-on couché sur une pauvre paillasse dont il ne « partit jusqu'à ce qu'il eut rendu l'ame, et y fut neuf heures. « Trois fois la parole luy revint, et à trois fois il disoit : « Mon Dieu, la glorieuse Vierge Marie, Monseigneur Sainct « Claude, Monseigneur Sainct Blaise me soient en ayde! Ainsi « despartit de ce monde dans la vingt-huictième année de son « aage si puissant et si grand roy, et en si miserable lieu, qui « tant avoit de belles maisons, et en faisoit une si belle, et « si ne sceut à ce besoing finer d'une povre chambre. »

(9) C'est dans le même voyage que Louis XII fit rétablir la partie du palais des ducs et de la terrasse ( on appelait ainsi la grande tour carrée ) qui avait été endommagée par le feu le 17 février 1502. Cet incendie fut occasionné par la négligence d'un laquais du duc de Nevers. On prétendait que cette grande tour, commencée par Philippe-le-Hardi en 1367, avait été finie par Philippe-le-Bon; mais M. Boudot assure, d'après des documens qui existent aux archives confiées à ses soins, que cette tour a été bâtie en 1443 par Philippe-le-Bon, dans l'emplacement même où était l'escalier du palais des ducs, qui avait été reconstruit ou réparé par Philippe-le-Hardi en 1366, lequel palais avait déjà beaucoup souffert du feu en 1417.

Louis XII fit aussi construire le Palais de Justice où siégeait le Parlement. On y admire encore la salle qui s'appelait alors salle des audiences publiques; c'est celle où siège maintenant la Cour d'assises. Le plafond en compartimens, les lambris dorés et autres ornemens qui existent encore, attestent la richesse et la splendeur primitive de cet ancien monument, dont les vitraux étaient en verre de couleur à personnages.

On doit à Charles IX la grande salle d'entrée, dite des pas perdus; il en ordonna la construction par lettres-patentes du 12 novembre 1571.

(10) Entre autres, 1° dans la *Description générale et particulière de la France* ( par Guettard, Béguillet, etc. ), *Paris*, 1781, 78 livraisons formant 12 *vol. in-fol.*, ouvrage non terminé. Voy. t. I, *Gouvernement de Bourgogne*; la planche 51e

offre la porte d'entrée du château bien gravée en taille-douce. 2° — Dans la *Notice sur la ville de Dijon* ( par M. de Mimeure ), Dijon, 1817, *in*-8° de 109 pag. avec beaucoup de planches; deux gravures représentant, l'une la porte d'entrée du château, et l'autre la porte de secours, répondent dans le volume aux pages 23, 25. — 3° Dans la *Description et vues pittoresques de Dijon*, par M. T. de Jolimont. Paris, 1830, gr. *in*-4° de 65 pages de texte, et de 20 grandes lithographies exécutées avec beaucoup de goût; les planches 3ᵉ et 4ᵉ présentent chacune, l'une des portes du château, c'est-à-dire celle d'entrée et celle de secours.

(11) C'est le troisième des ducs de Lorraine qui ait été gouverneur de Bourgogne, et le onzième de tous les gouverneurs de cette province qui, depuis 1477, époque de l'établissement de cette charge par Louis XI, en a compté vingt-deux jusqu'en 1790, époque de sa suppression sous Louis XVI. On ne sera peut-être pas fâché de voir la liste chronologique de ces vingt-deux gouverneurs, avec la date de leur entrée en exercice, parce que leurs noms tiennent essentiellement à l'histoire de la province. Les voici classés avec autant d'exactitude qu'il nous a été possible :

1. Georges de LA TRÉMOILLE, sire de Craon, pourvu en 1477.
2. Charles d'AMBOISE, sire de Chaumont, en 1478.
3. Jean d'AMBOISE, son frère, évêque de Maillezais ( ville alors épiscopale du Poitou ), en 1480, le 9 mars. Il fut évêque de Langres en 1481.
4. Jean de BAUDRICOURT, chambellan du Roi, le 18 mars 1481.
5. Engilbert de CLÈVES, comte de Nevers, le 12 mai 1499.
6. Georges de LA TRÉMOILLE, premier chambellan de Louis XII, le 24 novembre 1506.
7. Louis de LA TRÉMOILLE, prince de TALMONT, le 16 mai 1513.
8. Philippe CHABOT, comte de CHARNY, le 1er juillet 1526.
9. Antoine de LORRAINE, duc de GUISE, le 3 mai 1543.
10. Claude de LORRAINE, duc d'AUMALE, le 16 juin 1550.
11. Charles de LORRAINE, duc de MAYENNE, le 7 mars 1570.
12. Charles de GONTAULT, duc de BIRON, le 20 avril 1595.
13. LOUIS, dauphin de France, fils de Henri IV, le 3 août 1602.
14. ROGER, duc de BELLEGARDE ( depuis 1602 ), mais en titre le 10 mai 1610.
15. Henri de BOURBON, prince de CONDÉ, en 1631.

16. Louis (II) de BOURBON (le grand CONDÉ), en 1646; — prisonnier d'état en 1650; ....... se retirant en Espagne en 1652; ....... rétabli par le traité des Pyrénées en 1659. Dans ces fâcheux intervalles, la Bourgogne eut pour gouverneurs :

17. César, duc de VENDÔME, fils légitimé de Henri IV, pourvu en 1650.

18. Bernard de FOIX, duc d'ÉPERNON, de 1651 à 1659. — Ici le grand Condé reprend son gouvernement et exerce jusqu'en 1686.

19. Henri-Jules de BOURBON, prince de CONDÉ, fils du précédent, en 1686.

20. Louis (III) de BOURBON, prince de CONDÉ, en 1709.

21. Louis-Henri, duc de BOURBON-CONDÉ, le 4 mars 1710.

22. Louis-Joseph de BOURBON, prince de CONDÉ, pourvu en 1740. Il n'avait alors que quatre ans; mais M. de Beauvillers, duc de Saint-Aignan, exerça les fonctions de gouverneur de Bourgogne, pendant la minorité du prince, jusqu'en 1754, époque où le prince, devenu majeur, entra en exercice. Il a continué jusqu'à la Révolution, en 1790. Il a émigré, est rentré en France en 1815, et est mort à Paris le 13 mai 1818, âgé de 81 ans et 9 mois.

(12) Ce Laverne était d'un caractère violent. Le 1er octobre 1591, trois ans avant sa fin tragique, il avait eu une querelle avec un sieur Chantepinot, avocat du Roi au bailliage de Dijon, qui cependant était ligueur comme lui. Des propos on en était venu aux voies de fait, et M. le maire avait reçu un soufflet. Furieux, il fait arrêter Chantepinot que l'on traîne à l'hôtel-de-ville, et qui, sans autre forme de procès, est condamné à être pendu sur-le-champ; tout est expéditif en révolution; on mande le bourreau; mais celui-ci se refuse à l'exécution et ne veut point y procéder qu'on ne lui ait donné connaissance de la sentence. *En quoi*, disent les Mémoires du temps, *il montra plus de jugement que ceux qui l'invitaient à ce faire*. Il n'y avait pas de sentence; un jeune avocat, lieutenant du maire (c'est dommage qu'on ne nous ait pas conservé son nom), en improvisa une qu'il revêtit des formes alors usitées, et Chantepinot fut pendu. Laverne ne se doutait guère que son tour viendrait quelque temps après. C'est un sort assez commun en révolution.

(13) Feu M. Girault, membre de l'académie de Dijon, a donné, en 1822, la description la plus exacte et la plus dé-

taillée qui existe de ce combat dont les particularités sont peu connues. Cet opuscule très-intéressant est intitulé : *Combat de Fontaine-Française, soutenu par Henri IV en personne, et qui mit fin aux troubles de la Ligue.* Paris et Dijon, 1822, in-8° de 28 pag.

(14) Dans le XVI[e] siècle on comptait dix-huit tours sur les remparts de la ville, savoir :

1° De la porte Guillaume à la porte d'Ouche, les tours de *Rennes, Saint-Georges, Charlien* et *Saint-Philibert.* La distance de la porte Guillaume à la porte d'Ouche est de 960 pas ordinaires.

2° De la porte d'Ouche à la porte Saint-Pierre, les tours *Quarrée, Nanxion, Saint-André* et de *Fondoire.* La distance de la porte d'Ouche à la porte Saint-Pierre est de 1331 pas.

3° De la porte Saint-Pierre à la porte Neuve, les tours de *Saint-Pierre* et de *La Bussière.* La distance de la porte Saint-Pierre à la porte Neuve est de 836 pas.

4° De la porte Neuve à la porte Saint-Nicolas, les tours de *Saint-Antoine,* de *Saint-Michel,* la tour *Rouge* et la tour *Quarteau.* La distance de la porte Neuve à la porte Saint-Nicolas est de 734 pas.

5° Enfin de la porte Saint-Nicolas à la porte Guillaume, les tours *Saint-Nicolas, au Fermerot, aux Anes* ou *La Trémoille* et la tour *Poinsard-Bourgeoise.* La distance de la porte Saint-Nicolas à la porte Guillaume est de 1265 pas.

Il ne subsiste plus de ces dix-huit tours que la partie inférieure, parce qu'on les a démolies jusqu'au niveau des promenades que forment maintenant les remparts. Sur quelques-uns de ces débris de tours on a construit de petites maisons isolées.

Il résulte des distances entre chaque porte, mesurées en pas ordinaires de deux pieds et demi chacun, que Dijon a de circonférence, en suivant ses remparts, 5126 pas, qui font 12,815 pieds ou 2135 toises, un peu plus d'une lieue de poste, non compris les faubourgs.

La circonférence extérieure de la ville en passant, autant qu'il est possible, sur les chemins couverts, mais toujours non compris les faubourgs, est de 7251 pas, ce qui fait un peu plus d'une lieue et demie de poste.

Quant à la promenade du Parc, voisine de la porte Saint-Pierre, et qui se compose d'un cours qui conduit au Parc et du Parc proprement dit, elle a en tout 3017 pas de longueur, savoir : 2128 pas depuis l'entrée du cours jusqu'au

Parc, et 889 pas depuis l'entrée du Parc jusqu'à la rivière.

(15) Le prince de Conti et le duc de Longueville furent arrêtés en même temps; on les conduisit tous trois d'abord au château de Vincennes. Quelque temps après ils furent transférés à Marcoussi, près de Montlhéri; puis, le 15 novembre, au Hâvre-de-Grâce. Ils recouvrèrent leur liberté en février 1651; mais le prince de Condé, qui ne tarda pas à se déclarer de nouveau contre la Cour et qui passa au service des Espagnols, ne rentra en grâce auprès du Roi qu'à la paix des Pyrénées, conclue le 7 novembre 1659. Ces dix années sont les dix feuillets que le grand Condé, à la fin de sa brillante carrière, eût désiré que l'on pût arracher de son histoire.

(16) Il paraît que c'est alors que le parlement envoya des commissaires au château pour le visiter, parce qu'on soupçonnait le commandant d'y réunir beaucoup de provisions et de vouloir y faire des constructions. Le commandant fit sa déclaration; le procès-verbal, en 4 pages, existait dans le cabinet de M. Fevret de Fontette. Il est passé, en 1784, à la bibliothèque du Roi avec ses manuscrits.

(17) Ce manuscrit est intitulé Journal *des choses les plus remarquables arrivées en Bourgogne et principalement à Dijon depuis janvier* 1650 *jusqu'en juillet* 1669, *par le sieur Gaudelet, auditeur à la chambre des comptes;* pet. in-fol. de 150 pag., couvert en vélin blanc. Ce manuscrit n'a point été imprimé, mais il en existe des copies; M. le docteur Pingeon, secrétaire actuel de l'académie, en possède une qui a été faite en 1750 par M. son grand-père. Ce manuscrit, en 254 p. in-fol., renferme de plus que celui de la bibliothèque de Dijon, 1° un *extrait des Mémoires de Millotet sur ce qui s'est passé en Bourgogne pendant la première et la seconde guerres civiles au temps de la détention des princes et après leur liberté*, pag. 124-223; — 2° *Mémoire au vray du siège d'Autun et de ce qui s'est passé pendant iceluy, en* 1691, pag. 224-237; — 3° *copie d'une lettre écrite de Paris, le* 5 *septembre* 1651, *à M. de La Marre, conseiller au parlement de Dijon, touchant le siège de Saint-Jean-de-Losne par Galas, en* 1636, pag. 238-248; — 4° quelques pièces diverses sur des monumens de Dijon, pag. 248-254.

Nous regrettons de n'avoir pas eu à notre disposition quel-

ques ouvrages qui ont été publiés dans le temps sur le siège en question. Nous pouvons du moins les indiquer :

JOURNAL *de ce qui s'est passé au siège du château de Dijon depuis le* 26 *novembre jusqu'au* 2 *décembre* 1651. Paris, Le Rond, 1651, in-4°.

LA PRISE *du château de Dijon, le* 8 *décembre, par les troupes du Roi, commandées par le duc d'Épernon.* Paris, 1651, in-4°.

Ces deux ouvrages paraissent simplement historiques; mais en voici un qui est satirique :

RELATION *véritable contenant la sortie par force du duc d'Épernon hors de la ville de Dijon, avec le siège du château de ladite ville par les habitans d'icelle.* Paris, 1651, in-4°.

Dans cette diatribe, on fait la relation d'une prétendue défaite des troupes du duc d'Épernon auprès de Dijon, et de la prise du château de Talant par composition. On a réfuté cette diatribe dans une LETTRE *des Maire et Echevins de Dijon aux Prévôt des marchands et Echevins de Paris, du* 28 *juillet* 1652, in-4°. Cette lettre a été distribuée en profusion à Paris et dans les provinces par ordre de la Cour.

(18) Bernard de Foix, duc d'Épernon, né en 1591, est mort à Paris, le 25 juillet 1661. Pendant les neuf ans qu'il a été gouverneur de Bourgogne, il s'est fait estimer des Dijonnais. Le 20 avril 1659, il avait fait présent à l'église de la Sainte-Chapelle d'un coffret en or, enrichi de pierreries, destiné à renfermer la Sainte-Hostie. Ce joyau fut estimé 15,000 liv. Par son testament, il légua 20,000 liv. à l'hôpital de Dijon. On connaît un ouvrage assez rare, intitulé : LES ARMES *triomphantes de son altesse monseigneur le duc d'Épernon, pour le sujet de son heureuse entrée, faite dans la ville de Dijon, le huictième jour du mois de mai* 1656. A Dijon, chez Philib. Chavance, impr.-libr., rue Saint-Jean, 1656; *in-fol.* de 117 pag., avec 16 grandes gravures à l'eau-forte, représentant des arcs de triomphe, colonnes, emblêmes, feu d'artifice, etc. Il en existe un exemplaire dans le beau cabinet de M. B. Joliet, ancien notaire à Dijon. Cette narration, où tous les genres de flatterie et de flagornerie sont épuisés, est de Benigne Griguette, avocat, né à Dijon en 1605, mort en 1665. Nous avons rapporté dans notre *Choix de testamens anciens et modernes, remarquables par leur singularité* (t. II, pag. 322), l'épitaphe de la femme de ce Griguette, qu'on voyait sur une tombe à l'église des cordeliers de Dijon; elle est d'une naïveté fort singulière.

(19) Cependant il paraît qu'avant la révocation de l'édit de Nantes, on agissait déjà assez sévèrement à l'égard des Protestans. On en peut juger par une harangue prononcée en 1670, en présence de Louis XIV, par l'un des leurs, Pierre Dubosc, ministre à Vaucelles (Calvados) :

« Sire, dit-il, on nous ôte nos temples, on nous exclut « des métiers, on nous prive des moyens de vivre, et il « n'y a personne de notre religion dans votre royaume qui « ne soit persécuté. Je proteste devant Dieu, en votre pré- « sence, que je dis la vérité telle qu'elle est. Henri-le-Grand, « cet admirable héros, que votre majesté, par un dessein digne « de son sang, de son courage et de ses vertus, s'est pro- « posée de faire revivre en sa personne, vous sollicite ici « en notre faveur. Il vous demande la conservation d'un « édit qui est le grand ouvrage de son exquise sagesse, le « doux fruit de ses immortels travaux et le principal fon- « dement de l'union et de la concorde de ses sujets, comme « lui-même s'en est expliqué dans la préface de cette loi « solennelle.

« Nous n'ajouterons rien, Sire, à une recommandation si « puissante, et nous finirons en priant Dieu qu'il donne « au petit-fils encore plus de vertus et de gloire qu'au grand- « père, et que, prolongeant ses années bien au-delà de « celles de son invincible aïeul, il ne le retire du monde « que quand les dernières bornes de la vie humaine lui fe- « ront souhaiter d'aller dans le ciel posséder une meilleure « couronne que toutes celles de la terre. »

Le Roi ne répondit rien à cette harangue; mais quand l'orateur fut retiré, sa majesté dit : « Je viens d'entendre « le plus beau diseur de mon royaume. »

(20) Cette exécution eut lieu le mardi 26 mars 1720, entre huit et neuf heures du soir, à Nantes. Des vingt-un gentilshommes compromis dans cette affaire, quatre seulement furent arrêtés et eurent la tête tranchée. Ce sont MM. de Pontalec, de Coesdic, de Montlouis et Thalouet le-Moine. Les dix-sept autres avaient passé en Espagne, et, comme contumaces, furent exécutés en effigie le lendemain 27 mars, sur le Bouffay, place de Nantes, devant le palais. On attacha au poteau dix-sept tableaux donnant le nom de ces messieurs et représentant leur supplice. Ce sont MM. de Mélac, du Crosquet, Hervieux, Lambilly, de Trevelac, La Boissière, de La Houssaie, Bonamour, l'abbé du Crosquet, le comte de Polduc, Kérantrès de Govello, l'abbé de Crosco,

Coquart de Roskonan, le chevalier Balduc, Thalouet de Boisborand, de Villegli et de La Barraie.

(21) Charlotte-Geneviève-Louise-Auguste-André-Timothée d'Eon de Beaumont, né à Tonnerre, le 5 mai 1728, ayant fait d'assez bonnes études à Paris, a été docteur en droit, avocat au parlement, censeur royal, capitaine de dragons, chevalier de Saint-Louis, ambassadeur en Angleterre et en Russie, lecteur ou lectrice de l'impératrice, historien, écrivain politique, économiste, etc., etc.

*Note sur les Entrées des Rois et Reines de France à Dijon.*

Comme il est question dans notre ouvrage *sur le château de Dijon*, de l'arrivée et du séjour de plusieurs de nos Rois dans cette ville, nous avons pensé qu'une notice succincte, mais complète, des entrées à Dijon de tous les monarques français qui ont honoré de leur présence cette capitale de la Bourgogne, ne serait pas déplacée ici. C'est un complément des notes précédentes, qui renferme également de petites particularités trop souvent négligées par les historiens de profession (1). Nous commençons par le Roi Jean, père de Philippe-le-Hardi, premier duc de Bourgogne de la seconde race.

JEAN, dit *le Bon* (né le 26 avril 1319, Roi de France le 22 août 1350, fait prisonnier par les Anglais à la bataille de Poitiers le 19 septembre 1356, emmené en Angleterre le 11 avril 1357, et de retour en France le 30 juillet 1360), vint habiter quelque temps le château de Talant en décembre 1361; plusieurs de ses lettres sont datées de ce château; le 8 de ce mois il était à l'abbaye de Saint-Benigne, à Dijon. — Ce prince retourna en captivité à Londres en janvier 1364, et il y est mort le 8 avril suivant.

---

(1) Nous avons consulté, pour cette Notice, différens historiens de Bourgogne, plusieurs manuscrits de la bibliothèque publique de Dijon, un recueil de pièces sur les entrées de Rois, Princes et Gouverneurs à Dijon, et un ITINÉRAIRE *des Rois de France*, placé à la fin du premier volume d'un ouvrage intitulé PIÈCES FUGITIVES *pour servir à l'histoire de France*, (publiées par le marquis d'Aubais et Menard). *Paris*, 1759, 3 *vol. in*-4°. La présente Notice est beaucoup plus ample, plus exacte et plus détaillée que celle que nous avions fournie à l'éditeur du *Guide dijonnais*, publié en 1822, *in*-18. Voy. pp. 360-363 de ce petit volume.

CHARLES VI ( né le 3 décembre 1368, Roi le 16 septembre 1380 ), vint à Dijon au mois de septembre 1389, sur l'invitation du duc Philippe-le-Hardi, son oncle, qui alla au-devant de lui jusqu'à Châtillon-sur-Seine. « Quand le Roy fut « arrivé à Dyjon ( dit Froissard, liv. IV, ch. 4 ), la duchesse « de Bourgongne et la comtesse de Nevers sa fille le recueillirent « liement et grandement, et tous les autres aussi. Pour « l'amour du Roy et à sa bien venue, estoient venues a Dyjon « grande foison de dames et damoiselles que le Roy veoit « moult volontiers. Là estoit la dame de Sully, la dame de « Vergy, la dame de Pagny et moult d'autres dames belles et « frisques et moult bien aornées. Si commencerent les festes, « les dances, les caroles et les ebatemens : et s'efforçoient « ces dames et ces damoiselles de dancer, chanter et elles « fort rejouir pour l'amour du Roy, du duc de Touraine, « du duc de Bourbon et du seigneur de Coucy, un lundy, « un mardy et un mercredy ; tous ces trois jours il y eut « a Dyjon joustes fortes et roides et bien joustées, et a « toutes donné prix aux mieux-faisans, et fut le Roy huit « jours en la ville de Dyjon, en ebatement. Au dixiesme « jour il prit congé a son oncle le duc, a sa belle tante « la duchesse, et a leurs enfans. » — Charles VI est mort à l'hôtel Saint-Paul, à Paris, le 21 octobre 1422.

LOUIS XI ( né le 3 juillet 1423, Roi le 2 juillet 1461 ), arriva à Dijon en juillet 1479 ; il alla d'abord à Saint-Benigne jurer solennellement de maintenir les privilèges de la ville ; ensuite il visita les travaux du château commencé dès 1477. — Ce prince est mort le 30 août 1483.

CHARLES VIII, son fils ( né le 30 juin 1470, Roi le 30 août 1483 ), est arrivé à Dijon le 29 juin 1494 ; mais il n'a fait qu'y passer, se rendant en Italie pour prendre possession de Naples ; il a fait son entrée à Rome le 19 décembre suivant, et son entrée à Naples le dimanche 22 février 1495. — Il avait rendu le Parlement de Bourgogne sédentaire à Dijon dès 1489. Ce prince est mort à Amboise le 7 avril 1498.

LOUIS XII ( né le 27 juin 1462, Roi le 7 avril 1498 ), vint à Dijon plusieurs fois :

1° En juin 1500, avec la Reine Anne de Bretagne, son épouse.

2° Le 23 avril 1501 ; c'est quatre ans après, le 29 avril 1505, qu'il envoya à la Sainte-Chapelle, par deux hérauts

d'armes, la couronne qui avait servi à son sacre, pour orner le vaisseau ou coffret d'or qui renfermait la Sainte-Hostie.

3° Le 7 mai 1510; il fit terminer les travaux du château et ordonna la construction du Palais de Justice; il est parti de Dijon le 12 mai. « Tous ceux-là, dit Saint-Gelais, se réputoient heureux qui pouvoient le voir. » — Ce prince est mort le 1er janvier 1515.

FRANÇOIS Ier (né le 12 septembre 1494, Roi le 1er janvier 1515), aimait Dijon et ses environs, car il y est venu plusieurs fois :

1° Le 26 avril 1521; il assista au parlement, et fit donner des fonds pour la confection des vitraux du Palais où siégeait cette cour; l'un d'eux offre son portrait avec la salamandre. En juin de la même année, il était à Cîteaux; le 5 juillet à Argilly; et le 17 du même mois, il revint à Dijon. C'est alors que les Suisses déclarèrent qu'ils voulaient être à jamais considérés et alliés à la maison de France. Ce fut pendant ce dernier séjour à Dijon que François Ier descendit au caveau des Chartreux, et qu'on lui fit voir sur le crâne de Jean-sans-Peur *le trou par lequel les Anglais sont entrés en France*.

2° Le 28 mars 1522, François Ier vint à Dijon; le 10 avril suivant, la Reine Claude sa femme et la Reine régente vinrent l'y trouver.

En 1524, FRANÇOIS, Dauphin de France, est venu à Dijon (C'est ce jeune prince qui est mort le 12 août 1536, à Tournon, empoisonné, dit-on, par Montecuculli).

Le 18 janvier 1531, la seconde femme de François Ier, ÉLÉONORE D'AUTRICHE, arrive à la Chartreuse près de Dijon, fait son entrée dans la ville le 19, avec les enfans de France, qui avaient été retenus en ôtage à Madrid, depuis la délivrance du Roi. Elle en partit le 20 pour se rendre à Paris (V. la curieuse relation de Le Marlet sur cette entrée (1). M. Girault en a donné un extrait en français, Dijon, 1819, in-18 de 24 pag., tiré à VINGT-CINQ exemplaires).

3° François Ier est revenu à Dijon le 5 janvier 1534.

---

(1) Cette relation, excessivement rare, est intitulée, *De felicissimo reginæ (Eleonoræ) adventu Divione celebrato Enchiridion*, (auctore Claudio de Merulâ). *Divione impressum per Pet. Grangier Divionensem, calcographum ante ædes divi Stephani*, (*absque anno*), *in*-8° de 6 *feuillets*. Il en existe un exemplaire dans le cabinet de M. Charles de Meixmoron, bibliophile dijonnais, très-éclairé et très-versé dans la connaissance des livres rares et curieux.

4° Le 4 novembre 1535 ; on cite une ordonnance qu'il rendit dans ce temps à Is-sur-Tille.

5° En février 1543 ; et enfin 6° en septembre 1546 ; on connaît un Édit qu'il publia alors, daté d'Argilly, et un qu'il data de Rouvres, octobre de la même année. Ce prince est mort le 31 mars 1547.

HENRI II ( né le 31 mars 1518, Roi le 31 mars 1547 ), est arrivé à Dijon le 1er juillet 1548, par la Porte-d'Ouche. Il déposa l'écusson de ses armes à la Sainte-Chapelle ; il commença à bâtir la grande salle et le portail du Palais de Justice. Il est mort le 10 juillet 1559.

CHARLES IX (né le 27 juin 1550, Roi le 15 décembre 1560), vint à Dijon dans le mois de mai 1564. Empruntons à l'*Itinéraire des Rois de France* la relation de son arrivée et de son séjour à la Chartreuse et à Dijon. Nous conservons textuellement le vieux style du narrateur :

Le Roi avoit dîné le 18 à Trichasteau ( Til-Châtel ), et couché à Jeumeau ( Gemeaux ).

« Et le vendredi 19e jour dudict mois de mai, disna ( ledict « Roy ) au Mesnil, village et chasteau ( ne serait-ce pas Mes- « signy ? ) et coucha aux Chartreux près de Dijon, qui est « une fort belle et grande abbaye, en laquelle sont en se- « pulture tous les ducs de Bourgoigne fort richement, qu'il « fait bon veoir. Auquel lieu le Roi sejourna trois jours, « cependant que l'entrée de Dijon se préparoit : et puis « après qu'elle fut prête, le Roy partit des Chartreux pour y « aller faire son entrée le lundi 22, qui est une belle, bonne, « grande et forte ville et Parlement pour le pays et duché « de Bourgoigne (1). Le Roy y estant, alla tenir son siège « en son palais et cour de Parlement ( on dit même qu'il « y prononça un arrêt dans une cause particulière ) ; et faisant « son sejour audict lieu, alla le jeudi 25 souper au logis « du sieur de Tavannes, qui est lieutenant general au gouver- « nement ; et ledict seigneur feit ( fit ) faire de beaux combats « à cheval, à coups de lances, à fer esmoulu ; après le souper

---

(1) Charles Godran, chanoine de Dijon, a fait sur cette entrée de Charles IX, une pièce de vers latins, publiée sous ce titre : *De auspicato regis Caroli noni in urbem Divionem bene atque feliciter excepti ingressu, Euphemia, seu gratulatorium carmen. Ex scholiis Caroli Godran, canonici Divionensis.* Divioni, excudebat Jo. des Planches, 1564, *pet. in*-4° de 7 pag. Cette pièce est composée de 121 vers, et précédée de deux quatrains, au *verso* du frontispice, l'un adressé à Charles IX, et l'autre à Catherine de Médicis.

« un beau bastillon. Puis le Roy retourna coucher en son « logis, qui est le logis de Bourgoigne (le Palais des États); « auquel lieu le Roy sejourna quatre jours, et en partit le « samedi 27e jour de may pour aller disner a Longecourt, « beau village et chasteau; puis après disner le Roy alla « passer la rivière de la Sone *(Sic)* en batteau, qui est fort « grosse riviere, et alla coucher à Paingni (Pagny), beau « chasteau, appartenant au comte de Charni, auquel lieu « ledict seigneur y feit de beaux festins....... » — Charles IX fit achever les constructions au Palais de Justice moyennant 3000 liv. C'est à lui que l'on doit la salle des Pas-Perdus. — Ce prince est mort le 30 mai 1574.

Le 19 août 1574, Catherine de Médicis vint à Dijon, au-devant de son fils (Henri III), qui fuyait secrètement la Pologne, dont il avait abandonné le trône auquel l'élection des Polonais l'avait appelé le 9 mai 1573.

HENRI III (né le 19 septembre 1551, Roi le 30 mai 1574), fait son entrée à Dijon, par la porte Saint-Pierre, le 31 janvier 1575; le 1er février, il reçoit le Parlement. Courtépée (qui place l'arrivée de Henri III à Dijon au 3 juin), dit que pendant son séjour dans cette ville ce prince loua et approuva la conduite que le comte de Charni avait tenue à la Saint-Barthelemy, terrible jour où le sang ne coula point à Dijon comme à Paris et ailleurs.

Henri III est mort de la main de Jacques Clément, le 1er août 1589.

HENRI IV (né le 13 décembre 1553, Roi de droit le 1er août 1589, et de fait le 22 mars 1594), arriva le 3 juin 1595 à l'abbaye de Saint-Seine, et le dimanche 4, il fit son entrée à Dijon par la porte Saint-Pierre.

Le lendemain 5, il alla aux matines de la Sainte-Chapelle; à six heures, il se rendit chez le maire pour y prendre les clés de la ville, et sortit par la porte Saint-Nicolas pour gagner Fontaine-Française, où il livra le dernier combat qui lui assura la couronne.

Il revint à Dijon le surlendemain 7 juin, à dix heures du matin, fit chanter le *Te Deum* à la Sainte-Chapelle, et ordonna une procession solennelle pour le dimanche suivant.

Le 12, il se rendit aux Chartreux pour parlementer avec les Ligueurs qui occupaient le château de Talant, et qui répondirent par des volées de coups de canon tirées sur le monastère.

Le 20 juin, il reçut les membres du Parlement, qui s'étaient retirés à Semur pendant la Ligue, et leur fit l'accueil le plus gracieux, les nomma les pères de la patrie et les victimes honorables de la fidélité.

Le 21, il assista à l'élection du maire, et ne voulut exercer aucune influence sur cette élection. Il donna seulement la liste des échevins qu'il verrait nommer avec plaisir.

Le 22, le collége des Jésuites fut fermé, et ces pères renvoyés.

Le 23, veille de la Saint-Jean, il mit le feu à la *foulere* (feu de joie), malgré qu'il en fût détourné par un de ses courtisans.

Le 25, il alla à l'Arquebuse, où il tira le coup d'honneur. (Le peuplier au-dessus duquel était l'oiseau subsiste encore, et on en prend le plus grand soin.)

Le 27 juin, il donna audience au Parlement et à la Chambre des Comptes.

Le 30, il prit possession du château de Dijon, qui enfin capitula, ainsi que celui de Talant.

Le 2 juillet, il assista à la procession de la Sainte-Hostie, qui se rendit d'abord à Notre-Dame, puis à Saint-Michel, et revint ensuite à la Sainte-Chapelle, où la messe fut célébrée.

Le 3 juillet, il se rendit à Auxonne; revint le 9 à Dijon.

Le 13 du même mois, il quitta Dijon et prit la route de la Franche-Comté. Henri IV tomba, comme Henri III, sous le fer d'un assassin (Ravaillac), le 14 mai 1610.

LOUIS XIII (né le 27 septembre 1601, Roi le 14 mai 1610), est venu quatre fois à Dijon :

1° Il arriva le 30 janvier 1629 à l'abbaye de Saint-Seine, et le 31, après midi, il fit son entrée à Dijon, par la porte Guillaume, et descendit au Logis-du-Roi; il reçut à Saint-Benigne le serment du maire et des échevins, et au lieu de jurer les priviléges il promit d'en faire donner des lettres de confirmation.

Le 1er février fut marqué par la délivrance des prisonniers repentans. Le Roi se rendit aux Chartreux où il reçut la visite du Parlement et celle des autres corporations. Il revint par la porte d'Ouche, où on lui présenta les clés de la ville. Le 2 février il quitta Dijon, et sortit par cette porte pour se rendre à Lyon, et de là en Italie.

2° Louis XIII se rendit de Troyes à Dijon le 27 avril 1630, au sujet de la révolte du *lanturlu*. Cette révolte avait eu lieu

le 28 février précédent à l'occasion de l'édit des élections. On avait fait entendre au peuple que le Roi voulait mettre les *Aides* en Bourgogne. Les vignerons s'attroupèrent, élurent pour chef un goujat, nommé Machas, coururent les rues en chantant l'air d'un fameux vaudeville, au refrain de *lanturlu*. Ils traînèrent l'image du Roi dans la boue, en criant *vive l'Empereur*, forcèrent sept maisons, en brûlèrent les meubles, et ne se dissipèrent qu'après que la force armée en eût tué quatorze sur la place. Le Roi, arrivant à Dijon, défendit qu'on sonnât les cloches et qu'on tirât le canon, et fit sortir les vignerons de la ville; ensuite, touché par un discours prononcé par le célèbre Fevret (1), il fit remise du crime de sédition; mais il retira quelques privilèges à la ville, que le prince de Condé lui fit rendre l'année suivante. ( Voy. la relation de cette sédition dans le *Mercure de France*, année 1630, tom. VI, p. 178. )

3° Le Roi arrive de nouveau à Dijon le 30 mars 1631, et y entre par la porte Guillaume, à quatre heures du soir. Il destitue le duc de Bellegarde qui, attaché à Gaston d'Orléans, avait trahi la confiance du Roi; et le Gouvernement de Bourgogne est donné au prince de Condé.

4° Le 29 août 1639, le Roi revient encore à Dijon; il en part le 3 septembre, va coucher à Nuits, le 4 se rend à Beaune, couche à Chalon; le 12, il se rend à Mâcon par eau.

Ce prince est mort à Saint-Germain-en-Laye le 14 mai 1643.

LOUIS XIV, (né le 5 septembre 1638, Roi le 14 mai 1643), est venu 5 fois à Dijon.

1° Il y arrive le 16 mars 1650, accompagné d'Anne d'Autriche sa mère, régente: du cardinal Mazarin, etc.; il en part le 9 avril pour Saint-Jean-de-Losne, va à Seurre, etc. Le 12, il dîne à Cîteaux, revient coucher à Dijon. C'était le temps de la semaine sainte; le jeudi 14 avril, il assiste à l'office à la Sainte-Chapelle, lave les pieds aux Apôtres, et le 17, jour de Pâques, il communie dans cette église. Il quitte Dijon le 25 et va coucher à Chanceaux.

Nous ajouterons que pendant le séjour que fit alors à Dijon la reine, régente, elle alla visiter la Chartreuse, et voulut descendre dans les caveaux pour considérer de près la tête des Ducs ses ancêtres; ayant remarqué qu'ils avaient de grosses lèvres et le menton long : *Voilà*, dit-elle, *d'où les princes de la maison d'Autriche ont hérité le même menton*. « Cette prin-

(1) Le Roi fut si satisfait de ce discours, qu'il le fit imprimer à Lyon.

« cesse fut très satisfaite d'avoir eu cette pieuse et dévote « curiosité, » dit Joly, dans ses *Mémoires sur la Chambre des comptes*, p. 46. On prétend que lors de cette visite, les femmes qui accompagnaient la Reine étaient entrées en foule, et avaient emporté quelques-unes des petites statues qui entouraient les tombeaux des Ducs. Ce fait n'est point avéré.

[CHRISTINE, reine de Suède, (deux ans après son abdication qui date du 16 juin 1654), arriva à Dijon le 27 août 1656. Elle y passa deux jours, reçut la visite du Parlement en robes rouges, par ordre du Roi; et admit à sa conversation les hommes les plus savans de Dijon (MM. Lantin, Fevret et Morisot). Cette reine, très-instruite, (elle parlait huit langues), se plut beaucoup à leur entretien (1). Elle quitta Dijon le 30 août pour se rendre à Compiègne, où la fin tragique de son grand-écuyer Monadelschi sera toujours une tache à sa réputation. — Cette reine est morte à Rome, à 63 ans, le 19 avril 1689.]

2° Louis XIV revient à Dijon le 5 novembre 1658, et y tient un lit de justice au Parlement. C'est pendant ce séjour que Changenet, célèbre vigneron, débita à S. M. des vers bourguignons qui l'amusèrent beaucoup. Le Roi quitta Dijon le 19 novembre pour se rendre à Nuits et de là à Lyon.

3° Le 7 février 1668, le Roi allant à la conquête de la Franche-Comté, arrive à Dijon; mais il n'y passa qu'une journée; il en partit le 9 pour Auxonne. Philibert de La Mare raconte que pendant ce séjour, S. M. étant à jouer le soir, apprit la prise de Dole et de Salins, au moment où elle était en gain; aussitôt elle rompit le jeu en disant : « Un homme « qui dans un jour a pris deux villes et gagné 50 pistoles, « doit être satisfait de sa journée. »

4° Le 30 avril 1674, Louis XIV se rend à Dijon avec la reine Marie-Thérèse et le Dauphin. C'était à la seconde conquête de la Franche-Comté. Le Roi ne paraît pas avoir séjourné à Dijon, mais la Cour y resta; et pendant qu'elle y fut, le Parlement envoyait tous les jours huit flacons de vin au Chancelier. La Reine fit dire au président Joly qu'on lui

(1) Son costume dut paraître fort singulier aux Dijonnais; elle avait un habit d'homme, en satin noir, boutonné jusqu'aux genoux, une jupe noire fort courte, un nœud de ruban au lieu de cravate, et une perruque. En général, elle détestait son sexe, et avait les traits de la physionomie, le ton et les goûts virils; elle disait : « J'aime les hommes, « non parce qu'ils sont hommes, mais parce qu'ils ne sont point fem- « mes. » Elle ne parlait du mariage qu'avec mépris.

ferait plaisir, tant qu'elle serait à Dijon, de ne point juger en la Tournelle de procès criminels qui entraînassent la peine de mort. — Le 22 mai, la même Reine reçut le *bâton* de la Sainte-Chapelle, qui lui fut présenté par tous les chanoines en habit long, au Logis-du-Roi. Elle le rendit l'année suivante par le président Dujai. — Le Duc de Bourgogne, Grand Dauphin, logea à Plombières dans la maison de M. Gauthier, qui, en mémoire de cet événement, fit élever un obélisque de 50 pieds de hauteur dans ses jardins. — Le 19 juin de la même année 1674, La Monnoye présenta au Roi, à Arc-sur-Tille, une ode sur la conquête de la Franche-Comté. Cette pièce, qui consiste en seize strophes, de dix vers chacune, suivies d'un sonnet à M. le Dauphin, a été très-bien imprimée à *Paris, par Mabre-Cramoisy*, 1674, *gr. in-4° de* 12 *pag.*

5° Le 15 juin 1683, Louis XIV arrive encore à Dijon; mais il en repart le 17 pour aller visiter le camp de Bellegarde, sur le bord de la Saône.

Le 21 septembre 1703, le Duc de Bourgogne, (le Grand Dauphin), revenant du siège de Brisac, fort qu'il avait pris le 6 du même mois, arrive à Dijon, et prend un repas à l'intendance, chez M. Ferrant. C'est ce repas que La Monnoye a célébré dans une très-jolie chanson bourguignone dialoguée, qui est à la suite de ses *Noëls*. Le Prince n'est resté qu'un jour à Dijon. — Il n'a point porté la couronne; il est mort à Meudon le 14 avril 1711. — Et Louis XIV est mort à Versailles, à huit heures du matin, le dimanche 1er septembre 1715.

Ici se terminent toutes les entrées des Rois de France, etc. à Dijon; on n'y a vu ni Louis XV, ni Louis XVI. — Louis XVIII y est bien venu, mais c'était en juillet 1777, et il n'était alors que comte de Provence; il en est de même de Charles X, qui y a séjourné du 12 au 16 septembre 1814; mais alors il n'était que comte d'Artois, avec le titre de Monsieur.

---

SUR LE PROJET

# D'UNE HISTOIRE LITTÉRAIRE DE BOURGOGNE.

---

Le *Plan d'une histoire littéraire de Bourgogne, projetée par l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon*, a été inséré dans la dernière livraison des Mémoires de l'Académie, pp. 5-16. Depuis cette publication, on a découvert une lettre autographe de M. le docteur Maret, secrétaire perpétuel de l'ancienne Académie de Dijon, adressée à M. le président de Brosses, le 27 octobre 1765, qui prouve que dès cette époque, et même auparavant, le projet d'une suite d'éloges littéraires avait déjà occupé l'Académie.

Voici le passage de cette lettre relatif à cet objet :

«.... Je ne savais pas que vous eussiez projeté de « faire faire par la Compagnie les éloges de tous les « grands hommes qui ont illustré la Bourgogne. « C'est une tâche aussi belle qu'intéressante et difficile « à remplir, et que M. Perret s'était proposé de « remplir en partie, s'il eût trouvé des coopérateurs ; « il m'en a parlé il y a plus de deux ans ; et sans la « multitude de mes occupations je me serais déjà es- « sayé en ce genre. Mais il faut tâcher d'engager « l'Académie à entreprendre ce travail ; et personne « n'est plus que vous en état de faire goûter cette « proposition, d'autant plus, Monsieur, que vous « joindrez l'exemple au conseil...... »

Cette coïncidence d'opinion de l'ancienne et de la nouvelle Académie sur ce projet démontre que l'on a

senti depuis long-temps de quel intérêt et de quelle utilité serait un pareil travail non-seulement pour l'honneur et pour la gloire de la Bourgogne, mais pour le bien de l'histoire littéraire en général, histoire qui, nous le disons à regret, n'a pas été cultivée en France autant qu'elle aurait dû l'être.

L'Académie nouvelle s'est proposé même un but plus relevé que celui qu'avait conçu sa devancière; c'est l'histoire littéraire de la Province depuis la renaissance des lettres, au lieu d'une simple suite d'éloges académiques. Le plan complexe d'un tel ouvrage doit renfermer à-la-fois des discours sur l'esprit et le développement de chaque période littéraire, et des notices biographiques et philologiques sur chacun des écrivains qui l'ont illustrée.

Nous apprenons avec autant de satisfaction que de reconnaissance, que de vrais amis des lettres, parmi lesquels se trouvent des personnes considérables, prennent le plus grand intérêt à l'exécution du plan de l'histoire projetée. Un premier essai de cette exécution paraîtra dans la prochaine livraison des Mémoires de l'Académie.

# POÉSIE.

## LA CHASSE AU RENARD.

C'était un beau matin des premiers jours d'avril
Au pays de Leicester-Shire;
Dans la plaine on entendait dire :
« Quête dans ces genêts, courage Abigaïl,
« Ma chienne incomparable, à l'odorat subtil,
« Qui sens ton renard d'une lieue.
« Soyez prêts, mes amis, elle agite sa queue,
« Jette un cri comme un chien qui rève..... L'y voilà.
« Que ces broussailles soient cernées;
« Si je m'y connais bien, notre renard est là ;
« Qui veut parier cent guinées? »
Chacun accourt pour voir débucher l'animal,
Et garde le silence en respirant à-peine;
En vedette placé sur le tronc d'un vieux chêne,
Un piqueur a crié : tayaut... C'est le signal.
Aussitôt du lancer résonne la fanfare,
On se presse en tumulte, on se range de front;
Celui-ci met ses gants, un autre sur son front
Abaisse sa casquette et jette son cigare.

Ils partent pêle-mêle, et fougueux tourbillons
Font voler autour d'eux la poudre des sillons.
Par cette troupe aventureuse
Les barrières et les fossés
D'un élan sont franchis, les torrens traversés;
Au milieu de l'onde écumeuse
On les voit se précipiter;
Nul obstacle ne les retarde;
Napoléon, ta vieille garde
Ne pourrait pas les arrêter.
La meute est devant eux, et le coursier qui fume
Blanchit en galopant les chiens de son écume.
On n'entend plus alors que mots entrecoupés
A l'enthousiasme échappés :
« Fickle, sus au coquin.... Oh l'excellente bête!....
« Comme elle porte bien la tête !....
« On les couvrirait tous avec un seul manteau,
« Tant leur allure est uniforme.
« Rien, dit un Wigh, rien n'est plus beau,
« Et cette meute-là vaut trois bills de réforme. »
Tout-à-coup le bruit court qu'un chasseur s'est blessé;
Ce n'est rien, d'un poids incommode
Un cheval s'est débarrassé;
Des scènes de la chasse ordinaire épisode.
On crie à l'aide.... à moi.... C'est parler à des sourds,
Et le pas est trop bon pour qu'on porte secours.
Cependant le renard qu'un tel danger menace
Se défend par la ruse et par l'agilité;
Ses détours calculés ont fait perdre la trace;
Il se croit presque en sûreté.
Voyez à pas furtifs comme il longe la haie,
Et d'un bond téméraire es ie
D'escalader le mur d'un enclos écarté.
Arrêté par cette barrière,

Voyez comme il se glisse au fond de la bruyère.
La meute l'y relance avec acharnement,
Il abandonne cet azile,
Et par une manœuvre habile
File droit, tourne brusquement....
Une seconde fois la piste est dépassée,
Par les coursiers fougueux la meute est trop pressée.
Vain espoir de salut; le piqueur aguerri
De nouveau sonne l'ourvari;
Les chiens sont ramenés à la première voie :
Alors s'élève un cri de joie;
La plaine en retentit, et ces bruyans houras
Semblent dire au fuyard : Cette fois tu mourras.
Par-tout n'éclate pas une telle alégresse;
On aperçoit ailleurs des signes de détresse.
Là, des chevaux sans cavaliers
Font au gré du hazard bondir leurs étriers;
D'autres au pied d'une barrière
Se débattent dans la poussière;
Ceux-là sont arrêtés, les naseaux distendus,
Comme cloués au sol, de fatigue rendus.
Qui sort de ce fossé tout souillé par la boue ?
Un jeune et beau Dandy qui maudit de grand cœur
Son cheval de sang pur, à Newmarket vainqueur.
L'épine des buissons a déchiré la joue
De ce lord qui sur un piqueur
S'appuie et boite avec douleur.
Dans ce groupe on se plaint et dans un autre on raille;
On appelle à grands cris les traîneurs dispersés;
Plus loin au pied d'un arbre on panse des blessés;
On dirait un champ de bataille.
Tandis que la moitié de ces coursiers ardens,
De ces brillans chasseurs est déjà sur les dents,
Le renard court encore..... ou plutôt il se traîne,

Les membres roidis, hors d'haleine
Et de toutes parts assiégé,
Il cède, il est vaincu,.... d'avance il est vengé.
Au bout de ce bâton, Jack, si tu veux m'en croire,
Place l'animal mort en guise d'étendard,
Elève dans les airs ce trophée à leur gloire;
Trompes, cors et clairons proclamez la victoire
De cent héros sur un renard.

A ces heureux chasseurs ne portons pas envie;
Lord Chesterfield disait, après qu'il eût goûté
Ce plaisir si vanté :
« Chasse-t-on deux fois en sa vie? »

Par M. Bressier.

# LES DERNIÈRES CÉRÉMONIES.

IMITÉ DE L'ANGLAIS.

.......*Æquo pulsat pede*.......
Hor. *lib.* I. *Od.* IV.

Passez, passez, ombres légères,
Allez où sont allés vos pères
Dormir auprès de vos aïeux :
De ce lit où la mort sommeille
On dit qu'un jour elle s'éveille
Comme l'aurore dans les cieux.

A. de Lamartine.

La grosse cloche aux lugubres volées
Du temple fait frémir les ogives voilées ;
Le matelot pensif suspend entre ses mâts
Des flammes tristement pendantes sur l'abyme;
C'est pour quelque royal trépas.
Le tambour noir de crêpe annonce une victime ;
Ces soldats au pas lent, ces fusils renversés ,
Le bruit de la mousqueterie,
Et la foule partout roulant à flots pressés;
Tout dit : C'est un guerrier tombé pour la patrie.



Mais un hymne sacré, psaume religieux,
Réveille les échos; un simple convoi passe
Au haut de la colline; un chien la tête basse
Le suit. Seul de son maître il reçut les adieux;
Et le pâtre et le roi tiennent la même place !....



Voyez près de ces ifs glisser des voiles blancs;
Voyez sur un cercueil la tendre fleur des champs;
A l'amour d'un époux la vierge destinée
Est morte avant le temps.
Pleurez ! comme un lis pur elle fut moissonnée !
Tous, il nous faut subir la même destinée.



De ces rites de deuil quel est le plus touchant?
Le *requiem* des rois? ou le rustique chant
Sur la bière du pauvre? ou la fleur virginale?
Ou l'adieu bruyant des soldats?
Ah ! de notre néant tous ne parlent-ils pas !
Espérance du pâtre, illusion royale,
O mort ! tu brises tout.... L'orgueil, l'humilité,
Les pâtres et les rois, sous ton niveau tout tombe,
Et tu dis en riant, debout sur une tombe :
Croyez-vous à l'égalité ?...

Dijon, 1833. JULES PAUTET.



# TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



## PARTIE DES LETTRES.

### Année 1832.

#### HISTOIRE.

BIOGRAPHIE.



POÉSIE.



CRITIQUE LITTÉRAIRE.



ANTIQUITÉS.

pag.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# LISTE

DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.

*Février 1833.*



## BUREAU.

*Président*, M. Peignot.
*Vice-Président*, M. Bressier.
*Secrétaire*, M. Pingeon.
*Secrétaire-Adjoint*, N......
*Bibliothécaire*, M. Peignot.
*Garde des médailles et antiquités*, M. Baudot.
*Conservateur des collections d'Histoire naturelle*, M. Antoine.
*Trésorier*, M. Tilloy.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION.

*Président*, M. Peignot.
M. Antoine.
M. Gueneau d'Aumont.
M. Fevret de Saint-Mémin.
*Secrétaire*, M. Toussaint.

## COMMISSION ANNUELLE D'AGRICULTURE ET D'INDUSTRIE,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

M. Durande, *Président*.
M. Tilloy.
M. Morland.
M. Sené.
M. Pautet (Jules).

## COMMISSION PERMANENTE DES ANTIQUITÉS,

FORMÉE DANS LE SEIN DE L'ACADÉMIE.

*Président*, M. Baudot.

M. de Charrey.

M. Fevret de Saint-Mémin.

M. Peignot.

M. N......

*Secrétaire*, M. d'Aumont.

## ACADEMICIENS HONORAIRES RÉSIDANS.

M. Ranfer, baron de Bretenière (O ✻), conseiller d'état, premier président de la Cour royale. 24 *Janvier* 1816.

M. Riambourg, ancien président à la Cour royale. 24 *Janvier* 1816.

M. le chevalier de Berbis ✻, ancien député de la Côte-d'Or. 12 *Mai* 1822.

M. Barbier de Reulle ✻, président de Chambre à la Cour royale. 5 *Juin* 1822.

M. Chaper (A.) ✻, préfet de la Côte-d'Or. 26 *Décembre* 1832.

## ACADÉMICIENS HONORAIRES RÉGNICOLES.

M. le comte de Tocqueville (O ✻), commandeur de l'ordre du Mérite civil, *dit* de la couronne de Bavière ; de l'ordre de l'Aigle rouge de Prusse, de seconde classe ; ancien préfet de la Côte-d'Or. 6 *Mars* 1816.

## ACADÉMICIENS HONORAIRES ÉTRANGERS.

S. A. R. le prince Auguste-Frédéric d'Angleterre, DUC DE SUSSEX, à Londres. 13 *Mai* 1818.

Lord Holland, Pair d'Angleterre, à Londres. 6 *Mai* 1818.

## ACADÉMICIENS RÉSIDANS.

M. le baron Durande, ✻ ancien maire de Dijon, et chevalier

de l'ordre de Saint-Michel. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 16 *Juin* 1785.

M. Antoine, docteur en médecine, agrégé au ci-devant Collége de médecine de Dijon, ancien médecin des hôpitaux civil et militaire de la même ville, professeur et directeur de l'école secondaire de médecine, membre correspondant de l'Académie royale de médecine et de la Société des arts et agriculture de l'Arriège, etc.; l'un des fondateurs de la Société médicale de Dijon. (Cl. des Sciences). 21 *Décembre* 1786.

M. Vallot, docteur en médecine, professeur-adjoint d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de l'Académie royale de Dijon; médecin des épidémies du département de la Côte-d'Or, chargé de l'arrondissement de Dijon; médecin titulaire du Grand-Hôpital; professeur à l'école secondaire de médecine, et de botanique au Jardin des Plantes; membre de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, correspondant de la Société royale et centrale d'agriculture de Paris, et de l'Académie royale de médecine de la même ville, membre de plusieurs autres Sociétés savantes, nationales et étrangères. (Cl. des Sciences). 26 *Janvier* 1792.

M. de Gouvenain, président du Comité central de la commission d'agriculture de la Côte-d'Or; correspondant de la société d'encouragement de Londres, pour les arts, commerce et manufactures, etc., etc. (Cl. des Sciences). 3 *Juillet* 1798.

M. Morland, docteur en médecine, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences, et de botanique au Jardin des Plantes; professeur à l'école secondaire de médecine. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 30 *Novembre* 1798.

M. Poncet, avocat à la Cour royale, professeur à la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 22 *Juillet* 1802.

M. le comte Charbonnel (C. ✠), (G. ⚜), lieutenant général des armées du Roi, inspecteur-général d'artillerie. (Cl. des Sciences). 21 *Avril* 1803.

M. Berthot ✠, inspecteur-général de l'Université de France, recteur de l'Académie royale de Dijon, doyen de la Faculté

des sciences, professeur de mathématiques à la même Faculté. (Cl. des Sciences). 7 *Juillet* 1803.

M. Protat, docteur en médecine. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 7 *Juillet* 1803.

M. Devosge, directeur de l'école des Beaux-Arts et professeur de peinture à la même école, membre de la commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or. (Cl. des Beaux-Arts). 11 *Mars* 1806.

M. Proudhon (✱), ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, doyen et professeur de la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 17 *Juin* 1807.

M. Peignot (Gabriel), inspecteur de l'Académie royale de Dijon, ancien bibliothécaire de la Haute-Saône; etc. (Cl. des Belles-Lettres). 8 *Décembre* 1813.

M. Gueneau d'Aumont, secrétaire de la Faculté des sciences, professeur de physique à la même Faculté et au Collége royal; membre de l'Académie de Nancy. (Cl. des Sciences et Cl. des Belles-Lettres). 24 *Janvier* 1816.

M. Nault, (O. ✱), ancien procureur-général à la Cour royale. (Cl. des Belles-Lettres). 21 *Février* 1816.

M. Grasset, propriétaire, membre correspondant du conseil supérieur d'agriculture près le ministère de l'Intérieur. (Cl. des Sciences). 30 *Décembre* 1818.

M. Perrenet de Charrey, propriétaire. (Cl. des Belles-Lettres et Cl. des Beaux-Arts). 8 *Mai* 1822.

M. Tilloy, pharmacien, membre du Jury médical du département de la Côte-d'Or. (Cl. des Sciences). 3 *Juillet* 1822.

M. Lorain, avocat à la Cour royale, professeur à la Faculté de Droit. (Cl. des Belles-Lettres). 24 *Juillet* 1822.

M. Salgues, docteur en médecine. (Cl. des Sciences). 24 *Juillet* 1822.

M. Sené, docteur en médecine, professeur de chimie à la Faculté des sciences. (Cl. des Sciences). 7 *Août* 1822.

M. Baudot, juge honoraire au Tribunal de première instance,

membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, de la Société royale des antiquaires de France, de la société d'émulation du Jura, etc. ( Cl. des Belles-Lettres ). 28 *Janvier* 1824.

M. Toussaint, conservateur de la Bibliothèque publique de la ville de Dijon. ( Cl. des Belles-Lettres ). 19 *Mai* 1824.

M. Bressier ✱, directeur de l'enregistrement et des domaines. ( Cl. des Belles-Lettres ). 3 *Décembre* 1824.

M. Fevret de Saint-Mémin, conservateur du Musée, membre de la Commission départementale des antiquités de la Côte-d'Or, correspondant de l'Académie des Beaux-Arts de l'Institut, correspondant de la société d'émulation du Jura. ( Cl. des Beaux-Arts ). 29 *Décembre* 1824.

M. Frantin aîné, propriétaire, (Cl. des Belles-Lettres). 24 *Mai* 1826.

M. Pingeon, docteur en médecine, l'un des fondateurs de la société médicale de Dijon, correspondant du Cercle médical de Paris, de la Société royale de médecine de Bordeaux, de la société médicale de Bruxelles, de la société de médecine de Lyon, etc. ( Cl. des Sciences ). 10 *Décembre* 1828.

M. Lorey ( Félix ), docteur en médecine, ancien chirurgien-major ✱, vice-président de la société médicale de Dijon, membre de la société médicale de Paris, de celle d'histoire naturelle de Paris, des sociétés linnéennes de Bordeaux, de Lyon, correspondant du muséum d'histoire naturelle de Paris, etc., etc. ( Cl. des Sciences ). 25 *Mai* 1831.

M. Darbois, professeur de sculpture à l'école spéciale des Beaux-Arts. ( Cl. des Beaux-Arts ). 14 *Décembre* 1831.

M. Stievenart ( J.-S. ), professeur de littérature grecque à la Faculté de Dijon. ( Cl. des Belles-Lettres ). 14 *Nov.* 1832.

M. Paul ( Jean-Charles ), officier d'Administration de la marine en retraite, ancien sous-chef au ministère de la marine, chef de la division du secrétariat de la préfecture de la Côte-d'Or, membre et secrétaire de la Commission départemen-

tale des antiquités. ( Cl. des Belles-Lettres ). 14 *Novembre* 1832.

M. Pautet ( Jules ), homme de lettres. ( Cl. des Belles-Lettres ). 16 *Janvier* 1833.

## ACADÉMICIENS NON RÉSIDANS.

M. Adelon, docteur en médecine, professeur à la Faculté de médecine de Paris, membre titulaire de l'Académie de médecine, à Paris. 1er *Décembre* 1824.

M. C.-N. Amanton ✻, avocat et ancien conseiller de Préfecture à Dijon, au château royal de Meudon, près de Paris. 2 *Décembre* 1799.

M. Ancelot ✻, membre de l'Académie française, à Paris. 26 *Décembre* 1821.

M. le marquis d'Arbaud-Jouques ✻ ( O. ✻ ), décoré de la plaque de l'Ordre de Charles III d'Espagne, conseiller d'État, ancien préfet de la Côte-d'Or, à Marseille. 7 *Mars* 1823.

M. Ch. Babbage, de la Société royale de Londres et de celle d'Edimbourg, secrétaire de la Société astronomique de Londres, etc., à Londres. 7 *Août* 1822.

M. le duc de Bassano ( G. C. ✻ ), grand'croix de l'Ordre de Saint-Etienne de Hongrie, grand'croix de l'Ordre de la Fidélité de Bade, etc.; ancien ministre-secrétaire d'État, pair de France, à Paris.

M. Bastard, professeur de Botanique, à Angers. 24 *Février* 1813.

M. Bonafous, directeur du jardin botanique, à Turin. 14 *Décembre* 1831.

M. Bourée, docteur en médecine, président du Comité de salubrité de Châtillon-sur-Seine, correspondant de la Société royale des antiquaires de France, à Châtillon. 18 *Juillet* 1832.

M. Breghot du Lut, conseiller à la Cour royale de Lyon, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, etc., à Lyon. 8 *Décembre* 1824.

M. Brifaut, membre de l'Académie française, à Paris. 16 *Mars* 1825.

S. S. le duc de Brissac, (C. ✱), pair de France, ancien préfet du département de la Côte-d'Or, à Paris. 24 *Juin* 1812.

M. Carnot ✱, conseiller à la Cour de cassation, à Paris. 23 *Juin* 1813.

M. le chevalier Cauchy (O. ✱), officier non commandeur de l'Ordre du Saint-Esprit, garde des archives de cet Ordre, etc., à Paris. 24 *Juin* 1812.

M. le comte Maxime de Choiseul-d'Aillecourt ✱, membre de l'Institut, ancien préfet de la Côte-d'Or, à Paris. 13 *Septembre* 1815.

M. Colin, professeur de chimie à l'Ecole royale militaire de Saint-Cyr, à Saint-Cyr. 12 *Avril* 1820.

M. Coste, de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 26 *Juillet* 1809.

M. Delcros ✱, capitaine de première classe au corps royal des ingénieurs géographes, employé aux opérations de la carte de France, à Paris. 29 *Novembre* 1820.

M. Desfontaines ✱, membre de l'Institut (Académie des sciences), professeur de botanique au jardin du Roi, à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. le baron des Genettes (C. ✱), médecin en chef des armées, membre du conseil de santé au ministère de la guerre, à Paris. 14 *Mars* 1810.

M. Foisset, juge au Tribunal de première instance, à Beaune. 28 *Juin* 1820.

M. de Frazans, conseiller à la Cour royale de Paris. 29 *Novembre* 1826.

M. Fremiet-Monnier, greffier en chef des États du Hainaut, à Mons. 4 *Mai* 1805.

M. Genisset, secrétaire perpétuel de l'Académie de Besançon. 24 *Février* 1830.

M. Girard de Caudemberg, ingénieur des ponts et chaussées, à Saint-Malo. 16 *Décembre* 1829.

M. Guillaume, juge au Tribunal de première instance de Besançon, etc., à Besançon. 22 *Mars* 1820.

M. Guillemot ✻, ancien ingénieur des ponts et chaussées du département de Saône-et-Loire, à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. Hernandez, professeur à l'Ecole de médecine navale, à Toulon. 4 *Janvier* 1809.

Sir Herschel (J. Fr.-W.), de la Société royale de Londres, etc., à Londres. 7 *Août* 1822.

M. le chevalier Huzard ✻, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc., à Paris. 22 *Août* 1798.

M. Jacotot, ancien professeur de littérature à l'Université de Louvain, à Lille. 22 *Août* 1798.

M. Labouderie (l'abbé de), vicaire général d'Avignon, membre de la Société des bibliophiles, à Paris. 20 *Avril* 1831.

M. Auguste de Labouïsse, homme de lettres, à Castelnaudary. 26 *Mai* 1824.

M. de Lasalette ✻, maréchal-de-camp d'artillerie, à Grenoble. 1er *Mars* 1815.

M. Legrand ✻ (C. ✻), décoré de divers ordres étrangers, maréchal-de-camp du génie en retraite, à Vosne près Nuits. 28 *Novembre* 1804.

M. le chevalier Lenoir ✻, administrateur des monumens de l'église royale de Saint-Denis, à Paris. 2 *Décembre* 1818.

M. le comte Le Peletier de Saint-Fargeau, à Paris. 8 *Avril* 1829.

M. Maillard de Chambure, avocat à Semur. 30 *Décembre* 1825.

M. Malo (Charles), homme de lettres, à Paris. 18 *Juillet* 1827.

M. Marchant, docteur en médecine, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Besançon. 4 *Février* 1800.

M. Martin, docteur en médecine, ancien président de l'Académie de Lyon, à Paris. 19 *Février* 1812.

M. MASSON-FOUR, ancien pharmacien, à Paris. 12 *Avril* 1809.

M. MASUYER, agrégé au ci-devant Collége de médecine de Dijon, professeur de chimie médicale à la Faculté de médecine de Strasbourg. 23 *Décembre* 1784.

M. MOLLEVAUT, membre de l'Institut, etc., à Issy, près Paris.

M. DE MONTMEYAN (Isidore), secrétaire de l'Académie des sciences, agriculture, lettres et arts d'Aix, à Aix. 23 *Avril* 1828.

M. NODIER (Charles), conservateur de la Bibliothèque de l'arsenal de Paris. 27 *Décembre* 1826.

M. PARKES (Sam.), membre de l'Institut royal de la Grande-Bretagne, etc., à Londres. 24 *Juillet* 1822.

M. PÉRICAUD, bibliothécaire de la ville de Lyon, membre de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts et du Cercle littéraire de Lyon, à Lyon. 4 *Mai* 1825.

M. PERSOON, naturaliste, à Paris. 3 *Décembre* 1823.

M. PLANCHE, pharmacien, membre titulaire de l'Académie royale de médecine, à Paris. 24 *Février* 1813.

M. PUVIS, membre du Conseil général du département de l'Ain, à Cuiseaux. 25 *Mai* 1831.

M. QUATREMÈRE DE QUINCY (O. ✽), chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc, à Paris. 8 *Août* 1821.

M. le chevalier RIBOUD père (O. ✽), président honoraire à la Cour royale de Lyon, correspondant de l'Institut, etc., à Bourg. 18 *Janvier* 1781.

M. ROLLE, ancien bibliothécaire de la ville de Paris. 2 *Mars* 1825.

M. SÉGUIER (O. ✽), ancien préfet de la Côte-d'Or, préfet du département de l'Orne, à Alençon. 12 *Juin* 1822.

M. SUREMAIN DE MISSERY, ancien officier au corps royal d'artillerie, etc., à Beaune. 23 *Juillet* 1789.

M. le chevalier Tessier ✱, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel, membre de l'Institut, etc., à Paris. 3 *Juillet* 1798.

M. Thiébaut de Bernéaud, sous-bibliothécaire à la Bibliothèque Mazarine, à Paris. 4 *Janvier* 1815.

M. Travisini, ancien maître de chapelle à la cathédrale de Dijon, à Tours. 14 *Juin* 1809.

M. Van-Mons, professeur de chimie, à Bruxelles. 18 *Janvier* 1804.

M. Vaucher, ministre du saint Evangile et professeur de botanique à Genève. 6 *Décembre* 1809.

M. de Villeneuve (François), homme de lettres, à Nancy. 2 *Mai* 1827.

## ASSOCIÉS CORRESPONDANS.

M. Aikin (Arthur), membre de la Société linnéenne, secrétaire de la Société pour l'encouragement des arts, manufactures et commerce de Londres, à Londres. 18 *Mai* 1818.

M. Arnaud l'aîné, docteur en médecine, au Puy. 1er *Avril* 1818.

M. Artaud, ancien directeur du Musée, à Lyon. 13 *Janvier* 1808.

M. Audibert-Caille, docteur en médecine, à Brignoles, département du Var. 28 *Juin* 1809.

M. Bard (Joseph), de la Société royale des antiquaires de France, à Chorey près Beaune. 11 *Juillet* 1832.

M. Barrau, principal du collége de Chaumont. 19 *Décembre* 1827.

M. Begin, docteur en médecine, membre de plusieurs Académies, à Metz.

M. Berriat-Saint-Prix, professeur à la Faculté de droit de Paris. 1er *Mai* 1811.

M. Bonier, professeur de langues anciennes, à Dijon. 25 *Avril* 1830.

M. Boucharlat, ancien professeur aux écoles militaires et à l'Athénée de Paris, etc., à Paris. 5 *Juillet* 1820.

M. Boullée, ancien magistrat, à Mâcon, résidant à Lyon. 1er Août 1832.

M. Brugnatelli, professeur d'histoire naturelle, à Pavie. 29 *Novembre* 1820.

M. Beurard, ancien ingénieur des mines du Palatinat, etc., à Paris. 18 *Novembre* 1802.

M. le baron de Chapuys-Montlaville, à Mâcon. 13 *Janvier* 1830.

M. Chasle de Latouche, de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Mâcon, à Belle-Isle-en-mer. 26 *Mai* 1824.

M. Cochard, avocat, membre de l'Académie de Lyon, à Lyon. 9 *Janvier* 1828.

M. Coindet, docteur en médecine, à Genève. 18 *Février* 1818.

M. Colby, esq., membre de la Société royale, capitaine royal des ingénieurs, à Edimbourg. 18 *Mai* 1818.

M. Collard de Martigny, docteur en médecine, à Mirecourt. *Mai* 1828.

M. Collyer, membre de la Société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.

M. Colson, chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Noyon. 23 *Janvier* 1828.

M. Curwen, esq., membre du Parlement d'Angleterre, président de la Société d'agriculture à Workington. 18 *Mai* 1818.

M. d'Avezac de Castéra de Macaya, membre de la Société asiatique, à Paris. 29 *Juillet* 1829.

M. de Latané de Puyfoucault, à Bergerac. 11 *Mai* 1830.

M. Deluc (J.-A.), à Genève. 24 *Juin* 1818.

M. Demesmay, homme de lettres, à Besançon. 28 *Décembre* 1831.

M. Désormes-Duplessis, manufacturier à Verberie. 14 *Juin* 1800.

M. Devilly ( L. ), membre de plusieurs Sociétés savantes, à Metz. 23 *Janvier* 1822.

M. le baron d'Hombres-Firmas, à Alais. 5 *Mai* 1830.

M. Dodwel, à Londres. 14 *Janvier* 1818.

M. Donnet ( Alexis ), ingénieur géographe, à Paris. 10 *Août* 1825.

M. Duhamel ✱, membre du conseil général des mines, etc., à Paris. 18 *Novembre* 1802.

M. Duret, docteur en médecine, à Nuits. 25 *Mai* 1831.

M. Flour de Saint-Genis, à la Rochelle. 25 *Mai* 1831.

M. Aug. Gauthier, médecin de l'Antiquaille, à Lyon. 28 *Mars* 1832.

M. Gintrac, docteur en médecine, à Bordeaux. 19 *Janvier* 1825.

M. Goulet, architecte, à Paris. 22 *Juillet* 1803.

M. Goy, sculpteur, membre de l'Institut, etc. 21 *Juillet* 1803.

M. Grégory (Olinthus), membre de la Société philosophique de Londres, à Woolvich. 28 *Janvier* 1812.

M. Grognier, professeur à l'Ecole royale d'économie rurale vétérinaire de Lyon, etc., à Lyon. 16 *Mars* 1821.

M. Guigniaut, professeur de littérature grecque, à Paris. 4 *Juin* 1828.

M. Guyetant, docteur en médecine, secrétaire perpétuel de la Société d'émulation du Jura, à Lons-le-Saulnier. 23 *Août* 1826.

M. de Haldat, docteur en médecine, professeur de chimie, à Nancy. 23 *Mai* 1804.

M. Hazard-Mirault, secrétaire général de l'Athénée des arts, etc., à Paris. 27 *Janvier* 1819.

M. Hubaud, de l'Académie de Marseille, à Marseille. 5 *Juillet* 1820.

M. Hurtrel d'Arboval, amateur de l'art vétérinaire, à Montreuil-sur-mer. 1er *Mai* 1816.

M. Jacquemyns, docteur en médecine, à Dadizeele, près Menin (Belgique). 26 *Août* 1829.

M. Jobard, homme de lettres, ingénieur-lithographe, à Bruxelles. 18 *Juillet* 1832.

M. T. de Jolimont, ex-ingénieur, membre de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Caen, de la Société libre d'émulation de Rouen, de celle des antiquaires de Normandie, etc., à Dijon. 1er *Décembre* 1830.

M. Lair, conseiller de préfecture, secrétaire perpétuel de l'Académie de Caen, à Caen. 19 *Décembre* 1827.

M. Lamoureux (Justin), substitut du procureur du Roi près le Tribunal de première instance, à Nancy. 24 *Août* 1808.

M. Laurens, auteur de l'Annuaire statistique du Doubs, à Besançon. 25 *Mai* 1831.

M. Legeay, professeur au collége royal de Lyon. 11 *Mai* 1831.

M. Lemaistre ✱, ancien inspecteur général des poudres et salpêtres, etc., à La Fère. 18 *Novembre* 1802.

M. Lepeintre, homme de lettres, à Paris. 18 *Juillet* 1827.

M. Lévy, professeur de mathématiques, à Rouen. 13 *Avril* 1825.

M. Matthey, secrétaire de la Société de médecine, à Genève. 22 *Mars* 1820.

M. Montfalcon, docteur en médecine, à Lyon. 16 *Avril* 1823.

M. Moreau (César), ancien vice-consul de France en Angleterre, fondateur de l'Académie de l'industrie agricole, manufacturière et commerciale, membre de la Société royale de Londres, à Paris. 12 *Novembre* 1817.

M. Moreau de Jonnès ✱, correspondant de l'Institut, etc., à Paris. 26 *Novembre* 1817.

M. Morelot, docteur en médecine, correspondant de la Société royale des antiquaires de France, etc., à Éguilly près Pouilly-en-Montagne, arrond. de Beaune. 3 *Août* 1825.

M. Naville, docteur en médecine, au Bourgneuf. 20 *Août* 1823.

M. Olivier, professeur à l'Ecole centrale des arts et manufactures, à Paris. 24 *Juin* 1829.

M. Opoix, inspecteur des eaux minérales, à Provins. 9 *Avril* 1780.

M. Paillet, de Plombières-lez-Dijon, homme de lettres, à Paris. 30 *Janvier* 1833.

M. Parent, docteur en médecine, membre correspondant de la Société de médecine de Lyon, à Beaune. 28 *Juillet* 1830.

M. Patris de Breuil, homme de lettres, juge de paix, à Troyes. 20 *Avril* 1825.

M. Pérolle, professeur d'anatomie, à Grasse. 19 *Juillet* 1792.

M. Petit (Edouard), docteur en médecine, à Corbeil. 19 *Août* 1818.

M. Petitot, statuaire, à Paris. 23 *Décembre* 1802.

M. Pettigrew, de la société philosophique, à Londres. 28 *Janvier* 1818.

M. Picquet, docteur en médecine, décoré de la grande médaille d'or du Mérite-Civil d'Autriche, etc., à Saint-Claude. 12 *Décembre* 1804.

M. Pierquin, docteur en médecine, à Versailles. 27 *Janvier* 1830.

M. Raymond, préfet et professeur de mathématiques spéciales au collége royal de Chambéry, etc., à Chambéry. 17 *Juin* 1807.

M. Révolat, docteur en médecine, à Bordeaux. 16 *Mars* 1808.

M. Richard de la Prade, docteur en médecine, professeur de médecine clinique, à Lyon. 10 *Août* 1808.

M. Richerolle, professeur de rhétorique, à Avalon. 22 *Mars* 1820.

M. Rousseau, docteur en médecine, à Paris. 4 *Juillet* 1832.

M. SALVERTE (Eusèbe), membre de la Chambre des députés, à Paris. 3 *Août* 1801.

M. SARRASIN, docteur en médecine, à Paris. 30 *Juillet* 1828.

M. SILVESTRE ✱, secrétaire perpétuel de la Société royale et centrale d'agriculture, à Paris. 8 *Janvier* 1803.

Sir SINCLAIR (John), baronnet, fondateur de la Société d'agriculture de Londres, à Londres. 19 *Août* 1818.

M. SOYER-WILLEMET, bibliothécaire en chef de la ville de Nancy. 2 *Décembre* 1829.

M. TANCHOU, docteur en médecine, à Paris. 30 *Janvier* 1833.

M. THOMAS, secrétaire de la Société médicale de la Nouvelle-Orléans. 24 *Décembre* 1823.

M. TOUZET, homme de lettres, à Semur. 20 *Avril* 1830.

M. VILLOT, archiviste de la ville de Paris, à Paris. 1er *Décembre* 1824.

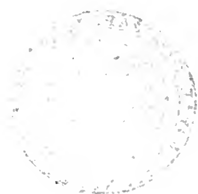
M. VINGTRIGNIER, docteur en médecine, à Rouen. 9 *Janvier* 1828.

---

*Ceux de MM. les Académiciens, dont les adresses pourraient être inexactes, sont priés de vouloir bien les faire rectifier.*

---

DIJON, IMPR. DE FRANTIN.



# MÉMOIRES

## DE L'ACADÉMIE

## DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

## DE DIJON.





# MÉMOIRES

## DE L'ACADÉMIE

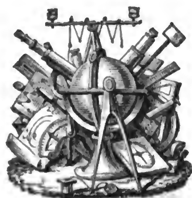
## DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

## DE DIJON.

---

*Partie des Sciences.*

**ANNÉE 1833.**



DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.



1833.

# MÉMOIRES

## DE L'ACADÉMIE.

## SCIENCES NATURELLES.

# RÉFLEXIONS SUR LES ORBICULITES[1],

## ou ORBICULES SILICEUX. Brong.

PAR M. VALLOT,
DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

L'étude des pétrifications a depuis long-temps fixé l'attention des naturalistes ; mais c'est seulement depuis peu d'années qu'on s'y est livré avec ardeur, et qu'on s'en est occupé d'une manière spéciale et méthodique.

Jadis on s'attachait uniquement à la forme des corps

(1) J'adopte le mot *orbiculite* pour éviter la confusion : le mot orbicule étant déjà employé par Lamarck pour désigner la *patella anomala*, Mull. ; et par M. Defrance, pour désigner une coquille bivalve fossile qu'il appelle *orbicule crépue*.

pétrifiés; plus tard on a déterminé la nature de la terre qui les pénètre; et dans ces derniers temps, on a cherché à expliquer la cause de certains accidens remarqués depuis long-temps sur plusieurs pétrifications.

Parmi ces accidens, un des plus curieux est sans contredit la présence des orbiculites, soit siliceux, soit calcédonieux, à la surface et dans l'intérieur de l'enveloppe de certains testacés.

On reconnaît facilement les orbiculites : ils sont composés de cercles ou petits cordons saillans, parfaitement circulaires et parfaitement concentriques, tantôt isolés, d'autres fois confluens : leur nom désigne exactement leur forme.

Une localité, appelée les *Pérères Chaumont* (ce qui signifie *Perrières* ou *Carrières sur une montagne nue*), dans le voisinage de Changey, canton nord de Dijon, m'ayant offert des orbiculites sur des échantillons de serpule (2), de pectinites, de térébra-

---

(2) C'est la serpule ? de Vallot, D. F., *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 48, *pag.* 569 ; Atlas, *Conch.*, *pl.* 97, *fig.* 2 ; la *fig.* 2 *a* a une sorte de ressemblance avec le psamatote, représenté par Guettard, *Mémoires*, *tom.* 3, *pl.* 69, *fig.* 2.

Par son pavillon la serpule? de Vallot se rapproche de la *serpula penis*, Linn.

Son corps ressemble beaucoup à celui représenté dans les *Mém. de l'Acad. des sciences*, 1760, *pl.* 1, *fig.* 17, appelé *Entale à côtes circulaires et rares, contourné*, trouvé par Boulanger dans les pierres des environs de Tours, mêlé avec beaucoup d'autres corps marins, et rangé par Guettard parmi ses campulotes, dans ses *Mémoires sur l'Hist. naturelle*, *tom.* 3, *pag.* 104, *sp.* 12. Cet auteur s'est borné à signaler le corps ou plutôt des fragmens du corps de la serpule, sans parler du pavillon, ce qui met dans l'impossibilité de prononcer sur l'identité. La comparaison directe des échantillons, trouvés dans les environs de Tours, avec ceux offerts par les environs de Dijon, pourra seule lever tous les doutes.

Le pavillon de la serpule ? de Vallot est élargi et offre sur les côtés une dépression légère qui lui donne l'air d'être

tulites, m'a mis à même de les examiner avec soin et de chercher à me rendre compte de leur formation.

Avant de donner de la publicité à mes recherches, j'ai désiré connaître tout ce qui avait été fait jusqu'à ce jour sur les orbiculites : j'ai parcouru les ouvrages de plusieurs oryctographes, et j'ai appris

---

à trois renflemens. Dans un échantillon, j'ai vu la partie latérale du pavillon se prolonger à une distance assez grande.

Le corps, dans certaines parties, présente sur la tranche une circonférence complète; dans d'autres, la circonférence est incomplète, par suite d'une disposition spirale qui fait rentrer dans le tube un bord recouvert par l'autre, comme dans les oublies ou les cornets; disposition indiquée, à la surface du tube, par une suture linéaire, et quelquefois par un sillon longitudinal, apparens l'une ou l'autre sur les échantillons isolés, mais non visibles sur ceux engagés dans la gangue.

En plongeant les échantillons dans l'acide nitrique, j'ai séparé le test silicifié constamment, et j'ai remarqué à sa surface interne, ainsi qu'à sa surface externe, des orbiculites.

Guettard, en parlant des *entales* trouvés aux environs de Tours, n'a point indiqué la nature du test; ainsi l'on ignore s'il est calcaire ou siliceux. C'est encore un motif de plus pour faire sentir la nécessité de comparer directement les échantillons, pris dans les deux localités, pour savoir s'ils ont une ressemblance absolue.

On doit ranger ces échantillons parmi les *helmintholithus tubulites*, Gmel., S. N. XIII, tom. 3, p. 420, sp. 35.

Depuis la rédaction de cette note, j'ai fait avec M. Nodot, jeune naturaliste fort zèlé, une course aux *Perrères Chaumont*. L'examen répété sur place, des échantillons que je croyais appartenir à une serpule, m'a convaincu de l'exactitude de l'opinion émise par M. Nodot, qui les soupçonnait étrangers à ce genre; en effet, nous avons rencontré des pierres où nous avons vu ces tubes adhérens à la surface externe de la valve supérieure d'une très-grande espèce de pectinite (*Pecten macranthus*, Nob ), ou plutôt de plagiostome. Ils sont placés sur elle comme les épines le sont sur les spondyles, les bucardes, etc. Ainsi se trouvent expliqués le *prolongement* du pavillon, l'*enroulement* des parois du tube, le sillon longitudinal de la surface inférieure, et confirmée la perspicacité de M. Defrance qui, d'après ma détermination, n'avait admis cette pétrification parmi les serpules qu'avec le point de doute.

que les orbiculites avaient été remarqués par plusieurs auteurs.

A. Lister, *Hist. anim. Angl., tab.* 8, *fig.* 41, donne la figure d'orbiculites sur un bucardite, qu'il désigne sous le titre de *Bucardites reticulatus*. Cette pierre, dit-il, offre un réseau élégant formé par une croûte blanche de substance cristalline.

A.[2] Tubulites vermicularis minimus subcinereus convolutus, conchiti anomio striato insidens. Scheuchz., f. 23, p. 18. Langius, *Hist. lapid. figurat.*, p. 160, tab. 50, *fig.* 6.

A.[3] Alcyonium vermiculare, vermichiaria, Alcyonium milesium vel tertium dioscord. Imperati. H. N., p. 639. Luid., *Lithoph.* n° 1212 ad 1221.

A.[4] Scheuchzer, *Essai sur la Lithograph. de la Suisse*, se contente d'indiquer les taches circulaires désignées aujourd'hui sous le nom d'Orbiculites. « Ce « sont, dit-il, des taches blanches sur la coquille ; « vues à la loupe, elles paraissent composées de trois, « quatre, cinq et six petits cercles concentriques, « tels qu'on les aurait pris pour avoir été tracés au « compas. »

B. Klein, (*Descript. tubul. marin., planc.* IX, *fig.* 6, 7, 8, *p.* 15, n° 24, et *p.* 17, n^os 10, 11), donne la représentation d'une portion de serpule, et la représentation de Belemnites dont les surfaces offrent de petits vers marins, ou des figures de lignes circulaires (3).

C. Bourguet, *Traité des Pétrifications*, 2^e *part.*, *p.* 62, *pl.* XV, *fig.* 93 (numérotée 98 par erreur sur la gravure), *pag.* 67, *pl.* XXX, *fig.* 194, donne la figure d'une gryphée et d'une térébratule ornées de petits vermisseaux de mer, désignés sous le nom de *Coquilles à tourbillons* par Guettard, *Mém.*, *tom.* 3, *p.* 195.

---

(3) L'incertitude de Klein annonce qu'il ne regardait pas les orbiculites comme de véritables vers pétrifiés.

D. Linné a connu les orbiculites; il les a appelées, dit Walch, *Serpula planorbis*, S. N., p. 1264, n° 792; Gmel., S. N., XIII, tom. 1, p. 3740, sp. 3; elles sont décrites sous le nom de *Spirorbe planorbe* dans le *Dict. des Sciences natur.*, *tom.* 50, *p.* 302. (La Spirorbe ammonite, DEFR., *ouvr. cit.*, *p.* 303, ne désignerait-elle pas une orbiculite)?

Il paraîtrait que le savant suédois regardait les orbiculites comme une pétrification de serpule; cependant, dans le 3e *volume* de son *Syst. naturae*, *p.* 174, *sp.* 5, à l'article *Graptolithus Serpulites*, qui est certainement notre orbiculite, il manifeste une autre opinion. D'abord il fait observer, *p.* 173, que les graptolithes ne sont pas de véritables pétrifications; puis il dit: les *Graptolithes serpulites* sont caractérisées par les cercles concentriques qu'elles offrent; elles se trouvent sur les huîtres et autres coquillages fossiles: elles sont le résultat de la chute de la serpule planorbe, qui laisse seulement l'empreinte de la surface intérieure de sa coquille.

Gmelin, dans sa XIIIe *édition du S. N. de Linné*, ayant négligé de rappeler beaucoup d'objets portés dans la XIIe édition, et entre autres, ceux qui ont rapport, soit aux fausses pétrifications, soit aux véritables pétrifications, fait perdre la trace des travaux de Linné; car on ne retrouve parmi les *Helmintholithus vermiculites* aucun analogue du *Graptolithus serpulites*, LIN. L'*Helmintholitus orbium*, LINN., S. N., tom. 3, p. 166, sp. 12, paraît encore être notre orbiculite: « il est, dit Linné, de la forme « et de la grandeur d'une lentille, mais plus aplati « et blanc. » Cette espèce n'étant point rappelée par Gmelin, ne peut plus être déterminée positivement.

E. Knorr, sur plusieurs de ses superbes planches, figure, à la surface de ses échantillons, des vermiculites (*Orbiculites*). Voy. *Monum. du délug.*, *tom.* 2, *sect.* 2, *p.* 226, 241, *part.* 2e, *pl.* I*, *fig.* 6, 7; *tom.* 3, *p.* 145, n° 7; *suppl.*, *pl.* IV *f.*,

*fig.* 7, *p.* 146, nos 8 et 9, *pl. cit.*, *fig.* 8 et 9. Ces pétrifications, et surtout les bélemnites, ont leur surface couverte de traits ou de cercles concentriques, comme en offrent les térébratules; *tom.* 2, *sect.* 1, *p.* 76.

« Sur les valves des térébratules, dit Knorr, on « voit quelquefois des taches plus claires, blanches « et rondes; et lorsqu'on les examine avec atten- « tion, ou à l'aide d'un microscope, on découvre « que ce sont des circonvolutions qui vont autour « d'un centre, comme de très-petites cornes d'Am- « mon (4). Elles ne semblent être que des restes de « certaines espèces de vermisseaux de mer (5).

« Bélemnite, couverte de figures, ouvrage (6) de « quelque vermiculite, ou ce qui est plus probable « encore, ce sont des traits ou cercles concentriques « qui se voient aussi sur d'autres sortes de coquilles, « et qui, suivant quelques naturalistes (7), doivent « leur origine à certaines espèces de petites ostra- « cites (8), p. 226.

« Bélemnite, dont la surface est ornée d'une infi- « nité de petites plaques entourées de cercles concen- « triques, accident qui se retrouve souvent sur les « gryphites, les térébratules, les fongites, etc., et « que certains connaisseurs regardent comme l'ou-

---

(4) Knorr se trompe; les circonvolutions dont il parle sont circulaires, et nullement en volute.

(5) Dans ce passage, Knorr regarde les orbiculites comme de véritables vers pétrifiés.

(6) C'est-à-dire résultat de quelque ver pétrifié.

(7) Knorr aurait au moins dû indiquer les noms de ces naturalistes.

(8) Jusqu'à ce moment je n'ai encore trouvé aucun auteur qui ait regardé les orbiculites comme dues à de petites ostracites.

« vrage de quelque insecte (9), tandis que d'autres « l'attribuent à une décomposition du test (10). »

Knorr, *tom.* 2, *sect.* 2, *p.* 250, a cependant soin de dire : « Il ne faut pas confondre les vermiculites « avec ces petits anneaux concentriques qui se voient « souvent sur les térébratulites, ostacites et autres « corps marins (11). »

F. Le baron de Hupsch a représenté plusieurs pétrifications, sur la surface desquelles il avait remarqué des orbiculites.

On voit dans le *Journal de Physique, février* 1774, *pl.* I, *fig.* 5, la figure d'une sandaliolite (12), couverte de plusieurs orbiculites; et dans son *Naturgeschichte,* 1781, *p.* 30, *pl.* III, *fig.* 25, le baron de Hupsch a donné la figure d'une coquille dont la surface est couverte d'orbiculites.

---

(9) Knorr, en employant ici le mot *insecte,* n'y attribue plus le sens fixé par Linné; il lui donne une extension illimitée pour désigner les animaux invertébrés.

(10) Knorr a en vue, dans cette phrase, l'opinion de Guettard, dont nous parlerons plus bas.

(11) Ce passage annoncerait que Knorr avait une idée plus juste des orbiculites; mais ne se prononçant point définitivement, il laisse dans l'incertitude sur sa véritable opinion.

(12) La sandaliolite est une pétrification singulière représentée par Guettard, *Mémoires, tom.* 3, *p.* 453, *pl.* 22, *fig.* 8, et décrite par Valmont de Bomare. Gmelin l'a mentionnée sous le titre de : *Anomia sandalium,* S. N., éd. 13, tom. 1, p. 3349, sp. 51. *Helmintholithus sandaliolithus, tom.* 3, *pag.* 409, *v.* L'*anomia sandalinus,* type du genre calcéole, *Dict. Sc. nat., tom.* 53, *pag.* 147, est ainsi appelée par une faute typographique; il faut lire : *Anomia sandalium.*

Bosc, ne se rappelant plus son article calcéole, *N. D. H. N., éd.* 2, *tom.* 5, *pag.* 10, a dit : « La sandaliolite « est sans doute une caryophyllie de Lamarck. » *Op. cit., tom.* 30, *pag.* 123. La même opinion se retrouve dans le *Dict. des Sc. nat., tom.* 47, *pag.* 168, quoique l'article calcéole rappelle l'*anomia sandalium,* ouvr. cité, *tom.* 6, *pag.* 221.

G. Le premier auteur auquel on doit une connaissance positive sur l'origine des orbiculites, est l'abbé de Sauvages ; son travail est consigné dans les *Act. Paris.*, 1743, *p.* 409, *pl.* 10, *fig.* 1, 2 ; et 1747, p. 699, *pl.* 24, *fig.* 10. Il a décrit et figuré la *Gryphaea arcuata* et une bélemnite des environs d'Alais, et a signalé les orbiculites de leur surface : la description qu'il en donne est de la plus grande exactitude.

« Ce sont, dit-il, des espèces de rosettes qui ta-
« pissent le dedans et le dehors, et qui y sont tra-
« cées comme autant de tourbillons : chacun de ces
« tourbillons est composé de plusieurs cercles con-
« centriques, quelquefois irréguliers, mais toujours
« parallèles, et à des distances à-peu-près égales l'un
« de l'autre ; ces cercles, qui relèvent un peu sur la
« partie convexe, et qui sont aplatis dans la partie
« concave, sont formés par différentes lames cou-
« chées l'une sur l'autre ; elles semblent s'être ou-
« vertes vers le milieu (13) pour laisser éclore celle
« qui leur a succédé : quelques-uns n'ont pas poussé
« tous leurs cercles ; quelquefois il n'y en a, pour
« ainsi dire, que les germes qui n'ont point encore
« percé : au surplus, ces tourbillons (14) ne gardent

---

(13) Cette expression de Sauvages est une métaphore pour expliquer l'apparence offerte par les orbiculites ; il savait bien qu'une substance minérale ne peut pas s'ouvrir après avoir acquis sa dureté. Ainsi de Romé de Lisle, expliquant la forme des cristaux par le système de troncature, savait bien que le cristal complet, une fois formé, ne subissait aucune troncature ni sur ses angles ni sur ses arrêtes ; mais c'était une manière de rendre ses idées, moins exacte à la vérité que celle d'Haüy, qui a démontré les lois de décroissement. Tous les jours les astronomes parlent du lever des astres, sachant bien cependant que leur mouvement apparent dépend de celui de la terre.

(14) La description des orbiculites donnée par l'abbé de Sauvages, cadre bien avec les caractères de l'*helmintholithus orbium*, Linn. cité p. 9.

« aucun ordre réglé ; souvent, dans les petits co-
« quillages, ils sont plus grands et plus développés ;
« et les grands et les petits occupent indifféremment
« ou la base ou les bords......... Entre plusieurs dac-
« tyles (15) que j'ai trouvés sur cette montagne, j'en
« ai vu deux ou trois qui avaient chacun un ou
« deux de ces tourbillons, *p.* 409...... On croirait
« que cette montagne contient un grain (16) de terre
« qui prend facilement cette figure de lignes circu-
« laires. » *p.* 410.

De Sauvages pensait, avec juste raison, que ces tourbillons sont formés par une terre douée de la propriété de se contourner en lignes concentriques; et dans les *Act. Paris.*, 1747, *pag.* 718, *pl.* 24, *fig.* 10, il fait remarquer que la bélemnite, couverte de tourbillons composés de cercles concentriques dont il donne la figure, est siliceuse. Pour appuyer l'explication qu'il donne de la formation de ses tourbillons, il décrit et figure, *pag.* 706, *pl.* 23, *fig.* 9, des géodes siliceuses réunies et composées de couches concentriques, dont la forme reconnaît la même cause que celle des tourbillons. Ainsi l'explication donnée par l'abbé de Sauvages était claire et exacte; elle est même étonnante pour le temps où elle a paru, puisqu'à cette époque les idées sur les différentes espèces de terre étaient encore très-confuses.

H. Guettard, qui s'est beaucoup occupé d'oryctographie, a aussi remarqué les orbiculites; il en parle dans les termes suivans :

« Battant d'huître très-adhérent à la surface d'un
« madrépore en tasse. Ce battant d'huître est dans un

---

(15) Par ce nom de *dactyles*, de Sauvages désigne les bélemnites, *nautilus belemnita*, Gmel., *S. N.*, *éd.* 13, *tom.* 1, *p.* 3373, *sp.* 24, rappelées sous le nom de *Helmintholithus belemnites*, Gmel., *tom.* 3, *pag.* 413, *c.*

(16) De Sauvages se sert de l'expression vulgaire *grain*, au lieu de *nature*, pour rendre son idée.

« état de décomposition avancée ; leurs parties inté-
« grantes ne se touchent presque plus ; elles forment
« de petites plaques presqu'entièrement détachées les
« unes des autres. Ces plaques sont composées elles-
« mêmes de plusieurs petites lignes circulaires excentri-
« ques ; on prendrait ces petites masses, lorsqu'elles
« sont isolées, pour des tuyaux de vers marins contour-
« nés sur eux-mêmes ; et je crois que c'est faute d'avoir
« vu plusieurs de ces petites plaques réunies ensemble
« et ne faire presque qu'un corps, que Scheuchzer
« et, après lui, Langius n'ont pas reconnu ces corps
« pour ce qu'ils étaient, et qu'ils les ont comparés
« aux corps auxquels ils ressemblent. C'est à une
« pareille décomposition qu'il faut rapporter ces tour-
« billons dont il est parlé dans un Mémoire inséré
« parmi ceux de l'Académie pour l'année 1743. »
*Act. Paris.*, 1751, pag. 260-262, pl. 14, fig. 3, H., pag. 266.

« Bourguet et l'abbé de Sauvages (17) ont pris pour
« des tuyaux marins des corps tournés en spi-
« rale (18) et qu'on remarque sur des huîtres de dif-
« férentes espèces, sur des coquilles connues sous
« le nom de poulettes (19), sur des bélemnites et
« quelques autres corps marins fossiles ; ces corps en
« spirale (18) ne me paraissent être que des parties
« de coquilles décomposées ; on les trouve sur les
« gryphites ; quelquefois entre les lames qui com-
« posent la coquille. » *Mém.*, *tom.* 3, *pag.* 191.
« Les cercles ne sont point concentriques (18) ; ce ne

---

(17) Guettard se trompe ; l'abbé de Sauvages n'a jamais pris les orbiculites pour des tuyaux marins.

(18) Ces corps, très-certainement formés de cercles concentriques, ne sont point tournés en spirale.

(19) Nom vulgaire des térébratules fossiles, *anomia terebratula*, Gmel., *S. N.* 13, *tom.* 1, *pag.* 3344, *sp.* 22. *Helmintholithus terebratulites*, tom. 3, pag. 408 $\mu$, Térébratule, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 53, *pag.* 147-167.

« sont souvent que des portions de cercles réunies, et « quelquefois séparées les unes des autres. Pour moi, « je crois que ces tourbillons ne sont ni des tuyaux « vermiculaires, ni qu'ils soient formés par une terre « qui ait la propriété de se contourner en tourbillons; « mais qu'ils sont dûs à la partie membraneuse (20) « de ces coquilles, qui, en se décomposant dans « la terre, prend cette forme; c'est-à-dire qu'en « se divisant en plusieurs lambeaux, ces lambeaux « se retirent, se rident, se chiffonnent ou se crispent « irrégulièrement en portions de cercles plus ou « moins grandes et réunies en plus ou moins grande « quantité; ou que peut-être les parties dures de cette « coquille sont arrangées ainsi naturellement dans « la coquille; ce qui dépendrait de la configuration « des vaisseaux ou fibres de la partie membraneuse « de la coquille, qui, en se pourrissant, déposerait « sa partie pierreuse sous la forme qu'elle a natu- « rellement dans la coquille........ L'ensemble de « ces tourbillons a plutôt l'air d'un corps chiffonné « qu'un amas de corps distincts et réguliers. » *Ouv. cit., pag.* 192.

« Ces petites huîtres sont dans un état de décom- « position très-avancé; leurs parties intégrantes ne se « touchent plus; elles forment de petites plaques cir- « culaires, composées elles-mêmes de petites lignes « presque circulaires, qui feraient prendre, au premier « coup d'œil, ces petits corps pour des tuyaux de vers « marins, roulés comme un pain de bougie. C'est pro- « bablement à des corps pareils que doivent être rap- « portées de petites figures de tourbillons que quel- « ques naturalistes ont observées sur différens fos- « siles. M. Guettard, une fois sur la voie, les a retrou-

---

(20) Guettard reconnaissait la nécessité d'un corps organisé pour la formation des orbiculites; mais l'explication qu'il donne n'est aucunement admissible.

« vés dans différentes huîtres fossiles, où il les a vus « recouverts de deux lames interne et externe de la « coquille; ce qui prouve que ces petits corps sont « réellement les parties intégrantes de la coquille, « et que c'est dans la mer et non dans la terre qu'ils « se sont attachés à nos fossiles. » *Act. Paris.*, 1751, *Hist.* p. 35.

Le *Mémoire* dans lequel Guettard avance une opinion si singulière est intitulé : *Sur les erreurs où l'on a été au sujet des tuyaux marins;* il est inséré dans les *Mémoires concernant l'Histoire naturelle*, 1770, *tom.* 3, *pag.* 179-197.

« Dans les carrières qui sont sur la gauche du che- « min de Crémieux à Moretel on trouve des petites « huîtres qui se décomposent en petits tourbillons. » *Guettard, Minéralogie du Dauphiné, tom.* 1, *pag.* 29.

Tel était l'état de la science sur les orbiculites lorsqu'a paru l'article Silex, par M. Alex. Brongniart, dans le *Dict. des Sc. nat.*, *tom.* 49, *pag.* 178; *Atlas. Minéral.*, *pl.* 1, *fig.* 1, *pl.* 6 *et pl.* 7. *Conchyliol. pl.* 78, *f.* 1; Orbiculites sur la Dianchore striée.

Après avoir lu cet article et surtout après avoir examiné les planches citées, je fis plus d'attention à des taches blanches que j'avais remarquées dans le temps sur les échantillons de la serpule fossile (21) envoyée à M. Defrance, et que j'ai retrouvées depuis sur d'autres coquilles pétrifiées prises dans la même localité; une note à ce sujet, lue à l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon,

---

(21) Il faut supprimer cette serpule qui n'en est point une. C'est une épine de la surface d'un plagiostome qui se rapprocherait du plagiostome épineux, Sow., représenté *Atlas du Dict. Sc. nat.*, *Conchyl.*, *pl.* 79, *fig.* 1. Sa structure est effectivement la même que celle des épines de Murex, de Strombes, etc. Voyez la note 2.

avait pour but de signaler l'existence des orbiculites sur des pétrifications de nos environs, où personne ne les avait encore indiquées.

Quelques mois après, j'appris, par le *Bulletin universel des Sciences*, 1831, *Scienc. nat., tom.* 27, *pag.* 36-46, l'existence de l'*Essai sur les orbicules siliceux et sur les formes à surfaces courbes qu'affectent les agates et les autres silex, par M. Alex. Brongniart*, inséré dans les *Annales des Sciences naturelles*, 1831, *juin*, *pag.* 166-206, *pl.* 2-5.

Je m'empressai de me procurer le numéro dans lequel se trouve cet essai; je le lus avec attention et j'y trouvai la confirmation du soupçon de l'abbé de Sauvages, relatif au « grain de terre qui prend « facilement cette figure de lignes circulaires. Cela « dépend, dit M. Brongniart, de la consistance gé- « latineuse de la silice, qui, en se solidifiant, n'a « point cristallisé en forme prismatique ou pyramidale, « mais qui a pris des formes sphériques dans certains « cas et circulaires dans d'autres. »

L'état gélatineux de la silice est un fait admis aujourd'hui par tous les savans; les chimistes le produisent par la combinaison de la silice avec la potasse ou avec la soude; mais il est à croire que la nature emploie d'autres agens qui jusqu'à ce jour nous sont inconnus. En effet, on trouve de la silice dans les cendres des *Equisetum*; et Brandes, pour expliquer ce fait, admet l'existence de la silice, à l'état de gélatine soluble, dans la terre des marais où croissent les prêles : *Bullet. Féruss.*, 1831, *Sc. mathém.*, *tom.* XVI, *pag.* 263, *n*° 180; mais il n'indique pas les moyens employés par la nature pour rendre, dans ce cas, la silice à l'état gélatineux. C'est à la même cause qu'est due la silice trouvée, par Davy, dans les pailles et les roseaux, *Bullet. Féruss.*, 1831, *Sc. agricoles*, *tom.* XIX, *pag.* 140-141, *n*° 156. On a aussi parlé de l'existence de la silice dans les

nœuds de bambous, c'est le tabasheer, *D. Sc. nat., tom.* 52, *pag.* 52; dans les pierres de coco (22), etc.

La disposition circulaire et concentrique dans les orbiculites n'est pas bornée uniquement à la silice en état gélatineux; elle se retrouve dans beaucoup d'autres substances minérales. On la remarque dans le granite oculé, granitelle globuleux de Corse, *Act. Paris.*, 1790, *pag.* 659, *tab.* 12; diabase orbiculaire ou globulaire, *N. D. H. N.*, *éd.* 2, *tom.* 29, *pag.* 356; pyroméride globaire, *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 44, *pag.* 172, *tom.* 13, *pag.* 128; dans les pisolithes de Carlsbad, *pisolithus carolinus*, Gmel., S. N. XIII, tom. III, pag. 102; les stalactites, *stalactites stiria*, Gmel., op. cit., pag. 100, sp. 2; les stalagmites, *stalactites stalagmites* (23), Gmel.,

---

(22) La pierre de coco, désignée aussi sous les noms de *mestiques*, *calapites*, *sangites*, est connue depuis long-temps. Rumphius en a beaucoup parlé. Dans les *Mém. de l'Acad. de Dijon*, 1827, *pag.* 83-84, j'ai indiqué la véritable nature de cette production, très-estimée en Asie et connue sous les noms de *gemma nucis maldiviensis, mestiques, calapites* (Rumph. herb. Amboin., lib. 1, pag. 21-24), *Sangites* (Rumph., tom. 3, cap. 44, pl. 86). Elle n'est qu'un fragment arrondi de l'amande durcie du cocotier des Maldives, *Lodoicea sechellarum*. Cette amande, après avoir acquis par le temps une consistance dure et cornée, est alors façonnée en petites boules dont l'apparence tire sur celle de la calcédoine, avec laquelle on les a confondues. Tous les voyageurs qui ont rapporté des pierres de coco, les ont reçues des naturels; aucun ne les a jamais vues en place. Les naturels, pour obtenir en échange un plus grand nombre d'objets, ont donné à ces prétendues pierres une origine merveilleuse; et lorsque Rumphius dit posséder une de ces pierres, qui étincelle sous le briquet, il prouve qu'il a été induit en erreur. On lui a effectivement donné une boule de silex pour une pierre de coco; et comme il a négligé de s'assurer, par le secours du feu, de la véritable nature des mestiques, il n'a pas reconnu son erreur.

(23) Gmelin a mis *stalactites*; mais c'est une erreur typographique. On peut s'en assurer en consultant la table, *pag.* 472, où l'on trouvera *stalagmites* pour la *page* 101.

pag. 101, sp. 3; l'albâtre calcaire, *tophus communis*, Gmel., op. cit., pag. 87, sp. 1; *stalactites solidus*, pag. 102, sp. 4; les incrustations, *tophus incrustans*, Gmel., op. cit., pag. 88, sp. 3; les calculs urinaires, *calculus urinae*, Linn., S. N. XII, tom. 3, pag. 175, sp. 1; les calculs biliaires, *calculus felleus*, Linn., op. cit., pag. 177, sp. 6; les bezoards, *calculus bezoar*, Linn., op. cit., pag. 176, sp. 4, etc., etc. (24); les malachites, *cuprum œrugo, malachites*, Gmel., S. N. XIII, tom. 3, pag. 344, sp. 12, *β.*; les hématites, *ferrum hœmatites*, Gmel., ouv. cit., p. 326; sp. 21.

Entre les golfes du Forth et du Tay, le calcaire carbonifère recouvre un grès jaune-rougeâtre, offrant inférieurement des taches circulaires plus pâles, qui ont quelquefois un pied de diamètre et dont le centre est occupé par une matière plus foncée, et quelquefois disposée en lamelles concentriques. *Bullet. Féruss.*, 1831, *Scienc. nat.*, *tom.* 26, *pag.* 6.

On voit dans le Muséum d'histoire naturelle d'Angers des échantillons de bois fossile peu altéré, sur lequel se sont déposées des rosettes de cristaux de quartz, *Act. Andegav.*, 1832, *tom.* 1, *pag.* 117, probablement dans le genre de celles de calcédoine, si fréquentes sur les tufs basaltiques d'Auvergne; impregnés de bitume.

Les Fulgurites, ainsi appelées d'après leur origine supposée, et regardées avec raison par M. Desvaux comme des stalactites souterraines ou stalactites hypogées, *Act. Andegavens.*, 1832, *tom.* 1, *pag.*

---

(24) J'ai cité les dénominations de Linné, parce qu'il me paraît important de ne point négliger les jalons qu'il a plantés dans le vaste champ de la science de la nature; ce sont des espèces de repères que l'on retrouve toujours avec plaisir; ils nous prouvent la vaste étendue du génie, qui nous a donné le fil d'Ariadne, pour nous conduire dans le labyrinthe de la science.

109-121, sont des productions dont la forme reconnaît la même cause que celles des substances minérales, dans lesquelles on remarque des couches concentriques.

Toutes les substances minérales se présentent à nous sous forme soit régulière, soit irrégulière, soit confuse, d'après les circonstances dans lesquelles elles se sont trouvées au moment de leur solidification; de même que tous les corps sublunaires, elles sont pénétrées de fluide électrique, et leurs molécules sont regardées comme autant de piles électriques, dont les actions réciproques et continues constituent la force d'aggrégation; aussi l'affinité élective entre les molécules est un résultat de l'électro-magnétisme.

Nous voyons effectivement s'opérer dans le sein de la terre des cristallisations, ou des concrétions, ou des cémentations, sans que la force de cohésion soit sensiblement diminuée; cet effet a lieu toutes les fois que la résultante des attractions et des répulsions électriques l'emporte sur la force de cohésion; les décompositions parasites de Haidinger ou pseudo-morphes de Haüy ne sont que des cémentations qui peuvent être obtenues dans quelques cas avec des forces électriques à petite tension, *Annal. de chimie*, 1832, *tom.* 49, *pag.* 136.

L'influence de l'électro-magnétisme ne se manifeste pas uniquement sur les substances minérales; elle s'observe quelquefois sur les susbtances organisées. Nous la retrouvons dans une foule de phénomènes. Ainsi des feuilles de poivrier du Pérou, *schinus molle*, Linn., placées sur l'eau, manifestent un mouvement particulier, *Act. divion.*, 1819, *pag.* 87; une ou deux gouttes de lait, étendues dans une once d'eau, offrent des globules laiteux qui se meuvent par la chaleur, si l'on ajoute à la dissolution une goutte d'acide soit nitrique, soit sulfurique. *Annal. Sc. natur.*, 1829, *tom.* 18, *pag.* 276-284.

L'acide sulfurique versé dans la solution de carbonate de potasse donne lieu à un mouvement giratoire très-prononcé, *Biblioth. univers.*, 1827, *sc. et arts*, *tom.* 34, *pag.* 207.

Les alliages de potassium ont un mouvement giratoire qui devient très-sensible sur le bain de mercure aqueux, c'est-à-dire sur le mercure recouvert d'une couche d'eau d'une à deux lignes d'épaisseur. La connaissance de ce fait est due à Serullas, dont la science chimique déplore la perte récente.

L'eau projetée sur une surface métallique fortement chauffée, c'est-à-dire au rouge-blanc, forme un globule qui tourne sur lui-même, ou reste immobile et transparent, et s'évapore lentement sans bouillir.

L'eau versée sur l'essence de savon présente des tourbillons qui, s'ils étaient solidifiés instantanément, imiteraient l'aspect des orbiculites.

En rapprochant ces différens phénomènes, on voit que la disposition circulaire et concentrique des molécules des corps, existe dans une multitude de substances par l'effet de circonstances spéciales.

L'observation apprend que les terrains de craie ont la singulière propriété de dissoudre certaines parties des coquilles, en laissant les autres dans leur intégrité. *Ency. méth.*, *Vers*, 2, *p.* 71, *col.* 1[e]; et que la craie dissout certaines parties calcaires des coquilles en respectant celles qui paraissent le plus animalisées, puisqu'on n'y retrouve jamais que la partie corticale. *Ency.*, *Vers*, 2, *p.* 122.

Ainsi à l'époque où la chaux carbonatée était tenue en dissolution dans l'eau, la silice à l'état gélatineux s'est trouvée, dans quelques cas, mêlée avec elle. Le défaut d'affinité (25) de ces deux terres

---

(25) Il y a des circonstances dans lesquelles il existe de l'affinité entre les molécules de silice dissoutes et celles de

mettait en jeu l'électro-magnétisme de leurs molécules et occasionnait des tourbillons en amenant la séparation des deux substances terreuses (26). L'attraction qui existe entre les molécules de même nature (27) nécessitant leur rapprochement, le placement s'en est fait suivant leurs faces analogues; aussitôt que par suite de la disposition primitive des molécules, un noyau d'orbiculite a été formé, il est devenu le centre autour duquel toutes les molécules se sont groupées d'après une loi non déterminée (28), malgré que les résultats en soient très-bien connus.

L'explication que je propose rentre dans celle

---

la chaux carbonatée également dissoutes. Telles, par exemple, que celles qui ont présidé à la formation du grès de Fontainebleau, etc.

(26) Tous les jours dans nos laboratoires nous obtenons un même résultat; par exemple, en faisant dissoudre dans la même eau du sel de cuisine et du sucre, etc., etc.

(27) C'est de cette manière que l'on explique la formation des rognons de silex pyromaque dans la craie.

(28) On ignore encore les circonstances qui, pour la silice, déterminent la cristallisation dans le système des couches concentriques ou dans le système des cristaux réguliers; et même on n'a pas jusqu'à ce moment pu préciser les conditions nécessaires pour former les taches circulaires que l'on remarque quelquefois dans le grès, à moins que l'on ne l'attribue à la force d'attraction d'un centre qui rapproche de lui circulairement toutes les molécules analogues.

Il est aussi dans les pétrifications des phénomènes qui paraissent extraordinaires, comme on le voit dans la jodamie, qui présente un espace vide entre un noyau intérieur (*birostre*) et la face interne et actuelle du test.

Toutes les coquilles bivalves ou univalves sont composées de deux couches, l'une interne et l'autre externe ou corticale, qui, quant à leur épaisseur, sont dans une relation inverse, c'est-à-dire que là où l'une est fort épaisse, l'autre y est très-mince, et *vice versâ*. Ces deux couches sont de nature différente; l'interne, dans certaines circonstances de

donnée pour la formation des cristaux à facettes; seulement d'autres lois ont présidé à l'arrangement des molécules.

En se rappelant que les orbiculites ne sont point seulement sur le carbonate calcaire, qu'ils font partie de la couche siliceuse ou calcédonienne qui a remplacé le test des coquilles, on reconnaîtra la nécessité de conditions semblables à celles qui ont présidé aux décompositions parasites de Haidinger ou pseudomorphes d'Haüy. Ce sont en effet des cémentations terreuses, analogues à celles dont les métaux nous fournissent l'exemple. Cela ne doit plus nous surprendre depuis que les chimistes ont reconnu, comme l'avait soupçonné Lavoisier, des oxides métalliques

---

la fossilisation, est toujours dissoute, tandis que l'autre se conserve complètement dénudée.

La couche interne, par une cause qu'il ne nous est pas permis de connaître, a complètement disparu après la solidification du moule intérieur; la couche corticale de la coquille, au contraire, s'est conservée, a résisté par sa nature à la cause dissolvante qui a détruit la couche interne. Deshayes, *Ency. méth., vers, tom.* 2, *pag.* 917.

Le birostre est un moule intérieur de sphérulite. M. Defrance démontra le premier que le birostre est le moule intérieur de la jodamie (sphérulite), *pag.* 967-969.

Au surplus, il faut nous borner actuellement à observer les faits et à accepter les résultats sans en rechercher la cause; nous ne pouvons pas la déterminer pour des phénomènes journaliers. Ainsi, par exemple, les corps organisés sont doués de la propriété de convertir en substances solides les substances liquides, après avoir converti les secondes en premières. Effectivement la digestion des substances solides les convertit en liquides (le chime), et par suite de la nutrition, le phosphate calcaire se dépose dans les interstices du tissu fibreux des os. Comment cela se fait-il? Nous n'en savons rien; aussi l'ignorance où nous sommes des causes qui produisent tel ou tel phénomène ne doit point nous engager à les rejeter.

dans les terres. Ainsi la disposition circulaire et concentrique des couches dans beaucoup de substances minérales, s'explique aujourd'hui aussi facilement que la formation des cristaux.

*N. B.* Parmi les localités des environs de Dijon, dans lesquelles se trouvent des coquilles pétrifiées, il en est une ignorée jusqu'à ce jour.

Dans un champ, situé presqu'au pied de la montagne, à l'entrée de *la Vau* de Gevrey, à gauche, M. Fistet, en faisant jadis enlever de la terre pour la transporter dans ses vignes, a laissé un découvert qui offre une sorte de fahlun grisâtre : c'est un banc composé d'une grande quantité de valves d'une très-petite espèce d'huîtres. J'y ai trouvé une térébratule plissée analogue à celle représentée, *Encycl. méth.*, *pl.* 242, *fig.* 6, mais beaucoup plus petite ;

Une astérie columnaire ;

Une couronne isolée ayant appartenu à un mamelon d'Echinite.

La petite espèce d'huître, qui compose le banc, est plus petite que celle représentée par Bourguet, *pl.* XIV, *fig.* 88, et ressemble à celles indiquées par Lang. *Lapid. Helvet.*, *p.* 151, *tab.* 47, sous le titre, *Matrix ostracitarum minimorum subcinerea.*

---

# SUR L'ALCYONELLE
## DES ÉTANGS,
## ET SUR L'ÉPONGE FLUVIATILE;

PAR M. VALLOT,
DOCTEUR EN MÉDECINE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, NATIONALES ET ÉTRANGÈRES.

Il existe dans certaines eaux du département de la Côte-d'Or des productions curieuses sur lesquelles les naturalistes de notre pays, qui nous ont précédé, n'ont donné aucun renseignement, probablement parce qu'ils ne les avaient jamais remarquées. Le hasard pouvant les faire rencontrer, j'ai cru devoir les signaler et donner des éclaircissemens d'autant plus utiles qu'ils réunissent des observations anciennes avec des observations modernes.

La première production dont je vais parler est le Polypier d'eau douce appelé aujourd'hui *Alcyonelle des étangs*.

Ce Polypier était connu et décrit depuis longtemps, lorsque Bruguière en a parlé sous le nom d'*Alcyon fluviatile*, d'après des échantillons que Bosc lui avait apportés. *Encycl. méthod.*, *Vers*, *tom. I*, *p.* 24, *sp.* 10, *planch.* 472, *fig.* 3, *a.* (Très-bonne.)

Guettard, dont les immenses travaux sont peut-être trop négligés aujourd'hui, est le premier auteur français qui ait parlé de l'Alcyonelle; il l'a mentionnée en 1747, sous le nom de *Spongia sessilis, cœspitosa* (Eponge sessile, formant des masses), dans ses *Observat. sur les plantes*, *tom.* I, *p.* 59,

*sp.* 1 ; il la rappelle dans ses *Mémoires, tom.* IV, *p.* 108, et *p.* 129. « Cette espèce d'éponge, dit-il, « ne se ramifie pas; elle forme des touffes sur les « corps où elle s'attache. »

Après Guettard, dont l'indication très-précise de l'Alcyonelle a été oubliée, l'auteur, qui en a donné la description la plus détaillée et la plus complette, accompagnée de figures excellentes et très-exactes, est Pallas; son Mémoire, que je n'ai vu cité nulle part, se trouve dans les *Nov. Comment. Acad. scient. imper. Petropolit., tom.* XII, 1766, *pag.* 565, *pl.* 14, sous le titre : *Descriptio Tubulariae fungosae.* Haller, en parlant de l'observation de Pallas, dit : *Planta spongiosa polypis farta;* Voyez *Bib. bot., tom.* II. *p.* 566; ce qui prouve qu'Haller partageait l'opinion de Guettard et celle de beaucoup d'autres naturalistes sur les éponges.

Pallas raconte la manière dont sa tubulaire fongueuse a été découverte : au mois de juillet 1768, Nicolas Sokolof, accompagné du docteur Lepechin, recueillit cette production dans un étang près de Wolodimer, et l'apporta à Pallas qui se fit sur le champ conduire sur les lieux pour voir l'objet en place : il reconnut les Polypes dont l'analogie avec ceux de sa *Tubülaria Coralloïdes* (1), le frappa.

Pallas décrit avec le plus grand soin la localité : il indique les plantes et les animaux qui se trouvent dans cet étang; il décrit et figure particulièrement une Hydrachne et fait observer que dans cette même localité on retrouve l'Eponge fluviatile : il donne des détails sur les diverses formes accidentelles que présente l'Alcyonelle, suivant les corps autour desquels ou sur lesquels elle se développe.

---

(1) Pallas, en parlant de sa *Tubularia coralloïdes*, cite son *Elenchus zoophyt.*, sans désigner ni la page, ni le numéro : aussi ne peut-on y trouver la *Tubularia coralloïdes*, que je crois être sa *Tubularia gelatinosa*, p. 85, nº 43.

Parlant ensuite de sa *Tubularia coralloïdes* (2), il fait observer qu'elle formait sur les pierres et sur les bois une couche si épaisse qu'elle imitait en petit l'Alcyonelle. Cependant il ne voudrait point assurer que ces deux productions soient des variétés l'une de l'autre, parce que le mode constant d'accroissement et la plus grande consistance de l'Alcyonelle, la différencient trop de la Tubulaire coraloïde; d'ailleurs il n'avait trouvé sur les plantes de l'étang aucun tube rampant.

La *Tubularia fungosa.*, Pall., n'est point citée dans la compilation de Gmelin, malgré le soin pris par cet auteur de réunir toutes les espèces décrites dans les Mémoires des diverses Sociétés savantes : je ne l'ai vue indiquée dans aucun des ouvrages systématiques français que j'ai consultés.

Les Polypes de la *Tubulaire fongueuse* (Alcyonelle), sont parfaitement représentés par Pallas : les figures qu'il en donne sont aussi exactes que celles de l'Atlas du Dictionnaire des Sciences narurelles, *Actinozoaires, pl.* 57, *fig.* 8. Il ne faut point parler de celles représentées dans l'*Encyclop. méthodique, pl.* 472, *fig.* 3, *b. c. d.* : ce sont des dessins de fantaisie, tracés par un dessinateur mal dirigé.

L'Alcyonelle des étangs est mentionnée dans le *Dict. des sc. natur., tom.* I, *p.* 458, sous le nom Alcyon fluviatile, et *tom.* I, *sup.*, *p.* 110; *tom.* LX, *p.* 456, et dans l'*Enc. méth., Zoophytes, tom.* II, *p.* 38, où elle est caractérisée comme une masse sarcoïde animée, ayant des Polypes à plus de huit tentacules : elle forme un genre de Polypiers de l'ordre des Alcyonées, dans la division des Polypiers sarcoïdes.

Lamouroux dit avoir trouvé en août 1830, dans

(2) C'est évidemment une plumatelle; c'est celle décrite et figurée par Girod-Chantrans *Recherch. chim. et microsc.*, *p.* 190, *pl.* 28, *fig.* 67, sous le titre : *An ?* Spongia canalium. (*Linn.*)

un étang de Normandie, où elle y est assez rare, l'Alcyonelle, mais en masses beaucoup plus petites (3) que ne les représente la figure de l'Encyclopédie.

Je suis très-porté à croire que les échantillons d'Alcyonelle, vus par Lamouroux, étaient ces jeunes individus d'une espèce de tubulariée d'eau douce, ou de Polypes vaginiformes de Lamarck, si communs par masses de la grosseur d'une noix, sur les chaumes inondés des Scirpes et appelés par Muller *Leucophra heteroclita*, ainsi qu'on le dit dans l'*Encyclopédie méthodique, Zoophytes, tom.* II, *p.* 541, *col.* 1; *p.* 645, *col.* 1.

MM. Raspail et Robineau-Desvoidy ont de concert donné la description et l'analyse microscopiques de l'ovaire, de l'œuf et des tubes de l'Alcyonelle. Suivant M. Raspail, les tubes sont imperforés; ils le paraissent en effet durant la vie de l'animal, parce que le Polype, au lieu d'être dans son tube comme le limaçon dans sa coquille, n'est, ainsi que Tremblay l'a bien vu sur les Plumatelles, que la continuation du tube même; mais dans le Polypier desséché, l'orifice des tubes devient apparent.

M. Raspail regarde l'Alcyonelle comme une des nombreuses formes que peut affecter la Plumatelle, selon que son œuf se trouve attaché à la surface inférieure ou supérieure des pierres, à la surface des corps flottans, des *Lemna*, des feuilles de Nénuphar, des tiges brisées ou submergées.

La Plumatelle en rampant sur la pierre devient la *Tubularia lucifuga* (4) de Vaucher. Au sortir de l'œuf, lorsque deux ou trois tubercules ont poussé sur son tube, elle est la *Leucophra heteroclita* (5)

---

(3) Ne serait-ce pas la *Tubularia caralloïdes* de Pallas?

(4) Plumatelle lucifuge; *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 42, *p.* 12.

(5) Muller, *anim. infus.*, *p.* 159, était indécis sur la nature de cette leucophre qu'il soupçonnait une jeune tubulariée émancipée.

de Muller, et sans doute la *Leucophra floccus* (6) du même auteur. A mesure que les tubercules polypifères deviennent plus nombreux sur l'individu, et dans les cas où la base qui le supporte se trouve flottante, c'est la Cristatelle (7), ainsi que Rœsel et Ledermuller l'ont figurée. Enfin la Diflugie, *Dict. Sc. nat.*, XIII, *p.* 232, LX, *p.* 457, n'est autre que la forme désignée par Muller, sous le nom de *Leucophra heteroclita*. Il arrivait souvent à M. Raspail d'avoir sur la même pierre meulière tous ces six genres partant d'un même tronc. *Bulletin Féruss.*, 1827, *Sc. nat.*, *tom.* XII, *p.* 190-196, *n*° 134.

La Plumatelle (8), regardée par M. Raspail comme base de l'Alcyonelle, a été vue figurée et décrite par plusieurs auteurs, dont quelques-uns ont multiplié inutilement les espèces, et amené une grande confusion dans la synonymie; il paraît qu'il n'en existe qu'une seule espèce, car il est certain que les *Polypes à panache* de Tremblay sont les mêmes, que ceux représentés par Rœsel, *Insect.*, *tom.* III, *pl.* 73-75; par Schœffer, *Armpolyp.*, *p.* 54, *tab.* I, *f.* 1, 2, et copiés d'après ces derniers, dans les planches de l'Encyclopédie. J'en ai vu, il y a plus de trente ans, dans la grande mare des Petites-Roches, aujourd'hui comblée.

Pallas, dans son *Elenchus zoophyt.*, *p.* 86, à la suite de l'article sur sa *Tubularia gelatinosa* (Plumatelle), laisse à d'autres naturalistes à prononcer si les petits grains errans, pourvus de Polypes (*Cristatella mucedo*, Cuvier; *Cristatella vagans*, Ency.), décrits et figurés par Rœsel, *Insect.*,

---

(6) Je n'ai point trouvé dans Muller de *Leucophra floccus*.

(7) Voyez *Dict. Sc. nat.*, *tom.* LX, *p.* 454-457.

(8) Girod-Chantrans, *Recherch. chim. et microsc.*, *p.* 190, *pl.* 28, *fig.* 67, a décrit et représenté un groupe de tubes de plumatelle, sans polypes, et rampans sur une barque submergée; c'est la *Tubularia lucifuga*, Vauch.

*tom*. 3, *tab*. 91, doivent former une espèce nouvelle, ou être regardés comme de jeunes Plumatelles. Les recherches de M. Raspail paraissent avoir décidé la question; cependant M. de Blainville conserve encore des doutes. M. Raspail a découvert que les Spicules des Alcyonelles ne sont que des cristaux calcaires distribués irrégulièrement dans les interstices du tissu cellulaire. *Bullet. Féruss.*, 1827, *tom*. XII, *p*. 188.

C'est à M. Nodot, jeune naturaliste très-zélé et fort instruit, que nous devons la connaissance de l'existence de l'Alcyonelle des étangs dans notre département; il l'a trouvée en abondance, au mois de septembre 1832, à l'étang Fourché, territoire de Montigny-le-Gueux, canton de Précy-sous-Thil, arrondissement de Semur. Elle peut se rencontrer dans d'autres localités; ce sont des recherches à faire, et une nouvelle étude à entreprendre, comme le dit Cuvier, *Mém. Instit., Acad. Sc., tom*. X, *p*. clxiij.

La seconde production, dont je veux entretenir l'Académie, est l'Eponge fluviatile; quoique plus anciennement connue que l'Alcyonelle des étangs, dont je viens de tracer l'histoire, les naturalistes sont encore loin d'avoir sur elle des idées bien exactes, et c'est pour cette raison qu'il est utile de leur fournir tous les renseignemens possibles, afin de les mettre à même de s'en occuper d'une manière fructueuse.

Newton a le premier découvert l'éponge fluviatile, en Angleterre; il l'a fait connaître à Raj et à Plukenet, qui en ont parlé; le dernier en a donné la figure en petit. Tournefort l'a mentionnée sous le nom de *Spongia ramosa, fluviatilis Newtoni*. Raii Hist., 81, *Inst. rei herb.*, p. 576.

Reneaume a publié un Mémoire très-étendu et très-bien fait sur l'*Eponge de rivière branchue, cassante, qui a l'odeur de poisson;* il fait partie

des Mémoires de l'Académie des sciences; *Act. Paris.*, 1714, p. 231, pl. 9. Haller, *Bibliot. botanic.*, *tom.* 2, *p.* 45, indique ce travail de la manière suivante : *Icon et descriptio Badiagae seu Spongiae fluviatilis ramosae.* « Cette plante, dit Reneaume, a été trouvée au commencement de juillet dans la Seine, attachée aux pierres d'une des piles du Pont-Neuf, et plus anciennement dans la rivière de la Loire, adhérente aux pilotis des moulins du pont de Blois. Elle a une odeur marécageuse et sent très-fort le poisson; cette odeur s'augmente de plus en plus si on garde cette plante dans l'eau; frottée sur la peau, elle y occasionne une cuisson fort incommode. »

J.-C. Buxbaum a fait un travail particulier sur l'éponge fluviatile. « On trouve, dit-il, dans les pharmacies de Moscou des fragmens d'un végétal spongieux appelé par les Russes *Badiaga* (9), et dont la poudre est usitée pour combattre les échymoses. Le *Badiaga* (9) est une plante aquatique, submergée, friable, dans laquelle on observe des grains ronds qui sont peut-être sa graine : j'en distingue trois espèces; la première est le *Badiaga major*, dont Lœsel a donné la figure sous le nom de *Muscus aquaticus, ceratoïdes*, dans la Flore de Prusse; figure que Breyn, dans sa préface de la Flore de Prusse d'Helwing, dit représenter une nouvelle espèce élégante d'éponge. Ruppius dans sa Flore d'Iéna donne également une figure de *Badiaga major.* »

« Les grains de cette espèce sont blancs et excavés d'un côté, comme les pierres d'écrevisse. La plante fraîche adhère aux bois pourris sous l'eau, et répand une odeur fétide de poisson. Plukenet l'a représentée, *Tab.* 112, *fig.* 3. »

---

(9) Haller, *Bibl. Botanic.*, *tom.* 2, *p.* 170, dit, en parlant de Buxbaum : « Il a établi le genre Badiaga. »

« Le *Badiaga minor* est une plante moins rameuse, adhérente à la vase ou au *Lemna trisulca*. Ses grains sont ronds, jaunes et brillans. »

« Le *Badiaga cinerea* est la *Spongia ramosa fluviatilis Newtoni*, Raj, Hist. 81, dans laquelle je n'ai point vu de grains. » *Comment. Acad. sc. Petrop.*, 1727, *p.* 343, 344.

Les trois espèces de Badiaga de Buxbaum ne sont que des variétés de l'éponge fluviatile, appelée aujourd'hui *Ephydatie fluviatile*. Lamx, *Dict. sc. nat.*, *tom.* 15, *p.* 56; *Encycl. méthod.*, *Zoophytes*, *tom.* 2, *p.* 324, *sp.* 1. Spongille fluviatile, *Dict. sc. nat.*, *tom.* 50, *p.* 330 et *tom.* 60, *p.* 497.

Linné connaissait l'éponge fluviatile; il la mentionne comme végétal; voici ce qu'il en dit, *Hort. Cliffort.*, *p.* 480, *sp.* 1, « Spongia fragilis repens, ramis teretibus obtusis. Crescit in aquis dulcibus, lacubus et aquis placidè fluentibus. »

« Est hæc admodùm fragilis, repens, crassitie pennæ majoris anserinæ, cornu cervi modo ramosæ, procumbens, ramis erectis teretibus piscem olentibus. »

Van Royen, *Flor. Leydensis prodrom.*, *p.* 522, *sp.* 5, parle de l'Ephydatie fluviatile. Guettard, *Observat. sur les plantes*, *tom.* 1, *p.* 59, *sp.* 2, décrit l'éponge fluviatile sous le titre de *Spongia fluviatilis ramosa*, *fragilis et piscem olens* : il l'a trouvée dans la Loire, surtout à Amboise, attachée aux pieux de revêtement de la levée : il a toujours vu dans l'Ephydatie fluviatile des vers (10) de plus d'un pouce de long, qui y étaient par milliers; il croit que c'était pour s'en nourrir. *Ouvr. cité*, *p.* 60. Sont-ils destructeurs de cette éponge en la mangeant, ou sont-ils ceux qui la forment? C'est ce qu'il n'a point déterminé. *Guettard*, *Mémoi-*

---

(10) Ne seraient-ils pas des Naïdes serpentines, *Nais serpentina*, Mull.? C'est ce qu'il faudrait vérifier.

*res, tom.* 4, *p.* 108; *p.* 99—101; *p.* 107—111, *p.* 137 (11).

Scopoli, *Flora Carniolica, p.* 116, parle, sous le nom de *Spongia,* d'un Bisse semblable à de l'amadou. Ne serait-ce pas le *Byssus cryptarum?*

Girod-Chantrans, *Recherch. chimiq. et micros-cop., p.* 180 et *p.* 188, *pl.* 27, *n*° 65, a très bien décrit et passablement figuré l'*Ephydatie fluviatile,* Lamx., ou *Spongille fluviatile,* Lamk., sous le titre suivant : *Eponge de rivière, que je crois inédite* (12), *et que l'on pourrait nommer* Spongia granifera, *Eponge granifère.* « Cette production, dit-il, s'étend plus ou moins en manière d'écorce raboteuse, de deux à trois lignes d'épaisseur, sur les galets qui tapissent le fond de la rivière du Doubs, et sur les racines submergées des saules qui croissent vers ses bords. Son tissu cellulaire est formé par des fibres un peu élargies, minces, transparentes, entrecroisées, cassantes dans l'état de siccité. Sa superficie est enduite d'une gelée verdâtre qui se dissipe par la dessiccation. On trouve dans son intérieur de petits grains sphériques, de couleur ocreuse, de la grosseur des œufs de harengs, et qui sont composés d'une membrane coriace obscure, remplie d'une liqueur blanche, semblable à celle du tithymale cyparisse. »

« Cette éponge répand une forte odeur de marée, et passe promptement à la putréfaction, malgré que l'on ait soin de renouveler l'eau des vases où on la renferme. »

---

(11) Je serais bien porté à croire que Guettard, *Mém., tom.* 4, *p.* 158, *pl.* xxiv, *fig.* 1, a représenté l'*éponge fluviatile,* sans la reconnaître; car la figure ressemble tellement à celle donnée par Pluckenet qu'on l'en croirait une copie; cependant le fragment grossi, *fig.* 2, me laisse des doutes.

(12) Cette éponge, loin d'être inédite, est connue depuis longtemps.

« Séchée, elle brûle avec une flamme bleuâtre qui exhale une puanteur insupportable. Par la combustion son tissu n'est point altéré; mais les fibres, devenues blanchâtres, sont alors très-cassantes, et entièrement dissolubles aux acides. La chaux (13) fait près des deux tiers de son poids. »

« L'éponge granifère se décolore promptement dans l'acide nitrique; l'alcool lui enlève un extrait huileux très-inflammable : elle brûle en répandant une odeur infecte, et son résidu de chaux (13) pure fait presque moitié du poids de cette substance desséchée. »

« La *Spongia friabilis*, Lamk., dit M. Grant, appartient à un genre de corps organisés dont la nature, animale ou végétale, était encore indécise. C'est une production d'eau douce, de couleur grise ou verte, de nature fibreuse et exhalant une odeur fétide. L'axe central fibreux, desséché et d'un blanc pur, parut être entièrement composé de silice (14). »

« La spongille présente en automne un grand nombre de petits corps jaunes, de forme globulaire, pris par les uns pour les graines de la plante, et par les autres pour les ovaires de l'animal. Ces grains, macérés dans un acide, s'y comportent comme une substance cartilagineuse; calcinés et mis dans les acides les plus forts, ils ne manifestaient aucune effervescence. »

« La surface de la spongille, comme celle des éponges marines, est couverte de pores ayant chacun un opercule à leur entrée, et des spicules sans aucune

---

(13) Lamouroux avait également trouvé de la chaux dans les spongilles.

(14) Il me paraît bien extraordinaire que M. Grant n'ait point trouvé de chaux dans les spongilles. Aurait-il alors examiné une spongille bien différente de celles vues par Girod-Chantrans et par Lamouroux? Cette divergence de résultat chimique indique la nécessité d'une nouvelle étude des spongilles.

trace de cils. Ces pores sont les ouvertures des canaux qui traversent les spongilles, tandis que les ouvertures béantes sont les orifices pour la sortie des matières fécales. »

« Les spongilles ont, comme les éponges marines, des spicules siliceuses (15), une matière gélatineuse, des corps granuleux, des pores, des canaux intérieurs, des orifices fécaux, une matière nourricière et le même mode général de croissance ; suivant M. Grant, il n'y a de différence entre l'organisation du polypier le plus complet et le globule primitif de la spongille que la différence d'une organisation plus développée. La nature animale de la spongille est donc assez clairement démontrée par les observations de M. Grant. » Lesson dans le *Bullet. de Féruss.*, 1827, *sc. nat.*, *tom.* XII, *p.* 189, 190, *n*° 133.

Il resterait à faire connaître l'animal qui produit les éponges ; mais jusqu'à présent il n'a été décrit par aucun naturaliste à ma connaissance.

J'ai trouvé la spongille fluviatile sur une pierre dans l'Ouche, au-dessous du moulin de Chèvremorte, il y a au moins trente-quatre ans ; M. Nodot, dont j'ai déjà parlé, m'a dit qu'il en avait aussi trouvé sur des pierres dans l'Ouche (16), au-dessous du Parc, mais qu'il en avait rapporté à Semur un superbe échantillon, dont il ne reste plus qu'un fragment dans le cabinet de M. son frère.

---

(15) On voit un acicule siliceux du *Spongia friabilis*, dans l'Atlas du Dict. Sc. nat., pl. 64.

(16) C'est entre le Parc et le Creux Millière, localité où j'ai vu sur les pierres la production désignée par *Linné*, *Faun. suecic.*, 1725, sous le nom de *Coccus aquaticus* ; c'est un corps ovale, brun, plane en-dessous, convexe en-dessus, reconnu par Bergmann pour être l'ovaire de la sangsue commune; *Dict. Sc. nat.*, *tom.* 47, *p.* 259, 260 ; *Encycl. méth.*, *Physiq.*, *tom.* 1, *part.* 2, *p.* 186, *col.* 2, *collect. académ.*, *part. étrang.*, *tom.* XI, *p.* 115.

J'invite les jeunes naturalistes à se livrer à l'examen de cette production intéressante, à l'étudier, à la suivre dans ses développemens, et à chercher à reconnaître la forme et les mœurs des animaux qui la construisent; car malgré les travaux dont elle a été l'objet, elle laisse encore beaucoup à désirer, et elle a besoin d'être étudiée, pour confirmer les observations de Reneaume, sur les cuisons occasionnées par le contact des éponges fluviatiles, propriété qui leur serait commune avec les médusaires, et qui expliquerait l'effet produit, dans l'été, par certains bains de rivière. On s'assurerait du véritable genre des vers observés par Guettard dans l'Ephydatie fluviatile; enfin on découvrirait sans doute la cause de l'énorme différence entre les résultats chimiques obtenus par Girod-Chantrans et par Grant.

Le Journal de Physique, jusqu'en 1788, forme un recueil précieux, aussi estimé que les Mémoires des Sociétés savantes. Il contient une multitude de faits, dont plusieurs ont besoin d'explication; et parmi eux, je choisis pour le moment deux observations de M. de Saint-Amant, consignées dans cet ouvrage; 1778, *octobre*, *p.* 277, 278, *pl.* 2, *fig.* 4, 5, et répétées dans les *Act. Burdig.*, 1832, *p.* 108.

La première est relative à un petit poisson trouvé dans une huître.

M. de Saint-Amant n'a pas reconnu l'espèce de poisson dont il s'est contenté de donner une figure assez grossière; la plus légère attention lui aurait fait reconnaître le *Blennius Pholis*. Ce poisson s'était introduit entre les écailles entr'ouvertes du bivalve; et sa présence occasionnant au mollusque une sorte de gêne, l'a porté à rapprocher les battans de sa coquille et à retenir prisonnier l'imprudent poisson qui s'y était introduit.

La seconde observation a pour objet « une chry- « salide fort remarquable, dit l'auteur, parce qu'on

« a cru jusqu'ici sa chenille exotique et naturelle à « Surinam. Il est cependant certain que cette chry- « salide a été trouvée au mois d'août dans une de « mes vignes à Saint-Amant près d'Agen. »

Cette observation rappelle celle du prétendu oiseau-mouche, trouvé, dit-on, en France, il y a quelques années : c'était simplement le sphinx épervier, *Sesia stellatarum*, Fabr.

M. de Saint-Amant avait sans doute lu les deux Mémoires de Fougeroux de Bondaroy, d'après lesquels il est constant que des insectes d'Amérique se sont présentés en France dans l'état parfait : tels sont l'*Elater noctilucus*, Act. Paris., 1766, p. 339; et le *Bruchus Bactris*, Act. Paris., 1771, p. 45 : mais les larves de ces deux espèces d'insectes n'ayant pas besoin de végétaux frais pour vivre, ont continué de se développer dans le bois ou dans le fruit transportés en Europe. C'est ce à quoi M. de Saint-Amant n'avait pas songé. Frappé de la disposition de la trompe dans la chrysalide dont il parle, et la trouvant pareille à celle de la chrysalide représentée par Mlle de Mérian, *Ins. Surin.*, *tab.* 38, il en a conclu que ces chrysalides étaient les mêmes. Il n'a pas fait attention à la différence des végétaux dont se nourrissaient les larves. La chenille, dont Mlle de Mérian a donné la figure, *tab.* 38, vit en Amérique sur le médicinier sauvage, *Jatropha gossypifolia*, Linn., dont une excellente figure et une description détaillée ont été données par Marchant, sous le titre de *Ricinocarpos*, dans les *Act. Paris.*, 1723, *p.* 174, *pl.* 9 et 10. Cette chenille est celle du *Sphinx Jatrophae*, Lin. La chenille, dont la chrysalide a été apportée à M. de Saint-Amant, vit en Europe sur le liseron; elle appartient au *Sphinx Convolvuli*, Linn.

En se rappelant la différence des climats, et surtout en parcourant les *Mémoires* de Réaumur *pour servir à l'histoire des insectes*, il aurait vu des

*chrysalides à nez;* il se serait assuré que celle, représentée *tom.* I, *p.* 348, 375, *pl.* 21, *fig.* 6, 7, appartenant au sphinx du liseron, était la même que celle que lui avait apportée son vigneron; à la vérité la trompe en est aussi apparente que celle de la chrysalide du sphinx du médicinier. Aldrovandi a fait connaître la chenille du sphinx du liseron, *Ins.*, *p.* 266, *tab.* 1, *fig.* 6. Il en a depuis long-temps décrit, *Ins. p.* 277, *c.*, sous le titre de *Chrysalis* 1ª *insolentis et forsan monstrosae figurae cum enormem magnitudinem, tum maxime quod in capite annexam habeat velut promuscidem*, et figuré, *p.* 278, *tab.* 7, *f.* 1, la chrysalide. Cette chrysalide n'est pas la seule de notre pays, désignée sous le nom de chrysalide à nez : Réaumur donne aussi ce nom, *Ins.*, *tom.* 2, *pl.* 20, *fig.* 3, à la chrysalide du sphinx du troene.

Fabricius, en parlant des chrysalides des *Sphinx Jatrophae* et *Sphinx Convolvuli*, avait dit de la première, *cauda cylindrica, inflexa*, et de la seconde, *cornu reflexo involuto.* Si, par ces expressions, Fabricius voulait désigner la saillie de la trompe, il avançait une absurdité. Je pense que, par suite d'une transposition, le compositeur aura placé, à la suite de la chrysalide, une note qui devait terminer la description des chenilles : Fabricius, en corrigeant les épreuves, ne s'en sera pas aperçu. Le compilateur Gmelin, se bornant à copier, aura répété l'erreur de Fabricius. Cette erreur n'ayant encore été révélée par aucun entomologiste, il a paru nécessaire de la signaler pour éviter aux naturalistes la peine de chercher dans les chrysalides un caractère uniquement convenable aux larves.

Depuis long-temps les chrysalides sont en possession de causer des erreurs. Une des plus fortes est celle de Gesner, qui donne, comme un animal marin, la chrysalide d'un bombyce. Gesner, *animal. marin. icon*, *p.* 266, *de aquatilibus*, *p.* 817, lui donne

le nom de *Pediculi marini species*. Aldrovandi, *de insect.*, *p.* 712, *fig. inf.*, reproduit cette figure. On peut reconnaître la source de l'erreur par la réflexion suivante : le hasard aura fait tomber dans la case destinée aux corps marins la chrysalide en question, et Gesner, sans examen, l'aura prise pour un animal marin.

On expliquera de même les *Poils marins* indiqués par Seba, *Thes.*, *tom.* 3, *p.* 182, *tab.* 94 : « Ces « filamens, dit-il, se trouvent souvent dans les filets « des pêcheurs. » On reconnaît facilement dans ces *poils marins* un amas de tiges filiformes de barbe espagnole, *Tillandsia usneoïdes*. Cette masse venue d'Amérique aura été confondue par Seba avec d'autres productions, et peut-être avec l'égagropile de mer, *Zostera marina*, et aura été désignée sous le nom peu convenable dont nous venons de donner l'explication.

## SUR LES LIÈVRES CORNUS.

Les naturalistes du XVII^e siècle ont admis comme réels une multitude de faits singuliers, dont le seul fondement est l'amour du merveilleux. Les naturalistes modernes, connaissant mieux les lois du règne organique, ont rejeté ces faits comme fabuleux. Cependant comme les premiers auteurs disent avoir vu, avant de rejeter leurs récits étranges, il faut tâcher de découvrir sur quelles observations réelles ils se sont fondés. Nous avons déjà éclairci une partie de ces annonces ; actuellement nous allons examiner sur quels fondemens se sont appuyés les auteurs pour admettre les *lièvres cornus*.

Jonston, *Quadrup.*, *tab.* LXV, a, le premier, parlé des *lièvres cornus* ; il en donne deux figures, sans les expliquer dans le texte de son ouvrage.

Wormius, *Mus.*, *p.* 321, décrit plusieurs cornes placées sur des fragmens de crânes, comme ayant ap-

partenu à des lièvres ; mais il ajoute : « Mon opinion « est uniquement fondée sur des rapports. » Aussi, en examinant la description des échantillons dont il parle, on y reconnaît des cornes de chevreuil d'âges différens.

Gabriel Clauder, *E. N. Cur.*, *dec.* 2, *ann.* 6, 1687, *obs.* CLXXXIII, a parlé à la vérité d'un lièvre cornu ; mais son assertion est fondée sur celle de Jean Loser, gouverneur de Setz ; ce gouverneur lui avait parlé d'un gentilhomme des environs, qui avait pris à la chasse un lièvre qui avait des cornes. *Collect. acad.*, *part. étrang.*, *tom.* IV, *p.* 166, *pl.* VIII, *fig.* 3.

La crédulité de Clauder s'oppose à la confiance qu'on pourrait lui accorder ; d'ailleurs il ne parle pas en témoin oculaire. Haller, *Bibl. anatom.*, *tom.* I, *p.* 501, en donnant le titre de ses traités, parle d'une *Equa cornuta.* C'est une erreur : Clauder indique seulement *Caprea cornuta.*

On ne se serait point décidé à parler des *lièvres cornus*, dont Erxleben, *Mammal.*, *p.* 330, a dit avec raison, *Si non hybridus* (*sed ex quonam ?*) *certè fabulosus*, si Buffon n'en avait pas admis l'existence et expliqué l'origine de la manière suivante : « On prétend aussi qu'il y a, dans la Norvège « et dans quelques autres provinces du nord, des « lièvres qui ont des cornes : Klein a fait graver deux « de ces lièvres cornus : il est aisé de juger, à l'ins- « pection des figures, que ces cornes sont des bois « semblables au bois du chevreuil : cette variété, si « elle existe, n'est qu'individuelle, et ne se mani- « feste probablement que dans les endroits où le « lièvre ne trouve point d'herbes, et ne peut se « nourrir que de substances ligneuses, d'écorce, de « boutons, de feuilles d'arbres, de lichens, etc. » *Hist. natur.* 4°, *tom.* XIV, *p.* 332.

Dans ce passage, l'auteur du Système des Molécules organiques, en désignant la ressemblance des

cornes de lièvres et des bois de chevreuil, indique leur véritable origine, comme je l'ai dit plus haut, en citant Wormius, à l'époque duquel l'anatomie comparée n'existant pas, n'a pu permettre de reconnaître les os du crâne de chevreuil.

Si ces cornes présentent quelques variétés, il faut les attribuer à une altération des organes sexuels : depuis long-temps les chasseurs ont observé que les lésions des testicules ont, chez les chevreuils et les cerfs, une influence remarquable sur le bois. L'animal ne le jette plus, et il se déforme de différentes manières. Il y naît des excroissances fongueuses, ou en choufleurs. Nous vîmes à Marbourg, dit Gall, *Anatom. du cerveau, tom.* III, *p.* 113, une collection considérable de bois ainsi déformés.

Ce rapport entre les cornes et les organes sexuels explique facilement l'observation de Clauder, intitulée : *Cornua deformia in cervo castrato.*

Ainsi il n'y a jamais eu de *lièvres cornus ;* on a donné pour tels des portions de crânes de chevreuil : le désir de mystifier a engagé sans doute à avancer un fait étrange, adopté par l'amour du merveilleux, qui exerce encore un si grand empire sur beaucoup de savans.

## NOTE SUR LE VEAU ÉCAILLÉ,

*Mentionné dans l'histoire de l'Académie des sciences de Paris.*

« M. Frésier, ingénieur du Roi dans l'île Saint-Domingue, a écrit à M. de Jussieu qu'il y était né un veau qui avait des écailles au lieu de poil. Elles étaient irrégulières tant en figure qu'en grandeur ; leurs joints seulement un peu garnis de poils en quelques endroits. On prétendait qu'il tenait encore d'ailleurs d'un crocodile ou cayman, mais les écailles étaient la ressemblance la plus sûre. Quand elle aurait été beaucoup plus parfaite, elle n'eût

pas dû surprendre, supposé la merveilleuse action qu'on attribue à l'imagination des mères..... Une vache pleine, manquée par le cayman, et qui aura eu grand'peur, ou qui seulement aura été témoin du malheur de quelque autre, aura pu faire le veau écaillé. » *Act. Paris.*, 1722, *Hist.*, *p.* 21, §. IV.

Dans un moment où l'étude des monstruosités occupe d'une manière spéciale plusieurs membres de l'Institut, j'ai pensé qu'il ne serait pas sans intérêt de donner quelques éclaircissemens sur le fait dont je viens de rapporter la note : je les regarde d'autant plus utiles que le fameux Haller, *Bibl. anatom.*, *tom.* II, *p.* 148, se contente de dire : *Cl. Frézier de vitulo squamis tecto, ex terrore, ut putat*, ce qui laisserait croire qu'il admettait le fait comme authentique.

L'autorité de ce grand anatomiste aura pu faire croire à l'existence d'un veau écaillé, surtout depuis qu'on a démontré l'identité physique et chimique des plumes, des poils et des cornes, ainsi qu'on le voit sur la corne du rhinocéros, où les poils sont indiqués par les stries de cette partie dure, et dans les fanons de la baleine qui se terminent par des filets semblables à des crins.

Afin d'éviter aux naturalistes des efforts d'imagination inutiles, je dois leur faire connaître qu'il en est du *veau écaillé* comme du *renard armé*, sur lequel j'ai rapporté les éclaircissemens qui m'ont été fournis par Cuvier, *Act. Divion.*, 1829, *p.* 158, et comme des *lièvres cornus* mentionnés par beaucoup d'auteurs, et sur lesquels j'ai donné plus haut quelques détails; c'est-à-dire que tous ces récits sont des mystifications dont les auteurs ne se sont point douté.

Le prétendu *veau écaillé* admis d'après le récit de Frézier, est tout simplement le *Dasypus Peba*, Desm., *Tatusie Peba*, Dict. sc. nat., tom. LII, p. 317.

Frézier s'en sera rapporté à ce qu'on lui aura dit : on lui aura servi de la chair de péba : cette chair blanche et savoureuse comme celle du veau, aura été prise par notre ingénieur pour de la chair de ce dernier animal; et afin d'en augmenter le mérite, on lui aura forgé la fable qu'il a écrite à Jussieu. Il suffit, en effet, de comparer la description de ce prétendu veau, donnée par Frézier, à la description du *Tatou Peba*, pour être frappé de la ressemblance. Les écailles irrégulières tant en figure qu'en grandeur, se remarquent sur la carapace du tatou : leurs joints seulement un peu garnis de poils en quelques endroits, se font également observer sur ces animaux; la ressemblance de la couverture avec celle du cayman ne laisse plus de doute. Cette simple explication suffit pour détruire le ridicule échafaudage sur lequel on s'appuyait pour attribuer à la frayeur et à l'imagination de la vache pleine le prétendu *veau écaillé*, dont Frézier la croyait la mère.

C'est en admettant, sans les constater, une foule de récits extraordinaires, que l'on a chargé la science d'une multitude de faits controuvés, auxquels cependant on ajoute foi à cause de la confiance inspirée par les recueils des sociétés savantes, dans lesquels ils sont consignés.

Après avoir donné l'explication du prétendu *veau écaillé*, je dois préciser l'animal mentionné dans les *Mémoires de l'Académie des sciences de Paris avant* 1699, *tom.* I, *p.* 345, sous le titre de *grand lézard écaillé*, appelé *Preneur de villes.* Cette dernière dénomination, dont j'ignore l'origine et que je n'ai vue répétée nulle part, n'a fixé l'attention d'aucun auteur; et c'est pour cela que j'ai cru devoir la rappeler. Ce *grand lézard écaillé*, appelé *Preneur de villes*, est le Pangolin, Buff., *Manis pentadactyla*, Linn., animal dont la dépouille se trouve dans plusieurs cabinets.

Les Mémoires de l'Académie des sciences de Paris

contiennent des récits qui ont besoin d'éclaircissemens, comme nous en avons déjà donné la preuve à l'occasion du Moine, *Squalus maximus*, appelé *Bragde* dans le Nord, *Act. Divion.*, 1829, *p.* 156, 462 (1); du poisson qui sait filer, *Holothuria appendiculata*, *Op. cit.*, *p.* 137; du renard armé, p. 158, etc.

Je rappellerai 1° le *Cani-apro-lupo-vulpes*, signalé par Deslandes, *Act. Paris.*, 1719, *Hist.*, *p.* 40, pour indiquer l'hyène, *Canis hyaena;*

2° La description faite par Marchant de l'*Apocynum, aizoïdes, humile, siliquis erectis, africanum,* dont la feuille est extraordinaire, *Act. Paris.*, *tom.* 2, *p.* 93.

La substitution de *feuille* à la place de *fleur*, a dû embarrasser plus d'un botaniste et le mettre dans l'impossibilité de reconnaître, dans la plante décrite par Marchant, la fleur de crapaud, *Stapelia variegata*, Linn.

3° Le ver long de deux pieds et demi, trouvé dans le rein d'un chien. *Act. Paris.*, *tom.* 2, *p.* 213, *p.* 338.

Ce ver, vu par Duverney et par Méry, rappelé par Andry, *Générat. des vers*, *tom.* I, *p.* 63, est connu aujourd'hui sous le nom de Strongle géant; *Ascaris visceralis*, Gmel., S. N., tom. I, p. 3031, sp. 7; *Ascaris renalis*, Gmel., p. 3032, sp. 16, dont Collet-Maigret avait fait son genre *Dioctophyme*.

4° Le champignon extraordinaire, *Act. Paris.*, *tom.* X, *p.* 101, *p.* 119, rangé par Haller, *Bibl. Botan.*, *tom.* 2, *p.* 6, dans la classe des *Echinorum*, est ou le *Bissus gigantea*, ou le *Bissus aluta*.



# GÉOLOGIE.

# MÉMOIRE

SUR

# LA GROTTE DE CONTARD.

LU A LA SÉANCE DU 8 MAI 1833.

---

Depuis que les études géologiques, dégagées de l'esprit de système et de l'amour des abstractions métaphysiques, ont commencé à prendre quelqu'importance, les grottes sont devenues l'objet des recherches les plus actives; leur forme, leur étendue, la nature des roches dans lesquelles elles se sont formées, les débris des corps organisés qu'elles renferment, peuvent en effet donner des indications utiles sur la formation du globe et sur les révolutions successives par lesquelles il a passé avant de devenir le domaine de l'espèce humaine.

Autrefois elles avaient aussi attiré l'attention des hommes; mais à une époque où les sciences et les arts n'étaient encore qu'en germe, les investigations dont elles ont pu être l'objet n'étaient propres qu'à satisfaire cette curiosité vague, ces désirs mal définis qui ont caractérisé l'enfance de l'humanité; le sentiment religieux et la superstition ont dû également y puiser des alimens et des moyens d'action; aussi n'ont-elles donné lieu à des observations vraiment utiles pour la

science que dans ces derniers temps. Patrin, Buffon, Bancks, de Saussure, Cuvier, Brongniart, de Humboldt, de Buckland, etc., ont décrit les particularités que présentent quelques-unes d'entre elles; le génie de Cuvier nous a reconstruit, pièce à pièce, les espèces maintenant anéanties auxquelles ont appartenu quelques-uns des débris organiques qui remplissent leurs cavités.

Cependant les études géologiques sont encore trop peu avancées pour ne pas laisser un champ immense ouvert aux conjectures; les causes par lesquelles a été déterminée la formation des grottes, les phénomènes qui ont pu contraindre un si grand nombre d'animaux d'espèces différentes et très-souvent ennemies à se réfugier dans la profondeur des cavernes, les moyens que la nature a employés pour détruire ces êtres devenus inutiles à un monde nouveau doué d'une plus grande perfection, et enfin la formation des montagnes qui renferment les grottes sont encore autant de mystères dont la patience et la sagacité des savans n'ont pu entièrement soulever le voile. Les faits ne sont pas assez nombreux; tous s'accordent à le dire et demandent de nouvelles observations autant pour confirmer ce qui a déjà été dit que pour augmenter les matériaux qui doivent être enregistrés dans les annales du globe (1).

---

(1) « On voudrait une théorie commune pour tous les faits géologiques, dit Brongniart; mais ils ne nous paraissent ni assez nombreux, ni assez bien connus, ni avoir été rapprochés sous un assez grand nombre de points de vue, pour qu'une telle théorie ne devînt pas une hypothèse ou un système général de géologie. Si quelques personnes se croient assez avancées dans la connaissance des phénomènes géologiques de la nature, ou douées d'un génie assez pénétrant et assez audacieux pour créer la terre avec le petit nombre de matériaux que nous possédons, je leur abandonne cette brillante entreprise; je ne me sens ni les moyens, ni la force de construire un édifice aussi hardi, et peut-être aussi peu durable. »

Pour recueillir le plus grand nombre possible de faits, pour les observer avec soin dans tous leurs détails, il faut que dans chaque localité, les hommes qui ont aptitude pour ces sortes de recherches, s'appliquent, moins à étudier ou à émettre des systêmes nouveaux, qu'à bien voir ce qui se passe autour d'eux, à palper ce que chaque jour ils foulent aux pieds, ce qui échappe le plus ordinairement aux observateurs venus de loin. Ces études de détails, bien que modestes et restreintes en apparence, peuvent cependant occuper toute l'activité, toute l'existence des naturalistes qui ne sont pas à portée d'user des immenses ressources que présente la capitale, et leur procurer aussi la satisfaction qui naît d'un fait découvert et d'un service rendu à la science.

Le département de la Côte-d'Or, riche en productions végétales et animales, offre également, sous le rapport minéralogique, des faits dignes d'intérêt, très-curieux et incomplètement observés jusqu'à ce jour. Tous les minéraux qui peuvent se rencontrer dans les terrains appelés autrefois secondaires, des produits volcaniques parfaitement caractérisés, des fossiles de toute nature, même des ossemens d'éléphans, de mastodontes, de castors, de cerfs gigantesques, y existent en abondance.

Déjà beaucoup d'observations ont été faites sur la géologie du Département; feu Leschevin, savant modeste, enlevé trop jeune à la science, avait commencé cette étude et donné des notes intéressantes sur les métaux, les fossiles et sur l'aspect géologique de la Côte-d'Or (1). Récemment M. Lacordaire, ingénieur

---

(1) Je ne parle pas des auteurs anciens, qui, avant M. Leschevin, ont donné quelque chose sur le Département, leurs travaux n'ayant en quelque sorte aucune valeur aujourd'hui en géologie.

Ph. Collet avait laissé un manuscrit que Béguillet rédigea.

en chef du canal de Bourgogne, a fourni à M. de Bonnard d'excellentes notes que ce savant a jointes à l'un de ses Mémoires sur la géologie du Morvan et des environs de Semur; et enfin M. Elie de Beaumont, ingénieur des mines, chargé, conjointement avec M. Dufresnoy, de l'exécution de la carte géologique de France, a parcouru le Département pour reconnaître et délimiter les espèces de terrains qui s'y rencontrent. Mais toutes ces recherches ne sont que des préludes à une étude plus détaillée; un travail complet sur l'histoire naturelle de notre pays et en particulier sur sa géologie est encore à faire; il est devenu indispensable. Ce travail serait bien fait pour effrayer de plus savans que moi; trop faible pour porter un pareil fardeau, je ne puis qu'offrir le fruit de quelques observations nouvelles, et je livre aujourd'hui à l'examen de l'Académie le résultat de recherches que j'ai faites sur une caverne à ossemens située au centre du Département, sur le vallon de l'Ouche, à une lieue et demie au-dessus de Dijon, et dans une localité qui porte le nom de Contard.

Cette grotte est probablement connue depuis longtemps; des curieux même l'ont visitée en 1808 (ce dont témoigne une liste de noms, avec ce millésime, sur les parois de la grotte). Mais cependant il est certain que jamais les savans n'en avaient parlé, lorsqu'un jour, dans mon enfance, j'en vis l'entrée sur le penchant de la montagne. En 1815 je la visitai en détail, et j'en rapportai des ossemens, des stalactites, que je remis au professeur d'histoire naturelle de la Faculté; il les conserva avec soin, connaissant bien tout l'intérêt qu'ils offraient pour la science. J'y avais encore fait deux nouvelles excursions, lorsque, plus tard, la

---

Varennes de Beost a fait aussi un petit ouvrage sur les marbres.

Enfin, dans la description de la France par Guettard, on trouve figurées les montagnes duv allon de Plombières.

découverte de débris de grands mammifères dans notre département éveilla de nouveau l'attention de ce savant; alors il détermina l'Autorité à faire quelques frais pour aider à l'exploration de la grotte de Coutard. Une somme fut remise entre mes mains pour cet objet.

Avant de passer au compte rendu de cette recherche, il est utile de dire un mot de la nature du terrain dans lequel est située cette grotte.

Les rochers des montagnes du vallon de l'Ouche au-dessus de Dijon, sont disposés par couches régulières dont l'inclinaison générale, assez faible, est dirigée à-peu-près de l'ouest à l'est; sur les flancs, souvent abruptes de ces montagnes, les lits de roches se présentent par la tranche et sont quelquefois découpés de manière à offrir des pics et mamelons de formes très-irrégulières, dentelés; et dans quelques parties, des faces arrondies, des sillons horizontaux qui semblent avoir été produits par l'érosion d'une eau courante.

A mi-côte et à la base de ces rochers, il existe un très-grand nombre de fentes, de crevasses et de petites cavernes dont quelques-unes livrent passage à des sources très-abondantes, sur-tout pendant l'hiver. On en trouve encore près des sommets; mais pour la plupart elles se dessèchent en été.

Toutes les montagnes, à part ces escarpemens qui n'existent que par place, sont séparées par un très-grand nombre de combes dont la direction est transversale à-peu-près au cours du vallon de l'Ouche; et en général le pays offre l'aspect que M. Brongniart indique comme étant particulier au terrain jurassique.

Les roches principales sont de l'espèce dite calcaire oolithique; la texture en est serrée, compacte; le grain très-arrondi, quelquefois très-fin, quelquefois très-gros; la cassure terne, irrégulière; la couleur jaunâtre, grisâtre; souvent les lits sont colorés en bleu-violet; ils sont peu épais, se délitent facilement, et

sont séparés de temps à autre par de minces couches d'argile; cette roche contient des débris organiques en assez grande quantité, tels que : bucardes, térébratules, plagiostomes, pachytes, moules, et rarement des ammonites, etc.

L'oolithe (1) alterne à la partie supérieure des montagnes avec des bancs minces et peu étendus d'une autre espèce de calcaire à cassure lisse, conchoïde, à grain fin, très-compacte, dur et dont on peut se servir pour lithographier (2). Au sommet de la montagne de Contard, ce calcaire lithographique domine exclusivement. Il renferme aussi des débris organiques, des ammonites, cardites, peignes, huîtres, limes, térébratules, etc., etc., et notamment une grande espèce de pecten que nous avons signalée dernièrement à l'attention des naturalistes (3). Tous ces fossiles sont placés en lits réguliers dans les strates de la roche ; presque toujours ils sont mutilés, brisés et empâtés si fortement dans la pierre qu'on ne peut les reconnaître et les détacher qu'avec une très-grande difficulté.

L'oolithe ferrugineuse, ou fer hydraté pisolithique, appelée encore mine de fer, dite improprement d'alluvion, est toujours, dans cette localité, inférieure au calcaire lithographique ou schistoïde, et elle forme la partie supérieure de l'oolithe calcaire où elle ne se rencontre que par places; elle est accompagnée d'une immense quantité de coquilles fossiles, parmi lesquelles on remarque des ammonites, des trocus, des arches, des pectens, des bucardes, des térébratules, des oursins, des polypiers, etc., etc., et d'autres que nous

---

(1) Chaux carbonatée globuliforme d'Haüy.
Rogenstein, Hersestein, des minéralogistes allemands.

(2) Schieferkalk, Cornbrash, forest marble.

(3) Des fragmens de ce pecten ayant la forme de pointes tubuleuses, avaient été pris pour une espèce particulière de serpule (*serpula? vallotina,* Defr.), et décrits comme telle dans le Dictionnaire des Sciences naturelles, tom. 48, p. 569.

n'avons pas encore déterminées. Cette oolithe ferrugineuse se montre à découvert à Champmoron et à Darois; dans ce dernier lieu elle est l'objet d'une exploitation.

En général, il ne paraît pas que les grottes suivent une loi pour la place qu'elles occupent dans les montagnes; les unes sont à leur base, les autres à mi-côte et quelquefois enfin vers leurs sommets; mais ces dernières ont l'aspect d'un puits. Tels sont les puits du Salève décrits par de Saussure, ceux du mont Leris près de Bagnères, etc., etc.

La Côte-d'Or offre aussi des faits semblables : le puits près de Francheville, connu sous le nom de *Trou du Souci*, dont on ne peut atteindre le fond; et enfin la grotte de Contard dont voici la description.

Elle est creusée à mi-côte sur la pente de la montagne à l'aspect du midi; on peut y entrer par trois ouvertures dont le pourtour ne forme aucune saillie sur le terrain environnant.

La plus grande de ces ouvertures a trois pieds et demi dans son plus grand diamètre; la seconde qui n'en est séparée que par une assez mince cloison, a dix-huit pouces sur un pied. Les arrêtes de ces deux ouvertures sont très-vives, ce qui prouverait que la roche a été brisée ou dégradée par les gelées et l'humidité.

La troisième ouverture, distante des deux premières de cinq pieds et demi, est aussi de forme oblongue; elle s'évase par le haut en entonnoir et communique avec le fond de la grotte suivant une ligne verticale, ce qui lui donne l'aspect d'un puits. Elle a deux pieds de long dans le plus grand sens, et un sur le plus petit. Les angles sont arrondis et semblent avoir été usés par les eaux.

La disposition de ces trois ouvertures est représentée en place sur le dessin joint à ce Mémoire.

La partie la plus élevée du sol de la grotte qu'on peut apercevoir depuis l'entrée est à trente-six pieds

de profondeur; on y descend à l'aide d'une corde ou d'une échelle; c'est de ce dernier moyen que nous nous sommes servis.

Le sol, dans cet endroit, n'est que le sommet arrondi et assez étroit d'un cône très-grand formé de débris de roche tombés de la voûte et des autres parois de la première salle; la surface de cet amas de déblais est tout hérissée de pierres anguleuses qui roulent sous les pieds et n'ont entre elles aucune adhérence.

La première salle est à-peu-près de forme cylindrique; les parois en sont abruptes et tout-à-fait verticales; leurs anfractuosités présentent des angles très-vifs sur les côtés désignés par les lettres A B C D G H; elles sont émoussées et comme arrondies par le frottement de l'eau sur les côtés E F H; cette salle est terminée en haut par une voûte surbaissée, irrégulière, de laquelle se détachent fréquemment de grandes masses de rochers. A dix pieds à-peu-près au-dessous de la voûte, il existe sur la face G H un redan ou saillie de rocher très-proéminente, terminée par une plate-forme.

C'est à l'un des coins de la voûte et au-dessus de cette plate-forme que se trouvent percées les trois ouvertures de l'entrée; elles laissent pénétrer dans l'intérieur une assez grande quantité de lumière; cette circonstance et la circulation facile de l'air ont permis le développement des mousses et des bissus qui tapissent les parois de la salle.

En descendant, du côté de l'est, sur la surface du cône de déblais, on arrive à une seconde salle qui communique avec la précédente par une très-vaste ouverture; cette salle peut avoir soixante pieds de long, sur vingt-cinq de largeur et trente de hauteur; sa forme est d'une très-grande irrégularité; les parois en sont ondulées, boursouflées, criblées de cavités sphériques, coniques, cylindriques, tapissées dans toute leur étendue d'une épaisse couche de stalactites

blanches dont la surface rugueuse, mamelonnée, ressemble assez bien à une nappe d'eau qui s'écoulerait lentement en suivant les sinuosités du rocher. Les parties les plus creuses et les plus inaccessibles de la voûte servent de retraite à une grande quantité de chauve-souris dont les déjections ont formé à la longue un amas d'humus (1) de forme conique, qui peut avoir dix à douze pieds d'élévation sur quatorze à quinze pieds de diamètre à la base : dimensions gigantesques si on les compare au volume de l'animal.

La face la plus rapprochée de ce cône d'humus est coupée dans toute sa hauteur par une longue fente qui est sans issue et sur le sol très incliné de laquelle s'écoule continuellement une espèce de limon brun assez liquide qui provient des parties les plus élevées.

Ce même limon délayé et charié par les eaux d'infiltration tombe à la longue de toutes les fissures, de tous les canaux; il en bouchera sans doute la plus grande partie.

Il existait autrefois dans la salle que nous venons de décrire un couloir étroit qui donnait entrée dans une petite excavation où j'avais vu précédemment des os de mammifères de la grosseur d'un bœuf. Je n'ai pu retrouver ce passage.

Dans la salle n° 1, on trouve une fente verticale (lettre M) large d'un pied, sur environ cinquante de longueur et vingt à vingt-cinq pieds d'élévation; le sol de cette fente est incliné à près de quarante-cinq degrés; il est couvert entièrement de pierres aigues et roulantes faisant partie du grand amas de déblais dont il a déjà été fait mention. Cette fente paraît avoir autrefois donné passage à des eaux abondantes; à-peu-près aux deux tiers de sa longueur, en

(1) Cet humus est composé de détritus d'insectes de l'ordre des coléoptères, famille des carabiques et des lamellicornes.

descendant, il existe, sur la gauche, une autre fente horizontale dans laquelle on ne peut pénétrer : car elle n'a que sept à huit pouces de hauteur; elle a sans doute été formée par l'affaissement d'une portion de la roche (lettre J).

En continuant de descendre on arrive à un couloir presque horizontal et de forme cylindrique; il peut avoir seize pouces de diamètre sur quinze pieds de longueur; on le franchit, en rampant sur le ventre, et on entre dans une troisième salle, dont l'abord est d'autant plus difficile, qu'un fragment aigu de rocher placé de champ et adhérent au sol bouche en partie l'extrémité du passage. Cette salle est plus irrégulière et de forme plus bizarre encore que les précédentes; elle est toute percée de fentes et de conduits qui, pour la plupart, n'ont aucune issue; les parois sont couvertes de concrétions cristallines qui présentent le plus ordinairement une surface ondulée et sur laquelle existe, par places, une espèce de végétation calcaire, ou stalactites tuberculeuses semblables, quant à la forme, à l'espèce de choux dite vulgairement chou-fleur. (1)

Cette salle est encombrée de gros blocs de rocher qui évidemment se sont détachés de la voûte et des autres parois; ces blocs, pour la plupart, sont adhérens au sol et soudés entre eux par une couche de stalagmites. En passant derrière l'un des plus gros, on arrive dans une série d'excavations qui contiennent des ossemens fossiles. Une petite partie de ces os a été trouvée à la surface du sol qui est recouvert, principalement dans cet endroit, par une épaisse couche d'argile calcaire et ferrugineuse de couleur rouge. Dans la masse de cette argile sont encore em-

---

(1) Tournefort qui croyait à la végétation des pierres, aurait trouvé dans ces tubercules une preuve concluante à l'appui de cette opinion admise encore aujourd'hui par un petit nombre de botanistes.

pâtés quelques galets de la grosseur d'une noix qui ont été roulés par les eaux : car leurs angles sont émoussés; et enfin de petits fragmens de roche irréguliers et à angles vifs. A une profondeur plus grande et sous le lit de la couche d'argile, on trouve d'autres débris d'ossemens entièrement pétrifiés. En général, tous ces os sont brisés, mutilés et dispersés sans aucun ordre; les cassures en sont nettes et les arrêtes vives. Ils n'existent qu'en petite quantité. Un fémur d'un animal de la grosseur d'un renard, des galets arrondis et quelques pierres anguleuses étaient soudés ensemble et adhéraient aux nappes d'albâtre des parois, à dix-huit pouces au-dessus du sol. Dans cette même place, j'avais trouvé précédemment la plus grande partie du squelette d'un animal de la grosseur d'un chat sauvage; et à côté, la tête complète d'un mammifère carnassier de la grosseur d'un loup. Cette tête est restée dans une cavité que nous n'avons pas retrouvée.

Un passage étranglé, court et à pente montante très rapide, établit une communication entre la salle n° 3 et une autre salle étroite et alongée semblable à une large fente (n° 4); le sol s'incline vers l'entrée sur vingt-cinq ou trente degrés; il est tout couvert d'une épaisse couche du limon brun et mou dont nous avons déjà parlé; ce limon arrive principalement par une petite fente verticale et sans issue qui est indiquée sur le plan par la lettre K. A-peu-près vers la moitié de la longueur de la salle, il existe sur la droite une très-large ouverture d'où l'on aperçoit, à quinze pieds de profondeur, une grande excavation (n° 5) dans laquelle on peut descendre à l'aide d'une corde; cette excavation se termine par deux petites chambres toutes tapissées de stalactites tuberculeuses, d'un très-grand volume comparativement à celles que l'on trouve dans les autres parties de la grotte. Les extrémités les plus avancées du côté du nord des salles n$^{os}$ 4 et 5 communiquent entre elles par un petit puits rond et vertical qui s'embranche

par le haut avec un couloir horizontal d'un pied de diamètre qui est l'un des appendices de la salle n° 4. Les parois de ces deux excavations ne sont pas recouvertes en entier d'une couche de stalagmites, car ces concrétions n'existent que dans les endroits qui se trouvent ou qui étaient autrefois sur le trajet des eaux d'infiltration.

En revenant sur ses pas, on trouve vers l'entrée de la salle (n° 4) l'embranchement d'un couloir sinueux, étroit et alongé, qui aboutit à une assez grande salle (n° 6), disposée à-peu-près en forme de fer à cheval; les murs en sont unis, la voûte est peu tourmentée, plate et distante du sol de onze à douze pieds. Au-dessus de l'un des renfoncemens (lettre L) de cette salle, on voit un trou étroit et cylindrique qui paraît s'élever verticalement jusqu'aux environs de la surface de la montagne: car il est tapissé intérieurement par des filamens minces de substances végétales que nous croyons être le chevelu de racines d'arbres. Une partie de ce chevelu s'est détachée et s'est réunie naturellement en un amas de forme conique composé aussi de déjections de chauve-souris.

C'est dans ces parties de la grotte, qui sont d'un accès difficile et fort éloignées de l'entrée, que se réunit le plus grand nombre de ces animaux; ils passent l'hiver suspendus aux voûtes à toutes les saillies qui peuvent donner prise à leurs griffes; et serrés les uns contre les autres, il n'est pas rare de les voir recouvrir comme un tapis noir et mouvant des salles tout entières. Il en est de plusieurs espèces; la plus commune, dans cette localité, est le grand fer à cheval de Buffon ou *Vespertilio ferrum equinum* de *Linnœus*.

A la suite de la salle n° 6, on parvient encore à trois autres plus petites, réunies par des canaux assez larges; toutes ces cavités sont tapissées de stalagmites dont la surface est hérissée de tubercules de l'espèce

déjà décrite. La plus éloignée de ces trois chambres est aux trois quarts remplie par un amas de déblais très-menus qui paraissent s'être écoulés par un petit conduit incliné, dont nous avons cherché à dégager l'entrée pour passer outre, pensant, non sans raison, qu'il devait exister au-delà d'autres excavations; mais il nous a été impossible de franchir ce passage.

Dans l'une des petites flaques d'eau limpide, les seules qu'on rencontre dans la grotte et qui recouvrent en partie le sol de la petite chambre, à la suite de la salle n° 6, nous avons trouvé une coquille, l'*Helix nitida, Drap*. Elle est recouverte d'une incrustation de tuf et ne présente, du reste, dans sa structure, aucune altération. Il est naturel de penser que cette coquille a pu tomber par le petit puits dont nous avons parlé plus haut, et qui est très-voisin de l'endroit où elle a été recueillie.

L'air qui remplit la grotte est respirable par-tout; mais la présence d'un grand nombre de personnes et l'action de flambeaux allumés en altèrent promptement les qualités dans les parties les plus éloignées de l'entrée. Il ne se renouvelle qu'avec difficulté, et ne forme pas courant, circonstance qui seule prouverait qu'il n'existe maintenant pas d'autre entrée praticable que celle connue; et que le petit puits n° 6, quoique s'élevant tout près de la face extérieure de la montagne, est néanmoins sans issue.

Cette absence de courant contribue à rendre la température constante; le 10 avril 1833 elle était de quinze degrés centigrades dans toutes les parties de la grotte, à l'exception de la première salle qui participe nécessairement de la température extérieure élevée ce jour-là à dix-huit degrés.

Il est probable que la caverne dont nous venons de donner la description a été creusée par les eaux (1).

---

(1) Elles n'ont pas seulement usé la roche par le frottement, mais elles l'ont encore dissous à l'aide d'une certaine quantité

Sa forme générale, ses parois arrondies, évidées, percées de mille trous; les galets ou cailloux roulés, les petites sources qui suintent encore, les sillons longitudinaux de tous les passages étroits, sont autant de circonstances qui ne permettent guères de révoquer cette opinion (1). Il existe encore maintenant, au-dessous de la montagne de Contard, dans le vallon de l'Ouche et à l'entrée de la combe qui n'est pas à plus de sept à huit cents mètres de la grotte, une source très-abondante, enfermée dans l'enceinte de l'établissement dit : la *Blanchisserie*. Cette source a sans doute quelque communication inconnue avec l'intérieur de cette excavation; et on peut penser qu'elle est en partie le produit des petites sources que nous y avons remarquées; ces sources, si elles n'avaient pas d'issue, rempliraient nécessairement la grotte en peu de temps; et nous avons vu que nulle part elles ne séjournaient.

C'est à l'époque où un chemin inférieur et aboutissant au vallon de l'Ouche a été frayé à ces eaux, que

---

d'acide carbonique qu'elles contenaient probablement comme toutes les sources qui coulent dans les terrains calcaires.

(1) « On ne peut s'empêcher de voir dans la disposition des grottes, dit Brongniart, des indices d'un passage d'un courant d'eau; plusieurs observations concourent à confirmer ce soupçon; aussi on trouve souvent, dans les cavités, des pierres situées vers la voûte des cavernes, des amas de sable ou de graviers entièrement semblables à celui que charient ordinairement les rivières. Enfin on connaît encore dans certaines cavernes calcaires de puissans cours d'eau qui sortent par leur ouverture ou qui se perdent dans la terre.... On doit remarquer que s'il était possible de pénétrer dans le sein de la montagne d'où sort la fontaine de Vaucluse, on verrait couler le torrent qui la produit dans une caverne assez vaste et probablement fort étendue. La caverne du Diable dans le Derbyshire offre une preuve directe de ce que nous avançons; il y coule un ruisseau navigable qui, dans quelques endroits, remplit presqu'entièrement la capacité de la caverne au point que la voûte touche à la surface de l'eau. » *Dict. des Sc. nat.*, t. 7, p. 300 et suiv.

toutes les cavités de la grotte ont été mises à sec. Auparavant ces eaux jaillissaient sans doute par celle des trois ouvertures de l'entrée qui a la forme d'un puits; il est vrai qu'on ne trouve au dehors de la montagne, à partir de cette ouverture, aucun ravin, aucun sillon, marquant la place de l'ancien lit d'un ruisseau : mais il faut considérer que, dans le temps dont nous parlons, le vallon de Plombières et les montagnes dans lesquelles il est creusé, n'avaient pas la forme que nous leur voyons aujourd'hui. Les assises correspondantes des roches sur le double flanc du vallon, les pics escarpés qui les dominent et qui sont demeurés comme des témoins de cet ordre de choses primitif, indiquent qu'autrefois tout cet espace était plein. D'autres montagnes naissaient sur le sommet de celles qui nous restent; celles-ci n'étaient alors que des points de la surface d'une plaine élevée au niveau des dernières formations oolithiques et couverte d'une immense nappe d'eau qui, en se retirant dans le lit actuel des mers, a dû sillonner profondément le terrain sur lequel elle reposait. L'énorme amas de galets et de débris de roches, près de l'entrée des carrières des Chartreux, et qui est à un niveau bien supérieur à celui du fond de la vallée de l'Ouche; la montagne correspondante de l'autre côté de la ville, c'est-à-dire celle où est situé le creux d'Enfer, entièrement formée comme la première de ces mêmes débris, attestent que peut-être les choses ont dû se passer ainsi. Cette assertion est rendue encore plus plausible si on examine les différences qui existent entre les deux dépôts dont nous venons de parler. Celui de la montagne des Chartreux, plus rapproché de l'endroit miné par les eaux, contient d'énormes fragmens de roche à angles à peine émoussés, dispersés sans ordre parmi des galets généralement plus gros que ceux qu'on trouve sur le monticule du creux d'Enfer. Il est naturel, en effet, que les plus gros rochers n'aient pu être roulés loin, et que les plus gros ga-

lets se soient aussi déposés plus près du lieu où ils avaient été détachés.

Nous ne prétendons pas dire que tous les dépôts de sable de la plaine de Dijon et ceux du creux d'Enfer aient été emmenés par le courant qui se serait dirigé dans le sens du vallon de l'Ouche. La plupart des combes qui se dirigent parallèlement à ce vallon, et notamment la tranchée profonde connue sous le nom de Val de S[te]. Foy, dans lequel coule le torrent de Suzon, ont été creusés sans doute par les mêmes causes, et ont contribué à la formation de ces dépôts. Quant à celle qui aurait déterminé l'écoulement subit de cet énorme volume d'eau, nous croyons, d'après l'opinion des plus savans géognostes de l'époque actuelle, que l'exhaussement des montagnes qui forment le noyau du globe, et sur lesquelles s'appuient tous les ordres de couches secondaires, a été produit par l'action d'une force intérieure qui devait être immense, puisque les plus hautes montagnes du globe en seraient le résultat. Cette force est encore aujourd'hui subsistante; elle se manifeste par les tremblemens de terre, par les éruptions volcaniques, et par des soulèvemens récens de terrains d'une grande étendue, dans les deux Amériques.

Le principal soulèvement de nos pays a produit la chaîne du Morvan; il y en a eu ensuite de partiels dont le plus remarquable s'est opéré au-dessous de la montagne de Sombernon; là il existe un pic de terrain primitif, à-peu-près isolé de toutes parts. Autour de ce point central s'élève, en forme d'entonnoir, une montagne dont les flancs présentent la tranche de toutes les couches d'ordres secondaires disposées encore entre elles dans la même succession où elles étaient avant le soulèvement, mais devenues inclinées, d'horizontales ou à-peu-près qu'elles étaient précédemment. Cette pente existe uniformément sur toute la surface d'un immense cône qui aurait pour sommet un point correspondant, en ligne ver-

ticale, avec le pic de granite dont il vient d'être parlé.

Le vallon de Plombières qui se dirige à peu-près de l'ouest à l'est, passerait, si on prolongeait son axe, tout près de ce point central; aussi les lits des roches dans lesquelles ce vallon est creusé s'inclinent-ils suivant une ligne parallèle à cet axe.

Ces hypothèses étant admises, on doit voir que la grotte de Contard et toutes celles qui sont situées à la même hauteur, sur les flancs du vallon de l'Ouche, occupaient autrefois la place la plus basse du terrain; les eaux qui ont creusé ces excavations provenaient des parties hautes des montagnes perméables à cette époque, comme le sont encore aujourd'hui les terrains calcaires de cet ordre; ces eaux devaient naturellement sortir à jour dans la partie la plus basse des vallées de ces temps reculés.

Si la montagne de Contard ne présente au-dessous de l'ouverture de la grotte aucun lit de ruisseau, ce n'est pas une chose étonnante, puisque dans le grand cataclysme dont nous venons de parler, les anciennes formes du terrain ont dû nécessairement disparaître.

C'est aussi à cette époque qu'a été détruite une autre grotte située tout près de là, sur le sommet actuel de la montagne de Champmoron, au lieu dit : en *Combelancy*, et dont il n'existe que d'énormes masses de rochers arrondis dans tous les endroits où ils ne sont pas brisés, et entièrement formés par une concrétion calcaire cristalline très-dure, rubanée, analogue à toutes les concrétions ou stalactites que l'on trouve dans ces terrains.

Les ossemens trouvés dans la grotte de Contard y ont été déposés à des époques différentes; les plus anciens sont enfouis plus profondément dans l'argile rouge dont nous avons parlé. Tous paraissent avoir appartenu à de grandes espèces qu'il est impossible de déterminer, vu la rareté des échantillons et la petitesse de leurs fragmens. Le plus vo-

lumineux de ceux que nous avons rapportés est en forme de tablette convexe, de deux pouces de longueur, sur un pouce de large, et deux lignes d'épaisseur; il appartenait évidemment à un os long qui ne devait pas avoir moins de dix-huit lignes de diamètre. La texture de cet échantillon et de ceux trouvés dans les mêmes circonstances que lui, est très-serrée, très-homogène; le tissu parenchymateux de l'os qui d'ailleurs s'est conservé très-blanc, a été remplacé par du carbonate de chaux : ce qu'indiquent la pesanteur relative des échantillons et l'essai chimique auquel ils ont été soumis.

Les autres débris d'ossemens trouvés, soit à la surface de l'argile rouge, soit empâtés moins profondément dans l'épaisseur de son lit, n'offrent pas le même genre d'altération que les précédens. Le tissu parenchymateux a été également détruit; mais la place qu'il occupait n'a pas été remplie par un sel calcaire; ces os ne sont composés que de phosphate de chaux (1).

Voici la liste des échantillons que nous avons recueillis et les noms des espèces auxquelles nous croyons devoir les rapporter.

1° La mâchoire inférieure d'un chat un peu plus grand que l'espèce sauvage existante dans notre pays.

---

(1) « Les ossemens dans les grottes, dit Brongniart, ne sont jamais réunis en un squelette entier, mais séparés et dispersés; ils sont souvent brisés, jamais usés par un frottement de roulis; tout au plus le sont-ils sur l'une de leurs faces, ce qui indique qu'ils ont été exposés dans leur place à la cause érodante; quelques-uns semblent avoir été brisés ou entamés par la dent d'un animal carnassier; les débris des roches, soit anguleux, soit arrondis en galets, sont mêlés sans ordre à la masse générale. »

« Les os y sont à peine altérés; ils ne montrent pas ces incrustations de calcaire concrétionné qu'on voit sur quelques-unes des brèches osseuses jusque dans la cavité des os longs. » *Dict. des Sc. nat.*, tom. 54, p. 75.

2° La partie supérieure de l'humérus d'un animal carnassier un peu plus grand que le loup ordinaire; c'était peut-être une hyène?

3° Des fragmens d'un crâne et des mâchoires inférieures et supérieures de chiens.

4° Deux moitiés de fémurs et un tibia qui ont dû appartenir à un loup.

5° Beaucoup d'autres fragmens, des bassins, des tibias, des vertèbres entières, des os du tarse, des radius, un sacrum, etc., etc., sur lesquels nous ne pouvons hasarder aucune conjecture, quoique cependant ils nous paraissent tous avoir appartenu, ainsi que les précédens, à des espèces carnassières.

6° Le peroné assez bien conservé d'un animal de grande dimension qui devait être de la famille des pachydermes. C'est le seul reste d'une espèce non carnassière que nous ayons rencontré.

Quelques personnes ont pensé que ces animaux étaient tombés par l'effet du hasard dans la caverne; mais cette opinion ne nous paraît pas être admissible.

On trouve bien dans la première salle, au-dessous de l'entrée, des os très-récens, provenant d'animaux qui sans doute y ont été jetés; de ceux-là nous n'avons fait aucune mention.

Des animaux qui seraient tombés d'eux-mêmes (ce qui n'arrive jamais), ou qu'on aurait jetés vivans dans la grotte, ne se seraient pas retirés dans les parties sombres et tout-à-fait inaccessibles pour le plus grand nombre d'entre eux, à cause de leurs grandes dimensions; le désir de recouvrer la liberté et l'horreur naturelle que la plupart de ces espèces éprouvent pour les lieux obscurs et enfoncés en terre, les auraient retenus dans la première salle qui seule reçoit un peu de jour.

En second lieu, les squelettes de ces animaux seraient demeurés entiers et séparés les uns des autres par des intervalles plus ou moins considérables; les os ne seraient pas brisés, mélangés sans distinc-

tion d'espèces, et empâtés sans ordre dans l'argile avec des galets arrondis et des pierres anguleuses, ou collés avec ces mêmes galets par une couche de stalagmites contre les parois élevées à une certaine hauteur au-dessus du sol.

On ne sait par quelles causes ont pû être enfouis ces débris; les circonstances qui ont accompagné ce phénomène sont aussi difficiles à déterminer pour la grotte de Contard, que pour toutes celles anciennement et récemment découvertes. Un assez grand nombre d'hypothèses sur ces faits singuliers ont été émises par les savans, et elles sont encore l'objet de discussions jusqu'à ce jour sans résultat.

Les choses se seraient-elles passées dans cette grotte comme dans celle du bourg de Banwell, en Angleterre, qui contient des ruminans à cornes et des carnassiers, dont les débris paraissent être tombés par des puits naturels, au-dessous desquels ils sont réunis en amas? Nous ne saurions le dire, car nous n'avons remarqué, dans la grotte de Contard, aucune ouverture sortant au jour et correspondant avec la place occupée par les ossemens.

Elle renferme probablement encore, soit dans l'argile dont nous avons parlé, soit au-dessous de la couche de stalagmites qui recouvre le sol dans quelques endroits, d'autres débris que les moyens insuffisans qui étaient en notre pouvoir ne nous ont pas permis de découvrir. Outre les espèces déjà décrites, nous avons vu, entre les mains d'un naturaliste, une dent que ce savant croit avoir appartenu à une hyène. Nous n'avons trouvé nous-même d'autres restes de cet animal qu'un fragment d'humerus.

Dans la plupart des cavernes, les hyènes et les ours forment ensemble les onze douzièmes des animaux dont on trouve les ossemens. En admettant que cette proportion doive exister uniformément par-tout, il est naturel de penser que puisqu'on

trouve à peine quelques débris de l'une de ces deux espèces dans la grotte de Contard, les autres ne peuvent y être en grand nombre.

Cette grotte offre la plus grande analogie, quant à la forme et aux espèces de débris qu'elle contient, avec quelques-unes des cavernes à ossemens connues; telles sont :

1° Les cavernes de Kirkdale, dans la partie orientale du comté d'York, qui renferment les mêmes espèces, et, en outre, des tigres, une petite quantité d'éléphans, de rhinocéros, de cerfs, de lapins, de campagnols et de rats.

2° Le trou de Grand-Ville, près de Miremont, dans le sol argileux duquel on vient de trouver des os d'ours.

3° La caverne de Gailenreuth, sur la rive gauche de la Wiesent, dans le pays de Baireuth, en Franconie; les os y sont mélangés avec des cailloux roulés, des fragmens de roches anguleux et empâtés dans une argile rouge.

4° Enfin, les grottes d'Auxelles, près de Besançon, qui étaient connues depuis long-temps, mais où jamais personne n'avait soupçonné l'existence de semblables débris, lorsqu'un jour M. de Buckland, en cassant une couche de stalagmites, découvrit au-dessous un amas considérable d'ossemens d'ours.

Ces grottes, ainsi que celle de Contard et un grand nombre d'autres dont nous ne pouvons faire l'énumération, sont situées dans le terrain jurassique.

On voit encore sur la ligne du vallon de l'Ouche, dans les montagnes qui le dominent, d'autres cavernes qui n'ont pas été explorées; peut-être n'offriraient-elles pas moins d'intérêt que celle dont nous venons de donner la description? Elles seront plus tard l'objet de nouvelles recherches.

L. Nodot.



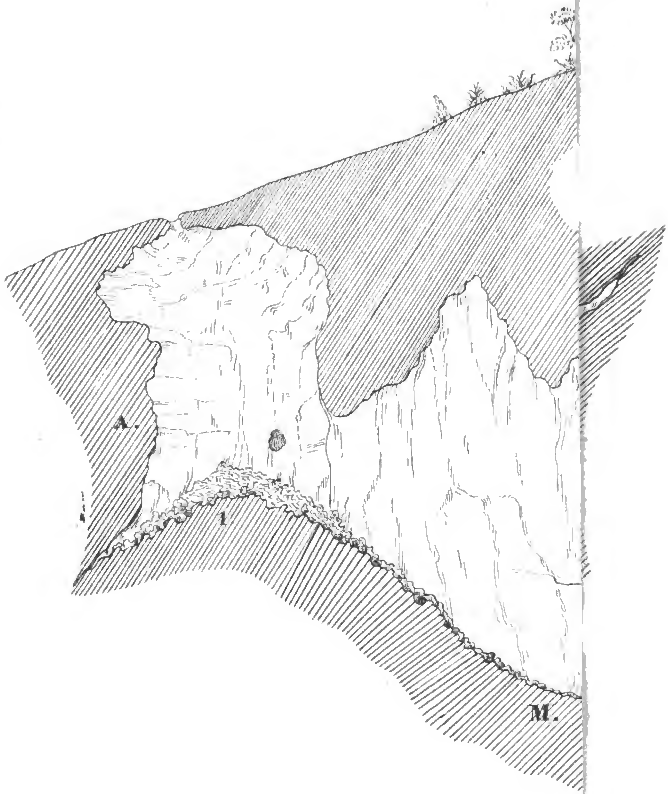
Plan de la grotte de Cadard.




Plan des trous ouverture C.



*Concretions Cristallines.*




*Coupe longitudinale d*

# REMARQUES

SUR

# UN PASSAGE DE QUINTILIEN,

## RELATIF A CELSE.

PAR M. ANTOINE, DOCTEUR EN MÉDECINE.

---

Après la prise de Constantinople, en 1453, par l'armée des Turcs, sous le commandement de Mahomet II, catastrophe terrible qui consomma la ruine de l'empire d'Orient et décida l'esclavage des Grecs; ceux-ci, dispersés pour la plupart, se réfugièrent en grand nombre dans les divers Etats de l'Europe occidentale, et particulièrement en Italie, emportant avec eux les débris de leurs richesses littéraires et scientifiques. Ce fut alors que l'amour des lettres, sortant du profond sommeil où il était plongé depuis tant de siècles, ranima peu-à-peu le goût des bonnes études, fortifié d'ailleurs par la lecture des chefs-d'œuvre de l'antiquité. On vit en effet, depuis cette époque, apparaître successivement de courageux amis des lettres dont la principale et peut-être l'unique occupation fut d'abord d'étudier avec soin les auteurs originaux, presque tous altérés par l'ignorance des copistes (1), de les méditer, et, après s'être bien

---

(1) « Les scribes du moyen âge qui étaient souvent fort inha-
« biles, et se contentaient de suivre à-peu-près les linéamens

pénétrés de leur esprit, de s'attacher à éclaircir le sens souvent obscur de leurs ouvrages et quelquefois même inintelligible. C'est particulièrement aux recherches savantes des laborieux écrivains qui ont illustré les XVI[e] et XVII[e] siècles, que l'on doit les innombrables corrections qui seules ont pu dissiper l'obscurité répandue sur ces mêmes ouvrages, et en rendre l'intelligence plus facile.

Cependant, malgré les efforts de ces hommes estimables à réparer les fautes multipliées que l'ignorance et le temps avaient, pour ainsi dire, semées dans les divers manuscrits, devenus l'objet et le but de leurs recherches (2); malgré la vigilance et le zèle persévérant des savans commentateurs, scoliastes, annotateurs, glossateurs, critiques, etc., qui les ont suivis et imités dans le louable dessein de ne laisser échapper aucune de ces fautes ou omissions graves qui dénaturent la pensée des auteurs en corrompant le texte de tant d'ouvrages précieux que nous a légués la vénérable antiquité, n'est-il pas permis de croire et ne peut-on même pas assurer qu'il en est encore, et peut-être en assez grand nombre, qui ont passé comme inaperçues et qu'on doit être un peu surpris de rencontrer encore aujourd'hui ? Telle est, entre autres, celle que nous nous sommes proposé de signaler aux yeux des hommes judicieux qui se livrent à la culture des lettres, parce qu'elle concerne un des écrivains les plus illustres et

---

« des lettres sans comprendre les mots, avaient altéré misérablement les ouvrages de l'antiquité. » (*Journal des Débats*, 10 mai 1831).

(2) « Il a fallu, pour rétablir les textes antiques, plus de « quatre siècles de recherches, de comparaisons, de conjec- « tures, et une foule d'hommes laborieux qui, à une érudition « profonde, joignirent souvent, quoi qu'on en dise, beaucoup « de finesse et d'esprit. » (*Id. ibid.*)

les plus admirés parmi les Anciens, et qu'elle a servi de prétexte à quelques modernes pour entreprendre d'en contester ou du moins d'en ternir la gloire. Cette faute qu'il n'est pas possible de méconnaître, se trouve dans le XII$^{e}$ et dernier livre des Institutions oratoires de Quintilien.

On y voit, non sans étonnement, que l'auteur, après avoir rappelé à ses lecteurs les grandes qualités, les vastes connaissances des écrivains les plus illustres parmi les Grecs et les Romains, après leur avoir payé le plus juste tribut d'éloges, ajoute en parlant de Celse : « Mais qu'est-il besoin de tant « d'exemples ? après celui de Cornelius Celsus qui, « avec un esprit médiocre, non-seulement a embras- « sé tous ces beaux arts, mais nous a laissé encore « des préceptes sur la manière de faire la guerre, « sur la vie champêtre, sur la médecine. Il est di- « gne, à mon avis (n'eût-il que le mérite de « l'entreprise), que nous lui donnions la gloire « de n'avoir rien ignoré de toutes ces choses (3). »

Ce passage, on ne saurait se le dissimuler, est évidemment fautif, et présente une contradiction palpable; car comment accorder ce que dit Quintilien, ou plutôt ce qu'on lui fait dire, lorsque, parlant de Celse, il le considère d'abord comme un esprit médiocre, avec ce qu'il ajoute immédiatement après, et qui montre clairement qu'il lui reconnaît avec justice toutes les qualités qui brillent dans ses différens écrits. Il suffit, en effet, d'avoir lu attentivement l'ouvrage de Celse sur la méde-

---

(3) *Quid plura ? cùm etiam Cornelius Celsus, mediocri vir ingenio, non solùm de his omnibus conscripserit artibus, sed ampliùs rei militaris et rusticae etiam et medicinae praecepta reliquerit; dignus, vel ipso proposito, ut eum scisse omnia illa credamus.* (De Institut. orator., lib. XII, cap. II.)

cine, le seul qui nous reste de lui, (4) et qui est si propre à nous faire regretter ceux qui sont perdus, pour souscrire aux éloges que lui donne ce célèbre rhéteur (5), et pour être en même temps choqué de l'expression de médiocre qui ne se prononce guère qu'avec une sorte de dédain, lorsqu'on l'applique sur-tout à l'auteur de quelque production littéraire; aussi voyons-nous avec quelle bonne foi l'estimable auteur de l'histoire de la médecine, Daniel Leclerc, ne pouvant se résoudre à supposer Quintilien capable d'une aussi étrange contradiction, s'efforce de le concilier avec lui-même en cherchant à insinuer qu'il ne s'est exprimé de cette manière au sujet de Celse que par comparaison avec Homère, Platon, Aristote, Caton, Varron, Cicéron, les plus grands hommes qui aient jamais paru chez les Grecs et chez les Romains (6). Dujardin, à qui l'on doit le premier volume de l'histoire de la chirurgie, semble partager entièrement l'opinion de Leclerc; car il parle dans le même sens; puis il ajoute au sujet de Celse, et d'après Quintilien lui-même, que sans avoir égalé les immortels écrivains qui viennent d'être nommés, il est encore après eux des places très-honorables (7).

Mais cette manière d'interpréter le passage qui nous

---

(4) Ce traité, suivant Morgagni, ne faisait qu'une faible partie d'un grand ouvrage encyclopédique dont Celse avait conçu l'idée. (*Epist. in Celsum et in Quint. Serenum Sammonic.*, p. 476, in-8°; Patavii, 1750.)

(5) Quoiqu'il ne soit guère possible de rien ajouter à un aussi bel éloge de Celse, nous croyons cependant devoir rappeler ici que Quintilien l'ayant déjà loué dans plusieurs endroits de ses Institutions, dit encore de lui qu'il a beaucoup écrit et d'un style orné et plein de grâce; *scripsit non parùm multa Cornelius Celsus, non sine cultu ac nitore.* (Lib. x, cap. 1).

(6) *Hist. de la Médecine*, p. 548, in-4°; Lahaye, 1729.

(7) *Hist. de la Chirurg.*, t. 1, liv. IV, p. 354, in-4°; Paris, impr. royale, 1774.

occupe, ne semble-t-elle pas déceler l'extrême embarras que l'on éprouve à trouver une explication plausible du sens qu'il renferme; et n'est-ce pas éluder la difficulté au lieu de la résoudre? Qu'on lise seulement avec quelque attention ce qui précède l'endroit des Institutions oratoires que nous examinons, dont le sens doit paraître si louche, et l'on sera bientôt convaincu qu'il ne s'agit point ici de comparaison entre Celse et les hommes illustres cités dans cet ouvrage, mais de produire, en les nommant, autant d'exemples de l'immense savoir qu'il est possible d'acquérir par l'étude et le travail. Arrêtons-nous seulement à ce qui regarde les Romains : « Quel homme, dit cet auteur, plus universel « que Caton le censeur? Orateur, historien, juris-« consulte, profond dans l'agriculture, dans tout, « malgré la grossièreté de son siècle, malgré tant « d'exploits militaires qui l'occupaient en temps de « guerre, tant de dissentions et de cabales qui lui « suscitaient mille affaires en temps de paix. Devenu « vieux, il apprit la langue grecque, pour servir « de preuve et d'exemple aux hommes que, même « dans leur vieillesse, ils sont encore capables d'ap-« prendre quand ils le veulent. Quelle science plus « vaste aussi que celle de Varron? je ne sais s'il « y a rien sur quoi il n'ait écrit. Quel talent, quel « avantage a-t-on pu désirer en Cicéron? » Le traducteur de Quintilien dont nous empruntons les propres expressions, ajoute aussitôt : « Mais qu'est-il besoin, etc. (8)

Il est clair, d'après cette interprétation, que le traducteur de Quintilien a trouvé quelque difficulté à concilier les deux sens opposés qui se dévoilent à tous les yeux dans le morceau qui vient d'être cité, puisque, pour se tirer d'embarras, il se

(8) Voir la note ci-dessus, nº 3.

croit obligé de confesser que Celse, dans ses différens écrits, offre quelque chose de plus que le mérite de les avoir entrepris; c'est sans doute d'avoir exécuté son entreprise. Ce ne peut donc pas être dans la vue d'établir une comparaison quelconque entre cet auteur et les hommes prodigieux que l'illustre rhéteur vient de présenter comme exemples et modèles des rares talens, des vastes connaissances qu'il est possible d'acquérir par l'étude et le travail. Les hommes médiocres peuvent bien être comparés quelquefois entr'eux, jamais avec des esprits supérieurs; il est donc ici question seulement de savoir si, à l'énumération qu'il vient de faire, il ajoutera un nouvel exemple, et c'est bien là le sens du *Quid plura? que faut-il davantage, ou que veut-on de plus?* puisque *Cornelius Celse a aussi, non-seulement embrassé tous ces beaux-arts, mais nous a laissé*, etc. (9) Comment avec une telle opinion d'un écrivain auquel on accorde des connaissances aussi étendues, aussi variées que celles dont il a fait preuve, et qu'on ne saurait lui contester, peut-on le considérer en même temps comme un esprit médiocre? C'est cependant ce qu'on peut reprocher à Quesnay, auteur lui-même de plusieurs bons ouvrages et particulièrement de cette belle préface qu'on voit à la tête du premier volume des Mémoires de l'Académie royale de Chirurgie, dont il fut le premier secrétaire perpétuel, et qui passe encore aujourd'hui pour un chef-d'œuvre en ce genre. Ne doit-on pas en effet être surpris de l'inconcevable légèreté avec laquelle il s'exprime au sujet de Celse et des médecins qui en sont les admirateurs? « Le langage « de cet écrivain, dit-il, les séduit; il n'avait pas « trompé de même Quintilien qui en pouvait juger.

---

(9) Voir la note ci-dessus, nº 3.

« Selon lui, Celse est un auteur médiocre, un « petit génie ; ce jugement doit répandre des soup« çons sur le fond même de ses ouvrages. » (10).

Mais, en énonçant une telle opinion, Quesnay ne donne-t-il pas lieu de penser qu'il n'avait pas lu, ce qui n'est guère probable, l'ouvrage de Celse, et dans ce cas ses soupçons restent sans valeur et sans force; si au contraire il l'avait lu, il faut nécessairement ou qu'il ne l'ait pas compris, ou qu'il ne soit pas de bonne foi, ce qu'il est difficile de croire d'un écrivain d'un mérite aussi distingué. Il ne pouvait pas cependant ignorer que Celse avait été bien différemment jugé par un des plus célèbres chirurgiens du XVI^e siècle, rangé parmi les bons écrivains et les plus savans anatomistes et qui fut un des plus beaux ornemens de l'université de Padoue, en un mot, par Jérome *Fabrizio* d'Aquapendente. Celse était son auteur favori; souvent il le cite, et le qualifie *d'admirable* dans tout ce qu'il a écrit. Il en recommande expressément la lecture, comme Horace prescrivait aux Pisons celle des chefs-d'œuvre des Grecs, et veut par conséquent qu'on ait son ouvrage jour et nuit entre les mains (11).

Déjà nous avons observé que Leclerc et Dujardin ne pouvant soupçonner, ou ne voulant pas voir dans le passage cité de Quintilien une contradiction frappante qu'un aussi judicieux rhéteur a dû leur paraître incapable d'avoir laissé échapper, se sont efforcés de le mettre d'accord avec lui-même; mais, à notre avis, sans être parvenus à faire fléchir la sévérité de son jugement à l'égard de Celse. L'auteur de la seule traduction des Institutions

---

(10) *Recherches sur l'origine de la chirurgie*, p. 307.

(11) *Admirabilis Celsus in omnibus, quem nocturnâ versare manu, versare diurnâ consulo*. Op. chirurg., p. 33.

oratoires qu'on lise encore aujourd'hui, l'abbé Gédoyn n'a pas mieux réussi à faire disparaître la contradiction. (12)

Quelle peut donc être la cause du doute qu'a dû faire naître dans plusieurs bons esprits, sur le mérite de Celse, la texture du passage qui concerne cet auteur? On lit en effet dans la première ligne : *Cùm etiàm Cornelius Celsus, mediocri vir ingenio*, etc. Eh bien! c'est dans ce mot *mediocri* que se trouve la faute qui a défiguré le passage de Quintilien en faisant si singulièrement contraster la fin avec le commencement, ce qui sans aucun doute était loin de la pensée de l'auteur, à qui cependant la découverte de cette faute épargne une contradiction réelle.

C'est à Sanchès, médecin Portugais, ou du moins né en Portugal, et résidant à Paris, après s'être retiré du service de Russie, que l'on a l'obligation d'avoir rétabli le véritable sens d'un passage évidemment altéré par quelque ignorant copiste. (13) Persuadé, d'après la connaissance qu'il avait sans

(12) Aussi sa traduction doit-elle paraître aujourd'hui bien faible, au moins dans le passage cité, car elle ne rend pas exactement la pensée de Quintilien. Cet auteur, après avoir énoncé les différens sujets sur lesquels Celse a écrit, ajoute aussitôt qu'il était bien digne assurément d'exécuter une telle entreprise, et par là de nous persuader qu'il avait une parfaite connaissance de toutes les matières qu'il a traitées. (*Voir plus haut la note* n° 3.)

(13) Antoine-Nunès-Ribeiro-Sanchès, né à Peguamécor en Portugal, alla successivement à Gênes, à Londres où il resta deux ans, puis à Paris, à Montpellier, enfin à Leyde, pour y prendre les leçons de Boerhaave. Il passa ensuite au service de l'impératrice de Russie, sur la demande de cette souveraine, et fut successivement premier médecin de Moscou, médecin de l'armée impériale, du noble corps des cadets, de l'impératrice elle-même, et conseiller d'État. Ayant obtenu sa retraite, il se rendit, en 1747, à Paris où il mourut le 11 septembre 1783. (*Biograph. univ.*, t. XL, p. 296).

doute des écritures anciennes, et des nombreuses abréviations dont les vieux manuscrits sont remplis, que le mot *mediocri* devait être composé de deux autres mots distincts, l'un ne contenant que les trois premières lettres seulement d'un mot suivies d'un signe abréviatif, et l'autre un mot entier, mais dont la première lettre n'était pas exactement formée; il a dû penser que ces deux mots étaient, dans le principe, séparés par un petit intervalle en blanc, ou par un caractère d'abréviation; que dans le premier cas, le copiste aura rempli l'espace blanc par un *i*, ou dans le second cas, remplacé par la même lettre le signe abréviatif, d'où il sera résulté que la première lettre du mot suivant étant un *a* mal formé et ressemblant à un *o*, comme cela se voit encore dans nos écritures modernes, il aura été facile d'en faire le mot *mediocri*; mais les trois lettres *med*, étant les premières du mot *medicus*, et l'*o* du mot suivant bien réellement un *a*, on doit, au lieu de *Cornelius Celsus mediocri vir ingenio*, lire *medicus acri vir ingenio*. Par cette importante correction, le sens de la première partie du passage de Quintilien se trouve éclairci et parfaitement en harmonie avec la dernière; dès-lors toute obscurité est dissipée et l'erreur doit cesser de se propager plus long-temps.

Cependant on voit encore, non sans en être étonné, dans les éditions de Quintilien qui ont paru depuis la découverte de Sanchès, la même faute subsister que dans celles qui les ont précédées, malgré le soin pris par ce savant médecin de faire connaître sa correction à M. Capperonnier, alors professeur de grec au collège de France, malgré l'empressement avec lequel ce dernier inscrivit cette correction en marge du bel exemplaire qu'il possédait de la superbe édition du même auteur donnée en 1725 par l'abbé Capperonnier son oncle, et encore malgré la connaissance qu'en avait donnée au pu-

plic un membre de la société patriotique de Hesse-Hombourg, le savant Goulin; (14) et c'est bien ici le cas de regretter que le Quintilien qui fait partie de la bibliothèque des auteurs classiques latins, publiée par les soins de M. Lemaire, soit encore en 1823 entaché de la même faute que l'on trouve dans toutes les éditions qui l'ont précédée, et qui se trouvera probablement aussi dans une autre édition de cet auteur, destinée à faire partie de la bibliothèque latine-française, maintenant sous presse.

Mais l'étonnement ne doit-il pas redoubler, pour peu que l'on considère que la découverte de Sanchès n'est pas restée jusqu'ici entièrement ignorée? car indépendamment de la communication qui en avait été faite par Sanchès lui-même à Capperonnier, et de l'espèce de publicité que lui avait donnée Goulin, il est facile de s'assurer que l'auteur de l'article Celse de la Biographie universelle en a eu connaissance, puisqu'il a inséré dans cet article le passage de Quintilien corrigé, mais sans parler de la source où il a puisé sa correction, et qu'il est encore le seul que nous sachions, qui en ait fait usage. (15) Ce sera donc à l'insouciance, ou si l'on veut à l'ignorance de ce qui a précédé, toujours impardonnable dans un éditeur d'ouvrages destinés à vivre longtemps, tels que les Institutions oratoires de la collection de M. Lemaire, que l'on doit de perpétuer une erreur (16) dont il impor-

(14) Conjectures sur le temps où ont vécu plusieurs anciens médecins; 1775.

(15) *Quid plura? cùm etiàm Cornelius Celsus medicus acri vir ingenio, non solùm de his omnibus conscripserit artibus, sed ampliùs rei militaris et rusticae etiàm et medicinae praecepta reliquerit; dignus vel ipso proposito ut eum scisse omnia illa credamus.* (Voy. Biograph. univers., t. VII, p. 509).

(16) Il est plus que probable que cette erreur a pris sa source dans le manuscrit découvert en 1419, à l'abbaye de St. Gall, par le Florentin Poggio (le Pogge), ainsi que dans

tait si fort de délivrer un aussi bel ouvrage dans les éditions les plus récentes, où malheureusement il ne se trouve pas la plus petite note qui laisse soupçonner qu'on ait même conçu quelque doute sur l'exactitude du texte de Quintilien, dans le passage cité.

C'est en effet cette erreur de copiste qui a motivé l'opinion singulière de quelques critiques qui ont cru pouvoir affirmer que Celse n'a été que traducteur et qu'il n'a rien tiré de son propre fonds, en écrivant sur la médecine. Mais pourquoi n'ont-ils pas désigné les originaux dont ils prétendent qu'il a donné la traduction? Aucun de ses contemporains ne lui fait un pareil reproche; aussi doit-on regarder une telle assertion comme une supposition téméraire, et assurément bien gratuite. Tout semble au contraire dissiper le doute qu'on pourrait encore former à ce sujet, et fournir la preuve qu'il a été réellement médecin (17). Il suffit, pour s'en

la copie qu'a faite de ce manuscrit Léonard Arétin qui parle avec tant d'emphase d'une découverte à laquelle le monde littéraire doit véritablement, dans leur intégrité, les Institutions oratoires de Quintilien. Cependant cet ouvrage était déjà connu, mais seulement en partie, puisque, de son propre aveu, Arétin lui-même en avait depuis long-temps lu et admiré la moitié; puisque Loup de Ferrières, l'écrivain le plus poli qu'ait produit la France au IXe siècle, que Vincent de Beauvais, simple religieux dominicain du XIIIe, et auteur d'un ouvrage étonnant pour le temps où il a été composé, le *Speculum majus*, Miroir général ou bibliothèque de l'univers, et qu'il a exécuté seul, que Pétrarque, l'un des grands poètes dont a droit de s'énorgueillir la spirituelle Italie, et qu'enfin plusieurs autres écrivains du moyen âge ont connu ce livre et l'ont cité, mais ils ne pouvaient en posséder que des copies informes et défectueuses. (*Biograph. univ.*, t. XXXVI, p. 438).

(17) Quoiqu'on ne puisse pas déterminer d'une manière précise, ni même assurer rien de positif sur l'époque et le lieu de la naissance de Celse, non plus que sur la profession qu'il a exercée, l'opinion la plus commune est qu'il était de Rome, et qu'il a vécu sous le règne de Tibère et probablement sur la fin de celui d'Auguste. C'est ce qui résulte évidemment du té-

convaincre, de considérer avec quelle assurance il se prononce quand il exprime sa pensée sur différentes manières de pratiquer l'art dans certaines circonstances. *J'avertis, j'ordonne, nous prescrivons,* dit-il en plusieurs endroits de son Traité; ce n'est pas assurément là le langage d'un simple traducteur, presque toujours asservi à rendre le plus exactement possible le sens des paroles de son auteur; c'est celui d'un maître, d'un écrivain original qui prend le ton décisif que lui inspire son intime conviction.

Qu'on lise seulement avec quelque attention la longue, mais belle préface qu'il a placée à la tête et qui occupe près de la moitié du premier livre, et l'on reconnaîtra bientôt que Celse y réunit les connaissances de l'historien, de l'antiquaire et du philologue. Vient-il à examiner les cas où il faut avoir recours aux médicamens, il ne se borne pas à en parler comme ont fait Théophraste et Pline, en simple historien, mais en homme de l'art qui, après avoir balancé les raisons qui en font admettre ou rejeter l'emploi, prend son parti en habile médecin. Aussi les défend-il contre le sentiment d'Asclépiade qui les repousse, et soutient qu'on ne peut pas toujours s'en passer. (18) Il est bien vrai que son esprit, d'après le témoignage de Quintilien lui-même, était orné de cette multipli-

---

moignage de Columelle, l'un de ses contemporains, et le plus savant agronome de l'antiquité; lequel, après avoir cité avec éloge les noms de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, poursuit en disant : *Non minorem tamen laudem meruerunt nostrorum temporum viri, Cornelius Celsus et Julius Atticus. Quippè Cornelius totum corpus disciplinae quinque libris complexus est.* (De re rusticâ, t. 1, lib. 1, p. 19, in-8°; Mannhemii, 1781). Il dit encore ailleurs : *Mox Julius Atticus et Cornelius Celsus aetatis nostrae celeberrimi autores.* (Lib. III, cap. 17, p. 176).

(18) L. c., lib. v, *in praefat.*, t. 1, p. 253.

cité de connaissances (19) dont on trouve des exemples remarquables dans quelques Anciens, tels que Platon, Aristote, Varron, Pline, Plutarque et plusieurs autres; mais prétendre s'en autoriser pour ne pas reconnaître dans Celse un véritable médecin, n'est-ce pas la même chose que nier obstinément que Jérôme Fracastor, Claude Perrault et Charles Patin en aient jamais eu le titre, parce que le premier était poète, le second architecte et le troisième historien. Le fait à leur égard est cependant positif et n'a pas encore été le sujet d'un doute. Qu'est-ce donc qui empêche de regarder dans notre auteur ce même titre comme aussi solidement fondé? S'il est certain, comme nous l'apprend Columelle, (19) que l'ouvrage de Celse sur l'agriculture renfermait toutes les parties de cet art et que l'auteur, très-versé dans cette matière, l'était également dans toute l'histoire de la nature; n'est-il pas permis d'assurer aussi que le traité qui nous reste de lui sur la médecine, admirable pour tous ceux qui l'ont lu, est en effet le plus méthodique et le plus parfait que nous ayons en latin de toutes les parties de la pratique des Anciens, et qu'on peut très bien le considérer comme un excellent abrégé tout composé de préceptes que Mahudel ne craint pas de comparer aux Instituts de Justinien. (20)

Tant de qualités réunies ne pouvaient manquer d'assigner à Celse une place au premier rang des médecins anciens, dont il fut réellement un des plus célèbres et peut-être même le plus estimable. Certainement c'était bien assez pour amener Henri Etienne à le comprendre dans sa précieuse collec-

---

(19) Voir ci-dessus la note nº 17.

(20) *Recherches sur le caractère, la vie et les ouvrages de Celse le médecin.* Mém. de l'Acad. des inscript. et belles-lettres, t. VII, p. 97.

tion des princes de la médecine, où sans aucun doute il doit conserver la place qu'il y occupe. On le considère avec justice comme un homme d'un savoir universel, et le plus éloquent des médecins latins; il décrit, de l'aveu de Sprengel, certaines opérations avec trop de connaissance de cause pour qu'on ne soit pas au moins autorisé à croire qu'il les vit pratiquer (21). Mais, à notre avis, cela ne suffirait pas si on ne les avait pratiquées soi-même; car on peut, sans rien hasarder, soutenir qu'il n'eût jamais été possible à Celse de faire sur la médecine et la chirurgie, d'aussi judicieuses remarques, s'il n'avait pas lui-même exercé la profession de médecin, au moins pour ses amis et d'autres personnes de sa connaissance; il se pourrait en effet qu'il ne se fût livré à cet exercice et qu'il n'eût écrit sur l'art de guérir que dans la dernière moitié de sa vie, et dans la maturité de son talent, si l'on en juge d'après l'ordre observé par Quintilien dans l'énumération qu'il fait des différens écrits de Celse, parmi lesquels il mentionne les derniers, ceux qui ont pour objet la médecine.

Mais, s'il est vrai, comme l'assure Bianconi, (22) dont l'opinion paraît à Sprengel infiniment probable, que Celse a été, dans sa jeunesse, secrétaire intime de Tibère, et qu'il a accompagné ce prince à l'armée d'Orient, ce qui n'a rien d'extraordinaire, puisque, suivant Morgagni, il avait reçu une excellente éducation, (23) et qu'à cette époque il pouvait être déjà connu avantageusement par ses écrits sur la rhétorique (l. c. p. 476); on ne saurait douter que lui-même n'ait été au nombre des amis d'Horace, puisque le poète, dans celle de ses épîtres

---

(21) *Hist. de la Méd.*, t. 2, p. 25.
(22) *Lettres sur Celse,* en italien, in-8°. Rome, 1779, p. 140.
(23) L. c., p. 26.

qu'il adresse à Julius Florus, lui demande des nouvelles de Celse comme on s'informe d'un ami ou de quelqu'un à qui on prend un véritable intérêt (24). Cette opinion, au reste, tire une nouvelle force d'une autre épître d'Horace, laquelle est la huitième du premier livre et adressée à Celse lui-même. (25) Le

---

(24) *Quid mihi Celsus agit? Monitus multùmque monendus*
*Privatas ut quaerat opes*, etc. (Epist., lib. 1, vers. 15.)

Le mot *mihi* n'a pas été traduit ni par Dacier, ni par le P. Sanadon. La question que celui-ci fait faire par Horace à Julius Florus : *A quoi Celse passe-t-il son temps?* est presque puérile. Le secrétaire d'un général d'armée ne doit pas être en peine de l'emploi qu'il en doit faire. On pourrait peut-être assurer, au moins est-il très-probable, que celui de Tibère a profité de l'expédition de ce prince en Orient, pour écrire son traité sur la stratégie ou l'art militaire. On doit croire que *mihi* n'est pas un mot inutile et placé sans dessein dans le vers d'Horace; il en suppose un autre sous-entendu qui est le mot *amicus*, et signifie alors mon ami Celse. Cicéron a dit quelque part, en parlant de son meilleur ami : *Nemo mihi est amicior.*

(25) Dans cette épître Horace donne à Celse le surnom d'*Albinovanus*. Elle commence par ce vers :

*Celso gaudere et benè rem gerere Albinovano*, etc.

C'est ce surnom donné aussi à C. Pedo, poète latin du siècle d'Auguste, qui a fait quelquefois confondre ces deux auteurs. Cependant il est certain que ce n'est pas Pedo, mais Celse qui a été secrétaire de Tibère; Horace le désigne sous ce titre, et l'appelle *scriba Neronis.* On dira peut-être que le Celse Albinovanus de ce poète n'est pas notre Cornelius Celse, parce que dans son épître à Julius Florus, il dit qu'il l'a déjà averti et qu'il l'avertira encore de bien se garder de faire passer dans ses écrits les beautés qu'il aura remarquées dans les livres de la bibliothèque du mont Palatin, mais de puiser ses richesses dans son propre fonds. De pareils avis pouvaient sans doute être donnés à Celse dans un temps sur-tout où, très-jeune encore et se disposant à composer son livre sur la rhétorique, il lui était indispensable de fréquenter les bibliothèques pour y faire des extraits ou prendre des notes dont il pouvait avoir besoin. Ces avis d'ailleurs étaient un témoignage éclatant de l'estime que faisait de lui le poète illustre

poète ne lui parle d'autre chose que de sa santé, fatiguée alors par une affection mélancolique dont il lui expose les principales bizarreries; ce que certainement il se serait dispensé de faire, s'il n'eût pas reconnu dans son ami des connaissances en médecine. Celui-ci en effet était fort versé dans la lecture des ouvrages d'Hippocrate; ses principes sur la séméiotique sont en grande partie ceux de ce grand maître et des anciens Grecs, dont cependant il n'adopte pas aveuglément toutes les opinions sans cesser pour cela d'estimer Hippocrate bien au-delà des autres médecins, malgré son attachement pour Asclépiade qu'il avait pris pour modèle dans d'au-

---

de qui il les recevait, dont l'autorité puissante était si propre à le guider avantageusement dans ses recherches. On peut donc regarder comme très-probable, puisqu'il n'est question de Celse Albinovanus que dans la VIII[e] épître du 1[er] livre et que l'histoire ne nous apprend rien à son sujet, que d'un seul homme on en aura fait deux, comme cela paraît être arrivé plus d'une fois. On en a presque la preuve dans l'article suivant de l'*Onomasticon* (Nomenclateur ou Dictionnaire) de Conrad Gessner, p. 81.

*Celsus, plagiarius fuit, Horatii temporibus qui veterum poetarum scripta suppilabat, quem sic notat lib. 1, epist. ad Julium Florum.* L'auteur fait suivre cette indication par la citation des vers d'Horace qui concernent Celse; puis il ajoute :

*Fuit et Cornelius Celsus, variae eruditionis nomine à Quintiliano commendatus, qui et rhetoricam multò quàm anteà diligentiùs explicavit, et de re militari diligentissimè scripsit, nullumque penè disciplinae genus intactum reliquit, ex quibus ad nostra tempora nihil pervenit praeter octo elegantissimos de re medicâ libros qui omnium manibus tenentur.*

Cependant l'histoire ne fait mention que de deux hommes célèbres du nom de Celse : le premier est Cornelius dont nous parlons ici; l'autre est un philosophe épicurien qui vivait dans le 2[e] siècle de l'ère vulgaire et qui s'est rendu fameux par ses écrits contre le christianisme, tous perdus, mais dont le principal, son *Discours véritable*, n'est venu à notre connaissance que par la belle et solide réfutation qu'en a faite Origène dans le siècle suivant (*Vid. Origenis contrà Celsum*, etc., Cantabrig., 1658).

tres parties de la médecine et spécialement dans celle qui comprend la gymnastique. Mais il ne l'imite pas dans son éloignement pour certains médicamens, tels que les émétiques et les cathartiques, et montre par-là qu'il a su toujours conserver la liberté de son opinion; qu'il fut un médecin parfait et un excellent chirurgien (26) aux yeux du moins des juges les plus éclairés sur cette matière.

De ce nombre est sans contredit l'illustre de Haller, qui veut que Celse soit le premier de son siècle qui ait conseillé la dissection des cadavres humains; et qu'il nous ait appris bien mieux que ses devanciers, à connaître les os et les viscères, les ayant décrits aussi exactement que s'il les eût dessinés. Il lui trouve dans tout ce qui tient à la chirurgie des connaissances plus étendues que n'en ont fait voir aucun des anciens et même Hippocrate, en exceptant toutefois les plaies de tête, les fractures et les luxations. Ce grand physiologiste ajoute qu'il se borne à indiquer ce qu'il aurait à dire des richesses en chirurgie de notre auteur, pour ne pas s'exposer à faire un livre en entrant dans de plus grands détails; il observe cependant, au sujet de sa médecine clinique, vraiment digne d'éloges, que dans cette partie de notre art, Celse donne si souvent son opinion qu'il serait peu raisonnable d'espérer rien de semblable d'un homme

---

(26) Les opérations de chirurgie se faisaient du temps de Celse avec autant d'adresse et d'habileté que de nos jours, où l'on donne pour nouvelles, quantité de choses qui se trouvent dans l'ouvrage de cet illustre romain. Boërhaave l'appelle le premier de tous les anciens et même des modernes, en fait de chirurgie. *Aur. Corn. Celsus omnium veterum princeps et etiàm hodiernorum in chirurgiâ : quae enim pro novis traduntur, apud eum inveniuntur.* (Method. discendi art. medic., p. 465; Londini, 1744).

inhabile. Et réellement ce n'est pas de celui-ci qu'on aurait appris que saigner indistinctement dans toute maladie, c'est une nouveauté pour lui; qu'il lui semble qu'on ne doit recourir à l'emploi de ce moyen que pour les personnes robustes, et qu'avec cette précaution elle ne peut être nuisible même aux femmes enceintes. Il n'aurait pas donné davantage le précepte de ne purger que rarement, afin de ne pas trop affaiblir le malade, et seulement pour évacuer le superflu; et comme il ne peut y avoir de règle absolue pour le traitement des maladies, de donner au malade des alimens, si les forces lui manquent, ou de ne pas le nourrir lorsqu'il n'y a pas nécessité de le faire. Celse veut aussi qu'un seul médecin ne se charge que d'un petit nombre de malades, parce qu'il lui serait difficile, en donnant ses soins à un nombre trop grand, de bien connaître le temps où ils ont besoin d'être alimentés; il recommande aussi de ne point changer leur nourriture, à moins que la nature ne le demande. Enfin il conseille dans les vomissemens opiniâtres et dans le but de soutenir les forces, d'administrer par la voie du gros intestin, de la crême d'orge, ce qui est le premier exemple de lavemens analeptiques (27).

De Haller fait encore bien d'autres remarques non moins importantes, mais que cependant nous passerons sous silence parce qu'elles n'ajouteraient pas une nouvelle force aux preuves fournies par les précédentes, que Celse n'est pas du tout l'homme médiocre de Quintilien, mais qu'il est au contraire homme de génie et qu'il a été médecin. Nous n'ignorons pas que plusieurs savans critiques ont professé

---

(27) *Aur. Cornelii Celsi de medicinâ*, in præfatione passim. Lausannæ, 1772.

une opinion entièrement opposée (28). Mais n'est-on pas fondé à leur en opposer une toute contraire et

(28) De toutes les opinions opposées à celle des hommes éclairés qui ont fait l'éloge du mérite de Celse et reconnu sa profession de médecin, la plus étrange et sans contredit la plus irréfléchie est celle de Saumaise. Il est en effet difficile de concevoir comment un aussi judicieux critique a pu prendre sur lui de se servir, en parlant de cet illustre auteur, d'une expression trop injurieuse pour être accueillie par aucun des hommes sensés qui connaissent son ouvrage. Il le regarde sans façon comme un ignorant en médecine, et par conséquent comme incapable de raisonner sur cette science, ἀνιατρολόγητος (*De homonym. hyl. iatri.*, 15). Mais cette expression empruntée à Vitruve est employée par ce dernier dans un sens tout-à-fait différent. Il veut que l'architecte, bien qu'il ne soit pas médecin, ne soit point dépourvu de connaissances en médecine. On serait presque tenté de croire que c'est à dessein que Saumaise, qui n'était pas médecin, a porté cette espèce d'accusation contre Celse, quand on connaît le pitoyable motif sur lequel il l'a fondée : c'est que cet auteur ne savait pas le grec et qu'il a fort mal rendu les expressions de cette langue. Il en donne pour preuve le mot ῥοῦς συριακὴ (le *sumac* des Arabes ou *rhus coriaria* des botanistes) dont Celse fait *ros syriacus.* (Dan. Leclerc, Hist. de la méd., p. 560). Malheureusement pour Saumaise il manque à l'appui de sa preuve une petite chose qui pourrait bien lui ôter toute croyance, et cette chose c'est la vérité. Car on lit positivement dans notre auteur : *Tùm ipsa ulcera perungenda sunt melle, cui rhus quem syriacum vocant, aut amarae nuces adjectae sunt.* (T. II, lib. VI, cap. XI, p. 48).

Au surplus, voyons comment s'explique à ce sujet le savant commentateur de Dioscoride, P. André Mattioli, plus généralement connu sous le nom de Mathiole, mort près de douze ans avant la naissance de Saumaise : « Le rhus de Cornelius Celse, dit-il, qu'aucuns lisent faussement ros syriacus, pour cette faute, a été estimé de Crinitus, la manne qu'on nous apporte de Surie (Syrie); s'abusant le bonhomme de la proximité de ces deux mots, ros et rhos, dont le premier signifie rosée et par conséquent la manne qui n'est qu'une rosée; mais le second signifie le sumach. L'opinion duquel Manardus Ferrarois a doctement combattue et réfutée. » (*Comment. sur Dioscoride, trad. de Du Pinet,* p. 104.)

d'un poids au moins égal ? Celle de Scaliger, par exemple, et de plusieurs autres savans qui pensent que Celse était véritablement médecin : appuyés sans doute sur l'autorité de Galien (29) qui le désigne seulement par l'un de ses noms, celui de Cornelius. Que peut-on conclure après cela, de l'argument que l'on établit sur le silence de Pline à ce sujet (30), parce qu'en citant les noms des auteurs

(29) Sprengel (l. c., p. 27), demande si le Cornélius médecin dont parle Galien (*De compos. medicam. sec. locos*, lib. IX, p. 213), est bien le même que notre Celse? et il laisse la question indécise. Nous croyons nous qu'il ne peut y avoir de doute à ce sujet; car sans invoquer l'histoire qui ne nous fait connaître d'autre Cornelius médecin que Cornelius Celse, nous pouvons rappeler qu'il était généralement d'usage chez les Romains de ne désigner les individus que par un seul de leurs noms, quoiqu'ils en eussent plusieurs, et que Columelle (l. c., p. 19), qui le cite d'abord sous ses deux noms, ne le mentionne bientôt après que par celui de Cornelius.

(30) Il est bien vrai que Pline a rangé sous trois catégories ou divisions, les écrivains qu'il a consultés pour la composition de son histoire naturelle. Dans la première sont compris les auteurs qui ont traité de plusieurs sujets différens. Il a placé les étrangers dans la seconde, et réservé la troisième à ceux qui n'étaient que médecins ou qui n'ont écrit que sur la médecine, et tous dans la langue des Grecs; car, de son temps, la médecine était le seul des arts que la gravité romaine ne permît point de cultiver, à moins que celui qui voulait s'y livrer n'écrivît en grec, seul moyen de donner quelque poids à ses connaissances ou à ses découvertes. C'est donc à tort que l'on a cherché à inférer du silence de Pline sur la profession de Celse qu'il n'était pas médecin; l'objection faite à ce sujet n'est que spécieuse. Il suffit, pour s'en assurer, de jeter un coup d'œil sur le premier livre de l'histoire naturelle qui n'est qu'une table des matières. On y verra que Celse figure constamment dans presque tous les suivans au rang des auteurs, parmi lesquels on compte Caton le Censeur, Varron, Cicéron, Virgile, Tite-Live, Horace, Columelle, Corn. Nepos et beaucoup d'autres; tandis que les médecins proprement dits n'y paraissent, formant la troisième division, que depuis le vingtième livre jusqu'au vingt-neuvième. Fallait-il donc, pour faire

dont il s'est aidé dans son travail sur l'histoire naturelle, il a soin de séparer ceux qui étaient médecins de ceux qui ne l'étaient pas, et range toujours Celse parmi les derniers; mais Pline lui-même le cite (31) comme auteur d'un certain médicament dont il conseille l'application sur la goutte qui est sans enflure; et c'est justement dans notre auteur qu'on en trouve la formule (32).

Il serait sans doute superflu d'ajouter aux preuves qui viennent d'être produites, des preuves nouvelles pour constater l'erreur qui s'est glissée dans les Institutions oratoires et qui, dans l'opinion de certains hommes, a bien réellement compromis la gloire de Celse. Notre but a été de la rendre désormais inattaquable en éveillant l'attention des bons esprits sur la découverte de Sanchès, trop long-temps méconnue. Le moment est d'autant plus favorable pour la remettre en lumière, que la nouvelle Bibliothèque des classiques latins dont on prépare aujourd'hui une édition sous le titre de *Nova bibliotheca latina classicorum*, etc., doit nécessairement comprendre l'excellent traité de Quintilien. Et comme il pourrait probablement y entrer avec la faute grave que nous avons signalée, il importait extrêmement de la montrer encore une fois au grand

---

connaître que cet auteur était médecin, le ramener de la première catégorie à la troisième? C'est ce que Pline n'a pas jugé convenable de faire. A qui oserait, par exemple, soutenir que Sextius Niger et Julius Bassus, l'un et l'autre Romains comme Celse, et comme lui compris dans la division des auteurs, mais qui ont écrit en grec, n'étaient pas médecins; Pline se charge de la réponse.

(31) *Celsus et podagris quae sine tumore sint, radice ejus* (hibisci) *ex vino decoctam imponi jubet.* (Hist. nat., lib. xx, cap. iv, p. 370).

(32) *Ac deindè noctu cataplasmata calefacientia imponere, maximèque hibisci radicem ex vino coctam.* (L. c. t. i, lib. iv, cap. xxiv, p. 250).

jour, afin d'engager les éditeurs à faire disparaître enfin une erreur qui s'est trop long-temps propagée, et par ce moyen anéantir la contradiction frappante qui se trouve dans ce bel ouvrage. Notre vœu le plus sincère est de voir accueillir la correction indiquée plus haut; par cela même s'évanouirait tout soupçon disposé à tenter de nouveau d'ébranler la solide base sur laquelle est assise une grande renommée.

---

# TABLE

## DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



## PARTIE DES SCIENCES.

### *Année 1833.*

RÉFLEXIONS SUR LES ORBICULITES, p. 5.



(1) C'est, suivant M. Defrance, une portion de tige d'une sorte d'encrine à laquelle on a donné le nom de genre de pentacrinite, et dont on rencontre plusieurs espèces dans les couches anciennes.

(2) C'est une petite gryphée que je connaissais déjà, dit M. Defrance, et à laquelle j'avais donné le nom de *Gryphæa virgula*. Ce nom a fait fortune et a été si bien adopté par les conchiliologistes et les géologues, que ces derniers ont donné le nom de *Couche virgulaire* à celle qui contient les valves de cette gryphée et qui se retrouve dans beaucoup d'endroits tant en France qu'ailleurs.

(3) Ce mammelon est regardé par M. Defrance comme un petit oursin auquel il manque la bouche et l'anus. On en trouve beaucoup à peu près semblables à Doué en Anjou, où on en fait des colliers pour les enfans.

*N. B.* Ces trois notes sont extraites d'une lettre de M. Defrance, datée de Sceaux le 16 novembre 1833.

SUR L'ALCYONELLE DES ÉTANGS ET SUR L'ÉPONGE FLUVIATILE, p. 25.



---

(1) Aux auteurs indiqués comme ayant donné des figures d'orbiculites, il faut ajouter Macquart, *Essais de minéralogie*, p. 3-40, p. 567, *pl.* 1, *fig.* 1, *fig* 3-6, qui les appelle « Calcédoine en couches ou stries concentriques. »

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# MÉMOIRES

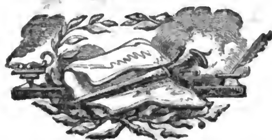
## DE L'ACADÉMIE

### DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES

### DE DIJON.

*Partie des Lettres.*

**ANNÉE 1833.**



DIJON,

FRANTIN, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE.



1833.



# MÉMOIRES
## DE L'ACADÉMIE.

## LITTÉRATURE ANCIENNE.

# UNE SÉANCE DE L'AGORA, OU DÉMOSTHÈNE A LA TRIBUNE.

AVIS. Cet opuscule peut être considéré comme le préambule et le *specimen* d'une nouvelle traduction de Démosthène, qui est avancée.

Quant au préambule, je dois une partie des autorités sur lesquelles il se fonde, à Samuel Petit, *de Legib. Att.;* à Barthélemy, *Voy. d'Anach.*, chap. 12, 14, etc.; à Visconti, *Icon. grecq.*, Ire partie, ch. 6, §. 3 et 4; à Robinson, *Antiq. gr.*, liv. II, ch. 1 et 10; à Boeckh, *Écon. polit. des Athén.*, liv. II, ch. 13, etc.; aux travaux de Ruhnken, et de Belin de Ballu sur l'histoire de l'éloquence attique; à Schômann, *de Comitiis Atheniensium;* et à quelques Mémoires de l'Académie des Inscriptions. Les orateurs et les rhéteurs grecs, Aristophane, Théophraste, Alciphron, peintre des anciennes mœurs de l'Attique; Plutarque, Cicéron et Quintilien, m'ont fourni, sans intermédiaire, les autres renseignemens, qui ne se recommandent pas tous par leur nouveauté. Il sera facile de reconnaître ce que j'ai aussi emprunté à Heeren (Idées sur la polit., etc., des peuples de l'antiq., t. III); aux auteurs des *Lettres athéniennes;* à l'histoire grecque, de Gillies; à Brougham (de l'Éloq. polit. chez les Anc. et les Mod., *Revue d'Édimb.;* et *Revue britanniq.*, 1831, pag. 137); à M. Villemain (art. *Démosthène*, dans la Biogr. univ., et plusieurs passages de ses leçons); et à

d'autres écrivains modernes. Je n'indiquerai donc que les principales sources.

Ce *compte rendu* fictif contient quelques anachronismes : on me les pardonnera si l'on songe que les mœurs politiques d'un peuple ne changent pas parce qu'un nom ou un usage ont disparu. Or, ce sont surtout les mœurs de la tribune athénienne que je me suis attaché à peindre. Du reste, l'esprit de parti n'a pas dicté une seule de ces lignes. Quelques allusions se présentaient : je ne les ai ni attirées, ni repoussées.

Le *specimen* de traduction offre un extrait des trois Olynthiennes et de plusieurs autres Philippiques. Brougham, et M. Chasles ( Revue de Paris, t. 46, 4e liv. ), pensent que les discours de cet orateur n'eurent pas dans sa bouche autant de concision que sous sa plume : opinion peu compatible avec la vive et impatiente pénétration d'un peuple à part, qui aimait mieux, dit Plutarque, saisir au passage une affaire et presque la deviner, que d'en subir les développemens. Ailleurs, il est vrai, Plutarque nous apprend que Démosthène lui-même avouait n'avoir pas toujours écrit ses harangues telles qu'il les prononçait. Mais rien ne prouve que cet aveu porte plus sur la rapide brièveté de l'orateur que sur les autres qualités de son talent. Quoi qu'il en soit, je crains d'être encore trop verbeux en lui faisant *dire* dans notre langue ce qu'il a *écrit* dans la sienne. J'ai suivi habituellement le texte de Bekker. On verra par les notes quels sont les commentateurs et les critiques que j'ai consultés. Ma principale ressource, pour cette partie des harangues, a été l'Apparatus de Schæfer, 1824, et l'excellent travail publié par M. Voemel, 1829.

Le quatrième volume des *Orateurs Grecs* de Reiske contient deux courtes biographies de Démosthène, jusqu'alors inédites, et réimprimées depuis par Dobson, dans le tôme 5e de ses *Oratores Attici*. Elles furent communiquées au savant éditeur par Schweighæuser de Strasbourg, son élève, qui les avait copiées sur le manuscrit de la Bibliothèque royale, no 2935. La première, attribuée à Zosime d'Ascalon, mérite à peine d'être lue. Le style de la seconde, dont l'auteur est inconnu, est plus pur, malgré un peu de recherche et d'impropriété. Cette pièce offre d'ailleurs quelques particularités et une manière de voir les faits qui ressemblent peu aux redites de ces rhéteurs, éternels échos de leurs devanciers. Ces particularités ont été jugées sévèrement par Reiske; mais j'ai cru qu'il pourrait être utile de contribuer à faire connaître une notice que le célèbre éditeur d'Hérodote et de Polybe n'avait pas jugée indigne de ses soins.

---

Ce qui anima l'éloquence de Démosthène et de ses illustres rivaux, ne doit pas plus renaître que l'esprit des anciennes républiques. Cet immense auditoire, ce peuple entier, dont il fallait soulever ou calmer les passions, qui le remplace aujourd'hui? quelques lecteurs isolés, que de si hauts intérêts trouvent indifférens, que des débats si dramatiques laissent insensibles. Avide d'émotions, d'harmonie et de toutes les impressions qui s'échappent brûlantes du geste,

du regard, de l'accent de l'orateur, Athènes l'écoutait, l'ame suspendue à ses lèvres; et, à deux mille ans, à huit cents lieues de là, nous le lisons, nous, étrangers à cette prose si musicale et si pittoresque, à la fois ferme et souple, riche et précise, logique et véhémente, dont tous les effets étaient calculés sans nuire à leur rapide élan; nous qui, voulant chasser l'art du sein de nos assemblées délibérantes, le laissons se trahir par des déguisemens maladroits, et à qui les orageux essais du génie de notre tribune inspirent une méfiance qui tient de la peur! Nous admirons Démosthène; les siècles n'ont pas éteint les émotions que renferme sa parole : que serait-ce donc si nous pouvions entendre un moment dans l'arène les rugissemens du lion [1] ? Tâchons au moins d'évoquer ces souvenirs avec leur grandeur, même avec leur folie; demandons aux investigateurs de l'antiquité quelle scène se déployait devant l'orateur athénien, quel ordre présidait aux délibérations nationales; montons avec

---

[1] Lettres de Pline, II, 3. J'ai traduit ce mot comme Belin de Ballu (Hist. de l'Eloq. gr., t. I, p. 287). Dubois-Fontanelle en examine le sens dans son Cours de belles-lettres, t. I, p. 447; mais il n'indique pas celui-ci. Visconti voit du ressentiment dans l'expression d'Eschine : n'est-ce pas plutôt un éloge involontaire de cette véhémence puissante et terrible qui éclatait dans toute la personne de son ennemi? Valère-Maxime, après avoir cité le trait auquel ce mot se rapporte, ajoute : « Expertus (Æschines) acerrimum oculorum vigorem, terribile vultus pondus, etc. » VIII, 10. Mme de Staël compare à la crinière du lion cette chevelure large et touffue qui rendait encore plus imposante la sublime laideur de Mirabeau. « Cet homme puissant, dit M. Villemain au sujet de ses vices, ce génie de la parole, ressemble au lion de Milton, dans le premier débrouillement du chaos, moitié lion, moitié fange, et pouvant à peine se dégager de la boue qui l'enveloppe, lors même que déjà il rugit et s'élance. » *Leçons du cours de* 1829.

Démosthène à la tribune ; entourons-nous enfin des mœurs parlementaires de la ville de Minerve : alors peut-être l'éloquence antique nous révélera le secret de sa prodigieuse puissance.

Dans la partie septentrionale de Sétine, l'Athènes moderne, au milieu d'une place étroite, resserrée entre quatre rangs de mâsures, le Livadien oisif montre encore au voyageur une grosse pierre qui offre à peine quelques traces du ciseau, et qui gît solitaire. Voilà le seul monument qui reste de l'ancienne Agora, aujourd'hui *place du Cadi!* c'est, dit-on, le *bêma,* ou gradin qui fut foulé par Phocion pour monter à la tribune. Il y a une voix dans cette pierre; elle a parlé au poète :

Autour de ce rocher rassemblez-vous, vieillards,
Ce rocher portait la tribune;
Sa base, encor debout, parle encore aux héros
Qui peuplent la nouvelle Athènes.
Prêtez l'oreille....... il a retenu quelques mots
Des harangues de Démosthènes.
Guerre, guerre aux tyrans [1]!

Placé sur ce vénérable débris, je veux relever par la pensée, autour de cette plaine souvent déserte, les édifices qui l'ont jadis couronnée; je veux interrompre un instant le silence de la mort par le bruit de ces tempêtes populaires que Démosthène apprit à braver en contemplant d'autres tempêtes. Me voici

---

[1] Casim. Delavigne, *Messénienne aux ruines de la Grèce païenne.* — A l'époque de Démosthène, l'assemblée nationale se tenait plus souvent sur l'Agora que sur le Pnyx. J'ai donc dû choisir la première de ces places pour lieu de la scène ; mais je reconnais qu'il est plus exact de rapporter à la seconde la ruine dont il est question ici. Voyez Châteaubriand et Pouqueville (*Itinér.* t. I, p. 157; Voyage en Grèce, t. IV, p. 81). Leur témoignage est confirmé par le panorama d'Athènes, que M. Prevost a exécuté sur les lieux.

donc aux Tuileries, ou dans le Céramique intérieur [1]. Le visage tourné vers l'Acropole qui, en dépit des Barbares et de lord Elgin, m'offre encore au pied de son rocher les Propylées, sur son rocher le Parthénon, je découvre vers la droite le temple de cet Apollon que le peuple le plus ingénieux de la terre adorait comme l'un de ses ancêtres, et que l'ami de Ctésiphon invoqua pour son client et pour lui [2]. Plus loin s'élève la colline du Pnyx, avec son esplanade et sa tribune à huit marches taillée dans le roc : là, pour faire trembler quiconque osait aspirer à la tyrannie, l'orateur n'avait qu'à montrer le Pirée voisin, berceau de la richesse et de la toute-puissance d'une nation maritime [3]. De cette Agora des anciens temps, qui attestait la rudesse d'Athènes naissante, je franchis de l'œil un vaste espace, et j'aperçois la porte Sacrée, par où sortaient les Théories, pélerinages du paganisme, pour célébrer à Eleusis des mystères qui font remonter l'imagination jusqu'à Orphée, dont la parole civilisait les peuples. Derrière moi, au-delà de ces belles ruines de la porte Dipyle, se prolonge le cimetière public, semblable à un riant jardin [4] : là fut enseveli Périclès [5], ce citoyen-roi, qui s'était fait un trône de la tribune ; là sont les tombes de Thrasybule et de Chabrias. Le champ du repos

---

[1] Les fabriques modernes de tuiles et de briques établies dans le Céramique extérieur, lui ont conservé le nom de Kéramaïa. ( Spon. )

[2] *Plaidoyer pour la couronne.*

[3] Sous la tyrannie des Trente, la tribune du Pnyx fut disposée de manière que l'orateur ne pouvait plus voir le triple port d'Athènes (Plutarq., *vie de Thémistocle*) : exemple frappant de l'éloquence des signes, à ajouter à ceux que Rousseau énumère dans l'Emile, liv. IV.

[4] Ce même emplacement est occupé aujourd'hui par des jardins. ( Châteaubriand et Pouqueville. )

[5] Pausanias, I, 29.

est bordé par le sentier qui mène à l'Académie et à la maison de Platon : comme si la philosophie avait voulu se rapprocher de la mort, dont elle n'est que l'apprentissage ! A ma gauche, la porte *aux chevaux* ouvre le territoire toujours fertile de Colone, et le chemin de Thèbes. A cette vue, des républicains se souvenaient que leurs aïeux avaient accueilli la royauté malheureuse. De ce côté, sans doute, Démosthène dirigea son geste et son regard quand il appela les soldats athéniens dans la cité d'OEdipe, devenue le rempart de l'Attique après avoir été son ennemie [1]. C'est devant cette même porte que sera bientôt déposée la cendre d'Hypéride, qui, longtemps son frère d'armes dans les combats politiques, deviendra son accusateur, et mourra, comme lui, martyr de la liberté. Après avoir suivi la ligne de ces murs et de ces tours que le rival d'Eschine relèvera au prix d'une partie de sa fortune [2], j'entrevois quelques arbres qui abritent la modeste demeure de Phocion. Non loin de la route de l'Eubée, qu'il vient de sauver de ses propres fureurs et des armes macédoniennes, Phocion est là à son poste d'honneur. Plus près de moi, mais toujours au-delà de cette plaine, s'élève, à peu de distance du temple de Thésée, la maison qu'habita Thémistocle ; Koulouri, aux montagnes couronnées de pins, se dessine à l'occident sur les flots d'azur. Koulouri, c'est Salamine ! et, à l'opposite, voilà le chemin de Marathon..... Héroïques souvenirs ! Réduit à se justifier d'avoir arraché ses concitoyens à leur léthargique sommeil, c'est vous qu'invoqua l'orateur de Péanie ; et vous étiez

---

[1] Plaid. pour la Couronne ; *passim*.

[2] *Ibid.* — « Les remparts mesquins qui entourent maintenant Athènes sont l'ouvrage d'un aga turc, qui les fit élever, non pas comme les murailles de Thèbes, au son de la lyre, mais par corvées et à coups de bâton. » Pouqueville.

là, vivans, pour électriser sa parole. Lorsqu'il prononça ce serment fameux que répète familièrement le Grec de nos jours [1], les tombes des guerriers, la mer, la plage qui avaient été leurs champs de bataille, tour-à-tour salués par sa main, faisaient passer son éloquence dans ses regards étincelans. Tel, montrant le Capitole sauvé par son courage, Manlius se réfugiait dans ses propres exploits comme dans un asile sacré. Tel aussi, plaidant la cause de la liberté religieuse, le Démosthène français fut sublime quand, de la tribune, il dirigea son bras vers la fenêtre du palais où une arquebuse royale avait donné le signal de la Saint Barthélemy [2].

Si maintenant je rétrécis mon horizon, les limites de ce *forum* vont se tracer d'elles-mêmes. Que vois-je autour de moi? les monumens de la religion, les monumens de la patrie : ce temple de Mars, où les cris de guerre de l'ennemi de Philippe ont un écho; cet autre temple, dédié à Cybèle, où la section qui préside le Sénat brûle de l'encens pour l'heureux succès des délibérations [3]; cette statue de Solon, vigilante sentinelle de l'Agora, que Démosthène a

---

[1] Pl. pour la Cour. — *Ma tous en Marathôni!* juron des habitans de la campagne dans plusieurs contrées de la Grèce. Longin a remarqué que cette formule se trouvait dans Eupolis :

On ne me verra plus affligé de leur joie;
J'en jure mon combat aux champs de Marathon. (Boil.)

Mais il ajoute que, chez Démosthène, ce serment est un argument tout entier, où l'adresse s'unit à la véhémence.

[2] Assemblée nationale, séance du 13 avril 1790, discours de Mirabeau.

Je n'ai point dû parler de l'élégant édifice improprement appelé *Lanterne de Démosthène;* monument choragique élevé par Lysicrate dans la rue des Trépieds, peut-être sur le lieu même où cet orateur avait fait construire le cabinet souterrain qui existait encore au temps de Plutarque.

[3] Notes de Casaubon sur Théophraste; Meurs. *Lect. attic.* I, 11.

plus d'une fois montrée pour rappeler au respect du serment et de la loi [1] ; ce Pœcile qui, par les chefs-d'œuvre de la peinture et les dépouilles de Sparte vaincue à Œnoë, aide sa voix à ressusciter les hauts faits des aïeux ; ce palais où, devant l'image de Jupiter-de-Bon-Conseil, le Sénat prépare le décret que le peuple va discuter [2], et dont il s'écarte trop souvent ; cette coupole de l'édifice où sont déposées les lois fondamentales de la république, et où veillent les prytanes qui dirigeront les débats ; enfin, toutes ces nobles effigies des grands citoyens, des Harmodius, des Miltiade, des Thémistocle [3], des Archontes vertueux, qui semblent présider la séance, à la face du ciel et des dieux d'Athènes, et que représentent assez mal Sully et d'Aguesseau lourdement vêtus et lourdement assis à la porte de notre chambre des Députés. Au reste, ce culte du passé se retrouvait dans les comices de toutes les cités grecques : Thèbes voyait avec orgueil briller autour de sa tribune les armes enlevées par ses enfans aux Athéniens à Délium ; le théâtre, tout palpitant d'émotions nationales, entendait la voix des orateurs de l'opulente et voluptueuse Corinthe, usage qu'Athènes imita dans les dernières années de sa splendeur ; et le Spartiate sortait de sa mâsure pour aller exercer ses droits civiques entre le temple de Castor et le superbe portique des vaincus de Platée.

Voilà donc le lieu de la scène : replaçons-y les acteurs.

---

[1] *Pour la Cour.; contre Aristog.* — Cette statue de bronze était placée à la porte du Pœcile. Visconti croit que le buste unique de Solon (galerie de Florence) qu'il a publié, et qui annonce le calme et la force de l'ame, a été copié d'après cette statue. (Icon. gr., 1re partie; ch. 2, § 2.)

[2] *Pour la Cour.*, etc.

[3] Par un changement d'inscription, la flatterie métamorphosa plus tard Miltiade en Romain, et Thémistocle en Thrace. (Pausan. I.)

La trompette n'a pas sonné pour convoquer le peuple : l'assemblée qui va se former est du nombre de celles qui se trouvent fixées d'avance par la loi [1]. Chaque citoyen a pu lire *l'ordre du jour*, affiché, par le soin des Prytanes, dans la rue des Hermès, et dans les quartiers de Mélite et du Marais. Olynthe et la Chalcidique sont attaquées par Philippe : on doit statuer sur une demande de secours faite par leurs députés. On arrive, on s'assied [2] sur les bancs de pierre qui garnissent cette partie de la place. Quelques Athéniens pauvres et indolens quittent le péristyle des temples voisins et les tourelles des remparts [3], où ils ont dormi sur la dure pendant une de ces belles nuits d'été, si douces et si calmes dans l'Attique. Pour que rien n'arrête la foule paresseuse, des préposés empêchent l'ouverture des comptoirs de banquiers, et des boutiques de barbiers et de parfumeurs, cabinets littéraires et cafés du temps. Des campagnards, des pêcheurs, la tunique retroussée, et la tête ombragée d'un large chapeau, après avoir déposé leurs denrées à l'entrée de la ville, viennent, le banal *τί καινόν* [4] à la bouche, prendre part à la délibération. Pas un revendeur ne fait entendre son cri cadencé ; et même des colporteurs, établis la veille sur ce lieu ouvert à toutes les branches de commerce,

---

[1] Sur les diverses sortes d'assemblées, et sur les lieux où elles se tenaient, voyez *l'Hist. de l'Académie des Inscript.*, t. IV, p. 96, in-12 ; *Voy. d'Anach.*, ch. 14 ; *Antiq. grecq.* de Robinson, II, 10. Les jours sans assemblée étaient *jours de relâche*, ἄφετοι. Dans la seconde séance de chaque prytanie, on écoutait tout citoyen qui, ayant une requête à présenter contre des particuliers, ou contre le gouvernement, avait déposé sur l'autel le rameau des supplians. Tel était le *droit de pétition* de ces temps-là.

[2] Aristophane, *Guêpes*, 32 ; *Paix*, 878 (édit. de Bothe).

[3] Id., *Chevaliers*, 742.

[4] *Qu'y a-t-il de nouveau ?* 1re *Philipp.*, et Théophr. ch. 8.

s'empressent de se retirer : heureux qu'il ne prenne pas envie aux magistrats de brûler leurs échoppes pour accélérer le déménagement [1] ! Mais qu'est ceci ? De toutes les rues qui débouchent sur l'Agora, la multitude, si lente tout à l'heure, s'y précipite à grands flots. Pourquoi cette empreinte sur le bras ou sur le dos de quelques nouveaux venus, qui l'effacent en grondant ? Ah ! je vois : deux robustes soldats, commandés par cet officier de police, font *la presse* à l'aide d'une corde d'Haliarte frottée de rouge et fortement tendue [2]. Aux éclats de rire de ceux qui sont à l'abri de cette brutale invitation, ils frappent, ils froissent, ils heurtent comme des centaures. Chaque coup est le stigmate de la paresse ; c'est aussi le timbre d'un impôt, car il faut payer l'amende. Décidément, l'inscription au Moniteur de nos députés retardataires ou absens ne me semblera plus une peine trop rude. Les citoyens les moins lents ont reçu de la main d'un *tamias* les trois oboles d'usage [3] : l'un met cet argent dans sa bouche, l'autre dans un petit sac bien connu de sa ménagère. Mais pourquoi, chez l'Athénien, ce peu d'empressement à exercer, à se faire escompter sa part de souveraineté ? C'est que l'esprit national s'efface ; c'est que les perfides largesses du conquérant Macédonien valent mieux que la

---

[1] *P. la Couronne.*

[2] Aristoph. *Acharn.* 22, et le scol. ; *Femmes politiques*, 377 ; Pollux, VIII, 9. — Le traducteur français d'Alciphron s'est trompé lorsqu'il a vu dans le *schoinion* un réseau ou filet tendu pour retenir le peuple jusqu'à la fin de la séance, (t. I, p. 173).

[3] Neuf sous. Dans le principe, ce droit de présence n'était que d'une obole. « Athènes n'était pas la seule ville où le peuple fût payé pour gouverner. Le même usage avait été introduit à Rhodes par les démagogues. » Boeckh, liv. II, ch. 14 ; d'après Aristote, *Polit.* V, 5.

modeste prime que l'on touche à l'entrée de l'Agora [1]; c'est que le plus pauvre enfant de Cécrops, payé pour siéger parmi les six mille juges de cette petite république, payé pour se divertir au théâtre, payé pour se régaler aux bons jours, semblable à l'artisan napolitain, refuse le travail dès qu'il a le pain de la journée. Ici un pénible souvenir traverse ma pensée : la France aussi a salarié l'exercice des droits civiques; oui, parmi nous, le manœuvre, le prolétaire ont confectionné des lois à 40 sous par jour : qu'en avons-nous recueilli ? des calamités et des crimes !

Quelle cohue! quel tumulte! Sous ces tentes, des essaims de nouvellistes lancent sur les côtes du Pé-

---

[1] Parmi les causes de l'effroyable succès de la corruption si habilement exploitée par Philippe, peut-être faut-il placer au premier rang l'avarice qui caractérisait les Grecs en général, et particulièrement les Athéniens à cette époque de décadence, quoique Horace ne leur reconnaisse que l'avidité de la gloire. On trouve partout dans les *Caractères* de Théophraste, des traces évidentes de cette lèpre hideuse. Ces caractères sont au nombre de 30. Quatre chapitres sont consacrés à diverses nuances de l'avarice; ce sont : ch. 9, l'Effronterie par intérêt; ch. 10, la Lésine; ch. 22, l'Avarice proprement dite; ch. 30, la Passion des gains criminels. Parmi les 26 autres chapitres, 8 présentent des traits de rapacité, de friponnerie, de convoitise, de sordide bassesse, assez nombreux, assez prononcés pour faire comprendre que ces vices se mêlaient à presque toutes les passions des Athéniens dégénérés. Voyez l'édition de Coray, p. 9, 37, 67, 69, 71, 87, 95, 97, 99, 101, 103, 139, 151. Remontons à Aristophane, il confirme vingt fois cette remarque, surtout dans ses *Femmes politiques*, v. 778. Descendons jusqu'à Alciphron, il nous dira : « Les citoyens aisés que possède encore Athènes sont plus avares que Phidon ou Gniphon. » T. II, p. 148. Les Athéniens raffinaient sur l'usure. « Les philosophes mêmes, dit Tourreil, se mêlaient d'un tel commerce; et Chrysippe, dans Lucien, démontre qu'un philosophe non-seulement peut exercer l'usure, mais qu'il *doit* tirer l'intérêt de l'intérêt comme d'une conséquence il tire une autre conséquence. » Qu'on juge, d'après cela, des ravages que dut produire l'or de Philippe !

loponèse les escadres de Philippe, ou taillent en pièces sa terrible phalange. Que de soupers ils ont manqués pour avoir passé leur temps à prendre des villes d'assaut [1] ! Plus d'une fois Démosthène a fait tomber sur ces badauds d'Athènes [2] tout le poids de sa parole : ils ont applaudi Démosthène, et ils continuent [3]. A l'*indocile curiosité* de ceux-ci joignez *le chagrin superbe* de leurs voisins, fiers partisans de l'oligarchie, orgueilleux eupatrides, qui, le manteau à franges jeté sur l'épaule droite, les cheveux élégamment coupés et ornés d'une cigale d'or [4], se dégagent avec dédain de la plèbe en maudissant la race des démagogues. « A ce soir, chez Hipponique, dit l'un d'eux ; n'y manquez pas, nous délibérerons en comité secret [5]. » Ici se ruent les équipages des trirèmes revenues hier d'une course lointaine : leur rude langage, leur joie grossière les font assez connaître. Voilà le matelot athénien ! sur mer, esclave de ses chefs, et pirate ; roi sur la place publique. Là, des oisifs, bonnes gens du siècle de Saturne, écoutent d'un air émerveillé les récits animés de ces argonautes hableurs. Un prêtre des dieux, en longue robe blanche, tranquillement assis, attend l'ouverture des

---

1 Théophr. ch. 8.

2 Aristoph. *Cheval.* 1163. — Démosth. 1re *Philipp.*; 3e *Olynth.*

3 Démosth. *sur la Paix.*

4 Aristoph. *Guêpes*, 458 ; *Oiseaux*, 1460 ; *Chev.*, 1231 ; Périz. sur Élien, IV, 22. — Thucydide (I, 6) dit que la mode des cigales d'or dans les cheveux cessa pendant la guerre du Péloponèse. Mais j'ai cru pouvoir supposer que quelques nobles Athéniens avaient conservé cet emblème des *enfans de la terre* ; car c'est ainsi qu'ils s'appelaient. Leur mystérieuse *autochthonie* n'était pas la seule folie de ce genre ; les Arcadiens ne se prétendaient-ils pas plus anciens que la lune (prosélènes) ?

5 Pour qu'on ne me reproche pas de me laisser entraîner au goût des allusions, je renvoie ici à Théophraste, *Caract.*, ch. 26, p. 141, édit. de Coray.

débats; quelques riches négocians, qui viennent du Pirée, criant et gesticulant, font en vain retentir à ses oreilles paisibles les critiques les plus amères contre les premiers magistrats. Près de là, un poète comique, le gracieux Alexis [1], saisit les originaux au passage, pour les traduire sur une scène qui fut long-temps ou l'utile auxiliaire ou la complice de la tribune [2]. Il rêve sans doute à sa comédie de *l'Empire des femmes*, l'œil fixé sur ce groupe de jeunes élégans. Type classique de nos fashionables, ils viennent, dès le réveil, étaler ici la chlanide de pourpre d'Hermione et le brodequin à l'Alcibiade. Leur présence m'étonne; car, entre vingt et trente ans, s'ils ont le droit de voter, la tribune leur est interdite [3]. D'ailleurs, le soleil dore à peine le dôme des Prytanes, et aux fenêtres des maisons voisines je ne vois pas une Phryné. Hélas! nous ne sommes plus au temps du bon roi Cécrops, qui donna voix délibérative aux Athéniennes [4]; et il n'y a plus de clubs féminins que dans les bouffonneries patriotiques d'Aristophane [5]. Est-ce un Spartiate que j'aperçois là-bas, près de l'autel de Mercure-le-Haran-

---

[1] Alexis de Thurii, poète de la comédie moyenne. Athénée et Stobée nous ont conservé quelques fragmens qui ne démentent pas l'épithète de χαρίεις que lui donne le premier.

[2] Chez nous aussi, mais heureusement à un moindre degré, « le théâtre est une tribune. Lorsque Corneille dit, *Pour être plus qu'un roi, tu te crois quelque chose*, Corneille, c'est Mirabeau. » Vict. Hugo, *Préf. de Lucr. Borgia.*

[3] La scène était aussi fermée au poète qui n'avait pas 30 ans accomplis ( d'autres disent 40 ans ). Scol. d'Aristophane, *Nuées*, 515. Cette défense, facilement éludée, n'était-elle pas fondée sur l'influence politique du théâtre?

[4] Varr. ap. Sanct.; August. *de Civ. Dei*, XVIII, 9.

[5] « J'imagine qu'une femme qui voterait les lois, qui discuterait le budget, qui administrerait les deniers publics, et qui jugerait les procès, serait tout au plus un homme. » Ch. Nodier, *La Femme libre*. Les Gaulois, les Franks, quelques peuplades sauvages, ont admis les femmes dans leurs conseils.

gueur, avec ses longs cheveux, ses pieds nus, et son bâton courbé? Non, c'est Archibiade, c'est un enfant d'Athènes, qu'un voyage à Lacédémone a rendu laconomane [1], et l'exemple de Diogène cosmopolite. Il heurte en passant le tranquille Ephore et l'ardent Théopompe qui, renonçant à la tribune, viennent ici ramasser des matériaux pour l'histoire de la Grèce et pour la biographie de Philippe. « C'est lui, s'écrie un voisin de ce dernier, c'est le fils de Damasistrate! Le voilà revenu de Carie, où il a reçu des mains de l'inconsolable Artémise le prix proposé au plus éloquent panégyriste de son époux. » Et les félicitations de pleuvoir sur le jeune lauréat qui vient de vendre à la cendre d'un Barbare ses flatteries harmonieuses. Tous les regards, à l'instant, se dirigent d'un autre côté : un homme magnifiquement vêtu, la tête couronnée d'or comme un rhapsode, prend place à peu de distance de la tribune. « Voilà, dit l'un, le poète Anaxandride qui cause avec Mélanopus, ce voltigeur des partis politiques. — Heureux mortel! dit un autre, il a fait, par ses pièces, les délices de la cour de Macédoine. — Heureux! s'écrie un vieillard en frappant la terre de son bâton; dites plutôt infâme! Mais qu'importe? en a-t-il moins été choisi pour composer le dithyrambe de nos grandes Dionysiaques? Le même homme servir les plaisirs de Philippe et la religion des Athéniens! — Puisse du moins son dithyrambe, reprend le premier, valoir mieux que sa comédie du *Trésor*, dont il a vendu hier la copie à Evodion, mon voisin, le marchand de parfums! » Non loin de l'enfant d'Apollon est un gros Athénien, habitué de l'Agora : aussi prévoyant qu'un membre de la chambre des Communes, le bonhomme est venu s'installer ici avec ses provisions du jour. Il sait qu'il faut ruminer long-temps pour que les affaires publiques soient bien

---

[1] Aristoph. *Oiseaux*, 1193.

digérées [1] : aussi s'est-il établi près de la buvette des orateurs [2] ; et il se dérange à peine pour laisser passer les ambassadeurs d'Olynthe affamée, qui reviennent du Sénat, où ils ont présenté leurs lettres de créance. Parmi tant de législateurs-nés, j'aperçois cent pauvres pour un riche, cent guenilles de Cilicie pour une tunique de Milet. Du reste, l'opinion n'a point fixé les places, comme au temps de Périclès [3], et comme chez nous. Jeunes ou vieux, citadins ou villageois, gueux ou opulens, debout ou assis, turbulens ou recueillis, plus de huit mille hommes [4] sont là, devant moi,

---

[1] ἀναμασώμενοι. Aristoph. *Guêpes*, 753; *Femmes politiq.*, 306.

[2] Aristoph., *Fem. polit.*, 135.

[3] L'adversaire de Périclès, Thucydide, avait assigné aux nobles des places particulières, de sorte que l'Agora présentait deux camps ennemis. ( Plutarq. Vie de Péricl. )

[4] Nombre adopté d'abord par Boeckh, liv. II, ch. 14. Dans une note supplémentaire, il trouve ce chiffre trop fort, parce que Thucydide (VIII, 72) rapporte qu'il ne se réunissait jamais cinq mille citoyens pour les affaires les plus importantes. Mais il est probable qu'à l'époque dont parle cet historien, les ecclésiastes ne recevaient encore qu'une obole; leur réunion devint plus considérable quand le droit de présence fut triplé (Aristoph., *Femmes polit.*, 302; *Plutus*, 329; Aristote, *Polit.*, IV, 15). De plus, ce petit nombre est attribué par Barthélemy à la guerre du Péloponèse. Boeckh ajoute que les six mille suffrages prescrits pour certaines affaires s'entendaient de la totalité des votans, et non de la majorité : hypothèse repoussée par la nature même de ces assemblées, par la nécessité d'une décision, et par les factions qui divisaient Athènes.

Au reste, quelle que fût la quantité de citoyens réunis pour délibérer, la nation athénienne, démocratie la plus absolue de la Grèce, n'était et ne pouvait être qu'une république représentative. En effet, quand la place publique était pleine, si d'autres citoyens, soit d'Athènes, soit de son territoire, voulaient aussi siéger, n'étaient-ils pas exclus par la force des choses? Les habitans des autres villes, bourgs ou villages de l'Attique n'étaient-ils pas aussi rejetés de fait par la distance où ils se trouvaient de la capitale? Ils regardaient donc, en quelque sorte, comme leurs mandataires, ceux qui, plus voisins du Pnyx

autour de moi, présentant par leur mélange l'idée complète de l'égalité démocratique. Des tentes militaires sont dressées au milieu de cette place immense : c'est la caserne des 1200 archers de la garde scythe [1], soldats à haute stature et à l'air rébarbatif; car ces républicains d'autrefois, comme plus d'un moderne

---

ou de l'Agora, *pouvaient* s'y transporter à chaque séance : cette *possibilité* seule donnait au droit politique de la réalité; sans elle, il était illusoire. Qu'importe que la constitution dît à un citoyen de Marathon, Venez, quand des obstacles physiques lui défendaient de partir? D'après Hézychius, Barthélemy dit que, quand les circonstances le permettaient, on appelait à l'assemblée *tous les habitans de l'Attique*. Le fait n'est guère vraisemblable : car, selon la remarque de Robinson, c'est *dans les besoins les plus urgens* qu'avaient lieu les grandes convocations, appelées par Pollux κατακκλησίαι; ainsi l'on n'aurait jamais eu le temps de lever le ban et l'arrière-ban des citoyens *attiques*. Mais admettons la réalité de cet appel général : le moyen que tous *pussent* y répondre? le nombre des citoyens ayant droit de suffrage, passait 19,000 (Mém. de M. Letronne sur la popul. de l'Attiq., Acad. des Insc., t. VI, 1822, p. 182). L'auteur de l'*Axiochus* avance que plus de 30,000 Athéniens réunis condamnèrent leurs généraux après la victoire des Arginuses; Boeckh se récrie contre cette exagération manifeste; mais, quand ce chiffre serait admis, resterait toujours, pour les assemblées ordinaires, l'invincible obstacle de la distance des lieux : comment se transporter, lors même qu'on le voudrait, tous les neuf jours, des extrémités de la république à Athènes? D'ailleurs, le Conseil appelé, je ne sais pourquoi, sénat, soumis annuellement à l'élection populaire, toujours entraîné dans l'obéissance commune sous Pisistrate, sous Périclès, sous les démagogues, était-il autre chose qu'un corps de mandataires d'élite, une section de la représentation nationale? « Le sénat, disent les *Lettres athén.* (L. 128), perdant tous les élémens de l'aristocratie, ne fut plus distingué que par le nom de l'assemblée du peuple. » Enfin, les orateurs peu nombreux, artistes du langage, qui étaient en possession exclusive de la tribune, ne nous offrent-ils pas les vrais députés de la république, les représentans de toutes les opinions?

[1] Andocide, disc. *sur la Paix*; Eschine, *sur les Prévaric. de l'Ambassade*. Voy. l'interprétation de Boeckh, liv. II, ch. 11.

potentat, avaient la fantaisie de se faire garder par des étrangers. La foule, toujours bruyante, se précipite de ce côté pour voir passer un Athénien dégradé qui s'était glissé dans l'assemblée, et que deux archers emmènent dans la prison du temple de Vulcain [1].

Peu à peu le vacarme s'apaise. Gare! faites place [2]! voici les généraux Charès, Mnesthée, Charidème qui, la triple aigrette en tête, et vêtus de la riche cotte d'armes de Sardes, s'avancent avec un nombreux état-major de taxiarques, de phylarques et d'armateurs : car on doit parler de guerre. Quel empressement autour d'eux! c'est à qui serrera la main du premier : la main de ce colosse est-elle donc connue de la victoire? non; mais, il y a huit jours, dans une fête brillante, elle a jeté à ce peuple-roi des viandes et du pain [3]. Les neuf *proèdres* ou présidens choisis dans le Sénat, en costume vert et à fleurs, se dirigent vers leurs siéges élevés : à leur tête marche l'Epistatès, leur chef, revêtu des insignes de cette dignité d'un jour, que nul citoyen n'a remplie deux fois dans sa vie. Derrière eux s'asseyent les *gardiens des lois*, reconnais-

---

[1] « Libanius dit qu'à Athènes un étranger qui se mêlait dans l'assemblée du peuple était puni de mort. C'est qu'un tel homme usurpait le droit de souveraineté. » *Esprit des lois*, II, 2. Les impies envers les Dieux ou envers leurs parens, les déserteurs, les réfractaires, les débiteurs de l'état, les dissipateurs, étaient privés du droit de suffrage. Barthélemy ajoute à cette liste les débauchés, ceux qui n'avaient pas d'enfans légitimes, ou *qui ne possédaient pas de biens dans l'Attique*. Ces trois exclusions sont très-douteuses. Quoi qu'il en soit, on trouve dans le motif de la dernière le germe du principe fondamental de notre système électoral, *la propriété*.

[2] C'est le cri qu'on poussait devant les généraux : ἔξιστε! Aristoph. *Acharn.*, 583.

[3] En vingt endroits, les comiques grecs se moquent de ces caresses de cuisine, par lesquelles stratèges et magistrats amadouaient la populace. Voy. surtout Aristoph. *Chevaliers*, 216, et de 1065 à 1104.

sables à leurs bandelettes blanches : ils s'efforceront d'écarter toute motion contraire à la constitution [1] et à l'ordre public ; et même, avant Périclès, ils avaient le pouvoir de la faire annuler par la haute cour de l'Aréopage. Ces magistrats sont appuyés par une des dix tribus, qui, chargée aussi de ce laborieux office, est venue distribuer ses brigades près de moi, au pied de la tribune, où je suis à la fois invisible et présent. Il faut bien donner ce nom de tribune à une plate-forme de dix pieds carrés, d'où l'orateur pourra se rapprocher au besoin des diverses parties de son immense auditoire, ordonner au greffier, placé près de lui, la lecture des pièces officielles sur lesquelles il fonde son argumentation [2] ; se précipiter de tous ses gestes sur les Trois-Cents qui vocifèrent ou pour la guerre ou pour la paix [3], sur les mécontens bien décidés à se boucher les oreilles et à hurler [4], sur les cabaleurs qui forcent par fois les proèdres à céder leurs sièges à des magistrats plus faciles [5] ; d'où il pourra

---

[1] C'est là le sens le plus ordinaire du mot νόμοι dans les historiens, les orateurs et leurs scoliastes. L'action παρανόμων, dont parle Démosthène dans son plaidoyer sur la Couronne, n'est souvent que l'accusation d'*inconstitutionalité* dans les décrets proposés à la tribune. Quant aux lois proprement dites, il était toujours permis de les abroger par des lois nouvelles, en observant les formalités prescrites.

[2] Démosth., I^re^ *Philipp.*, etc. Des sténographes recueillaient-ils les discours publics? on l'ignore ; mais il est certain que leur art était alors connu et pratiqué en Grèce. Voyez la préface des *Notes de Tiron*, p. 3. Aux autorités qu'il cite, Carpentier aurait pu ajouter le Pseudo-Lucien, qui, dans son *Éloge de Démosthène,* fait dire à Archias *qu'il avait eu soin de placer des secrétaires pour recueillir les dernières paroles de l'orateur.*

[3] Démosth., 2^e^ *Olynthienne.*

[4] Aristoph., *Acharniens*, 37.

[5] Eschine, *sur les Prévaric. de l'Ambas.*; Xénoph., Hist. gr., liv. I. — Sur ces désordres, inévitables dans les assemblées populaires, voyez *le Fédéraliste*, t. II, p. 197 ; et Coray, *Disc. de Lycurg. contre Léocrate*, Προλεγ. ξή.

enfin s'abandonner à l'énergie passionnée d'une action oratoire qui force le gros Polyeucte à demander si souvent à boire [1], mais qu'Aristide ne connut point, et que Phocion ne veut pas connaître.

Partout des archers sont dispersés pour maintenir l'ordre, et, sans le secours du fouet de Corcyre [2], ce peuple pétulant et babillard demeure tranquille et silencieux. Un tel moment a un caractère solemnel : car, ici, les choses sont grandes encore, quoique les hommes soient bien petits. Les sacrificateurs ont immolé de jeunes victimes, dont le sang arrose et purifie la vaste enceinte. Alors l'un des Prytanes, en robe blanche et la tête couronnée, sort du palais du Sénat : « Athéniens, dit-il, d'heureux présages accompagnent les offrandes que l'Archonte-Roi vient de déposer sur l'autel de la mère des Dieux : acceptez tous les biens que la déesse vous promet [3]. » Aussitôt un héraut se lève, et toute l'assemblée avec lui ; sa voix, qui est l'organe de la patrie [4], fait entendre ces paroles : « Jupiter, et vous tous, immortels habitans de l'Olympe, héros que la terre de Thésée a vus naître, donnez à la république des jours prospères ! O Pallas ! protège la cité de ton amour ! inspire à ses enfans de sages pensées et des sentimens patriotiques ! Périsse le perfide conseiller du peuple, qui aurait reçu de l'or pour l'égarer ! Athènes voue aux Furies sa personne et sa race [5]. » Malheureusement, cette antique for-

---

1 Plutarque, *Vie de Phocion*.

2 Il paraît que chez les Corcyréens, on maintenait le silence de l'assemblée du peuple à coups de fouet. Voy. Belin de Ballu, *Hist. de l'éloq. gr.*, t. I, p. 298.

3 Coray ne pense pas, comme Casaubon, que cette annonce sur l'état des victimes ne se faisait qu'à la quatrième assemblée de chaque prytanie. Voy. son Théophraste, note 10 du ch. XXI.

4 *Pl. pour la Couronne.*

5 Démosth., *Sur les Prévar. de l'Ambass.* ; *contre Aristocrate* ; Dinarque, *contre Aristog.*

mule n'effraie plus personne. On l'écoute par habitude; comme c'est par habitude que ce peuple, si aveugle dans l'emploi de ses finances [1], admire la statue de Plutus qui, par exception, a les yeux ouverts sur le trésor de l'Acropole [2]; par habitude que ses artistes, après tant de défaites, s'obstinent à ne point donner d'ailes à la Victoire.

Les débats vont s'ouvrir : le héraut a reçu de la main de l'Epistatès le décret préliminaire du Sénat. Ce corps politique, qui dans les momens de crise, se rend lui-même à l'assemblée, est presque réduit par les empiétemens populaires et la passion de la nouveauté, aux fonctions d'un simple comité de rédaction. Monté sur la pierre des proclamations, le héraut détache la coquille qui recouvre le sceau, et lit :

## DÉCRET PRÉLIMINAIRE.

« Sous l'Archonte Callimaque, du dême de Pergase [3], le 19e jour du mois de Métagitnion [4], pendant la prytanie de la tribu Erechthéide, de l'avis du Polémarque [5];

Attendu que Philippe, roi des Macédoniens, assiège Olynthe et menace toutes les villes de la Chalci-

---

1 3e *Olynthienne*.

2 Aristoph. *Scol.*; Thucydide, II; Philostrate, *Icon.*; Démosth., Scol. du 3e disc. *contre Timocrate*.

3 Voemel, *Prolegom. in Philipp. I et Olynth.*, p. 103, et Belin de Ballu, Tableau chronolog. des disc. de Démosth. — C'est pour me conformer à la marche régulière de la constitution athénienne que je suppose un προβούλευμα dans cette circonstance.

4 Mois d'août de la 4e année de l'Olympiade 107; 349 ans avant Jésus-Christ.

5 Formule employée quelquefois (Démosth. *Plaid. pour la Cour.*, alinéa 52, p. 318, Harless). Le Polémarque était le 3e Archonte. Sur ses attributions, voy. Robinson, *Antiq. grecq.*, t. I, p. 115.

dique, violant ainsi les traités et les sermens qui l'unissaient à ces villes, et que ses projets de conquête semblent s'étendre sur toute la Hellade;

Après avoir entendu la demande de secours faite, au nom de la république d'Oynthe, par ses députés, le Conseil et le peuple d'Athènes arrêtent :

Deux mille hommes d'infanterie légère seront envoyés, dans le plus bref délai, au secours des villes olynthiennes.

Outre ce corps d'armée, 30 trirèmes, chargées de soldats, feront voile pour opérer une diversion sur les côtes de Macédoine.

Moitié de ces troupes consistera en citoyens athéniens en âge de porter les armes. Le reste se composera d'étrangers soldés. »

Le crieur termine par ces mots la lecture du *projet de loi.* « Quels sont les citoyens au-dessus de 50 ans qui veulent parler? » Alors je me range pour laisser passer quelques vieillards qui montent à la tribune appuyés sur leurs cannes, et couronne en tête, selon l'antique usage [1]. Louanges diffuses de l'ancien temps, deux mots à peine sur la délibération. Quand les porte-sandales [2] sont descendus, le héraut ouvre la lice à tous les Athéniens que la loi investit du droit de la parole. Sans doute ils vont s'arracher la tribune...... Par Jupiter *Agoraios* [3] ! quel est mon désappointement! nul ne bouge de sa place : seulement

---

[1] Aristoph. *Oiseaux*, 438; *Thesmoph.*, 385; *Femmes polit.*, 131, etc. La loi de Solon qui appelait d'abord à la tribune les citoyens les plus âgés, ne subsistait plus au temps de Démosthène ; mais l'usage, aussi impérieux que la loi, n'avait pu être aboli. (Rochefort, Mém. *sur l'utilité des orateurs à Athènes.*)

[2] ὁ ἐμβάδ' ἔχων, un vieillard : *Femm. polit.*, 633. Nous disons, dans le même sens, *une perruque*. L'injure a sauté des pieds à la tête.

[3] *Qui préside aux marchés et à l'assemblée nationale.* Scoliaste d'Aristoph. *Chevaliers*, 384.

des milliers de têtes se sont tournées vers un citoyen caché dans la foule; des milliers de voix l'appellent, le sollicitent. C'est le vieil et opulent Isocrate, élégant débris de la brillante école des sophistes; mais sa voix est faible, et il s'est vainement efforcé d'endurcir au choc des contradicteurs ce front si serein et si poli; il regarde la tribune en soupirant, la laisse à ses disciples, et se retire : va, républicain courtisan, va mettre la dernière main à cette lettre dans laquelle ta tendre sollicitude conjure Philippe de ménager ses jours. C'est Isée de Chalcis, dont la parole, imitée de Lysias, son maître, est ferme, quoique trop étudiée; Isée, l'ornement du barreau, cette autre arène politique. C'est Eschine, le plus bel homme peut-être de toute cette assemblée, où le ciseau du sculpteur trouverait tant d'admirables modèles : long-temps ignoré, il préluda aux luttes de la parole par celles du champ de bataille, de la scène et de la palæstre [1]; parti d'Athènes ambassadeur auprès de Philippe, il est revenu pensionnaire de ce prince. C'est le redoutable accusateur Lycurgue, négligé dans sa mise, magistrat intègre et à la parole haute et libre, grand économiste, et le seul financier de l'antiquité [2]. C'est le traître Démade, jadis matelot, aujourd'hui riche démagogue à vanité pavonesque, mais improvisateur éblouissant et invincible. C'est Léodamas, élevé par l'admiration contemporaine au rang des premiers orateurs. C'est le simple, le laconique Phocion, les mains dans son manteau, Phocion qu'on ne vit jamais ni rire ni pleurer, et de qui Démosthène, con-

---

[1] Cette réunion présentait donc à la fois trois phases remarquables de l'éloquence grecque : car l'époque de son perfectionnement dans *Démosthène*, se trouve placée entre celle des premiers sophistes, qui aboutit, par Gorgias, à *Isocrate*, et l'école asiatique, dont *Eschine*, supérieur à cette école même, jeta plus tard les fondemens à Rhodes et dans l'Ionie.

[2] Boeckh, liv. III, ch. 19.

tempteur de ses rivaux, disait dernièrement : « Voilà la hache de mes discours qui se lève. » L'usage, basé sur la confiance, borne donc à quelques hommes la mission auguste de plaider les intérêts de la patrie ! Et pourquoi ? c'est qu'ici, chez le peuple le plus loquace et le plus spirituel de la terre, le plus épris de ses arts et de sa poésie, le plus familiarisé avec ses savans, le plus éclairé même par ses sophistes, la parole est un art profond, dont les ingénieux procédés et la pratique laborieuse absorbent les plus fortes intelligences. A la vie active du ministre, de l'ambassadeur, du guerrier, l'orateur joint les études austères du philosophe ; et, dans cette chaste et mâle éloquence, qui est la raison passionnée, quelque vive que soit son émotion, il doit en rester le maître ; quelque aride que soit le travail auquel il s'astreint, il doit conserver la flamme sainte de l'inspiration. Dans un discours, comme dans une statue, dans un tableau, le génie grec cherche l'accord le plus harmonieux entre la forme et la pensée [1] ; même quand elle produit des effets gigantesques, il veut mesurer la parole d'après les règles du goût, parce que cette parole retentira aux oreilles les plus délicates et les plus sévères ; parce que l'Athénien, par un phénomène qui nous confond, à la fois rhéteur et citoyen, demande à l'éloquence et des lumières pour ses intérêts matériels, et des jouissances pour son imagination : labeur immense, imposé à l'homme qui veut à la fois dominer son ame et l'ame d'autrui ! Monter à cette tribune sans la vocation de l'artiste, ce serait saisir d'une main inhabile le ciseau de Phidias ou le pinceau d'Apelles. De là, ce ministère privilégié de l'éloquence, cette haute aristo-

[1] Le célèbre Brougham, à qui je dois cette réflexion, ajoute : « Si nous entrions, avec l'exactitude des grammairiens et des scoliastes, dans le détail minutieux des variantes démosthéniennes, nous nous étonnerions de ces délicatesses et de ces sévérités de goût que les modernes ne connaissent plus. »

cratie du talent, qui, depuis deux siècles, a éclairé ou bouleversé l'état.

Toutefois la patrie a aussi d'autres avocats, plus obscurs, dont quelques-uns sont fidèles à leur noble cliente. Tel est le vieux Callistrate [1], ex-archonte, qui fit dire à Démosthène adolescent, témoin de ses succès, *Et moi aussi, je serai orateur!* Céphisodore, Hégésippe prennent sur leurs genoux des notes pour répondre à Eubule d'Anaphlyste, un de ces bateleurs qui amusent le peuple de leurs jongleries, et lui escamotent sa liberté. Entre ces deux hommes d'état estimables j'aperçois Démocharès, déjà remarquable dans les cercles d'Athènes par sa courageuse franchise, et chaud partisan du système politique de Démosthène, son oncle. Hélas! jeune enthousiaste, quand la parole te sera donnée, la Grèce sera dans les fers, et la tribune, à laquelle le barreau te prépare, deviendra un vain spectacle. Tu as soif de liberté : mais sais-tu si les Athéniens veulent encore être libres? s'ils en sont encore capables? Ah! tremble plutôt : ne vois-tu pas Aristogiton qui t'espionne, qui te flaire, ignoblement orgueilleux de son titre de *chien du peuple* [2]? tremble! les traîtres ont leurs partisans; la langue du sycophante est acérée; elle fait de calomnie métier et marchandise; et Athènes, qu'elle réjouit, répond encore à ses sauveurs par la ciguë [3].

Mais Eubule est remplacé à la tribune par un homme jeune encore, dont la physionomie est sévère

---

[1] Condamné à la peine capitale par l'ochlocratie athénienne, Callistrate avait quitté sa patrie; mais il y rentra quelque temps après, sans rappel, et fut mis à mort.

[2] *Contre Aristogiton.* Théophr., ch. 29. Aristophane, *Chevaliers*, 939.

[3] Démocharès fut cependant plus heureux. L'auteur des *Vies des X Orateurs* nous a conservé un décret par lequel le peuple athénien lui décerna une statue de bronze.

et indignée ; une lutte opiniâtre contre le destin prête à son regard la vivacité la plus énergique ; les longues veilles, les soucis politiques ont déjà sillonné ce front carré et saillant : mille voix ont prononcé le nom de Démosthène :

« Athéniens, il faut secourir Olynthe ; et, plus les moyens proposés par le décret du Conseil sont nobles et rapides, plus je me hâte de les appuyer. Il faut secourir Olynthe, parce que nous en avons fait le serment. D'ailleurs, si nous repoussons ces hommes (sa main montre les ambassadeurs), Olynthe une fois détruite par le Macédonien, qu'on me dise, à moi, quel obstacle l'arrêtera désormais ? Les Thébains ? Ah ! si ce jugement n'est pas trop sévère [1], ils s'élanceront avec lui contre vous. Les Phocidiens ? Sans votre secours, ils ne peuvent pas même garder leur patrie. En est-il un parmi vous qui compte tous les degrés par lesquels, faible dans l'origine, il s'est élevé si haut, ce Philippe ? Il prend d'abord Amphipolis, ensuite Pydna, puis Potidée, enfin Méthone, et fond sur la Thessalie : quand il a bouleversé à son gré Phères, Pagase, Magnésie [2], il se jette dans la Thrace. Là, après avoir chassé, créé des rois, il tombe malade. Convalescent, il va peut-être incliner vers le repos ? Non, il vole attaquer les Olynthiens. Lais-

---

[1] M. Ch. Dupin : *s'il n'est pas amer de l'avouer.* Mais πικρὸν se rapporte aux Thébains, et signifie ici *acerbum, rigide*. Démosthène craint de juger *trop sévèrement* les dispositions d'un peuple avec lequel il faudra peut-être plus tard négocier une alliance contre Philippe. Du reste, les Athéniens supportent sans douleur le poids de la longue inimitié des Thébains. Voy. M. Voemel.

[2] Ainsi, après nous avoir arrêtés devant Rocroy et devant Philisbourg, Bossuet communique à son style la rapidité de son héros : « Worms, Spire, Mayence, Landau, vingt autres places de nom ouvrent leurs portes. »

sons-là ses campagnes contre les Illyriens, contre les Péoniens, contre Arymbas [1], contre mille autres. — Pourquoi ce tableau, dira-t-on? — Athéniens, c'est pour que vous sentiez au vif et le déplorable abandon dans lequel languissent vos affaires, et cette ambition infatigable [2], l'ame et la vie de Philippe, qui l'arme contre tous les États, irrite en lui la soif des conquêtes, et lui rend le repos impossible. Tout ce que nous sommes de Grecs, nous le savons, nous le voyons, et nous ne sommes pas alarmés [3]! Au lieu d'échanger des ambassades, lâchement indifférens, isolés derrière les fossés de nos villes, jusqu'à ce jour nous n'avons pu rien faire pour l'utilité commune, rien pour le devoir, ni former une ligue, ni réunir nos cœurs et nos bras. D'un œil tranquille chaque peuple voit cet homme grandir, compte comme gagné pour lui-même le temps employé à la destruction du peuple voisin, et ne donne au salut de la Grèce pas une pensée, pas un effort. Personne n'ignore pourtant que, semblable à une irrésistible contagion, le rusé Barbare atteint celui-là même qui se croit le plus éloigné du péril. Vous le savez encore, Athéniens, si les Grecs ont souffert sous la domination de Sparte ou d'Athènes, du moins leurs injustes maîtres étaient de vrais en-

---

[1] Arymbas, roi des Molosses et oncle d'Olympias, femme de Philippe.

[2] Φιλοπραγμοσύνη. Bossuet, dans l'Or. fun. de la duch. d'Orléans, semble traduire ce mot par ceux de *ardeur inquiète et précipitée*. C'est César, *nil actum reputans, si quid superesset agendum;* c'est Bonaparte, disant aux vainqueurs de Montenotte et de Millesimo : « Soldats, vous n'avez rien fait, puisqu'il vous reste à faire. »

[3] Littéralement, *indignés*. Mais la liaison des idées exigeait ce léger changement et quelques autres, que le traducteur doit s'interdire quand il reproduit un morceau sans les intercalations nécessaires ici pour mon objet principal.

fans de la Grèce. Ici nos fautes pourraient se comparer aux dissipations d'un fils légitime, né dans une opulente famille : en blâmant sa conduite, nous ne saurions méconnaître ni son titre, ni ses droits à l'héritage dont il abuse. Mais qu'un esclave, qu'un enfant supposé ait l'audace d'engloutir une succession étrangère : de quel courroux, grands dieux ! nous poursuivrons un vol si affreux ! Où est-il donc, notre courroux contre Philippe et ses attentats ? Philippe qui n'est pas Grec, qu'aucun lien n'unit aux Grecs, Philippe qui n'est pas même un Barbare de noble origine ; misérable Macédonien, né là où jamais on n'acheta un bon esclave [1] ! Toutefois, n'a-t-il pas contre nous épuisé l'outrage ? Et nous suspendons notre vengeance ! et notre bras demeure enchaîné ! Nous interrogeant du regard, divisés par la méfiance, nous laissons cet homme opprimer la Grèce en détail, à la face du ciel ! Mais, s'il s'impose à lui-même d'exécuter sans relâche de plus vastes desseins, et vous, de ne rien entreprendre avec vigueur, voyez quelle issue ce contraste assure à votre espérance..... O Dieux ! et qui de vous serait assez simple pour ne pas comprendre que la guerre accourra d'Olynthe à Athènes, si nous la négligeons ? Ah ! si tels sont nos destins, je tremble que, semblables à ces emprunteurs imprudens qui, après avoir acheté à usure une opulence passagère, se voient enfin dépouillés même de leur patrimoine, nous aussi, nous ne paraissions payer bien cher notre lâche paresse, et, voulant du plaisir à tout prix, puis réduits à la nécessité fatale d'exécuter avec douleur mille entreprises d'abord repoussées, nous ne mettions en péril notre propre patrie.

---

[1] C'était un proverbe. On a dit d'un conquérant bien autrement célèbre, qu'il était né dans une île d'où les Romains ne voulaient pas même tirer leurs esclaves. De tels mots font quelquefois fortune auprès du peuple ; et Démosthène parlait au peuple.

Par l'exemple de plusieurs cités indignement trahies, vous voyez, Athéniens, ce qu'est Philippe dans son rôle de protestations et de largesses : mais faites des vœux, si vous êtes sages, pour ne jamais le connaître quand, à ce jeu perfide, il a triché un peuple [1]. Pour la sûreté des villes, on a multiplié les moyens de défense, palissades, murailles, fossés, fortifications de mille espèces, qui toutes exigent beaucoup de bras et des frais immenses. Eh bien! Athéniens, dans le cœur des hommes prudens, la nature élève aussi un rempart : là, le salut de tous est assuré; là, les démocraties peuvent braver les tyrans. Ce rempart, quel est-il? la défiance. Qu'elle soit votre compagne, qu'elle soit votre égide : tant que vous la conserverez, le malheur sera loin de vous. En un mot, la tyrannie, toujours suspecte aux républiques, doit l'être surtout quand elle a les armes à la main [2].

---

[1] Littéralement : *après qu'il a trompé et donné un croc-en-jambe :* παράκρουσιν, synonyme de ὑποσκελίζειν. Ici un terme équivalent, mais familier, était indispensable. Voilà une de ces phrases dont la traduction demanderait cette audace de style souvent inspirée à Bossuet, souvent calculée avec succès par un grand écrivain de nos jours.

On a traduit jusqu'à présent θεωρεῖτε, dans cette même phrase, par *vous voyez, vous savez.* Ce n'est qu'effleurer le sens. Le trésor de H. Etienne, art. θεωρέω, cite Platon, Thucydide, Aristophane et Lucien, qui ont pris ce mot dans le sens de *regarder les jeux publics, assister au spectacle.* Il est alors synonyme de θεάομαι, comme θεωρεῖον et θεώρημα sont souvent employés pour θέαμα, *spectacle.* Remarquez d'ailleurs avec quel soin l'orateur nuance ses idées : à la conduite actuelle de Philippe il applique le verbe θεωρεῖτε, à sa conduite à venir ἰδεῖν. Je ne sais pas non plus pourquoi l'on a mis les parfaits ἐξηπατημένα et παρακεκρουσμένον sur la même ligne que le présent ὑπισχνούμενον.

[2] Démosthène a dit, *quand elle s'étend jusqu'à leurs frontières,* κἂν ὅμορον χώραν ἔχωσιν. Voyez la note 3 de la page 30.

Je dis donc : Faites deux envois de secours, et pour sauver les villes olynthiennes, et pour dévaster les États du Barbare. Si vous négligez l'un de ces moyens, songez-y, l'expédition entière devient illusoire. Vous bornerez-vous à désoler le territoire ennemi? Philippe impassible subjuguera Olynthe, et se vengera facilement à son retour. Croirez-vous faire assez de tendre la main aux Olynthiens? Tranquille pour ses domaines, il s'acharnera sur sa proie, il l'enveloppera d'embûches, et, avec le temps, il la prendra. Il faut donc un secours puissant, un secours divisé.

Il n'est plus temps, vous a-t-on dit, Philippe est aujourd'hui trop redoutable. O hommes d'Athènes! répondez seulement à la voix de l'honneur et de la nécessité : alors vous ne verrez dans les alliés de ce prince ni force ni foi; alors son sceptre même et sa couronne seront convaincus d'impuissance. Sans doute, l'empire macédonien, jeté dans la balance par supplément [1], ne laisse pas d'être de quelque poids : ainsi, sous Timothée, fut-il autrefois pour nous contre Olynthe [2]; ainsi, plus tard, coalisé avec Olynthe contre Potidée, parut-il une puissance; ainsi vient-il de soutenir contre une famille de tyrans [3] la Thessalie

[1] ἐν μὲν προσθήκης μέρει, *pro additamento habenda*. Cicéron, *pro Sextio*, 31 : « Intercessit Ligus iste, nescio qui, additamentum inimicorum meorum. — *Nouvelle recrue* de mes ennemis. » (P. C. B. Gueroult.) Lambin ajoute à ce rapprochement la réflexion suivante : « Voce, opinor, a mercatoribus translata; quod ad justam mensuram apponitur. » Voemel adopte ce sens méprisant, puisqu'il cite une ligne d'Isocrate (Panég.) qui présente la même image : Πολλάκις μικραὶ δυνάμεις μεγάλας τὰς ῥοπὰς ἐποίησαν. *Souvent de faibles forces ont été d'un grand poids dans la balance.*

[2] Phrase de M. Ch. Dupin, qui a vivement senti et parfois rendu heureusement l'auteur des Olynthiennes.

[3] Il n'est pas question ici, comme le croit Ulpien, des Alévades qui régnaient à Larisse, mais des trois *tyranneaux* de Phères, Tisiphonus, Pytholaüs, Lycophron, qui étaient beaux-frères. Voy. Buttmann, *Mém. sur les Alévades*. (Acad. de Berlin, 1822-1823.)

agitée par la fièvre des discordes civiles. C'est que la moindre force sert toujours celui qui l'ajoute à la sienne. Mais en elle-même, la Macédoine est languissante et grosse de malheurs : car son despote, à force de guerres, qui peut-être, dans quelques esprits, en font un grand homme, a ébranlé son propre empire, déjà chancelant. Eh ! ne croyez pas, Athéniens, que les mêmes passions enivrent Philippe et ses sujets. Lui ne respire que la gloire ; à travers mille travaux, mille dangers, il la poursuit avec ardeur, il l'embrasse, préférant à la sécurité de la vie la réputation d'avoir accompli ce que monarque macédonien ne tenta jamais. Loin de ses sujets cette fureur de renommée guerrière : harassés par les marches et les contre-marches de ses expéditions sans cesse renaissantes, traînant une longue chaîne de douleurs et de misères, agriculture, soin de leurs fortunes, trafic du butin, tout leur est interdit, car la guerre a fermé leurs ports. De ces faits aux sentimens de la population macédonienne pour son roi, la conclusion est facile.

Quant à ses pézétæres [1], quant aux mercenaires qui l'entourent, guerriers de renom, ils sont, dit-on, dressés à une discipline admirable [2]. Cependant, au

---

[1] C'est-à-dire, *Fantassins, compagnons du prince*. Quand Philippe monta sur le trône, la Macédoine était agitée par les grands, qui formaient une sorte de féodalité factieuse et turbulente. Le nouveau roi s'attacha toutes les nobles familles en attirant leurs fils dans sa garde. Ainsi se forma cette pépinière de généraux qui, après avoir conquis l'ancien monde pour Philippe et pour Alexandre, s'en partagèrent les dépouilles. (Gillies, Hist. de la Grèce, chap. 33.) Philippe fraternisait avec eux en les appelant *ses camarades*. J'ai cru devoir conserver le mot *pézétæres*, comme on dit *prétoriens*, *strélitz*, *janissaires*, sans périphrase.

[2] συγκεκροτημένοι. Voy. les notes de Voemel. C'est encore Bossuet qui va commenter Démosthène : « .... De là vient ce *parfait concert* qui fait agir les armées *comme un seul corps*, ..... Sous un même chef, *tout est également vif et mesuré*. C'est ce qui donne la victoire. » Or. fun. du Pr. de Condé.

rapport d'un Macédonien véridique, ils n'ont rien au-dessus des autres. L'un d'eux s'est-il signalé dans une campagne? l'envieux Philippe le chasse, voulant que tout soit cru son ouvrage; car la plus ardente jalousie couronne les vices de cet homme [1]. S'il se rencontre un ami de la tempérance et de la justice, incapable de supporter et ses débauches journalières, et son ivrognerie, et ses pantomimes infâmes, il dédaigne un tel caractère, il l'exclut de tout emploi. Aussi marche-t-il escorté d'un ramas de bandits, d'adulateurs, de misérables assez corrompus pour s'abandonner, dans leurs orgies, à des danses que je rougirais de nommer devant vous [2]. Oui, Athéniens, c'est une incontestable vérité : des scélérats chassés par nous d'un accord unanime pour avoir renchéri sur l'impudence des jongleurs, un Callias, un esclave public [3], et leurs dignes associés, ces histrions, ces

---

[1] τἀνδρός. Chatam désigne quelquefois Walpole de la même manière : *This man*. Servan, dans sa *Philippique* contre Mirabeau : « Vous vous êtes condamnés à passer au travers de toute la postérité dans la compagnie de cet homme. »

[2] Et pourquoi? La veille, sur cette même place de l'Agora, des baladins et des aventurières de Thessalie avaient peut-être exécuté ces danses au milieu de la foule des promeneurs et des curieux. Gillies a raison d'appeler cette délicatesse de l'orateur un compliment gratuit.

[3] « L'esclave Callias ayant été condamné, dit un scoliaste, s'enfuit en Macédoine, et vécut à la cour de Philippe. » Libanius, qui s'est fait l'écho de Démosthène dans l'un de ses *Exercices oratoires*, Φιλίππου Ψόγος, s'exprime ainsi : « Des coupables rejetés de contrée en contrée étaient accueillis avec honneur par Philippe. Il y avait dans Athènes un esclave public, appelé Callias. Le déréglement de ses mœurs était tel que le peuple indigné le chassa. Ce misérable connaissait un azile assuré : il accourut auprès du roi de Macédoine, et devint l'objet des distinctions les plus flatteuses. » Dans son *Eloge de Démosthène*, le même rhéteur dit que cet esclave était Athénien, et fils de Phrynon. Où donc Auger a-t-il vu que *Callias avait obtenu sa liberté*; M. Vaucher, qu'il avait

faiseurs de chansons abominables qu'ils lancent contre les familiers du prince, pour l'égayer, voilà ses amours, voilà sa cour assidue!

Que nous font, à nous, ces turpitudes? — Athéniens, ces turpitudes sont pour les clairvoyans un éclatant témoignage de la pensée de cet homme et de son funeste génie. Ses prospérités les cachent aujourd'hui sous leur ombre; car les succès sont ingénieux à dérober, à masquer de telles infamies [1] : mais le moindre choc déchirera le voile, et toutes ses souillures seront comptées. Encore quelque temps, ô mes concitoyens! et il donnera cette leçon au monde, si telle est la volonté des Dieux et la vôtre. De même que, dans le corps humain, la source des souffrances passées semble tarie tant qu'on jouit de la santé; mais, s'il survient une maladie, fractures, luxations, infir-

---

été *exécuteur des hautes-œuvres?* Pourquoi Tourreil et Gin se sont-ils mépris au point de rendre δημόσιον, l'un par *l'opprobre du genre humain*, l'autre par *ce vil corrupteur de la multitude?*

Sur les esclaves publics d'Athènes, on peut consulter Boeckh, I, 13; II, 11. Ulpien croit que Callias était du nombre de ces esclaves lettrés qui servaient de secrétaires aux trésoriers militaires. Rome avait aussi ses esclaves publics (T. Live, IX); la Sicile avait ses *Venerii*, et Lavinum ses *Martiales*.

[1] Salluste (Frag. liv. I, Disc. de Lépidus) : « Secundæ res mire sunt vitiis obtentui; quibus labefactis, quam formidatus antea est, tam contemnetur. (Au lieu de *quam* et *tam*, ne faudrait-il pas lire *qui* et *tum?*) — La prospérité voile merveilleusement le vice; mais qu'elle vienne à chanceler, à la terreur succédera un égal mépris. » Julien (Or. II) : « La prospérité est assez adroite pour escamoter (ὑφαρπάζειν) nos passions. » Rousseau (Ode à la Fort.) est l'écho des poëtes grecs cités par Clément d'Alexandrie (Strom. l. V). Mr. de Châteaubriand, dans sa *Philippique* souvent injuste contre Napoléon : « Aussitôt que l'adversité, qui fait éclater les vertus, a touché le faux grand homme, le prodige s'est évanoui : dans le monarque on n'a plus aperçu qu'un aventurier, et dans le héros qu'un parvenu à la gloire. »

mités de toutes sortes se réveillent [1] : ainsi, tant que la guerre est refoulée au dehors, les maux qui couvent au sein d'une république ou d'une monarchie [2] échappent au vulgaire; mais à peine s'allume-t-elle à la frontière, qu'elle les a tous dévoilés.

Ouvrez les yeux, ô Athéniens! sur vos véritables ressources, et vous trouverez possible de marcher, et la solde ne manquera point. Négliger, faute d'argent, les préparatifs militaires, et supporter gaiement les plus cruels affronts; s'imaginer, sur la foi des suppôts de Philippe, qu'Athènes, par sa grandeur, est à l'abri de tous les revers; aller répétant partout que l'insidieux Macédonien ne vous fera la guerre qu'après avoir lancé son manifeste, et cela, quand vous conspirez à vous tromper; être accouru, le glaive en main, pour s'opposer aux Grecs de Mégare et de Corinthe, et puis livrer les cités des Hellènes à l'encan d'un Barbare, parce qu'on n'a pas de pain pour le soldat, cela n'est ni d'un peuple prudent, ni d'un peuple magnanime......... »

En ce moment, de toutes parts, de sourds murmures se font entendre, et semblent présager une violente tempête [3] : l'immense auditoire avait été jus-

---

[1] Le scrupuleux Tourreil, souvent supérieur à Auger, malgré ses défauts, emprunte ici le langage des médecins de Pourceaugnac : « Car, comme dans nos corps, un intervalle sain endort la douleur de chaque partie affectée; et qu'à la première maladie qui survient, fractures, dislocations, humeurs peccantes et vicieuses, tout s'émeut : ainsi les infirmités des républiques, etc. »

[2] *Les nations*, dit en général M. Dupin. Je crois cependant que l'orateur donne à entendre que c'en est fait d'Athènes elle-même si la guerre se fait à ses portes, et que c'est pour cela qu'il a dit καὶ τῶν πόλεων, καὶ τῶν τυράννων.

Un éloquent écrivain de nos jours applique à Rome ancienne la pensée que Démosthène avait présentée dans sa généralité. (Essai sur l'Indiff. etc., t. I, p. 379.)

[3] Ce mouvement de l'auditoire est une conjecture de Gillies, fondée sur le détour que l'orateur semble employer ensuite.

qu'alors attentif, séduit, charmé; mais Démosthène vient d'effleurer le décret d'Eubule, qui punit de mort la proposition de rendre à la guerre les finances usurpées par le théâtre, et à l'instant l'hydre du peuple dresse ses innombrables têtes. L'Hercule de la tribune, l'orateur populaire sans démagogie [1], va caresser le monstre pour diriger ses morsures contre les ennemis de la patrie :

« Par ces tristes vérités, Athéniens, je ne cherche pas gratuitement des ennemis parmi vous : non, je ne suis pas assez insensé, pas assez malheureux pour vouloir d'une haine que je croirais inutile à la République. Mais je pense que le devoir du vrai citoyen est de faire entendre la parole qui sauve, non la parole adulatrice. Ces principes politiques, en honneur chez nos ancêtres, furent ceux d'un Aristide, d'un Nicias, de cet autre Démosthène [2], d'un Périclès. Mais depuis qu'on a vu surgir ces harangueurs qui vous demandent : *Quels sont vos désirs? Par quelle motion puis-je vous complaire?* ils épuisent la coupe de la fortune publique à leur faveur, à vos plaisirs d'un moment [3], et le malheur accourt, et ils prospèrent, ils s'illustrent de votre honte!

Or, opposez, dans leurs traits principaux, votre

---

[1] Je prends ce mot dans son acception moderne. Le démagogue ancien était, en général, le *conducteur* ou conseiller du peuple.

[2] Le général de ce nom. Gin. : « de ce Périclès à qui ses concitoyens donnèrent le même nom qu'à moi »; et en note : « Démosthène, *la force du peuple.* » Quelle modestie dans l'orateur! Quelle sagacité dans son interprète!

[3] προπίνονται. V. le Démosth. de Topffer, p. 207. Longin admire la hardiesse passionnée de cette métaphore, que, malgré la défense du sévère Boileau (du Subl., c. 26, note 1), j'ai essayé de rendre littéralement, sans oser aller aussi loin que M. Dupin : « Ils *boivent* la fortune de la patrie, etc. » Que l'audace du langage, quand elle est heureuse et inspirée, sert bien la passion! Après avoir débarqué les émigrés français à

conduite et celle de vos pères : ce parallèle sera court et saisissable [1] ; car, sans recourir à des modèles étrangers, les grands souvenirs d'Athènes suffiraient pour réveiller sa fortune. Eh bien ! ces hommes, que ne caressaient pas leurs orateurs, qui n'en étaient pas chéris aussi tendrement que vous l'êtes par les vôtres, commandèrent 45 ans à la Grèce librement soumise [2] ; ils déposèrent au-delà de 10,000 talens dans la citadelle [3] ; ils exercèrent sur le roi de Macédoine [4] l'empire qui appartient à des Grecs sur un Barbare ; vainqueurs en personne sur terre et sur mer, ils érigèrent de nombreux et magnifiques trophées ; et, seuls entre tous les mortels, ils laissèrent dans leurs œuvres une gloire supérieure aux traits de l'envie. Tels ils furent

---

Quiberon, les Anglais en ont vu froidement fusiller 1200 : « Le sang anglais n'a pas coulé » dit au parlement le ministre Pitt. « Non, s'écrie Shéridan avec une admirable énergie, mais l'honneur anglais a coulé par tous les pores. »

1 « Démosthène n'oppose point à chaque action de ses contemporains une action des Athéniens d'autrefois : loin de s'attacher à un parallèle minutieux, il embrasse le sujet en grand et dans tout son ensemble. » (Denys d'Halic., *Examen crit.*, t. III, p. 112, trad. de M. Gros.)

2 Dans la 3e Philippique, Démosthène dit 73 ans. Voyez dans l'estimable commentaire de Tourreil, la solution de ce problême chronologique.

3 Dans cette somme, qui provenait en partie du tribut imposé par Aristide aux alliés, Démosthène comprend l'or et l'argent non monnayés, selon le calcul suivant, que Boeckh a basé sur Thucydide, II, 13 :

| | | |
|---|---|---|
| Or et argent | monnayé. . . . . . . . . . . | 9,700 talens. |
| | non monnayé . . . . . . . . | 500 |
| Or pur de la statue de Minerve, que l'on pouvait enlever à volonté ; au moins. . . . . . . | | 400 |
| (Econ. pol. des Ath., l. III, ch. 20.) | | 10,600 talens, |
| | | ou 58,945,540 francs. |

Le trésor était déposé dans l'*opisthodome, derrière le temple* de Minerve, au milieu de la citadelle.

4 Perdiccas II.

à la tête des Hellènes ; voyez-les maintenant dans leur patrie, hommes publics et simples citoyens. Pour l'Etat, ils ont construit de si beaux édifices, orné avec tant de magnificence un si grand nombre de temples, consacré dans leurs sanctuaires de si nobles offrandes, qu'ils n'ont rien laissé à surpasser à la postérité. Pour eux-mêmes, ils furent si modérés, si attachés aux vertus républicaines, que celui d'entre vous qui connaîtrait [1] les demeures d'Aristide, de Miltiade, ou de leurs illustres contemporains, les trouverait aussi modestes que la maison voisine. Car ce n'était point pour s'élever à l'opulence qu'ils dirigeaient l'État, mais pour accroître la fortune publique. Loyaux envers les peuples de la Grèce, religieux envers les Immortels, fidèles au régime de l'égalité civique [2], par une voie sûre ils montèrent au faîte de la prospérité.

Voilà quel fut le sort de vos ancêtres sous les chefs que je viens de nommer [3]. Quel est le vôtre, entre les mains de ces hommes de bien de nos jours? Ici, Athéniens, j'aurais trop à dire. Seuls, sans rivaux, Sparte abattue, Thèbes occupée ailleurs, sans nulle puissance capable de nous disputer le premier rang, pouvant enfin, paisibles possesseurs de nos domaines, être encore les arbitres des autres nations,

---

[1] La leçon vulgaire εἶδεν (vidit) serait préférable à οἶδεν (novit), si le tour hypothétique de la phrase n'exprimait pas que ces modestes demeures sont à peine connues (Tourreil et Voemel).

[2] Gin et M. Dupin : « équitables envers leurs concitoyens ». Mais ἴσως n'est pas synonyme de δικαίως : et d'ailleurs, διοικεῖν n'est pas rendu. Démosthène parle ici de *l'isonomie* (gouvernement basé sur l'égalité de tous devant la loi), que les démagogues de son temps altéraient en asservissant le peuple par l'abus des distributions.

[3] M. Dupin : « Tel fut donc l'esprit et le bonheur du gouvernement de ces grands hommes. » L'intention d'opposer plus vivement προστάταις à τῶν χρηστῶν τῶν νῦν, serait-elle cause de cette infidélité ?

qu'avons-nous fait ? Nous avons perdu nos propres provinces, dissipé sans nul fruit plus de 1500 talens[1] (Ici Charès fait un geste d'impatience, et les auditeurs qui entourent ce général poussent des cris, parmi lesquels je reconnais la voix retentissante d'Eschine). Démosthène marche de ce côté ; et d'un accent qui domine le tumulte : La guerre, ajoute-t-il, nous avait rendu nos alliés, vos conseillers vous les ont enlevés par la paix[2] ; et nous, nous avons aguerri notre formidable ennemi ! Quiconque le nie, qu'il paraisse, je lui cède la tribune ; qu'il me dise où donc Philippe a puisé sa force, si ce n'est au sein même d'Athènes ? ........

Pendant une légère pause, qui attendait le résultat de ce brusque défi lancé au milieu des passions émues, le calme se rétablit tout-à-coup.

— Eh ! de grâce, si nous nous affaiblissons au dehors, l'administration intérieure est plus florissante. — Qu'aurait-on à me citer ? Des créneaux reblanchis[3], des chemins réparés, des fontaines, des bagatelles[4] ! Ramenez, ramenez vos regards sur les administrateurs de ces futilités : ceux-ci ont passé de la misère à l'opulence ; ceux-là de l'obscurité à la splendeur (Agitation violente dans un groupe où j'a-

---

[1] Plus de 8 millions. Charès avait dissipé cette somme, destinée à reprendre Amphipolis.

[2] Ce fut après avoir conclu la paix avec les Athéniens, que Philippe s'empara de Pydna, de Potidée, et d'autres villes qu'Athènes avait subjuguées jadis et rendues ses alliées. Tourreil s'écarte ici avec raison des scolies d'Ulpien et de Jér. Wolf.

[3] « C'était le digne monument de l'administration d'Eubule : il avait fait badigeonner de blanc le mantelet des remparts. » Ulpien.

[4] Gillies, qui cite ce passage dans son *Histoire de la Grèce*, a lu πῆγαι καὶ λῆραι, dont il fait un jeu de mots. Si l'étymologie d'Ulpien pour le mot λῆρος était vraie (λίαν ῥεῖν, *valdè fluere*), le jeu de mots serait possible et un peu plus délicat, mais toujours indigne de Démosthène.

perçois Démade, Phrynon, Eubule et Philocrate [1]); tel parvenu s'est même bâti de somptueux palais, qui insultent aux édifices de l'Etat. Enfin, plus la fortune publique est descendue, plus la leur s'est élevée. Car, à mes yeux, les richesses d'une nation, ce sont ses alliés, c'est la confiance et le zèle des peuples, toutes choses dont vous êtes pauvres. Or, pendant que votre dédaigneuse insouciance vous laisse ravir de tels biens, le Macédonien devient grand, fortuné, redoutable à la Grèce entière et aux Barbares; Athènes est dans le mépris et le délaissement : brillante, il est vrai, par l'abondance de ses marchés [2]; mais, pour les provisions essentielles, pitoyablement indigente.

Quelle est donc la raison de ces contrastes? Pourquoi tout prospérait-il autrefois, quand tout périclite aujourd'hui? C'est d'abord que le peuple, osant faire la guerre par lui-même, était le maître de ses gouvernans, le souverain dispensateur de toutes les grâces; c'est qu'il était cher aux citoyens de recevoir de ce même peuple et les honneurs, et les magistratures, et tous les bienfaits. Que les temps sont changés [3]!

---

[1] Ils sont désignés dans le commentaire d'Ulpien.

[2] « Ici les productions de tous les pays sont accumulées : ce n'est point le marché d'Athènes, c'est celui de toute la Grèce. » Voy. d'Anacharsis, ch. 12. Voir aussi Boeckh, liv. I, ch. 9; Heeren, Id. sur la polit., etc., t. III, p. 283.

Je vois dans le mot παρασκευῇ le même sens que tous mes devanciers; mais je crois, de plus, que ce sens fait allusion à celui de τῶν ὠνίων ἀφθονίᾳ.

[3] Ainsi, selon Démosthène, le peuple auquel il parle devait avoir moins d'autorité que du temps d'Aristide. On sait néanmoins que le gouvernement était devenu plus démocratique. Démosthène l'avoue lui-même quand il dit que la puissance du peuple intimidait les orateurs. Cette contradiction apparente découvre la nature et la tendance de cette espèce de gouvernement populaire que les Grecs appelaient *ochlocratie*. La populace est l'esclave des démagogues, et les démagogues les esclaves de la populace. Au lieu de la liberté, ce n'est qu'un échange de servitude (Gillies). Voy. aussi Swift, chap. 2 de son Traité *des Dissentions entre les nobles et le peuple*.

Les grâces sont dans les mains des gouvernans; tout se fait par les gouvernans; et vous, vous, le peuple, énervés [1], mutilés dans vos richesses, dans vos alliés, vous voilà comme des surnuméraires, comme des valets; trop heureux si ces dignes magistrats vous paient des spectacles, s'ils vous jettent une maigre pitance [2]! et, pour comble de lâcheté, vous baisez la main qui vous fait largesse de votre bien! Ils vous emprisonnent, ils vous encagent dans vos propres murs; ils vous amorcent, vous apprivoisent et vous façonnent à leur joug. Or, jamais fierté juvénile, jamais courageuse hardiesse n'enflammèrent des hommes asservis à de misérables et viles actions; car la vie est l'image du cœur. Et ces désordres, par

---

[1] L'expression grecque dit plus : elle me semble répondre à celle-ci : *On vous a coupé les jarrets*, ἐκνενευρισμένοι, pour vous empêcher de marcher à l'ennemi. J'ai tâché d'y suppléer par le choix du mot suivant.

[2] βοΐδια, diminutif satirique, *boves macros* (Reiske), tandis que l'on devrait choisir pour cet usage les victimes les plus belles (Schæfer). Dans un grand nombre de fêtes, et à la nouvelle d'un heureux événement, on distribuait à chaque tribu (κρεωδαισία, κρεανομία) des viandes achetées avec les fonds distraits de la caisse militaire. Démade se raillait de ces *galas* démocratiques. Selon Ulpien, et Théopompe cité par Athénée, liv. 12, Charès prit plusieurs fois le peuple par cet appât grossier. M. Dupin traduit : « Pourvu qu'ils fournissent vos boucheries, vous les aimez. » Equivalent trompeur, et contre-sens.

Saisissons la double intention de Démosthène : 1° il blâme dans leur effet les prodigalités de Charès, dont Tourreil, Gillies et surtout Barthélemy se plaisent à faire son protégé; 2° il blâme la source de ces mêmes prodigalités, qui épuisaient le trésor. Sa courageuse indignation a inspiré Juvénal :

...........Jam pridem, ex quo suffragia nulli
Vendimus, effudit curas; nam, qui dabat olim
Imperium, fasces, legiones, omnia, nunc se
Continet, atque duas tantum res anxius optat,
Panem et circenses. (Sat. X, v. 79.)

Du pain, les jeux du cirque, un sacrifice aux dieux.
(Tibère, Trag. de *Chénier*.)

Cérès ! je ne serais pas surpris de m'être exposé par leur peinture à vos coups, moi plutôt que leurs coupables auteurs ! En effet, le franc-parler n'a pas toujours accès auprès de vous ; et, si vous le souffrez maintenant, c'est tout ce qui m'étonne. »

L'orateur patriote avait prononcé ces dernières phrases d'une voix tonnante, mais avec une dignité sévère d'action et de parole. Il venait de mettre le fer dans la blessure : c'était pour la guérir ; et, par un mouvement électrique, ce peuple si mobile l'avait senti. Le frémissement de l'indignation parcourait tous les rangs ; et, si quelque clameur se faisait encore entendre, c'était pour maudire les démagogues interdits. L'un d'eux, la tête couverte d'un pan de sa robe, semblait prêt à s'échapper. Le visage des députés olynthiens rayonnait de joie et d'espérance. Maintenant Démosthène pouvait tout dire ; car il puisait des forces nouvelles dans l'émotion même qu'il venait d'exciter. Le maintien toujours modeste, les mains jointes [1], mais le regard triomphant, il semblait murmurer ces mots, *Ils sont à moi !* Un grand nombre d'Athéniens tend les bras vers la tribune : *Que faut-il donc faire ?* s'écrie-t-on de toutes parts. Mais une voix aigre et jalouse veut arrêter l'élan populaire : « Que vous êtes simples, Athéniens ! Ne sentez-vous pas l'huile des argumens de ce buveur d'eau [2] ? — Ta lampe et la mienne, Pythéas, n'éclairent pas les mêmes travaux. » Puis, reprenant d'un ton calme :

« Ce qu'il faut faire, Athéniens ? il faut vous

---

[1] Visconti, Icon. gr., 1re part., ch. 6, §. 3 ; d'après une statue décrite par Plutarque et Christodore.

[2] Ce mot rappelle le quatrain de Chapelle sur Despréaux :

Bon Dieu ! que j'épargnai de bile
Et d'injures au genre humain,
Quand, renversant ta cruche à l'huile,
Je te mis le verre à la main !

arracher à ces mœurs avilissantes ; il faut reprendre vos armes, les porter d'une manière digne de vous, sortir de vos murs, et remontrer Athènes à la Grèce. Il faut, non créer de nouvelles lois, vous n'en avez que trop ; mais celles qui vous blessent, il faut les abroger. Lois théâtrales, lois militaires, je les nomme sans détour, ce sont celles qui, pour de vains spectacles, sacrifient la solde de l'armée aux oisifs restés dans leurs foyers, celles qui assurent l'impunité au soldat réfractaire, et, par-là, découragent le soldat fidèle. Brisez ces entraves, que la voix du bien public puisse s'élever impunie : et demandez alors un promoteur pour les décrets dont vous reconnaissez tous l'urgente nécessité. Jusques-là, ne cherchez pas un orateur qui, pour vous sauver, veuille périr par vos mains ; vous n'en trouveriez pas, surtout quand, loin de servir la patrie, l'auteur d'une motion semblable n'aurait fait qu'appeler la persécution sur sa tête, et rendre plus formidable désormais le rôle, déjà périlleux, du sage conseiller du peuple. Qu'ils se chargent du rappel de ces lois funestes, ô Athéniens ! ceux-là qui les ont introduites. Non, non, il n'est pas juste qu'une faveur, prix de tant de blessures faites à la patrie, demeure à ces législateurs coupables, tandis que l'odieux d'une mesure qui peut les guérir punira le citoyen qui vous apporte des paroles de salut. Il faut enfin sanctionner le décret par lequel le Conseil vous demande de prompts secours pour Olynthe aux abois. Après tout, Philippe, jusqu'à présent, n'a triomphé que de votre insouciante paresse ; il n'a pas triomphé d'Athènes. Loin d'être vaincus, vous n'avez pas même reculé d'un pas. Mais ne l'oubliez point, vous avez à choisir entre l'offensive dans la Chalcidique et la défensive à vos portes : c'est dans Olynthe que vous défendrez Athènes. Faites plus : désignez des citoyens pour être à la fois et soldats, et surveillans de vos généraux, et leurs juges après le retour dans les foyers.

Par-là, vous connaîtrez vos affaires bien mieux que sur de simples rapports : présens sur les lieux, vous les verrez vous-mêmes. Mais aujourd'hui, Athéniens, quelle honte rejaillit sur nos armes! Tous vos généraux s'exposent deux ou trois fois à périr par votre jugement, et il n'en est pas un qui ait le cœur de hazarder sa vie dans un seul combat! La mort des voleurs et des brigands, ils la préfèrent à celle des guerriers : car c'est par une sentence que le malfaiteur doit périr; mais un général! c'est l'épée à la main, en face de l'ennemi.

Pour atteindre ces réformes indispensables, Athéniens, ayez le courage de repousser ces misérables gratifications, faibles potions que le médecin administre au malade, également impuissantes à lui rendre ses forces, et à le laisser mourir [1]. Ainsi, les deniers qu'on vous distribue, trop modiques pour suffire à tous vos besoins, trop peu pour les rejeter [2], et recourir à d'utiles travaux, ne servent qu'à prolonger votre léthargique sommeil. — Tu veux donc les convertir en solde? — Je veux, dès cet instant, une règle commune pour vous tous, ô Athéniens! Que tout citoyen qui touchera sa part des fonds publics vole où le service public l'appelle. — Mais si nous sommes en paix? — Alors, sédentaire, ils ajoutent à ton aisance, et te dispensent des bassesses qu'impose la misère. — Et s'il survient une crise, comme aujour-

---

[1] Salluste (Frag. liv. III, Disc. de Licin. Macer) : « Qua (lege frumentaria) tamen quinis modiis libertatem omnium æstumavere, qui profecto non amplius possunt alimentis carceris. Namque, ut illis exiguitate mors prohibetur, senescunt vires; sic neque absolvit cura familiari tam parva res; et ignavissumi quique tenuissima spe frustrantur. » Voy. aussi Dion Cassius, LVI.

[2] ἀπογνόντας — ἀποδοκιμάσαντας. Zonaras, s. v. ἀπεγνωκώς (Voemel, Humbert, etc.). Schæfer pense aussi que ce mot emporte ici l'idée de *mépris*, et non de *désespoir*. M. Dupin a traduit dans ce dernier sens.

d'hui [1] ? — Soldat, ton devoir est de combattre pour la patrie, et ces mêmes libéralités seront ta paie. — Mais mon âge me dispense du service ! — Eh bien ! la somme que tu reçois illicitement et sans fruit pour l'État, reçois-la légalement dans quelque utile fonction. En un mot, Athéniens, sans presque rien retrancher ni ajouter, je détruis les abus, je ramène l'ordre, en soumettant à une mesure uniforme tous ceux que paie la république, soldats, juges, citoyens employés et selon leur âge, et selon les circonstances.

Ne dites donc plus : La résolution du Conseil exige de grands frais, de longs travaux, de continuels mouvemens. Considérez plutôt quel danger, quelle honte vous menaçent, si vous la repoussez. Quand même un Dieu, Athéniens, à défaut d'un mortel [2], vous donnerait une garantie suffisante pour de si hauts intérêts ; quand il vous répondrait que, toujours immobiles, toujours abandonnant les peuples, vous ne serez pas à la fin attaqués par Philippe, il serait encore honteux, j'en jure par tout l'Olympe, il serait indigne de vous, de la gloire nationale, des exploits de nos ancêtres, de sacrifier à une insouciance égoïste la liberté de la Grèce entière. Plutôt mourir, avant qu'un pareil avis sorte de ma bouche ! S'il est possible qu'un autre vous le donne et vous persuade, eh bien ! ne vous défendez pas, abandonnez tout. Mais si vous rejetez cette pensée, si nous prévoyons tous que, plus nous laisserons Philippe s'agrandir, plus nous trouverons en lui un ennemi puissant et redoutable, quel sera notre azile [3] ? pourquoi ces délais, ces len-

---

[1] La traduction de M. Dupin offre ici une lacune qui n'est pas motivée.

[2] Passage imité dans la 81^e^ lettre attribuée au tyran d'Agrigente, Phalaris, et qui est peut-être, comme tout le recueil, l'ouvrage d'Adrien, sophiste contemporain de Marc-Aurèle.

[3] Auger fait ici un contre-sens, que son dernier éditeur n'a pas effacé. Jér. Wolf et Brémi m'ont dirigé. Ce dernier ajoute

teurs ? Qu'attendons-nous, ô Athéniens ! pour faire notre devoir? La nécessité sans doute ? Mais la nécessité de l'homme libre, elle est là ; que dis-je ? elle a passé depuis long-temps. Pour celle qui remue l'esclave, priez le ciel de vous en préserver ! Où est ici la différence? A l'homme libre la crainte du déshonneur est une nécessité de fer, et je n'en vois pas, en effet, de plus impérieuse ; mais à l'esclave, les coups, les châtimens corporels...... Ah ! ne la connaissez jamais [1] ! Son nom même souille cette tribune.

Tels sont, ô Athéniens ! les conseils qui, seuls, peuvent vous faire remonter à ce poste de vertu, noble héritage conquis par la gloire et les périls de vos ancêtres [2]. Exécutez-les, avec la ferme détermination de ne plus guerroyer contre Philippe à coups de décrets et de messages, mais en personne, mais le fer à la main. Secourons Olynthe : il y va de l'honneur, il y va du salut d'Athènes. »

*Oui, oui, secourons Olynthe !* Athènes entière

---

à sa paraphrase : « In ποῖ inest notio motus ad locum ; in ἀναδύεσθαι id, ut in loco tuti simus. » Ce passage, emprunté à la *Chersonèse*, reproduit, avec de légères différences, quelques beaux mouvemens de la 1re Philippique. Par des déplacemens et des équivalens La Harpe lui a ôté son admirable énergie. Il n'a pas manqué d'imitateurs : on peut citer chez les Anciens, un morceau d'Héliodore (Ethiop. liv. I, ch. 25), et, parmi nous, l'appel au camp adressé aux Parisiens par Vergniaud.

[1] Quand on pense que les descendans de ceux à qui parle Démosthène ont reçu, pendant plusieurs siècles, la bastonnade sur un signe du chef des Eunuques noirs, le retentissement de ses paroles a quelque chose de pénible pour nous.

[2] « Que tardez-vous ? s'écrie Rigas dans son hymne de guerre ; pourquoi semblez-vous morts ? Réveillez-vous ! Ne soyez plus divisés, plus ennemis. Nos ancêtres se levèrent comme des lions pour la liberté, et se précipitèrent dans le feu des combats : imitons-les, ô mes frères ! Tous à la fois prenons les armes, et brisons un cruel esclavage. »

répète ces mots. Un tonnerre d'applaudissemens et de clameurs enthousiastes accompagne l'orateur pendant qu'il retourne à sa place. Phocion se lève, et, fronçant ses épais sourcils, il promène ses regards autour de lui, comme pour demander quelle sottise est échappée à Démosthène. Le vieux comédien Satyrus [1], dont l'admiration semble la plus exaltée, se jette en pleurant au cou du grand homme d'état qui lui doit la puissance de son action dominatrice. Démocharès, immobile devant son oncle, semble plongé dans l'extase. Accueil bien différent de celui qu'avait reçu ce même Démosthène, lorsqu'à peine descendu de la tribune, il faillit être mis en pièces par ses ennemis politiques [2] ! Hélas ! les Athéniens, ces *enfans toujours mutins, et toujours esclaves* [3], sont doués d'une humeur singulièrement moutonnière [4] ; et, sur cette Agora, où Phrynichus fut tué [5], où Démosthène est porté aux nues, la faveur est contagieuse comme la haine.

Long-temps immobiles et attérés, les partisans de Philippe semblent reprendre courage. « Démosthène ! s'écrie Démade, Démosthène mieux comprendre que moi les intérêts de la république ! C'est la truie qui fait la leçon à Minerve. — Cette Minerve, répond l'orateur, l'autre jour, Athéniens, dans Colytte, on l'a surprise en adultère ! » Démade est écrasé. Cependant l'indigne Eubule ameute les factieux du geste et de la voix, et la tribune est bientôt envahie

---

[1] Plutarque, *Vie de Démosth.* — Dans *les X Orateurs,* deux autres acteurs sont désignés, Néoptolème et Andronique. Cicéron reçut aussi des leçons du célèbre comédien Roscius.

[2] Démosth., *sur la Paix.*

[3] Mirabeau, parlant des Français de son temps. Séance du 11 juin 1789.

[4] Aristophane, *Guêpes*, 32.

[5] Phrynichus, ennemi d'Alcibiade, traître et partisan de l'oligarchie, fut tué sur la place publique. Thuc. l. VIII; Aristoph., *Grenouilles.*

par ses créatures. L'un d'eux, presque nu, vrai *descamisado* athénien, fait à la fois vingt motions différentes pour dérouter l'auditoire. « Philippe, dit-il, s'avise d'arrêter nos bâtimens chargés de grains : eh bien! le remède est simple : je demande que l'on précipite dans le barathre les marchands de blé qui refuseront d'en fournir gratis aux pauvres citoyens [1]. » O 93! m'écriai-je. — Malgré les efforts des gardiens des lois, pour imposer silence à ce misérable, on l'écoutait : heureusement, une fausse intonation qui lui échappa fut le signal des huées et des sifflets. Il veut parler encore, sous l'anathême général; mais, par l'ordre de l'Epistatès, des archers l'arrachent de la tribune. Un autre, plus adroit que l'*honorable préopinant*, tâche de glisser dans le décret une clause frauduleuse, surprise à l'auditoire distrait; il s'attache ensuite à prouver que la guerre, pour se soutenir, réclame l'appui des dons gratuits. A cet appel insidieux à la générosité nationale, de riches avares se lèvent et s'esquivent au milieu des murmures [2]. « D'ailleurs, ajoute l'orateur, le ciel lui-même nous ordonne de suspendre notre armement. Vous connaissez, Athéniens, l'oracle effrayant que vient de rendre la Pythie. — Elle philippise! » s'écrie Démosthène, et les plus superstitieux sourient et battent des mains. Si l'on en croit un troisième vétéran de cette politique désastreuse, jamais le Macédonien n'a songé à inquiéter la Grèce : c'est contre Artaxerce qu'Athènes doit tourner ses armes ; le grand Roi brûle de venger l'injure faite à ses colonies d'Asie par les flottes de la République. Mais le grave Lycurgue, par quelques mots énergiques, a bientôt démasqué cette double hypocrisie de la confiance et de la peur.

---

[1] Voyez le discours d'Evæon, Aristoph., *Femmes politiques*, 423. — Les mêmes scènes pouvaient fort bien se renouveler à l'époque de Démosthène, où l'influence des basses classes de la société s'était accrue.

[2] Théophr. *Caract.*, ch. 22.

Un des ambassadeurs, au nom de la députation, a aussi été entendu [1]. Les demi-mesures, si chères à la populace et aux chefs de l'armée, parce qu'elles enrichissent ceux-ci, et entretiennent l'engourdissement de celle-là; la paix, cri de ralliement des orateurs vendus à Philippe, prônée par Isocrate publiciste, par Phocion orateur [2], comme la seule condition du bonheur de la Grèce; enfin, la guerre contre le Barbare de Pella, la guerre allumée par Démosthène, que la gloire n'attend pourtant pas sur le champ de bataille : toutes les opinions ont eu leurs représentans, toutes les factions ont parlé. La matinée entière s'est écoulée à les entendre échanger leurs argumens, même leurs injures [3], interrompues par des applaudissemens frénétiques, par des huées assourdissantes. Plus d'une fois, je suis tenté de m'écrier avec Lamachus : « O démocratie! faut-il dévorer ces outrages [4]? » Du reste, jamais de rappel à l'ordre ou à la question; point de liste d'orateurs arrêtée d'avance [5]; point de discussion par

---

[1] On ne sait pas avec certitude dans quel ordre parlaient les ambassadeurs, ni s'ils se retiraient après avoir parlé.

[2] Phocion est le héros de Mably, qui a blâmé le système politique de Démosthène avec autant d'aveuglement que d'amertume. Voir les réfutations d'Auger, t. I, p. 365 (édit. de M. Planche), et de Rochefort, *Mém. de l'Ac. des inscript.* t. 43, p. 31, in-4°. Les reproches de Thomas contre notre orateur ont été repoussés par M. Villemain, art. *Démosth.* Biogr. Univ.

[3] Les injures que s'adressaient les orateurs étaient éminemment du goût du peuple. Démosthène le dit. Les invectives bien plus grossières dont s'accablent les personnages historiques des comédies en sont encore la preuve : « *Cléon :* Je t'arracherai les paupières. — *Le charcutier :* Je te crèverai le jabot, etc. » *Cheval.* 355.

[4] Aristoph. *Acharn.* 584; parodie de *Philoct.* 942.

[5] Quelques écrivains ont supposé que le peuple Athénien nommait des orateurs chargés de discuter dans les assemblées publiques les affaires mises en délibération; mais cela n'arri-

articles et par amendemens [1] : mais aussi, point de ces gros cahiers, soporifique épouvantail de nos auditeurs politiques. C'est ici qu'il faut voir l'orateur : il est vraiment l'athlète de la tribune [2], le guerrier de la parole, armé pour l'attaque et pour la défense. Ce n'est pas que la mémoire ne soutienne les plus habiles ; mais, dans ces labeurs mêmes, fruit de longues veilles, que de soudaines illuminations ! que de brusques défis ! que de réponses imprévues ! que d'expressions inspirées qui s'échappent de l'accident du combat, comme l'étincelle jaillit du choc des glaives ! Aux physionomies passionnées de tout ce démocratique auditoire, à ces voix impatientes qui achèvent avant l'orateur la longue période qu'il parcourt avec complaisance, au pénible soin de réveiller l'attention de *l'animal aux têtes frivoles* par une saillie, par un apologue, à ces crises soudaines de publique colère ou d'ardente sympathie, je reconnais avec effroi combien est dévorante cette vie de la tribune, et je ne m'étonne plus si la philosophie, tout en se

---

vait que dans des cas particuliers. Les orateurs nommés ainsi par le peuple étaient désignés par le terme de Συνήγοροι, comme les défenseurs des particuliers. (Schœll, *Hist. de la litt. gr.*, t. II, p. 226.) Quant à ceux qui devaient prononcer l'éloge des guerriers morts pour la patrie, il paraît que le sénat désignait des candidats, mais que le peuple avait la faculté de refuser, et de faire un autre choix. (Roget, *Eloges fun. des Athén., etc.*, p. 37.) Enfin on appelait *Pylagores* les orateurs députés par le peuple à la diète Amphictyonique.

[1] J'aurais pu ajouter *: point de budget,* malgré les auteurs des *Lettres Athéniennes :* « Hier Cléon, comme principal trésorier, présenta au peuple le tableau des dépenses de l'année prochaine. » Lett. 176. Boeckh ne dit rien de semblable, et je ne connais pas d'autorité qui appuie cette supposition.

[2] Visconti parle de deux statues de Lysias et d'Isocrate représentés en *athlètes :* ne serait-ce pas un emblême des *luttes* de la tribune et du barreau ? Le mot ἀγών signifie à la fois *combat* ou *arène*, et *procès*.

mêlant à l'éloquence politique [1], la condamne. Jamais Platon ne vint ici ; loin de là, ses derniers jours s'usent [2] dans la réforme sociale, ce rêve de sa vie, dont il a essayé l'application en Sicile ; et il ne sait plus enfin désirer pour l'espèce humaine *qu'un bon tyran aidé d'un bon législateur* [3]. Où est Diogène, dont la lanterne me serait si utile aujourd'hui? Il est à Corinthe ; Antisthène s'est renfermé dans le Cynosarge, et Aristippe dans son école. Pour les disciples de Platon, ils continuent en silence l'œuvre du maître, et, comme les Pythagoriciens, ils se sont interdit *les fèves*. L'un d'eux même, après avoir erré à la cour de l'eunuque Hermias, à Atarné, à Mitylène, vit en ce moment à la cour de Macédoine, où il élève le jeune Alexandre, sans doute par reconnaissance pour le père, qui vient de brûler Stagire sa patrie. Chose étrange ! Philippe lui-même s'est formé à l'école d'Epaminondas, d'un Grec, d'un guerrier-philosophe !

Cependant la parole n'est plus demandée par personne. L'Épistatès, usant alors d'un pouvoir immense, prononce la clôture des débats [4]. Aussitôt un

---

[1] Démosthène *platonise* souvent. Néanmoins « la réforme tentée par les philosophes était ennemie de la domination exercée par les orateurs. Ce premier trait ne semble-t-il pas marquer une différence entre l'éloquence politique des Anciens, et celle qui naquit, en France, du développement des idées générales et de l'esprit d'indépendance philosophique ? » M. Villemain, Cours de 1828, 10e leçon.

[2] Le Pseudo-Plutarque (X Orat. art. *Démosth.*) dit que Platon mourut l'année de la prise d'Olynthe par Philippe. V. aussi Schœll, *Tabl. chronol. de l'hist. de la litt. gr.*

[3] M. Villemain, *Eloge de Montesquieu.*

[4] Il pouvait même refuser de recueillir les suffrages (Visconti, Icon. gr., t. I, p. 129 ; Barthélemy, ch. 14). Périclès, selon Plutarque, alla plus loin : dans une occasion importante, il ne convoqua pas même l'assemblée.

même cri s'échappe de diverses parties de l'assemblée : *Le vote par tribus ! Le vote par tribus !* Quelques démagogues insistent sur cette impérieuse réclamation : leur but est de disposer plus facilement de la voix du pauvre, qu'ils tiennent dans leur dépendance [1]. Mais Hypéride [2] les réduit au silence ; et les proèdres, forts de son appui, ont protesté. Le héraut demande alors quels sont les citoyens qui opinent en faveur du décret proposé ? Avant même que ces paroles fussent prononcées, beaucoup de bras étaient levés en signe d'approbation. C'est un singulier spectacle que celui de tous ces cous tendus, de tous ces regards fixés vers les présidens, de toutes ces mains qui s'agitent en l'air, et dont chacune semble tenir un sceptre ! Les proèdres comptent les suffrages ; mais, grâce à la cabale, l'épreuve paraît douteuse. Pour la recommencer, sans doute on n'imitera point les délibérations de Sparte, où des milliers de voix confuses s'élèvent à la fois pour l'affirmative et pour la négative [3]. Chaque votant va déposer un caillou dans une des urnes placées dans l'enceinte. Je remarque plusieurs vieillards, qui, fidèles aux usages de leur jeunesse, ont eu soin de se munir de féves blanches et noires pour cet objet [4]. « Qui n'a pas encore voté ? qu'il se lève ! » crie le héraut par intervalles. Tous les bulletins sont amoncelés sur une large pierre. Quel travail, dans *le bureau*, pour trier, calculer tous ces votes, et dépouiller cet immense scrutin ! Et, dans cette

---

[1] Xénophon, Hist. grecq., liv. I.

[2] Ballu avance sans preuve et sans autorités, que cet orateur ne monta à la tribune que lorsqu'Alexandre tourna ses armes contre les Grecs ( t. I, p. 308).

[3] Thucydide, liv. I.

[4] Sur la matière et la forme des bulletins, selon les divers genres d'affaires, et sur la procédure abolie de l'ostracisme, on trouve des détails dans le recueil de l'Ac. des inscript., t. IV, (Histoire) p. 100 ; et t. XVIII (Mémoires) p. 225, in-12.

multitude, quelle bruyante impatience ! Enfin, plus de six mille suffrages appuient le décret avec ses amendemens additionnels. Lecture en est faite à haute voix par le greffier, et l'Epistatès en proclame l'adoption [1]. « Au nom des neuf Archontes, dit le crieur, la parole est maintenant donnée à quiconque veut accuser les magistrats. » Mais ce peuple, aujourd'hui, est dans un accès d'indulgence, et il se relâche de son redoutable droit de contrôle. Sur l'ordre du président, le héraut dissout l'assemblée, qui s'écoule non sans redoubler ses cris et ses intarissables plaisanteries. « Oh ! que n'est-il tombé une seule goutte de pluie ! dit en passant près de moi un mécontent ; que n'avons-nous entrevu l'aile d'un milan, la queue d'une belette [2] ! — Par ces signes évidens, dit un autre, Jupiter se serait déclaré pour nous ; l'assemblée eût été ajournée, et sa terreur aurait parlé plus haut que Démosthène. » Voilà une étrange manière de faire de l'opposition ! me dis-je à moi-même, en quittant mon observatoire. Puis, m'approchant curieusement de l'un des ambassadeurs, qui se dirigeait avec son proxène [3], vieillard vénérable, vers la maison de ce dernier, j'entendis la conversation suivante : « Par Jupiter Sauveur ! le succès de notre mission est assuré : Olynthe délivrée, Athènes vengée, quel glorieux résultat ! Car, je n'en doute pas, Dionyme : demain les Athéniens prennent les armes, et volent sur les frontières de la Macédoine. — Demain, mon cher

---

[1] Dans la 13e *Lettre athénienne*, Cléandre se trompe quand il avance que la seconde lecture du décret devait être suivie d'une seconde épreuve.

[2] Aristoph., *Acharn.* 171 ; *Guêpes*, 600 ; *Oiseaux*, 476 ; *Femmes Polit.*, 792. A Rome, l'approche d'un orage, un citoyen saisi d'une indisposition subite, le peu d'appétit des poulets sacrés, faisaient ajourner ou rompre les comices.

[3] « Le proxène d'une ville en loge les députés : il les accompagne partout, et se sert de son crédit pour assurer le succès de leurs négociations. » *Voy. d'Anacharsis*, ch. 34.

Sostrate ! non, dans six mois, dans un an, nous ramasserons deux ou trois mille étrangers, qui, par leurs brigandages, seront l'effroi des malheureux alliés sur lesquels nous venons de nous apitoyer [1]. Je ne voudrais pas vous affliger : mais voyez-vous là-bas devant nous cet homme dont la démarche est précipitée ? C'est le comédien Aristodème, le courrier de Philippe ; il va porter en toute hâte notre décret à ce prince [2]. Voilà le sculpteur Léocharès qui nous salue : hier la foule s'étouffait à son atelier pour admirer sa statue du Macédonien, dont la place est préparée d'avance dans le temple de Junon à Samos [3]. Et de l'autre côté de l'Agora, ces citoyens attroupés, croyez-vous qu'ils courent aux armes ? Pas du tout ! Ils regardent passer un chorège qui se rend, avec ses musiciens et ses danseurs, au théâtre de Bacchus. »

Ce fut pour moi le coup de grâce : plein d'admiration pour la parole puissante qui retenait quelques instans un peuple sur le penchant de sa ruine, plein de pitié pour ce même peuple, je pris congé de l'Agora, d'Athènes, de la Grèce.

---

[1] Démosthène, 1re *Philippiq.*, etc.
[2] Id. *sur la Paix.*
[3] Voy. d'Anach., ch. 74.

# NOTICE ANONYME

# SUR DÉMOSTHENE,

TRADUITE POUR LA PREMIÈRE FOIS

## DU GREC EN FRANÇAIS.

La connaissance de la vie de l'orateur Démosthène est indispensable à ceux qui s'exercent à l'éloquence, car elle est d'un puissant secours dans leurs études. Disons donc, en l'abrégeant, tout ce que nous savons de ce grand homme, sa personne, son père, la direction qu'il imprima aux affaires publiques; et commençons par sa famille.

Voici ce que nous apprenons à ce sujet. L'Athénien Gylon, dont le mérite, sans doute, irrita l'envie, maladie de famille et vice d'habitude dans Athènes, fut accusé d'avoir livré par trahison Nymphée, petite place située dans le Pont. Déshonoré par cette imputation outrageante, peut-être même redoutant les sycophantes, cette race si puissante dans sa patrie, Gylon prévint son jugement, échappa à ses accusateurs, et se rendit en Scythie, où il épousa la fille d'un indigène, qui lui apporta une riche dot. Il en eut deux filles, qu'il éleva. Quand elles eurent atteint l'âge nubile, il les dota et les fit partir pour Athènes, voulant recouvrer sa patrie, sinon par son propre séjour, du moins par celui de ses enfans. L'une fut mariée à Philocharès; l'autre à l'armurier Démosthène, du dème de Péanie. De ce dernier mariage naquit Démosthène l'orateur, qui hérita du nom pater-

nel, mais dont la profession et la carrière furent bien différentes. Son père mourut; laissé aux soins d'une mère, il eut trois tuteurs, parens et amis de sa famille, mais ses ennemis par leurs sentimens : c'étaient ses deux cousins-germains Aphobos et Démophon, et Thérippide, ami d'enfance de son père. Chargés d'administrer un patrimoine considérable, leur devoir était de l'augmenter, et d'enrichir le jeune orphelin par leur vigilance : loin de là, ils le pillèrent, et négligèrent même son éducation, espérant ne pas rendre compte de leur tutèle s'ils entretenaient l'ignorance du pupille qu'ils volaient. Mais on croit voir la providence des Dieux, devenue la tutrice de cet enfant, lui inspirer une ardente passion pour les études oratoires. Il couvait dans son cœur de nobles espérances, supérieures à sa position, et il fut à lui-même son propre père : car il parcourut le cercle entier de l'éducation, et fut surtout assidu auprès d'un maître célèbre par ses leçons et ses plaidoyers, Isée, disciple d'Isocrate, qui avait animé la paisible éloquence de cette école par sa véhémence guerrière. Il semble que tout concourût à faire de Démosthène un orateur parfait, la nature, l'amour de l'étude, le travail : la nature, si libérale envers lui pour l'intelligence des affaires; le travail, source de ses pénibles progrès; l'amour de l'étude, qui nourrissait en lui toutes les passions généreuses. Des faits attestent les laborieuses fatigues par lesquelles il se formait à son art [1]. On dit que, fuyant les distractions qui naissent des liaisons d'âge et d'amitié, il vivait, il travaillait dans une cellule souterraine, la tête à demi rasée, afin que, retenu par la honte, il ne fût vu que de lui seul. Il devint promptement habile; et il n'avait pas encore 18 ans lorsqu'il in-

[1] Le texte offre ici une courte lacune. Schweighæuser et Reiske l'ont comblée. J'ai préféré la conjecture du premier.

tenta un procès à ses tuteurs infidèles, les fit condamner, et acquit la réputation d'orateur éloquent. Humain après la victoire, il ne recueillit de son riche héritage que la faible partie que les prévaricateurs pouvaient représenter. Ayant gagné des années, et jouissant d'une célébrité toujours croissante, Démosthène se tourne vers l'enseignement de l'éloquence, et devient le guide des jeunes gens qui veulent embrasser la carrière oratoire. On le calomnie au sujet d'Aristarque, fils de Moschus; on le dit l'amant de cet adolescent de noble famille : alors, pour ôter à ses détracteurs la possibilité du soupçon, il demande qu'Aristarque ne paraisse plus dans son école. Lorsqu'il se mit à écrire des plaidoyers, il fut un jour faussement accusé par des sycophantes d'en avoir fourni à chacune des deux parties adverses, Apollodore et Phormion. Dégoûté aussi de cette occupation, il vit qu'on laissait à l'abandon la constitution, la direction des affaires publiques, et la gloire de la tribune. Mais il était poursuivi par trois défauts auxquels il fallait opposer des conseils et une résistance soutenue : une prononciation vicieuse de la lettre R, un mouvement d'épaule choquant, la timidité devant le tumulte populaire, qui rompait souvent le fil de ses idées. Pour tout autre, peut-être, ces obstacles auraient été insurmontables : ils furent impuissans sur Démosthène, obstiné à les renverser. Un exercice adroitement varié corrigea son organe; grâce au procédé suivant, l'épaule régla son mouvement sur celui des autres parties du corps : Démosthène suspendit au plafond une lance sous la pointe de laquelle il déclamait debout; la crainte de la piqûre le retenait, et fut une leçon suffisante. Quant à ses pensées, il parvint à les suivre avec une fermeté inébranlable au sein des réunions les plus orageuses. Il se promenait sur le bord de la mer, et luttait, en prononçant ses discours, contre le mugissement des vagues qui se brisaient sur la grève. Cet exercice lui apprit à dominer les clameurs de la mul-

titude. L'action oratoire lui manquait, et ce défaut nuisait à ses succès sur la place publique : grâce aux leçons d'Andronique, le plus habile comédien de l'époque, il posséda tous les secrets de cet art; et le jeu de physionomie le plus puissant devint son principal moyen de persuasion sur le peuple assemblé. Ainsi perfectionné dans toutes les parties de l'éloquence, on peut dire qu'il hérita de son empire tout entier. Il servit sa patrie, non-seulement par les harangues qui l'élevèrent au premier rang, mais encore par ses largesses; car il fut triérarque volontaire de sa tribu. Il essuya même une disgrace dans ses fonctions de chorège : en plein théâtre, la couronne sur la tête, il reçut un soufflet de Midias, son ancien ennemi. Le peuple irrité condamna préalablement Midias; mais, pour 3000 drachmes que celui-ci lui compta, Démosthène abandonna sa poursuite. Telle avait déjà été sa conduite dans une autre circonstance : après avoir porté plainte devant l'Aréopage pour voies de fait contre Démomèle, son cousin, il s'était désisté pour de l'argent. De là, les reproches d'Eschine, lorsqu'il dit : *Cet homme, dont la tête est d'un excellent revenu,* parce qu'il semblait en faire un objet de spéculation. Il épousa la veuve du général Chabrias, fille de Ctésippe. L'Athénien qui fut jugé digne d'une si haute alliance ne se rangea pas sous l'étendard politique des Eschine, des Démade, des Philocrate, et ne se fit l'écho d'aucun autre orateur. Ennemi déclaré de Philippe, il s'attaqua à la fortune de ce prince; et, voyant sa patrie en danger et menacée de la servitude, il réveilla en elle les vertus civiques et le noble orgueil des aïeux. Entrons dans quelques détails, qui prouveront d'une manière plus frappante le patriotisme de Démosthène.

Né à Pella, petite ville obscure, Philippe, roi de Macédoine, fils d'Amyntas et d'Eurydice, n'avait dans le principe qu'une armée peu nombreuse, avec laquelle

il soumit les Illyriens, les Triballes, et vainquit les Péoniens. Il s'empare ensuite des Tétrarchies thessaliennes, impose à l'Eubée des tyrans de son choix, expatrie les Phocidiens, massacre audacieusement des milliers de Grecs en Élide, préside les jeux olympiques, et dicte ses instructions à une foule de traîtres, à des scélérats dont il achète le dévouement dans chaque république. Après avoir dévasté trente cantons de la Thrace, il ajoute à ses conquêtes Amphipolis et l'Halonèse. Toujours plus insatiable, il se fait des partisans même dans l'Attique, et la soumission d'Athènes devient le but principal de toutes ses expéditions. Il choisissait, pour entrer en campagne, la saison où les Athéniens ne pouvaient pas faire la guerre; et la perte de leur indépendance aurait été rapide, si l'incorruptible Démosthène n'eût opposé l'éloquence d'un citoyen aux armes de la Macédoine, rappelant sans cesse à ses compatriotes le souvenir de leurs ancêtres, et racontant aux jeunes gens Marathon, Salamine, Platée. Aussi ses conseils étaient-ils saisis avidement par les Athéniens, qui, réprouvant le philippisme des autres orateurs, ne trouvaient qu'en ce grand homme le dévouement à la patrie. Tandis que Philippe portait la guerre dans le pays des Thébains, dont il se faisait un point d'appui contre l'Attique, l'orateur décida une alliance avec Thèbes. La bataille se livra près de Chéronée : mille Athéniens furent tués, deux mille faits prisonniers. Loin d'encourir la haine publique, Démosthène prononça l'éloge funèbre des guerriers qui venaient de périr. Ces sentimens honorent les Athéniens : c'était reconnaître que la mission de Démosthène se bornait à les conseiller noblement, et que ce revers était l'ouvrage de la fortune. Une autre circonstance prouva encore son attachement à la patrie. La mort lui enleva sa fille unique; sept jours après, apprenant que Philippe venait d'être tué par Pausanias, il quitta ses habits de deuil et offrit un sacrifice,

montrant par là qu'il mettait le bonheur public au-dessus de ses infortunes privées.

Philippe mort, l'orateur lutta contre Alexandre, héritier de la haine déguisée de son père pour les Athéniens. Le règne de ce prince vit commencer ses malheurs. Harpalus, après avoir soustrait au conquérant des sommes immenses, s'enfuit à Athènes; Démosthène lui-même passa pour en avoir reçu de l'or, et fut condamné à dix jours de prison : mais six jours après la sentence, il se retira à Trézène, préférant l'exil aux fers. Dès qu'Alexandre, enlevé au monde, eut arrêté dans Babylone sa fortune au plus fort de sa course, les Athéniens rappelèrent Démosthène par un décret, unanime aveu de la peur du conquérant, qui leur avait arraché sa condamnation. L'orateur, de retour, souleva la Grèce contre Antipater. Ce nouveau représentant de la prééminence macédonienne, assiégé dans Lamia, ville de Thessalie, y aurait été pris, si le siège n'eût échoué par une défection dont les Etoliens donnèrent l'exemple. Plus tard, Antipater, vainqueur des Grecs, usa de ses succès moins en homme qu'en barbare. Par un message il somma les Athéniens de lui livrer les dix orateurs qui avaient entravé les progrès des Macédoniens. Athènes ne pouvait qu'obéir. Démosthène, inquiet, s'enfuit à Calaurie, et devint le suppliant de Neptune, dont le temple était réputé inviolable. Antipater fit partir Archias, le plus cruel de ses satellites, avec ordre de le lui amener de force, si la ruse était impuissante. Mais Démosthène, comprenant le péril, s'élança sur l'autel, parla long-temps et avec force contre Antipater, légua aux Grecs ses dernières recommandations pour l'affranchissement de leurs républiques, et avala un poison subtil contenu dans son anneau, et dont il s'était muni par prévoyance contre un tel revers. Ainsi, avant de connaître la servitude, il mourut digne d'Athènes. Ses concitoyens gardèrent la mémoire de sa vertu, et lui éle-

vèrent, sur la place publique, une statue au pied de laquelle on grava ces deux vers :

S'il eût eu le pouvoir comme il eut le génie,
Grèce, le Mars du Nord ne t'eût point asservie.

Voilà ce que l'on rapporte de Démosthène. Le lecteur sensé peut juger par ce récit de la puissance de la parole. Le fils d'un armurier, fort de sa seule éloquence, gouverne la république athénienne, résiste à tous les monarques de la Macédoine, est comblé d'honneurs par la Grèce, dont tous les Etats deviennent pour lui, grâce à son talent, autant de patries. Ajoutons qu'il fut accusé de médisme, et d'avoir reçu de l'argent du roi de Perse.

# PASCAL,

## APOLOGISTE DE LA RELIGION.

### EXPOSITION D'UN NOUVEAU TRAVAIL

### SUR SES PENSÉES

### POUR RÉTABLIR LE PLAN DE SON LIVRE.

---

Videte quoniam non soli sibi laboravit,
sed omnibus exquirentibus veritatem.
ECCLI. XXIV, 47.

On convient généralement que la réforme religieuse du seizième siècle a été le signal des événemens qui, depuis cette époque, ont renouvelé la face de la société. C'est le sentiment commun, et de ceux qui dans ce grand mouvement ont vu l'affranchissement de l'esprit humain se dégageant des liens qui l'arrêtaient dans ses progrès, et de ceux encore qui n'ont vu dans les changemens de l'opinion que le principe d'une longue agitation qui n'est pas à son terme. La vérité religieuse, la première attaquée, souffrit aussi les premiers échecs. Le doute s'était avancé de proche en proche sur ce terrain. A côté des disputes théologiques que les novateurs avaient engagées, on put entendre, dès les commencemens du siècle suivant, quelques voix plus hardies qui mettaient en question les points fondamentaux de la croyance.

Sans doute long-temps encore la société devait rester chrétienne; la Religion l'avait pénétrée de toutes

parts dans ses institutions et dans ses habitudes. Les guerres civiles, allumées par les dissidences de secte, les désordres et les scandales qui marchaient à leur suite, pouvaient bien agiter la société par de violentes secousses; mais changer sa constitution est l'œuvre lente de la succession du temps. La situation militante où se trouvait l'Église en lutte de doctrines et d'influence avec la Réforme, dut échauffer le zèle, ranimer la science, épurer les mœurs : de là l'élan admirable que prit la religion catholique en France au dix-septième siècle. Toutefois l'ébranlement avait été donné aux esprits, et les passions, de leur côté, devaient le mettre à profit pour secouer le joug.

Sous Louis XIV même, ce qu'on appelait alors le libertinage d'esprit fit des progrès. Dans les positions sociales où les voies de corruption sont plus actives et l'orgueil humain plus exalté, ces progrès furent plus marqués. Les bienséances publiques exigées par l'opinion, et commandées par la volonté du Prince, dissimulaient le mal sans l'arrêter. A cette époque, où la Religion se vit associée à l'éclat de la puissance publique la plus imposante qui fut jamais; où elle fut servie par un Clergé armé du savoir et de l'éloquence, respectable et honoré; où elle eut pour auxiliaire enfin dans ce que l'Etat avait de plus grand, l'autorité de l'exemple, et parmi ses ministres l'ascendant du génie et de la vertu; de libres penseurs fomentaient déjà cette opinion que Montaigne disait rare et insociale : *Perit mens et corpus* *.

Les périls qui menaçaient la Religion dans un avenir plus ou moins éloigné avaient ému ces hommes d'un esprit élevé et prévoyant, qui savent lire les événemens futurs dans les causes qui se développent sous leurs yeux. Bossuet, entouré des pompes du culte catholique et de celles du grand Roi, voyait *l'indif-*

---

* *L'esprit meurt avec le corps.*

*férence des religions* naître du fond des disputes...; *les voies ouvertes au déisme, qui est un athéisme déguisé.......; l'indépendance établie, c'est-à-dire sous un nom spécieux et qui flatte la liberté, l'anarchie avec tous ses maux* (1). Partout en effet où le principe de la réforme avait pénétré, la révolte qu'il avait excitée contre l'Eglise avait fait naître l'insubordination dans l'Etat. Ce principe renfermait le germe d'une guerre constituée contre l'Autorité, quelle que fût dans la société son origine ou son emploi. L'esprit de désordre, jusque-là circonscrit dans le champ des passions, avait envahi la région des idées. Dès-lors une philosophie aggressive et dissolvante gagnait du terrain dans les pays réformés, avançant sourdement encore, mais à pas certains. Une communication active entre les intelligences devait bientôt l'implanter partout. Moins d'un demi-siècle après les prévisions du prêtre chrétien, une lutte ouverte qu'il avait entrevue était engagée corps à corps entre cette philosophie et la Religion, entre la tradition s'appuyant sur les témoignages historiques et une raison altière limitant toutes les vérités à la mesure de l'intelligence humaine. Le Christianisme, pour s'établir, avait eu à combattre les superstitions payennes et le rationalisme de la philosophie antique : pour se rasseoir et se maintenir parmi nous, il allait lutter désormais contre des esprits contempteurs de sa lumière. Lutte non moins laborieuse que la première et plus incertaine.

Vers le milieu du dix-septième siècle, un homme, jeune encore, vivait dans la solitude, détrompé des soins et des illusions de la vie à l'âge où les autres hommes s'y livrent tout entiers. Cet homme, avec des organes usés par un développement précoce de l'esprit, avait sondé tour à tour les secrets de la na-

---

(1) Histoire des Variations, liv. v.

ture et les mystères du cœur humain. Géomètre et théologien, physicien et moraliste, il avait exploré en tout sens le champ des méditations et des découvertes. Son caractère mélancolique, ses liaisons, ses sympathies, tout le portait vers la Religion, refuge assuré de ces génies hardis et droits, qui trouvent dans la soumission de l'esprit à la Foi un terme à l'agitation de leurs pensées, et dans les espérances que cette Religion leur offre, de quoi répondre à l'élan de leur ame. Ce fut dans ces dispositions du cœur et avec ces facultés de l'esprit que Pascal conçut le dessein de prouver la vérité du Christianisme, de montrer que la Religion s'appuie sur les élémens de certitude les plus convaincans que puisse recevoir et posséder la raison.

La mort, comme l'on sait, l'empêcha d'accomplir son dessein. Quelques fragmens et des notes jetées sur le papier durant quatre années de langueur et de maladie sont tout ce qui nous reste du grand ouvrage qu'il méditait. Ses amis rassemblèrent après sa mort ces précieux débris, et le recueil qu'ils publièrent, tout imparfait qu'il était, plaça dès-lors Pascal à la tête des apologistes de la religion chrétienne.

On a droit de s'étonner que des personnes vivant dans la familiarité de ce grand homme, habiles et profondément versées dans la Religion, n'aient pas mieux distribué les chapitres composés avec les fragmens de la plume de Pascal. Les articles sur l'homme, qui sont rejetés à la fin du recueil, et qui devaient être placés au commencement, ne sont pas même coordonnés selon l'enchaînement et la progression des idées. Mais les premiers éditeurs ne s'assujettirent point à disposer les Pensées dans le plan que l'auteur avait conçu; et toutefois il le leur avait expliqué lui-même.

Ils rapportent dans leur préface que, plusieurs années avant sa mort, Pascal, pressé par ses amis de leur exposer ses vues touchant son grand ouvrage,

leur en avait expliqué de vive voix le plan et les divisions. Dans un discours de quelques heures, il avait développé le dessein de tout son livre avec une force et une chaleur d'expression, disent-ils, qui avaient laissé dans les souvenirs de ceux qui l'écoutaient une impression ineffaçable. Mais désespérant apparemment de la reproduire dans l'esprit des lecteurs avec les matériaux qu'ils avaient sous la main, ils déclarent qu'*en publiant les pensées de l'auteur, ils n'ont point gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matières, espérant mesme qu'en considérant avec attention ces fragmens, on jugera facilement où ils doivent être rapportés suivant l'idée de celui qui les avait écrits* (1).

La première édition laissait donc à désirer un ordre mieux entendu dans la distribution des *Pensées;* d'ailleurs elle n'était point complète. Pascal, dans le dessein de mettre à nu l'infirmité de la raison humaine privée des lumières et de l'appui que la Religion lui prête, s'était attaché à montrer la faiblesse et l'incertitude de notre raison dans l'édifice de nos institutions civiles. Les premiers éditeurs furent effrayés de la hardiesse apparente de ces pensées. Port-Royal avait d'ailleurs des ennemis puissans; et l'on croyait avoir à craindre les interprétations de la malignité et de l'envie. Arnauld, dans l'intimité du commerce épistolaire, s'en expliquait en ces termes : « Il ne faut pas « être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage « comme il est sorti de la main de l'auteur, quand on « le veut exposer à la censure publique. On ne sau- « rait être trop exact quand on a affaire à des ennemis « d'aussi méchante humeur que les nôtres. Il est bien « plus à propos de prévenir les chicanes que de se « réduire à la nécessité de faire des apologies (2). »

(1) Préface de la première édition des Pensées de Pascal.
(2) Lettre du 20 novembre 1668 à M. Périer père.

D'après ces considérations, plusieurs des pensées de Pascal sur la faiblesse de l'homme furent entièrement supprimées.

Les éditeurs, bien que leur travail fût défectueux, n'en avaient pas moins rendu un service immense à la Religion et aux lettres en sauvant de l'oubli ces fragmens. Dans ce siècle de conscience littéraire, c'était une entreprise hasardeuse et nouvelle que de donner au public un livre inachevé. Ils racontent naïvement qu'ils n'ont cédé qu'à de graves et vives sollicitations que la mémoire de Pascal avait inspirées pour publier un livre qui devait faire une telle fortune. Les Pensées de Pascal furent mises au jour sept ans après sa mort. Sans faire autant de bruit que ses fameuses lettres polémiques, dont le sujet était si populaire à une époque où la controverse était l'unique aliment de l'opinion, l'œuvre incomplète et posthume de ce grand esprit fut appréciée à son apparition. *Cet homme incomparable*, dit un ecclésiastique du temps, *non-seulement voit comme les Anges les conséquences dans leurs principes; mais il semble qu'il nous parle comme ces purs esprits par la seule direction de ses pensées* (1). On n'a pas mieux saisi le caractère du génie supérieur de Pascal.

Le recueil des *Pensées*, tel que les premiers éditeurs l'avaient produit en l'année 1669, avait pris rang parmi les ouvrages classiques de la langue française, et la forme défectueuse dans laquelle ces fragmens immortels avaient été publiés était en quelque sorte consacrée par le temps; lorsqu'après un siècle écoulé on vit paraître une édition des Pensées avec une partie des fragmens que les amis de Pascal avaient timidement écartés; on y trouvait aussi les chapitres rangés dans une classification nouvelle. Mais il fut aussitôt manifeste que cette entreprise qui pouvait être digne

(1) Approbation de l'Archidiacre de Comminges.

d'éloge, n'avait pas été suggérée par le zèle de la mémoire de Pascal et moins encore par l'intérêt de la Religion.

La nouvelle édition parut à l'époque où les suffrages en faveur du Christianisme étaient comptés et pesés par une philosophie qui s'était déclarée son antagoniste. Le nom de Pascal était imposant, et le recueil de ses Pensées était entre toutes les mains. On voulut jeter des doutes sur les sentimens de l'auteur et dans tous les cas affaiblir l'effet de son livre. Tel était le but que se proposait Condorcet quand il publia en 1776 son éloge de Pascal suivi des *Pensées*, nouveau recueil que Voltaire, deux ans après, réimprima avec des notes.

Condorcet avait abusé du droit de classer des fragmens que l'auteur n'a pas coordonnés lui-même, pour les présenter dans un arrangement artificieux qui en dissimulait l'effet et la force. S'il avait mis au jour de nouvelles pensées, en revanche il s'était permis de supprimer un grand nombre des vues de l'auteur sur l'Écriture et notamment les considérations neuves et profondes de Pascal sur la personne du divin Fondateur du Christianisme. Mais les notes de Voltaire, triste monument de la passion haineuse qui croissait en lui avec les années, mettaient le but des éditeurs en évidence. Leur travail sans conscience et sans gravité, frappé de discrédit à son apparition, ne rappelle aujourd'hui qu'une tentative de l'esprit de parti aussi peu honorable qu'infructueuse.

Vers le même temps, un savant respectable donna une édition complète des œuvres de Pascal. Il rassembla avec soin tous les fragmens de la plume de l'auteur des Pensées. Il recueillit sur les manuscrits originaux quelques morceaux inédits qui méritaient d'être publiés. On vit réunies pour la première fois les pensées que les premiers éditeurs avaient écartées et celles que Condorcet avait supprimées par des motifs opposés; on eut un recueil complet. Mais préoccupé d'un ordre

double, indiqué par Condorcet, de pensées purement philosophiques et de pensées relatives à la Religion, l'abbé Bossut adopta cette division dans son travail. Il s'ensuivait que son recueil, irréprochable sous le rapport de l'exactitude et de la fidélité du texte, restait défectueux dans la classification des matières, en ce qu'il établissait pour l'ordre des *Pensées* une division fantastique en opposition manifeste avec le dessein du livre qu'avait conçu Pascal.

Les premiers éditeurs, tout en négligeant de s'assujettir au plan, nous l'avaient expliqué dans leur préface. Il apparaît nettement d'ailleurs dans quelques chapitres à peu près terminés. Après une lecture attentive des Pensées, il était difficile de le méconnaître.

L'homme déchu d'un état primitif et meilleur, et Dieu réparateur de la nature humaine, voilà toute la Religion; c'était aussi tout le livre de Pascal. *L'homme déchu :* vérité première qui se découvre à l'observateur par l'examen attentif des élémens contraires de la nature humaine, par la contemplation de cette condition mystérieuse qui a déconcerté la raison des philosophes, et qui ne s'explique que par une dégradation dont les empreintes subsistent dans le cœur de l'homme. *Dieu réparateur :* seconde vérité annoncée par les Ecritures qui déclarent aussi la première. Ainsi Pascal prouvait la Religion par la voie de l'observation et par celle du témoignage. Ces deux sources de nos connaissances, concourant dans son livre à un commun effort, produisaient la démonstration complète des hautes vérités qu'il voulait établir.

Après quelques préliminaires sur la nécessité d'étudier la Religion, et sur l'usage légitime de notre raison, Pascal mettait l'homme en présence de lui-même. Il lui montrait sa grandeur originelle, sa faiblesse, sa corruption, sa misère. Du tableau de ces contrariétés étonnantes, il induisait un état différent

d'où l'homme était tombé. Après avoir ainsi disposé l'esprit humain à recevoir les vérités de la Religion, il lui ouvrait les Ecritures dont il développait la suite dans l'ancienne et dans la nouvelle Loi. Il considérait successivement les Juifs, Moïse et Jésus-Christ, et montrait avec évidence, dans l'ensemble des livres saints, une première chute, puis la promesse et l'accomplissement de la rédemption des hommes.

Conception de génie, selon laquelle l'observation de la nature humaine préparait les voies à la foi; et réciproquement, les vérités que la foi propose à l'esprit de l'homme donnaient aux découvertes de l'observation le caractère d'une certitude divine!

Si telle était l'économie de l'ouvrage, il faut convenir que l'on a commis un véritable contre-sens en plaçant dans une catégorie de pensées philosophiques les chapitres où l'auteur passe en revue la grandeur, la faiblesse et la misère de l'homme, puisque ces admirables développemens n'avaient qu'un but, celui d'arriver à la certitude du *péché originel*, de nous montrer *l'homme plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme* (1). En considérant comme relatives aux preuves de la Religion les pensées seulement qui concernaient *Moïse, les Juifs* et *Jésus-Christ*, l'éditeur scindait de son autorité privée l'idée-mère du livre de Pascal.

C'est encore faute de s'être bien pénétré du plan, que l'on a rejeté en dehors des preuves de la Religion un grand nombre de pensées éparses dans le recueil, et qui devaient être rattachées au dessein du traité dogmatique. Pascal avait considéré la nature humaine sous toutes ses faces. Chacune des vues de cet esprit pénétrant était un trait de plus au grand tableau qu'il voulait tracer. La plupart des pensées

---

(1) Pascal.

aujourd'hui dispersées sans suite et sans liaison entre elles sous les titres vagues de *Pensées morales détachées*, *Pensées diverses de philosophie*, devaient trouver place dans le chapitre de *l'homme*, dont elles eussent lié la contexture et complété les divisions. Pascal en effet n'est point un moraliste à la manière de Larochefoucault, Labruyère et Vauvenargues dont les maximes ou les peintures sont indépendantes d'une vue générale; quand il jette un regard scrutateur au fond du cœur de l'homme, il se propose, comme nous l'avons dit, d'y découvrir la preuve vivante de l'une des vérités fondamentales de la Religion : la nature humaine déchue d'un état primitif et meilleur. C'est une voie qu'il ne quitte point, et il faut l'y suivre; autrement on court risque de s'égarer.

Cette édition, avec ces imperfections, est devenue classique; elle a servi de type aux éditions postérieures; et l'autorité que lui a justement acquise le zèle consciencieux de celui qui l'a dirigée, a en quelque sorte accrédité une confusion véritable dans les Pensées de Pascal, dont un grand nombre et les plus remarquables sont détournées aujourd'hui du point de vue que l'auteur avait dans l'esprit quand il les a conçues et écrites.

C'est l'ordre des Pensées conforme au plan de Pascal, et jusqu'à présent méconnu ou négligé, qu'on s'est proposé d'établir par une disposition nouvelle. Pour y parvenir, il ne s'agissait que de mettre les chapitres à leur place, puis d'y rattacher selon l'ordre des matières celles des pensées dispersées sous des titres vagues qui rentraient dans le dessein du traité de la Religion : ç'a été l'objet du travail important que nous avons sous les yeux.

Huit chapitres placés à la tête du recueil embrassent tout le plan de Pascal et forment le traité dogmatique des preuves de la Religion. Ces chapitres reconstruits selon le dessein de l'auteur et classés dans leur ordre naturel mettent en évidence la simplicité, la force et

la fécondité du plan que Pascal avait conçu. Si le manque de transition se laisse encore apercevoir, et il ne pouvait en être autrement puisque les élémens des chapitres sont des fragmens, la vigueur originelle du dessein est telle que ce défaut n'apparaît nullement dans la suite et la progression des idées. On s'étonne que pouvant reproduire avec cet enchaînement et cet éclat les preuves que ce grand homme avait amassées en faveur de la Religion, les éditeurs qui ont disposé successivement des matériaux qu'il avait laissés, ne nous aient pas présenté dès longtemps une image fidèle de son livre. Le chapitre de *l'homme,* étendu dans ses divisions, enrichi de nombre de pensées égarées dans les éditions précédentes, offre en lui-même les études les plus profondes et les plus instructives que l'on ait faites sur le cœur humain. Ce peu de pages est un monument de l'emploi des forces d'une intelligence supérieure éclairant d'un jour nouveau la nature et la Religion.

On a disposé dans une autre série de chapitres les vues de Pascal sur différens points de doctrine et de morale chrétienne. Car dans l'ouvrage qu'il méditait, il eût traité encore de la Religion dans sa discipline et dans sa morale. Après avoir convaincu l'incrédule, il voulait instruire le chrétien. On peut considérer cette seconde partie des Pensées comme la science pratique de la Religion. Ainsi le Christianisme, avec ses preuves, sa doctrine et ses conseils, se trouve en entier représenté dans ce recueil. Nous avons remarqué dans la seconde partie un chapitre intitulé : *Vie intérieure du chrétien.* Il offre le tableau des dispositions du cœur d'un véritable disciple du Christ; Pascal y réunit à l'élévation de Bossuet une onction que l'on suppose d'ordinaire étrangère à son génie.

On a renvoyé à la fin du recueil un petit nombre de pensées morales et littéraires véritablement indépendantes du dessein du grand ouvrage, puis des

morceaux de philosophie mis au jour par les derniers éditeurs de Pascal. Ces discours, où ce puissant raisonneur examine les différentes espèces de démonstrations et leur assigne leur autorité respective sur l'esprit humain, forment un appendice intéressant au traité de la Religion.

Tel se présente dans son ensemble un nouveau travail sur les Pensées de Pascal. Il se recommande par un avantage incontestable, celui de représenter fidèlement le livre que Pascal avait conçu; et par une conséquence nécessaire, il nous montre au naturel l'auteur des *Pensées*.

C'est en effet de l'homme de génie qu'il faut dire qu'il se reproduit dans ses écrits : car la marque du génie est cette individualité même dont il les empreint à son insçu. Le grand écrivain doit sa chaleur et son éclat aux facultés d'une ame expansive : ses sentimens, ses passions et ses mœurs se réfléchissent dans l'œuvre de son esprit. On a disputé sur le caractère et sur les sentimens intimes de Pascal; et il devait en être ainsi. Le désordre de son livre inachevé exposait sa pensée à de fausses interprétations.

Des personnes éclairées, des gens de lettres même frappés de la hardiesse de certaines pensées jetées au hasard dans les éditions précédentes, se sont abusés sur leur sens. Ils n'ont point vu que Pascal ne poussait à bout la raison humaine que pour la contraindre à s'incliner devant la Foi. Ils ont cru trouver dans des fragmens détachés de leur cadre des indices révélateurs du doute dont l'esprit de Pascal était assailli, et dont le chrétien s'efforçait de réprimer l'essor par les austérités d'une piété superstitieuse et chagrine.

Deux écrivains connus, l'un dans un cours de philosophie, l'autre dans une notice qu'il a publiée sur Pascal, ont voulu récemment accréditer cette opinion.

Le professeur, en marquant sa place à chacun des philosophes du dix-septième siècle dans les différentes écoles de philosophie, classe Pascal parmi les scep-

tiques. Et comment ce scepticisme, qui était, nous dit-on, *profondément sincère et sérieux*, vient-il aboutir à la foi catholique? Le voici : « Dans les Pen« sées de Pascal, il en est une rarement exprimée, « mais qui domine et se sent partout, l'idée fixe de « la mort. Pascal, un jour, a vu de près la mort sans « y être préparé, et il en a eu peur. Il a peur de mou« rir, il ne veut pas mourir, et ce parti pris en quel« que sorte, il s'adresse à tout ce qui pourra lui ga« rantir le plus sûrement l'immortalité de son ame. « C'est pour l'immortalité de l'ame et pour elle seule « qu'il cherche Dieu..... Livrée à elle-même, sa rai« son incline au scepticisme; mais le scepticisme, « c'est le néant; et cette horrible idée le rejette dans « le dogmatisme, et le dogmatisme le plus impé« rieux. » (1) Ainsi l'horreur de la mort ou de l'anéantissement aurait été pour Pascal le mobile d'une conviction laborieuse. Ce serait à cette faiblesse qu'il aurait dû sa foi et que nous serions redevables de son livre !

Un philosophe qui a annoncé la prétention de ramener l'histoire à une théorie, pouvait plus facilement encore transformer le caractère et le génie d'un grand homme pour bâtir une hypothèse. Son erreur s'explique par le tour de son imagination. Mais l'auteur de la notice ne se montre ni plus circonspect, ni plus exact, bien qu'il parle de Pascal le livre à la main, et même en s'appuyant sur le texte. « Pascal « lui-même, dit-il, succombe au doute quelquefois : « il cherche des secours bizarres contre un si grand « péril : vous vous étonnez qu'une fois *il mette à « croix ou pile l'existence de Dieu et l'immor« talité de l'ame*, et qu'il détermine sa conviction « par un calcul de probabilité...... On sent que cette « puissante intelligence avait reculé jusqu'à des pra-

---

(1) Cours de l'histoire de la philosophie, par M. V. Cousin, cours de 1829, tom. Ier, pag. 488.

« tiques superstitieuses pour fuir de plus loin une « horrible incertitude. C'était là sa terreur. Le pré« cipice, que depuis un accident funeste, les sens « affaiblis de Pascal croyaient voir s'entr'ouvrir sous « ses pas, n'était qu'une faible image de cet abyme « du doute qui épouvantait intérieurement son « ame. » (1)

Etrange préoccupation de l'esprit de système! Ce n'est certes point Pascal, c'est le sceptique contre lequel il dispute qui met l'existence de Dieu à croix ou pile et ne veut point parier. *Mais cela n'est point volontaire*, s'écrie Pascal, *vous êtes embarqué, et ne point parier que Dieu est, c'est parier qu'il n'est pas!* Ailleurs, et dans le même dessein de nous montrer Pascal gémissant sous le poids du doute, la notice lui prête un langage qu'il met dans la bouche de l'athée, dont il déplore ensuite l'aveuglement et l'indifférence! (2) De telles méprises sont-elles bien sincères de la part d'un lecteur auquel les lumières ne manquaient point?

Non, Pascal n'eut pas à fuir une désolante incertitude. S'il poussa les maximes et les conseils du Christianisme jusqu'à une rigueur peut-être excessive, s'il asservit la plus ferme intelligence aux pratiques les plus humbles de la Foi, il faut expliquer ses sentimens et ses actes par d'autres causes.

C'est le propre des grands esprits de s'attacher à la vérité en proportion des vives clartés que leur intelligence leur en donne. Pascal aimait la religion comme exemplaire de la vérité, de la sainteté, de la justice; et il la pratiquait comme il l'aimait avec toute l'ardeur de son ame.

Les déductions logiques de son esprit arrivaient en toutes choses aux conséquences extrêmes, et l'ardeur

---

(1) Notice sur Pascal, par M. Villemain, pag. 27 et 28.
(2) Notice, pag. 25.

passionnée de son ame aplanissait devant sa volonté tous les obstacles. De là, l'austérité de sa morale et de ses pratiques religieuses.

L'esprit le plus rigoureusement logique uni à l'imagination la plus vive, une conviction qui du moment où elle avait accès dans son intelligence s'y établissait aussitôt profonde et passionnée : voilà ce qui explique l'homme dans ses actes, de même que nous pouvons y découvrir aussi le type particulier de son génie et la source de son incomparable éloquence.

La philosophie antique avait reconnu la misère intérieure de l'homme. Les Anciens, comme nous, avaient éprouvé le vide que laisse dans l'ame la poursuite et la possession des biens qui sont l'objet de ses désirs. Ils avaient ressenti comme nous les atteintes de cet inexorable ennui qui se fait jour à travers les distractions et les occupations des hommes. Des philosophes avaient considéré la vie humaine comme une épreuve, d'autres comme une expiation. Sénèque avait dit : *Si velis credere altiùs veritatem intuentibus, omnis vita supplicium est* *. Mais qu'est-ce que cela ? Des pensées ingénieuses, des impressions fugitives, au demeurant une sagesse qui ne conclut rien. Lisez dans Pascal l'article *Misère* et les pages où il expose les contrariétés de la nature de l'homme. Il touche le mal d'autant plus profondément qu'il en connaît la cause et le remède. Ce n'est point la lettre morte d'un livre que vous avez sous les yeux ; c'est une voix supérieure qui vous parle, qui retentit au fond de votre ame et qui la subjugue. Vous avez ouï cette voix et vous n'oublierez pas ses accens, parce que nulle autre ne lui ressemblera jamais. Certes, l'alliance unique peut-être de l'esprit géométrique le plus pénétrant et de l'imagination la plus forte ne suffit

---

* *Si vous voulez en croire ceux qui ont vu la vérité de plus haut, toute vie est un châtiment.*

point pour nous donner le secret de cette éloquence divine : il nous faut tenir compte aussi de la profonde conviction du chrétien.

Cette conviction pleine et ardente s'appuyait sur une idée et sur un sentiment indivisibles dans son ame : la *vérité* et la *beauté* de la Religion. La vérité éclatait à ses yeux dans l'explication que la Religion lui donnait du mystère de la condition humaine : c'est-à-dire la grandeur et la misère de l'homme. La beauté de la Religion charmait son cœur par le tempérament merveilleux selon lequel elle relève l'homme de sa misère par une *élévation sans enflure*, et vient corriger son orgueil par une *humilité sans bassesse*. Le livre de Pascal repose en entier sur ces idées, dans son esprit dominantes, auxquelles se rapportaient comme à leur centre toutes les perceptions de son intelligence et tous les mouvemens de son ame. La marque d'un esprit profond et juste est de pénétrer dans les choses leurs rapports les plus déliés et les plus intimes, comme la mission de l'écrivain supérieur est de populariser sa pensée propre par la parole. Pascal, saisi de l'idée génératrice qui lui rendait raison de l'homme, de son origine et de sa fin, la suivait donc et la retrouvait partout, dans ses méditations, dans ses lectures, dans ses observations les plus diverses ; et ses *Pensées* s'y rattachent toutes par quelque endroit pour qui sait le lire et l'entendre : mais il faut reconnaître qu'une disposition bien concertée de ces pensées demeurées éparses pouvait seconder grandement l'intelligence de son livre.

Un travail réfléchi et consciencieux sur les *Pensées* offrait cet avantage : il était donc nécessaire. Une prédilection constante pour Pascal et une lecture assidue de son recueil amenaient naturellement à l'entreprendre. C'était un service à rendre à notre littérature que de reproduire enfin dans toute leur vérité et avec tout leur éclat les conceptions de l'un des plus beaux génies qui l'aient illustrée.

Le moment d'ailleurs était opportun, à ce qu'il nous paraît, pour réveiller l'attention publique sur le livre des *Pensées*. Tous les jours on nous déclare que le Christianisme est usé. Et qui tient ce langage? Des hommes enflés d'un vain savoir qui parlent de ce qu'ils ne connaissent pas. Ce n'est point parce que le Christianisme a vieilli que la société s'agite et se tourmente faute de croyances, mais parce qu'il est ignoré ou méconnu. Serait-il donc indigne de notre sagesse de faire un examen attentif, sérieux, approfondi de la croyance qu'ont eue nos pères?

Préoccupés des ressources de la pensée et des forces de l'association humaine, et limitant la destination de l'homme aux chances de son existence fugitive, les uns placent le symbole de leur croyance dans le progrès indéfini des idées, des découvertes, du bien-être. Le fatalisme d'une perfectibilité nécessaire et sans terme : telle est leur foi. Mais en cette opinion qui flatte l'orgueil et la mollesse, où la morale prend-elle un point d'appui?

D'autres, qui sentent la nécessité d'un principe, rendent hommage au principe chrétien, mais c'est pour le soumettre à une transformation. Ils rêvent un christianisme progressif. Eblouis, comme les premiers, de la marche de l'esprit humain dont *les inventions vont en avançant de siècle en siècle* (1), ils ne voient point que la vraie religion, faite pour le cœur de l'homme qui ne change point, doit, comme son auteur, rester immuable dans la mobilité des temps.

D'autres enfin, dans une insouciance égale de la vérité et des vains systèmes, ont pris le parti de n'y penser pas. Ceux-ci justifient à la lettre ces paroles prophétiques de Bossuet : *Je prévois que les esprits forts pourront être décrédités, non pour aucune horreur de leurs sentimens, mais parce qu'on*

(1) Pascal.

*tiendra tout dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires* (1).

Et pourtant il faut dans la société des croyances communes. L'anarchie des intelligences nous pèse comme celle des volontés. L'incertitude des opinions complique encore l'opposition des intérêts. En butte à une agitation sans fin qui emporte incessamment des esprits sans règle, nous faisons effort pour édifier des principes; mais notre édifice croule à chaque instant, accusant à la fois notre désir et notre impuissance. Faute de pouvoir arriver à ce bien-être social que nous signalons à l'attente de tous comme le prix de nos lumières et qui se dérobe à notre poursuite, nous en gratifions un avenir inconnu où nous ne serons plus! Dédaigneux de l'âge écoulé, nous léguons aux générations futures le fruit de nos labeurs comme un héritage qu'elles répudieront à leur tour en plaignant notre erreur.

Les croyances morales retranchées de la société y laissent une lacune que rien ne saurait remplir; l'irrécusable expérience nous en convainc chaque jour. Ecoutons donc le grand apologiste de la seule croyance qui fructifie. Pesons encore une fois les raisons du plus profond des défenseurs que la Providence ait suscité à la Religion.

Par M. NAULT.

---

(1) Deuxième sermon pour le second dimanche de l'Avent, tom. XI, édit. de Versailles, in-8°.



# ESSAI

SUR

# LA RELIURE DES LIVRES

ET SUR L'ÉTAT DE LA LIBRAIRIE

# CHEZ LES ANCIENS.

LU A L'ACADÉMIE DE DIJON, SÉANCE DU 28 AOUT 1833;

PAR GABRIEL PEIGNOT.

---

## INTRODUCTION.

L'ART de la reliûre a pris de nos jours un tel accroissement de luxe, un tel degré de fraîcheur et d'éclat (1) que ses riches produits le disputent souvent

---

(1) Nous n'osons pas dire de perfection; car quels que soient les talens très-remarquables des plus habiles relieurs modernes, il faut convenir que l'on n'a point encore surpassé en solidité et même en beauté ces fameuses reliûres dont les Grollier et les De Thou ont, au XVIe siècle, enrichi leurs bibliothèques. On peut en juger à l'aspect de ces chefs-d'œuvres dont la bibliothèque du roi et quelques cabinets d'amateurs conservent de précieux débris. D'ailleurs, n'est-ce pas à une infinité de reliûres anciennes dont quelques-unes remontent au règne de Henri II et même plus haut, que l'on a emprunté ces compartimens admirables, ces fleurons élégans, ces gaufrures délicates qui font le charme et les délices des amateurs? Non, disons-le franchement, la reliûre n'est point perfectionnée; mais on a eu le bon esprit de recourir, avec beaucoup d'art et de talent, aux erremens de nos anciens artistes; et en les imitant, on a donné à la reliûre moderne un air de nouveauté bien fait pour séduire par le goût avec lequel ces antiques ornemens sont disposés; et sous ce rapport on peut dire que c'est une heureuse découverte.

au mérite ou à la rareté des ouvrages, et même quelquefois leur sont préférés. Il est certain que plus d'un livre médiocre, surpris de se trouver sur les tablettes d'acajou du somptueux bibliophile, peut, grâces aux Thouvenin, aux Simier, aux Purgold, s'écrier avec Sedaine : « Ah! mon habit, que je vous remercie! » Ce serait peut-être un peu le cas de citer ici ce que Sénèque disait de quelques amateurs de son temps : *Plerisque....., libri non studiorum instrumenta sunt, sed ædium ornamenta* (De tranquill., cap. ix); gardons-nous-en bien; si l'on allait prendre au pied de la lettre ce sévère moraliste et se corriger du joli défaut qu'il signale, en faisant de nos livres seulement *studiorum instrumenta et non ædium ornamenta*, nos bibliothèques ne seraient plus qu'un meuble utile, et le luxe de la reliûre nécessairement en souffrirait; ce serait un grand malheur; mais rassurons-nous, ce malheur n'arrivera pas. On encouragera toujours ce bel art; et nous, pour notre part, voulant en faire ressortir l'importance autant que nos faibles moyens nous le permettent, nous avons cru devoir diriger quelques-unes de nos recherches sur son histoire et sur ses procédés, 1° chez les anciens, 2° au moyen âge, et 3° chez les modernes. Nous ne nous occuperons aujourd'hui que de la reliûre chez les anciens, parce que cette partie est d'une certaine étendue et qu'elle nous a paru mériter une attention particulière. Cette matière, assez obscure, a constamment été un objet de controverse parmi les savans, et l'on n'est point encore fixé sur la vraie manière dont un livre était conditionné à Rome, lorsqu'il sortait des mains du *bibliopegus* (relieur). Nous avons tâché, à force de recherches, de soins et de citations, de découvrir l'état positif de cette partie de la librairie chez les anciens. Nous donnerons par la suite dans un second Mémoire tout ce qui regarde l'état de la reliûre dans le moyen âge; et le troisième,

qui suivra de près, sera consacré aux progrès de la reliûre chez les modernes depuis le xv$^{e}$ siècle, et à son état présent. Ce recueil sera terminé par une bibliographie renfermant l'analyse raisonnée de tous les ouvrages qui ont paru tant en France qu'à l'étranger sur l'art de la reliûre ancienne et moderne. Ainsi, avec cet essai qui n'est point étranger à l'histoire littéraire, car il y tient comme l'écorce tient à l'arbre que le botaniste décrit, on pourra juger et comparer les efforts successifs et très-variés que, depuis deux mille ans, les relieurs ont faits pour réunir, dans la contexture matérielle d'un livre, l'utile et l'agréable, c'est-à-dire, pour joindre à la solidité du travail, des ornemens qui pussent flatter l'œil et le goût des amateurs. Entrons en matière.

1° *De la Reliûre chez les Anciens.*

La langue latine n'avait point d'expression pour rendre le mot RELIURE (1); ce mot, dans son acception actuelle, était inconnu aux anciens, et la raison en est toute simple : la forme de leurs livres n'exigeait pas que des feuillets fussent pliés, réunis, liés et cousus comme les nôtres; ils n'avaient que des rouleaux, c'est-à-dire des feuilles soit de papier (*papyrus*), soit de parchemin (*membrana*), collées les unes au bout des autres, formant des bandes plus ou moins longues, sur lesquelles on écrivait d'un seul côté, et

---

(1) C'est du mot latin *Bibliopegus* (relieur), provenant du grec, que M. Dibdin a formé celui de BIBLIOPÉGISTIQUE, pour exprimer l'art de la reliûre (Voy. son *Voyage bibliographique*, etc , trad. par MM. Liquet et Crapelet; *Paris*, 1825, 4 *vol. in*-8°, tom. IV, p. 107). Ce mot *Bibliopégistique* conviendrait mieux appliqué à cet art chez les Romains que celui de *Reliûre*; cependant nous serons obligé d'avoir recours à ce dernier pour faciliter l'intelligence des détails dans lesquels nous entrerons sur la reliûre ancienne.

qu'ensuite on roulait autour d'un petit cylindre ou bâton, comme nous roulons encore aujourd'hui nos cartes géographiques; aussi est-ce de *volvere*, *volutum*, rouler, roulé, qu'est venu le mot *volumen*, volume. Les anciens ne connaissaient que des *librarioli*, des *bibliopegi* ou *librorum compactores*, des *glutinatores*, tous, ouvriers qui étaient à Rome ce que nous entendons maintenant par relieurs, mais dont les opérations mécaniques étaient différentes des nôtres. Il y avait encore des *librarii*, des *bibliopolae*. Quelques auteurs modernes ont prétendu que toutes les dénominations que nous venons de rapporter, sont synonymes, se confondent et ne font qu'un, pour désigner un ouvrier en livres. C'est une erreur; il est bien vrai que tous s'occupaient de livres, mais non pas de la même manière. Un mot d'explication sur chacun d'eux le prouvera.

### 2° *Des divers états qui, à Rome, tenaient à la librairie et à la reliûre des livres.*

Les particuliers qui exerçaient les états en question étaient le *librarius*, le *bibliopola*, le *librariolus*, le *bibliopegus* et le *glutinator;* passons rapidement en revue les attributions de ces artistes, ouvriers, etc.

Le *Librarius* n'était point à Rome ce qu'en France on appelle aujourd'hui un libraire; c'était simplement un calligraphe, un copiste, chargé exclusivement de transcrire les manuscrits moyennant un prix convenu, et d'en multiplier les copies qu'il remettait au *bibliopola*, et que celui-ci faisait relier, pour les mettre ensuite dans le commerce. Le *librarius* était donc pour les Romains ce que l'imprimeur est pour nous; mais il lui fallait beaucoup plus de temps pour finir un volume, et jamais les divers exemplaires sortis de son atelier ne pouvaient avoir entre eux la même exactitude de copie et le même type, comme l'ont

ceux que produit la presse (1). Horace, dans son *Art poétique*, v. 354, prouve que les *librarii* étaient parfois sujets à erreur, car il dit :

> Ut scriptor si peccat idem librarius usque,
> Quamvis est monitus, veniâ caret...........

« Comme le copiste qui, après avoir été averti, re-
« tombe toujours dans la même faute, il est indigne
« de pardon. »

L'état du *Bibliopola* consistait à se procurer des ouvrages nouveaux ou des anciens d'une réputation faite, à les faire copier par les *librarii*, à en multiplier les exemplaires, à les faire relier, puis à en enrichir son magasin, pour de là les répandre dans le public, les débitant à Rome, ou les expédiant dans les principales villes de l'Italie et même des Gaules, de l'Afrique, de l'Espagne, etc.

Pline le Jeune, IX, *Epist.* 11, écrivait à son ami Geminius : *Bibliopolas Lugduni esse non putabam; ac tantò libentiùs ex litteris tuis cognovi venditari libellos meos, quibus peregrè manere gratiam, quam in urbe collegerint, delector. Incipio enim satis absolutum existimare, de quo tantâ diversitate regionum discreta hominum judicia consentiunt.* « Je ne savais pas qu'il y eût

(1) Il est vraiment surprenant que les Romains n'aient pas découvert l'imprimerie, et qu'ils s'en soient approchés de si près; car ils avaient des caractères en relief, fondus soit en fer, soit en airain. Il existe au muséum de Portici une boîte remplie de ces caractères, qui a été trouvée dans les fouilles d'Herculanum. Comment avec de tels moyens n'a-t-on pas eu l'idée de la possibilité d'imprimer? Il est vrai que ces antiques caractères ne servaient qu'à mettre des empreintes sur des vases de terre, ou sur d'autres ustensiles d'une matière à-peu-près semblable. C'était un premier pas de fait vers la typographie ; mais il était réservé au XV^e siècle de faire le second, d'ouvrir la carrière, et de ne lui assigner d'autres bornes que celles de la civilisation.

« des libraires à Lyon, et j'en ai eu d'autant plus de « plaisir d'apprendre que mes ouvrages s'y vendent; « je suis bien flatté qu'ils conservent dans ces pays « éloignés la même faveur qu'ils se sont attirée ici. « Car je commence à concevoir quelque opinion de « ces écrits sur lesquels des hommes de climat et de « goût si différens sont de même avis. »

Martial, dans une de ses épigrammes, IX, 101, nous apprend que ses vers allaient aussi à Toulouse, puisqu'un certain M. Antonius qui demeurait dans cette ville lui écrivait pour l'en féliciter. Ils étaient aussi très-bien reçus à Vienne; voyez la 87$^{e}$ épigramme du livre VII. Et dans une autre épigramme, XI, 4, il dit encore qu'on lisait ses ouvrages chez les Gètes et chez les Bretons :

Sed meus in geticis ad martia signa pruinis
A rigido teritur centurione liber.
Dicitur et nostros cantare Britannia versus.

Voyez encore l'épigramme X, 104, où il dit à son livre d'aller dans l'Espagne Tarragonnaise :

Hispanæ pete Tarraconis arces....
Altam Bilbilin et tuum Salonem
. . . . . . . . . . . . . videbis.

Cette ville de Bilbilis était le lieu de naissance de Martial.

Horace, dans l'épître I, 20, adressée à son livre qui veut prendre malgré lui son essor, lui dit après plusieurs funestes présages :

Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.

« Ou tu seras obligé de te réfugier à Utique, ou l'on « t'enverra lié et garrotté à Lérida. »

Il paraît que les *bibliopolae* envoyaient au loin, dans les Gaules, en Espagne, en Angleterre, en Afrique, les pauvres ouvrages qui n'avaient aucun débit à Rome. C'est une ressource que connaissent aussi les libraires de Paris : combien de drogues littéraires passent dans les provinces les plus reculées, dans les

divers États de l'Europe, même en Amérique, etc. Ces heureux débouchés ne sont pas nouveaux; car Dacier disait déjà dans le XVII[e] siècle : « La province « ne manque jamais de consoler le pauvre auteur, « et de dédommager le trop hardi libraire. »

3° *Digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome.*

Puisque nous en sommes à l'article des *bibliopoles* ou libraires de Rome, il nous paraît convenable d'y ajouter une petite digression sur leurs boutiques et sur celles des papetiers. On y verra dans quel quartier de la ville elles abondaient, comment elles étaient disposées pour attirer les chalands, et quel prix se vendaient alors certains ouvrages. Ces détails peuvent présenter quelque intérêt.

La boutique du bibliopole se nommait *taberna libraria*. Cicéron, *Philip.* II, 9, parlant de Clodius qui n'échappa à la mort qu'en se jetant dans l'escalier d'un libraire, dit : *Nisi ille se in scalas* tabernæ librariæ *conjecisset*. Quelquefois on l'appelait simplement *libraria*, comme nous le voyons dans Aulu-Gelle, *Noct. Att.*, V, 4 : *Apud Sigillaria forte in libraria ego et Julius Paulus consederamus.* « Nous nous étions arrêtés, J. Paulus et moi, dans « une boutique de libraire, au quartier Sigillaire (1). »

On désignait sous le nom d'*apotheca*, les magasins de livres, de papier, etc.

La rue, ou le quartier qu'habitaient particulière-

---

(1) Ce mot *Sigillaire* vient de petites figures que l'on vendait dans ce quartier, et que les Romains avaient coutume de s'envoyer mutuellement à la fin des Saturnales.

On remarque, dans ce passage d'Aulu-Gelle, que les *Annales* de Fabius, *bonæ atque sinceræ vetustatis liber*, étaient en vente chez ce libraire, et que ce même libraire consultait des grammairiens instruits sur les livres qu'il avait dans sa boutique.

ment les bibliopoles, à Rome, se nommait Argilète. Ce quartier s'étendait sur les bords du Tibre depuis le Vélabre jusqu'au théâtre de Marcellus. Il donnait aussi sur le *forum Caesaris* (marché de César) où aboutissaient les rues Janus et Vertumne, ainsi appelées parce qu'on y avait érigé une statue à Janus et un temple à Vertumne. C'est là qu'on trouvait un grand nombre de boutiques de libraires.

Martial parle du quartier Argilète, dans sa quatrième épigramme, liv. 1; il y dit à son livre :

Argiletanas mavis habitare tabernas,
Cùm tibi, parve liber, scrinia nostra vacent?

« Tu préfères être étalé dans les boutiques d'Argilète, « plutôt que de rester dans mon *scrinium.* » (Nous donnons ailleurs l'explication de ce mot.) Mais il est une autre épigramme de Martial, 1, 118, qui offre des détails plus intéressans sur le quartier Argilète. Il y est question d'un certain Lupercus qui, ne voulant pas acheter le livre de Martial (c'est le premier contenant 119 épigrammes), le lui demande à emprunter. Martial le renvoie *ad vendentem*, c'est-à-dire à son libraire. Voici cette épigramme; le mot *Argiletum* est coupé dans le second vers :

Quod quæris, propiùs petas licebit.
Argi nempè soles subire letum.
Contra Cæsaris est forum taberna;
Scriptis postibus hinc et indè totis,
Omnes ut citò perlegas poetas.
Illinc me pete : ne roges Atrectum,
(Hoc nomen dominus gerit tabernæ) :
De primo dabit, alterove nido
Rasum pumice, purpurâque cultum,
Denariis tibi quinque Martialem.
Tanti non es, ais! Sapis, Luperce.

« Ce que tu demandes est à deux pas de toi. Tu vas « souvent dans le quartier d'Argilète. Près du marché « de César est une boutique dont les portes, placar- « dées et bigarrées de titres de livres, t'offriront, au « premier coup d'œil, le nom de tous les poëtes. « C'est là que tu peux me demander, sans même t'a-

« dresser à Atrectus (c'est le nom du libraire). Pour « cinq deniers (1), il te tirera du premier ou du se- « cond rayon de sa boutique, un Martial bien con- « ditionné, poli à la pierre ponce et coloré en pour- « pre. — Tu ne vaux pas tant, me diras-tu. — Ma « foi, tu as raison, Lupercus. »

L'épigramme 72, IV, offre la même plaisanterie.

Exigis ut donem nostros tibi, Quincte, libellos:
Non habeo, sed habet bibliopola Tryphon.....

« Tu exiges, Quinctus, que je te donne mes ou- « vrages; je ne les ai point. On les trouve chez le « libraire Tryphon. »

Le même Tryphon va encore figurer dans l'épigramme suivante, XIII, 3, où il est question du prix que se vendait le treizième livre des épigrammes de Martial, renfermant 127 pièces, et intitulé *Xenia*, les étrennes ou présens. Cette épigramme, adressée au lecteur, commence ainsi :

Omnis in hoc gracili xeniorum turba libello
Constabit nummis quatuor empta tibi.
Quatuor est nimiùm : poterit constare duobus,
Et faciet lucrum bibliopola Tryphon....

« Ce recueil complet d'étrennes renfermées dans ce « petit volume, te coûtera quatre pièces d'argent (2). « — Quatre ! c'est trop. — Peut-être l'auras-tu « pour deux, et le libraire Tryphon y fera encore son « profit..... » Il paraît que les libraires à Rome ne surfaisaient pas plus leur marchandise que les nôtres.

Il y avait aussi près des boutiques des libraires, des

---

(1) Le denier valait sous Domitien, 70 centimes; ainsi les 119 épigrammes de Martial, formant son premier livre, se vendaient 3 fr. 50 c. de notre monnoie. Il faut faire attention que ces 119 épigrammes sont contenues dans moins de 40 pages d'un de nos volumes in-8°, caractère cicéro.

(2) Le *Nummus* d'argent valait à-peu-près 1 f. 45 c.; le XIII° livre des épigrammes de Martial se vendait 5 f. 80 c.

piliers ou colonnes, sur lesquels on affichait les ouvrages que l'on mettait en vente. Horace, 1, *Satyr.* 4, *v.* 72, nous dit :

Nulla taberna meos habeat neque pila libellos.

« Voit-on mes ouvrages exposés dans les boutiques ou « affichés sur les colonnes? » Ces colonnes soutenaient sans doute des arcades placées en avant des boutiques; et comme elles étaient plus en évidence, on y répétait les affiches qui déjà tapissaient les portes des boutiques. Ces piliers servaient aussi à indiquer la demeure de quelqu'un. Catulle, dans son épigramme *ad Contubernales*, commençant par ces deux vers :

Salax taberna, vosque contubernales,
A pileatis nona fratribus pila;

nous apprend que ces mauvais sujets se réunissaient vers le neuvième pilier, à partir du temple de Castor et Pollux.

Les fabriques de papier se nommaient *officinae chartariae*, et les magasins ou boutiques où on le débitait, *tabernae chartariae*. Pline l'Ancien, XIII, 12, nous parle d'un célèbre papetier nommé Fannius (1), qui perfectionna tellement le papier amphithéâtrique, *chartam amphitheatricam*, qu'on l'appela de son nom : *Excepit hanc Romae Fannii sagax officina, tenuatamque curiosa interpolatione principalem fecit è plebeiâ, et nomen ei dedit.* Ce fut une sorte de papier de plus qu'on eut à Rome. L'amphithéâtrique, non retravaillé par Fannius, conserva son ancien nom.

La main de papier composée de vingt feuilles, s'appelait en latin *scapus;* c'est ce que Pline, *loc. cit.*,

---

(1) Son vrai nom était Rhemnius Fannius Palémon, grammairien distingué qui inventa ou perfectionna le papier en question.

nous apprend encore : *Numquam plures* scapo *quam vicenae*. Mais il est bien temps de clore cette digression sur les boutiques des libraires et des papetiers à Rome; continuons la revue des professions appartenant à la reliûre.

Les *Librarioli* étaient les ouvriers qui tenaient le milieu entre les *librarii* et les *bibliopegi*. Ils s'entremettaient soit dans l'art de disposer et décorer les bibliothèques, soit dans la fabrique ou contexture du matériel des livres, c'est-à-dire qu'ils étaient un peu au-dessus des relieurs, mais relieurs par occasion. Cicéron écrivait à son cher Atticus, IV, *Epist.* 4 : *Etiam velim mihi mittas de tuis librariolis duos aliquos, quibus Tyrannio utatur, glutinatoribus ad caetera administris*. « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos *librarioli*, pour travailler sous Tyrannion; « les *glutinatores* (colleurs) feront le reste. » Il est certain que Cicéron a employé là les *librarioli* dans les fonctions que je leur attribue, puisque dans une lettre suivante il charge Atticus de les féliciter sur la manière dont ils ont décoré et arrangé sa bibliothèque : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione et sittybis, eos velim laudes*. « Vos ouvriers ont fort « bien arrangé ma bibliothèque et mes étiquettes, fai- « tes-leur-en mon compliment. »

On nommait *Bibliopegi* les relieurs par état; ils étaient aussi désignés sous le nom de *librorum concinnatores, compactores*. Ils embrassaient toutes les parties de la reliûre. Il semble cependant qu'ils avaient sous leur direction les *glutinatores*, dont les fonctions particulières étaient de coller proprement les feuilles de papyrus à la suite les unes des autres pour en former un volume, d'adapter solidement à la première feuille la peau servant de couverture, et d'attacher avec la même solidité la dernière feuille au cylindre. Pline dit que pour ces opérations glutineuses, on ne se servait pas de colle forte, ni d'autres gom-

mes, mais de la colle de farine qui ne devait pas avoir plus d'un jour.

Ces définitions une fois données, passons à l'objet principal de nos recherches.

*4° Sources où l'on doit puiser pour avoir les renseignemens les plus certains sur l'art de la reliûre chez les Romains.*

Pour bien comprendre ce qui constituait matériellement un volume chez les anciens, c'est-à-dire sa forme, son intérieur, sa couverture, son titre, les ornemens dont il était susceptible, etc., il faut nécessairement recourir au texte des auteurs du temps, qui ont eu occasion de parler accidentellement dans leurs ouvrages, des différens objets qui entraient alors dans la fabrique d'un livre; et surtout il faut lire les notes des commentateurs qui ont cherché à éclaircir ces passages hérissés de mots techniques assez difficiles à entendre, parce que les objets qu'ils désignent sont tout-à-fait étrangers à l'art du relieur moderne, et ne subsistent plus depuis dix à douze siècles. Nous avons recueilli, autant qu'il nous a été possible, tous ces passages, toutes ces notes; mais il serait beaucoup trop long de les rapporter ici : nous nous contenterons d'en citer trois ou quatre qui nous ont paru renfermer, à peu de chose près, tout ce qui regarde les différentes parties d'un livre ou plutôt d'un volume bien confectionné par les *bibliopegi* à Rome. Nous donnerons à la suite de chaque passage, l'explication de tous les mots relatifs à la reliûre, qui peuvent s'y rencontrer. Ces commentaires paraîtront peut-être un peu longs, mais on nous les pardonnera si l'on fait attention que cette matière, obscure et assez compliquée, n'a jamais été traitée spécialement, du moins en France, et que pour y répandre quelques lumières il a fallu multiplier des recherches, dont on ne pouvait se dispenser de citer les plus importantes. Ces motifs auront sans doute quelques droits à l'indulgence du lecteur. D'ailleurs tous ces

détails seront suivis d'un article sur l'ensemble des procédés de la reliûre antique, et en faciliteront l'intelligence.

*5° Passage de Catulle sur la condition d'un livre de luxe.*

Le premier passage, celui qui nous a paru le plus notable, appartient à Catulle (1). Il est tiré de l'épigramme XIX, qu'il adresse à Varus, et qui est dirigée contre un certain Suffenus, homme aimable, mais fécond et détestable poète, qui avait la manie de faire copier et relier avec beaucoup de luxe les élucubrations de sa triste muse. Voici les vers où Catulle parle de ce luxe :

Puto esse ego illi millia aut decem aut plura
Perscripta, nec sic, ut fit, in *palimpsesto*
*Relata; chartæ regiæ*, novi *libri*,
Novi *umbilici*, *lora* rubra, *membrana*
Directa plumbo, et *pumice* omnia æquata.

M. Noël a ainsi traduit ce passage : « Sa verve (de « Suffenus), malheureusement féconde, enfante les « vers par milliers. Tout en est beau; grand papier « lavé et réglé, fleurons élégans, nœuds couleur de « rose, enveloppe brillante, polie avec la pierre « ponce. » Il nous semble que dans cette traduction, qui au fond rend le sens, le livre de Suffenus est un peu trop habillé à la française. Puis on y cherche en vain le *nec sic, ut fit, in palimpsesto relata* ( ou

---

(1) Nous savons qu'Isaac Vossius, dans ses *Observations sur Catulle*, imprimées à Londres en 1684, in-4°, a donné, au sujet de ce passage, des détails sur la manière dont il pensait que les anciens reliaient leurs livres. Nous regrettons de ne pas posséder cet ouvrage, et de ne l'avoir point trouvé dans la bibliothèque publique de Dijon, composée cependant d'environ 42,000 volumes. Mais nous en avons découvert un extrait assez faible, à dire vrai, dans le maigre et défectueux *Mémoire sur la reliûre des livres*, que Dreux-du-Radier a inséré dans le *Journal historique sur les matières du temps*; Verdun, décembre, 1763; *tom.* 94, *pp.* 446-455.

*releta* ). Le traducteur croirait-il l'avoir rendu par « malheureusement féconde? » Nous pensons qu'il serait dans l'erreur; il ne faut pas confondre la fécondité avec la célérité qui provient d'une malheureuse facilité, et qui fait adopter tous les vers jetés d'abord sur le papier sans les avoir revus et corrigés sur une espèce de brouillon.

Tâchons de donner l'explication de chaque mot latin que nous avons souligné dans le passage de Catulle; tous appartiennent plus ou moins directement à la reliûre de ces temps très-reculés.

*PALIMPSESTO*. Le palimpseste, mot composé du grec PALIN, *iterum*, de nouveau, et de PSEÔ, *rado*, je raie, j'efface, était une tablette ou feuille séparée, sur laquelle on écrivait sans conséquence; on pouvait y faire des ratures, des surcharges, gratter l'écriture pour y en substituer de l'autre, etc. Ulpien lui donne le nom de *charta deletilis*, papier rayé, raturé, papier de rebut; nous, nous l'appellerions un *brouillon*. Les *bibliopegi* s'en servaient pour envelopper les paquets qu'ils avaient à expédier. Catulle se moque ici de la prétendue facilité de Suffenus à faire des vers du premier jet, sans ratures, sans les avoir d'abord essayés sur le palimpseste, comme c'était la coutume des écrivains qui avaient à cœur de ne produire que des ouvrages revus, limés et bien soignés; c'est ce que faisait Martial, car parlant à son livre qui veut prendre son essor dans le public, il lui dit, I, *Epig.* 4 :

Sed tu ne toties domini patiare lituras,
Neve notet lusus tristis arundo tuos.

« Tu ne veux plus souffrir les ratures multipliées de « ton maître, ni que le roseau sévère réprime ta « gaîté. »

Cicéron s'est aussi servi du mot *palimpseste* dans une lettre où il fait quelques reproches à Trébatius (*Ad Fam.*, VII, *Epist.* 18). Voici le passage : *Sed*,

*ut ad epistolas tuas redeam, caetera bellè : illud miror : quis solet eodem exemplo plures dare, qui sua manu scribit? nam quod in palimpsesto, laudo equidem parcimoniam : sed miror, quid in illa chartula fuerit, quod delere malueris (quam haec scribere); nisi fortè tuas formulas. Non enim puto te meas epistolas delere, ut reponas tuas. An hoc significas, nihil fieri? frigere te? ne cartham quidem suppeditare?* « Revenons à vos lettres; tout « y est fort bien; mais ce qui m'étonne, c'est qu'é« crivant vous-même, vous ayez la patience d'en « faire plusieurs copies, et que vous vous serviez de « *palimpseste*. C'est une épargne fort louable sans « doute, mais je cherche ce qui a pu mériter d'être « ainsi effacé sur ce petit papier, à moins que ce ne « soit quelques-unes de vos formules : car je ne puis « croire que vous grattiez mes lettres pour y écrire « les vôtres. Voudriez-vous me faire entendre que « vos affaires n'avancent point, qu'on vous oublie, « que le papier même vous manque? »

Les mots *charta* et *chartula*, employés dans ce passage de Cicéron, ont été un sujet de discussion parmi les savans. Le mot *charta* désigne-t-il parchemin, *membrana?* et le mot *chartula* veut-il dire papier, *papyrus?* Il nous semble que l'interprétation de ces deux mots est toute simple pour peu que l'on entre dans l'esprit du passage. Cicéron se plaint de ce que Trébatius lui écrit sur un palimpseste; ce palimpseste était un carré de papier moins grand, moins décent que le papier à lettres ordinaire; voilà pourquoi Cicéron se sert, dans la phrase suivante, du mot *chartula* pour exprimer ce même palimpseste; et le *charta* qui est à la fin du passage, exprime simplement le papier à lettres dont on se servait ordinairement, et qui était plus grand que l'espèce de chiffon sur lequel avait écrit Trébatius. Voilà, ce me semble, le véritable sens de cette phrase, où il ne peut être question de parchemin, *membrana;* car le parchemin était fort

cher, et sans doute on ne s'en servait pas pour écrire des lettres.

*Relata*, mot qui suit *palimpsesto* dans le passage de Catulle. Heinsius soupçonne que ce pourrait bien être *releta*, raturé, au lieu de *relata*; cette conjecture paraît assez fondée.

*Chartæ regiæ*. Le papier, chez les anciens, était fait soit avec l'écorce intérieure la plus mince et la plus déliée de quelques arbres, comme le tilleul, le frêne, l'érable, le peuplier blanc, l'orme (1), soit avec le papyrus, espèce de roseau qui croît sur les bords du Nil (2). C'est surtout le papyrus qui fournissait aux Romains le meilleur papier. Il y en avait de plusieurs sortes. Le *royal* ou *auguste* était de la première qua-

---

(1) Comme cette écorce se nommait *liber* chez les Latins, ainsi que nous l'apprend Servius : *liber dicitur interior corticis pars quae ligno cohaeret*, on a par la suite donné le nom de *livre* à toutes sortes d'écrits composés de plusieurs feuilles réunies en un volume. Voyez plus haut l'étymologie du mot VOLUME.

(2) Varron fait remonter au temps d'Alexandre-le-Grand la fabrication du papier avec le *papyrus*; de là l'origine du mot papier, ou BIBLOS en grec, d'où *biblos*, un livre, et BIBLE pour désigner le livre par excellence.

Il est présumable que Varron, en faisant remonter la fabrication du *papyrus* à Alexandre, ne veut parler que de sa fabrication dans la Grande Grèce et en Italie; car les Égyptiens devaient fabriquer de ce papier à une époque beaucoup plus reculée, puisqu'on en a découvert des rouleaux tenant à leurs momies, et qui datent d'une antiquité antérieure à Alexandre. « Ces rouleaux, dit M. Champollion-Figeac, se trouvent dans le cercueil ou sous les bandelettes même des momies, entre leurs cuisses, sur la poitrine, ou sous leurs bras. Il y en a qui sont mêlés à l'embaumement, et d'autres qui ont été d'abord embaumés, c'est-à-dire fermés dans un étui cylindrique en baume durci, qu'il faut d'abord ouvrir pour en tirer le *papyrus*. On en connaît un qui a jusqu'à 66 pieds de longueur : il est au musée de Turin. Celui du cabinet du Roi, à

lité ; il réunissait la finesse et la blancheur dans le plus haut degré. Les autres espèces de papier diminuant successivement de qualité, étaient le *livien*, l'*hiératique*, le *fannien*, l'*amphithéâtrique*, le *saïtique*, le *ténéotique* ( ou *lénéotique*, selon quelques manuscrits ), et enfin l'*emporétique*, ou celui des marchands. ( Voyez notre *Dictionnaire raisonné de Bibliologie*. Paris, 1802—04 ; 3 vol. in-8°, t. II, p. 23, au mot PAPIER. )

*Novi libri*. Nous ne partageons pas l'opinion des commentateurs qui pensent que le mot *libri* peut se rendre ici par *peaux* qui servaient d'enveloppe au volume. Jamais *libri* n'a signifié peaux. Nous pensons que, pris par extension, ce mot signifierait plutôt dans le cas présent, les titres ou, disons mieux, les divisions de l'ouvrage disposées d'une manière nouvelle et plus agréable à l'œil; peut-être étaient-elles ornées de fleurons; alors M. Noel, dans sa traduction, serait entré dans le sens de l'auteur.

*Umbilici*, pluriel d'*umbilicus*, nombril, milieu; ce sont les deux extrémités du cylindre autour duquel on roulait le volume (1), et qui par conséquent se

---

Paris, n'a que 22 pieds. La longueur des autres varie jusqu'à deux ou trois pieds. Celui de Turin peut être considéré comme complet. Dans tous, le haut de la page est occupé par une ligne de figures des divinités que l'ame visite successivement. Le reste est rempli par des colonnes perpendiculaires d'hyéroglyphes qui sont les prières que l'ame adresse à chaque Dieu. Vers la fin du manuscrit est peinte la scène du jugement : le grand Dieu est sur son trône; à ses pieds est un énorme crocodile femelle, la gueule ouverte; derrière, la balance divine, surmontée d'un cynocéphale, emblême de la justice universelle; les bonnes et les mauvaises actions sont pesées en sa présence. Thôt écrit le résultat. » ( *Résumé complet d'archéologie*, tom. 1, p. 97. )

(1) Ce cylindre et ses extrémités étaient parfois en ébène

trouvaient au milieu du rouleau quand le livre n'était point ouvert ou déroulé. Ces extrémités étaient ornées de boutons ou bossettes en buis, en ébène, en ivoire, en argent, en or, et quelquefois en pierres précieuses. On les appelait *cornua*, angles, pointes, saillies. Le mot *novi*, ajouté à *umbilici*, donnerait à entendre que ces embellissemens du cylindre étaient d'un nouveau genre.

Dreux-du-Radier, dans sa petite notice sur la reliûre, appelle *umbilicus* la dernière feuille qui tenait au cylindre dans un volume relié; cette erreur n'a pas besoin de réfutation.

Mais Almeloveen, dans ses *Conjectanea*, Amstel., 1685, in-12, en a commis une plus grave en avançant que « ce qu'on appelait précisément *umbi-* « *licus*, était, non pas la dernière feuille du volume « attachée au cylindre, mais un cordon ou ruban « qui tenait à la première feuille ou au parchemin « servant de couverture, et avec lequel on liait le « volume, de sorte que ni l'air ni la poussière ne pus- « sent en gâter l'intérieur. Et le mot *umbilicus*, « ajoute-t-il, donné au lien, est une métaphore tirée « du nombril des animaux. » Du Radier dit : « Cette « conjecture me paraît fort raisonnable; » et moi, je la trouve fort absurde : quel rapport peut-il y avoir entre un ruban qui lie un volume, qui le serre en tour-

---

ou colorés en noir. Ce passage de Martial, v, *épig.* 6, le prouve :

> Quæ cedro decorata, purpuraque
> Nigris pagina crevit umbilicis.

« Ce recueil, orné de cèdre et de pourpre, relevé de bossettes noires, s'est augmenté. » Nous ajouterons ici que certains commentateurs appellent le bâton ou cylindre entier, *umbilicus*. Comme tous les auteurs anciens mettent *umbilici* au pluriel, nous pensons que cette expression convient aux extrémités du cylindre et non au cylindre entier. D'ailleurs les extrémités sont seules en évidence au milieu de la tranche lorsque le volume est roulé.

nant tout autour, et la métaphore du nombril qui naturellement ne peut indiquer qu'un objet placé au milieu ?

*Lora rubra*. C'étaient les rubans ou courroies rouges qui tenaient à la pièce de parchemin composant la couverture du volume, et qui, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé, servaient à l'assujettir fortement serré autour du cylindre, pour le garantir de la poussière et des insectes; c'est ce qu'exprime bien Martial dans son épigramme 37, liv. XIV, où il fait ainsi parler le *scrinium* (1).

Constrictos nisi das mihi libellos,
Admittam tineas, trucesque blattas.

« Si les livres que tu me confies ne sont pas étroite-

(1) On appelait *scrinium* une espèce de boîte ronde destinée à contenir des volumes ou rouleaux que le propriétaire d'une bibliothèque désirait consulter, et qu'il plaçait près de sa table ou de sa chaise pour les avoir à sa disposition.

On a trouvé un *scrinium* à Herculanum, au milieu de la petite chambre renfermant près de 1700 rouleaux *, et qui a été découverte le 3 novembre 1753. Les parois de cette chambre longue de sept à huit pieds, étaient garnies d'armoires hautes de cinq pieds et demi à-peu-près, semblables à celles que l'on voit dans les anciennes archives. Sur ce *scrinium* étaient posés quatre bustes de bronze de cinq pouces et demi de hauteur, portant les noms de Démosthène, d'Epicure, d'Hermarcus et de Zénon. Aussitôt qu'on toucha à cette boîte, elle s'écroula, parce que le bois dont elle était formée, avait été réduit en charbon par l'excessive chaleur de la lave qui avait enveloppé la chambre. Ce *scrinium*, de forme ronde, ressemblait à nos anciens étuis à mettre des manchons. On en voit

* Quant au nombre exact de ces rouleaux, voici un extrait de l'une des nombreuses notices que j'ai recueillies sur leur déroulement. Cet extrait date de 1819 : « Le nombre des manuscrits, plus ou moins complets, « originairement apportés au muséum de Naples, est de 1696, dont « 88 ont été déroulés et se sont trouvés dans un état lisible; 319 autres « sur lesquels on a commencé à opérer étaient illisibles; et 24 ont « été donnés à différens souverains. Il en reste donc 1265, dont le plus « grand nombre consiste en fragmens mutilés, ne laissant que peu d'es- « poir d'être séparés en feuilles distinctes. »

« ment liés et serrés, je ne pourrai empêcher les tei-
« gnes et les mittes dévorantes de s'y mettre. »

*Membrana directa plumbo.* Cela signifie-t-il que le parchemin servant de couverture au volume, était taillé d'équerre? ou l'auteur aurait-il entendu que l'alignement des vers aurait été tracé d'avance au crayon sur le papier, ou bien qu'on aurait entouré les pages d'un filet? Dans ce dernier cas, M. Noel aurait eu raison de se servir de l'expression, « papier réglé. » Nous pencherions plutôt pour l'affirmative de la première question; car Catulle semble n'avoir en vue ici que la beauté de la forme extérieure du volume. D'ailleurs *membrana* signifie bien parchemin, et c'est avec cette substance que se faisait l'enveloppe ou couverture du volume, c'est-à-dire du rouleau; mais qu'on se rappelle que Catulle a annoncé précédemment que les vers étaient transcrits *in cartham regiam*, sur le papier, et non *in membranam*, sur le parchemin.

*Et pumice omnia æquata.* Swarzius, dans son traité *De ornamentis librorum*, nous apprend que Vossius dit à ce sujet : *Pumice aequatur membrana, cùm abraditur, quidquid aequale subest.* Ce qui signifie littéralement : « la peau (parchemin) est aplanie par la pierre ponce; lorsqu'elle est bien raclée, « elle est entièrement unie, polie. » Si toutes les notes de Vossius sur notre passage de Catulle sont dans ce genre, les éloges donnés à sa dissertation nous paraissent un peu exagérés. Dans le *Pumice omnia aequata*, il n'est pas seulement question du parchemin, mais Catulle entend le polissage donné, tant ex-

---

la figure dans les *Peintures d'Herculanum*, tom. II, pl. 2, dans Montfaucon, dans Millin, etc., etc.

C'est du mot *scrinium* que les modernes ont fait *écrin*, petite boîte dans laquelle on renferme des bijoux, des pierres précieuses, des petits flacons de parfum, etc.

térieurement qu'intérieurement, à tout ce qui composait le volume. Ainsi la pierre ponce faisait disparaître toutes les défectuosités, toutes les rugosités qui pouvaient se rencontrer soit dans le parchemin qui servait de couverture, soit dans les feuilles de papyrus sur lesquelles l'ouvrage était transcrit, soit dans les sutures de ces feuilles collées les unes au bout des autres, soit enfin dans les tranches du haut et du bas, que l'on appelait *frontes*, et qui, par là, étaient parfaitement maintenues de niveau. Tout, dans le volume, était donc soumis à la pierre ponce, et en recevait un poli admirable qui faisait du livre, un vrai bijou, quand l'ouvrier y donnait tous ses soins (1). Aussi tous les auteurs anciens qui ont eu occasion de parler de la condition des livres de leur temps, ont toujours mentionné le *pumex* (la pierre ponce) :

Catulle dit ailleurs, *Epig.* 1,

> Quoi dono Lepidum novum libellum,
> Arida modo *pumice* expolitum.

Tibulle, *lib.* III, *Eleg.* 1, v. 10,

> *Pumex* et canas tondeat ante comas.

Horace, *lib.* 1, *Epist.* 20, v. 2, dit à son livre :

> ..... Ut prostes Sosiorum *pumice* mundus.

Ovide, TRISTES, *Eleg.* 1, dit aussi :

> Nec fragili geminæ poliantur *pumice* frontes.

Nous pourrions citer encore nombre de poètes et de prosateurs qui ont parlé du *pumex* (2); mais ce

---

(1) Nous dirons aussi que pour achever le poli donné au papier par la pierre ponce, on se servait encore d'une espèce de coquillage, ou de la défense d'un sanglier, ou d'une dent de quelque gros animal; d'où est venu le mot *charta dentata*, qui signifie papier uni, poli. V. CICÉRON, *ad Quint. fr.*, II, 15.

(2) Il n'est pas jusques à Pierre de Blois, savant ecclésiastique, mort en Angleterre l'an 1200, qui n'ait fait mention

commentaire sur cinq vers de Catulle est déjà trop long ; hâtons-nous de passer à un autre morceau relatif à la condition des livres chez les Romains. Ovide va nous le fournir dans la première élégie de ses *Tristes*.

*6° Passage d'Ovide sur l'état modeste dans lequel il veut que son livre se présente à Rome.*

Le poète exilé à Tomes dans le Pont, envoie son livre à Rome, et, lui adressant la parole, lui recommande d'y paraître dans un costume simple, sans ornement, un costume de deuil qui peigne toute son affliction. « Va, malheureux, lui dit-il, présente-toi dans le costume d'un exilé, »

Nec te *purpureo* velent *vaccinia fuco* :
 Non est conveniens luctibus ille color.
Nec titulus *minio*, nec *cedro charta* notetur :
 *Candida* nec *nigra cornua fronte* geras.
Felices ornent hæc instrumenta libellos :
 Fortunæ memorem te decet esse meæ.
Nec fragili *geminæ poliantur pumice frontes* :
 Hirsutus passis ut videare comis.

La traduction de ce morceau par le P. Kervillars, n'est pas très-heureuse ; elle n'a ni la couleur antique,

---

du *Pumex* dans un de ses ouvrages ; et, certes, on ne se douterait guère de l'ouvrage dans lequel il en parle ; c'est dans un de ses sermons sur la Nativité. Il engage ses auditeurs à apporter autant de soin à purifier, à nettoyer leur ame de toute souillure, de toute tache, que le corroyeur et le relieur en mettent à préparer une feuille de parchemin pour en faire un livre. Et cette comparaison amène le détail de tout ce qui tenait à la préparation de cette substance pour écrire de son temps.

« *Audi libri compositionem*, s'écriait-il en chaire, *ut et omnia in corde tuo comparare studeas. Prius traditur rasori* (pellis ovilis), *ut cum rasorio omnem superfluiditatem, pinguedinem, scrupulos et maculas tollat. Deindè supervenit* PUMEX, *ut quod rasorio auferre non potuit*, PUMICE *deleatur, scilicet pili et alia minuta. Ad hæc, antequam scribatur, opus est regula, ne tortuosè ducatur linea ; etc.* »

ni cette aimable facilité qui fait le charme d'Ovide; on va en juger : « Ne soyez point couvert d'un maroquin « de couleur de pourpre; tout ce brillant ne sied pas « dans un temps de deuil et de larmes. Que votre « titre ne soit point enluminé, ni vos feuilles teintes « d'huile de cèdre. Qu'on ne vous voie point porter « de ces garnitures d'ivoire proprement enchâssées « sur l'ébène. De tels ornemens ne sont faits que pour « ces heureux livres que le public honore de ses fa- « veurs. Pour vous, il est bien juste que vous vous « ressentiez de l'état présent de ma fortune. Que « la pierre ponce ne passe point sur votre couverture « pour la polir de part et d'autre. Contentez-vous « d'un parchemin mal apprêté. »

Le P. Kervillars, avec son *maroquin*, ses feuilles *teintes* d'huile de cèdre, ses garnitures *proprement enchâssées*, ses livres que *le public honore de ses faveurs*, et sa *couverture polie de part et d'autre*, a tout-à-fait défiguré Ovide; il en fait un mauvais relieur moitié parisien, moitié romain, qui parle d'une manière très-commune, très-triviale des procédés de son art. Passons à l'explication des mots de ce passage relatifs à ces procédés.

*Nec te purpureo velent vaccinia fuco.* On n'est point d'accord sur l'espèce d'arbuste ou plante désignée par le mot *vaccinia :* les uns pensent que le *vaccinium* est cet arbuste qui produit les mûres noires de haie dont la couleur rouge est si vive; les Romains s'en servaient pour teindre les habits des esclaves. D'autres voient dans le *vaccinium* une espèce d'hyacinthe dont la couleur était rougeâtre. Cette fleur était fort recherchée pour la teinture en rouge. Quoi qu'il en soit, le vers d'Ovide prouve qu'on colorait le parchemin qui servait de couverture à un livre, et que sans doute la couleur pourpre était la plus élégante, puisqu'il défend au sien de paraître dans ce costume éclatant. On employait aussi pour le même objet la fine couleur

provenant du *murex* ( petit poisson dont les anciens tiraient la pourpre ). Martial, VIII, *Epig.* 72, dit à son livre :

Nondum murice cultus, asperoque
Morsu pumicis aridi politus.

Mais la couleur rouge n'était pas exclusive pour cet embellissement d'un livre. Tibulle, III, *Eleg.* 1, en mentionne un qu'il veut que l'on couvre en jaune.

Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Ne colorait-on pas aussi de jaune tout le revers de la longue bande qui formait le rouleau, c'est-à-dire le côté du papyrus ou du parchemin sur lequel on n'écrivait point? Un passage de Juvénal, *Sat.* VII, *v.* 23, donnerait à entendre que c'était l'usage :

..... Atque ideo croceæ membrana tabellæ
Impletur............

Il faut cependant convenir que *croceae* désigne une couleur qui est assez naturelle au parchemin, du côté où on ne l'a point préparé pour recevoir l'écriture, car cette peau est ordinairement jaune (1).

*Nec titulus minio...... notetur.* Le *minium* ou vermillon était employé dans les titres des livres, et ces titres étaient ordinairement écrits en tête de la première page; c'est le premier objet qui se présentait à l'œil, quand on ouvrait le volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler. On peut aussi entendre par là le frontispice qui était écrit sur le parchemin qui servait de couverture. Mais il fallait alors que la couleur des lettres fût différente de celle qui faisait le fond de la couverture.

*Cedro charta notetur.* Le bois de cèdre, doué d'une forte odeur qui en éloigne les vers, passait pour

---

(1) Ce qu'on appelle proprement parchemin, est la peau de mouton. Celle de veau se nomme *vellum*, vélin; c'est une syncope de *vitulinum* (*corium*).

incorruptible. C'est pourquoi les Romains enfermaient dans ce bois, ou frottaient de l'huile qu'ils en tiraient (1) les ouvrages qui leur paraissaient dignes de l'immortalité. Aussi jamais mot n'a été plus prodigué par les auteurs anciens pour désigner ces sortes d'ouvrages. Vous trouvez partout des *carmina linenda cedro* ( Horace ), des *cedro digna locutus* (Perse), des *juvenescere cedro* (Ausone), etc. C'est dans sa trente-troisième épigramme, qu'Ausone emploie cette dernière expression; parlant de Proculus, et s'adressant à son livre, il lui dit :

Hujus arbitrio est seu te juvenescere cedro,
Seu jubeat duris vermibus esse cibum.

Les anciens serraient aussi leurs livres dans des tablettes de cyprès, bois auquel ils attribuaient les mêmes propriétés qu'au cèdre. Horace, dans son *Art poétique*, v. 331-332, dit :

. . . . . . . . . . . . Speramus carmina fingi
Posse linenda cedro et levi servanda cupressu.

Ce qui sans doute a donné aux Romains l'idée de cette incorruptibilité du cèdre qui, selon eux, n'est sujet ni à la pourriture ni aux vers, c'est que les livres du roi Numa, écrits sur papier, enfermés dans ce bois (2), et enfouis pendant 535 ans, ont été retrouvés sains et entiers, sous le consulat de Cornelius Cethegus et Bebius Pamphilus. Ces deux noms propres sont dans le texte de Pline, mais je pense qu'il est ques-

---

(1) Pline, xvi, dit : *Cedri oleo peruncta materies, nec tineam, nec cariem sentit.* Cette huile était tirée, non du grand cèdre, mais des genevriers. Les anciens la nommaient *pisselæon*, mais Vitruve, ii, 9, l'appelle *cedreum*.

(2) Les éditeurs de Pline, antérieurs au P. Hardouin, ont tous écrit : *Et hos libros* cedratos *fuisse*; le P. Hardouin a mis dans son édition : *Et libros* citratos *fuisse*; enfin d'autres éditeurs disent : *Et libros* ceratos *fuisse*. De ces trois textes je m'en tiens au *cedratos*. N'en déplaise à l'érudition profonde,

tion du consulat de L. Anicius et M. Cornelius Cethegus, l'an de R. 593 — 160 ans avant J.-C.; car ce sont les deux noms qui figurent dans les fastes consulaires à cette année, et l'on n'y voit point paraître celui de B. Pamphilus ni à cette année ni à nulle autre. N'importe, les historiens latins, assez crédules de leur nature, attestent cette découverte des livres de Numa, que le préteur Quintus Petilius fit brûler; mais des érudits modernes la mettent au rang des fables.

*Candida nec nigra cornua fronte geras*. Le mot *cornua* désigne les deux extrémités du cylindre, *umbilici*, dont nous avons déjà parlé précédemment; et ces deux extrémités étaient surmontées, comme nous l'avons dit, de boutons ou bossettes en ivoire ou en ébène, *candida* vel *nigra;* elles outrepassaient la tranche du volume, *frontem*, lorsqu'il était roulé; et quand il était entièrement déroulé, le cylindre qui tenait à la dernière feuille se trouvait à la droite du lecteur, ses boutons étaient aux deux angles de cette dernière feuille, c'est-à-dire de la fin du volume; c'est sans doute ce qui leur a fait donner le nom de *cornua*. Il est présumable que sur ces ornemens saillans, en ivoire ou en ébène, on mettait le nom de l'auteur de l'ouvrage; car, sans cela, il y eût eu confusion dans la bibliothèque, tous les volumes y étant rangés comme les rouleaux le sont maintenant dans les magasins de nos marchands de papiers de tenture. Quand un Romain voulait prendre dans sa bibliothèque un Ho-

---

mais parfois très-hasardée du P. Hardouin, je demanderais à ce savant si le citre (citronnier) a jamais passé pour un bois incorruptible; il était, chez les Romains, un bois précieux pour les meubles, et voilà tout. Quant à la cire, il est certain qu'une couche de cette substance n'aurait pas garanti les livres en question. On sait qu'à la longue la cire se dessèche, se dissout et tombe en poussière. Dix à vingt ans suffiraient pour opérer cette décomposition. Tenons-nous-en donc à *cedratos*. V. Pline, *Hist. nat.,* lib. XIII, cap. 13, *de libris Numae*.

mère, un Thucydide, un Xénophon, un Démosthène, il fallait bien qu'un titre, un nom ou toute autre marque extérieure lui indiquât chaque rouleau où reposaient les ouvrages de ces grands hommes.

*NEC FRAGILI GEMINÆ POLIANTUR PUMICE FRONTES*. Les Romains entendaient par *frontes geminae*, les deux tranches du volume ou rouleau, celle du haut et celle du bas. Elles étaient taillées avec le plus grand soin, et polies avec la pierre ponce, *pumice*. Ovide, qui veut que son livre porte l'empreinte de la tristesse et du deuil, s'oppose à cet élégant poli, afin que les filamens, les brins de poil, restés sur le parchemin mal raclé, le fassent paraître comme un être affligé qui a les cheveux épars, *hirsutus passis ut videare comis*.

Long-temps avant Ovide, Tibulle, III, *Eleg.* I, *v.* 10, exprimait la nécessité de ce poli à la pierre ponce, et se servait aussi de la comparaison de la chevelure :

Pumex et canas tondeat antè comas.

*7° Passage d'Horace sur le sort prédit à son livre qui brûle d'être publié.*

La vingtième épître d'Horace, liv. I, dans laquelle il donne des avis à son livre qui brûle de paraître en public, ne nous apprendra rien de nouveau sur les procédés de l'art de la reliûre à Rome; mais elle renferme quelques détails assez curieux sur l'état de la librairie et sur le sort de certains livres dans le beau siècle d'Auguste; c'est ce qui nous engage à en rapporter la première partie (1) :

*Vertumnum, Janumque,* liber, spectare videris,
Scilicet ut prostes *Sosiorum pumice mundus.*

---

(1) La seconde partie de cette épître pleine de finesse et de grâces, est consacrée au portrait qu'Horace fait de lui-même : Il était alors âgé de 44 ans; il nous apprend que né d'un père affranchi, sans biens, il a été élevé au-dessus de sa condition;

Odisti claves, et grata sigilla pudico;
Paucis ostendi gemis, et communia laudas;
*Non ita nutritus.* Fuge quò discedere gestis.
Non erit emisso reditus tibi. Quid miser egi?
Quid volui! dices, ubi quis te læserit. Et scis
*In breve te cogi*, cùm plenus languet amator.
Quod si non odio peccantis desipit augur,
Carus eris Romæ, donec te deserat ætas.
Contrectatus ubi manibus sordescere vulgi
Cœperis, aut tineas pasces taciturnus inertes,
*Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam.*
Ridebit monitor non exauditus; ut ille,
Qui male parentem in rupes detrusit asellum
Iratus. Quis enim invitum servare laboret?
*Hoc quoque te manet, ut pueros elementa docentem*
*Occupet extremis in vicis balba senectus........*

« Il me semble, mon livre, que tu tournes les yeux

---

qu'il a eu le bonheur de plaire à ce qu'il y avait de plus illustre parmi les citoyens, guerriers et magistrats de son temps; qu'il était petit de taille, aimant le chaud, prompt et colère, s'apaisant aisément, et que ses cheveux grisonnèrent avant le temps. Ces détails qui n'annoncent ni orgueil ni fausse modestie, ont été singulièrement complétés dans un *explicit* qui termine un vieux manuscrit, in-4°, des œuvres de notre poëte, réunies à celles de Perse, que MM. Payne et Fosse, libraires à Londres, ont annoncé dans un de leurs catalogues, en 1825, au prix de 26 liv. sterl. 5 s. Voici cette impertinente souscription : « *Explicit opus divi Flacci Venusini, viri ebriosissimi, libidinosissimi, epicurei voluptuosissimi, lippi, sanguinosis oculis propter nimiam ebrietatem, miri ingenii, lepidissimi, non ignobilis philosophi, militis Tersite melioris in tantum ut tribunus militum fuerit sub Bruto civili bello. Incoluit Tiburem dono Mecenatis, legationes et Mecenatis secutus est, et ipse in Epistolis memorat cum Virgilio in Apuliam se profectum. Scripsit librum sermonum, de arte poetica, librum autem epistolarum, librum carminum lyricorum et epodos in senectute.* Où l'éditeur de ce manuscrit a-t-il pris des détails aussi infames sur la conduite d'Horace? Ce poëte était ami du plaisir, on le sait; mais qui croira jamais qu'un homme admis à la cour d'Auguste, et qui a écrit avec tant de franchise, tant d'esprit et tant de grâce, sur ses propres habitudes, sur les vices des autres, sur la philosophie la plus douce, la plus aimable, ait été un ivrogne fieffé, un honteux débauché, un chassieux dégoûtant, un gueux, un misérable? Voilà cependant le portrait qu'en fait l'éditeur anonyme!!!

« vers le quartier de Vertumne et Janus, sans doute
« pour être élégamment relié et exposé en vente chez
« les Sosies. Tu n'es pas de ces livres modestes qui
« aiment à rester dans le cabinet sous la clé; tu gémis
« d'avoir peu de lecteurs, tu crois qu'il n'y a rien de
« beau comme la publicité. Tu n'as cependant pas
« été élevé dans ces principes. Pars donc, puisque tu
« en as un si grand désir; mais une fois parti, n'es-
« père plus de retour. Malheureux! qu'ai-je fait?
« qu'ai-je voulu? diras-tu quand tu seras maltraité.
« Tu sais que, quand le lecteur rassasié est sur le
« point de s'endormir, il te replie bien vîte. Si je ne
« suis pas trop prévenu contre ta démarche, voici ce
« que je te prédis; d'abord tu plairas aux Romains
« par l'attrait de la nouveauté; mais dès qu'ils t'au-
« ront lu, et que tu seras souillé par les mains du
« vulgaire, alors délaissé tu deviendras la proie des
« vers, ou tu t'enfuiras à Utique, ou bien l'on t'en-
« verra lié et garrotté à Lérida. Qui se moquera de toi?
« Celui qui t'a donné des avis que tu as méprisés,
« semblable à l'homme qui, irrité de l'opiniâtreté de
« son âne, l'a poussé dans le précipice. En effet, pour-
« quoi s'obstiner à vouloir sauver celui qui veut périr.
« Une autre chance t'attend, c'est celle d'aller dans
« les faubourgs vieillir et bégayer avec les petits en-
« fans pour leur apprendre à lire. »

*Vertumnum Janumque*. Il est ici question de la place de Rome, du *forum Caesaris* (marché de César), et de la rue de Toscane qui y aboutissait et où le commerce était le plus en activité; on voyait au bout de cette rue le temple de Vertumne et la statue de Janus. Les marchands de toutes espèces, *Tusci turba impia vici*, y abondaient, comme le prouvent les vers 227-229 de la satire 3 du II$^{e}$ livre de notre poète; il y avait donc aussi des libraires. Nous avons déjà parlé de ce quartier dans une note précédente.

*Sosiorum*. Parmi les libraires de Rome, il paraît

que les Sosies tenaient le premier rang, comme à Paris, Barbin, du temps de Boileau. Les Sosies étaient d'une famille plébéïenne très-connue. Deux frères de cette maison se distinguaient alors dans la librairie par la correction et la reliûre des livres; aussi étaient-ils chargés de publier et de débiter les ouvrages d'Horace, qui sans doute n'était pas leur plus mauvaise pratique, ainsi que son ami Virgile.

*Pumice mundus*, poli par la pierre ponce; voyez plus haut ce que nous avons dit sur l'usage de cette pierre pour donner du lustre aux livres des anciens.

*Non ita nutritus*. Ces trois mots annoncent qu'Horace, très-modeste, n'était pas fort empressé de publier ses ouvrages; c'est ce que l'on voit dans plusieurs endroits de ses satires. Il se contentait de les lire à la cour d'Auguste et à un petit nombre de ses amis. Cette modestie n'est point surprenante dans Horace, car elle est toujours la compagne du vrai mérite.

*In breve te cogi*. Ceci peint bien l'action d'un *amator*, d'un lecteur passionné qui se jetant sur une nouveauté dont le titre l'a séduit (1), en lit les premières pages, et voyant que l'ouvrage ne répond point à son attente, le replie bien vîte, et dans son dépit, en serre le plus qu'il peut les courroies. Maintenant nous dirions simplement : jette le livre de dépit; mais chez les anciens il fallait, pour lire un volume, le dé-

---

(1) Cela me rappelle un distique ou jeu de mot latin de notre bon Lamonnoye, sur le tort que l'on a de se laisser prendre au titre séduisant d'un livre :

Ut titulum vidi, libri sum captus amore,
Ut librum legi, liber amore fui.

Combien d'applications à faire de ces deux vers dans le siècle où nous vivons, siècle où la fécondité de la presse surpasse toute mesure.

rouler, *evolvere*, et quand la lecture était finie, le rouler, *in arctum contrahere*, et si le dépit s'en mêlait, *in breve cogere*.

*Aut fugies Uticam, aut vinctus mitteris Ilerdam*. Nous avons déjà cité ce vers, et nous avons dit que les libraires de Rome étaient tout aussi habiles que les nôtres dans l'art de se défaire des livres qui ne pouvaient se débiter dans la capitale. Nous nous contenterons d'ajouter qu'*Uticam* signifie ici l'Afrique en général, parce que cette ville en était devenue la capitale après la destruction de Carthage. Il en est de même d'*Ilerdam*, Lérida, pour désigner l'Espagne. Le mot *vinctus* signifie qu'on envoyait au loin, malgré eux, ces tristes volumes comme de pauvres sujets liés et garrottés, dont on voulait débarrasser la capitale.

*Hoc quoque te manet, ut pueros*, etc. Rome avait aussi ses écoles primaires où les enfans apprenaient à lire; elles étaient tenues ordinairement par de pauvres diables qui trouvaient là une petite ressource contre la misère. Le mode d'enseignement simultané n'était point alors en usage. Au lieu de livres uniformes, on ne mettait entre les mains des enfans que toutes sortes de livres de rebut, que les maîtres d'école ou les parens achetaient à vil prix, pour y faire épeler les enfans et leur apprendre à lire; c'était comme chez nous, il y a une vingtaine d'années. Le modeste poète annonce à son livre que sa dernière ressource sera d'être entre les mains de ces petits bambins, et qu'il servira au maître d'école à leur faire bégayer les premiers élémens de la lecture.

### 8° *Passage de Martial sur le sort malheureux et ensuite brillant qu'il prédit à son livre.*

Il est encore un auteur ancien, qui a plusieurs fois parlé, dans ses poésies, du matériel des livres de son temps; c'est Martial. Nous nous contenterons de citer

une de ses épigrammes, III, épig. 2, où parlant à son livre, il nous apprend le triste sort qu'avaient quelques ouvrages, qui, comme ceux de Pelletier, méritaient d'être

Roulés dans un office en cornets de papier.

Il entre aussi dans certains détails sur la beauté de la reliûre d'un livre. Voici cette épigramme :

Festina tibi vindicem parare,
Ne nigram citò raptus in culinam
Cordyllas madidâ tegas papyro,
Vel thuris, piperisque sis cucullus.
Faustini fugis in sinum? Sapisti.
Cedro nunc licet ambules perunctus,
Et frontis gemino decens honore
Pictis luxurieris umbilicis;
Et te purpura delicata velet,
Et cocco rubeat superbus index.

« Hâte-toi de choisir un patron, si tu ne veux pas « que bientôt, jetées dans une cuisine enfumée, tes « feuilles humides servent d'enveloppe à de petits « thons ou de cornets au poivre ou à l'encens (1). « Tu te réfugies dans le sein de Faustinus; c'est être « sage. Tu peux te présenter maintenant parfumé « d'huile de cèdre, la tranche décorée d'un double « ornement, tout fier de tes bossettes peintes, cou- « vert de la pourpre éclatante, ayant un titre magni- « fique en lettres rouges. »

Cette épigramme de Martial prouve que, chez les anciens comme chez les modernes, certains vers étaient réduits au triste privilège d'envelopper le poivre et la canelle, et d'être impregnés de l'huile de la lampe au lieu de l'huile de cèdre. Quant aux détails sur l'élégance de la reliûre dont ce nouveau livre du poète (le III^e) peut se parer, ayant la protection de Faustinus, nous avons donné précédemment l'expli-

(1) Le poète parle encore des thons et des mittes qui menacent ses vers, dans la première épigramme du livre XIII de son recueil.

cation de tous les termes qu'emploie Martial; nous n'avons plus à y revenir; nous dirons seulement que le mot *pictis* ajouté à *umbilicis*, annoncerait que parfois on peignait les bossettes au lieu de les faire en ébène ou en ivoire massif; (nous avons déjà vu une épigramme où Martial donne à *umbilicis* l'épithète de *nigris*). Il nous semble qu'alors il était plus facile d'y insérer le nom de l'auteur.

### 9° *Description des procédés employés pour la reliûre d'un volume à Rome.*

Il est temps d'arriver à la description suivie de la forme et du matériel d'un volume, tel qu'il sortait, chez les anciens, de la main du *bibliopegus* ou relieur, ou du moins tel que nous le concevons d'après les notices que nous avons recueillies dans différens auteurs, et dont on a déjà une idée d'après les explications précédentes. Ce qu'on a publié sur les rouleaux découverts à Herculanum en novembre 1753, a contribué à faciliter l'intelligence dans cette matière assez obscure; mais on en aurait tiré des lumières plus certaines si ces rouleaux n'avaient pas été tellement détériorés ou plutôt calcinés par l'excessive chaleur de la lave qui a enveloppé le local de cette petite bibliothèque, qu'on les a d'abord pris pour des charbons.

Ce qui composait un volume chez les Romains, était un assemblage de plusieurs feuilles de papier (*papyrus*) ou quelquefois de parchemin (*membrana*), collées les unes à la suite des autres, et formant une bande plus ou moins longue, écrite d'un seul côté et que l'on roulait autour d'un petit bâton rond ou cylindre; ce cylindre se trouvait par conséquent au centre quand le volume était fermé, c'est-à-dire roulé, ou bien à l'extrémité à droite quand il était entièrement ouvert ou déroulé. Les plus grandes feuilles de papyrus avaient quatorze pouces de hau-

teur, et les plus petites cinq pouces; ainsi le volume ne pouvait guère avoir qu'un pied de hauteur au plus, ou cinq à six pouces au moins (1). Quant à l'épaisseur ou diamètre du volume ou rouleau, cela dépendait de la quantité de matière qu'il renfermait; mais ordinairement cette épaisseur était de deux à trois doigts; et nous dirons à ce sujet que la nature de ces volumes obligeait les auteurs à publier leurs ouvrages par parties. Catulle, Tibulle, Properce ne donnaient à la fois qu'un livre de leurs élégies; Horace, qu'un livre de ses odes, de ses épîtres ou de ses satires; Virgile, un livre de ses Géorgiques (ce n'est point lui qui a publié son Énéide); Ovide, une ou deux de ses Métamorphoses (2), ou de ses Héroïdes, ou de ses Fastes, ou de ses Tristes; Martial, comme nous l'avons vu, qu'un livre de ses épigrammes; Juvénal et

---

(1) Martial, dans sa première épigramme du liv. x, nous donne à-peu-près la dimension ou plutôt la hauteur des pages de son livre, quand il nous dit :

Terque quaterque mihi finitur carmine parvo
Pagina. . . . . . . . . .

« Trois ou quatre pièces fort courtes composent chacune de mes pages. » Le terme moyen du nombre de vers pour chacune de ses épigrammes, étant à-peu-près de six à sept, on peut conclure que les pages de son manuscrit ne renfermaient guère que 25 à 30 vers. Mais certains manuscrits d'Herculanum en contenaient davantage. J'ai compté jusqu'à 44 lignes dans une page lithographiée du traité grec de Philodemus sur la musique, et même 45 dans une page voisine. La hauteur de la page, marges du haut et du bas comprises, est d'un double décimètre ou sept pouces et demi. Le caractère grec est assez fin.

(2) Il dit, *Trist.* I, I, *v.* 117, parlant des quinze livres de ses Métamorphoses :

Mutatæ ter quinque volumina formæ.

Pline le Jeune, III, 5, s'exprime ainsi sur un traité de rhétorique en trois livres : *Studiosi tres, in sex volumina propter amplitudinem divisi.*

Perse, qu'une ou deux de leurs satires, etc.; et quand on dit que la bibliothèque d'Alexandrie renfermait sept cent mille volumes, il faut bien se persuader que cette masse énorme de volumes était peut-être le produit des veilles de six à sept mille auteurs tout au plus; et que toute cette bibliothèque d'Alexandrie n'aurait peut-être pas occupé trente à quarante mille de nos in-folios actuels. Combien d'écrivains anciens dont la fécondité en petits volumes ou rouleaux est attestée par l'histoire! La plupart en ont laissé cent cinquante, deux cents, quatre cents et jusqu'à cinq à six cents; Pline l'Ancien, lui seul, en a écrit à sa part plus de quatre cents, et il en eût laissé bien davantage sans sa fin tragique (voyez à ce sujet l'admirable lettre de son neveu, III, épît. 5). Bien plus, Origène nous apprend qu'un certain Didyme d'Alexandrie avait composé, du temps de Jules César, six mille volumes; Sénèque ne lui en attribue que quatre mille, et Athénée trois mille cinq cents; c'est déjà fort honnête. Mais cela prouve qu'il faut restreindre cette idée de volume à un seul rouleau de parchemin ou de papyrus renfermant environ cinquante, soixante, quatre-vingts de nos pages.

Nous conviendrons cependant qu'il pouvait se rencontrer parfois des volumes ou rouleaux très-épais. Juvénal, sat. VII, *v.* 76, dit :

> Namque oblita modi millesima pagina surgit
> Omnibus, et crescit multa damnosa papyro.

Il est vrai que cette expression *millesima* employée par Juvénal est un *modus loquendi*.

Mais Martial va nous parler des ouvrages très-étendus de quatre auteurs qu'il possédait dans sa bibliothèque, et qui étaient contenus chacun dans un seul volume. Ces quatre auteurs étaient Homère, Virgile, Tite-Live et Ovide. Selon toute apparence, les volumes, en parchemin, qui renfermaient chacun les œuvres de l'un de ces quatre écrivains, étaient de forme car-

rée, et sans doute les feuillets étaient écrits des deux côtés. Il fallait que Martial considérât ces volumes comme une singularité assez remarquable dans sa bibliothèque, puisqu'il en a fait l'objet de quatre épigrammes dans le XIV$^{e}$ livre de son recueil. Voici ce qu'il dit, épig. 184, de son Homère complet :

Ilias et Priami regni inimicus Ulysses
Multiplici pariter condita pelle latent.

« L'Iliade et cet Ulysse, fatal à l'empire de Priam « (l'Odyssée), sont contenus dans cette infinité de « feuillets de parchemin. »

Quant aux œuvres de Virgile, épig. 186, il s'exprime ainsi :

Quàm brevis immensum cœpit membrana Maronem!
Ipsius vultus prima tabella gerit.

« Un parchemin si petit contient cependant l'œuvre « immense de Virgile; et son portrait se voit au pre« mier feuillet. » Ce dernier vers a été souvent cité pour prouver que les anciens enrichissaient leurs livres des portraits des auteurs. D'ailleurs Pline l'Ancien nous l'apprend aussi, de même que C. Nepos dans la vie de Pomponius (1).

Pour les œuvres de Tite-Live en un seul volume, voici ce qu'en dit Martial, épig. 190 :

Pellibus exiguis arctatur Livius ingens,
Quem mea non totum bibliotheca capit.

« Sous ces petits feuillets de parchemin sont resserrées « les œuvres du grand Tite-Live, lui que ma biblio« thèque ne pourrait contenir tout entier. » Le caractère devait être très-fin, très-serré, à peu près comme dans une certaine édition du même auteur donnée par

(1) Voyez ce que nous avons dit à ce sujet, dans notre *Notice de XXII grandes miniatures réunies en tête d'un manuscrit du* XV$^{e}$ *siècle*. Dijon, 1832, in-8°, pp. 8-11.

les Elzévirs, *Amstel.*, 1678, 1 vol. in-12; c'est ce que nous appellerions aujourd'hui une édition compacte et très-compacte.

Enfin les Métamorphoses d'Ovide occupaient aussi peu de place dans la bibliothèque de Martial, car, épig. 192, XIV, il dit :

Hæc tibi multiplici quæ structa est massa tabellâ,
Carmina Nasonis quinque, decemque gerit.

« Cette masse, dont l'épaisseur contient tant de feuil-
« lets, renferme les quinze livres des Métamorphoses
« de Nason ( Ovide ). »

Malgré ces quatre exemples d'ouvrages entiers, dont chacun ne formait qu'un seul livre, nous persistons à penser que les volumes ou rouleaux ordinaires ne renfermaient que des parties séparées de grands ouvrages.

Quand les feuilles de papyrus étaient collées les unes au bout des autres, puis lissées, c'est-à-dire passées à la pierre ponce pour ôter les rugosités du papier ainsi que celles de la colle, alors le scribe, *scriptor librarius*, s'apprêtait à transcrire l'ouvrage. Son laboratoire devait être fourni de tous les instrumens nécessaires pour cette opération. Ces instrumens étaient la règle, le plomb, le style, le *calamus* ou roseau, le canif (1), la pierre ponce ou la pierre à aiguiser, le pinceau dont on ne se servait que pour les lettres en or, l'encrier, la fiole de vermillon pour les titres des livres ou des chapitres, et enfin le *punctorium*. Tous ces instrumens étaient nécessaires au *librarius* et avaient chacun leur destination particulière. Avant de commencer la transcription du volume, il devait préalablement, pour la régularité de l'écriture, des lignes et des pages, il devait, disons-nous, tracer avec la rè-

---

(1) Nous renvoyons à la fin de ce Mémoire une note sur le *calamus*, sur le canif et sur l'encre des anciens. L'étendue de cette note ne permet pas de l'insérer ici.

gle et le crayon, *regula et plumbo*, sur cette longue bande de papier, dans toute son étendue horizontale, en traits imperceptibles, des carrés oblongs verticaux figurant la hauteur et la largeur de chaque page destinée à recevoir l'écriture (1), ayant la précaution de laisser au-dessus, au-dessous et entre chacun de ces carrés, un intervalle pour les marges; et il traçait aussi, avec la pointe du stylet, mais très-légèrement, dans chaque page, le nombre de lignes qu'elle devait contenir. Ces préparatifs étant terminés, le *librarius* se mettait alors à transcrire l'ouvrage et y apportait le plus grand soin, soit pour la beauté et la netteté de l'écriture, soit pour la variété des caractères et de l'encre dans les titres de chapitres et les divisions de l'ouvrage, soit dans la disposition des vers selon leurs mesures. Au bas de la dernière page, on mettait un petit trait ou un petit fleuron; c'est ce que l'on appelait *coronis*, fin de l'ouvrage. Les pages du volume, dans toute son étendue, étaient disposées de gauche à droite (parce que l'écriture chez les Occidentaux est toujours dans ce sens), de manière que quand on ouvrait un volume, c'est-à-dire qu'on commençait à le dérouler, *evolvere librum*, on n'apercevait d'abord que le commencement des lignes de la première colonne ou page; et en continuant le déroulement toutes les pages passaient successivement sous les yeux, jusqu'à la dernière dont la marge à droite était solidement attachée au cylindre, *umbilicus*. C'est là que finissait l'ouvrage, c'est-à-dire le volume (2). Ainsi,

---

(1) Le mot PAGE, *pagina*, vient de *pangere*, joindre, mettre ensemble, réunir; parce que les carrés oblongs d'écriture tracée sur chaque feuille (au recto seulement), se trouvant placés horizontalement à la suite les uns des autres, étaient tous réunis pour former un volume.

Le mot TOME vient du grec *tomos* de *temuô*, couper, diviser; en effet, un tome est une section, une partie d'ouvrage.

(2) De là est venu le dicton latin *ad umbilicum perducere*, pour dire, terminer, achever, finir quelque chose, y mettre la dernière main.

comme nous l'avons déjà dit, ce volume étant entièrement déroulé, la première page du livre était à la gauche du lecteur et la dernière à la droite.

Mais à cette première page était adhérente la couverture du livre du côté de la marge à gauche. C'était un carré de parchemin fort, de la hauteur du rouleau, et assez large pour l'envelopper dans toute sa circonférence, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé. A cette couverture tenaient des petites courroies ou rubans, *lora*, qui l'assujettissaient et la faisaient parfaitement joindre autour du volume lorsqu'il était roulé, de sorte que la poussière n'y pouvait pénétrer. Cette couverture était ordinairement coloriée, et il paraît que la couleur pourpre était la plus élégante et la plus recherchée.

Lorsque l'ouvrage était transcrit avec le *calamus*, et l'on n'écrivait que d'un côté du papyrus, jamais sur le revers (1), on s'occupait alors du titre ou frontispice. Ce titre était écrit en caractères un peu plus gros sur un carré de vélin fin, *membranula*, que l'on collait sur la couverture, à peu près à la hauteur où sont placés les titres des livres sur le dos de nos volumes actuels. Il paraît que c'est bien la *membranula*

---

(1) Juvénal, au commencement de sa première satire, se moque des auteurs qui faisaient de longs et ennuyeux ouvrages dont il rapporte les titres; il cite, entre autres, comme une chose ridicule et monstrueuse, une tragédie d'Oreste, incomplète, et qui cependant était écrite des deux côtés de la feuille, et même sur les marges :

. . . . . . Aut summi plena jam margine libri
Scriptus, et in tergo, necdum finitus Orestes.

Le papier ou parchemin écrit des deux côtés, se nommait *opistographe*, des deux mots grecs *OPISTEN*, *à tergo*, par derrière, et *GRAPHÔ*, *scribo*, j'écris. Martial, VIII, ép. 62, dit d'un certain Picens :

Scribit in aversâ Picens epigrammata chartâ,
Et dolet averso quòd facit illa deo.

dont nous parlons ici, qu'a en vue Cicéron, quand il écrit à son ami Atticus, IV, 4 : *Etiam velim* (pour *vellem*) *mihi mittas de tuis librariolis duos...... iisque imperes ut sumant* membranulam *ex quâ* indices *fiant, quos vos Graeci, ut opinor,* sillabous *appellatis.* « Je vous prie aussi de m'envoyer deux « de vos ouvriers en livres...... Recommandez-leur « d'apporter de ce parchemin fin, dont on se sert « pour faire les titres de livres, que vous autres Grecs, « appelez, je crois, *sillabous* (1). » Il n'y a pas de doute que c'est bien le sens de ce passage de Cicéron. Ces titres, *indices*, devaient être d'une couleur moins foncée que celle de la couverture, afin qu'on pût les lire plus facilement, et que, sans dérouler le volume, on vît à l'instant quelle espèce d'ouvrage il renfermait. Quelquefois ces titres étaient en lettres d'or. La couleur pourpre n'était pas exclusivement réservée à la couverture; celle-ci se teignait aussi en jaune, comme le prouve ce vers 9 de la 1re élégie du livre III de Tibulle :

Lutea sed niveum involvat membrana libellum.

Voilà pour l'extérieur de la couverture; mais l'intérieur, parfaitement blanc, était réservé à l'épître dédicatoire (2) que l'on nommait liminaire, parce qu'elle se trouvait à l'ouverture du rouleau, *à limine.*

---

(1) Grævius, dans son *Index graeco-latinus,* prétend qu'il faut lire *sillybous,* et nous pensons qu'il a raison; car, selon toute apparence les Latins auront tiré de ce mot grec leur *sillyba* ou *sillybus* (selon Vossius), que l'on aura par la suite écrit *sittyba*, et qui signifie la même chose que *sillabous*, titre de livres, étiquette, ou petite bande de parchemin propre à en faire.

(2) Ces épîtres étaient très communes chez les anciens. Catulle, Tibulle, Cicéron, Horace, Ovide, les deux Pline, nous en fournissent mille exemples, mais surtout Martial qui n'a pas craint de déshonorer sa muse par les plus basses flagorneries au lâche et féroce Domitien.

Cette couverture, comme nous l'avons dit, était collée solidement au bord de la première feuille de papyrus, c'est-à-dire à la marge à gauche de la première page. Nous ne nous étendrons pas davantage sur la couverture des rouleaux. Nous dirons seulement que la plupart de ceux que l'on a déjà déroulés à Herculanum n'étaient point couverts en parchemin, mais en papyrus, et ce papyrus était plus fort que celui sur lequel étaient transcrits les volumes.

Les opérations dont nous venons de parler étant terminées, le *bibliopegus* (le relieur) s'occupait des deux extrémités du rouleau, c'est-à-dire des deux tranches, celle du haut et celle du bas. Cela exigeait beaucoup de soin, parce qu'il fallait qu'elles fussent très-unies. Aussi, après avoir bien serré le rouleau, et avoir rogné avec la *sicila* (1) les bords des deux marges supérieure et inférieure, on employait la pierre ponce pour donner à ces deux tranches le poli le plus parfait; quelquefois on les mettait en couleur. Ce même poli se remarquait sur la couverture qui avait également passé à la pierre ponce, de sorte que le volume ainsi travaillé offrait une espèce de bijou cylindrique, qui, par sa couleur, son poli et ses justes proportions, flattait autant l'œil et la main qu'il promettait de jouissances à l'esprit quand l'ouvrage était bon.

---

(1) La *sicila* était une espèce de tranchet ou couteau recourbé dont les relieurs se servaient pour couper et rogner les feuilles, soit de parchemin, soit de papyrus. Il ne faut pas le confondre avec le *scalprum, scapellum* (en grec *gluphanon*), canif, qui ne s'employait guère qu'à tailler les roseaux, *calami,* avec lesquels on écrivait. Jos. Scaliger, parlant de la *sicila,* dans ses remarques sur Pomp. Festus, dit : « *Est vox Magnæ Græciæ : eo nomine intelligebant quidquid secandi vim habet; indè Sicilia dicta quia ab Italia absecta. Sicilire, prata secare.* » Varron et Pline l'Ancien ont employé le mot *sicilire* pour *secare.* Isidore de Séville, liv. VI, chap. 12, pense que c'est dans la Sicile que l'on a commencé à rogner les

Mais nous n'avons point encore abordé la partie de vrai luxe, qui concourait le plus à l'embellissement d'un volume et même de la bibliothèque, car c'était presque la seule qui fût en évidence lorsque les livres étaient rangés dans leurs *foruli*, c'est-à-dire sur les tablettes dans leurs cases. Cette partie est le bouton ou bossette qui était à l'extrémité du petit bâton placé au centre du volume. Disons d'abord que ce petit bâton, *cylindrus*, *bacillus* ou *surculus*, était en bois, en buis ou en ébène; qu'il était très-uni, et d'une épaisseur ou diamètre suffisant pour servir de solide appui aux feuilles collées ensemble et roulées autour de lui. Les extrémités de ce cylindre, *umbilici* ou *cornua*, étaient garnies d'un bouton, *bulla*, que l'on ornait d'ivoire, d'argent, d'or, et quelquefois de pierres précieuses. Ces petites pièces, travaillées avec beaucoup d'art, brillaient au centre de chaque volume ou rouleau, et sans doute portaient, soit au milieu, soit autour de la bossette, le nom de l'auteur du livre. Ces ornemens, éclatans par la richesse et par le poli de la matière, devaient donner à une bibliothèque riche et somptueuse, l'aspect d'un ciel semé d'étoiles brillantes.

On présume bien que ces ornemens ne convenaient

---

feuilles pour en faire des livres : « *Circumcidi libros in Sicilia increbuisse.* » Saumaise, dans ses notes sur le chapitre XVII de Capitolin sur Maxime et Balbin, parle de la *sicila*; il nous apprend : « *Sicilam fuisse quasi brevem gladium, vel cultrum in modum sicæ incurvum, qui et* sicilus *et* sicilum *et* sicilis *dici consueverit.* »

Dans le catalogue de la bibliothèque de Vienne, par Nessel, on voit une figure de S. Marc écrivant, et ayant auprès de lui, le petit pot où est l'encre, le *scapellum temperandis calamis*, pour tailler les plumes, la *sicilam* pour couper le papier tout autour, et le *punctorium*, instrument destiné à assujettir la règle pour tracer les lignes, et qui aux extrémités était armé d'une pointe pour le fixer sur le parchemin ou le papier.

qu'à des volumes reliés avec le plus grand luxe, et que les ouvrages ordinaires en étaient dépourvus. Ceux-ci n'avaient à chaque extrémité du rouleau qu'un petit bout triangulaire de parchemin, qui, attaché à l'un des angles de la couverture, retombait sur la tranche et annonçait le titre de l'ouvrage ou plutôt le nom de l'auteur.

Nous croyons, d'après ce que nous venons d'exposer, que l'on peut se faire une idée assez juste d'un volume relié et bien conditionné chez les anciens. En résumé, c'était un simple rouleau composé de plusieurs feuilles de papyrus ou de parchemin, collées les unes à la suite des autres, sur lesquelles un ouvrage était transcrit par colonnes ou pages, séparées les unes des autres par des marges et allant horizontalement de gauche à droite. Cette longue bande de feuilles réunies tenait par une de ses extrémités du côté de la droite (fin du volume) à un bâton ou cylindre sur lequel on la roulait; et son autre extrémité du côté de la gauche (commencement du volume) était adaptée à une peau ou pièce de parchemin solide qui en formait la couverture, portait le titre, et, par le moyen de courroies qui en faisaient partie, serrait fortement le volume, lorsqu'il était fermé, c'est-à-dire roulé.

Telle était la forme des livres chez les anciens; et ils n'en avaient point d'autres pour conserver à la postérité les productions de leurs grands écrivains, c'est-à-dire les ouvrages d'une certaine étendue (1); mais

---

(1) Les Juifs se servaient également de rouleaux. S. Luc nous raconte, chap. IV, ℣. 16 et suivans, que Jésus, se trouvant à Nazareth, où il avait été nourri, entra dans la synagogue le jour du Sabbat, et se leva pour lire. On lui présenta le livre d'Isaïe; et aussitôt qu'il l'eut déroulé, *ut revolvit librum*, il lut un passage le concernant. Après la lecture finie, et ayant roulé le livre, *et cùm plicuisset librum*, il le rendit au ministre, et s'assit.... On voit par ce passage que le livre d'Isaïe était sur un seul rouleau.

pour les écrits de peu d'importance, concernant leurs affaires domestiques, particulières, ils se servaient de livres ou plutôt de livrets dont la forme se rapprochait de celle des nôtres. Disons-en un mot.

### 10° *Des* codices, libelli, pugillares, *et* tabellæ ceræ, *chez les Romains.*

Ces livres ou livrets étaient donc de forme carrée; on les nommait *codices, codicelli, libelli;* ce n'était ordinairement que quelques feuillets pliés comme les nôtres, collés par le dos, moins grands que les rouleaux, enfin des espèces de porte-feuilles ou plutôt d'agenda et de mémoriaux pour les besoins de tous les jours : par exemple, « Antoine est en marche (di-« sait Cicéron, *Epist. fam.*, XI, 11), il va trouver « Lépidus..... comme je l'ai reconnu par ses tablettes « (*libelli*) qui me sont tombées entre les mains. » *In itinere est Antonius; ad Lepidum proficiscitur...... ut ex suis libellis animadverti, qui in me inciderunt.* A coup sûr, ces *libelli* étaient des petits cahiers, ou, comme nous l'avons dit, un petit porte-feuille où Antoine consignait ce qu'il avait fait ou devait faire. Les *codices* étaient ordinairement en papyrus, quelquefois en parchemin, mais rarement, à cause de la cherté de cette substance.

On appelait aussi ces livres de notes, *adversaria;* on s'en servait pour conserver le souvenir de choses qui pouvaient être oubliées; de là l'expression *referre in adversaria*, pour dire : prendre note d'une chose.

Il faut encore mettre dans la même catégorie les *pugillares*, quant à l'usage, mais non quant à la matière dont ils étaient composés. Les *pugillares* étaient des petites tablettes à écrire, *tabellae*, que les Romains portaient toujours et partout avec eux, et sur lesquelles ils inscrivaient tout ce qui leur paraissait remarquable. C'était de petites planchettes, minces, de forme carrée oblongue, qui avaient les bords un

peu relevés, de manière que l'espace du milieu un peu creusé était rempli d'une couche de cire préparée, dont la surface unie formait une page, propre à recevoir l'écriture. On nommait ces tablettes *ceratae tabellae*, ou simplement *cerae*, et le bas de la page, *ima cera*. On écrivait sur cette cire molle avec la pointe du style ou stylet, *stylus*, *graphium* (instrument dont nous parlerons dans une note à la fin de ce Mémoire ). La cire était parfois colorée; Martial, XIV, épig. 5, nous dit :

Languida ne tristes obscurent lumina ceræ,
Nigra tibi niveum littera pingat ebur.

Il paraît que l'on avait aussi des tablettes en parchemin et qui étaient enduites de cire, car le même Martial, XIV, épig. 7, en mentionne de ce genre :

Esse puta ceras, licèt hæc membrana vocetur :
Delebis, quoties scripta novare voles.

« Quoiqu'en parchemin, ces tablettes sont enduites « de cire; tu pourras effacer, etc. » Mais ordinairement ces *tabellae* étaient de petites planchettes, qui formaient des espèces de feuillets liés par le dos ou plutôt attachés ensemble avec une petite courroie passée dans un trou percé à gauche des feuillets. S'il y avait deux planchettes ou feuillets, le livret se nommait *diptyque* (1); s'il y en avait plus de deux, il s'appelait *poliptyque*; Martial, XIV, épig. 6, parle de tablettes à trois feuillets, et, épig. 4, d'autres à cinq feuillets. Ces tablettes étaient en bois, en ardoise; mais les élégans les faisaient faire en citronnier, en ébène, en ivoire.

Dans le principe et pendant long-temps, ces livrets ont eu aussi le nom de *codex* ou *caudex*, mot sous

---

(1) Voyez sur les différentes sortes de diptyques (profanes et sacrés) notre *Dictionnaire de bibliologie*, tom. I, p. 229, et tom. III, p. 107.

lequel les anciens désignaient un assemblage de planches. Remontant à l'origine de ce nom, Varron se sert du mot *codex* et Sénèque de *caudex;* il est vrai que Sénèque entend par là le surnom donné à Claudius, qui, dit-il, persuadant le premier aux Romains de monter sur un navire, fut à cause de cela nommé *Caudex,* nom qu'on a ensuite donné à des recueils publics, *tabulae publicae.* Voici le passage : *Quaerentibus remittamus, quis Romanis primus persuasit navem conscendere? Claudius is fuit :* Caudex *ob hoc ipsum appellatus, quia plurium tabularum contextus* caudex *apud antiquos vocabatur : undè publicae tabulae* codices *dicuntur.* ( DE BREVIT. VITÆ, *cap.* XIII. )

Le P. Alexandre, savant dominicain, mort en 1724, a prétendu que depuis le v[e] siècle, on n'a plus été dans l'habitude d'écrire sur des tablettes de cire; il a été victorieusement réfuté par l'abbé Lebeuf, qui, dans une dissertation pleine d'érudition, a prouvé que l'usage de ces tablettes n'a point cessé avec le v[e] siècle, et qu'il a été pratiqué jusque dans les temps modernes; et pour confirmation du fait, il a donné le détail de plusieurs tablettes relatives à des voyages de nos rois, des XIV[e] et XV[e] siècles, écrites sur de la cire (1).

---

(1) Ant. Cocchi, médecin Florentin, a publié une savante et curieuse dissertation, *Florence,* 1754, *in*-4°, sur un polyptique de cette nature, composé de quatorze feuillets de bois de hêtre, revêtus d'une couche légère de cire teinte en noire, très-bien lissée; ce qui fait 28 pages, dont 26 sont écrites et renferment le journal d'un voyage d'un roi de France dans les Pays-Bas. On a reconnu que ce roi est Philippe-le-Bel qui, en 1301, alla en Flandre. L'abbé Prévot a donné une bonne analyse de cette dissertation dans le *Journal étranger,* avril 1755, pp. 188-217. On y voit quelle était la forme de ce polyptique, sa reliûre et son contenu : la lecture en est intéressante.

11° *De la disposition d'une bibliothèque chez les anciens.*

Il nous reste à parler de la disposition d'une bibliothèque chez les anciens, de l'ordre qui y régnait et de la manière dont les rouleaux y étaient placés. C'est encore un objet sur lequel on ne peut guère former que des conjectures appuyées sur quelques citations isolées et fort incomplètes (1).

D'abord les bibliothèques étaient divisées par armoires, et ces armoires étaient numérotées, car Vopiscus dit : « On voit dans la sixième armoire de la bi- « bliothèque ulpienne *librum elephantinum.* » Nous avons vu précédemment que la petite chambre où l'on a découvert les 1,700 rouleaux d'Herculanum était entourée d'armoires de la hauteur de cinq pieds et

(1) Dreux du Radier, à la fin de son *Mémoire sur la reliûre des livres*, ne dit qu'un mot à ce sujet, et ce mot ne me paraît pas fort intelligible.

« Il y aurait encore un point à examiner, dit-il; c'est la « construction des anciennes bibliothèques, et de quelle ma- « nière étaient placés les volumes, pour être en évidence et « de sorte qu'on en vît les titres. Je crois que ce qu'ils ap- « pelaient *capsae*, *foruli*, étaient de petites cases ou rayons « formés en demi-rond, où le rouleau se mettait de sa lon- « gueur, et qu'il y avait autant de ces cases que de rangs de « rouleaux, desquels le titre écrit sur l'*umbilicus*, ou sur le « parchemin qui les serrait, était exposé en dehors, et que « de là notre premier usage de mettre les livres sur leur plat « et sur leur longueur : c'est ce qu'on appelait *prostare*. »

J'avoue que je ne comprends rien à « ces rayons formés en demi-rond, » ni à ces « rouleaux mis de leur longueur. » *Fiat lux*, du moins pour moi. Je n'entends pas mieux son explication du mot *foruli*, diminutif de *fori*, qui, selon Columelle, signifie rayons d'une planche de terre labourée; et il ajoute : « Les rayons des bibliothèques des anciens devaient ressem- « bler assez aux rayons d'une terre labourée. » Autre énigme. Quel rapport entre une bibliothèque et le boustrophédon que figurait le labourage d'un champ?

demi. Boece, dans sa *Consolation*, nous apprend aussi que ces armoires étaient ornées d'ivoire, c'est-à-dire sans doute que les montans de ces armoires étaient plaqués de petits bas-reliefs et arabesques, ciselés en ivoire. On trouve dans les ouvrages de jurisprudence : « La bibliothèque signifie tantôt le lieu, tantôt l'ar-« moire; et l'on dit : il achète une bibliothèque gar-« nie d'ivoire. »

Ces armoires étaient fermées par des vitraux, du temps de Boece ( mis à mort en 526 ), de sorte qu'on pouvait voir du dehors les cases, *foruli*, *capsae*, destinées dans l'intérieur à recevoir les rouleaux. Ces rouleaux étaient posés de manière à tenir le moins de place, c'est-à-dire qu'on les glissait à côté les uns des autres dans leurs cases, comme nos marchands de papiers de tenture disposent leurs rouleaux dans leurs boutiques. Mais on avait soin que l'*umbilicus*, avec sa bossette, fût toujours en avant. La profondeur des rayons pouvait être de quinze pouces. Mais on n'entassait pas, sans divisions, les rouleaux les uns sur les autres, car il eût été difficile de tirer un rouleau placé dans la partie inférieure de l'armoire et qui eût supporté la charge des rouleaux supérieurs. Il y avait donc autant de rayons que de rangées de rouleaux, et ces rayons étaient divisés par de petits montans, qui formaient des cases où se glissaient les rouleaux; et ces montans étaient plus ou moins séparés les uns des autres, selon la quantité de rouleaux qui appartenaient soit à un même auteur, soit à une même partie des connaissances humaines. Ces classifications s'étendaient du bas en haut, et la partie supérieure de l'armoire était parfois surmontée du buste de l'auteur ou d'une divinité qui présidait aux lettres ou aux sciences; ainsi nous lisons dans Juvénal, III, *v.* 219 :

**Hic libros dabit et forulos, mediamque Minervam.**

« Celui-ci donnera des livres, le rayonnage et la sta-« tue de Minerve placée dans le milieu ( au-dessus ). »

Sidonius Apollinaris, liv. II, épît. 9, parle ainsi des objets que l'on voyait dans une bibliothèque : « Des livres en abondance, des armoires, des rayons, « des pupîtres, des gradins, comme dans une li- « brairie. »

Cicéron, qui était passionné pour les livres, qui avait tant de goût, et dont le goût était encore éclairé par celui de son ami Pomponius qui avait résidé à Athènes, écrivait à celui-ci, IV, 5, au sujet de sa bibliothèque qu'il avait fait rétablir, après son exil, dans son cher Tusculum : *Bibliothecam mihi tui pinxerunt constructione* (1) *et sittybis; eos velim laudes.* « Vos ouvriers ont parfaitement arrangé (décoré) « ma bibliothèque quant à la disposition des livres et « des étiquettes; faites-leur-en mon compliment. » Et ailleurs, IV, 8, s'adressant au même : *Postea verò quam Tyrannio mihi libros disposuit, mens addita videtur meis aedibus : qua quidem in re mirifica opera Dionysii et Menophyli tui fuit. Nihil venustius quam illa tua pegmata postquam mi sittybis libros illustrarunt. Valdè est.* « Depuis que « Tyrannion (2) a mis un si bel ordre dans ma biblio- « thèque, elle est comme l'ame de ma maison. Dio-

---

(1) J.-Gerard Vossius est d'avis, dans son *Etymologicon linguae latinae*, p. 477, qu'il faut lire *constrictione*, et non *constructione*; c'est ce qui m'a fait traduire ce mot par « dispo- « sition des livres. »

(2) Tyrannion, natif d'Amys dans le Pont, fut fait prisonnier lorsque Lucullus chassa Mithridate de ses Etats. Affranchi par Muréna, ce Tyrannion, bibliophile très-instruit, devint l'ami de Cicéron, prit soin de sa bibliothèque, et en forma une pour lui-même, que l'on porte à 30,000 volumes. Sa passion pour les livres contribua beaucoup à la conservation des ouvrages d'Aristote. C'est lui qui les fit copier après que Sylla eut apporté la bibliothèque d'Apellicon, d'Athènes à Rome. Tyrannion a composé différens ouvrages dignes de l'estime de Cicéron et d'Atticus. Il est mort fort vieux, à Rome, postérieurement à l'assassinat de Cicéron.

« nysius et Ménophyle lui ont été d'un merveilleux
« secours ; rien de plus beau que le coup d'œil de ces
« rayons de votre goût, d'après la manière élégante
« dont ils ont étiqueté mes livres; tout est du plus bel
« effet. »

Quel dommage qu'une bibliothèque pareille à celle de Cicéron et aussi bien disposée, ne se soit pas retrouvée dans les ruines d'Herculanum : nous n'aurions plus rien à désirer sur l'ordre qu'on observait dans la construction du matériel d'une bibliothèque, dans sa décoration, ses embellissemens, et surtout dans la classification des ouvrages. Privée de cette ressource, il faut donc que l'imagination, aidée de quelques citations des anciens, et d'après la forme de leurs volumes ou rouleaux, y supplée en se représentant un appartement exclusivement consacré à recevoir des livres, à les mettre à l'abri de toute avarie, et à les présenter dans l'ordre le plus convenable.

Nous croyons avoir exposé ci-dessus, ce qu'il y a de plus présumable à cet égard, soit pour les rayons et les cases, soit pour la manière dont les rouleaux y étaient placés, soit pour les armoires à vitraux qui les garantissaient de la poussière. Nous ajouterons qu'au milieu de la salle, se trouvait le pupître, *pluteus*, sur lequel on écrivait et on lisait; un siège était devant, et à côté, le *scrinium*, ou boîte ronde, dans laquelle on entreposait les livres que l'on voulait lire, ou qu'on avait besoin de consulter.

Nous terminons ici ce premier Mémoire renfermant le résultat de nos recherches les plus essentielles sur la forme des livres, c'est-à-dire sur la reliûre chez les anciens, sur l'état de leur librairie, et sur la disposition présumée de leurs bibliothèques.

La forme des livres ayant subi des altérations et des changemens dès le cinquième et sixième siècles de l'ère vulgaire, nous partirons de là, dans un second Mémoire, pour tracer ou plutôt continuer l'histoire de l'art de la reliûre pendant tout le moyen âge, c'est-

à-dire jusqu'au quinzième ou seizième siècle. Là, plus heureux que dans la première période, nous aurons du moins à décrire quelques monumens qui tiennent à des temps reculés, mais qui subsistent encore; nous aurons aussi à parler de ces énormes *rotuli* qui n'ont rien de commun avec les rouleaux des anciens, et qui sont à jamais enterrés dans la poussière de nos archives, ainsi que les droits surannés dont ils offrent les titres. Nous verrons dans les neuvième et dixième siècles les religieux obtenir le droit de chasse, simplement, disaient-ils dans leur requête, pour se procurer, dans les peaux des bêtes fauves, de quoi faire des couvertures de livres. Enfin nous verrons encore, dans cette même partie, comment on disposait les volumes dans une bibliothèque, avant que l'art typographique les multipliât. Et, chose surprenante, même après ces temps de barbarie, vers le seizième siècle, nous rencontrerons le relieur de la Chambre des comptes, obligé, pour pouvoir exercer son état, de produire un certificat d'ignorance et d'affirmer par serment qu'il ne savait ni lire ni écrire. Ce n'est pas le seul fait singulier que présentera notre second Mémoire. Mais on y trouvera aussi la description de quelques superbes reliûres qui enrichissaient déjà la bibliothèque du Roi, celle des princes, surtout celles des fils du roi Jean, des ducs de Bourgogne, etc.

---

## NOTES

*Sur le* calamus *ou roseau, sur le canif, sur l'encre et sur le style ou stylet, en usage chez les Anciens.*

( Voyez ci-devant page 119.)

Du Calamus. Les Romains ignoraient l'usage des plumes d'oie pour écrire; ils se servaient d'un léger roseau nommé *calamus*, *arundo*, *fistula*, *canna*; ce roseau était taillé comme nos plumes; et c'est par cette raison que le mot *calamus* a été rendu en français par le mot plume.

Ces sortes de roseaux croissaient dans différens endroits, surtout en Egypte ; mais il y en avait qui étaient plus aptes à l'écriture les uns que les autres. Pline, *Hist. nat.*, XVI, 36, dit : *Chartis serviunt calami, Ægyptii maximè, cognatione quâdam papyri. Probatiores tamen Cnidii, et qui in Asiâ circa Anaiticum lacum nascuntur. Nostratibus fungosior subest natura, cartilagine bibula, quae cavo corpore intus, superne tenui inarescit ligno: fissilis, pracacuta semper acie, geniculata.* Le vieux Dupinet, dans sa traduction de Pline, Cologne, 1625, tom. 1er, p. 477, rend *chartis serviunt calami*, etc., par « Les roseaux et principalement ceux d'Egypte qui ont grand rapport avec le papyrus, servent à faire le papier à écrire ; » et dans la dernière édition du Pline traduit, *Paris, Panckoucke*, 1829-1833, 20 vol. in-8°, on traduit ainsi ce passage, tom. X, p. 119 : « On convertit aussi les roseaux en papier, notamment ceux d'Egypte, qui se rapprochent du papyrus. » Il nous semble que ces deux traductions ne rendent point le véritable sens de *chartis serviunt calami ;* aucun ancien ne parle de la propriété de ces roseaux pour faire du papier, pas même Pline qui, dans l'endroit cité, a en vue le *calamus scriptorius* dont il ne parle que là ; car il n'en est point question dans le chapitre suivant, quoique le titre l'annonce, voyez pp. 120 et 121, ce qui est évidemment une erreur. Or, si Pline n'a en vue que le *calamus scriptorius* ou *chartarius*, car ces deux mots sont synonymes, et qu'à l'exemple d'une infinité d'autres auteurs, il vante dans le même passage les roseaux de Cnide comme bien préférables pour écrire, il est certain que le *chartis serviunt calami*, signifie ici : « Les roseaux sont propres à écrire sur le papier, surtout ceux d'Egypte » et nullement « sont propres à faire du papier. » Je hasarde cette opinion, et je la livre à ceux qui ont mûrement réfléchi sur ce passage de Pline. Au reste, les annotateurs du Pline de M. Panckoucke rentrent tout-à-fait dans notre sens, à la note, p. 298 du même volume, sur le même passage.

Quant à Martial, XIV, *épig.* 38, il est aussi d'avis que les roseaux égyptiens méritent la préférence pour le *calamus scriptorius*, et que ceux des autres pays ne sont bons que pour couvrir des toits :

Dat chartis habiles calamos memphitica tellus;
Texantur reliquâ tecta palude tibi.

Apulée débute dans son *Ane d'or*, par parler du *calamus* du Nil : « Je vais tâcher, dit-il, d'attirer votre attention par le récit d'aventures divertissantes, *modo si papyrum Ægyptiam tu argutia nilotici calami inscriptam non spreveris inspicere.* »

Nous avons vu plus haut que Pline donne la préférence aux

roseaux de Cnide; cela était généralement adopté, car Ausone, *épit.* IV, *v.* 75, les appelle ainsi :

Notasque furviæ sepiæ,
Cnidiosque nodos prodidit.

Perse, *Sat.* III, se sert de l'expression *arundo nodosa*, de *fistula* et de *calamus*; tous ces mots sont réunis dans un joli passage où il nous peint un jeune homme ennuyé de l'étude, qu'on veut faire écrire et qui cherche des prétextes pour ne pas se mettre à la besogne :

Jam liber, et bicolor positis membrana capillis,
Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo.
Tum queritur, crassus calamo quòd pendeat humor;
Nigra quòd infusa vanescat sepia lympha;
Dilutas queritur geminet quòd fistula guttas.

« Enfin il prend son livre; enfin le parchemin à deux cou-« leurs, le papier, la plume sont dans ses mains. Mais bientôt « il se plaint de ce que l'encre est trop épaisse et reste suspendue « au bec du *calamus* (de la plume), ou de ce qu'elle est trop « délayée et ne marque point, ou bien de ce qu'elle marque « double. » On voit par ce passage que les anciens avaient des jeunes gens indolens pour l'étude, comme il en existe encore chez les modernes, et que l'on se servait également du parchemin et du papier pour écrire avec le *calamus*. Celse, v, ch. 28, l'appelle *calamus scriptorius*, et Apulée, *Florida*, liv. II, *calamus chartarius*. Quand un passage ou un vers était défectueux dans un ouvrage dont on s'occupait, on le rayait d'un trait de *calamus*, comme le dit Horace, *Art. poet.*, *vv.* 445 et 446 :

. . . . . . . . . Incomptis allinet atrum
Transverso calamo signum. . . . . . .

« Il effacera d'un revers de plume les vers qui seront négli-« gés ».

Le *calamus scriptorius* est joliment défini dans l'Anthologie grecque, XVIII, *epigr.* 1. C'est le roseau qui parle; l'épigramme est traduite en latin : *Ego calamus eram frutex inutilis; etenim ex me non ficus, neque pomum nascitur, neque uva. Sed me vir initiavit in Helicone, tenues poliens crenas, et angustum fluxum derivans. Ex quo, simul ac imbibi atram (id est atramentum) tanquam numine afflatus, omne verbum muto hoc ore eloquor.* « Roseau, j'étais un arbuste inutile; car jamais n'est sorti « de moi ni figue, ni pomme, ni raisin. Mais un homme m'ayant « introduit sur l'Hélicon, me tailla proprement et établit chez « moi un petit courant duquel, aussitôt que je me suis imbibé « d'une liqueur noire, comme si j'étais inspiré par un dieu,

« découlent, par cette bouche muette, toutes sortes de pa-
« roles. »

Ausone, déjà cité, parle encore du *calamus*, dans son épitre VII, *vv.* 48-54 :

Fac campum replices, Musa, papyrium :
Nec jam fissipedis per calami vias
Grassetur Cnidiæ sulcus arundinis,
Pingens aridulæ subdita paginæ,
Cadmi filiolis atricoloribus.
Aut cunctis pariter versibus oblinat
Furvam lacticolor spongia sepiam.

« Muse, pliez votre papier ; que la fente de ma plume ne « forme plus de lettres, et qu'elle ne remplisse plus des noires « filles de Cadmus, le reste de la page ; ou bien que l'éponge « passée sur mes vers les fasse entièrement disparaître. » On voit par ce passage que les *calami* étaient taillés en pointe, comme nos plumes actuelles, et que cette pointe était imprégnée d'encre : *Acumen in summitate intinctum*, dit l'épigramme V de l'Anthologie. Quand la pointe du *calamus* était émoussée, on l'aiguisait avec la pierre-ponce. La seconde épigramme de l'Anthologie appelle cette pierre *scabrum lapidem, benè acuentem polientemque calamos, undè horum detritorum acutus character sive scriptura existat.* Paul le Silentiaire, dans l'épigramme IV, appelle aussi cette pierre, *lapidem asperum, quo crenae* (l'entaille) *acuuntur calami obtusi ex diuturnum scribendi usu;* et Julien, épigr. VI, *multum pertusae petrae lapidem, qui obtusam acuit aciem* (la pointe) *calami;* enfin dans l'épigr. VII, *lapis scissos acuens calamos.* On se servait aussi quelquefois de la pierre à aiguiser (*cos, cotis*), pour tailler les roseaux, et même du canif.

L'usage du *calamus*, roseau, a duré jusqu'au VI$^e$ ou VII$^e$ siècle; alors lui ont succédé les plumes d'oie ou d'autres oiseaux ; nous verrons dans le Mémoire sur la reliûre au moyen âge, comment cet usage s'est répandu en Occident, tandis que celui du roseau s'est maintenu dans l'Orient.

Du Canif. Les Romains nommaient cet instrument *scalprum* ou *scalpellum librarium*. Suétone, Vitell., II, nous en fournit la preuve; parlant de Publ. Vitellius, oncle de celui qui fut ensuite empereur, il dit : *Post praeturae honorem inter Sejani conscios arreptus, et in custodiam fratri datus,* scalpro *librario, venas sibi incidit.* « Après avoir géré la préture, il fut arrêté « comme complice de Séjan ; et ayant été donné en garde à son « frère, il se coupa les veines avec un *canif.* » Tacite, Ann., V, 8, répète ce fait : *Mox crebris prolationibus spem ac metum juxta*

*gravatus Vitellius, petito per speciem studiorum* scalpro, *levem ictum venis intulit.* « Toutes ces fluctuations d'espérance et de « crainte fatiguant Vitellius, il demanda, sous prétexte de tra- « vailler, un *canif* dont il s'effleura les veines; » (le chagrin l'acheva.)

On définit aussi *scalprum* par ces mots : *chalybs durus quo sculpuntur et ad scribendum aptantur calami*; « acier, ou plutôt airain durci qui sert à tailler et à préparer les roseaux pour écrire.» (On sait que les Romains donnaient au cuivre une trempe si dure que jadis ils en faisaient les lames de leurs sabres; le poignard tout en cuivre, découvert en 1790 au centre du rocher de Crussol près de Valence, à 35 pieds de profondeur, en offre la preuve).

Les Grecs appellaient le canif, *gluphanon*, c'est-à-dire *instrumentum à graphio et stylo utique distinctum, ut pote quo potissimum calami ad scribendum sint aptati. Id quod Latini dixerunt temperare calamum, id est ita calamum concinnare ut benè et expressè scribat. Sic loquitur Cicero*, ad Quint. fratr., II, 15 : *Calamo et atramento temperato, charta etiam dentata* (1) *res agetur. Scribis enim te meas litteras superiores vix legere potuisse.* « Il faudra mieux tailler mes roseaux et mieux choisir « mon encre, puisque vous me mandez que vous avez eu beau- « coup de peine à lire ma dernière lettre. »

Le canif des Romains n'avait point la forme des nôtres; c'était une petite lame droite, aigue et tranchante des deux côtés comme une lancette; elle tenait à un manche qui quelquefois était de même matière que l'instrument.

De l'Encre. L'encre s'appelait *atramentum*, nom tiré de sa couleur, et *sepia*, nom d'un poisson (la sèche) qui, lorsqu'il craint d'être pris, jette une couleur noire pour se dérober à la vue. Les Romains employaient quelquefois cette matière en guise d'encre. Voy. Cicéron, *de nat. Deor.*, II, 101; Ovide, *Halieut.* 18; Perse, *Sat.* III, etc.

Du temps de Pline, l'encre, *atramentum*, était composée de gomme et de noir de fumée ou de suie. A la suie on substituait le tartre ou la lie de vin, l'ivoire brûlé, les charbons pilés.

---

(1) Manuce a eu raison de reprocher à Erasme d'avoir cru mal-à-propos que *dentata charta* signifie un style dur et chagrin. Il est clair, et par le sens naturel du mot et par les explications qui le suivent, que Cicéron entend par *charta dentata*, un papier lisse, poli, satiné à la dent de loup ou d'autre animal, *dente polita et lævigata*; enfin un papier meilleur et moins raboteux que celui qu'il avait employé dans sa dernière lettre. L'autorité de Pline l'Ancien, XIII, 12, paraît décisive à l'égard de cette sorte de papier : *scabritia chartæ lævigatur dente conchave.*

L'encre se faisait toujours au soleil et jamais au feu ; on y mêlait du vinaigre pour lui donner plus de mordant ; voyez PLINE, XXXV, 6, et DIOSCORIDE, V, dernier chapitre. Les *Origines* d'Isidore de Séville, XIX, 17, prouvent que cette encre était encore en usage au VII<sup>e</sup> siècle.

Oribase, qui vivait dans le IV<sup>e</sup> siècle, nous donne, dans ses *Collect.*, XIII, la recette suivante de l'encre des anciens : prenez une mine de noir de fumée, une demi livre de gomme, une once et douze oboles de colle de taureau, et un denier et trois oboles de l'encre des ouvriers qui travaillent sur le cuir ; mêlez le tout, et laissez fermenter au soleil.

Les rabbins prétendent que les Juifs et même leurs rois ne pouvaient transcrire les livres saints qu'avec de l'encre composée de noir de fumée, d'huile de poix ou de suif, mêlée avec du charbon et du miel : le tout dissous dans l'infusion de noix de Galles ; toute autre couleur leur était interdite ; mais on doute que cette recette appartienne aux Juifs anciens. Voy. *Exercitatio de atramento Hebraeorum, auctore Joan. Jac. Quandt.* Regiomonti, 1713, *in*-4°.

Le traité le plus complet qui existe sur l'encre est celui de Canepariūs, *de Atramentis cujuscumque generis ; prima editio*, Roterod., 1718, *in*-4° ; et *secunda editio*, Londini, 1660, *in*-4° de XVI-568 pages. L'ouvrage est divisé en six parties : 1° *Descriptio de lapidepyrite, metallorum et atramentorum stirpe*, etc., p. 1 ; — 2° *De atramento metallico*, etc., p. 121 ; — 3° *De atramento sutorio, vulgò vitriolo*, etc., p. 161 ; — 4° *De atramento scriptorio tum veterum, tum recentiorum*, etc., p. 251 ; — 5° *De indico Dioscoridis, cum aliis pigmentis diversi coloris*, etc., p. 295 ; — 6° *De variis operationibus ex vitriolo gerendis*, etc., pp. 383-568. Cet ouvrage offre beaucoup de détails sur les encres qui ont été en usage dans les différens siècles. L'auteur prétend que les premiers imprimeurs se sont servis de l'encre des anciens. Il donne aussi la composition de l'encre perpétuelle ou du stuc dont on remplit les lettres creusées sur le marbre. Il serait peut-être plus dangereux qu'utile de copier les recettes qu'il indique pour faire évanouir l'écriture au bout d'un certain temps, pour l'effacer et pour la faire reparaître à son gré. Enfin il donne le secret de faire revivre les anciennes écritures, ce qui peut être très-utile relativement aux vieux manuscrits.

Quant aux recettes pour faire de l'encre d'or, nous renvoyons à notre *Histoire du vélin et du parchemin* ; Paris, Renouard, 1812, in-8°, pp. 78-83 ; et pour l'encre pourpre, à la page 65 et suivantes.

Du Style. Le style, *stylus, graphium*, était un petit instrument d'os, de fer, de cuivre ou d'argent, long de quatre à cinq pouces, mince, effilé et pointu à l'une de ses extrémités, tandis que l'autre, assez forte, était aplatie. On se servait du style pour écrire sur les *tabellae cerae*. La pointe traçait l'écriture sur la cire, et si l'on avait une lettre ou un mot à corriger ou à effacer, on retournait le style et l'on employait l'extrémité aplatie pour faire disparaître la lettre ou le mot réprouvé, pour rendre unie, dans cet endroit, la surface de la cire, et pouvoir substituer un autre mot à celui qu'on venait d'effacer. L'expression *vertere stylum*, retourner le style, passait en proverbe chez les Romains, pour dire corriger un ouvrage. C'est ce qui fait qu'Horace, *Liv.* I, *Sat.* X, *v.* 72, conseillant aux poëtes de souvent revoir et corriger leurs ouvrages, leur dit :

> Sæpè stylum vertas, iterùm, quæ digna legi sint
> Scripturus.....

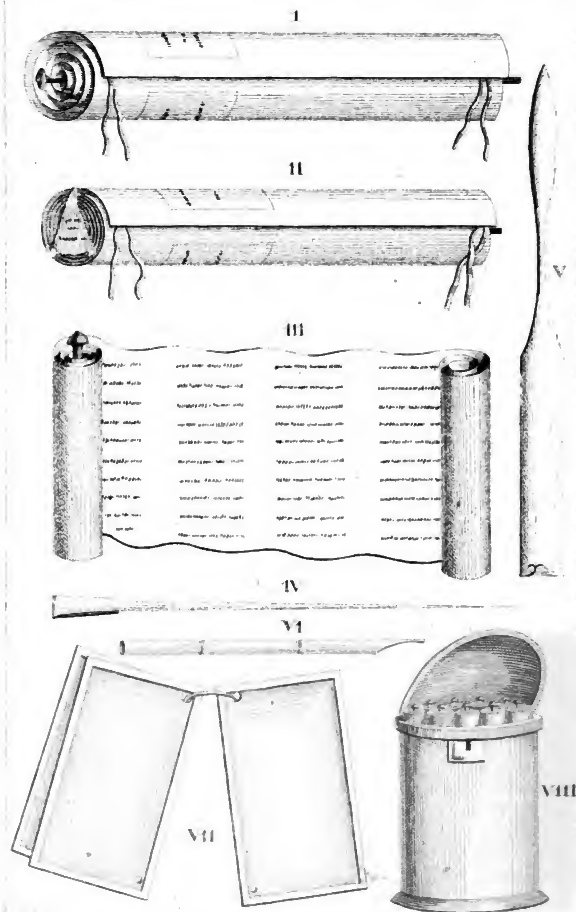
Il paraît que l'usage du style est fort ancien ; il en est question dans la Bible, *Regum*, IV, 21, *v.* 13. Dieu menace de détruire Jérusalem, et, (selon l'expression de la Vulgate) de l'effacer comme on efface ce qui est écrit sur des tablettes, en passant et repassant plusieurs fois le style par-dessus : *Delebo Jerusalem sicut deleri solent tabulae : et delens vertam, et ducam crebriùs stylum super faciem ejus*. Mais si le style a été en usage long-temps avant l'ère vulgaire, on s'en est encore servi long-temps après. S Boniface, apôtre d'Allemagne, nous apprend dans une de ses lettres (la septième), que les styles d'argent étaient encore à la mode au VIII^e siècle. Nous avons vu précédemment que leur usage s'est prolongé bien au-delà de ce siècle, puisque les tablettes de cire étaient encore employées au XV^e.

Mais, dans ce long intervalle, le style est quelquefois devenu une arme dangereuse et même meurtrière entre les mains de certaines gens. César se défendant, en plein Sénat, aux Ides de Mars, contre ses assassins, perça le bras de Cassius avec son style, *graphio trajecit*, dit Suétone. Caligula désirant la mort d'un Sénateur, suborna des gens pour l'attaquer comme ennemi public, et le malheureux fut massacré à coups de style (Voyez Suétone, *in Caium*, 28). Un chevalier romain, (dit Senèque, *de Clementiâ*, I, 14,) fut également massacré sur la place publique, par les styles du peuple, pour avoir tué son fils à coups de fouet. S. Cassien, maître d'école à Imola en Italie, fut martyrisé vers le IV^e siècle, à coups de style, par ses écoliers, (voyez Prudence, *hymn.* 9). Du temps de Martial, l'écritoire des jeunes élèves était toujours garnie de son style de fer, (XIV, épigr. 21) :

> Hæc tibi erunt armata suo graphiaria ferro :
> Si puero dones, non leve munus erit.

On a prétendu que les Romains avaient proscrit l'usage du style, à cause des accidens et des crimes auxquels cet instrument avait donné lieu; si cette défense a existé, elle n'a pas duré long-temps, comme le dit Ger.-Jean Vossius, *de Arte grammat.* 1, cap. 35; ou plutôt elle a été fort mal observée, car on n'a jamais cessé de se servir de ce petit meuble qui était indispensable. Nous voyons que les Orientaux, les Grecs, les Toscans et les Romains en ont continuellement fait usage tant que les tablettes ont subsisté.

Les styles avaient différentes formes, comme on peut le voir dans la planche IV du tome 1er du *Nouveau traité de diplomatique*, 1750, 6 vol. in-4°; on en a représenté dix qui diffèrent par la forme, et qui tiennent tous à l'antiquité.


I
II
III
IV
V
VI
VII
VIII

# EXPLICATION

*Des huit objets compris dans la planche* N° 1.

Quoique, dans notre ESSAI HISTORIQUE, etc., nous ayons tâché de rendre de la manière la plus claire, tout ce qui tient aux volumes ou rouleaux des anciens et à l'art de les confectionner, nous avons pensé qu'une planche représentant les principaux objets dont nous avons parlé, en faciliterait encore davantage l'intelligence; en conséquence nous avons mis à contribution les gravures de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon; du *Nouveau traité de diplomatique* des bénédictins D. Toustain et D. Tassin; du traité *De papyris herculaniensibus*, par de Murr; de Millin, etc., etc.; et nous y avons puisé les dessins de huit objets qui nous ont paru les plus propres à rendre sensibles aux yeux les monumens et instrumens mentionnés dans notre ouvrage. Nous les avons fait réduire à la proportion de l'*in*-8°, puis lithographier. Voici une courte explication de chacun de ces huit objets; nous suivons l'ordre des nos inscrits sur la planche I.

La FIGURE n° I offre un volume ou rouleau qui n'est pas entièrement fermé, puisque la couverture relève un peu, et que les courroies, (*lora*), pendent à ses deux angles. On aperçoit les deux extrémités (*umbilici*) du cylindre autour duquel le volume est roulé; l'une de ces extrémités est ornée de sa bossette; c'est la partie supérieure du volume, celle où se trouve le haut des pages; l'autre est dépourvue d'ornement. On entrevoit sur la couverture une partie du vélin ou parchemin fin, sur lequel est écrit le titre du volume.

La FIGURE n° II est à-peu-près la même que la première; la seule différence est qu'au lieu de l'*umbilicus* orné de sa bossette, le volume a un morceau de parchemin triangulaire qui retombe sur la tranche supérieure et qui indique le contenu de l'ouvrage.

La FIGURE n° III représente un volume en partie déroulé; on voit comment les pages, écrites d'un seul côté, étaient disposées dans l'intérieur du rouleau. L'*umbilicus*, ou extrémité du cylindre, qu'on aperçoit à droite, se trouve au centre du volume lorsqu'il est roulé, et par conséquent il tient à la dernière page de l'ouvrage; car la première se trouve toujours à gauche, tenant à la couverture, au commencement du rouleau.

La FIGURE n° IV offre un style, *stylus*, instrument dont l'une des extrémités se terminait en pointe et servait à écrire sur les tablettes de cire, *tabellae ceratae;* l'autre extrémité était aplatie, et on l'employait à effacer et à corriger les mots que l'on voulait remplacer. ( Voyez ci-devant, p. 139. )

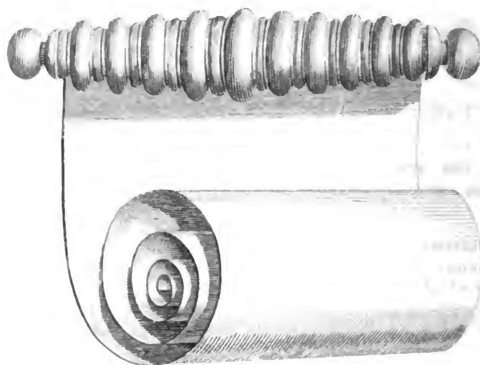
La FIGURE n° V présente le canif des anciens, *scalpellum;* ils s'en servaient pour tailler le roseau (*calamus*) qui leur tenait lieu de nos plumes. ( Voyez ci-devant, p. 136. )

La FIGURE n° VI représente un de ces roseaux taillé. ( V. *calamus*, p. 133. )

La FIGURE n° VII offre les feuillets soit ouverts, soit superposés d'un *pugillaris*, ou tablettes enduites de cire, *tabellae ceratae*.

La FIGURE n° VIII offre la forme d'un *scrinium*, cassette ronde dans laquelle on déposait les rouleaux que l'on avait à consulter. Le *scrinium* se plaçait près de la table de travail. On le voit ici avec son couvercle et garni de sa serrure. Sa description se trouve ci-devant dans la *note*, p. 101.






VOLVMINIS ANTI·
QVORVM TYPVS.

# NOTICE

*Sur un* VOLUMEN *ou rouleau ancien, gravé dans Aldrovande.*

Notre travail était achevé, et l'impression presque terminée, quand nous avons trouvé, non sans quelque surprise, dans *Ulyssis Aldrovandi monstrorum historia;* Bononiæ, 1642, *in-fol.*, fig. (*pag.* 94), une gravure représentant, sous deux aspects différens (le *recto* et le *verso*), un ancien rouleau ou *volumen* en partie déroulé (1). Les monumens de ce genre, soit écrits, soit gravés, sont peu communs; c'est ce qui nous engage à faire mention de celui-ci dans notre ouvrage.

Aldrovande, voulant mettre sur-le-champ son lecteur au courant de cet objet, jeté, on ne sait trop pourquoi, au milieu de ses monstres, a écrit ces mots sur la face extérieure du rouleau : *VOLVMINIS ANTIQVORVM TYPVS.* Il eût mieux fait de tracer sur la bande de parchemin en partie déroulée, la forme ancienne de l'écriture et la disposition des pages du rouleau; et certes il ne manquait pas de place; car cette bande a quatre pouces de largeur sur une longueur proportionnée sans doute, mais la partie encore roulée ne permet pas de donner cette longueur d'une manière précise.

Ce *volumen,* au lieu d'être simplement roulé sur son cylindre, comme ceux qui font l'objet de notre dissertation précédente, tient à une capsule ou espèce d'étui en bois, travaillé au tour, et assez évidé en dedans pour pouvoir contenir la longue bande de parchemin ou de papyrus qui forme le volume et qui est roulée autour d'un petit bâton. Chaque bout de ce bâton passe par un trou pratiqué aux extrémités de l'étui, et est terminé par un bouton à l'aide duquel on fait tourner ce bâton, de manière à ce qu'il puisse rouler la bande et la renfermer dans l'étui lorsqu'on voulait plier le *volumen;* mais pour la dérouler, il fallait la tirer de la capsule sans le secours du bouton : c'est ce que va nous apprendre le texte très-court dont Aldrovande a accompagné sa gravure : *Caeterum si peculiares priscorum mores meditemur, primâ facie incidemus in eorum* VOLUMEN*, quod nil aliud erat, nisi oblonga membrana opistographa minutissimè perscripta, quae intra thecam ligneam torno pereleganter elaboratam, adversus pulveris et aeris injurias involvebatur; ideòque volumen fuit nuncupatum ; hanc pariter chartam pergamenam*

---

(1) Nous devons cette indication à notre confrère à l'Académie de Dijon, M. le docteur Vallot.

*lector ex theca diligenter extrahendo explicabat. Simile antiquorum volumen litteris graecis exaratum in musaeo illustrissimi senatûs Bononiensis; hujusque iconem ex utrâque parte delineatam exhibemus, cujus loco hodiè libris papyraceis utimur.* « Au « reste, puisque nous en sommes aux usages particuliers des « anciens, nous nous arrêterons d'abord à leur *VOLUMEN*, qui « n'était autre chose qu'une bande de parchemin oblongue, « écrite en caractères très-fins des deux côtés (*opistographa*), « et que, pour la mettre à l'abri des injures de l'air et de la « poussière, on roulait dans un étui en bois, très-élégamment « travaillé au tour; c'est de là qu'on l'a appelée volume. Le lec- « teur déployait uniformément cette bande de parchemin en la « tirant avec soin de l'étui. On conserve au musée de Bologne un « *volumen* antique, écrit en caractères grecs, semblable à celui « dont nous donnons ici la représentation sous les deux faces « (l'intérieure et l'extérieure), et que nous remplaçons aujour- « d'hui par des livres en papier. »

Nous croyons inutile de faire observer que le *volumen* ou rouleau dont parle Aldrovande n'a qu'un faible rapport avec les rouleaux antiques, objet de notre dissertation. Il leur est certainement très-postérieur. D'abord, chez les Romains, le *volumen* n'était jamais opistographe, c'est-à-dire écrit des deux côtés; puis aucun auteur ancien ne fait mention de cette *theca*, étui en bois, fait au tour, et qui sert de couverture au *volumen* décrit par Aldrovande. Les anciens, comme nous l'avons dit, n'employaient pour couvrir leurs rouleaux, qu'une forte pièce de parchemin. Si Aldrovande nous eut dit comment était disposée l'écriture dans le rouleau de Bologne, si elle était divisée par pages, ou tracée du haut en bas sur la largeur de la longue bande du rouleau, on pourrait conjecturer à quel siècle il appartient; mais il a gardé le silence à cet égard. D'après le peu qu'il en dit, nous présumons que ce monument ne peut pas être antérieur au VIII^e ou IX^e siècle, et qu'il a dû être écrit dans la Grèce et non en Italie ou dans l'Europe occidentale; car jusqu'au XV^e siècle, les manuscrits grecs y ont été d'une excessive rareté. On parle bien d'un psautier grec copié à Milan dans le IX^e siècle, et qui a été vendu à Londres il y a quelques années; mais il était écrit en caractères latins. Il est vrai qu'on voit des caractères grecs dans une charte de l'année 943, rapportée par D. Martenne (*Thesaur. anecdot.* I, I, p. 74); mais quelques mots isolés ne forment pas ce qu'on appelle un manuscrit. On connaît un psautier grec copié dans une abbaye de Tournai vers 1105 : combien existe-t-il de monumens de cette espèce! Nous persistons donc à croire que le rouleau grec de Bologne, malgré la forme antique que lui donne Aldrovande, est bien éloigné de

remonter au temps des Romains; et que, fait dans le moyen âge, il n'est point une production de l'Europe occidentale tant pour l'écriture que pour le matériel du rouleau. Au reste, nous sommes obligé de nous en tenir à des conjectures très-hasardées, sur un sujet dont n'a dit que deux mots Aldrovande qui se connaissait mieux en histoire naturelle qu'en monumens archéologiques tenant à l'histoire littéraire. Nous reproduisons ici le dessin qu'il a donné dans son volume *in-fol.*; mais nous le réduisons au format *in*-8°.



# NÉCROLOGIE.

## NOTICE

### SUR M. GUENEAU DE MUSSY,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON.

---

JEAN-BAPTISTE-FRÉDÉRIC-HUGUES GUENEAU DE MUSSY (1), doyen de la Faculté des Lettres de Dijon, professeur de littérature grecque en cette Faculté, et chevalier de l'ordre de la légion d'honneur, naquit à Montbard, le 23 avril 1787.

Son père, maire de la ville, était le cousin germain de Gueneau de Montbeillard, « l'homme du monde, « a dit Buffon, dont la façon de voir, de juger et « d'écrire a le plus de rapport avec la mienne. » En d'autres temps, une extraction si honorable eût été le gage assuré de l'éducation première la plus distinguée. Mais on se représenterait difficilement aujourd'hui l'intérieur d'une famille, durant la crise qui mit la société française en question vers la fin du siècle dernier. Les alarmes et les dangers de chaque jour ne laissaient point de place aux soins paisibles, réguliers, suivis, que réclament les premiers développemens de l'intelligence. La famille de Mussy

---

(1) Mussy-la-Fosse, à une lieue de Sainte-Reine, deux lieues de Semur (Côte-d'Or), a donné son nom à cette branche de la famille Gueneau. François Gueneau, écuyer, maire de Semur, en acheta la seigneurie de la duchesse de Luynes, en 1749.

s'exila volontairement de Montbard, et ce sacrifice même ne suffit pas à sauver la liberté de son chef. Il échappa néanmoins au glaive révolutionnaire; mais il survécut peu à sa prison, et Frédéric, privé des enseignemens de son père à un âge où il ne pouvait comprendre encore toute l'étendue de cette perte, séparé de ses frères, que leurs études personnelles appelaient à Paris, fut pour ainsi dire abandonné à lui-même, bien qu'il n'eût pas quitté le foyer domestique. A l'âge de 14 ans, il n'avait rien appris de ce qui constitue l'instruction classique ordinaire, si ce n'est un peu de latin qu'un respectable ecclésiastique avait bien voulu lui enseigner.

Toutefois un esprit sérieux et observateur l'avait préservé des dangers de l'oisiveté. Il demandait l'instruction à tout ce qui l'environnait. Il essayait de classer, d'après des arrangemens à son usage, les plantes, les insectes, les pierres qu'il recueillait dans ses promenades; et l'étude de l'histoire naturelle, qui lui fut si chère et si douce dans son âge mûr, fut aussi l'unique amusement de son enfance. Il garda toujours un souvenir mélancolique des longs et monotones loisirs qui avaient rempli cette première portion de sa vie. On pouvait pressentir, en le voyant, que les joies expansives et les libres ébattemens de la famille lui avaient manqué. Mais cette tristesse habituelle dont sa physionomie douce et spirituelle avait retenu l'empreinte, n'avait rien d'amer ni d'égoïste; ses manières timides cachaient une ame tendre, mais forte, et toujours prête aux résolutions généreuses.

Ce fut en 1801, que les aînés de Frédéric de Mussy, fixés à Paris, après de nombreuses vicissitudes, purent acquitter leur dette envers leur plus jeune frère. Un an suffit pour le mettre en état de suivre les écoles publiques. Pendant les deux ou trois autres années qu'il fréquenta les cours du collége Louis-le-Grand (Lycée impérial), il ne se montra pas inférieur aux bons élèves. Sa rhétorique

fut marquée par des succès obtenus au concours général, institution qu'on venait de rétablir.

Les premiers momens d'une civilisation renaissante sont ordinairement féconds. La période Napoléonienne, quelle que fût la politique ombrageuse du maître, a vu naître et grandir les plus hautes renommées littéraires de notre âge; elle a élevé, malgré l'étroit système des Lycées de l'Empire, des enfans dont un autre temps devait faire des hommes. Frédéric de Mussy rencontra parmi ses condisciples des émules, qui font aujourd'hui l'honneur de leur pays. Il se lia plus particulièrement avec MM. Cauchy, dont l'amitié a répandu une grande douceur sur sa jeunesse et sur toute sa vie. Qu'il me soit permis de consigner ici une des particularités de cette liaison studieuse. MM. Cauchy, aussi bien que leur ami, touchaient au terme de leurs humanités sans avoir la moindre notion des mathématiques. M. de Mussy l'aîné, qui depuis a été placé à la tête de l'École Normale, imagina de les réunir à des jours réglés, et de leur donner des leçons d'arithmétique et de géométrie. C'est de ces conférences élémentaires que sortit l'un des plus éminens géomètres de notre époque.

Mais ces vocations soudaines et inspirées sont le partage de génies privilégiés. Frédéric de Mussy se sentit peu de goût pour les sciences exactes; l'antiquité classique l'attirait davantage. Bien qu'il eût fait ce qu'on appelle en France de bonnes études, il était peu familier avec la langue d'Homère. Les excellentes méthodes, qui, plus tard, ont initié un assez grand nombre d'esprits à la connaissance de ce bel idiome pourtant encore trop négligé parmi nous, n'avaient point été publiées. Il y suppléa par une ardeur patiente que soutenait, qu'exaltait sa vive et intime admiration, sa contemplation assidue des modèles. Seul et sans direction, il abordait les textes les plus difficiles, s'efforçant de démêler ce qui était propre à chaque auteur, ce qui en faisait la physio-

nomie, de ce qui appartenait au génie radical de la langue, ou aux procédés généraux de l'intelligence humaine. Ce travail, qui exige une véritable sagacité philologique, lui ménageait de vives jouissances; et ses observations, ensevelies dans de volumineux recueils ou dans des notes marginales à son usage, n'ont point été perdues pour son enseignement public.

L'étude d'une langue s'éclaire surtout, comme on sait, par les comparaisons et les rapprochemens. On peut même dire qu'il est à-peu-près impossible de savoir bien une langue lorsqu'on n'en connaît qu'une. Homère appelle la Bible, et la curiosité de l'esprit est naturellement attirée vers cette autre antiquité, primitive et sacrée, qui nous apparaît vivante encore dans les pages surhumaines de la Genèse et de Job. Frédéric de Mussy parvint en peu de temps à surmonter les principales difficultés de la langue hébraïque, que du reste, à l'en croire, une sorte d'opinion populaire a singulièrement exagérées. Cette étude ne fut pas pour lui une simple satisfaction de l'esprit. Sa piété si vraie trouvait une exquise consolation à lire les psaumes de David dans la langue où ils avaient été inspirés; et, dans sa candeur érudite, il plaignait ceux qui en sont réduits à ne les goûter qu'à travers les notables imperfections des versions latines et françaises.

Quoi qu'il en soit, le professeur d'hébreu au collége de France, homme un peu singulier, mais hébraïsant zélé et d'une cordialité antique, remarqua l'application de Frédéric de Mussy. Sa bibliothèque et ses conseils furent prodigués à son jeune élève, qui en profita si bien, qu'à vingt ans il devint son suppléant, et le remplaça plusieurs fois dans sa chaire pendant le cours des années 1807, 1808 et 1809.

A la fin de cette année, Frédéric de Mussy fut appelé à l'École Normale. Trois mois après (31 décembre 1809), il fut chargé de la chaire de littérature grecque à la faculté des lettres de Dijon.

C'était alors pour les provinces une indicible nouveauté que cet enseignement. Le 18e siècle l'avait complétement aboli à Dijon, bien avant les ruines de tout genre qui signalèrent sa fin. Frédéric de Mussy reconnut qu'il avait tout à créer. Il se garda d'expliquer Eschyle ou Démosthène à un auditoire qui ne savait pas même lire l'alphabet des Grecs. Il commença modestement par des leçons publiques et privées de grammaire hellénique, éclairant, animant incessamment ce cours élémentaire par les rapprochemens les plus neufs, les plus inattendus, les plus curieux, avec la langue latine, par une multitude d'exemples empruntés à Plaute, à Térence et à Lucrèce. C'est ainsi qu'il savait abréger pour ses auditeurs les voies ardues qu'il avait long-temps explorées seul et avec tant de persévérance. Mais, quoiqu'il aimât beaucoup l'étude des langues et qu'il se complût dans les difficultés les plus délicates de l'art philologique, il n'était pas comme ces grammairiens qui concentrent toutes les forces de leur esprit sur l'instrument de la pensée. Il voyait dans les langues anciennes autre chose que des mots. En répandant autant qu'il était en lui l'émulation pour des études fortes et vraiment libérales, en hâtant de tous ses efforts ce retour vers les sources classiques, il croyait travailler au renouvellement de notre littérature, vieillissante et défigurée. Aussi, dès que les nouvelles méthodes pour l'étude du grec commencèrent à en propager la connaissance élémentaire, il fut prompt à seconder cet élan en ouvrant à ses auditeurs les trésors de la plus belle littérature qui fut jamais. Il continua de consacrer tous les ans quelques semaines à une revue rapide et philosophique de la grammaire. Mais il faisait marcher de front avec cette revue l'explication d'un chant d'Homère, d'une tragédie de Sophocle ou d'Euripide. Cette admirable poésie avait dans sa bouche une merveilleuse douceur. Il la traduisait avec amour, avec abandon, avec charme. La scène

française lui offrait sans cesse des points de comparaison avec la scène grecque, et c'était pour lui le texte de développemens pleins de finesse et d'intérêt.

Une pensée digne de son zèle pour la Religion et de son amour pour les lettres occupa vivement les loisirs que lui laissait la préparation de son cours. Il aurait voulu faire pour les Pères grecs, les Chrysostome, les Basile-le-Grand, les Grégoire de Nazianze, ce que d'autres ont fait pour les auteurs profanes. Il eût fait descendre ces grands et nobles esprits du piédestal immobile où ils sont relégués au fond des bibliothèques publiques. Il lui tardait de voir leurs écrits dans toutes les mains, de faire un choix de morceaux assez courts et d'un hellénisme assez épuré pour que l'enseignement classique accueillît ce recueil sans appréhension et sans répugnance, et en même temps d'extraits assez longs et assez complets pour donner une juste idée de l'écrivain sacré d'où ils seraient tirés. Il est bien regrettable que sa santé ne lui ait pas permis de classer et de graduer, selon la force de chacune des classes que comptent nos colléges, les nombreux matériaux qu'il avait recueillis dans ce dessein.

Le 6 novembre 1815, Frédéric de Mussy avait été nommé inspecteur de l'Académie de Dijon, par un arrêté qui le maintenait expressément dans l'exercice simultané de ses fonctions professorales. En 1821, l'altération de sa santé le força de se démettre de ce titre d'inspecteur, que son zèle pour l'amélioration de l'enseignement lui avait fait accepter d'abord, sans calculer ses forces physiques. Le 15 juin 1818, il avait été nommé doyen de la Faculté des lettres de Dijon. Deux ans auparavant (31 janvier 1816), il était entré à l'Académie. Il fut pendant plusieurs années l'organe habituel des diverses Commissions chargées de rendre compte à la Compagnie du résultat des concours qu'elle avait ouverts pour le prix d'élo-

quence ou celui de poésie. Ses rapports se distinguaient par un goût sûr et un véritable atticisme. Nous avons pu juger plus d'une fois combien la littérature de l'Angleterre et celle de l'Italie étaient familières au Rapporteur.

Cet homme excellent, ce confrère d'une aménité de mœurs si naturelle, si vraie, nous a été enlevé avant le temps. Il est mort le 31 janvier 1831. La Faculté des lettres l'a remplacé dignement (1); mais il ne le sera jamais pour sa famille, ni pour ses amis. Il faut s'être assis à son foyer, l'avoir connu dans le sanctuaire de sa vie domestique, il faut savoir tout ce qu'il était pour la femme rare qu'il s'était choisie, tout ce qu'il était pour ses trois fils, pour apprécier ce que sa famille a perdu. Il faut avoir vu combien il était chéri de ses deux frères, de ses sœurs, de tous ceux qui l'ont connu (car tous l'ont aimé), pour sentir quel affreux malheur ç'a été pour eux qu'une telle perte. Un de ses frères, M. Philibert Gueneau de Mussy, membre du Conseil royal d'instruction publique, a bien voulu communiquer la plupart des détails qu'on vient de lire à celui des amis de Frédéric, qui rend ce tardif hommage à sa mémoire. Tout ce qu'il peut y avoir de bien dans cette courte Notice lui appartient; je n'ai pas craint d'emprunter à l'auteur de la *Vie de Rollin*, cet écrit d'une simple et mâle élégance, les termes mêmes dont il s'est servi en m'écrivant; seulement j'ai été moins sobre, moins retenu, dans l'éloge mérité de celui que nous pleurons.

Th. Foisset.

---

(1) M. Stiévenart, traducteur d'Horace et bientôt de Démosthène, membre de l'Académie, a succédé à M. de Mussy dans la chaire de littérature grecque de la Faculté.

# NOTICE

## SUR M. CHARLES BRUGNOT,

MEMBRE DE L'ACADÉMIE DE DIJON.



L'ANNÉE 1831 devait être pour l'Académie de Dijon, une année de pertes prématurées. A peine la mort lui eut-elle enlevé Frédéric de Mussy, à quarante-trois ans, qu'elle atteignit, dans sa trente-troisième année, un autre de ses membres dont la place sera long-temps vide au milieu de nous. Si l'Angleterre contemporaine salue encore de ses regrets Kirke Vhite, Leyden, John Keats, jeunes hommes pleins d'espérances, tombés trop tôt sous le poids de la vie, comment n'aurions-nous pas un souvenir pour Brugnot, tendre et fière intelligence, poète de la même famille et de mêmes destinées?

Jean-Baptiste-Charles BRUGNOT, était né le 17 octobre 1798, à quatre lieues de Beaune, à Painblanc, lieu illustré déjà par la naissance de dom Clémencet, qui a mérité de laisser son nom à l'*Art de vérifier les Dates*. Elevé jusqu'à sa quatorzième année au sein du village natal, il chérissait d'instinct les bois, les vallons, et leur verdure, quand il vint étudier à la ville. Bientôt il se sentit poète, et ses premiers chants furent pour les fleurs sauvages, pour celles qu'il avait cueillies dans son enfance en folâtrant dans les prés, en s'égarant au fond des bois. Là se découvre déjà tout le secret de son talent; Brugnot fit rarement des vers par tâche, par entreprise; la poésie n'était point un défi par lui donné à son esprit, ou une pâture à son désœuvrement; mais, quand ses émotions, se pressant dans son ame, commençaient à s'y trouver à l'étroit, il les laissait déborder sur le papier; et, comme il était poète, elles s'y répan-

daient en vers. *Plenus sum sermonibus*, a dit le plus ancien des poètes, *et coarctat me spiritus uteri mei..... Loquar et respirabo paululùm* (1). La poésie spontanée, la vraie, n'a pas d'autre source.

Ce premier élan de l'ame de Brugnot fut trop tôt refoulé (et il devait l'être jusqu'à la fin) par les réalités d'une vie prosaïque et souffrante. Nulle exigence dans ses désirs : vivre et étudier lui suffisait. C'eût été son ambition suprême, car il ne souhaitait pas même la gloire. Les charmes de l'amitié, les joies de la famille, un peu de soleil et de loisir, voilà tous les rêves de sa jeunesse. Mais ce peu même qu'il convoitait ne lui fut pas donné. Chef de famille à 19 ans, seul chargé du sort de sa mère, de ses deux sœurs, de son frère, il eut à dévorer les soins les plus vulgaires de l'existence. Partagé entre la culture du champ paternel et les écritures d'une chétive perception (qui faisait aussi partie de son héritage), comme Heyne, comme Winckelmann, il dut se condamner de plus à enseigner à quelques pensionnaires les premiers rudimens de la grammaire et de la géographie : situation amère, trop commune et trop peu secourue dans notre ère de civilisation et de progrès !

Dans une crise analogue, Heyne, l'immortel éditeur de Virgile, avait trouvé une ame sympathique et généreuse, celle de Thérèse Weiss, qui plus tard s'associa pleinement à sa destinée. Brugnot rencontra aussi une personne digne de devenir sa compagne et qui, après de longues épreuves, devait enfin lui être unie.

Mais ce ne fut point le terme de sa mauvaise fortune. Trois ans avant ce mariage, il avait obtenu de l'emploi dans le corps universitaire ; il commençait à y trouver de l'avancement quand une affection pul-

---

(1) Job, xxxii, 18-20.

monaire l'obligea de résigner ses fonctions. Il s'associa à la fondation d'un journal plus littéraire que politique, le *Provincial;* cette feuille n'eut que cinq mois d'existence. Il fut nommé à une chaire de haut enseignement, qui ne devait lui imposer que deux heures de cours public par semaine : cette chaire (celle de littérature au Lycée municipal de Besançon) fut supprimée avant qu'il eût eu le temps de s'y montrer. C'est ainsi que tout lui manqua, pour ainsi dire, coup sur coup. S'il saisissait une branche pour s'y abriter en passant, à l'instant elle s'en allait en poussière dans ses mains.

Il acheta enfin une imprimerie et fonda un nouveau journal, le *Spectateur,* qui lui a survécu. Cette entreprise, commencée sous le feu des haines de partis, continuée dans le tumulte d'une révolution, au milieu des vociférations des émeutes, a empoisonné les derniers jours de sa vie et en a précipité la fin. Les périls auxquels il se dévoua en résistant aux réactions qui ont suivi 1830, honorent sa droiture et son courage.

Telle fut sa vie. Celui qui lui rend ce témoignage a parlé ailleurs, avec étendue, de son caractère plein de franchise et de sauvagerie, singulier mélange de nerf et de douceur. Il a parlé des exquises qualités de son cœur, de ses sentimens pleins d'indépendance et d'élévation, de sa foi à la vérité révélée, et cet hommage n'a été contredit de personne. Il lui reste à dire un mot de ses écrits.

Dans l'été de 1820, une Ode sur Louis XIV valut à Brugnot une mention honorable de la part de l'Académie de Mâcon. En 1822 et 1823, plusieurs de ses poésies furent imprimées dans le Recueil de l'Académie des jeux floraux. L'année suivante, il publia une Ode sur la mort de Lord Byron. En 1825, il fut couronné dans cette enceinte même. Le sujet du concours était : *la Poésie célébrant les grands événemens et s'associant aux fêtes publiques dans*

*les temps anciens et dans les temps modernes.* « L'Académie, ce sont les termes de son Rapporteur, « ne pouvait laisser passer, sans un honneur public, « un travail vigoureux, original, où de très-beaux « vers rachètent toujours les défauts même les moins « contestés. »

En 1826, Brugnot fit paraître à Troyes, où il professait les humanités, une nouvelle traduction de l'*Encomium Moriae* (1), pamphlet du plus spirituel, du plus étonnant des érudits, écrit pour le xvi^e siècle et digne d'être lu encore de nos jours. Une vie d'Erasme, qui n'a qu'un défaut, celui d'être trop courte, ouvre ce volume. La traduction, faite de verve, pleine de mordant, de rapidité, d'élégance, nous paraît supérieure aux huit versions du même ouvrage qui avaient précédé celle-ci. Le traducteur a été sobre de notes, contre l'usage. — C'est, je crois, la même année que parurent les *Lettres de Julien*, publication tardive d'un roman de quelques pages, improvisé dans le feu de la fièvre et d'une première lecture de Werther.

Pour mentionner à la fois tout ce que Brugnot a écrit en prose, nous rappellerons les articles de critique littéraire, signés de son initiale, que le *Provincial* a publiés. Nous pourrions enregistrer ici les témoignages que des connaisseurs tels que MM. Villemain et Sainte-Beuve ont rendus à ce qu'il y a de pénétrant, de senti, et d'intimement *artistique*, qu'on me passe le terme, dans ces morceaux écourtés. L'auteur de la présente Notice a publié autre part un suffrage qui dispense de tous autres, celui de M. de Chateaubriand. — La préface élégante et spirituelle d'*Une Folie de grands hommes*, par notre compatriote et notre confrère, M. Brifaut, de l'Académie française, est

(1) L'Eloge de la Folie, *par Erasme, traduction nouvelle, par C. B. de Panalbe* (Charles Brugnot de Painblanc). Troyes, 1826, 1 vol. in-8°.

aussi de Ch. Brugnot. — Son discours de réception, lu dans cette enceinte le 6 janvier 1829, est plein de noblesse, d'esprit et de conviction. C'est, avec le premier chapitre inédit d'un roman à la manière de Scott pour *illustrer* les monumens de Dijon et ses alentours, le dernier fragment de prose littéraire que ses amis puissent citer de lui.

Je parlais à l'instant de sa conviction. Elle éclate vivement, elle est profondément empreinte dans ces dernières compositions de Brugnot, comme dans ses poésies. La littérature était pour lui chose sérieuse. Il prenait au mot ce qu'on ne fait qu'écrire ailleurs sur la dignité, sur la sainteté de l'art. L'expression ici n'est point exagérée; l'art était pour Brugnot comme une seconde religion. Aussi, d'une part, il était sans indulgence pour ces intelligences à gages qui prostituent la littérature à la librairie, comme pour ces consciences déchues qui ne voient dans un livre à faire que l'occasion d'une débauche d'esprit. Il n'avait point ces promptes amitiés, ces faciles admirations, non plus que ces dénigremens de commande de notre temps, à l'égard de l'écrivain qui arbore telle ou telle livrée. Au lieu de ces éloges prêtés et rendus, au lieu de toute la bienveillance intéressée de certaines critiques parisiennes, ses jugemens avaient retenu quelque chose de la franchise un peu âpre de l'homme des champs; sa conscience d'homme de lettres était restée toute provinciale. D'autre part, à qui n'estimait pas la poésie ce qu'elle vaut, il rendait ingénuement mépris pour mépris. Bien plus, il s'indignait à l'égal d'une profanation, d'une admiration routinière, et, pour ainsi dire, apprise par cœur. C'est là l'excuse de ce qu'on a pu reprocher à sa polémique littéraire de formules tranchantes et passionnées.

Il fit des vers assez tard et il en fit peu. Il avait d'autres préoccupations, comme on l'a vu. Mais le volume de poésies posthumes que sa veuve a donné au public, au commencement de cette année, suffit à lui

assurer une place digne d'envie parmi ceux qui recherchent dans la poésie non-seulement le beau, mais *le sincère, ce qui vient de l'ame, ce qui va à l'ame*. C'est là son titre d'honneur; c'est là sa couronne. Ces poésies sont généralement tristes, mais d'une tristesse intime et pénétrante, qui n'a rien de la mélancolie artificielle des élégies contemporaines. Par une sorte de contraste qui tient à la vivacité des impressions de l'auteur, elles se distinguent par une variété que tout le monde a remarquée (1). Les dernières pièces de ce recueil, et particulièrement les romances du poëme de Coucy, donnent le droit de dire que son talent croissait avec l'âge et qu'il entrait dans le période de son plein développement poétique lorsque la mort l'a frappé, le 11 septembre 1831, après de longues souffrances. A Paris, où l'on imprime des vers de collége, où, depuis l'*OEdipe de Voltaire*, il est de règle que chaque lauréat de rhétorique a fait sa tragédie, où le théâtre et les soirées littéraires mettent une telle profusion de rimes et d'hémistiches en circulation qu'il n'y a qu'à se baisser et à ramasser, un poète éclôt de bonne heure, et il est à trente ans ce qu'il sera plus tard. En province, nous sommes, grâces à Dieu, moins précoces; et, pour une vie aussi troublée que l'a été celle de Brugnot, trente ans, c'est encore l'adolescence du poète.

Th. Foisset.

---

(1) M. Sainte-Beuve, dans la Revue des deux Mondes (1er janvier 1833), M. de Cazalès, dans la Revue Européenne (mai 1833), et un anonyme dans les *Annales de philosophie chrétienne* (livraison de septembre), ont porté ce jugement des poésies inachevées de Charles Brugnot.



# POÉSIE.

## La Bryone et le Rosier.

### FABLE.

* La Bryone à tige grimpante
Cherchant un abri protecteur
Sur l'herbe se traînait chétive et sans vigueur;
Elle disait alors timide et suppliante :
Joli Rosier que j'aperçoi,
Oh si je puis enfin parvenir jusqu'à toi,
Je te couronnerai de ma verte guirlande;
Ne dédaigne pas cette offrande;
Mes fleurs modestes sans éclat
Feront mieux de tes fleurs ressortir l'incarnat.
Tu n'as pas besoin de parure;
Flore t'a fait si beau! mais pour moi quel bonheur,
De pouvoir à la tienne enlacer ma verdure
Et d'embellir mon bienfaiteur!
Deux jours après elle rampait encore;
Mais au lever de la troisième aurore,
Par sa vrille attachée au pied de l'arbrisseau,
Elle monte, grandit, serpente à droite, à gauche,
Et s'étendant de proche en proche,
Couvre tout le buisson d'un perfide réseau.
On voit se dessécher la feuille emprisonnée,

* La bryone ou couleuvrée, plante grimpante.

Le frais bouton avorte et la rose est fanée ;
La plante usurpatrice étouffe entre ses bras
L'arbuste hospitalier, soutien de sa misère ;
Il dépérit, elle prospère :
C'est le symbole des ingrats.

Par M. Bressier.



# Le Lièvre et la Tortue.

## FABLE.

Le Lièvre et la Tortue unis depuis l'enfance
Goûtaient de l'amitié les charmes les plus doux;
Et quoique différant et d'humeur et de goûts,
Rien n'altérait jamais leur bonne intelligence.
Qu'on ne s'étonne pas d'un tel rapprochement;
Les contrastes, les sympathies
Par de motifs divers forment également
Les unions bien assorties.
Il est vrai que ces deux amis
Etaient rarement réunis;
Le Lièvre au loin dans la campagne
Dès l'aube allait courir, tandis que sa compagne
Gardait le gîte; pour se voir
Ils n'avaient qu'un instant le matin ou le soir.
Heure rapide et fortunée,
Quel charme à tous les deux tu faisais éprouver!
Quel plaisir de se retrouver
Quand on ne s'est pas vu de toute la journée!
Quels entretiens délicieux!
L'un de ses faits aventureux
Aimait à babiller, l'autre aimait à l'entendre.
Qui garde le logis, par les rapports d'autrui
Est toujours bien aise d'apprendre
Ce qui se fait hors de chez lui.
Le Lièvre racontait ses courses dans la plaine,

Ses bonds pour franchir le torrent ;
Et sur la colline lointaine
Ses banquets parfumés de thym, de marjolaine ;
Puis il disait aussi comment
Son agilité sans pareille
Avait su dérober sa trace au lévrier,
Et comment du vieux braconnier
Le plomb avait sifflé deux fois à son oreille.
A ces récits divers la tortue en émoi
Tressaillait tour-à-tour de plaisir et d'effroi.
Or il advint un jour qu'avant l'heure ordinaire
Le lièvre arriva, mais blessé,
Sur trois pattes courant; d'un chasseur exercé
Le plomb l'avait atteint dans sa fuite légère.
Lui si leste, si vif, le voilà condamné
A vivre un grand mois sédentaire
Et dans son gîte confiné.
Un mois de tête-à-tête est une rude épreuve ;
Le Lièvre en eut bientôt la preuve.
Mécontent et peut-être aigri par la douleur,
Il trouva son amie exigeante, ennuyeuse,
Egoïste et capricieuse,
Et lui-même il était inquiet et grondeur.
Je le croyais bien plus aimable,
Disait la Tortue à part soi,
Quel caractère détestable !
Il ne sait pas souffrir, ou plutôt je le voi,
L'inconstant a cessé de se plaire avec moi.
Leurs pensers mutuels qu'ils déguisaient à peine
Ne devaient pas rester long-temps secrets ;
L'un voulant hasarder des reproches discrets,
L'autre récrimina, si bien qu'une semaine
A leur tendre amitié vit succéder la haine.
Avec aigreur ils se parlaient ;

Le toi, ce mot si doux, n'était plus en usage;
Ils gardaient le silence ou bien se querellaient;
C'était l'enfer que ce ménage.
Ah! c'en est trop, dit l'animal léger;
Je boite encore, mais n'importe,
Je n'y puis plus tenir, sur tout autre danger
L'ennui que j'éprouve l'emporte.
Je pars,.... je vais,.... je ne sais où,
Mais loin, bien loin d'ici chercher un autre gîte;
— Tant mieux que ce soit au plus vîte;
— A l'instant même : adieu radoteuse : — Adieu fou.

Qui gagne à se faire connaître?
Peu de gens,.... personne peut-être.
On éblouit de loin, les dehors sont fort beaux,
Mais plus d'intimité dévoile les défauts;
Témoins les héros de mon drame.
Tel fait bruit dans le monde et porte un nom fameux,
Chez qui son valet et sa femme
Ne trouvent rien de merveilleux.

Par M. Bressier.



# RÊVE ET RÉALITÉ.

## A C******.

Je suis un sylphe, une ombre, un rien, un rêve,
Hôte de l'air, esprit mystérieux,
Léger parfum que le zéphir enlève,
Anneau vivant qui joint l'homme et les dieux.
A. DUMAS.

Des cœurs amis deviennent vraiment heureux au milieu du néant de tous les biens directs.
DE SÉNANCOURT.

Le soir jette son voile au front de notre terre,
Et, de notre hémisphère
Le soleil disparaît.
Je parcours les sentiers d'une antique forêt
Où de la nuit le flambeau sombre
A peine éclaircit l'ombre.
Je n'entends plus que le bruit des ruisseaux
Qui roulent doucement les flots purs de leurs eaux;
Le vent s'endort, et dans les airs tranquilles
N'agite plus les rameaux immobiles;
Tout semble reposer dans le vaste univers;
Le sommeil a versé sa liqueur enivrante;
L'envie et le plaisir, la haine dévorante,
Tout sommeille; et bercé par des pensers divers

D'espoir, le malheureux ne sent plus ses revers.
Il rêve une moins triste vie;
A son plus gai festin le bonheur le convie.

Et moi?..... je veille tristement;
Je me dis qu'ici-bas tout ment;
Puis, frappé du néant des choses de la terre,
Je devine à mon ame une plus haute sphère!...

Un son tendre et mélodieux
Qui semble descendu des cieux
Vient frapper tout-à-coup mon oreille attentive;
Je crois entendre une harpe plaintive
Qui soupire du cœur un mystère, un regret!. ...
J'écoute!.... Une voix murmurait
Mon nom, douce et pareille à la voix d'une femme.
Un bruit de pas a suspendu mon ame!....

C'est elle!... assise auprès de moi,
Tu souffres, dit-elle, pourquoi?....
Oh! moi je te suis destinée;
Je ne veux vivre que pour toi;
J'apaiserai ta destinée!
Oui! j'endormirai ta douleur
Et ces vagues élans d'un cœur
Qui cherche un but à l'existence;
Moi je serai ta providence;
Et si de trop réels malheurs
T'étreignent et forcent tes pleurs,
Mon ame sera ton asile.
Tes jours de fausse joie auront pour jamais fui;

Je serai là comme aujourd'hui
Pour te rendre un bonheur facile....

Oh! que je voudrais vivre ainsi;
Tu réaliserais mon rêve;
Toujours près de toi comme ici,
Douce et belle comme une autre Ève....
Puis ma main a saisi sa main....
Mais elle s'enfuit comme une ombre,
Et disparaît dans le chemin
Au travers de la forêt sombre.

C'était un rêve..... Arrête, ô bonheur mensonger;
Demeure, ô trop douce chimère;
Contre le désespoir tu peux me protéger !....
Hélas! inutile prière :
La réalité vient, le sommeil disparaît,
Et ma douce illusion cesse.
Plus d'aveu, de sombre forêt,
Et de cette commune ivresse,
Et de ce céleste bonheur;
Plus rien n'est vrai... que ma douleur.

Mais un jour le songe
Long-temps se prolonge;
Il n'est plus mensonge;
L'ange tant rêvé,
Pareil à l'étoile
Que le vent dévoile,
Le soir au long voile,
L'ange s'est levé.
Bientôt vient l'orage,

Et des vents la rage!...

. . . . . . . . . . . . . . .

Sa main au rivage
Guide mon bâteau;
Mon cœur, au murmure
De sa voix si pure,
Bientôt se rassure.
Je suis son flambeau.
Sa douceur m'appelle :
Au malheur fidèle
Tu souffres, dit-elle;
Eh bien! me voilà.
Cherchons loin du monde
Que le mal inonde,
Retraite profonde;
Le bonheur est là.

Saint-Martin. JULES PAUTET.



# DÉCOURAGEMENT.

## A MA MÈRE.

Si bien que me voici, jeune encor, et pourtant
Vieux, et du monde las, comme on l'est en sortant,
Ne me heurtant à rien que je ne me déchire ;
Trouvant le monde mal, mais trouvant l'homme pire.
( *Didier.* ) VICTOR HUGO.

Dans ce monde, hélas! tout s'altère;
Rien ne se fixe à notre cœur,
Si ce n'est un amour de mère,
Si ce n'est le malheur.



L'amitié? — n'est rien qu'un mensonge.
L'amour? — c'est une illusion.
Et le bonheur? — comme un doux songe,
Une déception.



Ah! vivons, vivons loin du monde
Pour n'être point froissé par lui!
Mais où fuir? L'égoïsme inonde
Chaque voie aujourd'hui.

Oui, l'intérêt qu'on déifie
Désenchante, et rend âpre et froid;
Et l'on résume ainsi la vie :
Jouer au plus adroit.



L'or!... du siècle c'est la croyance;
Par lui tout se meut et pour lui;
On se jette sans prévoyance
Où son prestige a lui.



Hélas! ne voit-on pas que l'ame
Se flétrit bientôt à ce jeu,
A cette *rouge et noire* infame
Dont l'honneur est l'enjeu.



Ah! recherchons la solitude
Pour nous épargner bien des pleurs;
Et que le parfum de l'étude
Endorme nos douleurs.



Oui, demandons à la nature,
L'infini, le vague des bois,
Des mers le solennel murmure,
Le charme de ses voix.



Sur notre cœur ses harmonies
Soufflent un vent qui rafraîchit,

Qui flatte nos mélancolies,
Les berce et les nourrit.



Les lacs, les vallons solitaires,
Les rochers et les bois ombreux
Sont pleins d'ineffables mystères
Par qui l'homme est heureux.



Ah! qui nous rendra leur délice,
Leur secret, leur air doux et pur?
Ils offrent contre l'injustice
Un lieu d'asile sûr.



Mais notre destin nous entraîne;
Notre vie ardente a son cours
Dans un monde à la chaude haleine
Qui consume les jours.



Il faut subir avec constance
Le malheur au calice amer;
Un jour vient où la résistance
Brise sa main de fer.

Dijon. JULES PAUTET.



# TABLE

DES MÉMOIRES DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES, ARTS ET BELLES-LETTRES DE DIJON.



## PARTIE DES LETTRES.

### *Année 1833.*

pages

LITTÉRATURE ANCIENNE.

NÉCROLOGIE.

POÉSIE.



FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

# Library Regulations

OF THE

# ROYAL GEOGRAPHICAL SOCIETY.

---

I. The Library will be open every day in the week (Sundays excepted) from *Eleven* in the morning to *Five* in the afternoon,* except on New-Year's Day, Good Friday to Easter Monday inclusive, and Christmas week; and it will be closed one month in the year, in order to be thoroughly cleaned, viz. from the first to the last day of September.

II. Every Fellow of the Society is entitled (*subject to the Rules*) to borrow as many as four volumes at one time.

*Exceptions:—*

1. Dictionaries, Encyclopædias, and other works of reference and cost, Minute Books, Manuscripts, Atlases, Books and Illustrations in loose sheets, Drawings, Prints, and unbound Numbers of Periodical Works, *unless with the special written order of the President.*
2. Maps or Charts, *unless by special sanction of the President and Council.*
3. New Works before the expiration of a month after reception.

III. The title of every Book, Pamphlet, Map, or Work of any kind lent, shall first be entered in the Library-register, with the borrower's signature, or accompanied by a separate note in his hand.

IV. No work of any kind can be retained longer than one month; but at the expiration of that period, or sooner, the same must be returned free of expense, and may then, upon *re-entry*, be again borrowed, provided that no application shall have been made in the mean time by any other Fellow.

V. In all cases a list of the Books, &c., or other property of the Society, in the possession of any Fellow, shall be sent in to the Secretary *on or before the 1st of July in each year.*

VI. In every case of loss or damage to any volume, or other property of the Society, the borrower shall make good the same.

VII. No stranger can be admitted to the Library except by the introduction of a Fellow, whose name, together with that of the Visitor, shall be inserted in a book kept for that purpose.

VIII. Fellows transgressing any of the above Regulations will be reported by the Secretary to the Council, who will take such steps as the case may require.

By Order of the Council.

NORTON SHAW.

---

* On Saturday the Library is closed at 3 P.M.

